

Orancaye Laxeman, le prier de parler au Roy pour le fait de mon negoce, & enfin qu'il se souuint de ma Requête; ie luy fis present d'une bague esmaillée, avec cinq diamans d'Alençon, taillez en facettes, qui brilloient beaucoup, & le lendemain dès le point du iour, le Roy m'a enuoyé mander, afin que ie visse le combat de deux Elephans; ie ne manquay d'y aller à l'instant; & dans vne fort grande court, proche du corps de logis où il est d'ordinaire il fit venir deux Elephans qui auoient chacun vn cable amarré aux pieds de derriere, & vindrent incontinent plusieurs personnes avec de longues picques qui ont le fer fourchu: Les Elephans se ioignirent avec des heurlemens, mais incontinent le Roy les fit separer & fit fermer vne grande fenestre d'où il regardoit, à cause qu'ayant pris l'air il tomba esuanouy, ainsi le combat cessa: Quelque peu apres il me fit appeller & me montra la bague que ie donnay hier à l'Orancaye, me dit que Laxeman luy en auoit fait vn present, & me demanda pourquoy ie luy auois donnée; ie luy dis que le merite dudit Orancaye & l'affection que i'auois reconnu qu'il me portoit, m'auoit obligé de luy presenter, ioint que ie luy auois fait vne priere d'auoir mes affaires en recommandation, & supplier son Altesse de me permettre de pouuoir acheter du poiure par la ville: il demanda alors, combien ledit poiure valloit, on luy dit huit taels le bahar; alors il me dit qu'il me donnoit permission d'acheter, mais qu'il en auoit aussi affaire, & que nous acheterions tout ce qu'il y auroit par la ville; que ie commençasse acheter de mon costé, qu'il feroit acheter du sien; & sur cela il fist distribuer à quelques vns vne grande boëtte plaine de mas, me disant que ie ne le fisse hausser du prix qu'il valloit; ie le remerciay bien-humblement, & pensant vider d'affaires, tandis qu'il estoit en humeur de me faire du bien; ie luy demanday, s'il luy plaisoit me faire vendre six cens bahars du sien; il dit qu'il estoit mon amy, & qu'il ne m'en vouloit vendre pour estre trop cher, parce qu'il auoit iuré de ne le bailler à moins de seize taels le bahar, & que personne n'en auroit qu'il ne payast ce prix; là dessus il luy prit vn esuanouissement, & quelque peu apres estre reuenu, il nous fit signe de sortir tous, ce que ie fis des premiers, bien content que i'auois obtenu cette permission, qu'il y auoit long temps que ie pourchassois: Et le lendemain, i'ay fait publier par la ville cette permission, à ce qu'un chacun sceut que ie pouuois acheter du poiure, & que ceux qui en auoient me le peussent hardiment vendre.

Le reste du iour, & le suiuant, ie fus empesché à la depêche de Dom Francisco Carnero Portuguais, lequel y a quelques iours me proposa (sur quelque reprimende que ie luy fis,) qu'estant inutile pardeçà, pour rendre seruice à Messieurs de la Compagnie, il s'estoit imaginé vn dessein qui leur apporteroit beaucoup d'utilité, si d'auanture ils auoient dessein de continuer le trafic des Indes; qui estoit, que puis qu'il n'y auoit plus rien à faire pour les François à Bantan, qu'il conuenoit necessairement qu'ils eussent facturie en ce lieu; mais comme ce n'estoit rien de l'auoir icy, qui n'en auoit vne en Surate; parce que les realles & autres marchandises de France ne sont propres pour ce lieu, & il y auroit à perdre, de venir directement de France icy acheter du poiure, au lieu que passant par Surate, les realles s'y eschangent avec vn honneste profit, & sur diuerses marchandises qu'on pourroit recouurer en France, il y auroit plus de cent pour cent de gain, à les vendre en Surate & acheter des marchandises de ce lieu, propres pour cette Isle, sur lesquelles il y a d'ordinaire trois cent pour cent de profit, & qui s'y debitent en grand nombre, & desquelles ils ont autant de necessité, que de ris pour manger: Qu'alors cette facturie d'Achen rendroit plus de profit qu'aucune autre Place, que l'on pourroit s'imaginer dedans les Indes: Ainsi, que si ie luy voulois donner permission de passer dans le Nauire de Peribey pour Mansulipatan, qui partoit en Compagnie de Cognali, & luy desliurer quelques sommes d'argent pour faire son voyage, il iroit par terre du lieu de Mansulipatan en Cour du grand Mogol, à qui appartient Surate, & se faisoit fort d'obtenir cette permission, moyennant que ie l'assistasse

d'une Lettre de cachet du Roy de France pour le Grand Mogol, & vne de ma part, contenant l'occasion pourquoy ie l'aurois enuoyé, & deliuré cette Lettre avec vn autre que l'escriuois à certain orfevre François, qui reside & iuit la Cour dudit Mogol, vers lequel il a grand credit, & qu'avec quelques connoissances qu'il auoit du temps qu'il y auoit esté, & quelques adresses que Peribey luy promettoit, il s'assuroit de n'auoir aucune difficulté pour obtenir cette licence. Ce Portuguais ne faisoit que iouer, melmes contre le Sabandar, qui ayant perdu contre luy me suscite tousiours quelque nouveau Monopole, pour se recompenser avec gros interests de la perte qu'il a faite; & quoy que ie puisse dire à ce Portugais, ie ne le peux empescher de iouer; car il a grand aduantage, par le moyen de quelques faux dez, qu'il apporte de France, il gagne continuellement, & il y a deux ou trois iours que sa fraude fut descouuerte, comme il iouoit contre vne femme, de laquelle il auoit gagné plus de deux cens reales; que suruenant quelque différent sur le ieu, Carnero n'estant pas autrement beau ioueur, qu'en gagnant; frappant de sa main sur la table, il rencontra vn de ses dez qu'il brisa, dont il sortit quelques gouttelettes de vif argent, qui disparurent incontinent, la table ayant quelque pente; ce qui estonna grandement les assistans, croyant qu'il y auoit quelque enchantement en ce fait; & ce qui les confirme le plus en leur opinion, est que Carnero recueillit promptement les pieces du dez, avec les restans, qu'il ne voulust depuis monstrier; tellement qu'un Marchand de Bengala, qui parloit Portuguais, & qui auoit perdu aussi quelques reales, m'en conta l'Histoire, me priant particulierement & avec grande instance, que ie l'esclaircisse de ce que ce pouuoit estre; & sur ce que ie luy fis paroistre de n'entendre pas ce que c'estoit de dez, il m'en montra quelques vns façon d'Achen, & me faisoit de grandes protestations, que d'un qu'auoit Carnero il en estoit fort y vn esprit, qui auoit esté visiblement apperceu de tous, & s'estoit esuanoüy incontinent, & qu'ils estoient aussi grandement estonnez, qu'il ne perdoit iamais, & que contre tous ceux avec qui il auoit ioué, il n'auoit perdu vne seule fois.

Le 3. d'Auril, comme i'estois sur le point de faire quelques achapts de poiure, par le moyen du Sabandar, & que nous estions à debattre sur le prix, & que i'en offrois iusques à 32. reales du bahar, & qu'il y auoit apparence que i'en pourrois auoir quelque partie, pourueu que le Sabandar commençât luy-mesme à m'en vendre & liurer, à l'occasion que plusieurs qui en auoyent, voyant que le Roy achetoit, n'ozoient m'en vendre, & crainte que le Roy leur reprochat qu'ils m'auroient preferé à luy: comme nous estions donc sur cela, & que ie pratiquois le Sabandar, afin qu'il m'en liurast seulement 20. bahars, pour mettre en train les autres, & qu'il m'auoit promis dès demain de les faire pezer, le Roy le fit arrester prisonnier, & mettre aux fers; & m'estant enquis de l'occasion, on me dit que le Roy luy ayant desliuré quelques ouurages pour faire esmailler par nostre orfevre, & ordonné de les retirer de ses mains, certain iour prefix, l'orfevre estant tombé malade, & n'ayant peu acheuer ce qu'il auoit commencé au temps limité, le Roy les ayants promis à vne sienne fauorite; comme il les demanda pour luy donner, sçachant qu'elles n'estoient encore faites ou acheuées, il se facha contre le Sabandar, disant qu'il s'amusoit à son profit particulier & negligeoit ce qu'il luy auoit recommandé; ainsi nostre marché est demeuré sans effet. Le 10. veille de Pasques, nostre batteau a esté acheué, qui a esté vn ouurage bien long, faute d'ouuriers, qui entendoient bien leur mestier; ie pensois l'enuoyer à bord chargé de poiure, mais depuis que i'ay obtenu la permission du Roy d'en acheter ie n'en ay peu auoir vn seul bahar, nul n'ozant commencer à m'en vendre, & pour excuse, ils disent que le Roy achete d'autres qu'ils ne veullent de reales, mais de l'or en mas qui est monnoye courante au pays, & qui est grandement difficile à present à recouurer, & si peu que i'en ay, ils m'en rebutent la moitié pour estre rognez, ou bien y en auoit de grandes qui en valent 4. nouvellement forgez, & qui ne sont de si bon aloiy que les anciennes, & encore que le Roy fasse couper pieds & mains à ceux qui les refusent, neantmoins les marchands veulent voir premierement quel payement on leur donnera, puis ne le voyant à leur

fantaisie, ils tiennent leur marchandise à si haut prix qu'il faut tout laisser, ce qui me donne bien de la fâcherie, car j'auois grande esperance d'amasser en bref bonne partie de poiure au prix de 32. reales comme le Sabandar m'asseuroit, & ne douter que sans son emprisonnement, & qu'il eut commence à m'en liurer, comme il m'auoit promis, moyennant quelque reconnoissance de ma part; j'en auois desia assez bonne partie, veu que les Holandois & Anglois n'ont permission d'en acheter à present, qui nousstant cela ne laissent de me desflourber beaucoup.

Le 15. d'Auril j'ay decouuert que le Roy m'auoit joue vntour, duquel ie ne me desfiois pas, & qui me demontre bien son extrême de sir d'amasser de l'argent, & qu'il n'y a recommandation, presens ny affection qui le puisse detourner de preserer son particulier profit; car il n'a fait mettre le Sabandar aux fers à l'occasion de ses bagues, mais qu'ayant sçeu par quelque espie que ie commençois à faire marché de poiure, & que le Sabandar n'auoit pas bien compris son intention, lors qu'il me donna permission d'acheter, & qu'il acheteroit aussi; que c'estoit qu'il ne me vouloit pas refuser la permission, que ie luy demandois pour ne me desobliger pas, & que ie ne prinies quelque resolution de me retirer d'icy, comme j'auois au precedent declare à Laxemane, que s'il ne m'estoit permis trafiquer librement avec les vns & les autres, que ie ne voulois perdre icy dauantage de temps, & que l'occasion pourquoy il auoit ordonné & fait deliurer l'argent deuant moy pour acheter du poiure pour luy, estoit afin que ie n'en peusses auoir que par ses mains, l'assurant bien que perlonne n'entreprendroit de m'en vendre tant qu'il en acheteroit; & de fait à ce que j'ay appris, si quelqu'un eut comencé, mal luy en eut pris, car iournellement il s'enqueroit si quelqu'un m'en auoit vendu. Le Sabandar encore que tres-malicieux, & qui a donné de tres-pernicieux aduis au Roy pour les estrangers, & qu'on tient par-deçà estre en partie cause que le Roy veut retirer par deuers soy tous les poiures qui croissent en ses terres, pour leur donner tel prix qu'il aduisera bon estre, n'entendit pourtant à ce coup l'intention de son maistre qu'il ne croyoit pas si dissimulé en mon endroit; tellement que l'ayant depuis appris, il m'enuoyoit diuers messages, me priant que ie fisses en sorte vers le Roy, qu'à mon occasion il ne fut disgracié; mesmes ses parens & enfans me reprochoient que pour m'auoir fait plaisir il estoit en danger de la vie. Voyant les longueurs & difficultez qu'il y auoit en l'achapt du poiure, ie fis dessein de laisser icy 5. ou 6. hommes desquels eut esté besoin y auoir deux Commis, ausquels i'eusses laissé la moitié de l'argent que j'auois dans ce Nauire, afin que suuant la permission que j'auois ils en peussent acheter du poiure qu'ils garderoient dans la maison, & avec partie de l'autre moitié j'acheterois icy des marchandises propres pour la coste de Mansulipatan, ou ie les irois vendre durant le mois de Iuin & Iuillet, & le prouenu l'employer en marchandises propres pour icy, & m'y en reuenir en my-Septébre ou à la fin de ce mois au plustard, afin que le profit que ie pourrois faire en ce voyage moderât la cherté du poiure, & que ie peusses aussi apporter en France quelques marchandises desdits endroits, qui pour estre trop cheres par-deçà ne sont achetables: aussi que durant ledit voyage nous aurions nouvelles certaines de nos Nauires, sans lesquelles ie ne peux retourner en France, puis la saison m'y conuiroit, estant encore propre pour aller audit lieu, & y séjourner, & pour retourner au temps susdit; mais nous auons encore beaucoup de malades pour entreprendre cela, & la plus grande difficulté est que ie n'ay personne pour laisser icy qui y fut propre; car la Clau s'en ya expirant, & ne me reste que deux jeunes escriuains encor malades, & qui en pais si difficile, outre le peu d'experience qu'ils ont, & ayans les Anglois & Holandois ennemis, & patmy vne Nation qui croit meriter vers Dieu que de tromper le Chrestien; joint l'auarice du Prince, ce seroit iouer à tout perdre; estant tres-malhy pourtant de ne pouuoir executer ce voyage qui eut apporté vn notable profit; car il n'y a rien à faire par-deçà qui y vient directement, & spécialement avec des reales où elles ont si peu de valeur que de Suratte, de la coste Coromandel & de Pegu, ils ne viennent à autre fin que pour les enleuer, & font peu d'autre retours. Le lendemain j'allay voir le Roy, afin d'interceder

pour le Sabandar ; mais il m'interrompit en changeant de propos , me demanda si j'avois acheté du poiure , ie luy responds que non , parce que les Marchands n'en vouloient vendre à personne la Grandeur achetant , & qu'en mon particulier ie ne m'estois aussi mis en effet d'en acheter, iusques à ce que son achapt fut acheué, qu'alors i'essayerois d'auoir ce qui resteroit; il se mit à rire, puis me dit, qu'il n'achetteroit plus iusques à ce que i'eusse fait mon employe ; ie le remerciay, puis parlant en langage de dedans les terres , riant avec les Orancayes , qui n'est guere sa coustume , il fust bien long-temps sans me rien dire ; puis fit iouster les coqs, tant que m'ennuyant, ioint l'excellue chaleur & l'incommodité d'auoir les jambes croizées, ie demanday licence de me retirer , ce qu'il m'octroya; puis quelque peu apres me fit reuenir & me demanda si ie ne voulois acheter de son poiure , ie luy dis , qu'il en feroit ce qu'il luy plairoit; lors il me demanda combien ie luy en voudrois donner du Bahar ; ie m'excusay disant n'auoir la hardiesse de faire le prix de son poiure ; qu'il luy plust me dire ce qu'il le vouloit vendre ; il me repeta diuerses fois ; que ie fisse vne offre, ie dis donc à mon Interprete que i'en donnerois trente-deux reales, l'Interprete ne peut parler au Roy; lequel se montre tres-seuere vers telles gens , voire à tous ses vassaux , iusques aux Orancayes, n'ozeroient l'auoir regardé en face , tellement qu'il portoit la parole à Alicq Raja qui ne voulut la redire au Roy, qui demandoit tousiours ce que i'auois dit, l'autre cōtinuoit de répondre qu'il n'auoit pas bien entendu l'Interprete, & approchant dudit Interprete , me disoit en Malais, qu'il scauoit que i'entendois par-cy par-là , que i'offrisse d'auantage ; ie faisois paroistre aussi ne l'entendre pas : Je dis à l'Interprete qui estoit bien empesché, & qui me vouloit faire entendre ce que Allic Raja me vouloit dire, qu'il continuast à interpreter trente-deux reales du bahar , ou vn catti de reales, le Roy ne comptant les reales que par bahars & catti, & vn catti fait iustement 32. reales, si elles sont de poids : Enfin cestuy-cy continuant à dire qu'il n'entendoit pas bien l'Interprete , & m'ennuyant de tel patelinage , ie parlay tout haut en Malais , & dis mon offre, le Roy se teut quelque temps ; puis dit qu'il auoit veritablement iuré , que qui luy offriroit moins de deux catti ou soixante-quatre reales du bahar de son poiure, il ne seroit pas bien-venu aupres de luy : Neantmoins que de ma part il ne le trouuoit pas mauuais , mais qu'il ne pouuoit me le donner au prix que ie le demandois ; que les Holandois & Anglois luy en auoient offert vn catti & demy du bahar ou quarante-huit reales; qu'à ce prix-là i'en prinses ce que i'aduiferois bon estre ; ie le priay de m'excuser si ie n'en pouuois prendre à ce prix , que les Anglois & Holandois auoient meilleure bourse que moy , & faisoient d'autres trafics qui compensoient la cherté du poiure ; il me dit là dessus , que ie n'en prisse que 1000. bahars : Je l'assuray n'auoir d'argent à beaucoup près pour le payer; mais qu'à 32. reales ie les prendrois ; pour dire cela Alicq Raja ne le voulut iamais , & quoy que le Roy dit deux ou trois fois qu'il repetast mon dire, il se prosternoit criant ou demandant pardon & misericorde : Enfin, le Roy se fachant, il fut contraint de le dire, mais au lieu de trente-deux reales, ou vn catti, il profera catti  $\frac{1}{2}$ , ce qu'entendant ie le releuay aussitost, & dis en Malais vn catti seulement : Enfin demeurant sur cela, & voyant que ie n'auois aucunes nouvelles de mon Nauire , que ie ne doutois à present estre retenu des Holandois, & ainsi que ie ne pouuois auoir du poiure que par les mains, ou aux terres du Roy d'Achen, i'offris pour 400. bahars vn catti  $\frac{1}{4}$ , qui sont 40. reales, mais il ne voulut baïsser de 48. disant, qu'en cela il me preferoit aux Holandois, ausquels il ne l'auoit voulu donner à ce prix ; que ie luy faisois fausser son serment, ayant iuré de ne le baïller à moins de 64. reales, que ie n'en prisse plustost que 550. bahars ie l'assuray estre chose que ie ne pouuois faire.

Souuent ie faisois reflexion sur ce haut prix , & que ie n'auois assez d'argent pour charger le Nauire , ou ie pensois en auoir assez pour le charger & laisser vne facturie bien fournie d'argent ou marchandise ; d'autre costé ie regardois que si ie n'achetois de son poiure , que ie n'en pourrois auoir par la ville, comme l'experience m'en auoit ja rendu trop certain , & que les Marchands mesmes m'auoient assureé que ie perdois

temps de chercher d'autres moyens d'auoir du poiure pardeçà, si ie n'en achetois premierement du sien, & que c'estoit la coutume, & que personne n'oseroit m'en auoir vendu publiquement, si ie n'en auois premierement du sien; ce dequoy le Sabandar nostre hoste, & plusieurs autres m'auoient aussi asseuré: Mais quand i'oyois parler d'un prix si excessif, cela me faisoit rechercher tous autres moyens; mais ie connois bien qu'il est trop asseuré qu'il n'y a point de trafic à present à Bantan, & qu'il faut necessairement acheter du poiure de luy, qui en veut auoir; ainsi demeurant comme cela & voyant qu'il ne baistroit de prix, & qu'il me fit dire deux ou trois fois que ie ferois bien d'en prendre 500. bahars, que cela faciliteroit mon negoce: Le me voulus retirer, il me dit comme ie me leuois, qu'il ne seroit à point de parler à moy le mois qui vient, à l'occasion qu'il vouloit prendre quelques remedes contre son mal, ainsi que ie ferois bien de vider d'affaires à present avec luy: Je luy fis encor l'offre de quarante realles, le suppliant de me le donner à ce prix, que ie dirois par tout l'auoir acheté 48. Il dit qu'il ne me le donneroit à moins, & que c'estoit sa resolution; le voyant ferme là, ie m'aduisay de luy proposer vn autre expedient, sçauoir que ie prendrois 300. bahars de poiure à son prix; & qu'il me donnaist permission d'en acheter 300. autres à Ticou, à cela, il me dit que i'en achetasse le plus que ie pourrois par la ville, que si ie n'auois mon entiere charge, il me contenteroit en sorte que ie ne me plaindrois de luy, mais que ie prisse 500. bahars de son poiure, ie luy dis n'en pouuoir prendre que 300. à vn si haut prix, & n'estoit la promesse qu'il me faisoit de me donner permission d'acheter autres 300. bahars de poiure à Ticou, que ie n'en pourois prendre du tout; voyant que ie n'en voulois prendre d'auantage, il donna charge à quelq'vn de ses Officiers de me les faire liurer en bref, en leur baillant luy-mesme la clef où il estoit; ie le priay lors de me faire escrire la permission de Ticou; puis qu'il seroit destourbé en autres choses le mois qui vient. Il me dit qu'auant que ie fusse prest de partir d'icy il auroit acheué ce qu'il auoit entrepris; ainsi qu'apres nous en expleterions, puis se couchant, il nous fit tous retirer: Le remarquay bien que là ou le Prince est Marchand, il y a bien peu à faire pour des particuliers, specialement estrangers comme nous, qui sommes outre cela extremement trauezés des Holandois & Anglois. Le dernier de ce mois d'Auril, i'auois encore 64. bahars du poiure du Roy, à pezer: Ce retardement est prouenu par la chicanerie des Officiers de l'Alfandegue, qui sont de grands & insignes voleurs, tant pour le poids des realles que pour liurer le poiure, où ils n'obmetent aucune sorte de supercherie pour faire tomber ceux qui ont affaire avec eux, en appointement de leur donner; mais quoy que i'aye sceu faire, ie n'ay peu assouuir leur insatiable auarice; tellement que perdant patience, nous en sommes venus aux parolles, dequoy ils se trouuent bien offencez: Car ils rencontrent peu de personnes, qui osassent seulement auoir pensé ce que ie ne crains de leur dire: Et pensant en acheter d'autre des particuliers, i'ay trouué chacun froid, disant tous qu'ils ne vouloient aucunes realles, tellement que i'ay pris deliberation d'en changer en mas, ou monnoye d'or du Pays: Pour ce sujet i'ay employé vn courtier pour proposer aux Holandois & Anglois, que n'ayant autre marchandise pour acheter du poiure que les realles, desquelles on ne vouloit qu'à grande perte, s'ils prinssent vne partie de mes realles au prix courant & me baillassent del'or en eschange, dequoy en auoient nombre, afin que ie ne fusse contraint de donner les realles au prix qu'on me les demandoit, à ce qu'elles demeurassent à leur prix ordinaire de 4. mas, & à present on ne veut donner que 3. mas, & encore s'en pourroit changer peu: Qu'en cela il y alloit de leur interest particulier; mais ils ne voulurent entendre à cela, encore que ie leur offrisse de prendre leur or à 3.  $\frac{1}{2}$  mas pour realle, & depuis leur offris encore deux pour cent dauantage; ayant mieux qu'ils eussent ce profit, que non pas les Mores; aussi que ie considerois, que changeant seulement 4. ou 5000. realles en or, seroit moyen de passer les restantes à 4. mas, comme ie n'en auois voulu bailler à moins; mais mon courtier m'asseura que c'estoit temps perdu que d'en esperer d'eux, & qu'il reconnoissoit bien qu'ils auoient aidé eux-mesmes à les faire baisser pour me destourber & me procurer damage, & que

Jealous de ce qu'ils n'auoient licence d'achepter du poivre comme moy, ils taschoient par tous moyens de me le faire acheter bien cher; à la verité c'est vn des vrays moyens de ce faire, que d'auidir les realles.

Et auourd'hui j'ay fait marché de 100. bahars de poivre à raison de 8. taelis vn quart à payer en or, sur l'esperance que j'auois que lesdites nations m'en changeroient quelque partie, mais voyant qu'il n'y a rien à faire avec eux, ie me deliberay de prier l'Orancaye Laxeman de m'en changer quelque partie à dix pour cent de perte, ce qu'il me promit: mais retournant le lendemain porter les realles, il se dédit, disant que par la ville on les changeoit à trois mas & demy: que si ie voulois en changer à ce prix, qu'il m'assisteroit de mil taelis qu'il me voulut faire deliurer à l'instant, encor que ie n'eusse porté quand & moy que la quarte partie des realles; ie ne les voulus prendre, m'excusant sur la grande perte, specialement le poivre estant si cher; neantmoins estois resolu de les prendre, lors que mon marchand commenceroit à peser; & ie luy enuoyay dire de les aprester pour le lendemain, mais comme j'auois enuoyé au poids il se dédit, tellement que reconnoissant vne si perfide nation, & qu'il n'y auoit aucun moyen de trafiquer avec eux, ie me fais deliberé de sortir d'icy le plustost qu'il me sera possible, auant que les mauuaises saisons soient plus auancées, & ce qui m'y fait encore le plus resoudre, est que le quatriesme du present ayant acheué de faire peser le poivre du Roy, ils m'ont retenu 21. bahars, qu'ils n'ont voulu laisser sortir de l'Alfandegue, que ie n'eusses payé les droits; ce qui m'estonna beaucoup, ne croyant que le Roy vendant son poivre si cher, & qu'il faisoit par force en prendre à son prix, il en conuint encor payer les droits; ce que si i'eusses sceu, ie me fusse bien gardé d'en acheter du tout, & premier que d'en faire le marché, ie demanday à mon Interprete, si le Roy faisoit payer le droit de son poivre, qui m'assura que non: Je fus chez l'Orancaye luy faite plainte de la rigueur de ceux de l'Alfandegue, & sur tout de ce qu'ils me vouloient faire payer les droicts des 300. bahars de poivre, que le Roy m'auoit vendus; il me dit qu'il estoit besoin de les payer aussi, & que ie demandasse aux Anglois & Holandois s'ils ne les auoient pas tousiours payez. Je le priay neantmoins de dire au Roy, que lors que j'auois pris suiuant son commandement 300. bahars de poivre, que ce n'estoit en intention d'en payer aucuns droits, comme j'auois entendu dire qu'il n'en faisoit payer non plus. Il me dit qu'il ne porteroit cette parole au Roy. Je le priay donc de me donner moyen de parler à luy: Il m'assura que le Roy n'auoit cela agreable, & qu'en son particulier il se garderoit bien de se mesler de cette affaire. Je me retiray, & m'enquis si les Holandois payoient, ce qui me fut acertené, tant par eux qu'autres, estre veritable; neantmoins i'en voulus parler au Roy, & ne les payer qu'il ne l'ordonnât, mais il ne fut possible de parler à luy, & en parlant encore de cette affaire avec l'Orancaye, sur ce que ie luy dis estre encore en doute si le Roy entendoit que ie payasse ses droits, il me demanda qui m'auoit mis cela en la teste, & sur ce qu'il apperceut que ie tançois le Gilobassa ou Interprete, il se doubta de la verité que scauroit esté luy: ainsi le reprenant tres-aigrement, & voyant qu'il ne répondoit point, il le voulut faire lier à vn poteau, mais ie luy fis entendre qu'il estoit de mes domestiques, que ie le priois de le laisser retourner quand & moy chez nous, auquel lieu ie luy reprochay le tort qu'il m'auoit fait, & quelques autres choses qui s'estoient passées, outre qu'on m'aduertit que c'estoit vn espie de l'Alfandegue, qui leur auoit fait des rapports que j'acheptois du poivre nuitamment; tellement que les aduenues de nostre maison estoient gardées toutes les nuits: Je luy donnay donc son congé, & vuiday de compte avec luy. Il fait grandement dangereux auoir de telles gens en son seruice, & encore qu'il eût esté baptisé & né de parens Chrestiens, & vescu en Chrestien l'espace de quarante ans, & qu'il en fit profession chez nous, neantmoins en sa maison il estoit More, viuoit selon leurs coustumes, & faisoit instruire ses enfans en la loy de Mahomet, & telles sortes de gens sont bien plus meschans que les Mahometans mesmes, car ils n'ont aucune Religion, & par consequent nulle conscience: deux ou trois iours apres que ie luy eus deffendu le logis, voyant qu'il n'y auoit remede,

ie payay les droits à l'Alfandegue, qui sont sept pour cent pour les droits du Roy qu'il fait payer en argent à raison de ce qu'il a esté vendu; & pour les droits des Officiers de l'Alfandegue qu'ils appellent Gayda, nouvellement imposé, à raison de dix pour cent des droits du Roy. Droit du pezeur vn mas pour chaque bahar.

Comme ie faisois le payement des droits, on emmena mon Interprete qui m'auoit donné à entendre que le Roy ne prenoit aucuns droits du poiure qu'il vendoit, lequel ils amarerent contre vn arbre en la court de l'Alfandegue, & le chargerent de fers: Je me retiray en la maison, & quelque peu apres entendis que le Roy auoit commandé qu'on le fit mourir. Plusieurs personnes croyans que ce fut à ma requeste, me vindrent faire des prieres de luy sauuer la vie, ie les assurey ne luy auoir pourchassé aucun mal, & qu'il y auoit bon espace de temps que ie n'auois fait parler ny pû parler au Roy, neantmoins l'Orancaye estant venu, & l'Alfandegue sçachant sa misere, l'augmenta par le vouloir faire fier en deux: il fut rudement iustigé, & luy cousta plus qu'il n'auoit gagné avec moy pour se retirer d'entre leurs mains.

Le 15. de May, i'ay amassé quelques petites parties de poiure; & en eusse peu auoir en assez bon nombre à 8. taels vn quart, voire 8. taels si i'eusse eu de l'or, & en realles, ils me demandoient 38. & quelques-vns, voire la pluspart des naturels d'Achen n'en vouloient point du tout, ce qui me reculoit beaucoup; & changeant des realles en or, les 8. taels vn quart faisoient 37. realles; & vn autre mal suruenoit à cela, que cette monnoye d'or d'ordinaire est rognée par les Chinois, & en ont aussi beaucoup de fausses; tellement que pour choisie qu'elle soit, s'il faut payer vn bahar de poiure, ce luy qui reçoit en refuse le plus souuent les deux tiers ou la moitié, & quelquefois dauantage; en sorte qu'il faut auoir vne grande patience pour faire vn payement: car ils ne les pezent pas, & ne les prennent qu'à la veüe, les considerant les vns apres les autres. Que s'il y a la moindre casseure, ou que le bord soit quelque peu esboulé, en sorte que le rond soit si peu que rien imparfait, ils n'en prennent point du tout: ce qui m'a fait acheuer vn marché qu'il y auoit plus de six semaines que ie debarois, mais i'estois contrecarré d'autres; i'en auois offert du commencement 32. realles, puis 34. la partie estant notable, à sçauoir de 300. bahars, il ne laissoit à moins de 40. & aujourd'huy ie l'ay conclud pour 38. realles; cette partie appartient à vn personnage tres-riche, qui se qualifie Xerif Nepueu de I E S V S-CHRIST; il est Arabe, ou delà aux enuirons, & grand Docteur en la Loy de Mahomet; il a icy quelque reputation de prophetiser, & s'est auancé de vouloir faire quelques remonstrances au Roy d'Achen, qui ne s'en soucie gueres, & qui luy a ordonné de demeurer en sa maison, sans se meller de ses deportemens; tellement que depuis quelque temps cet oracle a defaillly & est deuenu muet tout à coup; & encore qu'il soit tenu pour vn des plus hommes de bien d'Achen & des plus honorables; comme nous commençâmes à peser, & que ie fis recorder le marché, il dit qu'il l'auoit vendu 39. realles, ie luy maintins le contraire, & sur ce qu'il en faisoit croyable le courtier; ie luy dis que ie ne desirois entrer en arbitre sur ce different, que ie ne l'auois achepté que trente-huict realles, & que i'estois aussi croyable que luy, & que le courtier, voire que qui que ce fust resident en Achen: Et encore que le courtier luy dit que ie n'auois fait plus haute offre que trente-huit, & le fit ressouuenir des premieres offres, & du temps que nous auions gasté pour paruenir à ce prix; nostre marché fut pour lors rompu, & neantmoins quelque temps apres il se refit, & commençâmes à peser iusques par delà 200. bahars, qu'il commença à faire courir du sable noir parmy; ce que les nostres ayans apperceu, ie luy renuoyay, & encore que ie luy eusse fait de la peine pour cela; parce que le Roy fait couper les poings & les pieds sans remission à ceux qui font cette tromperie dans Achen; neantmoins sçachant le grand credit qu'il a par-deçà, ie me contentay de prendre pour excuse que ç'auoit esté vn sien domestique qui auoit à son desceu commis cette meschanceté; & continuant à peser, nous aperçeusmes que le poiure estoit humide & auoit esté mouillé, ce qui me fit cesser d'en vouloir prendre dauantage, m'excusant que sa maison n'estoit pas bien couuer-

re, & qu'il auoit tombé de la pluye sur le poivre, tellement que j'en eus d'iceluy en-  
 uiron 235. bahars, lequel pour estre Pandita ou grand Docteur ne me semble que-  
 res plus homme de bien que les autres: ie ne sçay ce que leur doctrine enseigne, mais  
 il semble que le perdue de leur honneur est d'auoir fait tort à vn Chrestien, & disent  
 tout haut qu'ils n'ont point connoissance d'estre aimez & estre en la grace de Dieu,  
 sinon quand il leur vient entre leurs mains du bien des Chrestiens: quelques mar-  
 chands d'entr'eux se montrent pourtant consciencieux en tout; mais ils ne font leur  
 séjour dans Achen ou bien peu: ce Pandita ou Xerif neantmoins est aumoinier, &  
 j'ay entendu des Portugais que souuent il les a assisté; mais c'estoit toujours en les per-  
 suadant les delices de Mahomet en l'autre monde.

Le 22. auons perdu malheureusement vn de nos meilleurs matelots que j'auois pla-  
 cé Bolman ou cartier maistre, iceluy se lauant le long du Nauire fut surpris d'vn  
 grand poisson que les Portugais appellent tiburon, & nous autres rechien; il luy  
 emporta d'vne dentée tout le gras des jambes, & retournant luy emporta les mains;  
 au bruit ceux de dedans le Nauire s'irindrent qui sauuerent ce corps ainsi mutilé qui  
 expira aussi-tost: C'estoit vn vaillant homme, & est vne grande perte pour nous,  
 se surnommoit Malo. Le dernier de ces jours passés ay achepté encore quelques pe-  
 tites parties de poivre de peu d'importance, & à present est peu recouurable; le Roy  
 en ayant fait achepter bonne partie sous main contre sa promesse, puis vn Nauire  
 de Pega qui en a chargé, & les Anglois & Holandois qui ne laissent aussi d'acheter  
 sous main; lesquels tous ont de grands auantages sur moy pour auoir de l'or & des  
 marchandises d'uisables pour icy, ce que ie n'ay; & ce Nauire nouveau venu de Su-  
 ratte Anglois, qui estoit tout chargé de toilles de cotton propres pour cette coste, est  
 ja quasi déchargé de toute la marchandise vendue ou troquée contre du poivre, à  
 payer lors que le Roy leur permettra l'enleuer, ce qui m'a fait résoudre de ne point  
 perdre dauantage de temps icy, & obtenir, s'il y a moyen, permission d'aller à Ti-  
 cou employer le reste de mon argent, ou bien de me résoudre à quelque autre des-  
 sein.

Le 4. de Juin y a eu vn grand embrasement en cette ville, qui en vne heure a  
 emporté 260. maisons, quelques enfans bruslez & beaucoup de meubles & vstenci-  
 les: Le Roy fit à l'instant empaler vne femme toute viue, en la maison de laquelle  
 on disoit que le feu commença.

Le 10. j'ay esté au Chasteau, & le Roy m'ayant fait venir me demanda si j'auois  
 achepté beaucoup de poivre par la ville; ie fis responce que ie n'en auois pu auoir  
 qu'environ 300. bahars, & qui m'auoit coûté bien cher, & qu'à present y en auoit  
 peu par la ville, ainsi que n'en pouuant plus auoir ie venois luy demander congé de  
 me retirer d'icy, le priant de me permettre d'auoir 3. ou 400. bahars de poivre à Ti-  
 cou: il me dit qu'il en auoit eu aussi environ 300. bahars, & qu'il falloit qu'il y en eut da-  
 uantage, que j'en recherchasse bien & que j'en treuuerois encore bonne partie; que  
 si n'en y auoit assez ie pouuois prendre du sien: ie luy dis qu'encore qu'il y en eut  
 beaucoup au prix qu'il valoit, ie n'en pouuois achepter dauantage; & que le sien  
 estant encore plus cher, par conséquent ie n'en prendrois non plus, que ie ferois de  
 trop lourdes pertes, & que cela descourageroit les François de luy venir baiser vne  
 autre fois les mains: Il me dit qu'à mon occasion il auoit baissé le prix de son poivre,  
 ce qu'il n'auoit fait pour vn autre; que si j'auoise des marchandises, il se seroit ac-  
 commodé avec moy d'icelles en payement, que n'ayant que de l'argent, c'estoit cho-  
 se qui ne luy estoit d'uisable, qu'il n'en faisoit non plus d'estat que de terre: Que si ie  
 luy auois apporté de l'or, il m'auoit donné son poivre au prix qu'il vaut par la ville:  
 Que les François pourroient venir d'icy en auant avec plus de profit que ce voyage,  
 ayans reconnu le negoce: Pour Ticou, il ne me fit aucune responce, & sur ce que ie  
 luy voulois ramenteuoir, mon Interpreté n'en voulut plus parler, disant qu'il voyoit  
 bien n'auoir tenué cela agreable, neantmoins ie luy fis dire que ne faisant que des-  
 penser icy, sans rien faire, n'y ayant plus de poivre à acheter pour moy, ie luy de-



mandois congé, il me dit qu'il auoit enuie d'escrire premierement au Roy de France.

Le 15. A présent regne icy de bien mauuais temps, de pluyes, grands vents d'Oest-Soroest & Soroest, & 3. iours auant la nouvelle & pleine lune, & 3. iours apres, il fait de grandes tourmentes & de grandes pluyes, qui grossissent merueilleusement cette riuiere par les auallées, & encore de plus grands vents qu'ils appellét icy Samatra, qui font coups de vent bien pesants. Les Holandois & Anglois ont acheté chacun trois cens bahars de poivre du Roy au prix qu'il me l'a vendu, & ont eü de plus grandes difficultez encor que moy avec ceux de l'Alfandegue avec lesquels i'ay viudé de toutes affaires ce iourd'huy, & sont d'infatiables voleurs & en bon nombre, y ayant beaucoup d'Officiers qui tous veulent faire leur main; aussi n'ont-ils nul gage du Roy, au contraire ils sont obligez de luy faire vn present tous les ans, à sçauoir d'vn baju ou vestement, lequel ils font selon leur pouuoir le plus magnifique qu'ils peuuent, afin d'estre entretenus en leurs offices.

Le 19. il faisoit grande tempeste, & i'ay esté aduertty qu'il venoit vn Nauire qui m'a fait incontinent descendre à l'entrée de la barre, ayant encor quelque finille d'esperance que ce seroit quelqu'un des Nauires enuoyez à Bantan, ou bien quelques Anglois ou Holandois venant de Iacarra, par lequel i'en pourrois sçauoir des nouvelles: mais estant là, i'ay veu que c'estoit vn Nauire Guzerate venant de Surate, lequel a couru de grandes risques d'estre englouty de la Mer. Estant de retour en la maison, i'ay sçeu que le sieur Bernard de la Clau Bayonnois estoit decedé, ne me reste à present aucun Marchand pour m'aider, ledit de la Clau auoit esté fort long-temps malade, & commença 7. ou 8. iours apres que nous eümes icy maison, & estoit malade de la maladie du deffunt sieur Renel, qui estoit differente d'autres maladies, dequoy sont decedez plusieurs des nostres, & à mon opinion, ils eurent quelque boucon chez les Holandois; & depuis que sommes arriuez en ce lieu sont decedez quatorze personnes, lesquels estoient pour la plus grande partie atteints de dissenteries & grands vomissemens, ausquels on n'a pü trouuer remede, plusieurs pourtant en sont eschappéz; & malaisément, habitant ces terres cy qui sont si chaudes au respect de celles de nostre naissance, on ne peut qu'au commencement on ne tombe malade, mais le regime de viure sert beaucoup; du moins si on est malade on espere en eschapper; en mon particulier ie me suis bien trouué de manger peu de viande, & peu ou point de rostie, boire du cidre trempé avec beaucoup d'eau, & ayant appetit, me rassasier de poisson, plustost que de chair, mais de proposer cela, il semble que soit pour espargner la nourriture, & les matelots & autres s'en mocquent & crient à la faim, s'ils n'ont leur saoul de viande, qu'il conuient acheter le plus souuent de busles, qui est chair extremement chaude, puis leur conuient de l'aracque qui est vn breunage aussi fort que de l'eau de vie, lequel ils tiennent pour salubre antidote contre le mauuais air, & qui ne leur en bailleroit ils crieroient bien haut; mais le pis est que ne se contentans de l'ordinaire que ie leur ay donnée, tres-raisonnable pourtant, ils achètent d'autres viandes & breuuages dequoy ils se pacquent tellement, que demeurans alterez, ils boient apres beaucoup d'eau, & dorment l'estomac decouvert au serain, qui leur cause les dissenteries, & comme ie croy les vomissemens, à l'occasion que l'estomach a esté par trop affoibly de n'auoir peu faire digestion des viandes, dequoy on l'a par trop chargé, & la dissenterie enracinée de 4. à 5. iours se treuve apres peu ou point remediabile: le remede est de se faire tirer du sang, & prendre des medicamens refrigeratifs, & n'yser en son viure que de bouillons, & de quelque volaille, mais s'abstenir de toute sorte de viande rostie, & n'en manger du tout non plus que d'autre chair, quelque foible que l'on puisse estre, & sur tout ne boire de vin ny d'aracque. Voila ce que i'ay appris des Portugais qui me conseillerét d'en faire le mesme, dequoy ie me suis bien treuvé, & n'ayât point de sidre, boire de l'eau pure, bouillie premierement, puis rafraichie. La perte de ces personnes auoit affoibly grandement mon equipage, & le peu de courage que ie voyois parmy le reste me donnoit bien à songer, outre 12. ou 15. malades qu'auons encore, & qu'il n'y a plus d'esperance d'auoir nouuelles

nelle du Vice-Admiral par aucun des nostres, attendu qu'il y a plus de dix mois que ledit Vice-Admiral doit estre arriué à Bantan ou Iacatra, & qu'il y a sept mois que j'ay enuoyé la patache avec ordre exprés de me faire sçauoir promptement des nouvelles par quelque voye que ce soit, & à present que l'hyuer est entré, n'y a plus d'esperance d'en auoir, qu'il ne soit le mois d'Octobre ou Novembre par quelques Nauires Anglois ou Holandois qui pourront venir de Iacatra en ce lieu, & n'y ayant plus que le poiure du Roy à vendre, qui est si cher qu'il ne se peut acheter, & le peu d'esperance que l'on me donne de pouuoir obtenir permission du Roy d'aller à Ticou pour y employer ce qui me reste d'argent; cela me fait songer à vn aduis que m'ont donné les Portugais, desquels j'ay moyenné le rachapt, & quelques autres desquels je me suis informé; qu'allant à vne Isle proche de Queda ie pouuois auoir le reste de ma charge de poiure à moitié meilleur compte que non pas icy: Je me suis resolu que si ie ne pouuois obtenir permission du Roy d'Achen de trafiquer à Ticou, d'aller audit lieu proche de Queda; mais pour ce faire i'estois bien foible d'hommes, comme j'auois remarqué lors que ie proposay d'aller en Mansulipatan; ainsi ie me suis deliberé de racheter le plus de Chrestiens que ie pourrois treuuer icy, considerant qu'ils me seroient necessaires pour aider à ramener le Nauire en France, veu qu'il ne me reste que 64. personnes tant sains que malades & garçons, & que ie ne suis encore sur mon retour, par quoy tous ces iours cy j'ay esté empesché pour ce rachapt, & apres plusieurs allées & venues, j'ay eu 7. personnes qui m'ont cousté tous frais faits 361. reales, lesquels sont Chrestiens natifs de Goa, Cochin & Malaca, & qui ont seruy les Portugais depuis leur jeunesse tant par mer que par terre.

Le 23. vn grain du Oest fit mettre le Nauire tout sur le costé, & vne des amares rompit, en sorte qu'auons perdu vn ancre & vn cable.

Le 27. le Roy a enuoyé ses lettres chez nous avec beaucoup de magnificence, & neantmoins à mes despens, car il a falu contenter ceux qui ont accompagné ces lettres, ce qui fait bien paroistre la mangerie de ces voleurs, & leur effrontée vilennie: cette lettre estoit portée sur vn grand Elephant par vn des principaux Orançayes (que i'eus bien de la peine à contenter) & vn autre Elephant sur lequel estoient trois des principaux Officiers de sa maison, & tous ceux de l'Alfandegue suiuoient à pied: deuant l'Elephant y auoit 4. tambours & 4. trompettes, & à l'entour quatre grands quitafols ou parasols, comme lors que le Roy mesme sort de son chasteau. Je receus ladite lettre le plus honorablement qu'il me fut possible, dans vn bassin d'argent; elle estoit dans vn sachet de velours rouge avec des cordons d'or, escripte en langage d'Achen en lettres d'or, sur du papier fort licé, avec plusieurs doreures & enlumineures autoar de la misliue, laquelle ayant fait traduire en Portugais, ie treuuy qu'elle portoit ce qui ensuit.

Lette du grand Siri Sultan, vainqueur & conquesseur avec l'aide de Dieu de plusieurs Royaumes, Roy d'Achen, & par la faueur de Dieu, de toutes les terres qui en sont au leuant & au couchant. Du leuant le royaume, terres & seigneuries de Deli; le royaume de Ior avec ses terres & seigneuries; le royaume de Paham, le royaume de Queda & le royaume de Pera avec leurs terres & seigneuries: Du couchant le royaume & territoire de Priamam; le royaume & territoire de Ticou; le royaume & territoire de Passaruam: Soient données au grand & puissant Roy de France. Sçaura le Roy de France que la lettre qu'il m'a enuoyée par le Capitaine General de Beaulieu m'a esté deliurée, & que j'ay veu tout ce qu'il m'escriit & comme il me recommande ce Capitaine General, auquel j'ay fait beaucoup d'honneur, tant au fait du trafic, que de luy auoir donné qualité & seance de mes principaux gentils-hommes: quand à l'offre, que si j'ay affaire de quelque chose de France, j'enuoye vn memoire par le Capitaine General de Beaulieu, pour faire paroistre combien i'estime cela, disant dauantage si Dieu conduit cette lettre à sauement, j'en attends responce par les Nauires qui viendront chargez de marchandises, pour trafiquer en ce Royaume, qui me sera grand contente-

ment ainsi ie prie Dieu qu'il garde bien les Estats du Roy de France. Et puis que Dieu nous a fait grands Roys en ce monde, il semble raisonnable que nous soyons amis, & que nous communiquions: En signal d'amitié i'enuoye huit bahars de poivre qui est fruit de cette terre: Dieu preserue l'illustre personne du Roy de France avec ses Estats & Royaumes pour longues années. Fait au mois Rajab (ou Iuin) l'an mil trente.

Le 28. de Iuin Houppcuille Orfevre natif de Rouen, m'ayant par cy-deuant plusieurs fois importuné de le laisser en cette ville, & qu'il me donneroit vn Anglois en sa place, puis que ie disois manquer d'hommes, qui seroit plus suffisant que luy a reconduire le Naure, & qu'il se retireroit en leur maison, ce que ie luy accorday, considerant qu'il m'auoit esté du tout inutile, & m'auoit apporté beaucoup d'incommodité par deçà, & qu'il me seruiroit encore moins d'icy en auant, mais il ne peut trouuer d'homme, encore que quelques Anglois me demandoient avec instance passage, mais n'ayant congé de leurs Superieurs, ie ne les voulus recevoir, encore que i'en eusse grand besoin; il m'aduertit donc ne pouuoit trouuer d'Anglois pour entrer en sa place: le l'auertis qu'il s'embarquât, & que ie ne pouuois faire autre chose avec luy. Comme il apperceut qu'il n'y auoit plus que dilayer avec moy, il fut chez l'Orancaye Laxemane avec le vieil Interprete que i'auois mis hors de la maison, & porta avec luy les joyaux qui appartenoient au Roy, les remettant entre les mains de Laxemane, disant n'y pouuoir plus trauailler, à l'occasion que ie luy auois commandé de s'embarquer: Qu'il auoit grande enuie de demeurer icy, & qu'il ne demandoit pas mieux que de rendre du seruice au Roy & à luy: Que s'il auoit peu treuuer vn homme pour me bailler en sa place, qu'il seroit hors de mon obeissance, & n'auoit plus que faire à moy: L'Orancaye ne manqua aussi-tost de m'enuoyer vn homme de la coste de Commandel Mahometan de Religion; ie fus bien estonné quand on me vint faire ce présent, que ie renuoyay à l'instant, disant que ce n'estoit pas la coustume des François de harder des hommes comme des cheuaux, & considerant le peu de iugement de cet homme qui ne preuoyoit pas que par ce moyen il se rendoit esclau de gens qui ne luy donneroient iamais liberté, quelque seruice qu'il leur peût rendre, ie me deliberay de le laisser libre dans la maison des Anglois; & afin de preuenir quelqu'autre folie, voyant que i'auois refusé cet homme si court, & que desesperant d'auoir moyen de demeurer icy, il ne s'allast faire More pour y demeurer mal-gré moy, ie l'enuoyay chercher chez l'Orancaye, (où il souppoit desia, & ou on luy faisoit de belles promesses,) afin de l'auertir que i'auois deliberé de le laisser en la maison des Anglois; ainsi bien resiouy il vint parler à moy: il m'a donné beaucoup de trauail, fascherie & retardement de nos affaires vers le Roy d'Achen, qui ne les dilayoit pour que faire trauailler à ses ouurages, & i'en eusse fait vn grand coup de m'en deffaire plustost.

Le premier de Iuillet, sur vn aduis que m'ont donné par cy-deuant plusieurs personnes, entr'autres les Portugais que i'auois rachetez, qu'en Queda ville située sur la coste de Malaca enuiron cent lieues à l'Orient de celle-cy, le poivre s'y recouuroit sans comparaison à meilleur marché qu'en aucun autre lieu, pour n'y valoir ordinairement que 16. realles le bahar. Voyant le peu d'apparence de pouuoir obtenir permission du Roy d'Achen de trafiquer à Ticou, la cherté du poivre par-deçà, les grands droits & extortions de ceux de l'Alfandegue, les presens qu'il conuient faire au Roy & à ses Officiers, & la grande dépense tant à tenir maison, qu'à nourrir vn equipage en rade; outre qu'il ne restoit cent bahars de poivre à achepter par la ville, & que le nouveau ne viendroit de Ticou qu'au commencement de Nouembre, attendant lequel temps il m'ennuieroit beaucoup icy à ne rien faire que despensier, & qu'il n'y auoit plus d'esperance que le Vice-Admiral ny la patache vinsent en ce lieu: me du profit de la Compagnie, ie me suis deliberé de faire vn tour iusques-là pour y pouuoit recouurer le reste de ma charge, & nous pourrions nous excuser enuers le Roy d'Achen, qui conquit ce pais il y a deux ans, & s'en qualifie Roy, & ne veut que personne y aille sans son consentement, en disant que le vent nous aura forcez d'y aller: Excuse qui ne peut estre reiettée en cette saison; chacun sachant bien que

les vents & marées qui regnent à présent du Oest Suroest, peuvent facilement mettre vn Navire en auant le vent de cette pointe, & entr'eux ils tiennent à présent impossible de la doubler; ce qui estant l'Isle Lancahuÿ proche de Queda en laquelle i'ay enuie de séjourner, nous est l'endroit plus proche & plus assuré pour attendre que les vents d'Oest soient passez. Outre cela, à présent ce pays s'est souleué de son obeissance, & que ie ne suis son vassal, il ne me peut empescher d'aller ou bon me semblera. Dauantage il m'a fait si mauuaise composition de son pouire, & fait tant de supercherie en la permission qu'il m'auoit donnée, que ie ne suis pas beaucoup obligé de craindre de luy faire déplaisir; & puis les François n'ont facturies aux terres de son obeissance, ny apparence d'en auoir en bref; ces considerations jointes à ce que la saison est à présent propre pour y aller en peu de temps, les vents d'Oest regnans, & qu'au commencement d'Octobre commenceront les vents d'Est, qui sont propres pour le retour, & que durant cet interualle, ie ne ferois que dépenser par deçà sans rien faire, & sans esperance d'entendre nouvelles de Bantan ou Iacatra qu'il ne soit le mois d'Octobre, les Nauires ne pouans venir de cet endroit par deçà plustost, à l'occasion des vents contraires; cela m'a fait resoudre d'aller au lieu proposé, & pour faciliter mon entreprise, me suis auisé d'acheter deux captifs Portugais, encore qu'ils me deussent couster 250. reales, comme est leur rançon, l'vn pour estre Pilote, qui a esté en cette Isle, l'autre nommé Francisco Marchona marchand qui residoit à Pera, & y trafiquoit.

Le 15. de ce mois sur le soir ie fus voir le Roy qui nous fit entrer en sa chambre, n'y ayant que les Capitaines de Dabul & Suratte qui luy auoient présenté Ladea, ou Sagoada, c'est à dire la bien-venue, qui consiste en diuerses marchandises & raretez de leur pays, que l'on estimoit bien valoit 1500. reales. Ayant esté assis quelque temps, le Roy me demanda quand ie faisois estat de partir, & ayant respondu que ie venois prendre congé de luy, afin de m'embarquer demain, il donna congé ausdits Capitaines, tellement qu'il ne resta que quelques Eunuques & femmes & mon Interprete, par lequel ie luy respondis le plus pertinemment qu'il me fut possible à plusieurs demandes qu'il me fit touchant la grandeur des Roys Chrestiens, & specialement sur le fait de ce qu'il me demanda si le Roy de France n'estoit pas sujet du Roy d'Angleterre, ie l'assuray que non, & que les Roys de France auoient tousiours tenu rang de premiers & plus grands Monarques Chrestiens, & qu'il n'en y auoit aucun qui s'y pût esgaler que le Roy d'Espagne, lequel depuis quelque temps auoit conquis plusieurs terres éloignées des siennes; nonobstant cela le Roy de France ne luy estoit aucunement inferieur, que son royaume estoit graces à Dieu tres-florissant, & que iamais monarchie n'auoit persisté si long-temps sous l'obeissance de ses Roys, comme celle de France, qui depuis 1300. ans auoit esté successiuellement gouvernée par 64. Rois, sans qu'aucune nation, quelque puissante qu'elle fut, les eut peu oster de leur trône. A cela il me repartit, qu'il auoit pourtant des lettres du Roy d'Angleterre, par lesquelles il l'intituloit Roy de France. Je dis, que c'estoit vne vanité que celle-là, fondée sur de tres-foibles raisons, & sur vne colere qu'eut vn de nos Roys contre son legitime successeur. Apres plusieurs autres discours, le croyant en assez bonne humeur, ie le priay me vouloit permettre de surgir vn mois à Ticou, afin que de ce lieu ie peusse enuoyer vn Parau à Bantan pour auoir nouvelles des Nauires que i'y auois enuoyés. Que la crainte de receuoir quelque destourbier audit lieu par les Holandois, comme il luy auoit pleu m'en faire aduertir, me faisoit l'importuner de cette requeste, laquelle s'il m'octroyoit, il obligeroit les François de luy rendre du seruire, & outre cela leur donneroit courage de venir par deçà avec plusieurs Nauires chargez de marchandises propres pour ce lieu, voyant qu'il m'auoit preferé aux autres Nations, auxquelles il ne le veut permettre: Il me respondit assez froidement, qu'il auoit beaucoup de marchandises audit lieu, & qu'il craignoit que ie n'eusses du travail à y acheter du pouire, à l'occasion que ce qui luy appartenoit seroit tousiours preferé à qui que ce fut qui alloit par-delà. Je repliquay que mon employte ne seroit de si grande con-

lequenee, qu'elle peut apporter aucun deslou hie à ceux qui feroient son negoce par de-là, que ie luy demandois permission d'acheter seulement 200. bahars de poiure. Il me dit que ie parlasse à l'Orancaye Laxeman & à ses Officiers de l'Alfandegue, & qu'ils me donneroient resolution là dessus. Peu apres il me fit presenter à manger, pour luy complaire i'en vîay quelque peu, encote que ie n'en eusses beaucoup d'enue, ruminant à par moy ce renuoy vers Laxeman, & ceux de l'Alfandegue, que ie m'imaginay estre affin de tirer de moy vne notable somme pour obtenir cette permission, à quoy ie ne desirois entendre. Ainsi apres que la colation fut ostée, & l'ayant remercié, ie luy dis que i'estois importuné iournellement d'un pauvre captif Portugais maistre Francisco Marchona, lequel m'auoit desliuré trente tael en or pour luy presenter. Il me dit qu'il auoit desia entendu que i'auois desir de racheter ce personnage, & qu'il me l'auoit desia enuoyé sans qu'il fut besoin d'argent, n'estoit qu'il auoit affaire de luy pour enuoyer à Malaca: ie le remerciay detechef, l'asseurant neantmoins que ie ne desirois le mener en France, ains le laisser au service de Sa Grandeur, qui s'en seruiroit comme bon luy sembleroit, & qu'au lieu de le retirer de son service, s'il auoit affaire du mien, il en pouuoit disposer: Il me remercia, priant Dieu de me donner bon voyage, & que lors que les François reuiendroient par deçà, ie ne manquasse à estre de la partie, & le plustost que ie pourrois, sur cela ie pris congé.

Le lendemain 16. fut chez l'Orancaye luy faire entendre ce que le Roy m'auoit dit le iour d'hier, touchant Ticou, que ie le priois de ne me prolonger cette affaire, & m'en donner resolution dès auourd'huy, s'il y auoit moyen: Il me dit qu'il ne voyoit guere d'apparence que ie peusse obtenir permission d'aller audit lieu pour y negocier aucun poiure, veu que le Roy auoit juré de ne le permettre à quelque Nation que ce fut à l'occasion des Holandois; & ce qui le faisoit croire qu'en mon particulier ie ne l'obtiendrois, estoit que le Roy me pouuoit bien donner cette permission, & en faire escrire incontinent la depeſche sans me renuoyer vers luy, qui n'y auoit aucun pouuoir, & que c'estoit vne deffaitte qu'il auoit treuuee ayant honte de me refuser. Je luy dis que ie serois marri d'auoir impottuné le Roy de chose qui luy peut déplaire, qu'il pouuoit tout en mon endroit, mais que i'estois obligé de luy faire ſçauoir ce que le Roy m'auoit dit, puis qu'il me l'auoit commandé; sur cela il me dit, que dès aussi tost que i'eus pris congé, il entra en la chambre, que le Roy ne luy tint aucun propos de cela, ainsi qu'il croyoit qu'il ne l'eut agreable: ie repartis que peut-estre il l'auoit oublié, que ie le priois de luy ramenteuoir auourd'huy; ce qu'il me promit. Par ce discours ie reconnois que le Roy d'Achene me veut permettre cette place sans vn notable interest, & que ce renuoy vers Laxemane n'est à autre occasion afin que nous en accordions par ensemble, & que voyant que ie ne me mettois en effet de luy rien offrir, il me l'a battu ainsi froid, de façon que i'ay peu d'esperance d'auoir cette permission, pour ne pouuoir faire grands frais à l'obtenir, ainsi ie me suis resolu au dessein proposé.

Le 18. de Iuillet i'ay renuoyé chez l'Orancaye Laxemane, ſçauoir s'il auoit ramenteu au Roy la permission que ie luy auois demandée, il fit responce n'auoir encor treuue occasion de parler au Roy, mais qu'auourd'huy il esperoit de le faire, & pour cette occasion me prioit d'attendre encore deux ou trois iours, ce que i'ay fait, mais voyant que ce n'estoit que retardement, i'ay pris congé de ceux de ma connoissance, & me suis embarqué le 20. de ce mois sur le soir, laissant seulement deux hommes à terre pour acheter quelques rafraichissemens, lesquels i'espere enuoyer querir en bref.

Le 23. sont venus ceux que i'auois à terre, qui m'ont rapporté auoir attendu iusques ce iourd'huy la responce de l'Orancaye, qui les a enuoyé querir, leur donnant charge de m'aduertir que le Roy me permettoit surgir vn mois à Ticou, moyennant que ie luy deliurasse vn demy Bahar de realles, qui sont 3200. realles: entendant telle responce, ie me suis deliberé de ne perdre dauantage de temps en ce lieu, considerant l'effronterie & l'insatiable auarice de cette Nation, qui ne reconnoissent les presents que i'ay fait, le haut prix que i'ay achepté le poiure, les grands droits & despens

qu'il m'a conuenu faire durant l'espace de 5. mois que j'ay sejourné en ce lieu; ce qui m'a fait résoudre de passer, si ie peux, par Ticou, & y traiter d'amitié s'il y a moyen, sinon arrester les embarquemens qui sortiront dudict lieu pour venir par deçà, en prendre le poivre, & le payer au prix qu'il vaudra à Ticou. Que si ie ne peux doubler cette pointe, comme il en y a bien de l'apparence, les vents & marées venans du Oest, & estans si violens, ie lascheray à Pulo Lancahuy, autrement Pulo Lada, c'est à dire l'Isle au poivre, en laquelle ie tascheray d'effectuer mon dessein proposé, encore que depuis hier & auan-hier soit parti vne armée du Roy d'Achen composée de trois grosses Galeres & 25. à 30. autres voilles, que l'on dit aller à Pera, & que delà elle repassera par ladite Isle pour y couper les pourriers; nonobstant cela n'empeschera d'en essayer l'aduenture.

Le Samedi 24. du mois de Iuillet, j'ay deshallé au point du iour de la rade d'Achen, où j'ay chargé quelques 700. barres de poivre. Cette place est par la hauteur de cinq degrez trente-quatre minutes au Nord de la ligne equinoxiale, l'aiguille y varie cinq degrez & demy vers le Noroest, ayant au precedent laissé à terre entre les mains de Marchona vne lettre pour déliurer à ceux du Vice-Admiral ou de la patache, si d'auanture il en arriuoit quelques-vns par deçà.

Variation à  
Achen de 5.  
d. & demy  
NO.

Le Dimanche 25. nous estions hors des Isles de Gomispolo & Pulovay qui barrent cette rade de la bande du Nord, & avec les vents du Soroest qui regnent en cette saison, ie me suis mis en effet de doubler la pointe d'Achen, tenant le lis du vent au Oest Noroest, mais les marées m'en ont incontinent dépoüillé, & mis auant le vent; tellement que ne pouuant prendre la route de Ticou, j'ay fait faire largue pour aller à Pulo Lancahuy suivant mon dessein proposé, en laquelle n'auons peu paruenir, que le 7. du mois d'Aoust par les calmes qu'auons eu en chemin: trois ou 4. iours nous suffisoient avec les vents ordinaires qui regnent en cette saison: Le lendemain j'ay enuoyé deux de mes Portugais rachetez à Achen, pour aduertir le Pangoulou ou Gouverneur de l'Isle de l'occasion de ma venue en ce lieu, lequel est venu à bord du Nauire la releuée; ie l'ay receu au micux qu'il m'a esté possible, & assuré que ie n'estois venu à autre intention que de traiter avec ceux de l'Isle, & faire alliance avec le Roy de Queda. Le luy fis aussi quelques presens pour luy donner esperance de profiter avec moy. Il me dit qu'il ne pouuoit permettre aucune traite avec ceux de la terre, iusques à ce qu'il eut fait sçauoir ma venue au Roy de Queda, & qu'il ne doutoit qu'il ne l'eut pour très-agreable, particulièrement si ie le voulois assister de quelque artillerie: Je l'assuray de le faire pour luy faire paroistre l'affection que j'auois que les François pour l'auenir fussent bien venus en ses terres: il promit alors d'aller aduertir luy-mesme le Roy de ma bonne volonté; mais qu'il seroit à propos que j'enuoyasse aussi avec luy vne couple de mes gens, ce que ie luy promis, moyennant qu'il me laissât hostages dans mon Nauire; ce qu'il me promit faire, mesme son propre fils. Deux iours apres le Pangoulou me fit present d'un tres-puissant bœuf, & me fit aduertir que mes gens fussent prests pour aller au plustost trouver le Roy de Queda, parquoy le lendemain ie despesché le sieur d'Espiné & mon laquais pour l'accompagner & seruir durant le voyage de Queda, qui sera selon la promesse du Pangoulou de dix à 12. iours, à l'occasion que le Roy s'est retiré à trois iournées dans les terres, de peur des armées du Roy d'Achen qui ont ruiné sa ville de Queda, & a changé d'habitation qu'il nomme de present Perleys: j'ay aussi enuoyé avec ledit sieur d'Espiné vn Bengala Chrestien nommé André qui s'est sauué d'Achen dans nostre Nauire, & luy promis sa liberté & autres recompenses s'il negotioit cette affaire avec diligence: & apres auoir donné vn memoire bien instructif au sieur d'Espiné, & déliuré quelques presens pour le Roy de Queda, ie les ay enuoyez à terre, lors que le Pangoulou m'a enuoyé son fils avec vn des principaux de l'Isle, lequel Pangoulou & les nostres sont partis le Teudy au matin 12. d'Aoust.

Le 20. est arriué à bord de ce Nauire vn Parau venant de terre ferme, dans lequel y auoit vn Portugais nommé Diego Dyez Buillon, & vn Chrestien de S. Thomas

nommé Panjan, lesquels auoient des lettres du sieur d'Espiné, par lesquelles j'ay veu qu'il estoit arriué à Perleys deux iours apres son partement d'icy, & qu'il esperoit dans deux iours se mettre en chemin pour aller trouuer le Roy, qui estoit à Ouanchun, m'asseurant qu'il feroit diligence: au surplus qu'il y auoit beaucoup d'apparence que le Roy eut peu de poivre, ny qu'en cette Isle y en eut non plus: ce que j'ay deua reconnu à mon grand regret, & voudrois que le sieur d'Espiné fut reuenu: Nous sommes venus en ce lieu trop tard pour auoir le poivre de l'année passée, & trop tost pour celuy de cette année, qui ne se recueille qu'en Decembre, ce que ie ne peux attendre pour estre trop foible d'hommes de Marine, lesquels vont iournellement diuinauant tellement qu'il me faut resoudre de partir d'icy au plustost, si ie veux esperer de pouuoir retourner au pais: ceux qui sont venus dans ce Parau m'ont aduizé que les Holandois faisoient acheter le poivre par quelques vns de Queda, qu'ils faisoient transporter à Iambi, par le moyen de quelques Elephans & Buffles: Ils disoient aussi auoir entendu que les Holandois auoient esté chassés de Iacatra par le Roy du lieu, avec lequel le General des Holandois s'estoit accordé de prendre en mariage sa fille, & que sur la feureté qu'il se promettoit du Roy par le moyen de cette alliance, il auoit esté surpris des Iauans, qui auoient entré dans la forteresse, tué partie des Gardes, & le General mesme: à quoy n'y a gueres d'apparence, encore qu'ils l'assurent avec beaucoup de protestations de le sçauoir par quelques Holandois mesme venus dans vn Naure depuis six semaines en çà à Patani: ils me dirent aussi qu'il y auoit vn François nommé Michel Abremé de l'equipage des Nauires de S. Malo qui estoit à Lungor, & qui desiroit fort de retourner en France, & que s'il auoit esté aduertuy qu'il y eut vn Naure François en ce lieu, il ne tarderoit gueres à y estre: Je promis à ce Señor Panjan, qui dit partir en bref pour Farangue, qui est à vne journée d'icy, que s'il me le peut amener, ie luy donneray trente reales; il m'a promis d'y faire son possible.

Le 2. Septembre est venu vn Parau à bord qui estoit parti de Queda ou Perleys y a trois iours, mon laquais y estoit, que le sieur d'Espiné m'enuoyoit pour m'aduertir n'auoir peu parler au Roy, lequel ne se pouuoit oster le doute qu'estions venus de la part du Roy d'Achen pour luy jouier quelque mauuais tour, & s'estoit retiré dans les bois, neantmoins donné charge à vn Orancaye & à vn Marchand Guzarate d'amasser le plus de poivre qu'ils pourroient pour acheter de moy quelque canon, si ie luy en voulois vendre, de quoy d'Espiné m'aduisoit, & pour ce sujet auoit depesché ce Parau sans m'enuoyer personne de la part du Roy: ce que considerant, & craignant qu'on n'amusast ledit d'Espiné pour luy faire perdre temps, me suis resolu de renuoyer à l'instant le Parau, & y mettre Baignelles duquel ie me sers d'escriuain, avec ordre bien ample de ce que ie desirois qu'il fit, qui estoit de s'enquerir exactement quelle partie de poivre il pouroit y auoir audit lieu; que si elle estoit moindre de cent bahars, que ie ne desirois m'y amuser, & qu'il fit reuenir d'Espiné: que si elle estoit de ce nombre ou plus grande, qu'il fit venir incontinent quelqu'un à bord, ayant charge & pouuoir du Roy pour en accorder de prix, & que s'ils vouloient mettre l'affaire en longueur, de reuenir incontinent.

Le 9. est arriué autre Parau, dans lequel estoit le sieur d'Espiné, par lequel j'ay sçeu que le Roy auoit fort peu de poivre en Queda, & qu'il auoit neantmoins grand desir de mon canon, me priant de l'en assister & luy vendre dans le mois de Decembre, qui est la recolte des poivres, & qu'en ce temps il me payeroit au double de ce que ie luy demandois à present, & qu'alors si j'auois affaire de mille bahars de poivre, voire davantage, il me les fourniroit: de plus que si ie voulois y laisser facturie, il s'obligeroit vers moy de fournir tous les ans aux François deux mille bahars de poivre, & qu'il ne permettroit à aucunes nations d'en pouuoir acheter aux terres de son obéissance, que par ceux que ie laisserois en cette facturie. Que le plaisir que ie luy ferois l'assistant de ce de quoy il auoit plus de besoin estoit si grand, qu'il en demeureroit toujours obligé aux François, & plusieurs autres belles offres qui seroient bien de faison, n'estoit la nécessité qui me contraind de partir en bref d'icy, à cause de mes gens qui

commencent à perdre du tout courrage pour en estre decedé. depuis que sommes icy, & quatre ou cinq autres qui ne la feront gueres longue; encore qu'ils n'ayent pas gagné la maladie en ce lieu, mais à Achen, d'où ils sont partis malades, & murmurent tout haut qu'il est plus que temps de s'en retourner en France.

Le 20. on m'apporta lettres du Roy qui m'octroyoit la permission de trafiquer librement, & me prioit de luy donner deux canons pour 30. barres de poivre, disant qu'il n'en auoit pas dauantage; & comme ie me faschois qu'on auoit retenu vn de mes gens à terre, de peur que ie ne m'en allasse sans donner les canons: Le principal d'entr'eux qui estoit nouveau reuenu Ambassadeur vers le Capitaine de Malaca, me proposa pour donner fin à ce negoce, que ie pozasse l'ancre à la barre de Perleys, qui est en terre ferme, à 7. ou 8. lieues de cette Isle: Je leur accorday, considerant que ce seroit beaucoup abreger, parce qu'il falloit attendre 7. ou 8. iours pour auoir icy réponse du lieu, où estoit de Baignelles, mais à condition qu'ils me donneroient vn d'entr'eux en hostage, tant pour m'y conduire, que pour ma seureté, & qu'on ne me fit perdre beaucoup de temps, ce qu'ils m'accorderent; & m'estant au precedent enquis de leur qualité ie pris vn des principaux & des plus eaccōmodez qui ne vouloit seruir d'ostage; mais n'en desirant d'autre, il falut qu'il demeurast dans le Nauire: ainsi le reste s'est embarqué dans leurs Paraus, & ont fait voile aussi-tost: Et le lendemain j'ay fait leuer les anctes: mais estant sous voile, nous auons apperceu que nostre Nauire ne gouuernoit point, pour estre trop chargé arriere; & ayant enquis mon dernier hostage quelle profondeur il y auoit en la rade, où il me deuoit conduire; & entendu qu'il falloit passer entre quelques battures, ie me suis resolu de retourner à nostre ancreage ordinaire, craignant quelque accident: ven que le Nauire gouuernoit si mal, ce qu'auons fait le 24. & enuoyé aussi-tost la scutte aduertir le Tendel ou Lieutenant du Pangoulou en l'Isle, & mesme la femme dudit Pangoulou, qu'il enuoyia promptement à Queda pour donner aduis que ie ne pouuois aller au lieu proposé pour l'incommodité du gouuernail de mon Nauire; qu'au surplus ils m'enuoyassent promptement mon homme, autrement ie m'en irois avec leurs ostages, ne pouuant séjourner en ce lieu plus de huit ou dix iours.

Le premier d'Octobre sont arriuez quelques Paraus, dans l'vn desquels estoit de Baignelles, qu'ils ne vouloient laisser reuenir à bord qu'ils n'eussent leurs ostages, ainsi ie les ay enuoyez, encore que cet André de Bengale cy-deuant mentionné, que i'auois fauue d'Achen se fut enfuy; neantmoins pour rauoir Baignelles ie ne me voulus arrester à cela pour ne perdre temps: Et ayant demandé au susdits l'occasion de son long retardement par-delà, & pourquoy il n'auoit suiuy l'ordre que ie luy auois donné, il me dit que d'Espiné que i'y auois enuoyé premier que luy, auoit esté cause de cela, pour leur auoir asseuré que ie le laisserois audit lieu avec vne facturie, comme il leur auoit fait demander au Roy, qui me l'auoit accordée, & qu'ils estoient iournellement attendans que i'y vinisse moy-mesme pour l'establi; mais qu'au contraire voyans que ie ne paroillois, & que continuellement ie luy mandois de reuenir, & que ie ne voulois aucunement lascher les ostages qui estoient entre mes mains, cela les mettoit en grand soupçon que ie ne fusse venu pour leur nuire, & me joindre avec l'armée d'Achen, pour apres que i'aurois reconnu en quel estat estoit leur pais, les faire tomber ou exposer à la cruauté de ceux d'Achen leurs ennemis; & ce qui les confirmoit le plus en leur desffiance, estoit que ne me contentant de deux ostages, i'en auois retins encor vn sous pretexte de me montrer le lieu de l'ancreage de Perleys: & cependant ie n'y estois pas venu, & ne scauoient de quel costé i'auois tiré; ce qui leur auoit fait, & à luy particulièrement, grande peine. Je luy demanday si leur poivre estoit prest, & quelle quantité ils en auoient: il me dit qu'ils n'en auoient que vingt bahars; mais qu'ils m'offroient de m'en payer autres vingt en realles au prix de vingt realles le bahar: qu'ils auoient grande enuie dudit canon, & qu'il leur auoit promis de faire tant enuers moy que ie les en assisterois: Que si ie n'en auois le desir, il me conseilloit de me donner garde d'eux, à l'occasion qu'ils seroient bien faschez de ne pouuoir accomplir la pro-



messe qu'ils auoient faite au Roy de les luy faire auoir : & m'estant enquis de l'estat du pays, il me dit qu'il estoit extremement pauvre & le ris fort chet, & qu'à chaque bruit qu'ils entendoient, qu'il y auoit quelque Parau à l'entrée de la riuiere, ils s'enfuyroient dans le pays, craignant que ce ne fussent ceux d'Achen. Que depuis huit ou dix iours ils auoient eu nouvelles que l'armée d'Achen estoit arriuée à Pera en nombre de 70. voiles, & que quelque peu apres estoient venues autres nouvelles de la mort du Roy d'Achen, qui leur auoit causé vne joye excessiue : Pensant donc à ce que de Baignelles m'auoit dit, qu'il n'y auoit point de fiance pour moy en ce lieu cy, si ie ne traittois du canon, ce que ie ne pouuois faire ayant enuie de repasser par Achen, ie m'imaginay qu'il conuenoit entretenir ses gens cy de paroles, de crainte que ceux de nostre equipage allans querir de l'eau, il ne leur fut fait quelque tort par ceux de l'Isle : ainsi ie renuoiaiy ledit de Baignelles à terre leur dire qu'il m'auoit trouué fort disposé de traiter avec eux ; mais que ie ne pouuois sortir d'icy pour aller à Berleys, à l'occasion qu'il y auoit à remedier au gouuernail de ce Nauire : mais pour faire preuve de l'affection que i'auois à leur faite du plaisir, ie m'offrois dès demain de faire descendre vne piece de canon à terre, moyennant qu'ils me déliurassent deux ostages pour l'assurance de vingt bahars de poivre qu'ils m'apporteroient dans 8. iours, ou bien s'ils ne me vouloient donner des ostages, qu'ils fissent venir leur poivre, qu'alors ie me mettrois à toute raison : de Baignelles leur ayant dit cela, ils sont retournez contents, disans n'estre besoin me donner d'ostages, ny mettre de canon à terre iusques à ce que le poivre fut venu, & qu'ils s'en alloient aussi tost pour me donner aduis du fait ou du laisé, ce qui seroit dans six ou sept iours.

Le lundy 11. d'Octobre depuis le commencement de ce mois, iusques à present, nous auons eu de grands vents d'Oest Noroest avec pluies & tourbillons de vents, qui ont causé que n'auons peu estre près de sortir d'icy qu'aujourd'huy, auquel lieu n'ay rien fait du tout, sinon faire couper vn grand mast de hune, vn mast de mizane, & vn clan pour nostre baupré, que ie n'eusses sçeu recouter ailleurs : & si i'eusses eu le moyen d'attendre iusques au mois de Ianuier, sans doute ie n'eusses perdu ma peine, & eusses acheué de charger ce Nauire de poivre, qui ne me fut reuenu au quart de ce que celui d'Achen me couste ; & il eut esté saison bien propre pour m'en retourner droit en France, les vent d'Est ne manquant nullement audit temps, & eusses esté aussi aduancé en ce lieu, que de quelqu'autre de la coste de Sumatra : Durant mon sejour en cette rade sont decedez six personnes, qui n'y ont pourtant gagné le mal, ny aucun autre que le patron Beruile qui commence à se guarir.

Var. 1. de-  
grez & de-  
my NO.

Ceste Isle que les habitans nomment Pulo Lancahuy, & ceux d'Achen Pulo Lada, c'est à dire, l'Isle au poivre, est par la hauteur de six degrez 15. minutes Nord de l'Equinoxial, l'aiguille y varie deux degrez & demy Noroest ; elle peut contenir 15. ou 20. lieues de circuit, elle est montueuse en quelques endroits, spécialement du costé de Pulo Botton, qui en est cinq lieues à l'Occident, & au dedans y a vne haute montagne separée en deux par vne estroite vallée, qui ne paroist qu'estant au Sud d'elle ; de la bande du Oest paroist en gros pic & du Soroest deux : au pied de cette montagne sont les poivres ; comme aussi en la plaine qui peut auoir trois ou quatre lieues de long, dessartée pour y semer du ris : & les poiuriers sont cultiuez comme vignes de hautes branches ; & si l'Isle estoit plus cultiuee, elle en produiroit bien dauantage qu'elle ne fait de present ; car il n'y a pas plus de cent personnes qui l'habitent : autrefois il y en auoit plus de 700. qui trauiillans aux poivres l'en rendoient plus abondante : car le terroir y est extremement propre, comme aussi pour toutes autres sortes de drogues, fruits, ris, & bestail ; y ayant de tres-beaux pasturages & abondance de riuieres & plusieurs sources de belle & bonne eau : tout le restant de l'Isle est conuert de grands boistres-espais, entre lesquels, principalement sur les montagnes, il s'en void de parfaitement droicts, d'admirable hauteur, & de grosseur proportionnée : Du costé du midy, l'Isle est fort coupée de bras de mer, par petits Islets & roches couuertes de bois : Du costé du Septentrion il y a vne grande Isle esloignée d'elle enuiron vne lieue ; i'e-

stime

grande Ile esloignée d'elle environ vne lieue, i'estime qu'entre deux il y ait passage pour aller en terre ferme; toutesfois ie n'en suis bien asseuré pour de grands Nauires, mais du reste il n'y a aucune roche ny batture tout à l'entour, & on trouuera tousiours fonds de vase de huit brasses, ou toizes à vne lieue, de 7. brasses à vne demie lieue, à vne portée de canon six brasses, & dans la baye du costé d'Oest, qui regarde Pulo Botton cinq brasses, approchant ou entrant plus dedans 4. 3. puis enfin toute vase claire, en laquelle vn Nauire ne se peut faire de tort; & de la bande de l'Est y a aussi vne baye couuerte d'vn Islet, en laquelle quelques Nauires que ce soient, fussent-ils de 2000. tonneaux, sont à flot & couuerts, & à l'abri de tous vents: enfin toute l'Ile est port par maniere de dire, & par tout l'y recourre de belle & bonne eau: Les pluies y regnent quand les vents d'Oest soufflent, qui est depuis le commencement de Iuillet, iusques à la fin d'Octobre; pendant lequel temps il y fait plus mal sain qu'en autre saison, comme par toutes terres sises sous cette paralelle.

Le poivre meurt en Nouembre, il commence à se recueillir depuis la my-Decembre iusques à la fin de Feurier, il s'y en recueille à present toutes les années environ cinq cens mille liures, tres-beau, gros & sec; enfin parfaitement bon & à meilleure composition qu'en quelqu'autre lieu des Indes: mais on n'y peut trafiquer que par la permission du Roy de Queda, à qui l'Ile appartient, & qui ne la donne sans quelque interest. Les Portugais residans à Malaca y trafiquent d'ordinaire, & y viennent en Decembre pour y sejourner iusques en Feurier: ils y portent des pannes de Guzarate, du sel, du ris, & peu de realles, lesquelles y sont bien requises, à l'occasion de la proximité des Chinois qui sont en bon nombre habituez à Parani ville située en la contre-coste de Queda, sous le mesme paralelle, n'y ayant que cinq iournées de chemin par terre. D'ordinaire le poivre se vend par mesure & non au poids, qui est vne bonne coustume pour l'acheteur, à l'occasion qu'ils ne le mouillent point comme on fait à Achen & autres lieux, mesmes ils n'y peuuent mettre de sable, pierrettes, ny autres vilenies, comme on fait à Bantan, à cause qu'en mesurant on peut facilement connoistre s'il y a tromperie ou non; la mesure des Marchands est le Nali, lequel contient 16. gantas; chaque gante 4. chuppas; & 15. Nali font vn bahar, qui est de 450. liures poids de marcq: La mesure estant plus grande d'vn quart en cette Ile qu'aux terres de l'obeissance du Roy d'Achen. Le prix commun du bahar est 16. realles, au moins iusques à present il n'a passé 20. & s'il y en eut eu, i'en eusse bien donné ce prix; si i'eusse pu attendre la recolte, ils offroient de m'en liurer à ce prix bonne partie, à condition de prendre en payement la moytié en marchandises de toilles de cotton & sel, moyennant lesquelles il me fut reuenu à moins de 15. realles: mais le peu d'hommes & le manque de courage d'iceux ne me permet pas de jouyr de ce profit, & mon malheur de n'y en auoir treuué, comme on m'auoit asseuré, me donne de grandes inquietudes de sçauoir ou i'en pourray trouuer, ne pouuant rien entreprendre avec vn tel equipage. Pour reuenir au poivre, il croist en terre franche & grasse, on le plante dans le pais au pied de toutes fortes d'arbres, & s'entortille & rampe contre eux, comme fait le houblon. Ceux qui veulent faire des poivriers plantent vn recip ou rejetton d'vn vieil poivrier au pied d'vn arbrisseau: il faut estre soigneux de nettoyer ou sarcler toutes les herbes qui croissent à l'entour. Le rejetton croist sans porter fruit iusques à la 3. année qu'il commence, & la 4. année porte en grande abondance & bien gros, & telle plante rend 6. & 7. liures de poivre, & iamais ne le porte plus gros ny en plus grand nombre que la premiere & seconde portée, comme aussi la troisieme, qui l'vne portant l'autre se peuuent dire esgales. La 4. 5. & 6. portée le poivrier rapporte le tiers moins, qui est le 9. an de son plant, & le porte aussi le tiers plus menu; la dix, onze, & douzième année ne porte plus guieres & fort menu; puis ne porte plus du tout, & il en faut replanter d'autres; tellement que cette drogue ne se recueille pas sans travail, comme beaucoup de personnes ont estimé; & s'il n'est cultiué & sarclé, quelque ieune qu'il soit, il porte peu ou point du tout, comme i'en ay veu plusieurs plantes par les bois, qui ne portoient rien du tout: Les 3. premières an-

nées il faut estre bien soigneux que les herbages n'y viennent, ce qui ne se fait sans grand soin; car ce climat est extrêmement humide, tant par les pluyes que par les grandes rozées, qui ne manquent jamais la nuit, & telles que si l'on se va promener auant Soleil leué, au lieu où il y a des arbres ou herbages, on se treuve aussi mouillé, que si l'on auoit marché dans de l'eau; estant prest de porter fruit, il faut esbrancher les arbres contre lesquels il rampe, afin que les ramages ne luy ostant point le benefice des rayons du Soleil, dont cette plante a sur toutes besoin: il faut aussi auoir esgard que la grappe estant formée, elle soit suspendue sur quelque petit bout de branche ou estoc, afin que la pesanteur des grappes ne fasse abbatre la plante en terre, qui de soy est assez tendre, particulièrement au temps de son plus grand rapport; il faut aussi auoir esgard que le bestail, principalement les buffles & les breufs, ou autres grands animaux, n'aillent parmy les poivriers; parce que s'embarassans parmy ces plantes, ils arrachent tout.

Que les plantes soient avec telle distance, qu'on puisse tourner à l'entour, & porter quelque eschelle pour les emonder, lors qu'ils ont esté deschargez de leur fruit; car la plante s'estendrait à croistre haut, & porteroit beaucoup moins: ordinairement il fleurit d'une petite fleur blanche au mois d'Auril: en Iuin il est noué: en Aoust il est gros & verd, & a beaucoup de force: neantmoins les habitans le mangent en salade, ou le font confire en *Achar*, qui est avec d'autres fruits dans une sauce faite de vinaigre, & se garde un an entier; en Octobre il est rouge, en Novembre il noircit, en Décembre il est tout noir, & par conséquent prest à cueillir: en diuers endroits il est plus hastif ou plus tardi; scette regle n'estant du tout generale, mais c'est la plus ordinaire.

Ils coupent les grappes, les font sécher au Soleil, qui en ce temps est tres-ardent, iusques à ce que librement les grains se separent sans force de leurs queuës; ce qui ne se fait en un iour ou deux; il en faut plus de quinze, pendant lequel temps il est besoin de le tourner sur un costé, puis sur l'autre, & la nuit le mettre à couuert. Il se rencontre parmy le poivre quelques grains qui ne rougissent ny noircissent point, mais demeurent blancs; ils les amassent, les cueillent sur la plante, le gardent, & s'en seruent en medecine: & en la vente ils le doublent de prix: toutefois j'entends que ceux qui le recueillent, scachans que les estrangers en demandent aussi pour le mesme effect, ils trouuent l'inuention de blanchir le noir, lors qu'estant encore rouge, ils le cueillent, & apres le lauent à plusieurs eaux avec du sable, qui emporte cette pelicule rouge, qui noirciroit; & ainsi il ne demeure que le cœur du poivre, qui de soy est blanc. Par ce discours on peut reconnoistre que le poivre ne se treuve pas comme le sable sur le bord de la Mer, & qu'il faut que beaucoup de personnes y soient employées pour le beneficier; ce qui manque à present en cette Isle, qui depuis trois ou quatre ans a esté merueilleusement desolée par ceux d'Achen, comme aussi la terre ferme de *Queda*, en laquelle on ne peut à present remarquer le lieu où elle fut antienement bastie; & les habitans de cette terre & de l'Isle en sont tellement effarouchez, que le moindre bateau qu'ils voyent, ils s'enfuient incontinent au sommet des montagnes, s'imaginans que tous ceux qui abordent en leur terre sont Achéens, ou leurs partisans; en effet ils peuuent bien estre timides; car ils n'ont aucune deffense pour se garantir de leurs ennemis: & depuis peu le Roy de *Queda* s'est mis sous la protection de celui de *Siam*, que l'on dit auoir commencé d'y enuoyer quelques deux mil hommes pour le garder, avec quelque ris, de quoy ils sont totalement desnuéz, ayans cessé de labourer: tellement qu'ils sont reduits à manger les fucilles des arbres sauuages, & le poisson qu'ils peuuent pescher: car l'armée du Roy d'Achen a abbatu & destruit tous les arbres fruitiers; tué tous les buffles qui seruoient au labour, emporté tous leurs ustancilles, & pillé leurs biens: le Roy mesme avec ses enfans & toutes ses richesses emmené à Achen: il ne leur reste peu ou point de moyens pour conuier les marchands ou leurs voisins de leur apporter ce qui leur est necessaire.

Les habitans sont Malais, ils ne sont pas si cauteleux & meschans que ceux d'Achen: ils se vestent quasi de la mesme façon, mais non si richement: ils sont

Mahometans de Religion, & fort zelez : Ils different peu en leurs coustumes & maniere de viure de ceux d'Achen : ils font de la monnoye environ de l'estoffe des sols de France, toute fois d'un peu meilleur aloy, qu'ils appellent tras, les 32. valent vne realle, ils content par taels ; mais vn tael en vaut quatre d'Achen.

Le Territoire de Queda est fort bon & marescageux, coupé de diuers ruisseaux forrans d'une assez grosse riuere, en laquelle y a nombre de Crocodilles tres-grands & mal-faisans : Le pais a esté autrefois tres-abondant en toutes sortes de viures, spécialement en ris & grand nombre de bestail : il estoit bien peuplé, & y auoit en Queda grand abord de marchands, tant de Pegu, Aracan, Bengala, Ierzelin, que de la coste de Coromandel ; mesme de Suratte, & des Portugais residants à Malaca, & mesme de ceux d'Achen : Les subsides y estoient moderez, encore que le Roy pere de celuy d'apresent, & qui fut pris & emmené au Roy d'Achen, il y a environ trois ans, fut vn inligne & perfide tyran : aussi ceux qui restent de Queda disent que Dieu le punit pour ses meschancetez : A la verité ce Royaume à present peut seruir d'un notable exemple de l'irre de Dieu, car environ quatre ans auant qu'il fut subjugué, il y eut vne peste si cruelle, qu'elle emporta plus de la moitié, mesme les deux tiers des habitans ; & dit-on qu'il mourut plus de quarante mille homes. L'année suivante la contagion se mit sur le bestail, & commença par les Elephans du Roy, qui estoient en nombre de quarante, desquels il n'en eschapa vn seul, non plus que du bestail, n'en demeura la huietiemesme partie. La 3. année ils eurent generalement manque de ris & de fructages, ce qui leur apporta vne horrible famine, qui les espuisa de toutes leurs richesses ; L'année suivante le Roy d'Achen, qui ne fait qu'attendre le moyen de piller ses voisins, ne manqua d'y enuoyer vne grosse armée, qui mit le siege deuant Queda, que le Roy soustint l'espace de trois mois, endurant beaucoup de necessité ; mais les siens perdans courage, s'enfuirent où ils peurent, les autres se rendirent ; & luy, se retira avec sa famille dans sa maison qu'il auoit bien fortifiée, & environ 120. hommes avec luy soustindrent encore deux mois ; mais ne pouuant plus tenir, les Achens pestans obstinez de l'auoir, encore que ce fut durant l'hyuer, & qu'ils eussent de l'eau jusques à la ceinture, le Roy d'Achen leur ayant enuoyé dire qu'il les feroit tous fier en deux, s'ils n'amenoient le Roy de Queda, comme il manquoit de viures, il parla avec ceux d'Achen, qui luy promirent merueilles, l'asseurant que leur Roy admiroit sa vaillance, & que l'ayant veu, il le remettroit incontinent en possession de ses terres, & qu'il l'assisteroit : telles belles promesses firent resoudre le vieillard, qui d'ailleurs estoit bleisé, de se mettre à la discretion du Roy d'Achen, contre l'opinion de son fils, qui l'en dissuada tant qu'il peüt ; mais voyant que son pere estoit fermé là, & qu'il faisoit son compte de l'emmener avec le restant de ses enfans, & tous ses tresors, affin d'auoir meilleure composition & reception du Roy d'Achen, il treua moyen de s'enfuir au desceu du Pere, qui se mit incontinent apres entre les mains de l'Orancaye Laxemane ; qui apres auoir fait demolir la ville & le chasteau, emmena aussi ce qu'il peüt d'habitans, qui se monterent environ 7000. Le Roy d'Achen fit du commencement assez bonne reception à celuy de Queda, jusques à ce qu'il eut entièrement tiré ce qu'il auoit ; & voyant qu'il ne luy restoit aucune chose, ny à ses enfans & amis, il le fit mourir, luy reprochant ses meschancetez passées, & tout d'un temps fit expedier aussi les enfans & les principaux captifs, & confina le reste en vn endroit de la ville assez esloigné, auquel par misere & faute de nourriture, ils font la pluspart defaillis, & n'en peut rester à present 500. qui dans de petites cahottes trauillent la moitié de la semaine pour eux, ce qui les entretient tellement quellement : L'autre moitié de la semaine, ils trauillent aux edifices, au labourage des terres du Roy d'Achen, qui ne leur donne aucune nourriture, encore qu'ils trauillent pour luy.

Le 12. d'Octobre j'ay appareillé de cette rade en intention d'aller motiller à l'Oest de la rade d'Achen, pour apprendre si on auroit eu nouvelles de nos Nauires ; & suivant icelles me resoudre de ce que j'aurois affaire. Au sortir de cette rade les marées nous ont porté parmy les Isles de Pulo Botton, qui sont à cinq lieues d'icy, nous a-

uonseu de la peine à nous en parer ; & il a falu laisser tomber l'ancre pour n'approcher trop près d'un rocher qui descouure. Ces Isles sont au nombre de trois, mais accompagnées de beaucoup de petites : elles ne sont habitées, sont couuertes de grands bois, parmi lesquels l'en treuue de propres pour mastter nauires : il y a ancrage par tout, & dās la plus grande Isle en vne couche de sable il y a de bonnes eaux. Au partir de ces Isles nous auons fait route pour terrir en la coste de Sumatra, que nous auons veu le lendemain, pouuans estre esloignez enuiron 50. lieuës de la Rade d'Achen, & iusques au 27. nous auons eu calmes ou vents contraires, & ledit iour la nuit auons approché à deux lieuës de Pulovay, vne des Isles qui fait ladite rade : i'ay fait tout le possible pour la doubler, afin de mouiller l'ancre au Oest de la rade d'Achen, afin de n'estre trop engagé, si d'auanture le Roy d'Achen nous vouloit yfer de quelque supercherie, ce que mes gens craignoient fort, & les principaux de cet équipage me conseilloyent de n'y aller point du tout ; neantmoins ie ne laissay de faire tout le possible pour doubler cette pointe ; mais les marées estans si vehementes, & par fois venant de pesans coups de vent du Oest & Oest Noroest, apres auoir perdu encor 4. iournées & m'y estre obstiné en vain, & voyant que nous estions tombez auant le vent enuiron six lieuës, & qu'estions proche d'une anse de sable à my-chemin de Pedir & Achen, i'y fis surgir, pour attendre le temps ; & sur le soir, il est venu vn Parau à bord de nous, dans lequel y auoit vn homme de la part du Roy d'Achen, qui venoit scauoir d'où nous estions ; car il auoit esté aduertit qu'il y auoit Nauire autour de sa coste, & auoient eu connoissance de nous il y a 15. iours dès que nous terrismes ; aussi aperçûmes nous incontinent beaucoup de feux. Ce personnage m'ayant reconnu, & demandé si ie n'estois pas le Capitaine des François, qui estoient dernièrement à Achen, me dit qu'il estoit enuoyé de la part du Roy, pour scauoir qui i'estois, d'où ie venois, & où ie pretendois aller ; me priant de le depecher, afin d'en faire promptement son rapport. Le luy demanday alors s'il y auoit long-temps qu'il estoit parti d'Achen, cōme le Roy se portoit, quels Nauires il y auoit en la rade, & s'il y auoit force poivre à vendre : il me fit responce que le Roy se portoit bien, & qu'un Pilote Portugais que i'auois pensé acheter, & qui s'estoit depuis fait More, luy auoit donné quelques Medecines, qui luy auoient donné grand alegement ; que depuis peu estoit parti vn Nauire Holandois, & qu'il y restoit encor vn Anglois avec vn petit Nauire François, qui y estoit arriué depuis huit iours : Que pour le poivre il y en auoit bonne partie entre les mains du Roy : ayant entendu la santé du Roy, & qu'il y auoit des François à Achen, cela me mit en quelque doubte, ne pouuant bonnement croire que ce fut aucun des Nauires de nostre Compagnie, veu l'espace de temps que la patache m'a quitté, à qui i'auois donné ordre bien ample & bien exprez de me donner au plustost aduis de leurs nouvelles ; & ie creus que c'estoit quelque amorce pour me faire radier en la rade ordinaire d'Achen, ce qui fut cause que ie luy fis demander s'il estoit bien assuré que ce fussent François ; il me fit responce qu'il ne pouuoit pas bien discerner les Nations blanches ; mais tant y a qu'il estoit bien assuré qu'ils s'estoient aduoüez François, en faisant la reuerence au Roy, & qu'il y estoit présent ; & m'ayant derechef demandé d'où ie venois, ie luy fis dire qu'au partir d'Achen, esperant aller à Bantan par la voye de Ticou ; i'auois rencontré si mauuais temps que deux de mes mats en auoient rompu, tellement que ie fus contraint de relascher & chercher quelque lieu où i'en pussé recouurer, ce que i'auois fait dans vne Isle ; mon Interprete qui est Canarin que i'achetay dernièrement à Achen, n'ayant pas plus d'esprit qu'il luy en faut, luy dit ce que ie luy auois commandé de dire, mais il fit dauantage, car il nomma l'Isle, disant que nous auons esté à Pulo Lancahuy pour nous remaster ; ie fus bien marri qu'il s'estoit tant hasté de parler ; car sachant bien que le Roy seroit mal content de ce que i'auois esté là sans luy en auoir demandé la permission, j'auois dessein de feindre ne scauoir le lieu où i'auois esté, & dire, s'il m'en informoit, que c'estoit vne Isle accompagnée de plusieurs autres, en laquelle ie n'auois trouué aucune personne pour m'en apprendre le nom ; mais voyant qu'il n'y auoit plus de remede, ie continuay de

luy dire que m'y estant remasté, j'en estois party incontinent, & que ie n'y auois fait aucune traite: Il me dit lors qu'il s'estonnoit que ie n'y auois rencontré l'armée du Roy d'Achen; ie fis responce qu'elle n'y estoit iusques alors venue; mais que j'auois entendu qu'elle estoit à Pera; il me demanda si ie ne passerois pas par Achen, ie l'asscuray que ie ne manquerois d'y aller du premier temps; & m'ayant demandé congé, se le vis descendre à terre, & monter aussi-tost à cheual.

Et le lendemain premier de Nouembre j'enuoyay le batteau à terre tant pour acheter quelques rafraichissemens que pour auoir langue de ce qui se passe à Achen; quelque peu apres est venu vn Parau à bord dans lequel y auoit vn homme d'Achen de ma connoissance; ie fus tres-aise de le voir, pour l'auoir reconnu bonne personne; il m'assura qu'il y auoit vn petit Nauire François en la rade, & qui s'aduottoit de moy, & que ceux de dedans estoient de mon esquipage, & que deuant la venue de ce petit Nauire, il en estoit encore venu dans vn Parau, qui s'estoit plaint au Roy de beaucoup d'outrages qu'ils auoient receus des Holandois, & eut autres de les auoir desnuéz de leurs moyens, que le Roy leur auoit fait offre de leur faire donner de l'argent par le Commis Holandois; mesme il me dit qu'il leur auoit deliuré quelque nombre de realles; mais que le Roy auoit retenu le tout, & sembloit s'approprier de si peu qu'ils auoient apporté avec eux; enfin il me dit à l'oreille que le Roy les retenoit contre leur volonté, me priant de ne parler à homme du monde qu'il m'eût aduertit de cela; ie le remerciay de l'aduis, & luy donnay vne piece de toille le priant d'estre porteur d'vn petit mot de lettre à ceux dont il m'auoit parlé; de quoy il s'excusa, disant que ie connoissois assez le Roy d'Achen; que pour luy il ne se mesleroit iamais dans aucunes affaires desquelles le Roy eut connoissance; il m'assura neantmoins qu'il les feroit aduertir dès demain de ma venue. Quelque temps apres nostre batteau retourna: ie demanday ce qu'ils auoient appris à terre, ils me dirent qu'ils disoient auoir en rade trois Nauires Holandois ou Anglois, sans faire mention des François; Qu'ils n'auoient voulu vendre aucun bestail, disans que le tout appartenoit au Roy, qui leur auoit deffendu de le vendre sans son commandement: tout cela me fait grandement doubter, outre que les principaux de cette esquipage me dirent haut & clair qu'il n'est conseillable d'aller à Achen, & ie crains que le Roy sachant que ie suis en ce lieu n'arreste les nostres par de là, affin qu'ils ne me viennent aduertir de ce qui se passe: ce qui m'a fait resoudre d'aller au plus tost à la rade pour rascher de les auoir, ne pouuant les abandonner parmy vne si detestable nation, & encor que j'y preuoy beaucoup de difficultez, mesme que l'on me dépeind de grands perils, ie remettray le tout à la volonté de Dieu, qui m'ayant preserué iusques à present de plusieurs autres, me garde encor s'il luy plaist de celuy-cy, & aura commiseration du reste de ce miserable esquipage.

Le 2. de Nouembre j'ay fait leuer l'ancre & appareillé en intention de louer pour attraper la rade d'Achen, nous auons esté sous voile iusques à cinq heures apres midy, endurant plusieurs grains, qui a force de porter ont fort endommagé nos voiles, spécialement celles de haut, qui estans rompuës, il a fallu laisser tomber l'ancre à la pointe d'vne grande baye, dans laquelle ie pretendois surgir: Et le lendemain voyant que le vent continuoit contraire du Sorouest, ie me suis deliberé de faire nettoyer le Nauire par le fonds, à ce que s'il conuenoit vsér de force pour l'auoir les nostres, ou bien qu'il se falut deffendre si on nous attaquoit, le Nauire se peût mieux manier. Et la releuée preuoyant le Ciel nous menasser du temps qu'il fait pour plusieurs iours, j'ay despesché par terre pour aller à Achen vn de mes rachetez vestu en More pour porter de mes lettres aux nostres, à ce qu'ils trouuassét le moyen de m'aduertir de ce qui se passe en leurs affaires, leur donnant aduis du succez de mon voyage depuis mon partement d'Achen, & autres aduis que ie trouuois pour lors leur estre necessaires, adressant pourtant mes lettres aux François de quelque compagnie qu'ils fussent, ne pouuant encore bonnement m'imaginer que ce fussent des nostres, attendu que j'on me disoit que le Nauire François estoit en la rade avec son equipage, allans & venans à terre

oulli librement, que lors que j'y auois esté, & neantmoins n'enuoyoit son batteau ou quelque Parau pour sçauoir en quel estat nous estions, & nous faire sçauoir aussi le leur: Je promis liberté a celuy-la, s'il leur portoit mes lettres dès le lendemain matin, & m'en rapportoit la réponse vn iour apres: & comme il sçauoit bien les chemins, ie le mis à terre le soir pour marcher la nuit, afin qu'il ne fut veu ny rencontré, n'y ayant que quatre lieuës de ce lieu à Achen. Et le lendemain 4. attendant réponse de mes lettres, j'ay fait nettoyer le Nauire, & comme il estoit à la bande, ayant fait mettre tout le canon d'un bord, nous auons remarqué vn Nauire, qui venoit vent derriere droit sur nous, qu'estimions estre nostre parache, mais approchant, l'auons trouué bien plus grand, & qu'il auoit le paillon Anglois; & comme il auoit toutes voiles hors, il approchoit bien vite: ce qui nous fit promptement remettre le canon en son lieu, ne pouuant rien presumer de bien de ce qu'il nous venoit trouuer en cet endroit, qui est hors de route, & ou peut-estre iamais Nauire n'auoit mouillé l'ancre: approchant environ vn quart de lieuë de nous, il a fait appareiller son batteau, qui est venu à bord apportant monsieur du Parc de l'esquipage du Vice-Admiral; dequoy j'ay esté bien estonné, n'esperant le voir sinon en France; luy ayant demandé d'où il venoit, & quel estoit le Nauire qui l'auoit amené, il me dit qu'il venoit de Bâtan, & que ce Nauire estoit Anglois, du port d'environ 600. tonneaux, amonitionné de 32. pieces de canon, & que monsieur Graué estoit dedans extrêmement malade; que ne m'ayans trouué à Achen s'estoient deliberez de se mettre dans ce Nauire, qui retournoit à Iacarra, pour y trouuer passage. Je demanday lors audit sieur du Parc qu'estoit deuenue le Nauire Vice-Admiral, puis que monsieur Graué estoit dans cet Anglois. Il me conta que depuis nostre separation ils auoient eu de grandes afflictions, spécialement depuis qu'ils n'eurent nouvelles de leur batteau qu'ils auoient enuoyé à Ticou, lequel ils attendirent douze iours estans mouillez en vne Isle fort longue, qu'ils dirent estre vers l'eau à Ticou à vingt lieuës, qu'ils coururent iusques à deux degrez Sud auant que la pouuoit doubler, que les Marées les portoient au Suesuest, avec beau temps de Noroest pour aller à Bantan, lors que monsieur le Teljer premier commis estant malade desira qu'on allât à Ticou pour le porter à terre, ce qu'ils ne peurent faire durant beaucoup de temps, pendant lequel la plus grande partie de l'esquipage demeura tellement affoiblie, qu'ils n'auoient moyen de mener & manouuer leur Nauire, n'y ayant que monsieur Graué & cinq à six personnes debout: Que sur ces entrefaites ils furent rencontrés d'un grand Nauire Holandois nommé le Leyden, du port d'environ douze censtoneaux, d'où estoit maistre Guillaume Scouten, lequel fit mettre toute son amunition hors pour le combattre. Le sieur Graué sçachant en quelle necessité il estoit, delibera d'aller à bord de ce Nauire, pour leur demander secours; ou estant ledit Scouten le fit retenir, & enuoya dans deux siens batteaux soixante hommes avec chacun la cuirasse & le mousquet: ils entrèrent dans le Nauire l'Espérance sans qu'il leur fut fait aucune resistance de ceux de dedans, qui furent bien estonnez quand ceux desquels ils esperoient du secours se faisirent du Nauire comme conquis de bonne guerre, & ne se contentans d'auoir pillé la chambre, traiterent barbaresquement les pauvres malades, qui couchez sur leurs coffres, en estoient jettez de dessus sur le tillac, puis rompans les serrures, emportoient le peu de commoditez qu'ils auoient; enfin au bas du Nauire, se gorgèrent des victuailles auparauant qu'ils ont esté possesseurs du vaisseau. Comme ce pillage se commettoit monsieur Graué demouroit detenu dans le Holandois, auquel on dit qu'il auoit bien fait de venir à bord de leur Nauire, qu'aussi bien on l'eut fait venir de force ou d'amitié, & qu'il estoit pris, & son Nauire à eux, & que si son General y estoit il en seroit de mesme.

Quelques iours apres ils rencontrèrent vn autre Nauire Holandois qui auoit plusieurs malades, ce qui les fit resoudre d'aller en l'Isle de Nassau les mettre à terre. Le sieur Graué pria qu'on mit les siens d'un mesme temps audit lieu, esperant leur faire recouurer santé; ce que les Holandois firent, mais avec tant d'inhumanité, qu'elle

fait croire que cette nation n'a aucune société humaine, conscience ny religion : car ils jettoient les malades du haut en bas dans le batteau comme des pieces de bois, d'autres ne prenoient pas la peine de les mettre dedans, mais les traitnoient dans l'eau avec vn cordage attaché au col; entre lesquels vn ieune homme de Rouën de bonne famille nommé Decko fut traité de la façon, encore que plain de vie, & le menerent ainsi iusques sur les roches du riuage, où il expira, leur reprochant, encore palpitant, leur inligne cruauté. Pendant ce temps le premier commis du Nauire le Leyden nommé de Vuolgue, reconnoissant sa faute, dit à monsieur Graué, qu'il s'estoit trompé, & qu'ayant depuis regardé sa commission, il auoit trouué qu'elle portoit de ne prendre aucun Nauire François, & qu'ainsi ledit sieur pouuoit retourner avec les siens dans son Nauire. Le sieur Graué considerant qu'il n'estoit pas bien asseuré avec eux; mesme qu'il auoit besoin de leur assistance, fit du complaisant, remonstrant qu'il n'auoit esté le premier, qui en autres affaires d'aussi grande consequence se fut abusé; qu'au surplus il le supplioit de l'assister de quelques matelots pour luy aider à conduire son Nauire; ce qu'il luy accorda, moyennant que le sieur Graué promit de ne se souuenir de ce qui s'estoit passé, mesme il en fut signé quelque chose: ainsi ledit de Vuolgue les assista d'hommes, qui le menaçoient tous les iours de le jeter en Mer avec le restant de son equipage, ce qu'ils eussent fait, selon sa croyance, n'eust esté la compagnie de cet autre Nauire nommé le Horne. Quelque temps apres ils rencontrerent trois Nauires Holandois proche de Selibar coste de Sumatra, dont l'un auoit le Pavillon au grand mast comme Admiral, l'autre au materel comme Vice-Admiral: Le sieur Graué fut saluer le Commandeur de ces vaisseaux dans le Nauire Admiral, où il ne fut plustost, que dudit Nauire on tira sur le sien, pour faire amener la baniere de France, qui estoit arborée sur le materel; ce qui fut fait par quelques-vns qu'il enuoya dans son batteau qui la mirent bas. Apres ce beau coup ils partirent ensemble de ce lieu pour Iacatra, où ils arriuerent en Decembre; où estant il fut avec monsieur le Telier premier commis saluer le General des Holandois Iean Pitre Coen, & d'un mesme temps le prierent de les assister de quelques hommes pour aller à Bantan suiuant leur commission. Le General respondit qu'il leur deffendoit d'y aller, toutefois quelque temps apres il leur dit qu'il les assisteroit de ce qu'ils auroient de besoin, & leur donneroit permission d'aller à Bantan, pourueu qu'ils passassent par vn accord qu'il leur proposa, qu'estans à Bantan ils tâcheroient d'auoir le plus de poivre qu'ils pourroient, moyennant vn prix limité, qui n'excedoit deux realles le sac, dont ils seroient obligez d'en distribuer les deux tiers aux Nauires Holandois & Anglois qui seroient en cette rade: ce que lesdits sieurs accorderent, considerans la misere en laquelle ils estoient: & demurerent d'accord qu'ils acheteroient quinze mille sacs de poivre, dont en y auroit 5000. sacs pour eux, 5000. sacs pour les Anglois, & 5000. sacs pour les Holandois. Pendant ce temps arriua la patache que ie leur auois enuoyée avec vingt hommes: Ils furent lors bien marris d'auoir signé cet accord; neantmoins considerans qu'ils estoient desia obligez, & qu'il n'y auoit moyen de s'en desdire, ils se mirent en effect d'accomplir leur promesse, & furent à Bantan sur la fin de Ianuier, où ils furent bien receus du Roy, qui neantmoins ne leur voulut permettre d'achepter du poivre, d'autres que de luy, & le vouloit vendre quatre realles le sac.

Pendant qu'ils estoient sur ce marché, les Holandois contre leur promesse, durant le séjour des nostres à Bantan, enuoyerent des barques esquipées en guerre par diuerses fois en la rade, escharmouchans & poursuiuans les Iauans iusques à la portée du canon de leurs murailles; puis retournoient sur le Nauire l'Espérance; ce qui ne se faisoit sans vne premeditée meschanceté, à ce que ceux de Bantan voyans que le Nauire François receuoit leurs mortels ennemis, ils massacraient ceux qui estoient dans la ville en leur pouuoir: neantmoins ils n'en receurent pour cela plus mauuais traitement du Roy de Bantan, encore qu'ils n'en eussent moins de crainte. Seulement le Pangaran ne voulut rien baïsser du prix par luy proposé; de sorte qu'il sen aduertit.



rent les Holandois, & qu'ils donnaissent response, s'ils en desiroient à ce prix ou non, de quoy ils n'eurent aucune resolution: Quoy voyant ils delibererent d'acheter au prix courant, & charger le Nauires pour s'en retourner en France: pendant que que l'on y travailloit ils receurent lettres du President des Holandois, par lesquelles il mandoit qu'il ne desiroit du poivre au prix qu'ils l'auoient achepté, ils ne laisserent pourtant de leur presenter part de ce qu'ils auoient receu, ce qu'ils ne voulurent: toutefois vn Nauires Anglois en receut quelques cent cinquante sacs qu'il ne paya pas; Le sieur Graué ne receuant argent des Anglois ny des Holandois, & n'ayant assez d'argent pour accomplir la promesse de l'achapt de 15000. sacs qu'il auoit fait avec le Pangaram de Bantan, delayoit, ne sçachant à quoy se resoudre; ioint qu'en ce temps le sieur Telier premier commis vint à deceder: le Roy pressant qu'on prist son poivre qu'il auoit desia fait venir en la maison du sieur Graué, le retira, voyant qu'on ne le paioit point, & qu'il n'y auoit gueres d'apparence qu'il en peût porter beaucoup dauantage, que ce qu'ils auoient receu: Graué le pria pourtant de luy laisser 2000. sacs, ce qu'il ne voulut s'il ne prenoit toute la partie accordée: ainsi n'en pouuant auoir du Roy, ils eurent le restant de leur charge du sieur Limonné, commis pour messieurs de la compagnie de S. Malo à Bantan, qui prit en payement la parache l'Hermitage au prix de 1500. reales, avec quelques marchandises & argent: ainsi du tout chargez ils se mirent en effect de retourner à la patrie: mais 3. Nauires mouillez proche d'eux leur firent commandemēt d'aller à Iacatra, ou estans il leur fut fait autre commandement de décharger de leur Nauires les deux tiers du poivre, qu'ils auoient traité à Bantan, à quoy le sieur Graué respondit qu'il ne pouuoit, attendu que par lettres qu'il leur montroit, ils auoient renoncé à l'accord, disans n'en vouloir au prix qu'il l'auoit achetée. Il n'eut autre response que de luy faire deffense de partir de la rade de Iacatra, qu'il n'eut liuré les deux tiers de son poivre, & à l'instant firent mouiller 7. ou 8. de leurs Nauires à portée de pistolet du Nauires l'Esperance, & lors que le sieur Graué fut à terre ils l'arrestèrent, luy disans qu'il ne retourneroit en son Nauires, qu'ils n'eussent ce qu'ils demandoient, & commencerent à le descharger eux-mêmes, sans que l'equipage du Nauires l'Esperance y mit la main: & fut ce qu'ils commandoient à ceux dudit equipage d'agrandir les escoutilles pour en tirer le poivre plus aisément, & qu'il leur fut respondu que cela ne se pouuoit faire sans démolir le tillac, & qu'ils pouuoient bien tirer le poivre par où il estoit entré, ils repartirent qu'auant peu de temps elles seroient bien plus grandes. Comme le sieur Graué estoit à terre, il protesta de tous despens, dommages & interests contre les Holandois, tant de leur iniustice, que de ce qui luy pourroit arriuer durant son retardement, ou à l'occasion d'iceluy.

Quelque peu apres la nuit estant fort obscure, on vit vn Parau qui venoit d'où estoient mouillez les Nauires Holandois, qui approchant de l'arriere du Nauires y tarda quelque peu de temps, puis en estant esloigné à vne portée de mousquet, vn de ceux de dedans cria en Malaye, que le feu deuoroit le Nauires, & en vn instant quelques-vns qui estoient dans la chambre se sentans estouffez de fumée, crierent au feu, incontinent on accourut, mais il estoit desia si aduacé, qu'il fut impossible de l'empescher de se mettre dās les artifices, desquelles n'y auoit moyen d'aborder; l'equipage des Holandois se mettāt parmy ceux de nôtre equipage, fut occasion qu'ils se jetterent dans le batteau, abandonnans le Nauires. Les vaisseaux des Holandois furent veus incontinent sous voile, ayans ja commencé à deshaller du precedent, qui fit apparemment conoistre l'effect de leur malice, veu que ces Nauires n'auoient voilles en vergue le iour, & vn grand Nauires Anglois nommé le Charles, qui sans doute n'estoit aduertit de cette menée, fut tellement surpris, qu'il ne peût bouger toute la nuit du lieu où il estoit: Vne autre preuue parmy plusieurs autres qui confirme cette verité, est qu'estant rapporté au President de Iacatra par vne sentinelle, qu'il y auoit vn Nauires qui brusloit, il ne s'en leua ny bougea aucunement, disant qu'il sçauoit bien que c'estoit le Nauires François: dauantage le sieur Graué enuoyant le lendemain matin

Les Parais pour sauuer quelque chose du Nauire, les Holandois qui estoient à l'entour les en empêcherent, disans que le tout leur appartenoit; tellement qu'ils ont sauué tout le poivre & mis dans leurs magazins, comme aussi toute l'artillerie, mesme la colite ou corps du Nauire qu'ils ont vendu au son du tambour. Le sieur Graué ainsi desmé de Nauire demanda quelque secours pour esquiper vn Parau afin de me venir trouuer à Achen, ayant entendu que i'y estois encore, ce qui luy fut dilayé: neantmoins on l'enuoya avec 15. ou 16. hommes dont le Capitaine du Bucq estoit l'vn: & luy huit ou dix iours après s'embarqua avec quelques-vns des siens dans la patache de monsieur de Limonney pour s'en venir à Achen: Le Parau y estoit arriué dès la fin d'Aoust, qui fut arresté par le Roy d'Achen avec tout ce qu'ils auoient: La patache n'y estoit arriüée que depuis 4. à 5. iours, dans laquelle le sieur Graué ayant gagné vne dangereuse maladie, voyant que ie n'estois point à Achen, n'y auoit voulu demeurer dauantage: & ayant trouué la commodité de ce nauire Anglois, s'y estoit embarqué pour chercher passage en Iacatra. Comme i'entendois ces mauuaises nouvelles ledit sieur fut apporté ceans extremement malade: ie le fis mettre dans ma chambre ayant vne grosse fièvre; neantmoins il me ratifia à peu près & en fort bons termes le contenu de ce que dessus le Patron Beruile & le Pilote Telier de Dieppe y estans presens avec quelques autres.

Le Vendredy 5. Nouembre i'ay fait leuer l'ancre, pour aller à la rade d'Achen, & la releuée nous auons apperceu deux Nauires, l'vn Holandois & l'autre Anglois, & le mesme qui auoit apporté monsieur Graué: le lendemain ces Nauires ont motillé l'ancre assez vers l'eau de la rade: & pour moy i'ay fait tomber l'ancre entre cinq Nauires Mores qui estoient en cette rade, afin que si le Roy faisoit difficulté de rendre mes gens d'amitié, ie luy peusses faire faire par force: Nous n'y auons guieres esté, que les chappes du Roy ont esté à bord des Nauires, & entr'autres au mien: l'Enucque me dit que le Roy me mandoit, que ie fusses le bien-venu, & qu'il me prioit de descendre à terre: Je dis là dessus que c'estoit chose que ie ne pouuois faire pour ne m'y pouuoit confier, veu qu'il auoit arresté mes gens comme des voleurs, & pris le peu qu'ils auoient sauué d'vn miserable Nauire bruslé: que le Roy au lieu de les consoler les auoit affligés; que c'estoit bien mal reconnoistre le seruice que les François luy auoient par cy-deuant voüé, & moy particulièrement plus que les autres; que luy ayant apporté lettres & presens de la part du Roy de France, & m'ayant fait porteur de la réponse, ç'eust esté la chose ou i'eusses le moins pensé qu'il eut mal traité mes gens de la façon.

Ils me dirent alors tous d'vne voix, que le Roy auoit esté trompé en cela, & auoit esté tres-marry de les auoir pris comme voleurs; mais qu'il auoit creu le rapport qu'on luy auoit fait que c'estoit des Portugais ses ennemis, qui auoient fait rauage le long de ses costes; mais qu'il ne les tint long-temps en cette qualité, & les ayant reconnus estre à moy, leur auoit incontinent donné liberté & fait rendre leur argent: il est vray il ne les auoit voulu laisser aller avec les Holandois & Anglois, disant que c'estoient meschantes gens, qui auoient enuie de ruiner tous les François qui viendroient par deçà, & que s'ils se mettoient dans leurs Nauires, qu'inailliblement ils les jetteroient dans la Mer: Qu'ayant fait amitié avec le Roy de France, il craignoit qu'il ne fut marry qu'il eut remis ses sujets entre les mains de leurs mortels ennemis; & que son intention estoit que le premier Nauire François arriuant en ses terres, il les remettroit entre les mains du Capitaine.

Je repliquay que les François estoient bien aisez à discerner d'avec les Portugais, & que les Holandois & Anglois les connoissoient bien, si d'auanture le Roy ne les connoissoit: que i'estois bien aduertý que le Roy leur auoit fait rendre quelques realles, mais non pas la valeur de 2500. realles en musc, pierreries, bezoard, corail & autres choses: Ils me dirent que le Roy payeroit bien cela. Je dis que ie ne me fierois pourtant à luy, qu'il ne me renuoyast tous mes gens: Ils s'offrirent alors de demeurer tous dans le Nauire pour ma seureté. Je dis que ie ne traittois avec le Roy comme avec vn

ennemy, n'en ayant aucune commission du Roy de France : que lors que tous les miens ieroient à bord, j'irois recevoir ses commandemens, & qu'il ne falloit esperer que y allasse autrement : ils me dirent qu'ils feroient rapport de cela au Roy, & me demanderent le droit de leur chappe : ie les en refusay, disant que ie ne venois trafiquer en ce lieu, & qu'ils ne s'attendissent que ie payasse quatre cens realles d'ancreage pour le Roy, & deux cens pour ceux de l'Alfandegue : comme j'auois entendu qu'il auoit ordonné, que les Nauires payassent lors qu'ils viendroient en la rade, & cela depuis mon portement ; ainsi ils s'en allerent, & monsieur de Lymoney, le sieur André Ioslet Commis pour messieurs de la Compagnie de S. Malo, à qui monsieur Graué auoit vendu la patache, me vint voir, & me ratifia tout ce que le sieur Graué, du Parc, & autres de l'equipage du Nauire l'Esperance m'auoient rapporté des meschancetez & outrages que les Holandois leur auoient fait.

Le Samedi 6. de Nouembre auant le iour, les Nauires Anglois & Holandois ont appareillé pour ne payer la chappe, ce qu'ils n'ont veritablement fait ; mais leurs commis à terre l'ont payée pour eux ; quelque temps apres la chappe est reuenue, avec mes gens, ainsi suiuant ma promesse j'ay descendu à terre avec le sieur de Limoney ; & comme il estoit tard, nous n'auons parlé à l'Orancaye qui nous auoit attendu quelque temps à l'Alfandegue.

Le lundy 8. sont arriuez dix grands Paraus de Ticou chargez de poivre pour le Roy, lequel n'a baissé pour cela, au contraire l'a remonté, & vaut à present 40. realles par la ville, & le Roy a deffendu detecher aux Anglois & Holandois d'acheter que par les mains, & imposé encore quelques subsides, de façon qu'il empire journellement par-deçà.

Le Mardy 9. deux heures auant le iour est decedé monsieur Graué Capitaine du Nauire l'Esperance, il estoit atteint d'une vehemente sievre causée de fâcherie, & a esté enterré à Achen. Ce iour mesme sont arriuez deux Nauires de Mansulipatan, l'un desquels estoit celuy de Peribey, dans lequel j'auois enuoyé Francisco Carnero qui est aussi retourné.

Le Roy m'a enuoyé demander par diuerses fois, j'y allay le 24. à grand peine parce que j'estois tombé malade. Il me fit de grandes complaints de ce que ie ne l'estois venu voir plustost : ie m'excusay sur mon indisposition, joint que j'auois entendu qu'il estoit fâché contre moy ; ce qu'il auoit fait paroistre, quand ils auoient retenu & deualisé mes gens : il me dit qu'il n'auoit point esté fâché contre moy, & que les Holandois & Anglois auoient fait courir des bruits qu'il ne falloit pas croire, & que ces Nations desiroient estre seules par-deçà, & nous en chasser par quelque moyen que ce fut ; que pour le fait de mes gens c'estoient personnes qu'on luy auoit rapporté estre voleurs & rodans le long de ses costes, mais qu'ayant sçeu qu'ils estoient à moy, il les auoit incontinent remis en liberté, & qu'il ne les auoit voulu mettre entre les mains des Holandois & Anglois, sçachant que c'estoient mes ennemis, qui en cette consideration, les pourroient jeter en la Mer, & qu'il craignoit que le Roy de France ne trouuast mauuais, qu'il eut remis ses Sujets entre leurs mains, mesmes ne les auoit voulu laisser aller dans leur Parau, craignant qu'ils ne se perdissent ; qu'il s'estoit résolu de les garder iusques à ce que quelque Nauire François fut arriué ; & moy estant venu le premier il s'estonnoit comme ie ne m'estois fié sur sa parolle de le venir auuistost voir, & que ie n'auois voulu descendre à terre, qu'ils ne fussent premierement à bord de mon Nauire.

Ie respondis qu'ayant sçeu qu'ils auoient esté arrestez & traittez comme ennemis, cela m'auoit donné vn soupçon qu'on luy eut donné quelque faux aduis de moy, ce qui fut cause que ie ne voulus venir la premiere fois ; qu'au surplus ie le remerciois de ce qu'il m'auoit renuoyé mes gens : il me dit lors qu'il leur auoit donné permission de me visiter, mais non d'y demeurer comme ils auoient fait, & que c'estoient gens perdus & abandonnez, & ainsi estans venus à son port ils luy appartenoient.

Ie ne fis réponse à cela, craignant qu'il ne me voulut faire quelque querelle d'Alle-

man, si ie luy repartois comme la raison & la verité le permettoit, & jugeay qu'il me tenoit aussi ce discours, afin que ie ne luy demandasse ce qu'il leur auoit osté: neantmoins ie m'imaginois luy joier auant peu de temps vn tour, dequoy il ne se douteroit point, & qu'il ressentiroit grandement; mais toute la difficulté estoit que Lamonney estoit icy avec la patache que ie ne pouuois emmener, iceluy n'estant de nostre compagnie. Côme le Roy m'apperçeut songeant, il me dit que ie ne me fâchasse point, & qu'à present il me les donnoit, encor que cela m'affligeast qu'il me vouloit obliger de ce qui ne luy appartenoit pas, ie dissimulay le remerciant; puis me tenant diuers discours sur mon voyage, & sur les nouvelles du pais d'où ie venois, il me donna congé, disant qu'il reconnoissoit bien que i'auois esté fort malade, & que ie l'estois encore, dequoy il disoit estre tres-marry, & m'ayant conseillé quelques medecines, que ie luy promis prendre, ie me retiray chez nous bien mal content, qu'il prenoit vn mauuais chemin de rendre le peu de bien que les nostres auoient apporté, qui se montoit pourtant bien près de la valeur de deux mille realles: & ie m'imaginois qu'il estoit bien aisé de donner sur les doigts de ce perfide; mais il falloit qu'il n'y eut point de François par-deçà; ce qui fut cause que ie sollicitay le sieur de Lamonné de se retirer le plus promptement qu'il pourroit d'icy, luy remonstrant la meschanceté de ce Roy, lequel apres m'auoir fait tant de protestations d'amitié, auoit ainsi mal traité ceux qui deuoient estre sous son obeïssance aussi assurez qu'en France, & que si ie ne fusse reuenu, ils estoient demeurez malheureusement esclaués; car il ne les luy eut iamais deliurez, sçachant le peu de forces qu'il auoit, & que i'aurois crainct aussi qu'il ne luy eut jolité vn mauuais tour, si ie ne fusse arriué. Il me dit alors qu'il en auoit quelque doute auant mon arriuée, mais qu'à present il n'y reconnoissoit aucun danger, & qu'il auoit des marchandises à vendre icy, dont il ne se pouuoit si tost defaire.

Après qu'il m'eut fait cette réponse ie pris resolution d'essayer encores, si ie pourrois auoir permission d'aller à Ticou, puis que le peu qu'il me restoit icy à employer, ne se pouuoit faire sans grande perte, à l'occasion des toilles de cotton que i'auois achetez pour Queda, sur lesquelles y auroit à perdre, sçachant que necessairemēt il faudroit que ie m'en defisse, & les marchands d'icy n'estoient ignorans que i'en eusse dauantage; il n'y auoit aucun moyen d'acheter du poivre à l'occasiō que le Roy auoit fait mettre des gardes aux maisons de ceux qui en auoient, & ne donnoit licence à aucun d'en acheter; ainsi ie fus trouuer l'Orancaye Laxemane, auquel ie proposay mon dessein, luy faisant offre d'vn diamant s'il me procuroit cette licence. Il me dit que cela se pourroit faire, pourueu que ie fisse present de quelque beau diamant au Roy, qui pour lors en estoit grandement passionné. Je luy montray lors vn diamant brut pesant enuiron douze grains, dont ie destinois faire present au Roy, & vn autre taillé en taille foible pesant enuiron cinq grains pour luy; il me dit qu'il les montreroit au Roy, mais qu'il doutoit fort que cela ne fut suffisant pour obtenir cette permission, m'assurant au surplus d'y faire son possible. Ces diamans auoient esté apportez par Francisco Carnero, que i'auois retiré de luy sur ce que ie luy auois deliuré pour faire son voyage de France, Mais le lendemain l'Orancaye me les renuoya, m'aduertissant que le Roy en auoit eu depuis peu des Anglois de plus grands, & à fort bon compte, qui auoit esté occasion qu'il n'auoit fait aucune estime des miens, mais que si ie pouuois recouurer quelque chose de rare, que sans doute i'obtiendrois ce que ie desirois: cela me fit en faire recherche, & en achetay deux de Peribey, nouveau venu de Mansulipatan, l'vn pesant 18. grains foible taille en lozange, mais parfaitement beau & mis en ceuvre à son auantage qui me cousta 550. realles, & vn autre d'enuiron 9. grains taillé en pointe qui me cousta 120. realles pour donner à Laxemane. Les ayant en mon pouuoir les luy montray, qui me dit n'estre encor certain que cela le contenteroit, toutefois que ie ne pouuois moins faire que de les presenter moy-mesme, & qu'en son particulier en feroit estime au Roy, ainsi qu'à la premiere commodité ie commençassés moy-mesme à ouuir ce negoce, afin que ie ne creusse qu'il y voulut preté-

dire aucun intereſt particulier, & que ie ne diſſe comme i'auois deſia fait, qu'il me vouloit faire acheter cette permiſſion bien cher. Cela me fit reſoudre d'accompagner le ſieur de Limoney lors qu'il porteroit ſon preſent au Roy, qui ſe monte à la valeur de 600. realles: apres pluheurs diſcours en preſence du ſieur de Limoney, ſis ma requeſte, à ce qu'il me voulut donner permiſſion d'acheter 300. bahars de poivre à Ticou: le Roy me fit reſponſe à l'accouſtumée, qu'il auoit là beaucoup de marchandises, & que ie luy ferois tort à la vente d'icelles, enfin me remit dans 4. ou 5. iours à me donner reſolution là deſſus; cependant ie remarquay que l'Orancaye ne m'y aida gueres, & qu'il n'exalta le preſent que ie luy pretendois faire, comme il m'auoit promis, ny remarquay que le Roy en eut oüy parler, ce qui fut cauſe que ie ne les monſtray pour lors, m'imaginant vn autre moyen, aſſauoir d'employer encore l'orfevre Quilin qui parloit bien plus aſſeurément que l'Orancaye, & faiſoit entendre au Roy ponctuellement mon deſſein: parquoy le lendemain le priay de dire au Roy que i'auois quelques pierreries à luy faire voir, ſans luy dire que ce fut pour vendre ny donner, & que ſ'il trouuoit à propos, il luy pouuoit dire qu'il luy ſembloit que moyennant icelles i'eſperois auoir licence d'aller à Ticou. Je fis cela, m'aſſurant que dès que le Roy ſçauroit que i'auois des diamans il les voudroit voir, & qu'alois ie luy ferois vne nouvelle requeſte, qui aſſaiſonnée d'icelles pierres pourroit eſtre à ſon gouſt.

Et le 29. de ce mois le Roy ne manqua de me mander ſur le ſoir, n'y ayant lors avec luy que quelques orfevres, & le Quilin qui me ſeruoit d'Interprete. Le Roy me demanda auſſi-toſt à voir vn diamant qu'il auoit entendu que i'auois. Je luy monſtray le grand qu'il contempla fort, & me demanda le prix que ie luy voulois vendre. Je luy dis que ie luy en faiſois vn preſent, pourueu qu'il luy pleût me permettre de ſejourner quelque temps à Ticou pour acheter enuiron 300. bahars de poivre: Il me dit que ſi les Holandois luy offroient trente mille realles pour traiter en ce lieu qu'il ne les accepteroit pas, touteſois qu'il m'accordoit d'y ſejourner 20. iours, moyennant que ie luy donnaffe encore vn diamant pareil à celui-là. Je luy dis que ie n'en auois point, n'y en pourrois non plus recouurer: Il me dit que i'en cherchaffe, ie l'aſſeuray auoir fait recherche de ce que i'auois peu trouuer de plus beau pour luy preſenter: Il me demanda de voir celui que i'auois fait voir à l'Orancaye. Je luy mis entre les mains, puis me fit jurer ſi ie n'en auois plus, & ſi ie ne ſçauois perſonne qui en eut vn pareil au grand que ie luy auois preſenté, ie l'aſſeuray que non. Il me dit que ie luy donnerois donc vne piece de canon, ce qu'il accompagna d'vn long diſcours pour m'y faire condeſcendre. Je l'en reſuſay pourtant, luy repartant fort reſpectueuſement ſur pluſieurs faueurs qu'il diſoit m'auoir faites. Il me dit lors que ie luy pouuois bien accorder cette piece, veu que le Roy de France m'en auoit fait deliurer quatre pour luy preſenter. Je luy dis que ceux qui luy auoient fait ce rapport eſtoient d'effrontez menteurs & grands ignorans, leſquels ie luy ſuppliois n'entendre point à mon preiudice, & que ie ne ſuis ſi mal-aduiſé de retenir aucune choſe de ce que le Roy de France luy auroit non ſeulement enuoyé, mais à qui que ce fut, & que ce ſeroit eſtre ennemy de ma vie, que de retenir des preſens que le Roy de France deſtinerait de faire; lequel en eſtant aduertí, ne manqueroit à me faire punir rigoureuſement: Que pour luy faire paroître l'ignorance & menſonge de mes accuſateurs, ie luy prouerois que le Roy de France n'a aucunes pieces de fer, & que tout ſon canon eſt de bronze; qu'au ſurplus ſ'il luy plaiſoit faire comparoiſtre mes accuſateurs en ſa preſence, qu'il verroit que ie leur ferois aduoüer leur menſonge: Je luy dis cela de propos deliberé, eſperant qu'il deüt faire venir ce renegat de ſainte Agathe qui eſt de preſent icy, ayant eſté bien aduertí au precedent qu'il auoit auancé cette menterie, ce miſerable faiſant du pis qu'il pouuoit à ceux de ſa nation, ſ'eſtant fait More huit ou dix iours apres qu'il m'eut quitté à Ticou, n'ayant oſé venir en ce lieu durant que i'y eſtois, & ſçachant que i'en eſtois party y eſtoit venu, & marié avec vne cuiſiniere du Roy, qui luy a donné quelque petite portion de terre pour ſemer du ris, qui n'eſt ſuffiſante le nourrir vn

mois de l'année. Le Roy me dit qu'il croyoit ce que ie disois, m'ayant reconnu véritable en beaucoup d'autres choses, mais que cela n'empescheroit point qu'il n'eut vne de mes pieces de canon, & qu'il en auoit de toutes les nations qui estoient venuës en Achen, horsmis des François, & que ie ne l'en deuois refuser: Je le suppliy ne m'en defournir, veu que i'auois beaucoup d'ennemis, & que ie scauois qu'il y auoit quelques Nauires proche de Ticou. Il me repartit que ie n'eusses aucun doute des Holandois estant à Ticou, & que s'ils me faisoient quelque tort, ils auoient icy leur facturie qui valoit bien la charge de mon Nauire. Voyant qu'il estoit fermé sur cette demande, & qu'il retomboit sur le doute que les quatre pieces de canon luy appartenoient; luy accorday afin de ne rompre ce qui estoit desia si bien encommencé: ainsi il appella l'Orancaye Laxeman auquel il compta ce qui s'estoit passé pour le fait dudit Ticou, & les conditions, à ce qu'il en fit la depesche, qu'il m'assura deliurer en bref: apres cela le Roy me fit plusieurs demandes touchant les affaires du sieur Limonney, s'informant bien particulièrement de ses forces, de la valeur de ce qui estoit dans son Nauire; puis me conseilla de l'emmener quand & moy en France, & que ie ne laissasse avec vn si petit vaisseau à l'abandon de tant d'ennemis, comme estoient les Portugais, les Anglois & Holandois; mesmes que les Mores pourroient attenter sur luy; & qu'il n'y auoit si petit Roytelet dans les Indes, qui ne le surprint avec 80. ou 100. hommes; enfin que c'estoit vne homme perdu, s'il ne se retiroit avec moy: que l'affection qu'il portoit aux François luy faisoit me conseiller cela, m'admonestant, comme son frere, & encore qu'il sceut bien que ledit sieur ne fust sous mon obeyssance, neantmoins que i'en deuois auoir autant de soin comme des miens propres, puis qu'il estoit François: que i'auois fait paroistre l'affection que les Chrestiens ne demeurassent captifs sous le pouuoir des Mahometans, ayant racheté plusieurs Portugais qui ne m'estoient non seulement amis, mais plustost ennemis; qu'à plus forte raison ie deuois procurer que tel accident ne suruint aux sujets de mon Roy qui estoient mes compatriotes, & outre cela de ma connoissance: Apres l'auoir remercié de l'honneur qu'il me faisoit de m'admonester de la sorte, & de l'affection qu'il disoit porter aux François, & loué grandement son conseil, que i'approuuois tres-necessaire au sieur de Limonney ie pris congé, sur ce que la nuit estoit fort aduancée, & le lendemain fus treuuer ledit sieur de Limonney, auquel ie contay tout ce discours.

Le 5. de Decembre ayant enuoyé plusieurs fois chez l'Orancaye pour auoir ma depesche, & voyant que rien ne comparoissoit, i'y fus moy-mesme, qui m'ayant apporté plusieurs excuses, & me remettant encore dans huit ou dix iours, ie fus m'en plaindre au Roy, qui me dit que ie donnasse vn diamant à l'Orancaye, comme s'il auoit esté accordé du commencement. Je reparty qu'à la verité i'auois promis deux diamans que ie luy auois aussi deliurez, & dauantage vne piece de canon. Il m'alla lors ramenteuoir le don que le Roy de France luy en auoit fait encore de trois autres, que cela n'estoit beau ny honeste, que ie faisois des conditions avec luy moyennant ce qui m'auoit esté deliuré pour luy deliurer, qu'il ne me scauoit beaucoup de gré de ce que ie luy auois cy-deuant présenté, veu que rien ne venoit de ma part; & que sans la consideration du Roy de France qui luy auoit enuoyé vn baju de fer & autres armes dequoy il faisoit beaucoup d'estat, il ne m'auoit rendu mes gens qui luy appartenoient, veu qu'abandonnez ils s'estoient sauuez aux terres de son obeyssance, qu'au surplus ie parlasse audit Laxeman pour ma depesche, & qu'aussi-tost qu'elle seroit presté il la feroit sceller. Je fus donc chez l'Orancaye bien picqué, auquel ie fis entendre me repentir de l'auoir employé & prié pour cette affaire qu'il m'auoit trainée en longueur, comme toutes les autres que i'auois eu par deuant luy, & que le Roy m'auoit assure que s'il auoit dressé ma depesche, il l'expediroit incontinent: il me dit lors que ie ne luy disois tout, & qu'il scauoit bien que le Roy m'auoit tenu d'autres discours; que pour luy il estoit honteux de me voir venir si souuent chez luy pour estre depeesché, qu'il n'y auoit nul pouuoir, comme par cy-deuant il m'auoit suffisamment

aduerti que le Roy ne confioit ses lettres ny depeſches à aucun, qu'il auoit ſes eſcriuains dans le Chateau, qu'il leur dictoit luy-mefme ce qu'il auoit enuie d'eſcrire; qu'en ſon particulier il ne pretendoit nul intereſt de moy touchant l'octroy du trafic de Ticou, veu qu'il ne m'y pouuoit aider; que le diamant que le Roy m'auoit ordonné luy deliurer ſeroit incontinent remis en ſes mains, & en ma preſence, ſi i'y uoulois prendre garde; enfin il me confeilloit, puis que ie deſirois ſortir promptement d'icy, de chercher quelque moyenne pierre qui acheueroit indubitablement l'affaire; que le Roy auoit eſté bien aduerti que ie luy retenois quelque canon, dequoy il ne faisoit beaucoup d'eſtat pour en auoir aſſez d'autres, & que ſi i'en auois affaire il m'en aſſiſteroit; que i'en vendiſſe pluſtoſt vne piece pour auoir vn diamant, & que ie fiſſe eſtat de luy auoir donnée; ie me mis en deuoir de luy oſter cette opinion touchant le canon, l'aſſeurant que ie n'en vendrois à quelque prix, ny en donnerois encor moins, en ayant de beſoin; neantmoins conſiderant que ie n'aduancerois rien & que ie perdrois le temps qui me preſſoit, outre la deſpence que ie faiſois, ie luy donnay vn des diamants que le Portugais auoit apporté pezant enuiron ſix grams, le priant de porter quelques paroles au Roy touchant ce qu'il auoit retenu de mes gens, qui me preſſoient de luy faire rendre: que ce ſeroit vne honte pour le Roy d'Achen, quand on entendroit qu'il auroit retenu le peu de bien de ces malheureux qui l'auoient ſauué d'vn triſte embrazement; qu'ils n'auoient aucuns moyens d'achepter quelques eſtoffes & victuailles pour vn ſi long voyage, qu'eſtoit le retour en France, auquel lieu ils donneroient vne tres-mauuiſe reputation au Roy, laquelle ie ne pouuois empêcher de paruenir aux oreilles de ſa Maieſté de France, qui ne l'auroit en telle eſtime que du precedent: il me dit qu'il luy en parleroit, mais que ce ſeroit vne affaire qui traîneroit bien en longueur, & qu'il ne m'aſſeuroit qu'elle reuſſiroit à mon contentement.

Le 8. de Decembre n'entendant parler dauantage de ma depeſche pour Ticou, ie voulus donner occaſion à l'Orancaye de parler, & ſur cela demander mon congé & ma lettre: ie fis donc pour ce ſujet mettre à flot le Parau dans lequel eſtoit venue le Capitaine du Buc, il n'y fut pas pluſtoſt que l'Orancaye m'enuoya deffendre de l'enleuer. Je le fus trouuer à l'Alfandegue, & luy demanday l'occaſion pourquoy il me deffendoit d'enleuer vne choſe qui m'appartenoit, mes gens l'ayans achetée à Iacatra; il me dit qu'il falloit le demander au Roy; à cela ie luy repartis qu'il le demanda donc, puis qu'aucun des Interpretes n'en uouloit ouuir la bouche, & que lors que i'en parlois ils demeuroient muets comme poiſſons, il me promiſt qu'il en parleroit, & que le lendemain ie fuſſe voir le Roy, ce que ie fis: il eſtoit lors fort en colere ou bien le faisoit paroître; il auoit fait eſtropier deux de ſes principaux Enuques, ainſi mon Interprete n'osa parler du Parau, encor moins de ce que le Roy retenoit de mes gens, neantmoins ie luy fis demander ma lettre, qu'il me remiſt encor au lendemain, m'aduertiſſant que ie laiſſaſſe Houppeuille avec le ſieur de Limonnay, autrement que cette lettre n'auoit aucun effet, à l'occaſion qu'il auoit encore quelques ouurages à faire acheuer: ie luy dis que ie n'eſtois certain ſi Houppeuille voudroit demeurer avec le ſieur de Limonnay; toutefois que ſi en auoit la volonté, ie ne l'empêcherois pas. Et le lendemain eſtant retourné au chateau il m'a deliuré la lettre, qui chante qu'il me donne liberté de trafiquer à Ticou l'eſpace de vingt iours, enioignant au Roy & au Pangoulou Lima ou Gouverneur dudit lieu de m'aſſiſter en cette Traitte, à ce que ie puiſſe en bref employer mon argent & marchandises en poivre, dequoy ils me feront payer les droicts accouſtumez, ne me permettant cette traitte plus auant que le terme expiré & à moy accordé: il m'aſſeura derechef que ſi i'emmenois Houppeuille orfevre, qu'elle me ſeroit inutile: ie luy fis reſponſe que ie ne pouuois forcer les François de demeurer contre leur volonté par deçà: il me dit que ie ne les y laiſſerois pas, mais avec le ſieur de Limonney; & comme ils n'auoient laiſſé entrer mon Interprete, ie ne repartis dauantage là deſſus; & m'adreſſant au Sabandar qui m'auoit fait entendre ce que deſſus, ie luy dis que mes gens m'importunoient de deman-

der au Roy ce qu'il leur retenoit, que ie le suppliois de me declarer sa volonté là dessus: le Sabandar me repartit que ie ne parlasse pas de cela, & que ce qui estoit passé ne fut ramenteu: le luy dis qu'il fit entendre ce que ie disois au Roy, qu'ayant sçeu sa volonté ie serois content. Le Sabandar me changeant de discours, & me demandant quelques droits qui luy estoient deubs & à ceux de l'Alfandegue pour quelques marchandises que j'auois acheptées pour reuendre à Ticou, & luy ayant reparti que ie ne luy debuois rien; sur cela contestans assez haut, le Roy voulant sçauoir ce que c'estoit, le Sabandar parla assez long-temps en langage d'Achen; puis le Roy me dit qu'il conuenoit payer son Alfandegue: ie luy dis que ie payerois comme les Holandois & Anglois, & sur cela pris congé, voyant bien que ie n'estois en train d'auoir raison de cela, qu'au contraire ils me suscitoient tousiours quelque nouuel embarras pour m'empescher de demander ce qui auoit esté osté aux nostres.

Le 12. ayant esté fait conuenir deuant l'Orancaye Laxeman en l'Alfandegue sur le payement des droits de quelques marchandises enleuées d'Achen que ie ne pretendois payer, puis que c'estoit pour reuendre aux terres mesmes du Roy d'Achen: j'ay esté condamné de les payer par Laxeman, lequel m'a aussi demandé 40. realles qu'il auoit prestées au Capitaine du Bucq & autres en leur extrême necessité; à quoy ie respondis estre tout prest de les payer, pourueu que le Roy me fit satisfaction de la valeur de 3000. realles qu'il auoit prins d'eux, sans comprendre le Parau; il me dit que ce qu'il demandoit n'auoit rien de commun avec le Roy, & que si le Roy auoit quelque chose à eux que ie luy demandasse: ie dis que ie ne demandois autre chose, mais qu'il m'en donnast le moyen: Il me demanda si ie voulois encore tarder cette nuit, & que nous irions ensemble, ce que ie luy accorday; & le lendemain ie le fus trouuer de bon matin chez luy, & de-là fus au chasteau, ou attendant assez long-temps, l'Orancaye m'enuoya dire que c'estoit peine perduë de demander cela au Roy pour estre chose qui luy appartenoit, estant le bien de personnes qui s'estoient sauuez en sa coste, & qu'il m'auoit fait grande faueur de m'auoir redonné les hommes qui luy appartenoient aussi, que ie ne pretendisses autre chose; que si j'auois enuie de parler à luy que ie pouuois entrer, mais de me mettre sur cette demande, ce seroit peine perduë; comme j'entendis cela, ie me retiray en la maison du sieur Limonney, & la releuée à bord emmenant tous ceux de mon esquipage avec moy.

Le 16. de Decembre nous auons leuë les ancrs & appareillé de cette rade, auons eu de la peine à doubler cette pointe d'Achen; mais l'ayant passée nous auons eu assez beau temps, qui nous a conduit avec diuers vents en la rade de Ticou le dernier iour de cette année, auquel lieu nous sommes ancrez à deux amares entre l'Islet & la ville.

Le premier iour de cette année mil six cent vingt & deux j'ay descendu à terre & montré la lettre du Roy d'Achen qui a esté receuë de ceux de l'Isle avec grand honneur, & l'ont leuë publiquement: elle portoit qu'ils ne me donnassent seiour en traite que quinze iours, lesquels passez ils ne me permissent aucun traffic: ils s'estonnerent de si peu de seiour, & me dirent qu'il estoit bien difficile de pouuoir rien faire en si peu de temps, à l'occasion qu'il y auoit peu de poiure par la ville: mais que dans vn mois il y en auoit de nouveau: ie leur dis qu'il ne m'en estoit besoin que de 300. bahars & que le Roy m'auoit asseuré qu'en quatre ou cinq iours ie les auois, ce qui ne m'auoit fait requerir d'auoir la licence pour beaucoup de temps; qu'il me l'auoit octroyée pourtant pour vingt iours; encore qu'il n'y en eut fait mettre que quinze, de quoy j'estois estonné; que j'estois pourtant bien asseuré qu'il ne se soucioit beaucoup que j'y tardasse dauantage, & qu'il auoit fait cela à l'occasion des Anglois & Holandois qui luy demandoient la mesme permission, laquelle il leur vouloit vendre bien cher: ainsi il fut resolu que le temps ne commenceroit à courir que du iour que ie serois prix de mes marchandises, ce qui n'a pû estre plustost fait que le quatorzième de ce mois, tant à l'occasion de huit iours entiers qu'il a fait tres mauuais temps, que pour n'en pouuoir bien tomber d'accord; lequel en fin a esté conclud, le poiure me



reuenant à enuiron 25. realles, comptant les frais qu'il m'a conuenu faire à Achen pour auoir la permission & autres presens par-deçà; & le 27. j'ay acheué ma Traicte qui a consisté en 400. bahars de poivre enuiron, ainsi ie me suis préparé pour le retour. Le dernier de ce mois de Ianuier nous estions tout prests de faire voile, & il a passé par icy vn Nauire Anglois; le Capitaine nommé Maistre Man que j'auois veu à Achen, me dit auoir entendu que les Holandois s'apprestoient de donner vn assaut à la ville de Bantan.

Le mardy 1. iour de Feurier nous auons appareillé de cette rade de Ticou au point du iour, pour retourner en la Patrie, ayant 75. personnes dans ce Nauire tous en santé, & victuailles pour les nourrir neuf mois, prians Dieu nous faire la grace de retourner avec la mesme santé, afin de pouuoir rapporter quelques restes de ce malheureux voyage. Ayant obmis de mettre par memoire ce que j'ay remarqué durant mon séjour en cette Isle, spécialement touchant les forces, richesses & gouuernement du Roy d'Achen, auant que de perdre la veüe de cette terre, j'en toucheray icy quelques particularitez.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

L'Isle de Sumatra est plus grande que l'Angleterre & l'Escoffe jointes ensemble; elle s'estend depuis la pointe d'Achen qui est par les cinq degrez & demy Nord, iusques au destroit de Sunda par les cinq degrez & demy Sud qui sont vnze degrez: l'Isle gisant Suest & Noroest seroit enuiron trois cent lieuës Françoises qu'elle auoit de longueur; elle est quelque peu plus large du costé du Sud que du Nord; & peut auoir l'vn portant l'autre septante lieuës de large: dans le pays il y a des montagnes tres-hautes & proche de la Mer pour la plus grande partie, elle est basse; là où ne manque de beaux pasturages & bonne terre pour semer le ris & porter tous autres fruiëts que les Indes produisent; elle est arrouzée de plusieurs belles riuieres, quelques vnes bien grandes, comme celles de Cinquel, Barros, Daya, Achen, Pedir, Iambi, Andripoura, outre plusieurs moyennes & petites, & vne infinité de ruisseaux; ce qui rend la terre humide, & en quelques lieux marecageuse, & couuerte de grands arbres qui ne perdent iamais leur verdure, outre qu'elle est fort sujette aux pluës, l'Equinoxial la couppant droit par le milieu; l'air y est mal sain pour les estrangers, principalement aux endroits qui sont proches de la ligne, comme Ticou, Passleman, & autres circonuoisins: Les habitans d'Achen mesme apprehendent d'y demeurer, spécialement durant le fort des pluës, qui commencent au mois de Iuin, & acheuent en Octobre; pendant lequel temps les vents d'Oest regnent en cette coste, qui s'y rompent avec de grands tourbillons, pluës, tempestes, & calmes, qui viennent tout à coup, pendant lesquels l'air n'estant agité, & la terre estant abreuuée des pluës iournalieres, le Soleil dardant ses rayons sur icelle perpendiculairement, attire des vapeurs tres-puantes, qui respirées par ceux qui n'y sont pas accoustumés, leur causent des fièvres pestilentiellees, qui les emportent en deux ou trois iours; ou bien laissent des enfleures comme hydropisies, lesquelles sont bien difficiles à déraciner, & qui causent de grandes douleurs.

La ville d'Achen estant située en la pointe du Nord, est en meilleure temperature; son assiette est sur vne riuere grosse comme la Somme en Picardie, esloignée du riuage de la Mer enuiron demie lieuë, au milieu d'une grande vallée, qui a bien six lieuës de large; la terre y est tres-bonne, capable de produire toutes sortes de grains & fruiëtages; ils n'y sement que du ris, qui est leur principale nourriture avec les cocos dont il y a vn grand nombre, non seulement aux enuiron d'Achen, mais par toute l'Isle; elle abonde en arbres fruiëtiers, qui en leurs saisons en rapportent de toutes les sortes qui naissent aux Indes, & n'y a mois de l'année qu'il n'y en ait quelques-uns en maturité, outre les bananes ou platanes, qui ne manquent iamais. Ils ne sement point de legumes & peu d'herbes potageres; il y a de tres-beaux pasturages où se nourrit quantité de Buffles, qui leur seruent à labourer la terre, traîner & char-

rien nombre de bœufs & de cabrites & beaucoup de chevaux, mais de petite taille, les moutons ny profitent point, les poulles & canards n'y manquent pas; les Payfans en nourrissent grand nombre pour vendre les œufs; il s'y void quelques gibiers & beaucoup de chasse, veu que dans les campagnes & pasturages, mesme dans les hayes des maisons, il y a vn nombre infiny de Sangliers, qui ne sont si grands ny si furieux qu'en France; mais les Cerfs surpassent les nostres, comme aussi le Dain: Il y a quelques lievres mais ils y sont rares, comme aussi les Chevreuils; dans les bois & au pied des montagnes se void beaucoup d'Elephants sauvages, & sur les montagnes & colines qui ne sont habitées, nombre de Tigres, quelques Adyades, ou Rinoceros, Buffles Sauvages, Port-Espys, Civetes, Chats sauvages, Singes, Monnaux, Couleuvres, gros Lezards, & dans quelques riuieres le Crocodrille; en celuy d'Achen il y en a quelques vns & est assez poisonneuse; mais la Mer l'est grandement, & feroient bonne pesche s'ils en prenoient la peine: neantmoins s'il ne fait mauuaistemps on n'en manque guieres; ainsi en est-il pour la plus part de l'Isle, de laquelle le Roy d'Achen possede la moitié & qui est la meilleure. Depuis Achen allant le long de la coste du Leuant se trouue Pedir, qui est à 12. lieues d'Achen, & aussi grande & peuplée: puis Pacem & Deli. Du costé du Oest ou Ponant, à 12. lieues d'Achen est Daya qui est encore vne bonne ville: Labo, Cinquel, Barros, Bataham, Passamam, Ticou, Priamam, & Padang, conquise depuis peu. L'autre moitié est possedée de cinq ou six Roys, lesquels tous ensemble ne sont à beaucoup prez si puissants que celuy d'Achen, encore qu'ils possedent de bonnes terres.

Du Leuant proche de l'Equinoxial est vn Roytelet d'vne place nommée Andrigri; plus auant est celuy de lamby le plus riche de tous; puis celuy de Palimbam. Du costé du Ponant apres Padang suit le Royaume de Manimcabo; puis celuy d'Andripoura: le reste de la coste iusques au destroit de Sonda est inhabité, pour estre tout couuert de bois & peu de plat pays. La coste qui est dans le destroit, ou partie d'icelle est sous l'obeyffance du Roy de Bantan. Voyla tout le circuit de l'Isle de Summatra, qui est par tous ces lieux raisonnablement peuplée, ces peuples sont Malais; tellement que parlant celangage, on est entendu de grands & de petits: Mais le dedans de l'Isle est habité des naturels, qui ont leur langage tres-differét du Malais; ils sont sous l'obeyffance de plusieurs Roys, specialement du costé d'Achen; lesquels d'ordinaire se font la guerre les vns aux autres; il y en a pourtant vn résidét entre Ticou & Manimcabo, qui est plus puissant que tous les autres ensemble, & qui possede de grandes richesses, ayant en son pouuoir la plus grande partie des lieux où se rencontre l'or de cette Isle, qui est en grand nombre; que s'ils auoient l'inuention de faire des mines, sans doute ils se trouueroient bien riches; car ce qu'ils recueillent n'est que par les rauines des pluyes & quelques petites fosses, qu'ils creusent aux lieux ou se deschargēt les aualasses, afin de l'arrester en vn lieu, ils le traittent avec ceux de Manimcabo, qui leur sont plus familiers, pour du ris, armes, & toilles de coton, cōme aussi avec ceux de Priamam pour du poivre, du sel, de l'acier de Mansulipatan, & toilles de Suratte: ils ont peu de familiarité avec ceux de Ticou, non plus qu'avec les autres; peu de descentes en la mer & ne nauigent point: toutefois entre Batahā & Passamam ils habitent ce riuage, & les ay entendus en cēt endroit faisans grand bruit; mais ie n'en ay veu aucun: ils ne traittent point avec les estrangers, & s'ils les peuuent attraper à leur aduantage, ils les massacrent, puis les mangent, comme ils font leurs ennemis; & entr'eux se faisant la guerre, ils ne mettent personne à rançon, mais deuorent la chair de leurs semblables toute crüe, avec du poivre & du sel; de quoy ils ne sont iamais desgarnis; ils n'ont aucune Religion: neantmoins, ils ont quelque Police entr'eux touchant le Mariage, la Justice & le deuoir vers leurs Roys, qu'ils obseruent intiolablement.

Du long de cette coste de la bande du Ponant, il y a beaucoup d'Isles, quelques vnes grâdes qui sont vers la Mer 18. ou 20. lieues, & les petites à 3. ou 4. lieues, qui

n'appartiennent à pas vn des Roys, cy-dessus denommez, celles qui sont habitées, sont de la mesme race des anciens Originaires, qui n'ont esté chassés des Malays, soit pour auoir trouué assez de place en la grande Isle, ou que les petites ne leur estoient pas propres. De la bande du Sud enuiron les cinq degrez, est l'Isle d'Enganno, habitée de tres-pernicieux Sauuages, qui ne prennent personne à mercy; & qui que ce soit qui aborde en leur riuage soit blanc soit noir, est par eux massacré: ils ont des canots avec lesquels ils vont en pescherie; ils vont tous nuds, portans longue cheueleure; ils ont pour armes des arcs & des fleches. Suit apres vne longue Isle, qui est par les trois degrez & demy; elle peut auoir quatorze à quinze lieues de long; elle n'est pas habitée; les Holandois la nomment Isle de Nassau: A quatre à cinq lieues de là en filiere, tirant vers l'Equinoxial, il y en a vne autre encore inhabitée, qui peut auoir sept ou huit lieues de long: apres celle-là est vne grande Isle nommée Mantabey, qui a bien vingt lieues de long; elle est à vn degré & demy de la ligne; elle est habitée, les habitans sont vestus, & traffiquent avec ceux de Ticou, encore qu'ils ayent vn langage particulier. Ce fut en cette Isle ou territ le Nauire l'Esperance, que ceux de dedans croyoient estre terre ferme, d'où tout leur malheur proceda. Sous l'Equinoxial il s'en rencontre vingt ou vingt-cinq tant grandes que petites, quelques-vnes habitées de semblables personnes, d'autres non; nous mouillastes l'ancre entre celles-là. Apres se trouue Pulo Nyas Isle longue de quinze à seize lieues: elle est par les deux degrez Nord de la ligne, & est beaucoup peuplée, & de personnes qui ne font mal, si on ne leur en fait: il traffiquent avec les estrangers, & vendent leurs enfans & esclaves à qui les veut acheter: ils traffiquent avec ceux de Barros. Iusques par les trois degrez & demy Nord, il se treuve encore d'autres Isles inhabitées, & parmy toutes ces Isles il s'en rencontre tousiours quelques vnes, qui n'ont d'autres arbres que des palmiers qui portent les cocos, dont elles sont entierement couuertes, & ou les habitans des villes maritimes en vont charger avec leurs Nauires pour faire des huiles, ou les font sur le lieu mesme. Les autres sont couuertes de bois tres-hauts, differens de ceux de l'Europe. Pour reuenir à la grãde Isle de Sumatra, ie specifieray en bref ce qu'elle produit: & laissant ce que possede le Roy d'Achen pour le dernier, ie commenceray par le Royaume d'Andrigri qui a assez bon nombre de poivre, mais fort menu: l'or y est à meilleur marché qu'en aucun autre endroit possédé par les Malais; celuy de Iambi a beaucoup de poivre & meilleur que celuy d'Andrigri; les Anglois & Holandois y ont facturie, comme aussi les Portugais de Malaca; il faut ramer 50. ou 60. lieues par la riuere auant que de paruenir à la ville, qui est mal saine; il y a grand trafic d'or, qu'ils ont avec ceux de Manimcabo, mesmes avec les Montagnars ou originaires de la terre. Le Royaume de Palimban abonde en ris & en bestail: le pays que tient le Roy de Bantan en la coste de Sumatra est beau & bon, fertile en ris & fruitages: il y a fort peu de poivre, & qui n'est d'aucune consideration. Andripoura est situé sur vne riuere assez roide, enuiron par les 3. degrez & demy Sud de l'Equinoxial; il s'y recoouue toutes les années enuiron la charge de deux Nauires de poivre pareil à celuy de Iambi; il y a aussi quelque trafic d'or qu'ils ont avec ceux de Manimcabo. Suit apres le royaume de Manimcabo, qui s'estend dãs les terres: il a quelques rades le long de la Mer, entre autres vne nommée Cortatenga, ou les Anglois & Holandois vont souuent: il y a quelque peu de poivre & quantité d'or; mais comme il est traitté par diuerses nations, il n'est qu'à 30. ou 35. pour cent meilleur marché qu'en France; ils le vendent par taels: vn tael & demy font deux onces escharfes: il est en grenaille & petits morceaux; & n'en font que fort peu de lingots. L'or est enuiron du mesme titre que l'écu de France; il y en a de plus fin, mais il n'est pas si bon que le ducat du Caire, qu'ils cõptent icy à dix matiles, & le meilleur d'icy à 9 & demy, & celuy que ie cõpare à l'écu de France à 9 matiles. Pour ce que possede le Roy d'Achen, le territoire de sa principale ville n'est suffisamment cultiué pour la nourriture des habitans; tellement que bone partie du ris vient de dehors: autrefois y a eu grãd nombre de poivre, mais vn certain Roy voyãt que ceux d'Achẽ ne s'amusoient à autre chose, & quittoient le labourage de la terre; de sorte que

toutes les années il y avoit grande cherté de viures, fit tout abatre, à present il n'y en peut avoir cinq cens bahars tous les ans, encore est-il bien menu.

A six lieues d'Achen tirant vers Pedir il y a vne haute montagne faite en pic, d'où se tire grand nombre de souffre, comme aussi en vne des Isles qui fait la rade d'Achen, nommée Pulo-vay, qui fournit quasi toute l'Inde pour faire de la poudre. Le territoire de Pedir rapporte grand nombre de ris, & est nommé le grenier d'Achen. Les paisans ménagent assez bone partie de soye, de quoy se font divers ouvrages à Achen, tres-requis par tout l'Isle de Sumatra: ceux de la coste de Coromandel enleuent le reste en esclere: elle n'est pas blanche comme celle de la Chine, ny si fine, ny si bien accommodée: celle-cy est jaune & dure, & neantmoins ils en font d'assez beaux tafetas. De Pacem jusques à Dely il y a diverses places bien fournies de ce qui est nécessaire pour la vie humaine, & en aident leurs voisins: A Deli il y a vne source d'huile qui ils tiennent inextinguible, quand elle est vne fois allumée, & brûlle sur la Mer: le Roy d'Achen mit le feu avec cet huile à deux Galions Portugais, avec lesquels il eut combat il y a huit ou dix ans proche de Malaca. Daya est aussi abondant en ris & bestail: A Cinquel se recueille tous les ans bon nombre de Camphre soigneusement recueilly de ceux de Suratte & de la coste de Coromandel; ils l'acheteent 15 & 16. realles le Catti de 28. onces. Barros est vne belle place située sur vne grosse rivièrè enuiron vne lieuë dans le païs, sur vne grande campagne toute cultiuée: ils font beaucoup de Benjoin qui en porte le nom, & est connu par toutes les Isles; le plus blanc est le plus estimé: ils n'ont autre monnoye que cette drogue, de laquelle ils se seruent au marché pour acheter quelque chose que ce soit: ils recueillent aussi beaucoup de Camphre, comme aussi font ceux de Bataham, qui est estimé le meilleur, mais en petite quantité.

Passaman est le commencement des poivriers, situé au pied d'une tres-haute montagne que l'on voit de trente lieuës, le ciel estant serain; le poivre y est beau & gros. A sept lieuës de-là est Ticou, qui en est encore plus abondant, & ces places ne se voyent gueres sans poivre tous les mois: Priaman est bien peuplé, le séjour en est plus agreable qu'à Ticou, & l'air meilleur & plus abondant en toutes sortes de viures: Il n'y a pas tant de poivre comme à Ticou ou Passaman: ils ont plus grand trafic d'or avec ceux de Mannucabo: les Holandois y ont eu long-temps facturie, & depuis vn an en çà le Roy les en a fait sortir. Padang a bien peu de poivre, mais assez bonne traite d'or, & a vne belle rivièrè ou de grands nauires se pourroient retirer & mettre à l'abri, comme dans vn port. Toutes ces terres sont bien peuplées & cultiuées jusques au pied des montagnes, & s'y trouue des personnes assez riches tant naturels qu'estrangers, qui viuent assez heureusement, n'approchant point d'Achen, les habitans de laquelle l'estime mal-heureux, au regard de ceux qui sont esloignez de la demeure du Roy, qui leur est vn terrible caueson; ce qu'ils meritent bien pour estre vn meschant peuple, & beaucoup pire que les habitans de Ticou & de Priaman, & autres places le long de cette coste; pour estre orgueilleux, enuieux, sans foy ne conscience, spécialement à l'endroit des Chrestiens; ils sont traitres, larrons, & empoisonneurs, s'estimans bien plus habiles que leurs voisins; voire mesme ils estiment toutes les autres nations brutales à l'egal d'eux; ils sont superbes en habits, & le seroient en maisons, esclaves, & autres choses, n'estoit que le Roy les en empesche: ils parlent bien leur langage, & plusieurs d'entr'eux font profession de bien dire, & en sont estimez en leurs discours: ils sont copieux en similitudes, qu'ils adaptent assez bien; mais pour estre trop frequentes, elles seroient treuues impertinentes en vn autre païs: Ils composent quelques poësies, qu'ils mettent d'ordinaire sur quelque chant: Ils s'addonnent à bien escrire, comme aussi d'apprendre l'Aritmetique selon l'usage des Arabes, qui differe peu de la nostre: Il se treuve parmy eux d'assez bons artisans, spécialement pour les baltimens des galeres; il y a de bons forgerons, qui font tous ouvrages de fer, tant grosses œuures, que couteaux, cris, fers de picque, & autres armes; & difficilement seroit-on mieux ailleurs; mais ils ne travaillent avec tant de

facilité & promptitude que les Européens : Il y a des fondeurs d'artillerie, ils fondent aussi diuers ustencilles de cuiure, comme chandeliers, lampes, ballins : ils ont aussi le tour assez en vſage tant en cuiure qu'en bois. Le Roy parmy trois cens orſevres qu'il a dans son chasteau en a d'assez passables, comme aussi de diuerses sortes d'autres artificiers. Depuis le regne de ce Prince ceux d'Achen ont acquis la reputation d'estre les meilleurs soldats des Indes, principalement par terre, ils sont de grande fatigue, & remueurs de terre, comme il a patu au ſiege de Quèda, & particulièrement en celuy de Deli, qui est vne tres-forte place, & qui estoit deffenduë par vn personnage, qui auoit beaucoup de reputation acquise par sa valeur, en sorte que les Portugais en faisoient grande estime, & le Gouverneur de Malaca l'ayant esté voir, & reconnu comme il auoit fortifié cette place, dit à ceux qui l'accompagnoient, qu'il croyoit que le Roy d'Achen viendroit plustost à bout de Malaca que non pas de Deli; toutefois le Roy y estant en personne l'en rendit maistre en bien peu de temps, par le moyen des grandes tranchées qu'il fit faire, pouſſans tellemēt la terre deuant eux, qu'avec peu de perte & nonobstant l'assistance & conseil des Portugais, qui estoient joints avec ceux de Deli, elle fut emportée en moins de six semaines : ils sont extrêmement sobres, & se passent à peu de chose : ils n'ont gueres d'autre nourriture que le ris : ceux qui sont riches y joindront quelque morceau de poisson, avec quelques herbages ; & il faut que ce soit vn grand Seigneur, s'il a vne poule rostie sur les charbons, ou boiillie, pour toute la iournée : aussi disent-ils que s'il y auoit deux mille Chrestiens en leur pais, qu'il seroit en bref espuisé de bœufs & de volailles : ils sont tous Mahometans de Religion, & feignent en estre grands obseruateurs : neantmoins on peut facilement remarquer qu'ils sont aussi grands hypocrites & dissimulez, particulièrement en l'affection qu'ils font paroistre porter à leur Roy, à qui ils desireroient auoir mangé le cœur : ils le redoubtent tellement, que s'imaginans que quelqu'un leur porte enuie, encores que l'autre ne songe point à eux, & craignant quelque rapport de leurs mauvaises actions vers le Roy, par celuy qu'ils doutent ne les affectionner, pour le preuenir ils l'accuseront de chose où il n'aura iamais pensé ; ce qui est cause en partie que ce Prince est cruel ; car ayant la teste rompuë de si frequentes accusations, il s'imagine qu'il y a plus de conspirateurs contre luy qu'il n'y en a : & la meschanceté de ce peuple est telle, que l'on void souuent le frere accuser le frere, le fils son pere, & quand on leur reproche vne telle inhumanité, & qu'on les accuse de mauuaise conscience, ils disent que Dieu est loin, mais que le Roy est proche.

Suiuuant la loy de Mahomet ils espouſent tant de femmes qu'ils veulent ou peuuent nourrir, l'une desquelles neantmoins est tenuë pour principale, & ses enfans sont heritiers legitimes : ils ne laissent voir ny sortir leurs femmes, mais bien leurs esclaves & quelques concubines. Le mary prenāt sa femme ieune, d'ordinaire elle luy couſte à auoir de ses parens, & si il faut qu'il luy assigne dotiaire sur son bien. Que si vne femme a quelque bien de son propre, elle le met entre les mains de son mary, duquel elle tire cedula par la main de la Iustice, pour luy pouuoir redemander, si d'auanture ils font mauuais ménage, & qu'ils se séparēt. Que si le mary decede le premier, la cedula outre le dot qu'il luy aura accordé en la prenant en mariage, sera le premier pris sur le bien du deffunēt, au prejudice de tous creantiers. La femme mourant la premiere, le mary herite de ce que la femme luy aura apporté : Ils se peuuent separer lors qu'il l'en prend volonté, mais il faut que ce soit d'accord de partie : car si le mary le veut, & que la femme ne le veuille pas, le mary demeure obligé pour le dot, & il faut qu'il luy en fasse rente nouvelle : aussi la femme ne se peut remarier, & sont contraincts de demeurer ensemble, encores qu'ils ne se communiquent. Ce leur est vne chose bien nouvelle, quand ils entendent dire qu'en Chrestienté la femme apporte vne notable somme à l'homme, & en trouuent la coustume bonne ; maistres-mauuaise de n'en pouuoir auoir qu'une, sans moyen de se démarier, accord de partie ou non, & tiennent cette loy irraisonnable.

Dans Achen les grandes vsures sont deffenduës, & ne sont pareilles à celle de Ban-



ran, ou on donnoit 5. pour cent par mois & sur gages icy ils ne passent douze pour cent par an, & sans gages. Le debteur ne payant, le creancier le fait venir en Iustice, là où son fait ayant esté iustificament reconnu, & que la dette est creée legitiment, il est condamné de payer & ce dans peu de temps. S'il ne satisfait selon l'ordonnance du Iuge, on le fait venir la seconde fois: on luy demande l'occasion du manque, & sans prendre aucune excuse on le condamne de satisfaire à l'instant, s'il ne le fait, on luy attache les mains derriere le dos avec vn rotton, puis on le laisse aller, n'y ayant personne si hardy de le dettacher, & il y va de la vie: il est tenu de se représenter tous les iours, ainsié, durant la Seance du Iuge, qui le voyant demeurer en cét estat, & qu'il ne peut satisfaire, le remet entre les mains du creancier, luy disant qu'il s'en serue comme esclave luy appartenant, iusques à fin de payement; & le creancier l'emmenant chez luy, en peut faire ce qu'il aduifera bon estre, horsmis de le faire mourir, mais bien de le vendre. Cette iustice qui est la ciuile se tient tous les matins horsmis le Vendredy, sous vn grand Bali proche de la principale Mosquée; vn des principaux & plus riches Orancayes y preside. Sous vn autre Baly vers la porte du chasteau est la Iustice criminelle, ou president plusieurs des principaux Orancayes alternatiuement: celle-là est touchant les disputes qui suruiennent par la ville, meurtres, larcins, &c. & l'obserue vne chose qui me donnoit de l'admiration, parce que quelque criminel estant arresté par vne femmelette, ou par vn enfant pour son meffait, n'ose s'enfuir, & demeure immobile, comme vne statuë, ayant remarqué plusieurs fois, passant par le marché, quelques grands belistres surpris par des enfans de quatre à cinq ans, faisant vn mal-heureux larcin, peut-estre de la valeur d'un double, se laisser lier les mains, & traîner deuant cette Iustice, ou sur l'heure ils auoient audience & sentence de quelques coups de Rotton sur les espaules du delinquant, puis chacun s'en retournoit de son costé, sans pouuoir iuger qui eut perdu ou gagné; le puny ne menaçant celuy qui l'auoit fait iusticier, ny l'autre se plaignant dauantage, & quelquefois retournoient ensemble: Estant sous le mesme Baly attendant que la chappe vint du chasteau, & deuisant avec le Iuge, suruiuent quelques causes, entr'autres d'un qui auoit eu la curiosité de voir la femme de son voisin par dessus vne haye, comme elle se lauoit, la femme l'ayant apperceu s'en plaignit à son mary, qui le fit venir en Iustice, où il fut condamné à trente coups de Rotton sur les espaules: l'executeur estant tout prest, le retire enuiron trois ou quatre pas du Balli & commence à leuer le bras bien haut; le condamné entre en capitulation, fait offre de six mazes; l'executeur en demandoit quarante; mais comme le condamné ne se hastoit de venir à cette somme, il se sentit chatoüillé d'un coup si rude, que le marché se concluden bref à vingt mazes, qu'il paya comptant, & moyennant cela on ne luy fit qu'appuyer le Rotton vingt-neuf coups sur son vestement; mais ce qui estoit plus estonnant estoit que la capitulation se faisoit en presence de chacun, & à la veüe & l'ouye du Iuge & de ses accessours, qui estoient encor plus proches que moy; dauantage celuy qui auoit payé se mit doucement contre le barreau à attendre & escouter l'issüe de quelques causes qui s'aloient vider, ne paroissant à sa contenance qu'il eut veu personne ce iour-là; & comme i'eus demandé à mon Interpret, si cela se pratiquoit souuent, il m'assëura que cela estoit tres-ordinaire, mais qu'il falloit que celuy qui auoit donné les vingt mazes, fut riche, parce qu'il y en auroit beaucoup qui endureroient trente coups de Rotton, quelques ferrez qu'ils fussent, pour gagner cette somme; de plus il me confirma ce que i'auois desia appris que le Roy faisoit iournellement couper nez, creuer yeux, chastrer, couper pieds, poings & oreilles & autres mutilations qu'il fait executer bien souuent pour peu de chose, que les executeurs tenant le patient, luy demandent combien il donnera pour estre bien chastré ou que le poing luy soit coupé d'un seul coup, ou le bien éborgner, luy couper proprement le nez, le rendre mediocrement here & choses semblables, ou si c'est la mort, de ne le faire languir; que le patient marchande iusques à tomber d'accord, puis paye comptant; car en cette action il faut auoit de l'argent sur soy; alors ils executent

promptement: Que s'ils ne sont apointez, s'il faut couper vn nez, il le fera si haut que le cerneau en paroistra; si c'est vn pied, il le hachera en deux ou trois coups, si c'est vne oreille, il la prendra si pres, qu'il en emportera partie de la ioue; mais ce que ie trouue de plus merueilleux est que de ces misérables, voire mesme de ceux qu'ils chastrent, qui aucunes fois passent cinquante ou soixante ans, rarement en meurt il aucun, & si n'y apportent autre remede que de mettre la partie mutilée promptement dans la riuere, qu'ils laissent quelque peu seigner, puis la lauent, & avec des linges, l'estanchent & bandent: puis on les porte en leur maison, & qui que ce soit qui ait ainsi esté iusticié, soit par le commandement du Roy, ou des Iuges, n'encourt pour cela aucune ignominie pour quelque maluersation qu'il ait commise, & quelqu'un luy reprochant, le tuant sur ce reproche, il n'en seroit puny, tenans entr'eux que le delinquant ayant subi la condamnation de son Iuge, a suffisamment satisfait à sa coulpe, qui ne luy doit plus estre reprochée, chacun estant suiet à faillir.

Pour les iustices ou iniustices que fait faire le Roy il ne seroit bien à personne d'en faire reproche, car il n'y a aucun d'eux, qui se tiennent assurez de n'en auoir autant le lendemain, c'est pourquoy quand il commande qu'ils soient seulement estropiez, ils disent reconnoître par-là que le Roy les affectionne; car ayant pouuoir de les faire mourir il se contente de les mutiler de quelque partie de leur corps. Le Cadi ou Euesque preside encore sur vne iustice qui s'estend sur ceux qui enfreignent leur Religion, aussi à l'Alfandegue y a le Bali où se terminent tous les differens des Marchands tant estrangers que naturels, ou preside l'Orancaye Laxemane, qui est comme Maire de la ville, en cet Alfandegue les Enuques viennent declarer la volonté du Roy touchant ce qu'il desire estre fait hors le chasteau, ce qui est incontinent enregistré par les escriuains, comme aussi de tous droits, dons, amendes, redevances, marchandises appartenantes au Roy, reception & vente d'icelles, le nom des acheteurs & de ceux qui payent les droits & qui luy font des presens, ceux aussi à qui il en fait, le jour, le mois & l'heure; à ce que lors qu'il en demandera compte, on le luy rende exact, ce qu'il fait bien souuent & à l'improuiste, & il n'y va que de la vie s'ils ne s'expliquent bien & luy donnent raison de tout: puis il y a quatre Merignes ou Pangoulou Caualo, autrement Cheualier du guet, & à proprement parler chefs de patrouille, qui ont connoissance de ce qui se passe la nuit, & ont charge chacun sur vn cartier de la ville, ont commission de faire patrouille toutes les nuits, voire mesme d'y assister: comme aussi que l'on n'enleue de marchandises sans payer les droits, enfin de tout ce qui se passe la nuit ils en doivent auoir connoissance, & tiennent leur siege à l'entrée de leur court, ou deuant leur maison hors la ville. Les Orancayes ont chacun en charge vn Continent de terre, les habitans duquel sont sous leur obeissance & iustice, & ayans different ensemble ou maluersans en quelque chose que ce soit, on les fait venir à l'entrée de leur porte, où ils tiennent leur seance: il y a aussi quelques principaux Orancayes residans proche de la ville, qui sont tenus de donner ordre au guet, qui se doit faire toutes les nuits par la campagne & le long du riuage de la Mer: ce guet est composé de deux cens cheuaux, qui d'ordinaire se diuisent en quatre compagnies, & quelquefois se ioignent ensemble, & le Roy ayant quelque doute, les fait aussi marcher dans la ville.

Pour le fait du chasteau, passé la grand court où tiennent les logemens du Roy, homme n'y passe, & se sert de femmes tant pour la garde interieure du chasteau que pour son seruice, que l'on dit estre en nombre de trois mille, lesquelles rarement sortent du chasteau; elles ont leur bazar ou marché parmi elles, comme ont les hommes dans la ville, & trafiquent les vnes avec les autres des ouvrages qu'elles font, que leurs amis ou parents leur vendent ou eschangent contre ce qu'elles ont de besoin; elles ont aussi leur iustice & sont reparties sous diuers Capitaines, mesmes elles ont des Pangoulou Caualo ou Office de Chefs du Guet parmy elles, comme dans la Ville; il n'entre nul homme là dedans que les Enuques, qu'on

dit estre au nombre de cinq cens ; outre cela le Roy a ses femmes & concubines , qui sont en bon nombre , & parmi elles il y a vingt femmes , qui sont filles legitimes de Roys , qu'il a saccagez , & la derniere qu'il a conquise , a esté la Reyne de Pera , que l'on dit estre tres-belle & avec laquelle il a gagné vne maladie , qui est capable de l'emporter , si la vigueur de son aage , qui est encore en la fleur , ne l'en guarentit : il n'a de toutes ses femmes qu'un seul fils aagé de 18. ans ; encore plus cruel que luy , & par diuerses fois il l'a fait punir tres-rigoureusement , ne luy donne d'auantage de qualité qu'à vn simple Orancaye , & ne le laisse sortir du Chasteau , si ce n'est quelquefois pour aller à la Mosquée , où il va en grande compagnie & appareil ; mais pour l'empescher de passer outre , il y a quelque temps que le Roy l'iuestit du Royaume de Pedir ; mais gouvernant cruellement & trop licencieusement , il le fit reuenir & luy fit endurer d'estranges tourmens , & depuis l'a retenu , & souuent pour peu d'occasion il luy fait esprouuer les machines qu'il a inuentées pour tourmenter les hommes , qui sont dans le Chasteau en tres-grand nombre. Outre la garde des femmes , le Roy en a encore d'autres dans la grande court , ioignant son logement ; les Enuques y font la garde , & comme ce Roy est en vne perpetuelle desfiance , & qu'il reconnoit bien quel peuple il a à gouverner , il a trouué vn expedient pour s'asseurer ; car sous ombre d'estre gardé , il est luy-mesme le gardien de ceux qu'il doute luy pouuoir nuire ; pour ce faire il faut remarquer qu'il a enuiron quinze cens esclaves la pluspart estrangers , qui ne sortent non plus que les femmes du Chasteau , & qui n'ont communication avec personne : il s'en sert aux executions & meurtres qu'il fait faire , & choses semblables , mesme les employe à quelques ourages dans le Chasteau ; les ayant eu ieunes & fait exercer aux armes & à tirer de l'arquebuzze , ils sont estimez des plus mauuais garçons du pays : le Roy d'ordinaire en fait poser deux cens cinquante à l'autre place qui suit celle des Enuques , & à l'autre place où est la premiere porte , autres deux cens cinquante.

Or le Roy oblige tous les Orancayes residans dedans & autour d'Achen , de comparoistre de trois iours l'un dans le Chasteau , & entrer en garde vn iour & vne nuit , le tout sans armes , veu qu'à la premiere porte il conuient descendre ou oster l'espée du costé , & à la seconde la laisser entre les mains de quelqu'un qui la garde , & couchent la nuit dans vne court , où y a de petites cahutes faites exprés pour les retirer , & sont enelos des estrangers cy-dessus mentionnez , tellement que le Roy a journellement le tiers de ceux qui luy peuuent nuire en son pouuoir , parce qu'il depart tous ces Orancayes en trois bandes , qui alternatiuement comparoissent les vns après les autres & ce à peine de la vie , confiscation de leurs biens , femmes , enfans & esclaves. Dauantage les Orancayes ne s'ozent communiquer ny frequenter , tant en leurs maisons qu'ailleurs , & ne voit-on aucun d'eux se familiarizer ; car si le Roy en auoit connoissance , il les separeroit bien-tost , ayant toute communication entr'eux pour suspecte , & ainsi ils ne parlent point du tout les vns aux autres , sinon qu'en se rencontrans ils se saluent avec beaucoup de courtoisie & de complimens.

Les forces du Roy d'Achen sont assez considerables , encore qu'il semble à plusieurs que ce ne soit pas grand chose , pour n'estre la ville close d'aucunes murailles , paroissant plustot vn village , à la façon de Normandie , qu'une ville ; & le Chasteau , à la maison d'un gentilhomme , car il n'a aucune fortification qui vaille la peine d'en parler ; il a plus de demie lieuë de circuit , & est de figure quasi ouale : il est entouré d'un fossé de vingt-cinq ou trente pieds de profond , & autant de large , & assez difficile à passer , pour estre escarpé & plain de brossailles : la terre est iettée du costé du Chasteau ; ce qui sert de muraille , sur la cresse de laquelle sont plantez des bambus ou gros rozeaux , qui croissent aussi haut que des fresnes , & sont placez si dru & espais qu'on ne peut passer ny voir au trauers : il est deffendu sur peine de la vie d'en esbrancher quelque petite partie que ce soit par dedans ou par dehors , & vn de ceux qui fut enuoyé en ambassade en Holande par le Roy d'Achen , à son retour ne se souuenant pas de cette ordonnance , en arracha vn petit rameau , sur ie ne



ſçay quelle occasion, le Roy le fit à l'inſtant égorger : ces bambus demeurent toujours verds, & le feu ne s'y pourroit mettre : ie n'ay remarqué en ce Chateau par dehors aucuns flancs, ny baſtions, encore qu'il y ait eu du coſté de la Moſquée des commence-  
mens de grands boulevards, mais il n'y a rien d'acheué, il n'y a point de pont-leuis aux portes, ny de foſſez, ils ont laiſſé cela plain & ont baſti vne petite muraille de pierre de la hauteur de dix à douze pieds, pour ſouſtenir vne terraiſſe, ſur laquelle de coſté & d'autre de la porte, il y a deux belles pieces de bronze, qui deſcouvrent ceux qui y veulent entrer : les portes ne ſont pas faites de planches, mais en forme de barriete, auſſi haute comme la muraille, elles ſont faites de bois aſſez fort, & ferment par dedans, outre les verrouils, avec deux grandes barres traueſſieres, qui s'adentent dans la muraille, & ſe ferment par dedans à la clef.

Par le milieu du Chateau paſſe vne petite riuere, qui deſcend des montaignes, l'eau en eſt extrêmement fraiſche & excellente, ce Roy cy y a fait baſtir des degrez, par leſquels on deſcend iuſques au fond pour s'y laver : auant que de paruenir où loge le Roy, il faut paſſer quatre portes, de l'une deſquelles eſt tirée vne muraille de brique, qui ſouſtient vne terraiſſe, qui a pour le moins 50. pas de large, où ſont pluſieurs petites pieces de fonte, & ie croy que c'eſt en cet endroit où eſt ſon Arcenal : cette terraiſſe cloſt partie d'une tres-grande court, qui eſt deuant ſes maiſons, où on mettroit bien quatre mille hommes en bataille : i'y ay veu vne fois trois cens Elephans : l'autre partie de la court eſt cloze de quatre grands pauillons & d'une forme de boulevard de pierre, qui commande ſur cette terraiſſe, auquel il y a vn parapet, avec force meurtrieres, & on baſtit encore deſſus : plus auant dans le Chateau ie ne ſçay comme le reſte eſt baſti, pour n'y auoir point eſté.

A la verité tout cela n'eſt pas grand choſe ; mais la deſcente & les aduenues ſont bien difficiles, car le pays eſt tellement coupé de riuieres vazeuſes, pays mareſcageux, arbres, & broſſailles ſi épaifſes, qu'à peine s'en peut on dégager : à l'entrée de la riuere, qui eſt tres-dangereuſe, il y a vn fort de pierre, compoſé d'un gros baſtion rond, qui commande droit ſur cette entrée, avec pluſieurs canonnières, qui battent à fleur d'eau, & flanquent deux courtines, auſſi percées de pluſieurs canonnières, qui ferment avec des portes : l'une allant amont la riuere, l'autre vers le riuage de la Mer, & du coſté de terre elles ſont iointes par vne terraiſſe faite de gazons où eſt la porte, qui n'a point de pont-leuis ny de foſſé, non plus que le reſte du fort : ſes murailles auſſi-bien à l'endroit du baſtion que des courtines, ont 18. pieds d'eſpeſſeur & environ vingt de hauteur, tres-bon ouurage. Au deuant de ce baſtion, le Roy a fait baſtir comme vne maiſon de plaiſir, ioignant laquelle il y a pluſieurs viuiers & belles allées : tout ce lieu eſt encloſ d'une tranchée relenée à la hauteur de dix ou douze pieds de gazons, & foſſoyée à l'entour, où ſe peuuent retirer deux ou trois mille hommes : au deuant encore de cette tranchée il y a vn petit fort, couuert de broſſailles & foſſoyé à l'entour, dans lequel il y a quelques pieces de canon ; & aux environs de ces forts il y a vn tres-mauuais pays, & quand on auroit gagné le fort de pierre, on trouueroit bien encore à qui parler ; car il y a des mareſcages & pluſieurs tranchées : puis des arbres, qu'ils appellent Nippiers, dans vn pays ſi fangeux, que les ſangliers ont peine à s'en retirer.

Du coſté du Leuant le long du riuage de la Mer, tirant vers Pedir, tant que s'eſtend la vallée, il y a de petit forts de gazon, environnez de broſſailles, de portée de mouſquet à autre, à commencer de celui qui eſt deuant le retranchement : à chacun il y a deux ou trois pieces de canon, & qui ne prend bien garde à ces forts, ou n'en eſtant pas auerti, on ne iugeroit pas qu'il y en eut, tant ils ſont couverts de broſſailles ; il n'y a aucune garde le iour : la nuit le guet à cheual, cy-deuant mentionné, fait vne ronde aux environs, il ſemble qu'ils craignent plus cette deſcente qu'autre choſe, ſoit pour eſtre du coſté de Malaca, ou que les galeres ſont de ce coſté là ſur la riuere : L'autre coſté de la riuere, ſçauoir du Couchant, n'eſt pas ſi difficile, ny garny de forts, il n'y a que la deſcente des batteaux ſur le riuage, qui eſt mal-  
aizée,

aillée, n'estoit qu'il fut du tout calme; & à portée du pistolet du riuage se rencontre vne tranchée pleine d'eau, qui sort de la grande riuere & court tout le long de la mer, jusques au bord des montagnes: elle a bien 40. pieds de large, le fonds vaseux & beaucoup d'eau; passé cela on trouue la campagne plaine & vne, & n'y peut auoir plus d'vne lieue du riuage, jusques au chasteau; où on peut aller sans trouuer aucun fossé, ny retranchement, mesme le meilleur de la ville est de ce costé-là, qui n'a aucune closture: on fait estat que d'Achen & des lieux adjacents dans la vallée, peuvent sortir quarante mille hommes, lesquels n'ont aucunes armes à feu; le Roy les retenant toutes à soy dans le chasteau, comme aussi la poudre; dequoy il est suffisammentourny, & encore plus d'artillerie; quelques-vns disent qu'il a cinq mille pieces de canon; pour deux mille il y a quelque apparence; pourueu que l'on compte les fauconneaux, espoirs, pierriers & autres pieces à boëtte: pour les canons desquels je suis certain, il en a bien douze cens, tous de bronze, & huit cens grosses pieces du mesme metal, tant dans les galeres, forts, qu'en deux maisons, qui en sont entierelement plaines entassez les vnes sur les autres: d'arquebuzes il en est assez bien fourni, mais elles sont courtes & mal montées: d'autres sortes d'armes il en est assez bien pourueu; mais ses plus grandes forces & sur lesquelles il se fie le plus & dequoy ie ferois le moins d'estat, sont neuf cens Elephans, qu'il fait la pluspart exercer & accoustumer à n'auoir peur des mousquetades, leur en faisant tirer aux oreilles & autour d'eux: puis avec des trouffeaux de paille ardantes attachez au bout de longues pieques, les accoustument à ne craindre point le feu, & l'esteindre avec leurs pieds: ils sont aussi instruits, qu'entrans dans le chasteau, ils font la sombaye ou le salut deuant le logis du Roy, ployant les genoux & esleuant la trompe par trois fois: le Roy donne vn nom à chaque Elephant, & ceux qu'il void les plus courageux & mieux instruits, il leur fait beaucoup d'honneur: car allant par les ruës, il leur fait porter des quitasols, qui ne sont permis à qui que ce soit d'Achen, & il n'y a que le Roy qui en fait porter deuant & à costé de soy: il en fait porter six deuant quelques-vns, à d'autres quatre, & à d'autres deux, suivant qu'il les qualifie: il les marie aussi avec leurs femelles, & à quelques-vns de ses plus chers, il en donne plusieurs pour concubines; il veut qu'on porte beaucoup d'honneur aux Elephans desquels il se sert d'ordinaire; & quand ils passent chacun s'arreste & fait large pour ce suiet marche vn garçon deuant avec vne batecale, qui est vn instrument de cuire, sur lequel frappant, on entend assez ce que cela veut dire. Cela sert aussi lors que l'huile leur degoutte des oreilles, à cause qu'en ce temps ils sont furieux, & n'y a pas de seureté d'en approcher, c'est pourquoy celuy qui frappe cét instrument, marche enuiron deux cens pas deuant, afin que chacun se retire, car cét animal, encore qu'il soit si lourd & si pesant, a cela de propre, qu'il est aux talons d'vne personne auant qu'on l'entende, & ne fait non plus de bruit qu'un rat, & ie me suis souuentefois estonné d'entendre trotiner vn chien sur ce terroir d'Achen, qui est marescageux & concaue, tellement que quand vn cheual marche il fait trembler la terre: mais vn Elephant nullement. Le Roy d'Achen se met quelquefois en colere contr'eux, aussi bien que contre ses subjets, & leur fait oster femmes, concubines & honneurs; mesme les fait punir corporellement en presence des autres: & il semble que cét Animal a autant de ressentiment du chastiment que les hommes: plusieurs d'Achen m'ont asseuré qu'au siege de Deli le Roy mena cent Elephans, qu'il conuint embarquer dans les galeres: mais quand on les eut menez sur le bord du riuage, pas vn n'y voulut entrer: le Roy sçachant qu'ils n'estoient pas embarquez à l'heure qu'il auoit ordonné, commanda de faire mourir ceux à qui il en auoit donné la charge; mais chacun cria tout d'vne voix, que ce n'auoit pas esté leur faute, & que les Elephans ne vouloient pas se mettre en leur deuoir, quelque menace qu'on leur fit; dequoy plusieurs prenoient mauuaise augure: le Roy s'y en alla luy mesme, qui les tança & iniuria avec beaucoup de passion, leur reprochant leur nourriture & l'honneur qu'il leur faisoit faire journal.

lement, puis commanda de prendre le principal d'entr'eux, qu'il fit fendre par le milieu en presence des autres, les menaçant d'un pareil traitement, s'ils ne s'embarquoient à l'heure, ce qu'ils firent à l'instant, & durant le voyage tant à l'embarquer qu'au delbarquer, il n'y en eut vn seul, qui depuis fit du restif. On tient qu'il n'y a jamais eu Prince n'y autre personne dans Achen, qui soit parueni à la dextérité qu'a ce Roy pour gouverner & dompter tels animaux, & qu'estant sain il fait merueille dessus, & bien souuent on l'a veu courir à toute force sur vn Elephant, luy tout debout, appuyé seulement sur le crochet avec lequel on les conduit. Quand à moy estant asourché dessus, j'aurois bien de la peine à m'y tenir; c'est vne mauuaise monture pour ceux qui n'y sont pas accoustuméz, l'auant des espaules est le plus doux; mais plus arriere, j'aimerois mieux courir dix postes, que de faire quatre lieues sur vn Elephant sans chaire ou autre inuention.

Lors que le Roy estoit en bone disposition, d'ordinaire de 2. iours l'vn, il alloit à la chasse bien monté: il a dans les escueries de son Chasteau près de 200. cheuaux, de lesquels il y en a enuiron 50. qui estans en France excéder oient le prix de 500. escus chacun, le reste n'est pas grand chose, ils sont superbement & richement enharnachez.

Le Roy d'Achen est le plus fort de ses voisins par mer, ayant enuiron cent grosses galeres, tant dans Achen, Daya, que Pedir, toutes prestes: y en a le tiers, qui sont sans comparaison plus grandes que pas vne de celles que l'on bastit en Chrestienté; j'ay veu la quille d'vne, qui n'estoit que moyenne, qui auoit six vingts pieds de long, tout d'vne piece: ils trauaillent fort bien à faire ces galeres, & ce sont de beaux bastimens, mais elles sont trop pesantes, car elles sont trop larges & trop hautes: outre cela elles ont les rasteliers tres petits & foibles en comparaison des membres; aussi leurs rames ne sont si longues, ny si pesantes, n'estans que des perches, au bout desquelles il y a vn morceau de planche, enté assez à propos & bien ouuragez: ils ne mettent que deux hommes sur chaque rame, encore sont ils debout: leurs voilles ne sont arimonniées, mais taillez comme celles des nauires, & auoir quarrez: le bordages ou planches de ces galeres ont six poulces d'espais; tellement qu'estans si lourdes, il me semble qu'vne galere Chrestienne en batroit dix de celles-là; elles ont d'ordinaire trois bonnes pieces de canon, desquelles le courfier n'est pas moindre, qu'vne piece de batterie, & est à quelques vnes, de quarante liures de boulet, avec plusieurs fauconneaux qu'ils mettent aux espaules & en hanche; ils mettent d'ordinaire six cens & huit cens hommes sur les plus grosses, ils ne sont chiorme de forçats, mais de pauures gens qui tous rament bien. Quand le Roy entreprend quelque guerre, il ne luy couste rien, tous ses Sujets, sans en exempter aucun, estans obligez de marcher à son premier mandemét à leurs dépens, & de porter de quoy viure pour trois mois. Le Roy leur fait deliurer des armes, de quoy on tient registre, estant obligez de les restituer au retour, leurs femmes & enfans en demeurent responsables, desquels il s'assure, les menaçans, que si leur fils ou mary s'euade ou s'absente, de peur d'aller à la guerre, ou bien qu'il fuye deuant l'ennemy, qu'il les fera mourir cruellement, comme aussi leur pere & mere, s'ils en ont; tellement qu'au partir les parens, amis, femme & enfans le conduisent avec grands pleurs, ne l'admonestant de sa conseruation, mais de ne donner aucune occasion au Roy de les faire mourir: qu'il se montre vaillant, obeysant & prompt au commandement de ses Superieurs: car faisant autrement, luy seul n'en patiroit pas, mais eux tous ensemble, encore qu'innocens, par ce moyen il les a fait soldats malgré eux, & sont la terreur de leurs voisins. Le Roy ne fournit que le fer, la poudre & le ris pour nourrir son armée, si dauanture elle tarde dauantage que trois mois pour executer l'entreprise. Pour les galeres elles ne luy coustent rien non plus à entretenir, par ce qu'il en donne la charge à ses principaux Orancayes, cōme à Laxemane vne des plus grandes, laquelle il est obligé d'esquiper, faire mettre à la mer, remettre en sa soûille, la garder & reparer le tout à ses despens, & ainsi des autres: pour ce suiet le Roy leur repartit tant de peuple à chacun, qui doiuent estre prests à leur simple commandement; ils

conseruent avec grand soin ces galeres; car il n'y va que de leur vie, ou bien en faire faire promptement vne neufue de la mesme façon: Pour euiter cela dès qu'elles sont reuenues; estans dans la riuere on nettoye leur souille ou place en sorte qu'il n'y demeure aucune vase ny ordure; puis par le trauers ils mettent de grosses pieces de bois esloignées de dix pieds en dix pieds, & également alignées, afin que la galere soit portée également dessus, à ce qu'elle ne se courbe: & est à noter que ces sommiers sont esleuez du fonds de la fosse plus de dix pieds; la Mer croissant les Elephans hallet la galere sur les sommiers, de sorte qu'on peut aller dessous par tout: & lors on la visite & recalfade, s'il en est besoin: puis ils ferment la souille avec force gazons, pierres & planches du costé de la riuere, & la remplissent d'eau iusques à l'vny des sommiers: tellement que la galere n'est qu'à la superficie de l'eau, sans y tremper, n'en ayant que la fraîcheur: & ils font cela affin que le ver que la Mer produit, ne la consume; ou que si elle en a esté entachée durant le voyage, il meure estant hors de son element. La souille estant plaine, bien fermée & estanchée, ayant au préalable osté les voiles, antennes & cordages, & ne restant que les masts, ils les garnissent & couurent soigneusement de feuilles de palmier, en sorte que la pluie ne les peut aucunement mouiller, ny le Soleil apres les pourrir. Pour cet effect ils font vn grand toit, qui couure entierement la galere, comme si elle estoit sous vne galerie, apres cela ils mettent la hauteur de 4. ou 5. pieds d'eau dedans pour la tenir fraîchement, & que le bordage par la chaleur ne se fende; & tout cet ouurage est acheué en cinq ou six iours, & ne se peut rien voir de mieux conserué, ny plustost prest, parce que la souille estant plaine d'eau, il n'est besoin d'aucun calfat, les agrez sont tout proche, & le toit en moins de rien est leué; l'eau qui est dans la galere estant vuidée, augmente celle de la souille, qui fait flotter les sommiers, que l'on retire tres-aisément, & la souille desbouchée tout à coup, l'eau s'écoulant dans la riuere, entraîne avec soy la Galere.

Tous les matins & les soirs à l'ouuerture des portes du chasteau, le Roy fait tirer vn coup de canon, & si quelque Roy de ses voisins entreprenoit d'en faire autant, il luy feroit la guerre, à l'occasion qu'il dit auoir esté inuenteur de cette coutume, qu'il veut conseruer à luy seul pour tesmoignage de sa grandeur: Il deffend aussi de tirer par la ville arquebuzes ou mousquets que le Lundy & le Lendy: il y a diuerſes autres Ordonnances qu'il a faites, qui seroient si longues à reciter, que ie les obmettray pour parler de ses richesses, lesquelles ne peuuent manquer d'estre tres-grandes, veu qu'il ne luy couste rien pour faire la guerre, n'y ayant aucun de ses Sujets exempts d'y aller, lors qu'il leur commande, & à leurs dépens: La poudre, le fer, le plomb & le ris qu'il embarque dans ses Galeres luy sont de si peu de coust, que cela ne vaut pas la peine d'en parler. En paix il dépense encore moins, parce que pour l'entretien de sa maison tant en ris, chair, poisson, volaille, huiles, sucre, herbes, & iusques au betel, il luy en est deub par ses Sujets bien dauantage, qu'il n'en consume dans le chasteau, & iournellement vne partie de ce qui se vend au marché est du surcroist de ce qui luy est apporté, qu'il ne donne pas aux Sujets, mais en fait faire vente à l'instant à son proffit, & à tous ceux qui le seruent, il ne leur donne simplement que du ris; s'ils veulent manger quelque chose avec, il faut que leur industrie ou traual leur en donne le moyen: Il amasse tous les ans aux terres de son obeissance bonne partie de ris; car en ayant beaucoup, tant de patrimoine que de contribution, il les baille à labourer à ses Sujets, qui sont tenus de luy fournir vne quantité de ris bonne année ou non; & il calcule si bien ce que la terre rend d'ordinaire, qu'il ne leur donne occasion d'estre oisifs pour se nourrir & payer la ferme au Roy, qui ne reçoit aucunes excuses en payement, & il n'y va pas moins que de la vie, & le tout est mis en magazin & gardé iusques en l'arrière saison, que souuent il double de prix: A lors il en fait vente, espuisant par ce moyen tout le menu peuple d'argent: ou bien si l'année est abondante, & qu'il sçache quelque lieu où il manque, il l'y enuoye vendre; comme dernièrement il fit, lors qu'il enuoya 40. vaisseaux à Pera, qui en estoient chargez de quoy il tira vne notable sōme. Aux pâturages il a grand nōbre de bestail, qu'il fait garder par ses esclaves. Ses Elephās

ne luy coustent rien à nourrir, ne leur donnant point de ris, mais seulement les troncs des arbres, qui portent les bananes, qui sont pris sur vn chacun, n'y ayant aucun si hardi, qui oie fermer sa porte, lors que l'on vient couper ces arbres, du tronc desquels soit vne autre tige, qui porte fruit l'année suivante: lusques à ces cocqs ils ne luy coustent rien, les donnant à nourrir aux Orancayes, qui en ont plus de soin que de leurs enfans propres. Outre les redevances que chacun de ses Sujets luy doit de toutes sortes de fruits, il ne luy couste rien pour ses vestemens, ny de ses femmes; car tous ceux qui ont des offices à Achen sont tenus de luy faire vn presét certain iour de l'année, d'vn vestement ou de plusieurs, suivant la valeur des offices, ou bien d'estoffes pour vestir ses femmes & chacun s'efforce de faire à qui mieux: ceux qui ont de petits offices, pour paruenir à de plus grands, ou pour s'y maintenir, s'ils en ont de grâdes, employét la meilleure partie de leurs profits: Que si les vestemens ou estoffes ne sont à sa fantaisie, il les rejette; ce qu'estât l'officier est aussi hors de sa charge, s'il ne fait bientôt son appointment, moyennant vne bonne somme d'argent; sinon & s'il est riche, il ne manquera d'auoir mal versé en son office, & sur cela est mis le plus souvent au blanc. Il fait construire plusieurs bastimens de blocages, qui a leur iugement sont inimitables; neantmoins c'est si peu de chose au regard de ceux de l'Europe, que ie n'en broüilleray ce papier pour en représenter la structure: ils ne luy coustent rien non plus, encore qu'ils soient de grand travail & despence, si vn autre les faisoit bastir, car ayant vn grand nombre d'esclaves, ausquels il fait vne composition, qui me semble modérée; & à mon aduis l'esclavage est plus tolerable en ce lieu, qu'en aucun autre endroit de ma connoissance: car il ne les charge de fers, si ce n'est qu'ils ayent fait paroistre de se vouloir sauuer, ou de s'estre rebellez contre ceux qui les ont en charge; de huit iours il leur en laisse quatre pour travailler à leur profit, en quelque ouurage qu'ils aduiferont bon estre: aussi doiuent-ils les autres quatre iournées au service du Roy en tel ouurage qu'il les vouldra employer; par ce moyen ils ne coustent rien à nourrir au Roy, qui en employe bonne partie à couper du bois, fouillet les carrieres, faire le mortier, bastir, & ainsi des autres, n'ayant que trois ou quatre personnes à conduire l'ouurage, lesquels sont entretenus par les mesmes captifs; car plusieurs, qui scauent quelque mestier, gagnans raisonnablement leur vie, peuuent racheter les iournées qu'ils doiuent au Roy, moyennant cinq sols par iour, qu'ils donnent aux receueurs, qui sont commis par le Roy pour cet effect, & de cet argent en payent ce qu'il faut, tant pour les conducteurs de l'ouurage, que pour la ferraille & autres materiaux necessaires: Le Roy donne luy-mesme le modele des bastimens, & bien souvent pour vne fenestre, vne porte, ou chose semblable qui n'est pas placée suivant son intention, il fera tout abbatre, & recommencer de nouveau en vn autre lieu; leur ordonnant en vn temps prefix que l'ouurage soit acheué, qui ordinairement est fort court: en sorte qu'ils ne perdent la lueur de la Lune pour allonger leur vie, & en six mois que j'ay esté dans Achen, ou aux enuiron, j'ay veu démolir & rebastir plusieurs ouurages, que ie n'eusses creu pouuoit estre acheuez en deux ans. Les esclaves se peuuent racheter, selon leur qualité il leur couste dauantage. Le peuple estoit taxé à 40. reales, moyennant laquelle somme vne personne se déliuroit.

Le Roy herite de tous ses Sujets, fils n'ont point d'enfans males; s'ils ont des filles ils les peuuent marier de leur viuant: Que si elles ne sont pas mariées, eux mourans, le Roy s'en saisit, & les met dans son chasteau, qui est l'occasion pourquoy il y a si grand nombre de femmes; le pere ne peut donner aucuns heritages à sa fille, de sorte que cela reuiet au Roy, & bien souvent le meuble: car ce peuple, & mesme tous les Mahometans estans fort auares, ne veulent perdre la veüe de leur argent, & ratément donnent-ils aucune chose à leurs gendres; puis ayant plusieurs femmes ils ont tousiours esperance de lignée; & s'il leur prend enuie de faire quelque bien à leurs parens, enfans ou amis, bien souvent c'est si tard, que cela leur apporte plustost du prejudice que de la commodité, spécialement si le personnage est riche, car le Roy a diuers espions, qui notent tous ceux qui vont en sa maison; & lors de son decés, si les

Officiers ne trouuent ce que la Renommée ne luy attribuoit, il en va mal pour plusieurs.

Il tire aussi de grands moyens des confiscations de ceux qu'il fait executer iournellement, & comme le plus souuent ce sont les plus grands seigneurs, qui encourrent son indignation, il les prend si verd, à ce qu'il ne luy suscitent quelque reuolte, qu'ils n'ont aucuns moyens de disposer de leurs affaires; en sorte que leurs femmes, enfans, esclaves, bestail, argent, meubles, iusques aux plus abjectes vstancilles, sont dans le Chasteau auant qu'ils sçachent leur condamnation; & j'ay veu souuent ce spectacle, mesmes tous les meubles de sa propre mere, qui fut quitte alors pour les tourmens & la confiscation de ses joyaux, or, & argent. C'est vne grande faueur quand il donne la liberté aux femmes des condamnez; mais pour leurs enfans peu ou point. J'ay remarqué deux occasions, qui ont cousté la vie à diuers Orancayes; sçauoir la bonne reputation, qu'ils auoient parmy le peuple; l'autre leurs richesses; l'un & l'autre luy estant fort suspect, principalement la premiere & les richesses luy appartiennent du profit, il feint de les redoubter, & ie m'estonne que l'exemple journaliere des vns ne modere l'auarice des autres; car encore qu'ils entendent de sa bouche mesme ce que ie luy ay souuent entendu dire, qu'il se défiroit tousiours de la richesse des particuliers, pour sçauoir par son experience mesme, ce que vaut l'argent, dans vn esprit ambitieux & remuant, leur reprochant souuent qu'il n'estoit tenu à aucun d'eux de la Couronne, laquelle il auoit acquise par son bon-heur & avec de l'argent, par le moyen duquel il les auoit gagez, & exterminé les legitimes heritiers, & lors qu'il les despoüille de leurs moyens, il les accuse de vouloir aspirer à la Couronne par le mesme moyen, qu'il y est paruenü; mais que cela n'appartient qu'à luy qui est fils legitime de la Fortune, qui à la verité l'a grandement assisté iusques à present en toutes ses entreprises.

Il est heritier de tous estrangers mourans en ses terres; leurs testamens n'ayans aucun lieu; & dès que ses officiers ont connoissance de la maladie de quelqu'un, sa maison est incontinent saisie; & dès qu'il est expiré, on porte ce qu'il a vaillant dans le Chasteau, & le plus souuent ses seruiteurs, amis, & esclaves sont mis à la question pour leur faire declarer où est l'or, l'argent & les pierreries; ou bien qu'ils disent s'il est deu par quelqu'un aucune chose au deffunt; comme i'estois dans Achen decederent quelques marchands de Suratte & de la coste de Coromandel, les esclaves desquels specialement ceux de la coste, furent horriblement tourmentez pour sçauoir s'ils auoient quelques diamants. Les Anglois & Holandois ayans factures sont exceptez de cette loy, & nous aussi lors que nous y auons sejourné. Il y a aussi vne tres-mauuaise coustume sur les terres de son obeyssance; qui est que tout nauire faisant naufrage le long de ses costes, tout ce qui se sauue tant hommes que marchandises luy appartient: & parmy plusieurs naufrages qui arriuerent pendant mon sejour, i'en remarquay vn d'un grand nauire de Dabul, dont toutes les marchandises furent sauuées & enuiron six-vingts hommes retenus esclaves; les principaux se racheterent par le moyen des marchands Mores, moyennant deux cens cinquante reales chacun, & les gens de marine pour cinquante. Se fondant sur cette inhumaine coustume, il retint ce que le Capitaine du Bucq & ceux qui l'accompagnoient auoient sur eux venant de Iacatra me chercher, & comme i'en estois party il y auoit enuiron vn mois & que ie n'auois laissé facture, il soustenoit qu'ils s'estoient perdus, & ainsi s'appropriä de leur bien, sans que i'en aye peu auoir la raison, ce qui ne se fut passé de la sorte, sans Limonay Commis de Messieurs de saint Malo, qui demeura à Achen lors que i'en partis.

Quelque Estranger que ce soit ne peut entrer dans le Chasteau sans present: en mon particulier à l'occasion qu'il n'auoit donné qualité & seance parmy les principaux Orancayes, i'y allois bien souuent sans en porter; mais ie n'auois Audience touchant mes affaires, si vn present n'auoit precedé ce que i'auois enuie de dire; & qui que ce soit naturel ou Estranger, s'il fait quelque Requeste au Roy, pour peu

importante qu'elle soit, il faut qu'elle soit assaisonnée de quelque don, autrement s'il est estrangier, on ne luy presse point l'oreille, & s'il est naturel, il sera puny: & encore que le present soit receu, la requeste pour cela n'est pas octroyée; car il a fait passer cela en coustume, & j'ay veu souvent les Anglois & Holandois enuoyer leur don, qui estant déployé, & n'estant à la fantaisie du Roy, il leur renuoyoit iusques à ce qu'ils luy eussent présenté chose de plus grande consequence; ce qui les affligeoit grandement, comme de fait cela est bien insupportable. Nul estrangier ne peut entrer dans la chambre du Roy sanschappe, & il faut payer le droit de ceux qui la portent, qui est d'environ vne realle selon ceux qui l'accompagnent: Tout Nauire venant à la rade d'Achen est tenu d'attendre que la Chappe soit venuë, sans qu'il soit loisible à aucun de dedans de descendre à terre, iusques à ce que le droit de la Chape soit payé, qui se monte à 50. ou 60. reales selon la grandeur du Nauire: Le Capitaine ou Marchand du vaisseau ne peuuent aussi sortir de la ville, pour s'en retourner ou sortir hors de la rade sans en payer les droits, qui sont environ moitié moins qu'à l'entrée. Enfin c'est vn lieu où il faut tousiours auoir la main à la bourse, & ou les marchands sont grandement tyrannisez par les Officiers de l'Alfandegue, Sabandars, pezemens, Eunueques.

Les daces de ce Roy sont grandes principalement sur tous les Chrestiens, les Mores ne payent point de forties; mais à l'entrée de leurs marchandises ils sont très-mal menez: les Holandois & Anglois payent sept pour cent des marchandises qu'ils descendent en terre en essence, mais il faut que les Mores le payent en or, & leurs marchandises eualuées par ceux de l'Alfandegue, le sont d'ordinaire cinquante pour cent plus qu'elles ne valent; tellement qu'ils n'ont gueres meilleure composition que les Chrestiens; il y a encore quelques autres droits & aduances, tellement que l'on peut bien compter dix pour cent d'entrée; mais le pis est, que le Roy retient quasi tout le traficq entre ses mains, en quoy il tiranise grandement les Marchands & tire de grands deniers; car les marchandises qu'il achete, il les veut à meilleur compte que le cours ordinaire, & celles qu'il vend, il les augmente de cinquante pour cent, de sorte que s'il continuë il faudra que les Anglois & Holandois abandonnent ce lieu, & il semble qu'il fasse cela exprés pour les en esloigner, ayant leurs forces à present pour suspectes. De ce que ie viens de rapporter, & de ce que j'en ay cy-deuant remarqué, on peut iuger qu'il a de grands tresors; car outre ce qu'il a amassé, il possède encore ceux de ses predecesseurs, lesquels à la verité n'ont en rien égalé celuy-cy neantmoins on tient que le vieil Roy qui estoit son grand pere, & qui mit sous le joug ceux d'Achen, laissa vn notable tresor.

Pour faire entendre comme le Roy qui regne à present dans Achen est paruenù à la Couronne: il faut sçauoir que deuant le regne de son pere grand, les Orancayes se licentioient grandement, & suiuant les affections de leur naturel, estoient amis de nouveautez, insolens & superbes: à quoy les conuioit encore les grands moyens que leurs predecesseurs leur auoient laissé, tant en heritages & maisons en la ville, qu'en or & argent; les Roys ne les ayans jamais mal traittez, ny aucune nation pillez: tellement que la ville estoit six fois plus grande qu'elle n'est à present, & si peuplée, qu'à peine pouuoit-on passer par les ruës: Les richesses de l'Isle estans esparées en diuerses mains, caufoit vn si grand abord de marchands, qu'il n'y auoit ville dans les Indes, où le trafic fut si florissant; & n'y ayant alors d'Alfandegue ny autres droits que celuy de la Chappe, les marchands auoient fait leurs negoces en 15. iours, tant en la vente qu'en employ, & on ne comptoit les mazes, mais les payemens se faisoient par mesures. Les Orancayes auoient de belles & grandes maisons bien closes, & du canon à leurs portes, grand nombre d'esclaves, tant pour leur garde, que pour leur seruice: ils marchaient superbement vestus, bien accompagnez, & respectez du peuple: cette grande puissance apportoit beaucoup de diminution à l'autorité Royale, mesme bien peu de seureté: car les principaux Orancayes auoient bjen tant d'autorité & de forces, qu'estans ennuyez de la domination d'vn Roy, ils le massacroient pour y en installer vn autre: en sorte que c'estoit grand hazard, si vn Roy jouissoit de la Couronne 2. ans:

que s'il subsistoit davantage c'estoit avec tant de travaux & avec tant d'obligation vers quelques Orancayes, qu'il ne leur restoit que le titre de leur dignité: ce mauvais ménage dura iusques à l'extermination de la lignée des anciens Roys, qui fut il y a environ quarante ans passés. Tous les Orancayes s'assemblerent pour résoudre à l'élection d'un d'entre eux pour estre Roy; mais comme chacun practiquoit cette dignité pour soy, ils ne peurent tomber d'accord; tellement qu'ils en vindrent aux mains, & la chose eut passé encore en pire estat, sans leur Cadi ou grand Euesque, qui par son autorité & les remonstrances qu'il leur fit, appaisa leurs diuisions, leur proposant un expedient qui contenta chacun, & leur osta la ialousie qu'ils auoient les vns des autres, qui estoit d'eslire pour Roy un Orancaye, qui ne s'estoit point remué durant toutes ces diuisions, ny pourchassé aucunement pour luy, ny pour les siens, & qui auoit vescu en reputation de tres-sage & aduisé; dauantage qu'estant parueniu à l'âge de septante ans, & estant des plus nobles familles, la nature luy concedoit la préeminence sur les autres, qui estoient plus ieunes; cét aduis fut trouué bon de chacun, considerans que pas un d'eux ne destrogeroit à ce qu'ils pretendoient estre, veu qu'ils ne cedoient qu'à l'occasion de l'âge; ainsi estans d'accord, ils le furent trouuer, luy declarerent l'élection qu'ils auoient faite de sa personne, pour l'asseoir au Trône Royal, qu'ils l'auoient iugé meriter plus qu'aucun autre, tant par sa prudence que par son âge; le vieillard les en remercie, s'excuse sur son âge, qui le dispensoit d'entreprendre vne telle charge; qu'il y auoit desia quelque tēps qu'il s'estoit retiré des affaires du môde, desirant passer le peu qu'il luy restoit à viure sans inquietude. Les Orancayes ne luy ayant pû persuader d'accepter leurs offres, retournent en leurs premieres pratiques; mais voyant qu'ils n'auançoient rien, au contraire que tout empiroit, ils ne treuverent pour l'heure autre moyen que le premier, ce qui les fit aller pour la seconde fois chez le vieillard, qu'ils ne pûrent iamais induire d'accepter leur offre par leurs prieres, qu'ils tournerent enfin en menasses, avec lesquelles ils n'aduancerent pas dauantage que la premiere fois qu'ils y furent, ce qui les fit separer: mais s'estans rassemblez, & ne trouuans aucun moyen pour appaiser leurs discordes que par cette eslection, ils resolerent de luy porter les enseignes royales; que s'il les refusoit, ils le mettroient à mort, afin de ne plus songer à luy, & chercher un autre expedient: ils furent donc pour la troisieme fois chez luy, le Cady portant la Couronne, & un des principaux Orancayes vne espée nuë: ils ne le prierent plus, mais luy dirent que n'ayans trouué autre expedient pour pacifier leurs differens que son eslection; ils l'auoient par cy-deuant supplié de prendre les resnes du gouvernement, & que les en ayans refusez, ils auoient recherché tous autres moyens, afin d'empescher les calamitez qu'apportoient vne guerre ciuile: mais qu'ils n'auoient treuue autre remede que de le créer pour leur Roy, ainsi qu'ils venoient pour la derniere fois luy faire offre de la Courone, laquelle s'il acceptoit, il les obligeroit generalemēt & en particulier à luy redre toute obeissance & seruice. Que s'il les en refusoit, ils estoient resolus de le faire mourir, à ce que Dieu leur suscitast quelque autre expedient, par lequel ils peussent euitier les prochaines desolatiōs qu'une confusion leur apporteroit. Le vieil Orancaye voyant qu'il n'y auoit plus moyen de reculer, leur dit que veritablement il eut bien de s'irē acheuer le reste de ses iours en sa maison parmy sa famille, sans se mesler d'aucunes affaires, qui luy peussent inquieter le repos qu'il esperoit en sa vieillesse; mais puis qu'ils ne trouuoient autre remede pour euitier vne fascheuse guerre, que de l'eslire pour leur Roy, qu'il acceptoit leur offre, à condition qu'ils le tinssent en qualité de pere, & luy les traitteroit comme ses enfans: que si d'auanture aucun d'eux luy donnoit aucune occasion de quelque mecontentement, qu'il les chastroit comme ses propres enfans: aussi qu'ils receussent le chastiment comme venant de leur pere: ils le remercièrent tous d'une voix, l'assurans que non seulement ils l'honoreroient comme pere, mais le respecteroient comme leur souuerain Seigneur, sous les commandemens duquel dès l'heure ils se soumettoient, & luy en prestoient le serment: puis le portans à la grande mosquée, il fut couronné au grand contentement du peu-



ple, qui non sans cause redoutoit les diuisions prochaines : & delà il fut conduit au chasteau, duquel ayant pris possession, & apres s'y estre installé avec ses amis & domestiques, conuia tous les Orancayes à vn festin royal qu'il ordonna à certain iour dans le chasteau, & fit faire de si grands preparatifs, que chacun en entroit en admiration: tellement qu'au iour prefix les Orancayes ne manquerent de s'y rendre en la meilleure conche qu'il leur fut possible. Dans le chasteau on n'entendoit que sons d'instrumens, resiouissances, chants d'allegresse, tout y rioit, on voyoit passer de si grands seruices de viandes, confitures, breuuages, & choses semblables que l'on iugeoit que le Roy employoit tout ce qu'il pouuoit pour receuoir les Orancayes magnifiquement, & les remercier de l'auoir posé en vne si grande dignité : eux estans en leurs places ordinaires, qui est dans vne cour proche du logement du Roy, assis sous le grand Bal, les chappes commencerent à marcher, la musique renforce, on fait de si grands cris d'allegresse dedans, qu'il tarδοit à ceux qui estoient encore dehors, que les chappes ne cheminoient plus viste, lesquelles emmenans chacune leur Orancaye, comme ils estoient dedans les salles, ils se trouuoient iucontinent saisis & poussez dans vne autre cour qui est derriere les bastimens, ou le Roy auoit fait creuser, vne profonde fosse, sur le bord de laquelle on les esgorgeoit, puis on les precipitoit dedans, & l'affaire fut menée si chaudement, qu'il y en eut 11. cens d'egorgez, auant qu'aucun de dehors s'apperçeut, qu'entre les chants d'allegresse l'on en entendoit par cy par là quelques-vns de bien tristes. Le peu qui restoit à entrer s'écoula doucement hors du chasteau, sans pouuoir dire assurement l'occasion de leur deffiance jusques au lendemain, qu'ils reconnurent par le retardement des principaux, qu'il y auoit quelque menée, qu'ils auoient euee heureusement.

Le Roy ayant exterminé si facilement tous ceux qu'il redoutoit, & qui luy pouuoient susciter quelque nouveauté, il ne se soucia pas beaucoup du reste, & s'estant fortifié & amassé bon nombre de personnes dans le chasteau, auxquels il fit desliurer des armes, fit publier vne declaration par la ville de ce qui c'estoit passé, & les occasions qui l'auoient meu à faire vne si grande execution, laquelle il disoit auoir esté pour sa seureté & celle de son Estat, remontrant comme par le passé ils auoient fait & deffait tant de Roys à leur fantaizie, qu'ils en auoient aboli l'ancienne tige, & qu'estans sur le point de s'entrecouper tous la gorge, ils n'auoient trouué autre remede, que de l'essire Roy par force, pour luy en faire autant qu'aux Roys precedens, apres qu'ils auoient quelque autre imagination. Qu'estant Roy, il ne le desiroit estre en idée, ny seruir de joliet aux humeurs inconstantes des Orancayes, lesquels apres l'auoir massacré, rentreroient en leurs premiers debats, auxquels ils attireroient insensiblement tout le peuple, qui en pâtiroit le plus; qu'au surplus son intention estoit de maintenir chacun en paix, exercer rigoureuse iustice sur les meschans, & regner equitablement. Apres cette declaration, voyant que personne ne remuoit, & aussi que personne n'entroit dans le chasteau pour luy rendre les devoirs accoustumez, il enuoya demolir toutes les maisons des Orancayes executez, emporter le canon, armes, & principaux meubles dans le chasteau; fit deffense à qui que ce fut de bastir de pierre, auoir canon en sa maison, ny faire aucun retranchement dedans ou à l'entour : que ceux qui estoient faits fussent remplis, & les murailles de pierre abbatiées: il donna le modele comme il vouloit que l'on bastir, qui n'est qu'à vn seul plancher, & les murailles des maisons de nattes, comme elles sont auiourd'huy: il fit ceux qui l'auoient assisté en son dessein & ses amis, nouveaux Orancayes, auxquels il distribua partie des heritages des deffuncts, l'autre partie il se la reserua: & se voyant bien assisté, il fit mourir ceux des anciens Orancayes, qu'il redoutoit le plus, confisca leurs biens, puis fit executer ceux du peuple qui les affectionnoient, comme aussi tous ceux qui auoient fait paroistre quelque ressentiment de la mort des premiers: & dit-on que la premiere année de son regne, il fit bien mourir vingt mille personnes, & la seconde encore plusieurs milliers, & les desarma entierement. Il regna long-temps; car lors que ceux de saint Malo furent à Achen en l'an 1601. il estoit encore viuant, son regne fut tout de sang: tellement

tellement qu'il réduisit la ville à peu près en l'estat qu'elle est à présent, qui n'est rien en comparaison de ce que diuerses personnes encoir viuantes m'ont assuré l'auoir veue.

Il traita fort mal les marchands Mores, & fit de grandes courtoisies aux Anglois & Holandois, qui s'y installerent de son temps. Il eue le Roy qui regne à present, estant fils d'une sienne fille qu'il affectionnoit fort: Auant sa mort il le recommanda à ses enfans, & mourut en l'an 1603. âgé de 95. ans, laissant deux enfans malles desia bien âgez, auxquels par son testament il partagea les terres de son obeïssance, donna à l'aîné le Royaume d'Achen, & tout ce qu'il auoit le long de la coste de Sumatra au Couchant, & il qualifia l'autre, Roy de Pedir avec toutes les terres qui sont le long de ladite coste du Leuant. Ces deux Princes estoient d'un bon naturel, benins & humains, & trop pour celuy de leurs Sujets; tellement que de leur temps il se commettoit vne infinité de meurtres & de voleries de iour & de nuit dans Achen; le plus fort oppressoit le foible: enfin il y auoit vn grand desordre faute d'une seuerre iustice; neanmoins les deux freres vn an apres le decez de leur pere, se firent la guerre à l'occasion du Roy qui regne à present, que le Roy d'Achen auoit retenu avec luy, l'entretenant honorablement; & sa mere, qui est encore viuante, gouuernoit le Roy, comme elle vouloit, & possedoit de grands moyens: mais cela n'empescha pas que pour quelques ieuneses de son fils, qui estoit d'un merueilleux naturel, il luy vsa de quelques menaces, mesme donna quelque leger chastiment à son nepueu, qui trouua moyen de se retirer du chasteau, & se sauua chez son oncle le Roy de Pedir, qui le receut bien humainement. Le Roy d'Achen sçachant son absence en fut extremement marri, & dauantage quand il sçeut que son frere l'auoit retiré, auquel il manda de luy renuoyer: Le Roy de Pedir s'en excusa, disant qu'il ne vouloit en aucune façon retourner à Achen: qu'il ne desiroit non plus le forcer, veu la recommandation que leur en auoit fait deffunét leur pere: enfin apres plusieurs allées & venues, l'affaire vint en tel point, que le Roy d'Achen denonça la guerre à son frere, & se la firent bien asprement: le Roy d'apresent conduisant les armées du Roy de Pedir, auoit le plus souuent du bon; mais les forces d'Achen estans plus grandes que celles de Pedir, apres diuerses batailles, auxquelles moururent plus de soixante mille hommes en vn an de part & d'autre, ceux de Pedir s'ennuyèrent, & ne voulurent plus aller à la guerre; de sorte que le Roy fut contraint de remettre entre les mains du Roy d'Achen leur neveu, qui eut incontinent les fers aux pieds, avec bonne garde. Quelque temps apres suruint l'armée des Portugais partis de Goa exprés pour s'emparer d'Achen; ce qu'ils eussent fait sans doute, s'ils eussent bien entendu leur fait; mais se laissant paistre de paroles, ils en perdirent l'occasion avec plusieurs des leurs, joint le siege des Holandois deuant Malaca. Les Portugais ayans fait descente à l'entrée de la riuere, emporterent le premier fort de gazons, mais celuy de pierre les arresta. Ce Prince qui estoit aux fers demanda permission à son oncle le Roy d'Achen, qui pour lors estoit bien effrayé & en peine comment il deffendroit la descente aux Chrestiens, remontrant qu'il valoit bien micux qu'il mourut en combattant contre les Casires (ainsi nous appellent-ils) qu'estre inutilement enferré.

Le Roy luy fit oster les fers, & il se porta vaillamment contre les Portugais en deux ou trois rencontres qu'il eut avec eux; tellement qu'il acquit vne grande reputation parmy ceux d'Achen: Sa mere, femme entreprenante & ambitieuse, entendant en quelle estime on auoit son fils, entreprend de le faire Roy d'Achen; luy communique son dessein & les moyens d'y paruenir, luy fournit de grosses sommes d'argent qu'il sema parmy les principaux Orancayes: il se montroit familier avec le menu peuple, conuersoit avec eux; tout ce qu'il auoit estoit commun à ses amis, & à ceux qui luy faisoient la Cour: il ne les refusoit d'aucune chose qu'ils luy demandassent, se montrant liberal parmy les Orancayes, affable avec les riches, compagnon avec ceux qui faisoient profession des armes, & avec le peuple tres-benin & courtois: sur ces entrefaites le Roy d'Achen meurt subitement; à l'heure de son de-

## 124 VOYAGES DV GEN. BEAULIEV

veids il se trouue dans le Chasteau, gagne les Gardes par sa largesse, fait de grandes promesses aux Officiers, fournit vne bonne somme au Maraja ou Gouverneur du Chasteau; apointe en l'absence du Roy, quelques principaux Orancayes, distribue quelque argent à d'autres, menace le Cadi qui faisoit quelque difficulté de le couronner; enfin il ioué si bien son personnage que le soir même du deceds de son oncle, il fut proclamé Roy en sa place, à la grande resiouissance d'vn chacun, pour auoir conceu de luy depuis peu vne grande esperance, tant de sa liberalité, courtoisie & familiarité que de sa valeur.

Comme il n'y a que 12. lieues d'Achen à Pedir & toute campagne, le Roy fut bien-tost aduertty de la mort de son frere, tellement que le lendemain il fut à Achen pour s'instaler en son patrimoine; mais il ne trouua personne qui vint au deuant de luy, & approchant du Chasteau, comme il n'estoit pas beaucoup accompagné, il fut facile au Roy d'Achen de le faire entrer dedans, où il le garda vn mois; puis seignant de luy vouloir permettre vn lieu hors la ville de plus agreable sejour, que le Chasteau, il le fit esgorger en chemin, ne reconnoissant point l'amitié que son oncle luy auoit tesmoigné par les guerres qu'il auoit soustenuës à son occasion.

Ceux qui le firent Roy ne s'entreuerent guieres mieux, car commençant par le Maraja qui auoit receu le plus de son argent, il acheua par ceux qui en auoient receu le moins; enfin dès la premiere année on le trouua bien changé, car d'humain on le trouua tres-cruel, de liberal, tres-auare; d'vn naturel familier & benin, tres-farouche & inexorable, & depuis il a augmenté tousiours, en sorte qu'il a encore sans comparaison plus espandu de sang que son pere grand; fait plus d'exactions en vne année que l'autre ne fit en tout son regne; enfin il a despeuplé tout ce territoire d'Achen, & espuizé d'argent vn chacun, voir mesme tous les Estrangers qui ont esté à Achen: il a tasché de repeupler sa ville par les conquestes ou à proprement parler par les rauages; parce qu'ayant ruiné les Royaumes de Ior, ce Deli, de Pahan, de Queda & de Pera, desquels il emmena environ vingt-deux mille personnes, a present il en reste à peine quinze cent; cela ayant seruy plustost pour spectacle de sa cruauté que d'autre chose; car les ayant pillez & rauagez en sorte qu'il les emmena tout nuds à Achen, & ne leur donnant vn grain de ris pour leur nourriture: ce peuple estât tout neuf dans vne terre, où il estoit esclaué & estant accoutumé à l'oisiuete, ne se put naturalizer si-tost & accoustumer au trauail, qu'il eut moyen de seruir le Roy & gagner sa vie; de sorte qu'auant seulement qu'ils en eussent imaginé l'inuention, ils estoient desia demy morts de faim: le peuple d'Achen estant pauvre ne peut estre grandement aumosnier; tellement que les miserables mouroient par les chemins, ne leur restant que la peau cousüe sur les os; & c'est encore pitié que de voir les restans qui n'ont le moyen de s'accroistre, & ne se peut représenter misere pareille à celle là.

Iusques à present ce Roy a eu la fortune tres-fauorable & n'en a eu aucun reuers, tous ses desseins luy reüssissent; enfin, il est si heureux, iusques aux choses de plus petite consequence, que plusieurs l'estiment & le tiennent pour vn grand sorcier, en mon particulier ie le tiens d'vn grand iugement, & que tout ce qu'il entreprend n'est à la legere & hors de saison, mais bien meurement & avec des coniectures tres-apparentes & palpables: il n'a assailly aucuns de ses voisins que sur le point de ses vrgentes necessitez ou de quelque grand deffaut; tous ses desseins commencent par des moyens qu'on ne peut comprendre, iusques à ce que le coup soit fait; & comme il ne prend conseil de personne, qu'il n'en demande ou reçoie, ny qu'il se communique: les entreprises qui partent de luy sont bien plus difficiles à esuenter que d'vn autre, qui propose son dessein & prend conseil d'autrui; & comme il est du tout absolu, & que ce qu'il commande est à l'instant executé; ie ne trouue pas qu'il soit besoin d'assistance des demons pour faire ce qu'il fait: enfin i'ay tousiours entendu dire que tous sorciers sont belistres & miserables, & ie peux asseurer que ce Roy est le plus opulent de ses voisins.

Le Mercredi deuxiesme de Février nous estions par le trauers de Priaman, & le lendemain nous estions à veüe de l'Isle Mantabey ou fut nostre Vice-Admiral; de laquelle on void bien à plain les hautes terres de Primam, Ticou & Passiaman, & le Samedi 5. nous estions encore de terre d'une Isle inhabitée, qui est entre celle de Nassau & celle de Mantabey.

Le Dimanche sixiesme nous auons passé entre l'Isle de Nassau & vne autre, qui n'est point marquée, ou denommée sur les Cartes, ce passage à quatre ou cinq lieues de large: & le lendemain septiesme, nous estions encore à cinq ou six lieues de l'Isle Nassau, que nous pouuons bien nommer le cimetièr des François, pour y auoir esté la plus grande partie de nostre Vice-Admiral enterrez: de ce lieu nous voyons encore la terre ferme qui est merueilleusement haute; & est vne belle remarque pour ne point commettre vne telle faute, que ceux de nostre Vice-Admiral; qui s'amuserent à ces Isles, qui sont basses, au respect de la terre de la grande Isle; qui est tres haute, & qu'ils voyoient du lieu où ils estoient ancrez: que s'ils y eussent esté il ne leur fut pas mort quatre-vingts hommes, comme il leur mourut depuis, car toute la terre de Sumatra est peuplée sur le bord de la mer, de personnes qui sont accoustumés de voir les Estrangers; au lieu qu'en ces Isles ce sont la plupart de pernicieux Sauvages, qui n'ont communication avec personne; la plus haute terre de ces Isles n'est pas plus haute, que les costes marines de France; mais celle de la grande Isle paroist haute comme les Canaries & dauantage.

Le Mercredi seiziesme, nous auons commencé d'auoir les vents de Suest par la hauteur de neuf degrez Sud de la ligne; & depuis que nous sommes partis de Ticou, iusques à present nous auons eu des calmes & des vents variables d'Est Nordest, Nordest & proche de la coste Noroest.

Le premier de Mars nous auons mis quatre de nos plus grosses pieces de canon au fonds du Nauire, & demonté vne partie des autres, afin de mieux resister aux tourmentes qui sont ordinaires au Cap de Bonne Esperance, principalement en la saison que estimons le deuoir passer, & le lendemain nous auons pris hauteur, & trouué vingt degrez & demi, l'aiguille noroestoit 16. degrez vn quart.

Var. 16. d.  
1. quart.  
NO.

Le Samedi vingt-six, veille de Pasque faisant beau vent, ie commanday d'asoir les bonnettes que l'on auoit ostées à l'occasion des calmes que nous auons eu depuis quinze iours; mais comme on executoit ce traual, vn ayde de Chirurgien nommé Michel Henriqués de Honfleur tomba en la mer; on voulut à l'instant virer le Nauire, ce qu'il ne fit alors; ie luy jettay vn banc de ma chambre, lequel il attrappa & se tint dessus, nous ferlasmes promptement nos voiles, pour mettre la scutte hors, qui estant sur le bord, les anneaux rompirent, de sorte que la scutte tomba en la mer avec trois hommes, lesquels nous firent oublier le premier pour les sauuer, & il y en eut vn, qui se sauua miraculeusement à quelques linges, qui traenoient arriere du nauire, neantmoins ie fis mettre le grand batteau hors; car nous voyons encor le premier sur le siege; mais le batteau estant en la mer, & le vent croissant, fut causé qu'ils ne le peurent aborder assez à temps, & disparut; & apres l'auoir cherché plus de deux heures de temps, ils furent contraints de reuenir; nous estions alors par la hauteur de 33. degrez & demy.

Depuis ce iour nous auons eu ou calmes ou vents contraires, iusques au sixiesme Avril auquel iour nous auons eu grande tempeste du Oest Noroest, & le nauire a lasché grand eau, ce qui a estonné plusieurs de nostre esquipage, veu que nous nous estimions encor à 400. lieues du Cap de Bonne esperance: ces tempestes nous ont continué par diuerses reprises, iusques au vingtiesme de ce mois, qu'auons aperçeu la terre par la hauteur de trente trois degrez vn tiers, ayans sept degrez trois quarts de variation d'aiguille Noroest, terre plane & vnie; neantmoins la coste pleine d'escueils; ainsi nous nous en sommes retirez, & dès le lendemain nous auons eu grande tempeste, qui a continué iusques au vingt-deuxiesme, avec tant de furie que nous auons perdu vne partie de nos voiles, & nous battoit tellement en rui-

Var. 7. d.  
trois quarts

ne, que nous apprehendions beaucoup de n'y pouuoit resister; car elle a desmblé tout le haut du nauire; principalement l'auant; la poulsine en a esté toute emportée, en sorte qu'il n'y reste: que le digon, ou sont attachez les liasses du bauprés; enfin n'y a endroit dans le nauire, qui ne se sente de cette tourmente, tout en est esbranlé, & l'eau a entré dans nostre soute de reserue par la chambre des canonniers, qui estoit demie pleine d'eau; & ne restoit endroit sec dans le nauire. Cette tourmente s'est appaisée le Samedi vingt troisieme: laquelle iournée nous auons employée à nous ragréer au mieux qu'il nous a esté possible. Le premier de May nous auons eu connoissance de la terre, qui est entre le Cap des Aiguilles & le Cap Falço. Et le Ieudy 5. nous auons surgi en la baye de la Table, & trouué vn nauire Holandois du port d'vnze cens tonneaux, nommé la lürée de Rotterdam: le Commandeur nommé Cassebos de Bruxelles m'est venu voir le lendemain; il y auoit près de six mois, qu'il estoit party de Holande avec 380. hommes, desquels il en auoit perdu enuiron 60. il y en auoit autant qui estoient bien malades. Le Samedi suiuant est arriué vn autre nauire Holandois, nommé le Maurice du port de 1200. tonneaux, 300. hommes d'esquipage, vne vingtaine de femmes & quelques laboureurs pour labourer & cultiuer les terres de Iacatra, & peupler la ville: la plupart estoient malades & auoient perdu beaucoup d'hommes, il y auoit 5. mois & demy qu'ils estoient party de Holande.

Le Ieudy neuuiesme est decedé en ce nauire le Capitaine Ge deon Soyter de Dieppe, il estoit tombé malade depuis nostre partement de Ticou, & comme il estoit âgé d'environ soixante ans & que nous sommes arriuez en cette terre sur le commencement de l'hyuer, faisant grand froid, l'air de la terre n'a pas eu le pouuoir de le remettre en vigueur.

Le Ieudy douzieme est encore arriué en cette Baye vn nauire Holandois nommé le VWest Frisland du port de douze cens tonneaux: il y auoit trois mois & demy qu'il estoit party de Iacatra en compagnie d'vn autre grand nauire; ils s'estoient separez prez de la coste de Natal enuiron par les 31. degrez & demy, où ils auoient enduré de grandes tourmentes; il estoit tout chargé de poivre, & de clou de girofle.

Le Samedi vingt-vn voyant que 5. ou 6. malades, que i'ay en ce nauire, ne reprenoient point leur santé, soit à cause de la grande froidure, ou que ie ne peux recouurer icy des viandes fraisches, comme il seroit à souhaiter, principalement à l'occasion des Holandois, desquels ie me desie grandement, ie me suis resolu de partir, ayant desia embarqué mes eaux; ce qui m'a fait leuer l'ancre à ce soir; mais ie n'ay pas esté deux lieues esloigné de mon ancrage, que le vent ne m'ait esté contraire à l'Oest Noroest comme il a tousiours esté depuis que ie suis arriué en cette Baye: ce qui m'a contraint de reuenir encore à l'ancre, comme a fait aussi le nauire Rotterdam, qui auoit appareillé pour doubler le Cap de Bonne-Esperance.

Le Lundy vingt-troisieme est arriué encore vn grand nauire Holandois d'enuiron 1300. tonneaux, nommé le Codda, qui estoit le compagnon & Admiral du VWest Frisland, venant de Iacatra: il estoit tellement desnué d'hommes, qu'ils n'auoient pas moyen de manier leurs voilles, & ne restoit que quinze ou seize en santé dans le nauire; de sorte que dés qu'il eut connoissance des nauires mouillés à l'ancre, il se mit à tirer plusieurs coups de canon, & mesme la nuit auant qu'il eut apperceu aucun nauire, afin qu'on le vint secourir; ce que ie n'eusse pas manqué de faire sans les trois autres, qui estoient plus forts que moy, & desquels ie me tenois esloigné & l'eusse assisté de la mesme façon que Scouten fit à l'endroit de mon Vice-Admiral. Si i'eusse eu tant de bon-heur que de le rencontrer seul, nos differends se fussent vuidez sans procez, & i'eusse eu largement moyen de satisfaire les pretentions de Messieurs de nostre Compagnie & celles de nous autres particuliers, qui auons perdu vne partie de nos moyens par la

supercherie des Holandois lors de l'embrasement dudit Vice-Admiral fait traictuement par eux. Et le lendemain ie me sus encore mis en effect de sortir de cette Baye avec la faueur d'un petit vent de Suest, mais le vent contraire m'a incontinent ramené.

Le 24. faisant calme, ie me sus resolu de descendre à terre en certain lieu, ou j'auois remarqué dès l'autre voyage quelques oignons de fleurs, que ie desirois faire cueillir pour porter en France; mais voyant le beau temps continuer, ie fis mettre le cable au cabestan & appareiller sur le soir; & le Nauire gouuernant assez mal, j'ay esté contraint de passer par le Nord-est de l'Islet, où le calme nous a surpris, tellement qu'il a fallu laisser tomber l'ancre enuiron à vne portée de canon de l'Islet.

Le Vendredy 27. est decedé Sandre Ponthon canonnier Escossois âgé de plus de soixante ans; il estoit malade auant que nous arriuaissions au Cap, & n'a peu obtenir guarison à terre, à l'occasion, comme ie croy, de la froidure; & de tous les Holandois que j'ay veu descendre en terre malades, il n'en est échappé aucun, & y est mort plus de 80. hommes, & n'est à present bonne saison au Cap.

Le Lundy 30. de May nous auons mis à la voile de vent Sufuest, nous estions encore 73. bouches dans ce Nauire, desquels il y en a six de malades & six garçons.

Le septième de Iuin nous auons eu bien mauuais temp. & contraire, & portant voiles dans ce vent, nostre mast de beaupré & le clan se sont esloitez, tellement que nous ne pouuions faire seruir la voile de beaupré.

Le Mardy vingt & vn de Iuin sur les quatre heures de releuée nous auons veu l'Isle de sainte Helene demeurer au Oest Noroest de nous enuiron quinze lieues: ie me sus deliberé, l'ayant rencontrée, d'y tarder trois ou quatre iours, tant pour racommoder nostre beaupré & y mettre vn clan, que pour donner soulagement à cinq ou six personnes qui sont desia entachées du scorbut. Le lendemain nous y auons pozé, & trouué deux Nauires Holandois que nous auons incontinent reconnus estre ceux que nous auions laissé à la Baye de la table; j'ay esté estonné qu'ils fussent en ce lieu plustost que nous, & il faut qu'ils soient meilleurs voilliers que nous: Nous auons remarqué que le Frisland auoit perdu son mast de beaupré. Comme ie faisois racommoder nostre batteau pour l'enuoyer à terre porter quatre ou cinq hommes malades, le Nauire Frisland s'estant approché de nous, ils me prierent de n'enuoyer mon batteau, que ie n'eusse au préalable parlé à eux; ie l'enuoyay à bord, croyant qu'ils voudroient enuoyer quelques vns des leurs à terre, & y mis le Patron Beruille, auquel ils firent bonne reception, & le tinrent trois ou quatre heures, pendant lequel temps ils luy proposerent qu'ils estoient arriuez du iour d'hyer à midy, ayans quantité de malades, & qu'ils n'auoient encore esté à terre, pour ce suiet me prioient de n'enuoyer les miens plustost que les leurs, à ce qu'ils ne ceuillissent tous les fruiets, dequoy ils auoient plus grand besoin que moy; & que le lendemain ayant aduertiy leur Cōmandeur qui estoit dans l'autre Nauire le Codda ou Houda, que nous pourrions repartir les fruiets au prorata des hommes que nous aurions: Beruille repliqua qu'il scauoit bien que ie n'estois venu en cette Isle en intention d'auoir des oranges & citrons, que si ie ne l'eusse rencontrée en faisant ma route, que ie n'y fusse pas venu, & que ie n'auois enuie d'y sejourner plus de 2. ou 3. iours pour racommoder mon beaupré, qui de nouveau estoit endommagé; toute fois qu'il ne manqueroit de me dire ce qu'il auoit entendu d'eux. Le Holandois ne se contentant pas de cela luy demanda pourquoy j'estois venu en ceste Isle, & à quelle intention, veu que le Portugais qui s'estoit retiré avec eux au Cap de Bonne Esperance leur auoit dit que nous estions des meschans, & qu'ils ne deuoient point se fier à moy; toutesfois que ie n'oserois auoir attaqué vn de leurs Nauires, quelque petit qu'il fut: que nostre Nauire ne valoit du tout rien, que nous ne scaurions auoir tiré 3. coups de canon; & que s'il en auoit receu 2. il couleroit aussi-tost à fonds; & que nous n'oserions nous trouuer parmy nuls nauires Holandois: à quoy Beruille respondit, qu'il leur auoit desia dit que ce n'estoit pas mon dessein de venir en cette Isle, si ie ne l'eusse rencon-

trée en route, qu'au surplus ie n'auois eunon plus de crainte d'eux, que si ie ne les eusse point veus en rade & que si i'en eusse eu peur, ie ne fusse pas venu mouiller si proche: que nous les auions fort bien reconneus dès que nous les auions apperceus, & que nostre crainte en deuoit estre plus grande en la Baye de la Table, eux estans quatre Nauires, & qu'à present ils n'estoient que deux, que pour le fait de nostre nauire nous nous en contentions assez, & qu'il n'estoit pas si mauuais, comme on leur auoit donné à entendre: enfin voyant qu'on luy reiteroit tels discours & plusieurs autres, qui paroissent plustost de vouloir chercher quelque querelle mal fondée, qu'autre chose, il prit congé d'eux, & m'ayant fait rapport de ce que dessus, ie fus en suspens de ce que ie deuois faire, sçauoir d'enuoyer le batteau à terre contre leur volonté, pour sçauoir s'ils me deffendroient la terre, ou bien me parer d'eux à l'occasion que nous en estions si proches; que nostre baupré s'estoit meslé dans sa galerie, & auoit pensé acheuer de rompre, & qu'ils me pourtoient encore endommager, si ie n'y donnois ordre: ce nauire estant trois fois plus grand que le nostre, qui ne paroist rien proche de luy; mais comme la nuit approchoit ie me deliberay d'attendre iusques au lendemain, que ie me retiray quelque peu au vent de luy; ce qu'estant fait, si on m'eut voulu croire, nous l'eussions abordé auparauant, tant ie me sentoisois outragé, que telles personnes me deffendissent vne terre qui ne leur appartenoit pas. Le lendemain est venu à bord de ce nauire vn des principaux du V Vest Frisland avec vn soldat François nommé Champagne, que i'auois du precedent veu à Tablebay; ils me fit diuerses excuses de ce qui s'estoit passé hier: qu'il venoit de la part de son Commandeur nommé Job Cristians Grips qui estoit à terre lors que nous arriuasmes, & qu'estant de retour au nauire, il auoit esté extrêmement marry de l'indiscretion & effronterie du Maistre de Nauire, qui auoit eu la hardisse de retarder le dessein que i'auois d'enuoyer mon batteau à terre; que cela c'estoit fait sans l'adueu d'aucun, que de la fantaisie du Maistre qui estoit yure, & prioit de n'auoir esgard à cela: qu'il auoit charge de son Commandeur de me prier, que si i'auois affaire de quelque chose de leurs nauires, que i'en disposasse; qu'il sçauoit de bonne part que i'auois manque de pain, qu'il m'assisteroit de telle quantité de ris, que i'en aurois besoin; voire de toutes victuailles: ie le remerciay des derniers offres, l'assurant qu'il auoit esté mal informé, aussi bien que d'autre chose, de l'estat de mes victuailles, qui estoient graces à Dieu, en telle quantité, qu'elles fussent pour nourrir ceux de mon equipage; que celuy qui leur auoit dit que ie faisois mourir mes gens de faim, auoit aduancé tant d'autres faussetez, que celle-là m'estonnoit le moins. Que pour le fait de ce qui s'estoit passé le iour d'hier à bord du Frisland, i'auois trouué ce procedé dur à digerer, & que ie prenois cela pour vne deffence qu'il m'auroit faite de m'ayder de la commodité d'vne terre, qui ne leur appartenoit point, & qui estoit commune à ceux qui y pouuoient paruenir. Que s'il n'eut esté si tard ie n'eusse laissé d'y enuoyer, encore que mes forces ne fussent egalles aux leur; neantmoins ayant la raison de mon costé, i'aurois assez de courage pour supplier à ce deffaut; que d'icy en auant ie l'enuoyerois à terre, sans en demander l'aduis d'aucun, & me tiendrois prest pour attendre toutes sortes d'euuenemens. Qu'au surplus ie n'auois songé à aucuns fruitages, & quand ainsi seroit que ie fusse parueni en celieu le premier, & que mes gens les eussent tous cueillis, que ie n'aurois esté si mal appris que de manquer de leur en presenter bonne partie, sçachant bien qu'ils en ont plus de besoin que moy; outre qu'estans tous Chrestiens, & nos Princes amis, nous estions obligez de nous entr'assister les vns les autres: Que dès les Cap de Bonne-Esperance ils en pouuoient auoir remarqué quelque effect de ma part; que si i'eusse eu besoin de fruitage, l'action que ie leur vis hier faire, m'auroit encor bien picqué, veu qu'entretenant ceux de mon batteau dans leur Nauire, ceux du Houda auoient esté cueillir les fruits sans m'en presenter

aucuns : que ie ne m'estonnois pas beaucoup de cela, ven la mauuaise volonté qu'ils auoient vers nous, dont les marques en estoient encore ressenties en choses de bien plus grande conséquence, & qui me donnent occasion plus preignante de me plaindre. Il me repartit là-dessus que la courtoisie dont i'auois vû au Cap de Bonne-Espérance en leur endroit, de leur auoir enuoyé partie de la chair fraische que i'auois traitée, auant que leurs compatriots leur en enuoyassent, les rendoit grandement honneux de ce qui s'estoit passé le iour d'hyer, que pour le tort qui m'auoit esté fait en la catra, il estoit de grande conséquence, aussi que leur Maistres auoient de grands moyens pour en payer l'amande; à cela, ie dis qu'en France i'esperois que l'on auroit ja commencé à y donner ordre.

Le Dimanche 26. le Commmandeur des Nauires Holandois est venu à bord de ce Nauire me prier d'accepter de luy quelques victuailles, si i'en auois besoin; ie le remerciay l'assurant n'auoir nécessité d'aucune chose, mesme ie luy fis goustier de nostre pain, qu'on luy auoit dit estre si mauuais.

Le lendemain il m'enuoya vne battelée de ris, enreuanche, ie luy enuoyay trois barils de lard & vn poinçon de sel; il m'a aussi prié de luy adresser quelques paquets de lettres. Le soir i'ay fait reuenir ceux qui estoient à terre; il a quelque peu amendé aux malades, & deceda Samedy dernier Iulian Simon matelot de Dieppe, qui estoit demeuré hydropique.

Le Mardy 28. de Iuin nous sommes appareillez de l'Isle sainte Helene, qui est vn bel endroit pour rafraischir les hommes, tant à l'occasion de la temperature de l'air, que de l'abondance de cabrits & pourceaux qui y sont en tres-grand nombre; comme aussi de la facilité de recueillir de bonnes eaux, pesche de poisson à la rade & sur le riuage, que pour les fruiets, sçauoir oranges & citrons, qui est le souuerain remede contre le scorbut: dauantage il y a des herbes qui sont propres pour le potage, comme pourpier, vne forme d'estragon dont il y a grande quantité, quelque senegrey, du tabac & de l'herbe mayoc, dequoy on fait le pain casaué au brezil: il y a aussi des perdrix & des pigeons, mesmes i'ay entendu de quelques-vns des nostres y auoir remarqué la Pisté de quelques bœufs: toutes lesquelles viandes, eaux, herbes, & poissons excellent sur toute autre; & encore que l'Isle soit tres-difficile pour estre haute, & les montagnes bien fascheuses à grimper, estans très-arides & escarpées; neantmoins au haut il y a quantité d'herbages à l'occasion de l'humidité de l'Isle; & n'y a fente où valon dégarny de quelque ruisseau, le principal desquels est en la grande vallée ou est bastie la chapelle, encore que cette vallée n'ait pas cent cinquante pas de large, & n'en peut-on auoir fait mille, qu'elle ne se termine en vn meschant cran ou fente pleine de roches, parmy lesquelles court le ruisseau, qui tombant d'vne fort haute montagne, se resoud aussi menu que pluye, & de la chappelle iusques à cette cheute, il n'y peut auoir vne lieue. Sur le haut du païs il y a quelques arbrisseaux qui ne produisent aucun fruiet. Cette Isle est située par la hauteur de seize degrez Sud de l'equinoxial: l'aiguille y varie cing degrez trois quarts au Nordest: les vents de Suest y regnent continuellement.

Var. 5. d. 3.  
quarts N.E.  
à sainte Helene.

Le Mercredy sixiesme de Iuillet nous auons veu l'Isle de l'Ascenciõ, elle nous demuroit au Nordest, nous en pouuions estre à douze lieues: elle paroist bien haute, & i'entends de ceux qui y ont esté, que le mouillage est vis à vis d'vne anse de sable: il n'y a aucun bois ny eau douce, au moins que l'on aye iusques à present trouuée, & neantmoins il y a des pourceaux: Il ne s'y void aucune plante ny verdure, ce ne sont que rochers bruslez: Il s'y treuve quantité d'oiseaux, sçauoir fregates, etrelets, fols, margaults, mauues, & autres, lesquels n'ont besoin d'eau douce. Il s'y trouue abondance de poisson le long des roches, & en la rade plus qu'en sainte Helene: mesme il s'y treuve des tortues comme aux Isles du Cap Verd. L'Isle ne peut auoir plus de huit lieues de circuit, enuiron comme celle de Ste Helene: elle est par la hauteur de huit degrez Sud de l'equinoxial.

Var. 4. degrez NE.  
sous l'equinoxial.

Le Mercredy 13. de Iuillet nous estions sous l'equinoxial, l'aiguille Nord estoit 4. d.



Le lundy 18. nous auons eu commencement de grains de vent & de pluies.

Le Dimanche dernier depuis le dessus escrit nous auons eu de grands calmes & pluies, & si peu de vent qu'il y auoit, venoit du Noroest: ce qui a causé plusieurs maladies dans ce Nauire d'enseures & hydropisies, de quoy la plupart sont entachez.

Le lundy 1. d'Aoust nous auons veu deux Nauires Holandois, qui ont arriué ius nous, puis passé auant le vent: nous n'auons rien peu apprendre d'eux, sinon qu'ils estoient d'Amsterdam, & venoient de Guinée: & comme ils alloient beaucoup mieux que nous, nous ne leur auons peu tenir long-temps compagnie. Le lendemain matin sont tombez encore malades quinze ou seize personnes, tellement qu'il ne reste six personnes en santé, & il y a plus de huit iours que chacun a perdu l'appetit & ne mange point du tout. Nous sommes par la hauteur des Isles du Cap Verd, ce qui m'a fait resoudre d'y aller au plustost, encore que mes Pilotes me veulent trainer au Cap Verd, disans que nous en sommes plus proches, ce qui est contre mon opinion.

Le 5. d'Aoust la mortalité a commencé en ce Nauire, les calmes continuans.

Le Mercredy 10. chacun estoit si abbatu, qu'à peine pouuoit-on remuer les voiles, & en mon particulier ie faisois plus que force pour les encourager, & les pluies, bruines & calmes continuoient, ce qui estoit cause que nous ne pouuions aduancer chemin: Et le lendemain le vent estant Nord avec pluie & bruines, & courans à toutes voiles à l'Est Nordest, a suruenu vn tourbillon de vent, qui n'a pas duré deux minutes, & nous a pensé demaster. Nous en auons perdu toutes nos voiles, qui ont esté rompuës, comme si e'eust esté du papier mouillé: nous auons sauué partie des pachs, mais le grand hunier qui estoit tout neuf, a esté entierement perdu, & bonne partie du petit. Cet accident, qui est veritablement tres-grand, encore mesmes que nous fusions sains, a fait perdre le peu de courage qu'il restoit à ce miserable equipage: ie les ay encouragez au mieux qu'il m'a esté possible, afin de renuerquer ce qui nous restoit de voiles, ce qui n'a esté fait qu'avec vn grandissime traual: Le lendemain nous auons veu quelques arondelles & papillons, ce qui nous a donné assurance d'estre proche de la terre, & donne encor quelque respir à quelques-vns, mais à d'autres non, & sept ou huit vont tirant à la fin.

Le Samedy 13. nous auons veu vne Isle au Nord de nous, ce qui a donné quelque peu de courage à nos gens: nous estions par la hauteur de seize degrez, ce qui nous fit asseurer estre l'Isle de S. Nicolas, vne des Isles du Cap Verd: Dieu nous a fait beaucoup de grace de nous auoir donné connoissance de cette Isle.

Le Mardy 16. nous n'auons sçeu attraper l'ancreage de l'Isle S. Vincent, en laquelle ie desirois aller, ce qui a merueilleusement desbauché cet equipage; en mon particulier ie ne me pouuois plus soustenir: tellement qu'ayant esté vn iour sans monter en haut, quelques-vns proposerent d'abandonner & eschoüer le Nauire en l'Isle S. Antoine, ce qui me fit monter en haut bien à peine pour encourager vn chacun: & sur le midy nous auons eu quelque peu de vent Suest, à la faueur duquel nous auons recouru vers l'Isle S. Vincent, ou proche d'elle auôs trouué de fortes marées, qui nous ont conduit iusques sur l'ancreage, où nous auons mouillé à 5. brasses d'eau: Dieu nous a fait vne belle grace de nous auoir permis d'attraper ce lieu, car il ne restoit force ne courage parmy la plupart, & ç'a esté contre nostre attente à tous, d'y estre ainsi paruenus.

Le Mercredy 17. au matin nous auons mis le batteau hors, & fait porter nos vieilles voiles pour faire des tentes pour retirer nos malades, qui y ont esté portez à grande difficulté, & ne pouuant éconduire tous ceux qui me demandoient congé d'aller chercher leur santé à terre, i'ay pris deliberation de garder le Nauire avec douze hommes, encore que i'eusses autant besoin de la terre que les autres.

Le 19. il faisoit grand vent de Nordest, & sur les 9. heures du matin a paru vn petit Nauire Holandois qui vouloit à cet ancreage, & a passé de terre d'vne roche qui est à l'entrée de cette baye; mais quelque signal que nous luy ayons peu faire, il a lasché auant le vent, & n'a voulu approcher à la portée du canon de nous.

Le leudy premier iour de Septembre i'auois recouuert entierement ma santé, & i'ay esté visiter ceux de terre, lesquels i'ay treuue en meilleure disposition que ie n'eusse estimé: & ne restoiēt que quatre à cinq personnes encores bien malades; i'ay recobnu qu'il se pratiquoit vne petite ligue pour me persuader d'aller au Cap-vert & d'y passer l'Hyuer; ce qui m'a donné plus d'appréhension que de peine à dissiper.

Le 15. i'ay fait leuer les ancras & appareiller sur le midy, le vent estant Nord-Est qui ne nous a permis de passer au vent de l'Isle de Saint Anthoine. Cette Isle de saint Vincent a l'ancreage ordinaire, est par la hauteur de 17. degrez vingt minutes; l'aiguille y Nordeste 2. degrez 15. minutes; en cette saison elle est tres-abondante en tortuës; il y en a vne sorte de fort excellentes, que l'on appelle tortuës franches; le poisson est tres-grand, y en ayant telle, qui ne peze pas moins de 300. liures, & il y a autant à manger qu'à vne genisse d'un an, d'aussi bon goust & la chair aussi blanche; la difference qu'il y a pour les connoistre des autres, qu'ils appellent cahouanes, qui ne laissent d'estre bonnes, mais non à beaucoup près des franches, est que leur escaille est vnue, lisse & de couleur verdastre, ordinairement plus grandes de corps, & neant moins de teste plus petites; le bec en dents de sie, ce que n'ont pas les autres; elles viennent la nuict pour pondre leurs œufs sur le sable, & les enfouissent enuiron vn pied dedans, puis les recourent, & s'en retournent en la mer: quand on les veut auoir on les espie la nuict qu'elles sortent de l'eau; puis par derriere on les retourne sur le dos, d'où elles n'ont moyen de se remettre sur pied, & on les vient querir le lendemain matin; à la plus part d'elles se treuent dans le ventre 250. œufs à escaille, & autant d'autres sans escaille, lesquels sont tres-bons. Nous auons recouuert en cette Isle certaine herbe, qui ressemble aucunement aux espinars, mais sans comparaison meilleure; nous la mangions en salade & potage, qui nous a grandement seruy pour nous faire reuenir en santé; car elle nous tenoit le ventre libre, comme fait aussi la chair de tortuë, tellement que cela nous seruoit de purgation: & tel à qui la peau ne pouoit contenir les enfleures, a esté guaruy en 8. iours, & i'ay esté l'un de ceux-là sans auoir parti du Nauire, & pris medecine deux seules fois; quand i'eusse esté en France, ie n'eusse pas creu estre gueri de cette maladie en vn mois: il se trouue aussi grande quantité de cabrits & tres-bons; mais il faut auoir des chiens pour estre assure d'en auoir tous les iours: de fruiets nous n'y en auons point treuue, sinon quelques figues sauages, mais toutes gastées de vers: du costé de l'Est au pied d'une haute montagne qui est en forme de table, il y a grande quantité de pourpier; les eaux n'y sont pas bien bonnes, pour estre surmaches ou quelque peu sallées, toutes-fois vers la pointe du Suroest de cette Baye, où est l'ancreage, il y a vne petite source qui estant curée & profonde rendroit d'assez bonne eau; il y a aussi du bois à brusler, qui n'est pas bien difficile à auoir; c'est vne sorte de pins sauages, mais fort bas; il y a peu d'autre bois sur l'Islet, si ce n'est quelques petits arbrisseaux qui iettent vn laict tres-dangereux & douloureux, quand il touche les yeux: le long des roches se pesche quantité de poisson, & peu à bord, si ce n'est que l'on y accommode de la tortuë, car iettant les issuës, & le sang tombant en la mer, cela y attire quantité de poisson, que l'on pesche suffisamment pour nourrir ceux qui sont à bord, n'estant besoin d'auoir soin de ceux qui sont à terre, si ce n'est de leur enuoyer du pain: car ils treuent là de quoy viure abondamment, mais qui veut auoir quantité de beau, grand, & bon poisson, il faut aller à l'Islet ou roche qui est à l'entrée de cette Baye, esloignée de l'ancreage enuiron vn quart de lieuë, ou demye lieuë au plus; sept ou huit hommes dans vn batteau en deux heures de temps pescheront pour nourrir deux cens hommes: enfin c'est vne des meilleures Isles qui se puisse rencontrer pour rafraichir des hommes, & n'est inferieure à celle de sainte Helene, hormis que les eaux ne sont pas bonnes, mais en recompense cette Isle cy est accessible par tout, & il y a de belles promenades, ce qui

C'est à dire auoir l'Isle au dessous du vent.

Var. 1. d. 15. m. NE.

n'est pas en l'autre, où ce ne sont que précipices, & le país plus difficile que j'aye jamais veu; cette Ile peut auoir neuf lieues de circuit, & les vents y font la plus part du temps NordEst, comme en l'Ile sainte Helene Suest: en plusieurs endroits il y a de tres belles anes, mais celle qui est du costé de S. Anthoine est la plus belle, & ne se peut jamais voir de plus beau port, car vn nauire y est à l'abry de tous vents, beau fonds de sable, nous estions ancrez à cinq brasses d'eau, nous n'auons eu aucune connoissance d'habitation, encore que nous ayons couru bonne partie de l'Ile; quelques vns disent auoir veu vn homme au commencement que nous arriuasmes icy, toutefois il ne s'est montré depuis, s'il y en a, c'est fort peu; il y a encore 3. ou 4. des nostres qui ne sont entierement guaris, Dieu leur veuille renuoyer leur santé, & nous faire la grace de rapporter quelque eschantillon de ce malheureux voyage, qui au iugement de plusieurs est bien risqué, & semble à quelques vns que ie les meine au suplice, allant en temps d'hyuer en nostre pays; mais pour mon particulier ie n'y trouue pastant de difficulté comme eux, me confiant en la misericorde de Dieu, qui aura s'il luy plaist pitié de nous.

Le premier d'Octobre, nous estions par la hauteur de 33. degrez  $\frac{1}{2}$  ayant eu depuis nostre partement de l'Ile saint Vincent les vents Nordest  $\frac{1}{2}$  d'Est qui nous auoient obligé de faire le Noroest, & auons auancé plus que nous n'eussions esperé, ce qui nous donna esperance de briefue trauersee, mais le lendemain nous auons eu vne furieuse tourmente du Sud, qui a bien augmenté par vn rencontre de Nord qui s'est opposé à la premiere furie de son contraire: le vent de Nord demeurant enfin le plus fort a tellement agité la mer que nous auons eu bien du travail dans ce Nauire, & laschions grande eau, & pour comble de nostre mal nous auons perdu la meilleure partie de nos breuages & huile pour brusler à la lampe.

Le 10. d'Octobre nous auons eu grande tempeste du Nordnoest & depuis le commencement de ce mois, nous auons eu des vents de Nord, Nordnoest & Nordnordest qui nous sont directement contraires: les chandelles de S. Goustan ou S. Elme ce sont apparues sur nos masts durant le plus fort de cette tempeste.

Le 12. nous auons veu les Isles Affores, sçauoir le Picq S. Georges & la Tercere, & sommes paruenus iusques au 17. de ce mois, auant que de les pouuoir passer: cette contrarieté de temps nous donne bien de l'affliction.

Le 19. nous auons eu grande tempe du Noroest, laquelle continuant le iour suivant 20. & portant les pacis afin que le Nauire ne trouuât, comme il eut fait sans voilles, nostre grand mast craqua par la voye des estambreys, ce qui nous fit promptement amener la voile, & l'ayant visité ie treuuy qu'il estoit rompu de trauers & esclatté en long par deux endroits la hauteur d'une brasse, s'ouurant au roulage du Nauire trois & quatre coups de ligne à chaque fente, ce qui nous a fait resoudre de mettre nostre grand mast de hune bas sur le tillacq; & comme le Nauire se tourmentoit beaucoup en l'emmenant, il a emporté mes lices de tiebord & iettées en la Mer; puis quelque temps apres nostre mast de mizance a rompu, tellement que le Nauire n'estant soustenu de voilles a tellement roulé & trauillé que nous ne pouuions franchir l'eau, les hauts du Nauire estant pourris & démolys, & les tillacqs chargez d'ammunition, ie m'estone comme le tout n'a ouuert.

Le 22. la tourmente s'est du tout appaisée, & auons perdu ce iour à nous raiuster, & auons treuue le grand mast plus endommagé que nous n'estimions; tellement qu'il a fallu faire deux clans pour l'affermir, l'un du mast de hune, l'autre d'un de rechange que nous auons, & Dieu nous a bien assisté que la tourmente ait cessé; car sans doute tout fust venu bas, & nous trouuons par tout à refaire; nous estions alors par la hauteur de 44. degrez.

Le 29. nous estions par la hauteur de 49. degrez & demy.

Le dernier nous auons eu fonds à 70. brasses avec tempeste en Oest Noroest, nous estions par la hauteur de 50. degrez, ie fis assembler les Pilottes & Maistres de Nauire & autres nauigateurs, pour sçauoir d'eux le lieu où ils s'estimoient, la plus

part estoient d'opinion que les Isles Sorlingues leur demeueroient au Oest environ 20. lieues, ie leur presentay aussi vne lettre de messieurs de la Compagnie pour scauoir le lieu où seroit nostre retour en France, laquelle estant ouuerte fut trouuée qu'il seroit au Haure de grace ou Honfleur; ainsi ie les exhortay de faire leur adresse pour suiure l'ordre à eux enjoint.

Le premier de Nouembre nous auons eu tourmente de Nordnorouest en sorte que nous ne pouuions porter voile, & a continué encore le lendemain; ce qui nous a fait driuer du costé de Bretagne, & comme il y auoit quelques differends entre les Pilotes sur la route que nous deuions tenir, ie les ay fait assembler, où il a esté remonstré par quelques-vns l'extremité en laquelle nous estions par les continuelles tourmentes que nous auions eu depuis vn mois, qui auoient tellement fatigué nos Matelots, que nous n'en pouuions plus tirer aucun seruice: la grande eau que faisoit le Nauire par ses hauts lesquels estoient tous demollis, nos voiles toutes vées & rompuës, principalement nos hunniers: les nuicts longues & obscures, la froidure qui estoit bien sensible à des personnes mal vestuës, & le reuis de cette nouvelle Lune, qui ne nous pourroit conduire pour entrer dans le Haure de Grace, n'estant conseillable y radier en telle saison que cette-cy, il fut resolu de nous mettre en sauueté au premier lieu que nous pourrions rencontrer, soit Brest ou quelque autre place propre à tenir le nauire à flot.

Le troisieme Nouembre nous auons veu le Cap Lezart en Angleterre.

Le cinquiesme nous mouillastes l'ancre deuant le Chasteau de Grenezay à dix brasses d'eau: nous sommes partis de Grenezay le Mardy 29. esperant d'aller au Haure de Grace, mais à cause du calme nous ne pûmes aller qu'aux Casquettes; nous mouillastes à vne lieuë loin vers le SSE. sur 32. brasses beau fond & bonne tenuë: Le lendemain le vent estant NN, O. nous appareillastes: au soir nous estions vis à vis de la Hogue, nous passames la nuict sous voiles ayant le Cap à l'ENE. le vent estant NNO.

Et le lendemain premier iour de Decembre nous arrivastes à bon port 38. mois apres nostre partement.

*Explication de ce qui est contenu aux colonnes de ce Routier.*

**L**A premiere marque les iours & les mois.  
La seconde, les Courses ou Rumbs du vent, sur lesquels on a singlé la variation, & tous empeschemens leuez.

La troisieme, les lieuës que l'on courroit à 17. lieuës & demy pour degré.

La quatrieme montre les vents qui venoient, marquez, comme aussi en la troisieme, par colonne des lettres Capitales des Rumbs de vent, comme le Nord par N, le Sud par S, l'Est par E, le Oueſt par O, le Nordeſt par NE, le Nord vn quart de Nor-eſt par N,  $\frac{1}{2}$  NE, le Nornordeſt par NNE, & ainſi des autres.

La lettre V. ſignifie vent variable, P. les pluies, C. les calmes ou petits vents, GV. grand vent, & DR. en cette colonne & en la troisieme, ſignifie diuerſes Routtes.

La cinquieme colonne montre les Latitudes, par degrez & minutes, & de quelle part ſont les Latitudes Nord ou Sud de l'equinoxial, marquez par les lettres N. S.

La ſixieme, les longitudes par degrez & minutes, & de quelle part ſont les longitudes à l'Est ou à l'Oueſt du premier Meridien, que ie poſe 70. lieuës au Oueſt de la Baye de Saldaigne, à cauſe qu'en ce lieu ſeulement j'ay trouué l'Aiguille fixe & ſeparation de variation, d'autant que toutes les variations priſes au Oueſt de ce Meridien, ſont au Nord-Eſt du Pole Arctique, & celles qui ſont à l'Est tombent au Noroueſt.

La ſeptieme montre les variations par degrez & minutes, ſelon les Longitudes & Latitudes des lieux, & de quelle part ſont les variations Nordeſt ou Nordoueſt marquez par les lettres NE, & NO.

*La Construction des quatre premiers iours de cette Table  
pour plus d'intelligence.*

**L**E 2. iour d'Octobre nous partiſmes de Dieppe, qui eſt par la Latitude de 50. degrez 10. minutes Nord, & à 18. degrez 40. minutes de longitude Oueſt, ayant en ce lieu 6. degrez 30. minutes de variation Nordeſt, le vent eſtoit Nor-Nord-Eſt.

Le quatrieme iour dudit mois, nous auions couru au Oueſt quatre-vingt dix lieuës, le vent auoit eſté Nornord-Eſt, & eſtions paruenus en la Latitude de 50. degrez Nord, à 5. lieuës du Cap de Lezart en Angleterre, la longitude eſtoit 26. degrez 30. minutes Oueſt, & la variation 9. degrez du Pole Arctique vers le Nordeſt.

Le ſixieme iour du meſme mois, nous auions couru depuis le quatrieme au Sud-Oueſt, quart du Sud ſoixante & dix lieuës, le vent auoit venté de l'Est Nord-Eſt, eſtions alors par les 46. degrez 50. minutes de Latitude de Nord, & ſur ma carte par les 30. degrez 10. minutes de longitude Oueſt, & trouuaſmes l'Aymant varier 8. degrez vers le Nord-Eſt.

Le 19. iour dudit mois, noſtre courſe auoit eſté au Sud vn quard du Sudoueſt trois cens lieuës, le vent auoit eſté la pluſpart Nord-Eſt, & nous nous trouuaſmes près l'Isle de la Palme, qui eſt vne des Canaries en Latitude de 29. degrez 45. minutes Nord, & par la longitude de 35. degrez 30. minutes Oueſt, ayant ſix degrez de variation Nord-Eſt.

*Journal du Voyage precedent des Indes Orientales, dressé à la maniere des Mariniers,*  
*Par I. LE TELLIER Pilote de l'Amiral.*

| Mois & Jours. | Routes   | Lieués | Les vêts | Latit. Logit. Varia |       |     |    |    | Mois & Jours. | Routes          | Lieués               | Les vêts | Latit. Logit. Varia |      |     |    |    |    |    |  |
|---------------|----------|--------|----------|---------------------|-------|-----|----|----|---------------|-----------------|----------------------|----------|---------------------|------|-----|----|----|----|----|--|
|               |          |        |          | Nord.               | Ouest | N   | E. |    |               |                 |                      |          | Sud.                | Oest | N   | O. |    |    |    |  |
|               |          |        |          | d.                  | m.    | d.  | m. | d. | m.            |                 |                      |          |                     | d.   | m.  | d. | m. |    |    |  |
| 1619          |          |        |          |                     |       |     |    |    |               | 1620            |                      |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| Octob.        |          |        |          |                     |       |     |    |    |               | Mars.           |                      |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| 2             |          |        | NNE      | 50.                 | 10    | 18. | 40 | 6. | 30            | 6               | E:NE                 | 20       | V                   |      |     |    |    |    |    |  |
| 4             | O        | 90     | NNE      | 50                  |       | 26  | 30 | 9  | 0             | 8               | ESE                  | 11       | V                   | 34   | 0   | 0. | 54 | 0. | 8  |  |
| 6             | SO: S    | 70     | ENE      | 46                  | 50    | 30  | 10 | 8  | 0             | 9               | E:NE                 | 18       | SSE                 | 34   | 16  | 1  | 36 | 0  | 16 |  |
| 19            | S: SO    | 300    | NE       | 29                  | 45    | 35  | 30 | 6  | 0             | 11              | ENE                  | 17       | SSE                 | 34   | 42  | 3  | 52 | 0  | 46 |  |
| Nouem         |          |        |          |                     |       |     |    |    |               | Auril.          |                      |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| 2             | Au Cap   | vert.  |          |                     |       |     |    |    |               |                 | veü de terre.        | les m    | rees                | couv | icy | N  | N  | O. |    |  |
| 4             |          |        | peu de   | 14                  | 30    | 35  | 30 | 2  | 45            | 12              | T. Baye.             |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| 22 à          | Tagrin   |        |          | 8                   | 15    | 30  | 30 | 2  | 40            | 13              | O                    | 10       | N:NE                | 34   | 0   | 4  | 56 | 1  | 45 |  |
| Decem         |          |        |          |                     |       |     |    |    |               | 14              | S                    | 20       | NNE                 | 35   | 8   | 3  | 33 |    |    |  |
| 17            |          |        | NO.      |                     |       |     |    |    |               | 15              | SE: E                | 35       | NNE                 | 36   | 16  | 5  | 39 | 3  | 20 |  |
| 18            | SO: O    | 20     | C. V.    | 7                   | 39    | 31  | 30 | 2  | 35            | 19              | E. E. N              | 82       | GV. V.              | 36   | 0   | 11 | 22 | 8  | 20 |  |
| 20            | SO: O    | 10     | SE       | 7                   | 19    | 32  | 0  | 2  | 30            | 20              | NE: E                | 20       | SSE                 | 35   | 21  | 12 | 35 | 9  | 0  |  |
| 23            | S        | 18     | V        | 6                   | 16    | 32  | 0  | 2  | 15            | 24              | E. E. N              | 47       | V                   | 35   | 5   | 15 | 47 | 11 | 0  |  |
| 31            | SS E     | 40     | V        | 4                   | 10    | 31  | 5  |    |               | 28              | ESE                  | 41       | NE. V               | 36   | 0   | 18 | 30 | 13 | 0  |  |
| 1620          |          |        |          |                     |       |     |    |    |               | 30              | SE: E                | 25       | NE. NNE             | 36   | 48  | 20 | 0  | 14 | 30 |  |
| Janvier.      |          |        |          |                     |       |     |    |    |               | May.            |                      |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| 1             | S        | 15     | C        | 3                   | 19    | 31  | 5  | 3  | 30            | 4               | E. E. SE             | 36       | V                   | 37   | 0   | 22 | 33 | 16 | 0  |  |
| 3             | SO: O    | 37     | SSE      | 2                   | 6     | 32  | 45 | 3  | 30            | 7               | NNE                  | 80       | SO. OSO             | 32   | 47  | 24 | 44 | 16 | 0  |  |
| 5             | SO       | 44     | SE       | 0                   | 20    | 34  | 31 | 4  | 15            | 10              | NE: N                | 68       | ESE.                | 29   | 0   | 25 | 35 | 15 | 30 |  |
| 7             | SO       | 29     | SE       | 1                   | 0     | 35  | 40 | 5  | 0             | 15              | NNE                  | 76       | SO                  | 25   | 4   | 27 | 31 | 15 | 30 |  |
| 8             | SO       | 16     | SE       | 1                   | 40    | 36  | 18 | 5  | 20            | 16              | NE: N                | 10       | veü de cer          | 24   | 35  | 27 | 54 | 16 | 0  |  |
| 12            | SSE      | 101    | SE: E    | 7                   | 0     | 38  | 34 | 5  | 45            | Juin.           |                      |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| 14            | S: SE    | 51     | SE: SE   | 9                   | 50    | 39  | 8  | 6  | 40            | B. de s. August | n dans               |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| 16            | S: SE    | 52     | ESE      | 12                  | 43    | 39  | 42 | 8  | 0             | l'Isle de S     | Laure                | ns.      | 23                  | 30   | 27  | 54 | 16 | 0  |    |  |
| 19            | S: SE    | 87     | ESE. E   | 17                  | 33    | 40  | 40 | 9  | 30            | 3               |                      | 42       |                     | 21   | 50  | 26 | 7  | 14 | 0  |  |
| 21            | S        | 43     | E        | 20                  | 0     | 40  | 40 | 11 | 0             | 6               | NO                   | 25       | V                   | 20   | 39  | 25 | 40 | 13 | 30 |  |
| 22            | S: SE    | 20     | ENE      | 21                  | 6     | 40  | 26 | 12 | 30            | 7               | NO: N                | 28       | SSO.                | 19   | 20  | 24 | 40 | 13 | 0  |  |
| 24            | SSE      | 35     | NE. NNE  | 22                  | 56    | 39  | 40 | 13 | 0             | 8               | NO: N                | 30       | S: SO               | 17   | 44  | 23 | 57 | 12 | 30 |  |
| 25            | SSE      | 52     | NE: N    | 25                  | 34    | 38  | 20 | 14 | 0             | 9               | NO: N                | 30       | SSO                 | 17   | 23  | 23 | 47 |    |    |  |
| 28            | SE: E    | 54     | NNO. V   | 27                  | 22    | 35  | 25 | 13 | 30            | 10              | NNO                  | 7        | SSO                 | 17   | 23  | 23 | 47 |    |    |  |
| 31            | SE: E    | 50     | ONO      | 29                  | 2     | 32  | 38 | 13 | 15            | 11              | NNO                  | 40       | SSO                 | 16   | 6   | 25 | 47 | 12 | 30 |  |
| Feurier       |          |        |          |                     |       |     |    |    |               | 12              | NE: E.               | 30       | SSO                 | 14   | 54  | 27 | 0  | 14 | 0  |  |
| 3             | SE: E    | 50     | SO. C.   | 30                  | 42    | 29  | 50 | 12 | 30            | 13              | NE                   | 37       | SO. SSO             | 13   | 8   | 28 | 20 |    |    |  |
| 5             | E. E. S. | 67     | SO       | 31                  | 0     | 25  | 22 | 12 | 0             | 13              | NE: N                |          | S. SSE              |      |     |    |    |    |    |  |
| 8             | S: SO    | 6      | SE: E. V | 31                  | 20    | 25  | 25 | 11 | 25            | 21              | Angozie              |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| 14            | SE: E    | 68     | V.       | 33                  | 31    | 21  | 22 | 10 | 15            | 25              | N: NO                | 11       | SSO                 | 11   | 30  | 30 | 0  | 15 | 0  |  |
| 18            | E. S. E  | 100    | OSO. NE  | 34                  | 16    | 14  | 22 | 8  | 30            | 29              | NE                   | 175      | SSO                 | 5    | 0   | 28 | 12 | 14 | 5  |  |
| 24            | E. E. S  | 56     | S. V.    | 34                  | 2     | 10  | 26 | 5  | 0             | 30              | NE                   | 45       | SO. OSO             | 5    | 48  | 37 | 25 | 15 | 40 |  |
| 28            | E        | 35     | SO. SSO  | 34                  | 2     | 8   | 0  | 3  | 0             | Juillet         |                      |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| 28            | E. E. S  | 19     | V.       | 34                  | 9     | 6   | 40 | 2  | 20            | 1               | NE                   | 56       | OSO. SO             | 6    | 0   | 40 | 14 | 16 | 30 |  |
| Mars.         |          |        |          |                     |       |     |    |    |               | 4               | veü de terre.        |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| 1             | E. E. N  | 18     | SSE      | 34                  | 3     | 5   | 24 | 1  | 40            | 4               | Cap d'Or fin.        |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |
| 4             | E. E. S  | 50     | S        | 34                  | 27    | 1   | 54 | 0  | 25            | 17              | N: NE                | 30       | SO                  | 12   | 0   | 44 | 36 | 18 | 0  |  |
| 5             | E: NE    | 20     | V        | 34                  | 13    | 0   | 30 | 0  | 5             | 19              | Au Cap de Guar dafu. |          |                     |      |     |    |    |    |    |  |



| Mois & Jours. |  | Routes                          | Lieues | Les vêts | Latit. SVD. | Lôgit. EST. | Varia NO. | Mois & Jours. | Routes.                        | lieues          | Les vêts.  | Latit. NORD | Lôgit. OVEST | Varia NE |       |
|---------------|--|---------------------------------|--------|----------|-------------|-------------|-----------|---------------|--------------------------------|-----------------|------------|-------------|--------------|----------|-------|
|               |  |                                 |        |          | d. m.       | d. m.       | d. m.     |               |                                |                 |            | l. m.       | d. m.        | d. m.    |       |
| 1622          |  |                                 |        |          |             |             |           | 1622          |                                |                 |            |             |              |          |       |
| Juin.         |  |                                 |        |          |             |             |           | Sept. 15      |                                | à la voile      |            |             |              |          |       |
| 1             |  | NO.                             | 18     | SSE      | 32. 00.     | 20          | 0. 10     | 16            | Iste de S.                     | Antoine. 10. l. | 41' Est.   |             |              |          |       |
| 2             |  | NO. O                           | 36     | SE       | 30. 50      |             | OVEST NE. | 17            |                                |                 |            | 17. 40      | 43. 35       |          |       |
| 8             |  | NO                              | 60     | V        | 28. 26      | 2. 10       | 0. 45     | 18            | NO. N                          | 13              | NE. E      | 18. 16      | 44. 53.      | 0        |       |
| 12            |  | NO. O                           | 65     | SE. SSE  | 26. 15      | 5. 20       | 2. 0      | 21            | NO                             | 26              | NE. E      | 19. 20      | 45. 10       | 3. 15    |       |
| 14            |  | NO. O                           | 75     | SE       | 23. 45      | 9. 5        |           | 22            | NO                             | 77              | ENE. NE    | 22. 25      | 48. 33       | 3. 30    |       |
| 17            |  | NO.                             | 100    | SE.      | 20. 0       | 13. 50      | 5. 0      | 24            | NO                             | 28              | ENE. NE    | 23. 30      | 49. 46       |          |       |
|               |  | NO. O                           |        | SSE      |             |             |           | 26            | NO                             | 46              | NNE        | 25. 20      | 51. 49       | 3. 40    |       |
| 19            |  | NO. O                           | 50     | SSE      | 18. 20      | 16. 25      | 5. 10     | 28            | NO                             | 54              | ENE        | 27. 36      | 54. 15       | 4. 0     |       |
| 20            |  | NO. O                           | 30     | SE       | 17. 20      | 17. 55      | 5. 15     | 29            | N. NO                          | 65              | E. E. NE   | 31. 2       | 55. 6        | 4. 15    |       |
| 21            |  | NO                              | 26     | SE       | 16. 24      | 18. 58      | 5. 20     |               | NNE                            | 18              | E. E. SE   | 32. 0       | 54. 36       | 4. 0     |       |
|               |  | Vuë de terre.                   |        |          | 16.         | 0           | 19. 45    | 5. 30         | Octob.                         |                 |            |             |              |          |       |
| 22            |  | Iste Ste Helene.                |        |          |             |             |           |               | 1                              | EST.            | 28         | N. NE       | 32. 0        | 52. 44   |       |
| 28            |  | parteme nt.                     |        |          |             |             |           |               | 2                              | N               | 70         | SSE. S.     | 36. 0        | 52. 45   | 4. 0  |
| 29            |  | NO. O                           | 30     | E. ESE   | 15. 0       | 21. 14      | 6. 0      | 6             | SE. E                          | 30              | N. NNE     | 35. 0       | 51. 40       | 3. 50    |       |
| Jullet.       |  |                                 |        |          |             |             |           | 9             | NE. E                          | 25              | CV         | 35. 50      | 49. 56       | 3. 55    |       |
| 2             |  | NO. O                           | 75     | SE. ESE  | 12. 40      | 25. 0       | 6. 15     | 10            | NE. E                          | 36              | V          | 37. 0       | 47. 27       |          |       |
| 6             |  | NO. N                           | 80     | SE       | 8. 40       | 27. 48      | 6. 15     | 11            | ENE                            | 30              | SO. O. ONO | 37. 40      | 45. 23       | 3. 45    |       |
|               |  | l'Isle de l'Ascensio à Venë NE. |        |          | 8. 0        |             |           |               | 12                             | E. SE           | 6          | NNE         | 37. 36       | 44. 58   | 3. 50 |
| 7             |  | NO                              | 40     | SE       | 7. 0        | 29. 25      | 6. 0      | 13            | SE. S                          | 5               | NNE        | 37. 25      | 44. 44       | 3. 30    |       |
| 9             |  | NO. N                           | 60     | SE. ESE  | 4. 10       | 31. 30      | 5. 30     |               | N                              | 14              | E          | 38. 15      | 44. 44       | 3. 15    |       |
| 12            |  | NO. N                           | 75     | SE. E    | 0. 40       | 34. 5       | 4. 40     |               | L'Isle de Terciere 6. l. au N. |                 |            |             |              |          |       |
| 14            |  | NNO.                            | 42     | SE       | 1. 35       | 35. 0       | 4. 20     | 15            | La Terciere 3. l. au SE.       |                 |            | 39. 0       | 45. 4        | 5. 50    |       |
| 15            |  | NO. N                           | 28     | SE       | 2. 50       | 36. 0       | 4. 0      | 16            | estant 12 lieues au SO         |                 |            | 39. 30      | 44. 15       | 5. 0     |       |
| 17            |  | NO                              | 50     | SE       | 4. 50       | 38. 0       | 3. 50     | 17            | NE                             | 34              | SO. V      | 40. 50      | 42. 32       |          |       |
| 23            |  | NO.                             | 20     | SO.      | 9. 25       | 42. 0       | 3. 15     | 18            | NE. E                          | 6               | G. V.      | 41. 0       | 42. 50       |          |       |
|               |  | NO. N                           |        | OSO.     |             |             |           | 19            | NO. N                          | 5               | E. G. V.   | 41. 7       | 42. 50       |          |       |
| 25            |  | NO. N                           | 35     | V        | 11. 5       | 43. 13      | 3. 0      | 20            | N. NO                          | 12              | ESE. SE    | 41. 47      | 43. 0        |          |       |
| 27            |  | NO. O                           | 18     | V        | 11. 38      | 44. 5       |           | 21            | N. NO                          | 18              | V          | 42. 47      | 43. 15       |          |       |
| 29            |  | N. NE                           | 19     | V        | 12. 48      | 43. 52      | 3. 15     | 22            | NE                             | 5               | SSE. GV    | 43. 0       | 40. 0        |          |       |
| 31            |  | NO                              | 24     | V        | 13. 48      | 44. 50      |           | 24            | NE. N                          | 21              | GV. NO     | 44. 0       | 42. 0        | 4. 10    |       |
| Aouft.        |  |                                 |        |          |             |             |           | 26            | NE. N                          | 37              | SO. SSO    | 45. 46      | 40. 50       | 5. 15    |       |
| 1             |  | NO. N                           | 13     | SO. O. P | 14. 20      | 45. 18      | 3. 0      | 27            | NE. N                          | 41              | SSO. C     | 47. 45      | 38. 50       |          |       |
| 4             |  | ESÉ                             | 7      | C. V.    | 14. 15      | 44. 54      |           | 28            | E                              | 14              | NNO. NO    | 47. 45      | 37. 40       |          |       |
| 6             |  | N. NO                           | 10     | V. P.    | 14. 48      | 45. 0       |           | 29            | NE. N                          | 26              | ONO. NO    | 49. 0       | 36. 22       | 7. 30    |       |
| 9             |  | SE. E                           | 20     | V.       | 14. 0       | 44. 0       | 2. 45     | 30            | E. NE                          | 22              | OSO        | 49. 20      | 34. 37       |          |       |
| 10            |  | ESÉ                             |        |          |             |             |           | 31            | E                              | 14              | O. ONO     | 49. 20      | 33. 32       |          |       |
| 11            |  | NNO                             | 7      | V.       | 14. 22      | 44. 5       | 2. 45     |               | ENE                            | 30              | O. O. NO   | 50. 0       | 31. 2        |          |       |
| 12            |  | E                               | 12     | N. NE    | 14. 22      | 43. 20      |           | Nouëb.        |                                |                 |            |             |              |          |       |
| 13            |  | NNE                             | 20     | V. P.    | 15. 25      | 42. 50      |           | 1             | SE                             | 13              | NO. N      | 49. 25      | 30. 33       |          |       |
|               |  | NE. N                           | 31     | SSO.     | 16. 50      | 41. 23      | 2. 40     | 2             | E                              | 8               | NNO        | 49. 25      | 39. 33       |          |       |
|               |  | Vuë des Isles du Cap Vert       |        |          |             |             |           |               | 3                              | ESE             | 15         | NNO. N      | 49. 6        | 28. 18   |       |
|               |  | A l'Isle de S. Vincent.         |        |          |             |             |           |               |                                |                 |            |             |              |          |       |
| 16            |  |                                 |        |          | 17. 30      | 42. 20      | 2. 40     |               | Vuë de terre.                  |                 |            |             |              |          |       |



## DISCOURS SUR LE VOYAGE DV GENERAL BEAULIEU.

Entre un grand nombre de différentes Relations de voyages aux Indes Orientales de Portugais, d'Anglois & de Hollandois qui m'ont passé par les mains, ie n'en ay point veu de meilleure que celle de Beaulieu; i'ay delibéré neantmoins quelque temps si ie la deuois mettre dans mon recueil apprehendant qu'elle ne fut pas du goust du plus grand nombre des gens qui cherchent du diuertissement dans la lecture; mais i'ay considéré l'usage qu'en pourroient tirer ceux de nostre Nation qui nauigeront aux Indes Orientales: elle ne leur doit pas seulement seruir pour regler leur conduite lors qu'ils entreprendront ce voyage; mais aussi pour luy faire voir qu'elle est aussi propre pour des Navigations de long jours que pas vne des autres Nations de l'Europe. Les descriptions qu'il donne sont fort exactes & fort particulieres, non seulement lors qu'il a à nous descrire quelque chose de sa profession, comme l'entrée d'un Port ou le gisement d'une coste; mais mesme dans la description des choses naturelles, l'on ne trouuera point ailleurs, par exemple, le portre descri si particulièrement qu'il est dans ses memoires: les observations qu'il nous donne de la variation de l'Aymant sont de grand usage pour supleer en quelque façon ce qui nous manque touchant les longitudes, i'y ai joint à la fin celles de le Tellier son Pilote qui rend ce tesmoignage à son General le Sieur de Beaulieu nostre General, qui autaat ou plus que pas vn de ses Pilotes s'est exercé curieusement soit & matin à prendre la variation de l'Aymant durant nostre voyage, pourroit encores tesmoigner, comme quelquefois 4. ou 5. boussolles & autant d'obseruateurs dans son Nauire, trouuoient le plus souuent vne mesme variation, ce qui donne vne grande authorité à leurs observations de la variation de l'Aimant: Il importeroit extremement que nos François qui seront désormais la mesme route fissent les mesmes observations de Beaulieu, afin que les vnes & les autres leur puissent mieux seruir dans leurs autres voyages, & que connoissant comme elle a changé depuis le temps, on leur puisse establir vne methode de se seruir plus asseurement des observations de la variation de l'Aimant que l'on n'a pu faire iusqu'à cette heure. Il me reste d'informer le public qu'il a l'obligation de ces memoires à Monsieur Dolu de qui ie les ai eu, & d'y adjoûter ce que les parens de Beaulieu m'ont donné d'information de la vie d'un si sage voyageur.

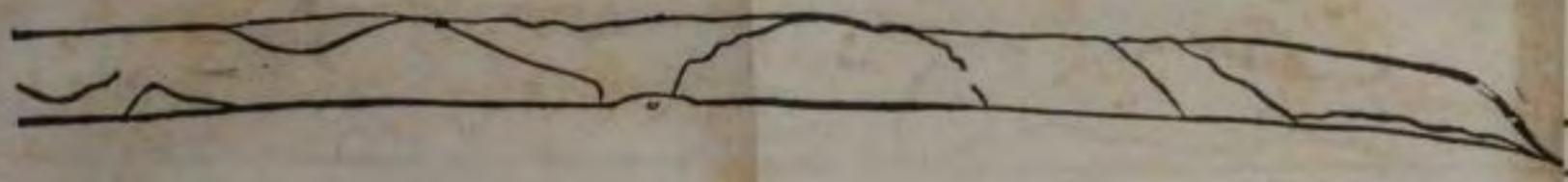
**AUGUSTIN DE BEAULIEU** estoit de Rouën, son premier voyage fut en la Riviere de Gambie à la coste d'Afrique, où il alla en 1612. avec le Cheualier de Briquerville de Normandie pour s'y fortifier & y establir vne Colonie, mais ils y perdirent presque tous leurs gens de maladie, pour y estre arriuez dans l'arriere saison, ce contre-temps rendit leur armement inutile qui d'ailleurs estoit considerable, Beaulieu, commandoit vne Patache.

En 1616. il se fit vne Compagnie pour le commerce des Indes Orientales, composée de personnes de Paris & de Rouën; ils y enuoyerent deux vaisseaux, le plus grand commandé par de Neuf Capitaine entretenu par le Roy en la Marine comme General de la flotte, & le second par Beaulieu: le President des Hollandois fit vn commandement à tout ce qu'il y auoit de Hollandois sur les deux Nauires d'en quitter le service, ce qu'ils feirent tous, & obligerent par là le General de Neuf de vendre son plus petit vaisseau à vn Roy de Iaua, nonobstant quoy ils ne laisserent pas de reuenir avec plaine charge, en sorte qu'il n'y eut point de perte.

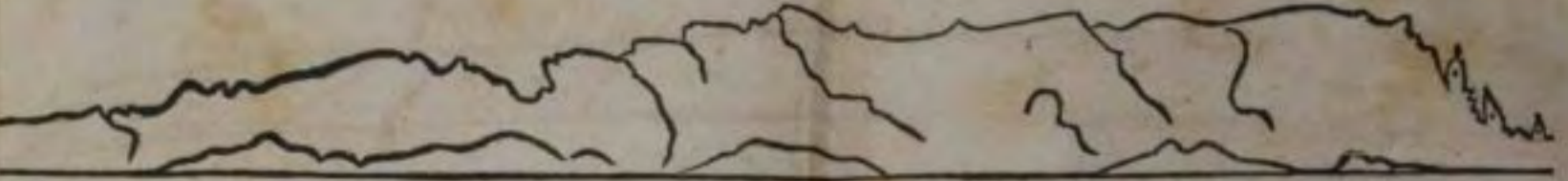
Les Interressez y rennoierent en 1619. deux Nauires & vne Patache, & firent Beaulieu General de ceste Flotte. Il détacha son Vice-Amiral au depart du Cap de Bonne-Esperance pour l'enuoyer à Iacatra, ou comme il estoit sur le point de son retour avec sa charge, les Hollandois mirent le feu la nuit à son Nauire; ce qui n'empescha pas de Beaulieu de reuenir avec de quoy payer les frais du voyage, qui auroit esté de grand profit, si l'autre vaisseau fust reuenu, sa charge lors qu'ils le bruslerent estant estimée plus de cinq cens mille escus.

Il seruit depuis le Roy dans des occasions fort importantes, principalement en l'Isle de Rhée dans les guerres des Religionnaires; le Cardinal de Richelieu qui connoissoit son merite luy donna depuis le Commandement d'un Nauire de 500. tonneaux nommé la sainte Geneuiefue pour aller avec l'armée commandée par le Comte d'Harcourt aux Isles de sainte Marguerite & de S. Honorat, apres la prise desquelles & au retour d'une expedition que l'Armée fit en Sardaigne, estant de retour à Toulon, il tomba malade d'une fièvre chaude, dont il mourut en 1637. au mois de Septembre, âgé de quarante huit ans.

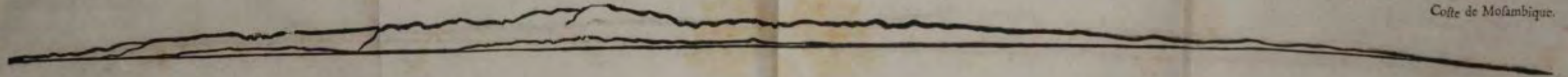
Cap d'Orfuy de la Coste d'Afrique.



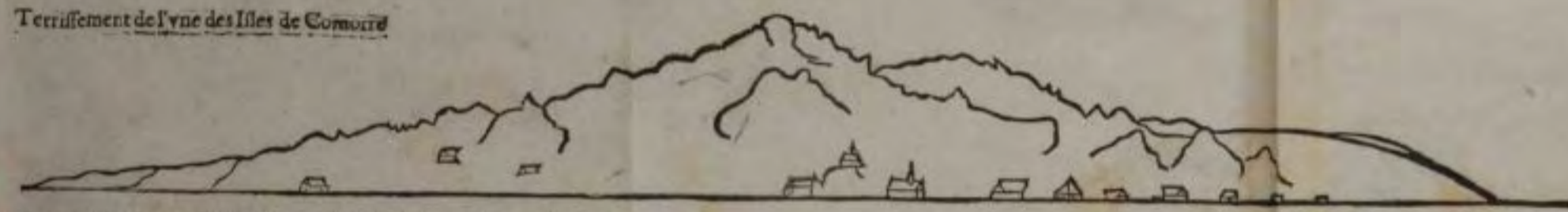
Cap de la mesme Coste esloigné de 20. lieues du Cap d'Orfuy



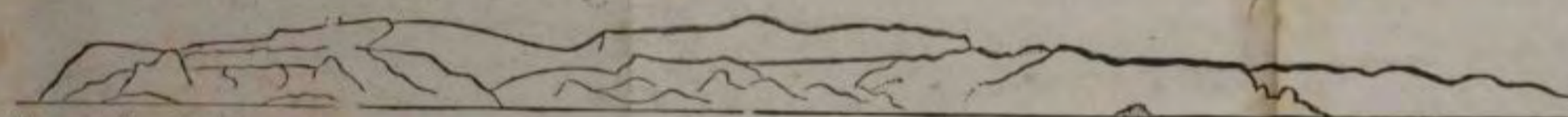
Coste de Mofambique.



Terriffement de l'vne des Isles de Comore



Cap ou nous cherchâmes de l'eau avec bien du travail & inutilement.



Cap ou nous trouuâmes de l'eau en faisant des Puits dans le sable.

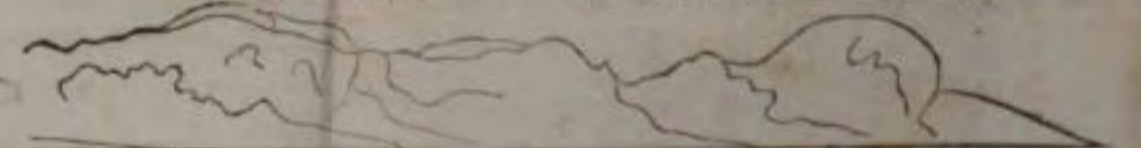
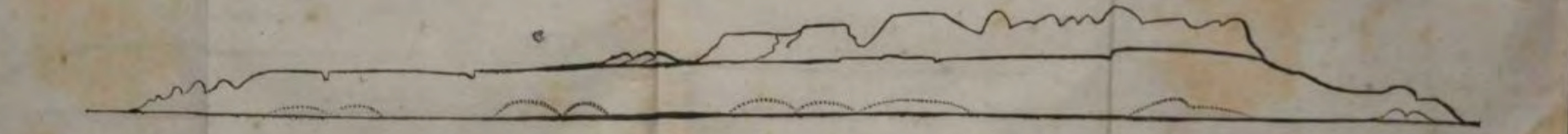
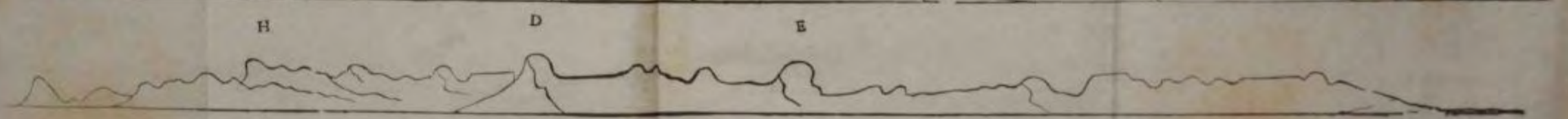


Figure du Capo Falço sous la hauteur de 35. degrez au S. S. w. de luy.

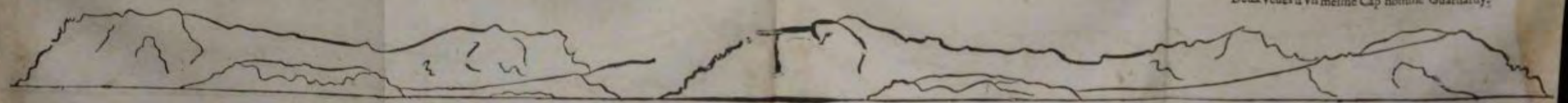
- B. Haute terre double, au dessous bas terrage.
- D. Gros Morro qui se range court.
- E. Autre Morro.

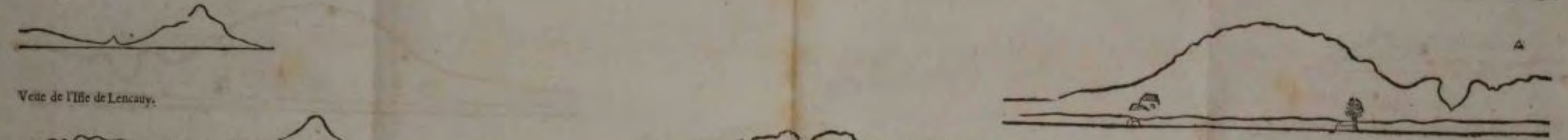
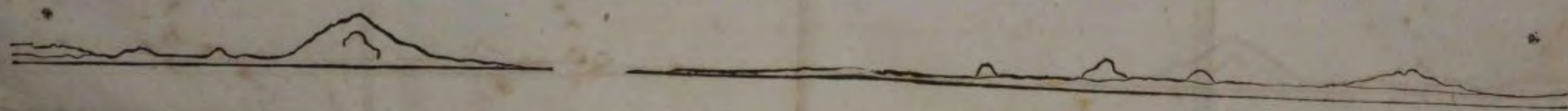
Terre ou nous auons terry sous la hauteur de 33. degrez 2. tiers à 30. lieues enuiron à l'Est du Cap des Aiguilles. A 6. lieues des terres nous auons trouué 30 brasses d'eau, gros fond gris & rouge, & à deux lieues des terres 40. brasses même fonds.

C. Falaise de terres blanches & boulee tout le long de la coste.



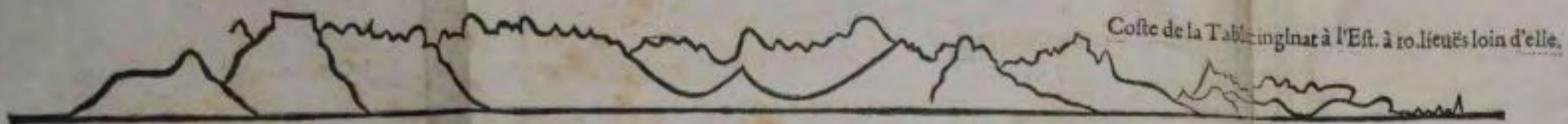
Deux veüs d'vn mesme Cap nommé Guardafuy.



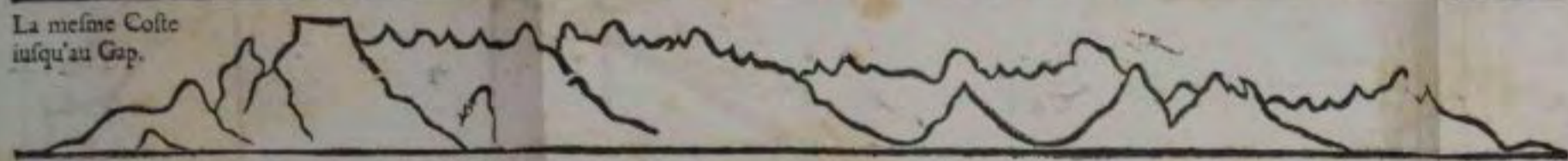


Autrement Polo Caus en estant à l'Oest vn quart Nord-Oest d'elle (ou la hauteur de 6. degrez vn tiers N. à enuiron 6. lieues à l'Oest vn quart du Nord-Oest de Queda il y a mouillage par tout à l'Oest & au Sud d'elle, mais la bande du Nord n'est pas fame à cause des basses.



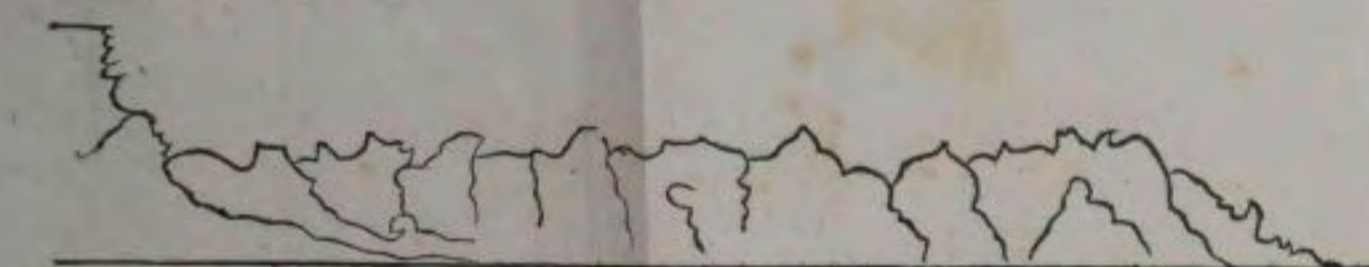


Coste de la Tableinginar à l'Est. à ro lieus loin d'elle.

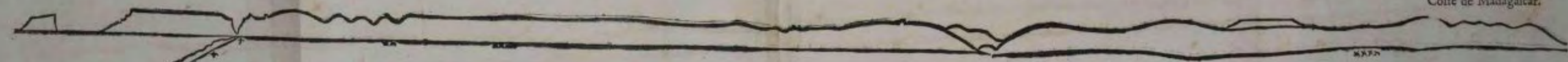


La meime Coste  
iusqu'au Gap.

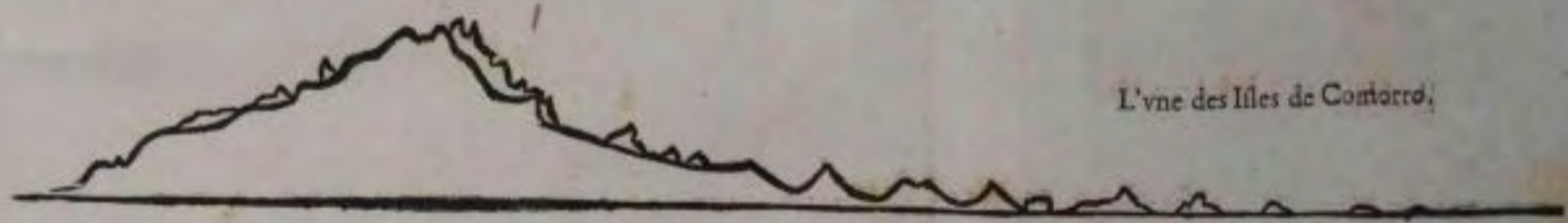
Autre veuë de la meime Coste en-  
trant dans la Baye de la Table.



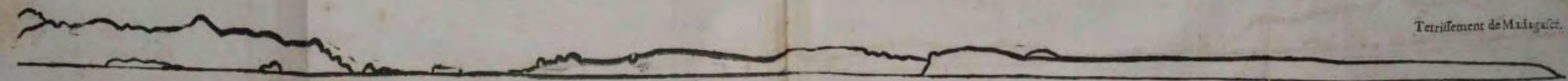
Baye de S. Auguffin.



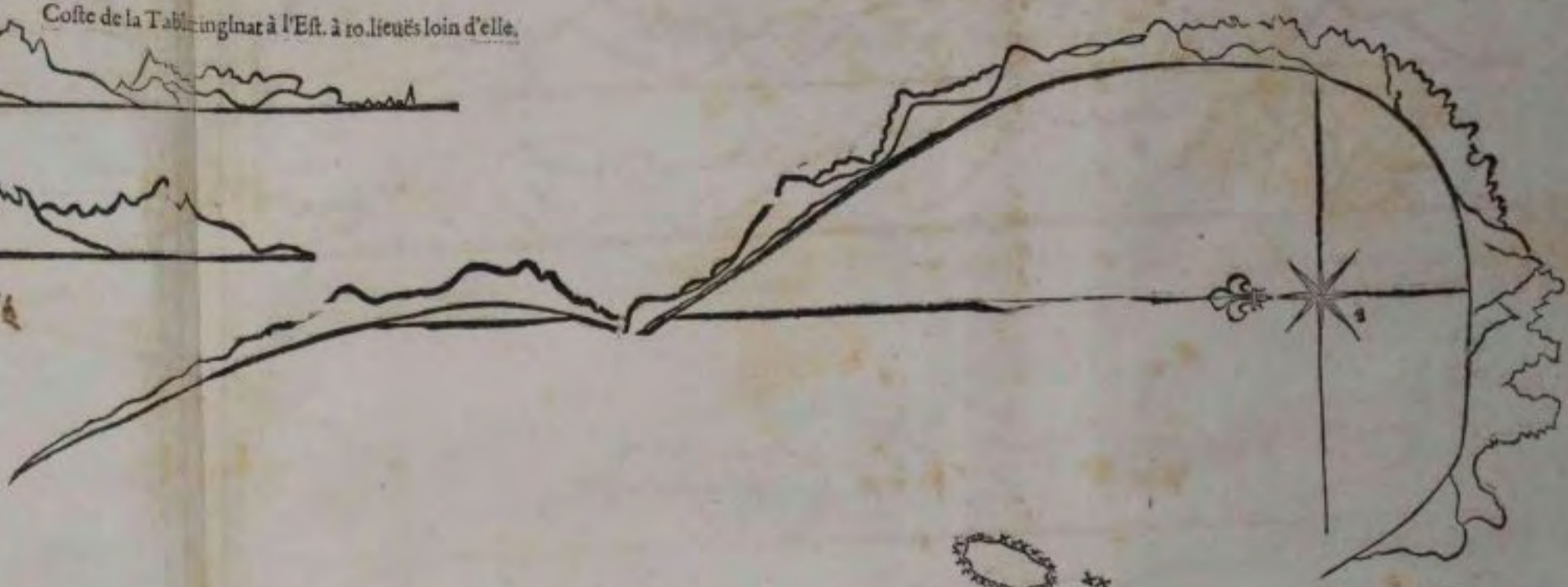
Baye de la Table.  
Coste de Madagascar.



L'une des Isles de Comorro.



Terrissement de Madagascar.



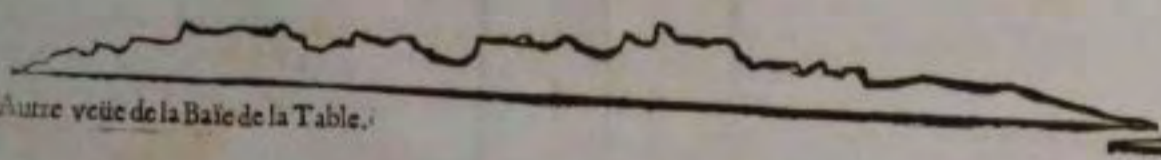
Terres de la Côte de l'Arabie heureuse dans le détroit de la Mer rouge. L'eminence B. se voit à travers d'une vallée, & au dessous 3. taches de sable.



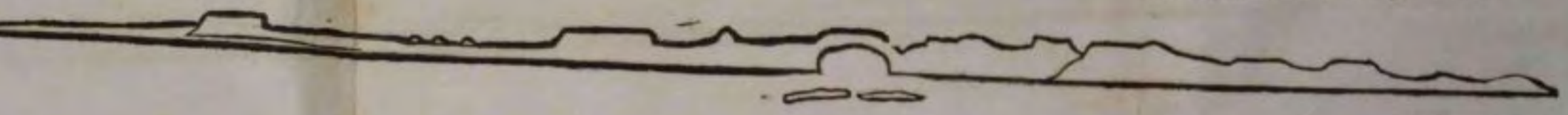
Terriffement d'une des Isles de Comoro.  
B. Baies où nous estions mouillez  
10. bras. S. - Nord - West.



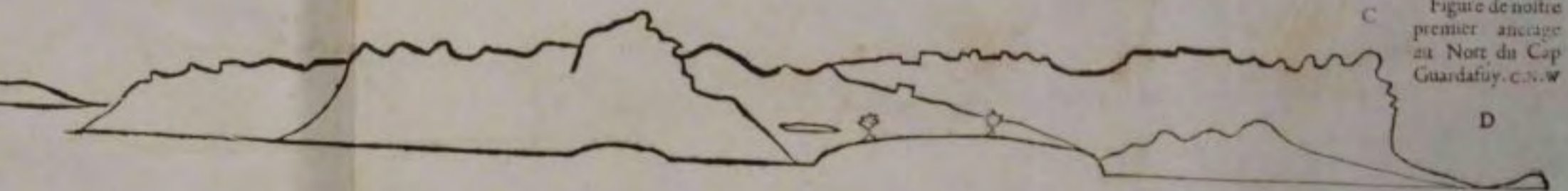
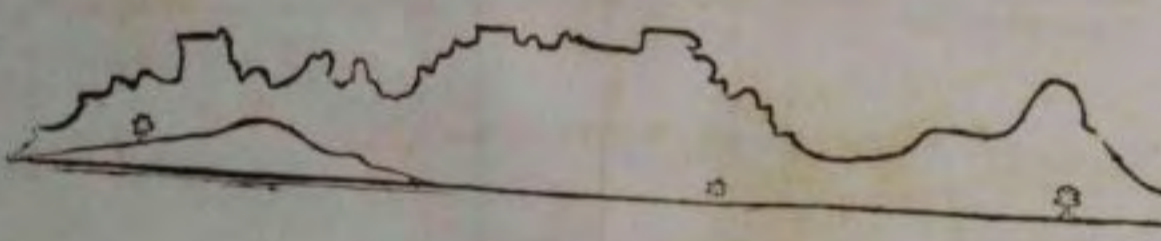
Autre vue de la Baie de la Table.



B Figure des premières terres que nous vîmes de l'île de S. Laurents en allant à cinq lieues de l'Oest Sur-Oest sous la hauteur de 25. degrés & demy.



C Figure de notre premier ancrage au Nord du Cap Guardafuy. c. n. w

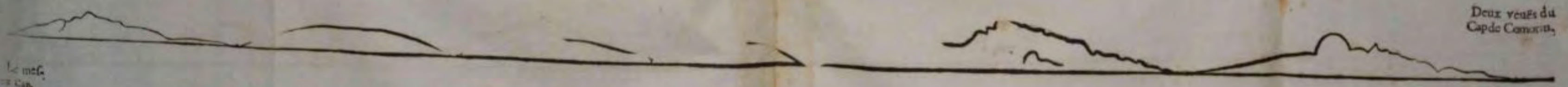


D. Pointe de sable qui reluit à l'Est.

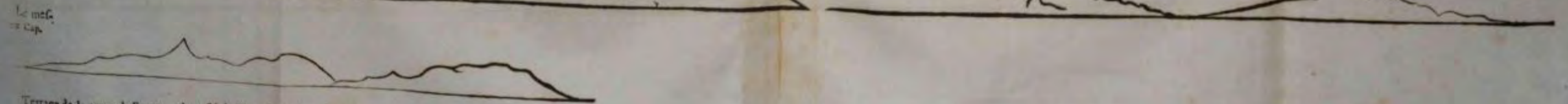
Côte de Malabar.



Cap de Mondely.



Deux vues du Cap de Comoro.



Terrage de la terre de Sumatra du côté du Nord de Malaca, à 30. lieues d'Achen nous l'aons veue de la sorte en allant loin de 7 lieues sous la hauteur de 5. d. 25. m. N.



Carte de Serlienne, ou Sagrin a une lieue & demie d'elle.



Quatrième anse de la Côte ancrage ordinaire des François.



Figure de la Rade de Tivou en l'Isle de Sumatra.

- A Montagne de Pagaman
- B Abaissement de montagne, ou est Tivou
- C Montagne de Priaman.



Baye de l'Enchuy ou goule claus. peule Way dans les cartes Hollandoises.

barre.  
 Goule claus.  
 Anse & ancrage ou nous  
 advenons a Poto loda a  
 Les Pousu Est d'Achin.  
 2 br  
 3 br  
 L  
 Montagne au  
 pour  
 4 br  
 5 br  
 6 br  
 Baye de l'Enchuy  
 9 brasses d'eau


Figure de La Terre de Saldagne.



- A on void 2. foyellons comme des navires a la voile.
- B Baye de Saldagne.
- C Falais de terre blanche.
- E Terre double que l'on void bien haut al est Nord Est demoy.
- G Ilot blanc a deux bracs de terre.
- I Nous termines le troupe de cette pointe il y a des falaises de terre blanche.
- L Illet a pigeons de la table.

10 br 9 8 11 12 br.  
 Baye de la table.

1



# RELATION DES ISLES PHILIPPINES

FAITE

PAR L'AMIRANTE D. HIERONIMO  
DE BAÑVELOS Y CARRILLO.



A Ville de Manila est la principale ville des Isles de Luçon, où Philippines; Elle est sous la hauteur de 14. degrez 30. minutes, fortifiée du costé de la mer; elle a vn chasteau nommé Sant Iago du costé de la terre, mais il n'est pas de grande deffence; l'artillerie de ce chasteau est pointée vers la mer, pour en empescher l'entrée aux vaisseaux, qui toutefois y peuuent entrer sans que le canon leur face grand dommage. Le principal Port de ces Isles s'appelle Cavité, & c'est là qu'abordent les Nauires qui viennent de la nouvelle Espagne. Ce Port de Cavité sert de retraite à nos Mariniers; il est à couuert des grands vents, & fort seur. Manila, au contraire, est vne Baye ouuerte, battuë des vents de Nort, dont le fonds est mauvais, & l'entrée fort difficile; mais d'ailleurs, elle est bien fournie de tout ce qui est nécessaire pour le commerce, & pour la guerre. Et l'on peut dire, qu'elle sert de magasin au plus riche commerce qui se face dans le monde: il y a abondance de pain, de chairs, & de vin; & quoy que le vin n'y soit pas si bon que celui d'Espagne, ceux du Pais qui y sont accoutumez, ne laissent pas de le preferer à celui de Goa, ou de Mexique, si bien que ceux-là ne seruent que pour la Messe, & celui d'Espagne pour la table des plus riches. Les Portugais de Goa y enuoyent aussi quantité d'autres prouisions de bouche, tellement qu'elles y sont à fort bon marché. Il y a 150. feux dans Manjla: les maisons de la Ville sont si propres, & celles de Campagne si agreables, que le séjour de ces Isles est tout-à-fait delicieux. A vne portée de mousquet de la Ville on voit le Pariane logement des Sangleyes, ou marchans Chinois. Ils sont près de 20. mille, tous marchans que le negoce attire en cette Place. C'est vn lieu fort curieux à voir, à cause du bel ordre dans lequel ils vivent. Chaque sorte de Marchandise y a son quartier à part, & elles sont si rares & si curieuses, qu'elles meritent l'admiration des Nations les plus polies.

Quoy que ce Pariane ne soit que de bois, & que les Chinois qui l'habitent n'ayent point d'armes, nous ne laissons pas de faire bonne garde de ce costé-là: nous auons mesme quelques pieces d'artillerie pointées contre cette Ville; car c'est vne Nation fort spirituelle & entreprenante: nous l'auons autrefois éprouuë, & nous en sommes encore menacez à cette heure que nous n'y prenons pas garde de si près. Il n'y a point de maison Espagnole où tous les matins on ne voye 9. ou dix de ces marchans qui s'y rendent avec leurs marchandises; car tout le trafic passe par leurs mains, & mesme tout ce qui sert pour la nourriture des Espagnols. Il y en a qui disent qu'ils meslent dans nos viures vn poison lent, qui fait principalement son effet

Seconde Partie.

¶ A

Traduite de  
la Relation  
Espagnole  
Imprimée  
au Mexique  
l'an 1638.  
dediée à  
Don Garcia  
de Haro y  
Abellaneda  
Comte de  
Castille,  
President du  
Conseil  
Royal des  
Indes

sur les fèmes; il est vray que l'on en voit rarement qui arriuent iusqu'à l'âge de 26. ans. Et ils adioustent qu'ils veulent par là empescher les Espagnols de se fortifier dauantage dans cette Isle, & qu'ils les en auroient chassés entierement, comme il leur seroit tres-aisé, en employant de semblables moyens, si ce n'estoit l'interest qu'ils ont au commerce d'argent de la Nouvelle Espagne. Ces Peuples ont l'esprit subtil & vniuersel. Ils imitent quoy que ce soit qu'on leur presente, & le font aussi-bien que ceux qui en ont esté les inuenteurs. La richesse & le bonheur du séjour de Manilha diminuë tous les iours. J'en rapporteray icy les causes, sans auoir esgard qu'au seruice de Dieu, & à celuy du Roy.

Les reglemens de ce trafic qui se trouueront à la fin des Relations des Philippines éclairciront cet endroit.

Le principal sujet de la ruine des ces Isles est le grand trafic que font ces Sangleyes, le Roy a permis aux habitans des Maniles d'enuoyer vne partie de leur Capital en la Nouvelle Espagne en marchandises de ce Pais-cy, & les habitans Espagnols prestent tous les iours leur nom à ces Sangleyes & aux Portugais de Macao, pour auoir la liberté de ce commerce. Ils ne se cachent point d'estre Cômmissionnaires de ceux de Mexique; & ces dernieres années ils enuoyèrent vne telle quantité de marchandises au Peru & en la Nouvelle Espagne, qu'on n'en trouuoit point la vente, ce qui empescha les voyages de la Flote. Le Roy de la Chine pourroit bastir vn Palais des barres d'argent du Peru, que ce trafic a fait transporter dans son Pais, sans qu'elles ayent esté enregistrees, & que le Roy d'Espagne ait esté payé de son droit, comme l'a bien fait voir Dom Pedro de Quiroga y Moya. Cét argent venoit pour le compte de personnes puissantes, & qui ne sont point aux Manilles, les deux Vaisseaux qui partirent de son temps, payerent dauantage de droits au Roy que tous les autres Nauires ensemble, qui auoient fait auparauant ce voyage; ce qui fait voir assez la negligence des autres Officiers commis pour receuoir les droits de sa Majesté. Ils ont voulu cacher cette verité en disant, Que ces Nauires estoient plus riches que les autres, à cause que Dom Sebastien Hurtado de Corcuera auoit escrit l'année precedente, qu'il n'enuoyeroit point cette année-là de Vaisseaux, & qu'il auoit mesme arresté & fait décharger ceux qui estoient en estat de se mettre à la voile pour aller à Acapulco. Je ne sçay quelle raison il eut d'en vser ainsi; mais ie sçay bien qu'il escriuit cette resolution à l'emboucheure de Manila, c'est à dire à quatre-vingts lieues de la ville, & sans auoir pris là-dessus le conseil des habitans des Manilhes; & que ceux du Pais demeurent d'accord que ce retardement a esté leur ruine, puis qu'ils connoissent tous qu'ils ne se peuuent maintenir contre les Hollandois ni contre les Mahometans, que par les secours reglez qui leur viennent de la Nouvelle Espagne.

Le Marquis de Cadereta vint en ce temps-là pour estre Vice-Roy de la Nouvelle Espagne. Il enuoya fort à propos vn grand secours dans ces Isles, sous la conduite du General Dom Andres Cortigallo. Il apporta nouvelle, que Dom Pedro de Quiroga estoit arriué au Mexique, pour informer contre les Officiers de sa Majesté, & qu'il viendroit à Acapulco pour visiter les Nauires & regler le commerce de la Chine. Ceux de Manilhes, & les Façteurs des Portugais voulurent retirer leurs marchandises qui estoient desia chargées sur les Vaisseaux; cette nouvelle & ce nom de Visitador leur faisant peur; mais ayant enfin pris courage, ils chargerent les deux Vaisseaux que le Gouverneur auoit fait arrester l'année precedente, qui valoient bien cinq millions d'or; & cependant ceux du Pais asseuroient qu'ils n'estoient pas si richement chargez que ceux qui estoient partis auparauant, vn des principaux Marchans n'ayant pas mis vn seul caisson dessus.

Bartolome Tenorione.

Ils apportent vne autre raison pour obscurcir vne verité si apparente, il disent, que Dom Pedro de Quiroga entre les Reglemens qu'il auoit concertez pour remedier aux desordres du passé, auoit specificé celuy de ces vaisseaux, & que ce fut luy seul qui en empescha la venue; mais il a dit luy-mesme que c'estoit vne fausseté, & qu'il auoit appris que ceux qui auoient des Commanderies & les Marchands de Mexique, auoient employé leurs prieres aupres de Dom Sebastien Hurtado de Corcuera; car ie



ne puis croire qu'ils fussent d'intelligence avec luy, & luy auoient representé la grande quantité de Marchandises de la Chine, qui se trouuoit alors au Mexique, & que si l'on y enuoyoit de nouveaux Vaisseaux, l'on ne trouueroit point le debit de ces marchandises; & que les Marchands du Mexique & de la Nouvelle Espagne, y perdroient beaucoup.

Don Pedro de Quiroga adiouste, qu'ayant sceu que le Gouverneur des Philippines, auoit donné parole de ne point faire partir de nouveaux Vaisseaux, pour faire mieux le seruice de sa Majesté, auoit apporté ce temperament. Que s'ils entroient dans le port cette année, ils iouïroient du benefice des Reglemens qui auoient esté faits en ce temps-là: mais que s'ils ne venoient que l'année suiuite, ils n'en iouïroient point, & payeroient les droits du Roy à la rigueur; faisant bien connoistre par là qu'il estoit auerty de la parole que le Gouverneur des Isles auoit donnée aux Marchands de Mexique, de retenir les Vaisseaux & les Marchandises qui deuoient partir cette année. La chose, à la verité, estoit fort à l'auantage de ceux de Mexique & des Espagnols qui ont des Commanderies, mais au grand prejudice des Isles qui ne se peuent passer du secours qu'elles doiuent tirer tous les ans du Mexique, & à la diminution des droits de sa Majesté, qui aident à la decharge de la depeuce de ce secours. Enfin, si le Marquis de Cadereta ne les eut point secourus aussi puissamment qu'il fit, elles seroient tombées dans vne extrême necessité. Il me seroit aisé de faire voir icy d'autres suites de ce retardement des Vaisseaux que Don Iuan Cereço y Salamanca auoit mis en estat de partir cette année-là, comme on fait tous les ans. Il ne me sera pas plus difficile de faire voir les autres pertes que nous souffrons dans ce commerce: les Habitans des Manilles n'ont rien sur ces Vaisseaux, la cargaison en appartient toute entiere aux Chinois, aux Portugais de Macao, ou aux marchands du Mexique; & si le Roy n'y met la main, le Chinois absorbera toutes les richesses du Peru, & les sujets que le Roy a dans ces Isles, seront obligés à les abandonner. Je cōtinueray à représenter à V. E. les autres desordres du gouuernemēt de ces Isles autant que ie les ay peu connoistre dans le peu de temps que i'y ay esté.

Les Commanderies se sont perduës, le Roy en recompensoit autrefois ses soldats, & maintenant les Insulaires qui estoient autrefois repartis sous ces Commanderies, sont deuenus nos ennemis. On a manqué à instruire ces Innocens en la Foy Catholique, qui est le seul titre sous lequel le Roy d'Espagne tient ce País qui n'est point de son Patrimoine; au lieu d'en faire nos amis & nos freres, nous en auons fait des ennemis domestiques: nous auons receu en leur place les Sangleyes, avec lesquels l'interest du trafic nous broüillera tousiours. Que l'on considere le mal qu'ont fait depuis ceux de l'Isle de Mindanao, ils ont couru les costes de ces Isles avec leurs Caracoras ou petits Vaisseaux, & le Gouverneur fut obligé de laisser la ville entre les mains des Sangleyes pour sortir l'Isle, & leur aller faire la guerre, il y perdit plus de 130. Espagnols sans en pouuoir venir à bout; en quoy on ne peut pas dire, qu'il n'y eust beaucoup de sa faute, puis qu'un de ses Officiers nommé Nicolas Gonzales, au premier cry de Sant-Iago, sans perdre vn seul homme, força vn de leurs meilleurs postes, d'où le Gouverneur ne les auoit peu chasser avec toutes ses forces.

Nous auons encor pour ennemis les Peuples de Iolo & ceux de Terrenate, qui sont encor plus à craindre à cause du secours qu'ils tirent des Hollandois; ils se disent neutres, & cependant ils les seruent sous-main en toutes rencontres. Les Chefs de ces Indiens prennent le titre de Roys; mais ce sont des Roys qui vont tous nuds & qui vivent de leur traual. Il est vray que ceux de Macassar, de la Cocinchine, & de Cambaya sont plus puissans. Avec tout cela, pour le peu de seruice que nous en pouuons tirer, ce seroit assez de nous rendre les arbitres de leurs differens, & de les auoir par là fauorables à nostre party: mais depuis qu'ils ont vû que nous liõns cette amitié avec les Sangleyes, avec ceux de Martauan, de Borneo, & d'autres Isles voisines, ils ont rompu tout commerce avec nous, & ont pris le train de porter aux Hollandois tout ce que produit leur País; si bien qu'ils ne font plus rien que par

leurs ordres. Et si le Roy n'empesche encores par cette raison le commerce avec les Sangleyes, les Philippines sont perduës. Je viens maintenant au remede que l'on peut apporter à ce desordre.

Entre toutes ces 150. familles d'Espagnols habituës à Manila, il n'y en a pas deux qui soient fort riches: ma pensée seroit qu'on permist à ces habitâs d'embarquer pour la valeur de 250. mille escus de marchandise de la Chine; dont la plus grande partie fust de soye cruë & de balles de cotton, afin qu'on les puisse trauailler en ce Pais; car dans cette sorte de marchandise il y a moins de tromperie que dans les estoffes fabriquées dans la Chine, qu'on ne leur deuroit iamais permettre d'apporter à Manilha. La permission de cette somme seroit ainsi proportionnée aux forces des Marchands de Manilha, & ils en tireroient plus de 500. mille escus; car les gains de ce trafic son exorbitans. Aujourd'huy mesmes qu'il y a tant de ces marchandises, ils gagnent 400. pour cent sur les plus mauuaises qui en viennent. On occuperoit par là les Espagnols à trauailler à cette soye, les estoffes en seroient meilleures, & ils trouueroient mille autres aduantages; ainsi les habitans des Manilhes ne se chargeroient point des Commissions du Mexique, ils auroient tout le profit qui se tire de ces Isles, qui est maintenant tout entier entre les mains des Estrangers, oultre que faisant mieueurs affaires dans le pays, ils s'affectionneroient dauantage à sa conseruation, & auroient plus de soin de faire instruire & de tenir dans la sujétion les Indiens qui ont esté repartis sous leurs Commanderies: ils épargneroit ce qu'ils donnent à leurs Façteurs du Mexique, qui souuent leur font banqueroute: retienent deux ou trois ans leurs marchandises, qui se vendent mal au Mexique, à cause de la grande quantité que l'on y en porte, & ne trafiquant qu'à Acapulco, & de leur chef, ils jouïroient seuls & tous les ans du profit de ce trafic.

On pourroit employer 50. mille escus en Mantas cruës, blanches, tres-riches, qui est vne marchandise fort en vsage parmy les Indiens, dont le Mexique a grand besoin. Ce seroit le vray commerce que deuroient faire les Pilotes & Mariniers; car on trouue tousiours à s'en defaire, & ils sont obligés de s'en defaire promptement. Il faudroit prendre garde qu'on n'en transportast que cette quantité, & confisquer le surplus; à quoy les Gouverneurs & les autres Officiers deuroient tenir soigneusement la main. Et afin que vostre Excellence voye que ie ne veux point diminuer le commerce de ces Isles, comme quelques-vns pourroient croire, ie diray icy, Qu'on pourroit permettre aux habitans des Manilhes de charger autant de Vaisseaux qu'ils en pourroient charger des choses que produit leur Pais: comme sont les cires, l'or, les odeurs, l'yuoire, & lampotes, qu'ils deuroient acheter des Naturels du Pais, empeschans par là qu'ils ne les portent aux Hollandois; ainsi ils se rendroient les peuples amis, fourniroient la Nouvelle Espagne de ces Marchandises, & l'argent qu'on porte aux Manilhes, n'en sortiroit point. On me dira que le Roy de la Chine ne se sert point de cét argent pour nous faire la guerre: mais quoy qu'il ne s'en serue qu'à remplir ses thresors, il est aussi-bien perdu pour nous que s'il estoit au fonds de la mer. Vostre Excellence doit faire estat qu'il entre tous les ans vn million & demy d'or dans la Chine. Si l'on obserue ce que ie viens de dire, les marchandises des Manilhes se vendront bien; les Naturels du Pais deuiendront nos amis; & leurs voisins se détacheront des Hollandois qui en tirent grand profit; car il n'y a presque point de Canton dans ces Isles, où ils n'ayent vne Factorerie: ils s'en font par là rendus les Maistres; & leur donnent des armes pour nous faire la guerre. Adjoustez à toutes ces considerations, que les Espagnols habituez dans ces Isles ne seront point obligez de se tenir tousiours sur leurs gardes, de 20000. Sangleyes ou ennemis qu'ils ont en vn coin du monde, où à peine ils pourroient faire huit cens hommes.

L'on dira, peut-estre, à vostre Excellence, que si nous rompons avec les Sangleyes, ils s'iront habituer dans l'Isle Formosa, ou en quelque autre endroit parmy les Hollandois, qu'ils leur porteront le trafic qu'ils font avec nous; & qu'ayant

eu le trafic du Japon aussi aisé que nous auons celuy des Indes Occidentales, ils porteront encore leurs marchandises à Nangazaki, principal port du Japon, dont ils pourront aussi tirer de l'argent: A cela j'ay à respondre, que le Royaume de la Chine est si plein de marchandises, & les Sanglayes si sçauans dans le commerce, & si aspres au gain, qu'ils sçauent quelle quantité il faut de cette marchandise à l'Anglois, combien aux Hollandois, quelle quantité s'en peut debiter dans tout le Japon, & cela avec autant de precision, qu'un tailleur qui apres auoir veu la taille d'une personne, iuge combien il faut d'estoffe pour l'habiller; ils font le mesme à nostre esgard, & sçachant qu'il ne va tous les ans que deux nauires en la nouvelle Espagne, ils tiennent ordinairement dans le Parriar la quantité necessaire pour charger ces nauires: si ceux des Maniles auoient commerce avec le Japon, ils en tireroient grand profit, mais vn secret iugement de DIEU a rompu la communication que nous auions avec ces Insulaires, & l'a mise entre les mains des Heretiques, apres auoir permis qu'ils y ayent destruit nos Temples, & auoir mis à feu & à sang tout ce qu'il y auoit d'Espagnols ou de Japonnois Chrestiens; si bien que nous ne croyons point qu'il reste maintenant aucun Religieux dans tout le pais, ils obligent sur peine de la vie de venir deposer ceux qu'on connoist pour Chrestiens, & nos Religieux n'y vont plus, car pour eux d'aller au Japon, c'est aller à vne mort certaine. Voicy comme on rapporte la cause de cette persecution.

Vn Capitaine Biscayen nommé Sebastien, estant party du port d'Acapulco pour aller à vne Isle nommée \* Ricca doro, fut battu d'une grande tēpeste sous la hauteur de cette Isle, & n'y pouuant prendre terre, il arriua au Japon, & par vne curiosité d'homme de Mer, sonda les ports de ce Royaume: Cette nouueauté donna soupçon aux Japonnois; ils demanderent à vn Anglois qui estoit lors sur la coste, quel pouuoit estre le dessein de cet Espagnol; il leur dit que les Espagnols estoient vne nation belliqueuse, qui auoit en teste la Monarchie vniuerselle; qu'ils commençoient tousiours leur cōqueste par le moyen des Religieux, & que depuis qu'on auoit permis aux Religieux de cette Nation d'y Prescher, & d'y auoir des Temples, ils se tenoient cōme assurez de la conqueste du Royaume: Que ce vaisseau estoit venu pour reconnoistre le pays, & l'entrée des ports, & qu'il seroit suiuy d'une grande armée qui achueuroit ce dessein. Il mourut en ce mesme temps là vn \* Tono, ou principal Seignr du pays: l'Emp. auoit autrefois voulu acheter de luy vne maison de plaisir: Ce Seignr qui affectionnoit ce lieu n'auoit point voulu s'en deffaire. Il estoit Catholique, & en mourant il la laissa aux Iesuites, ceux-cy creurent bien faire leur cour en l'allant offrir à l'Empereur. Ce Prince fit reflexion que ce qu'un Empereur n'auoit pas peu faire, les Iesuites ses sujets en estoient venus à bout; & joignant cette reflexion avec l'auis de l'Anglois, prit resolution d'exterminer les Catholiques; ce qui fut executé en sorte, qu'il n'y a plus de Chrestiens dans le Japon, que les seuls Portugais de Macao. I'auroistrop de honte de dire les conditions auxquelles ils se soumettent pour y estre receus.

Depuis ce temps tout le commerce de cette Isle est tombé entre les mains des Hollandois, Anglois, Portugais, & Sangleyes, quoy que le Roy de la Chine aye deffendu à ces derniers, sur peine de mort, d'auoir aucune communication avec ceux du Japon, à cause que les Japonnois se sont autrefois reuoltez contre la Chine, dont ils faisoient vne partie; avec tout cela l'auidité de l'argent les y fait aller comme aux Manilles, si bien que le Japon ne manque point de toutes les marchandises qui passent par les mains de ces nations. Pour l'argent les Hollandois n'en portent plus à la Chine ny au Japon, à cause que ces pays tirent toute la quantité qu'ils en peuuent acheter, par le moyen des Sangleyes qui sont habituez aux Manilles; il seroit tres-auantageux à ceux des Maniles & à sa Majesté de rompre ce commerce avec les Chinois, & il ne faut point dire qu'on trouue par ce moyen à se deffaire avec auantage de l'argent du Peru, & des soyes des Philipines: car dans la verité le Roy n'y trouue point son compte; les soyes se vendroient avec plus d'auantage au Mexique,

\* Ricca doro est vne Isle qui fut decouuerte par vn vaisseau de Macao, ils en prirent de la terre pour raccomoder l'acres de leur cuisine, & huit iours apres ils s'apperceurent que cette terre s'estoit conuertie en plaques d'or. I'eus vne grande tēpeste à la hauteur de cete Isle cōme les cartes la mettent, & il y a peu de vaisseaux qui passent cette hauteur sans en estre incommodez.

\* Tono en l'ague Iaponoise signifie vne personne qui tient le rang que tiendroit vn Duc de Cardone, ou vn Marquis de Carpio en Espagne.

les Insulaires & sa Majesté en retireront plus de profit, & cela de l'aveu de toutes les personnes informées. Pour le Gouverneur des Philippines il faut qu'il ait ces qualitez; qu'il soit sage, que l'éloignement de Madrid, & l'autorité de Gouverneur ne luy donne point de presumption; qu'il luy serue plustost de frein que de sujet de vanité; qu'il soit grand homme de Mer, fort appliqué à enuoyer tous les ans & faire partir les nauires; que tout ce qui s'y embarque soit enregistré; & afin que ces Isles soient mieux secourües, il faut que les nauires soient de cinq cens tonneaux, qu'ils ayent deux ponts mieux equipéz qu'ils n'ont esté iusques à cette heure; car étant mal equipéz, ils mettent plus de temps à faire leur voyage, & ont esté cause de grandes despenses à Sa Majesté. D'ailleurs le Vice-roy de la nouvelle Espagne n'a pas sceu les faire partir au premier d'Auril comme il seroit necessaire. Ces vaisseaux ne doiuent porter que des gens de Mer. Les charges des nauires ne se doiuent point vendre à des Marchans, mais estre données pour recompense à ceux qui ont bien seruy sur mer; il est arriué de grands defordres de ce que l'on en a usé autrement, & de ce qu'on a vendu les charges de Pilote, de Contre-Maistre, & de Dépensier.

L'an 1637. comme i'estois sur le point de partir en qualité d'Amiral des vaisseaux qui deuoient porter le secours à ces Isles: J'allay au port d'Acapulco, i'y vis le vaisseau Saint Iean Baptiste qui estoit venu cette année des Isles, & qui auoit perdu son mast par le chemin, ie fis diligence auéc Dom Pedre de Quiroga, afin qu'il auertist le Marquis de Cadereta du mauuais estat de la Masture & autres manœures de ce vaisseau, il ne le voulut pas permettre, & m'obligea de m'embarquer, me disant que si l'on manquoit à partir au premier iour du mois d'Auril, nous courerions risque de perdre nostre voyage: Estant en mer ie demanday au contre-maistre l'inventaire des voiles & des cordages, & ie trouuay qu'il n'y auoit point de voiles de rechange qu'un seul cable, & un autre vieux cable dont on se seruit pour arrester les pieces d'artillerie qui rouloient dans le vaisseau; & me faisant apporter en mesme temps l'inventaire de ce qu'il y auoit en partant des Isles, ie trouuay qu'il estoit equipé de trois voiles de rechange, de cinq cables, & de quantité du funin: il me respondit que la Mer auoit emporté les voiles, & qu'il auoit perdu ses cables à la sortie de S. Bernardin; & sans le presser dauantage, il me confessa qu'il auoit employé l'argent qu'on luy auoit donné pour ce sujet à acheter des marchandises, pour s'acquitter de trois mil escus qu'il auoit payez pour sa charge de Contre-maistre, mais qu'il n'auoit pas trouué son compte sur cette marchandise. Je le voulus faire punir, il en appella au General qui me commanda de ne le point poursuiure que ie ne fusse arriué aux Maniles, & aux Maniles on l'excusa, à cause, disoient-ils, qu'il auoit donné trois mil escus, quoy qu'il en eust fait perdre au Roy plus de soixante mil. Ceux qui font les prouisions pour l'equipage mettent des viures de mauuaise qualité: les Pilotes emplissent de marchandises la chambre qu'ils ont sur la poupe, & mettent par là en danger le vaisseau: si i'eusse rencontré un coup de vent dans ce voyage, ie n'aurois pas peu l'acheuer; il me falut prendre un Cabestan à Mari-belles pour leuer mon ancre, & pour gagner le port de Cabité qui en est esloigné de trois lieues, si bien que pour vingt mil escus que l'on tire de la vente de ces charges, on en perd trente mille, & l'on se met en danger de perdre vne flotte, c'est à dire de perdre ces Isles: ce n'est pas assez de donner des charges à des mariniens qui les meritent, il ne faut point les obliger à faire les fonctions de soldats quand ils n'y ont point d'inclination, ny punir ceux-cy comme on fait lors qu'ils jouent: il importe beaucoup d'auoir des Galeres sur ces costes, c'est le moyen d'en esloigner les Holandois & les Indiens de Mindanao & d'Iolo, qui ne laissent pas d'estre leurs ennemis, quoy qu'ils n'ayent ny cœur ny discipline: car l'on a veu un Espagnol d'un seul coup de mousquet faire fuir vingt de leurs Caracoras, l'ennemy le plus à craindre est le Holandois qui est le maistre de cette Mer: Il est facile de gouverner la Chiourme de ce pays, & en plusieurs rencontres elle sert à remorquer les vaisseaux, qui autrement coureroient risque de se perdre, outre qu'elles sont plus propres pour

vne Mer comme celle-cy pleine d'Isles que les vaisseaux de haut bord. Il seroit aussi fort à propos de faire traualier à Camboya à la fabrique de nouveaux vaisseaux, à cause que le bois de ces quartiers & celuy d'Angely resiste mieux au ver & à la pourriture que les autres, & principalement celuy des Philipines.

L'an 1637. que j'arriuy dans ces Isles, il n'y auoit point de vaisseaux prests pour la nouvelle Espagne, ils furent obligez d'enuoyer vn petit vaisseau de cent tonneaux pour donner auis au Marquis de Cadereta du miserable estat où ils estoient, & le supplier d'enuoyer le secours ordinaire, nonobstant la deffense du commerce du Peru, & la connoissance qu'ils auoient qu'il n'y auoit point de vaisseaux à Acapulco, ce qui fait voir combien il importe de bastir continuellement des vaisseaux pour les Philipines; & que le gouuerneur soit plustost homme de Mer, que soldat des Pays bas. Il importe aussi que le Gouverneur & l'Archeuesque viuent en bonne intelligence, le gouuernement spirituel est en ces pays là vne chose de plus grande consequence que le gouuernement politique, à cause du scandale qu'en prennent les Indiens: il importe aussi que ceux que le Vice-Roy enuoye soient de merite & de seruire, & qu'ils soient bien traitez dans les Isles: L'observation de tous ces points nous seruira à en esloigner les Holandois, qui est le plus terrible ennemy que nous ayons, & qui seroit maistre absolu des Indes s'il pouuoit venir à bout des Maniles. L'Espagne en obseruant ces choses triomphera de ses ennemis, & pour moy j'auray satisfait au deuoir d'vn sujet en faisant mon possible pour le seruire de mon Maistre, & pour le bien de ma Patrie, & en mesme temps ie me seray acquitté de l'obligation dans laquelle ie suis de seruir Vostre Excellence.



RELATION ET MEMORIAL DE  
*l'estat des Isles Philipines, & des Isles Moluques.*

SEIGNEUR,

FERDINAND di los Rios Coronel, Prestre & Procureur General des Isles Philipines, des Moluques & des autres Isles voisines; j'expose à V. M. qu'il y a plus de trente ans que ie passay aux Isles Philipines en qualité de soldat, avec plus de passion de la seruir que ie n'en auois de moyens. L'an 1605. ceux du Pays m'enuoyerent pour exposer à V. M. leurs besoins, & ie fus plusieurs fois à ses pieds, & eus plusieurs audiences sur ce sujet. Je retournay aux Maniles l'an 1610. quoy qu'on me proposast des partys fort aduantageux dans le Conseil des Indes, ie trouuay encore plus de plaisir à suiure l'inclination que j'auois de seruir V. M. Je treuuy ces pays fort changez, à cause du grand progresz que les Holandois y auoient fait; on m'obligea par cette raison de faire vn autre voyage pour représenter à V. M. le besoin de ces peuples: Je le fis sans considerer les nouveaux dangers de ce voyage, à cause des ennemis que nous y auons, & dans les heures de loisir de ce voyage, ie dressay à V. M. cette Relation, dans laquelle ie luy expose la verité telle qu'elle est, sans auoir aucun de ces esgards qui obligent les hommes à la deguiser si souuent: j'y représente l'histoire de ce qui s'est passé en ces Isles, l'estat où elles sont maintenant, les moyens plus propres & les plus conuenables pour remedier aux inconueniens dont elles sont menacées; esperant que si V. M. me fait la grace de jeter les yeux sur ces memoires, son seruire en receura des auantages considerables.

Traduite  
de l'Espa-  
gnol.

Histoire de  
la descou-  
uerte des  
Isles Phil-  
ippines.

Ferdinand Magellanés que l'Empereur Charles-Quint auoit enuoyé aux Molucques descourit en 1519. l'Isle des Philippines, nommée Cybut, où il mourut dans vne bataille que le Roy de cette Isle donna contre le Roy de l'Isle de Matta, son Pilote Sebastien d'Elcana fut aux Molucques, & reuint par le Cap de Bonne-Esperance à Seville.

La seconde decouuerte fut faite par le Commandeur Garcia Iofre Loaysa, qui fit le mesme voyage par ordre de l'Empereur avec le mesme Pilote Sebastien del Cano; il toucha aux Philippines l'an 1526. & de là aux Molucques; mais son voyage fut inutile.

Decouuerte  
de la nou-  
uelle Gui-  
née par les  
Espagnols  
qui la con-  
tent pour  
vne Isle.

Le troisieme fut Ruy Lopés de Villa-Lobos, il partit de la nouvelle Espagne pour aller aux Molucques avec six vaisseaux, il arriua aux Philippines l'an 1543. & donna à ces Isles le nom du Roy Philippes pere de V. M. Il n'y eut rien de particulier en son voyage, sinon qu'il decourit la plus grande des Isles du monde nommée la nouvelle Guinée. Il mena avec luy deux Religieux de l'Ordre de S. Augustin, dont l'un se nommoit Andrés de Vrdaneta, & l'autre Andrés de Aquirné, tous deux sçauans en Geographie, lesquels y retournerent apres avec l'Adelantado Michel Lopés de Legaspy, à qui DIEU sembloit auoir reserué l'honneur de cette decouuerte; il partit du port de la Nauidad par ordre du Vice-Roy Dom Louys de Velaſco l'an 1564. avec quatre vaisseaux & vne patache accompagné des deux Religieux que nous venons de nommer: Il arriua l'an 65. à vne des premieres Isles nommée Leyte, & de là fut au port de Cybu, où il débarqua ses gens. Il eut plusieurs rencontres avec ceux du pays, & beaucoup de peine à tenir dans l'obeissance & dans le deuoir ceux de cette nation qui estoient sur le point de se reuolter.

Ces Isles s'estendent depuis le 6. degré iusqu'au 20. de latit. Nord, & commencent au 165. de longit. pris des Canaries, ou sous le 87. à commencer depuis la ligne de la demarcation; ce que ie sçay par plusieurs obseruations que i'en ay faites. Legaspi eut encore l'opposition des Portugais, qui pretendoient que ces Isles tomboient dans leur demarcation ou partage; ils firent plusieurs protestations, & en fin en vinrent aux mains, mais tousiours avec desauantage. Apres auoir esté informé de l'Isle de Luçon, & de la ville de Manila par le moyen d'un Indien, il laissa quelques-vns de ses gens dans l'Isle de Cibo, & dans les Isles des Pintados, & se rendit Maistre de Manila le 18. de May l'an 1572. laissant à ces deux Isles le mesme nom sous lequel elles estoient conuës par les Indiens.

Manila est sous le 14. degré 20. minutes de lat. Sept. a la figure d'un triangle rectángle. La coste de ces Isles s'étend cent lieuës vers le Nord, iusqu'au Cap de Bocqueador, qui est sous le 19. degré quelques minutes delà la coste tourné à l'Orient, & a quelques 30. lieuës d'estenduë, puis elle retourne vers le Sud, iusqu'à la hauteur de la ville de Manila, & de là à la volte de l'E. & S. E. l'espace de cinquante lieuës iusqu'à Lembo-cadero, & puis retourne du costé du Ponant, iusqu'à la ville de Manila, ayant de ce costé là près de nonante lieuës d'estenduë. Cette ville est scituée au fonds d'une Baye qui a la figure d'une semelle. La Baye a quarante lieuës de tour, la ville est sur vne pointe de terre que la Mer bat d'un costé; de l'autre elle est arroufée d'une belle riuere, les deux costez principaux de la ville sont l'un sur les bords de la riuere, l'autre sur la greue de la Mer, scituation forte qui ne se peut miner: Elle est d'ailleurs deffenduë des bastions, caualiers, & terrasses. Les Isles Philippines sont en grand nombre, mais les principales sont celles de Luçon, Mindoro, Marinduque, Panai, Cybu, Leite, Babar, Malbate, Isla de Negros, Bool, & celle de Mindanao la plus grande de toutes, qui estoit autrefois sujette à V. M. & qui nous fait maintenant la guerre.

L'an 1574. vn Corfaire Chinois nommé Limaon vint avec 70. vaisseaux, & débarqua six mille hommes de guerre à deux lieuës de Manila; il entra dans la ville sans auoir esté decouvert, 80. soldats Espagnols qui y estoient se retirerent dans vn Fort de bois, & Philippe de Saucedo les ayant secourus avec 150. hommes, les Chinois se  
retirerent

retirerent le iour de S. André, que ceux de Maniles ont pris par cette raison pour leur Patron. L'Adelantado gouverneur mourut l'an 1574. homme si sage & si religieux, que lors qu'on transporta son corps de l'Eglise S. Augustin, pour le mettre dans vne autre, il se trouua encore entier.

Guido de Labacarés luy succeda en vertu, d'un ordre qu'il en auoit de sa Majesté; il diuisa l'Isle aux soldats, & acheua de pacifier les Indiens: il mourut l'an 1575. le Docteur de Sande Oydor de la Real Audiencia de Mexico luy succeda: les Chinois commencerent en son temps à venir trafiquer à Manila, & à reprendre le commerce qu'ils auoient eu de tout temps avec ceux du Pays. Ce Docteur s'enrichit à cause que les Espagnols en ce temps-là se picquoient plus d'estre bons soldats, qu'habiles marchans. Il fit vne entreprise sur les Isles de Borneo; il surprit le Roy du Pays, & ayant pillé le lieu de sa residence, il se retira aux Maniles. Dom Gonçalo Ronquillo de Pennalosa, Algoazil Real de Mexico offrit au Roy de transporter aux Maniles 600 soldats hommes mariez pour peupler ce Pays, il l'exécuta, menant avec luy quantité de gentils-hommes: il appelloit ceux de sa troupe Rodeados, à cause qu'ils s'estoient embarquez à Panama: il mourut l'an 1583. apres auoir gouverné trois ans. C'estoit vn homme d'un esprit fort moderé, mais les débauches de ses fils & de ses parens obligerent ceux des Maniles d'en faire des plaintes à Sa Maesté, qui enuoya des officiers de l'Audiance Royale, & pour President le Capitaine General Sant Iago de Vera, en attendant que les Officiers de l'Audiance arriuaissent; Diego & Ronquillo, cousin du dernier Gouverneur, qui le commanda & gouverna; car il auoit esté nommé par Dom Gonzalez qui auoit pouuoir de nommer son successeur en mourant. Il fit vne entreprise sur Ternate qui ne luy reüssit pas: nous n'auions alors autre chose à faire que de pacifier les Indiens, & de les conuertir à nostre Religion; ce qui nous reüssit assez heureusement, lors qu'un Indien voulant moucher vne destorches qui seruoient à l'enterrement de Don Ronquillo, laissa tomber par inaduertance vn peu de la mesche sur le drap mortuaire qui couuroit son corps, le feu y prit sans qu'on s'en apperçeut, car l'Eglise auoit esté fermée quelque temps: en ce temps-là toutes les maisons de la ville estoient de bois, & couuertes au lieu de thules, de feuilles d'une sorte de palmier qu'ils appellent Nipa: le feu prit à ces feuilles de Nipa, & estant aidé du vent S. O. brusla le Monastere, sans que l'on en peüt rien sauuer: le vent portoit ses feuilles allumées d'un costé & d'autre sur les maisons, & des gens qui se treuuerent à ce defastre, m'asseurèrent que la ville fut tellement bruslée, que les habitans ne pouuoient pas mesme reconnoistre les places où auoient esté leurs maisons: Vne de ces feuilles porta le feu au Fort, qui en estoit esloigné de quelques 400. pas; il estoit de bois, & fut embrasé en vn moment: l'artillerie qui y estoit pointée vers la ville tira, & plusieurs pour se sauuer du feu & de l'artillerie, se noyerent dans l'eau. Il prit aussi dans six bariils de poudre, ils firent vn grand trou en terre qui se remplit d'eau aussi-tost: cet incendie arriua le 27. Feurier de l'an 1583.

Sant Iago de Vera fit en ce temps vne entreprise sur les Molucques, qui ne reüssit pas: On bastit de son temps vn Fort dans la ville nommé de Nuestra Señora de la Guina, qu'on void encore auourd'huy, & qui est fort mal entendu. L'an 1587. vn Corsaire Anglois nommé Thomas Vveyhe passa le destroit de Magellanes, vint avec deux nauires aux costes de la nouvelle Espagne, & prit le vaisseau de sainte Anne qui venoit des Philippines: il y trouua de grandes richesses, mit en liberré tout l'equipage à l'exception des Ecclesiastiques qu'il fit pendre. Ceux de Maniles auoient enuoyé en ce temps à la Cour d'Espagne vn Iesuite nommé Alonso Sanchez, qui auoit vne connoissance parfaite de ce Pays & des Isles voisines: le Roy & le Pape luy accorderent ce qu'ils demandoient au nom des habitans, entre-autres choses la reuocation de l'Audiance Royale, selon le Conseil des Officiers de cette Audiance qui l'auoient iugé necessaire. Ce Religieux escriuit vn Traitté du droit que les Roys d'Espagne ont sur les Philipines, dans lequel on peut dire qu'il a prophetisé beaucoup de choses qui sont arriuées depuis. Son Traitté est dans les Archiues du

La Loy  
des Sietes  
Partidas  
11. tit. 9.  
part. 2. ex-  
plique ainsi  
le mot d'A-  
delantado.  
Ome metido  
adelante en  
algun fecho  
senalado por  
mandado del  
Rey sobrelto-  
dos los meri-  
nes.

C'est assu-  
rement Câ-  
disc, com-  
me on le  
verta dans  
son voyage.

Conseil des Indes, & merite bien qu'on l'imprime vn iour. Il representa au Roy les qualitez que deuoit auoir le Gouverneur de cete Isle; l'on enuoya ensuite Gomez Perez dans Marinas Cavalier de Galice.

Il arriua l'an 1590. avec 400. soldats: les Officiers de l'Audiance retournerent sur son vaisseau: il s'appliqua à recouurer les Molucques, sans toutesfois oublier le soin d'orner la ville; il la fortifia, & le pays luy a l'obligation de la vie; car les Chinois s'estans reuoltez au nombre de vingt mil; & ayant attaqué la Place, mil Espagnols à couuert de ses fortifications & de ses murailles, la deffendirent, & les obligerent à leuer le siege. Il fit passer vn Ambassadeur au Japon, & nous luy deuons la premiere connoissance que nous eufmes de cete Isle.

Le Roy de Camboya luy enuoya vn Ambassadeur pour luy demander assistance contre celuy de Siam, avec ordre de se declarer vostre vassal; il auoit grande enuie de le secourir, & peut-estre s'il l'eust fait, Vostre Majesté y feroit maintenant par des voyes legitimes, maistre du Royaume de Cambay, & de celuy de Siam, qui est fort riche. Le dessein qu'il auoit alors en teste de se rendre maistre de Terrenate, l'en détourna, & le fit partir l'an 1594. pour cette entreprise avec trois mil hommes: il auoit mil Espagnols & cent vaisseaux tant petits que grands: il auoit donné pour Rendez-vous à son armée l'Isle de Cibu qui est sur le chemin, & il s'embarqua sur vne Galere avec vne Chiourme Chinoise, que ceux du Parian auoient payée. Nous nous embarquasmes 40. bourgeois de Maniles en sa cōpagnie, sur cinq petits vaisseaux, avec dessein de suiure sa Galere: la Galere ne peüt doubler vn Cap qui est à vingt lieuës de Manila, qu'ils appellent les Basses de Tuley: Nous luy demandasmes permission de prendre les deuans avec nos petits bastimens, & il nous l'accorda; la Chiourme se voyant la plus forte, car ils leur auoient laissé leurs armes, les traitant plustost en soldats qu'en rameurs, resolut de tuer les Espagnols, & de rendre la Galere: Ils assommerent en mesme temps tous les soldats qui estoient à leurs postes, il y en eut seulement vne vingtaine qui se jetterent à l'eau, & se sauuerent sur la coste qui estoit proche. Gomez dormoit sous le couuert de la chambre de Poupe; & comme il mit la teste hors de l'Escoutille pour voir ce que c'estoit, quatre Chinois qui auoient esté choisis pour l'assassiner luy fendirent la teste en deux: il auoit de grands desseins, & comme il me faisoit l'honneur de me les communiquer, ie puis dire qu'ils auroient mis à vn haut point l'estat de ces Isles. Son fils Dom Louys ieune homme vertueux & d'vne vie exemplaire luy succeda. Il entreprit d'executer les desseins de son pere, & enuoya le Capitaine Gallinato avec trois vaisseaux & 150. soldats. Vne tēpeste le sépara de ses deux autres vaisseaux, il fut obligé d'aller prendre terre à Mallaca; les deux autres arriuerent au Royaume de Cambaya, remonterent 80. lieuës dans la riuere, & arriuerent à Cordomarcho prés du lieu de la residence du Roy. Les Espagnols apprirent là que le Roy de Siam s'estoit rendu maistre du pays, que l'Auquara s'estoit retiré dans le Royaume des Laos, & qu'on auoit estably en sa place vn Roy de sa famille, mais son ennemy déclaré. Les Espagnols resolurent de l'aller treuuer, & de luy rendre compte de leur arriuée: ils quitterent donc la riuere pour aller à vne ville nommée Systor qui en estoit éloignée de neuf ou dix lieuës. Blas, & Louys Diego commandoient vne troupe de 40. soldats, & auoient avec eux vn Religieux nommé Diego Duarte, qui est maintenant en cette Cour: le Roy ne les voulut point voir, & les fit loger dans vne maison d'vn particulier: ils y auoient desia esté trois iours, lors qu'vne femme qui auoit autrefois eu habitude avec Blas, l'auertit que le Roy auoit dessein de leur faire couper la gorge: cēt auis leur fit resoudre d'attaquer de nuict le Palais du Roy; ils y mirent aisément le feu, car il estoit de bois, & a vne maison tout proche qui seruoit de magazin de poudres. Le Roy fut tué dans le desordre de cette entreprise, & nos gens allerent regagner leurs vaisseaux sans perdre vn seul homme, quoy qu'ils fussent suiuis de quatorze mille hommes & de 400. Elephans: Ceux du Pays qui tenoient le party du Roy legitime, & qui s'estoient retirez vers les Lahos, leur enuoyerent offrir de leur remettre le Royaume entre les mains, en attendant que leur Roy fust reueu de sa retraite; & apprehen-



dant que ce ne fust vn stratagème pour les arrester. Gallinato leur Capitaine qui suruint en ce temps-là les obligea de retourner aux Maniles: i'ay entendu dire à tous ceux qui assisterent à cette entreprise, que si Gallinato ne les eut point obligez à se retirer, Vostre Maieité seroit maintenant maistre de tout ce Pays, qui est tres-confiderable à cause de sa fertilité & de ses richesses.

La nouvelle estant venuë en Espagne de la mort de Perez, son fils ayant esté jugé trop ieune pour cét employ, on y enuoya Francesco Tello de Guzman Tresorier de la Casa de Contratacion de Seuille; en arriuant il fit arrester le vaisseau le plus riche qui fut iamais sorty de cette Isle, pour auoir le temps, disoit-il, d'escire à Sa Maieité l'estat où il l'auoit trouuée; ce vaisseau ayant perdu par ce retardement l'occasion des vents de la Mer qui estoient necessaires pour sa course, eût depuis le temps si contraire, qu'il se perdit sur les costes du Japon. Le Roy du Pays leur osta leur Cargaïson, & fit mourir six Religieux de l'Ordre de S. François qui s'estoient embarquez sur ce Gallion de S. Philippes. Le Gouverneur en fit perdre encore d'autres par la mesme faute, & cette mauuaïse conduite ayant esté imitée par ses successeurs, nonobstant les deux ordres contraires que Vostre Maieité me mit entre les mains, a esté cause de la ruine du Pays.

Ce qui se passa sous le Gouvernement de Francesco Tello.

Vientos vendabalis.

En ce temps-là vn Corsaire Hollandois vint sur nos costes, on enuoya contre luy deux vaisseaux sous la conduite du Docteur Antoine de Morga, & de l'Amirante Iuan de Alléga: ces deux vaisseaux attaquerent chacun vn des vaisseaux Hollandois: apres vn long combat nostre Capitaine fut coulée à fonds, les plus braues des habitans de Maniles perdirent la vie dans ce combat, les Holandois se retirerent à Borney avec la plupart de leurs gens blesez ou morts. Dans ce temps Don Louys de las Mariñas leua quelques troupes à ses dépens pour aller à Camboia; car Langarac Roy de Camboia y estoit rentré dans ses Estats, sur l'auis qu'il auoit receu que Blas Ruys & Diego Veloso, auoient passé à la Cochinchine & aux Pays des Laos, sur les vaisseaux de Galinato, & auoient fait merueilles pour son seruice, & tué l'vsurpateur de son Royaume: il auoit pris avec luy ces deux Capitaines, & estoit rentré dans le Pays avec eux & huiët mil hommes que le Roy des Lahos luy auoit donnez. Les Ambassadeurs de ce Prince demandoient à D. Louys des soldats & des Religieux pour conuertir son Royaume.

Nous partismes des Maniles avec trois vaisseaux & 150. Espagnols, apres auoir surmonté beaucoup d'oppositions & de difficultez. La tempeste nous separa à vingt mille de Maniles, & la Capitane ayant coulé à fonds, nous nous sauuâmes à la coste de la Chine qui estoit proche de la ville de Macao, où nous trouuâmes du secours du costé des Infideles & des Chinois, mais tout le contraire du costé des Portugais de Macao de qui nous deuons esperer dauantage; car aussi-tost qu'ils sceurent nostre disgrâce, ils publierent vne deffense sur peine de perte de biens, & de trois années de galeres, que personne n'eust à nous secourir. Ce fut là la fin d'vne entreprise qui nous donnoit de si grandes esperances. Il nous arriua dans ce voyage plusieurs choses considerables dont ie feray mention en vn autre endroit.

Sur les plaintes que ceux de Maniles firent à Vostre Maieité, elle enuoya Dom Pedro de Acuna Gouverneur de Carthagene, avec vn ordre à Dom Francesco Tello d'aller resider: cét ordre portoit que si on l'eust treuué dans la nouvelle Espagne, il l'eût obligé de retourner aux Maniles, mais il mourut auparauant que de le receuoir. Dom Pedro estoit de bonnes mœurs, fort affable, de facile accez, & fort desinteressé; les Indiens de Mindanaho attaquerent les Maniles durant son gouvernement, ils firent plusieurs Captifs, & en rapporterent de grandes richesses, bruslerent les Eglises; ce qui eût esté facile à ce Gouverneur d'empescher, s'il n'eut point enuoyé aux Molucques toutes les forces & toutes les prouisions de l'Isle.

Mort de D. Francesco Tello & Gouvernement de D. Pedro de Acuna.

Vingt mille Chinois se reuolterent aussi dans la ville de Manila, qu'il auroit peu empescher s'il eût voulu croire le conseil de l'Archeuesque: on les mit à la raison, mais cette reuolte ne laissa pas de ruiner nos affaires; car nous ne nous scaurions passer de ceux de cette Nation: nous y perdismes 150. des plus braues hommes de la ville, & entre autres Dom Louys Perez de las Marinas: il estoit sorti par ordre du Gouverneur à la

teste de nos gens pour poursuivre les Chinois, il se trouua sans y penser engagé proche d'un petit Fort qu'ils auoient basti en deux iours: Les Chinois firent de leurs gens vne demie Lune, & enfermerent les Espagnols; & comme ils estoient plus de cent contre vn, ils les tuerent tous à l'exception du Capitaine Francesco de Rebolledo qui se sauua; car ayant esté laissé pour mort sur le champ, il eut a force de se traifner iusqu'à la ville, & d'y donner l'auis de ce qui s'estoit passé.

Ce Gouverneur fut plus heureux dans l'entreprise des Molucques qu'il fit par ordre de Vostre Maiesté; à peine auoit-il mis son monde à terre, que quelques habitans du Pays estant venus escarmoucher avec ses gens, & estans poussez, il entra pesse-messe avec eux dans le Fort sans y perdre que huit ou neuf soldats; le Roy de Terrenate se sauua dans l'Isle de Gilolo.

J'ay commencé à parler des affaires des Molucques, mon intention est de rendre vn compte exact à Vostre Maiesté de tout ce qui s'y est passé, afin qu'elle puisse mieux cognoistre l'estat present de ces Isles: Dom Pedro auroit rendu vn seruice de grande importance à Vostre Maiesté, s'il eût sceu profiter de l'occasion qu'il auoit entre les mains, & il l'auroit fait s'il eût passé à l'Isle d'Ambueno, pour reprendre cette place sur les Holandois qui ne s'y estoient pas encore fortifiez, apres en auoir chassé les Portugais, ou au moins s'il eût laissé dans les Molucques des Galeres pour garder ces Isles, & oster à nos ennemis les moyens & le loisir de les fortifier: c'estoit vne voye fort seure pour se conseruer ce qu'on auoit conquis: il ne le fit pas, il retourna à Manila avec son prisonnier: le Roy de Terrenate, & le prince son fils qui l'estoit venu treuuer sur sa parole avec les principaux de son Pays qu'il arresta aussi: Ce manquement de foy nous rendit ennemis tous ses sujets, qui se jetterent par cette raison entre les bras des Holandois, ausquels il fut apres facile de se fortifier dans le Pays, & de se rendre maistres absolus du commerce du cloud de gyrosle. Je ne puis m'empêcher icy de dire à Vostre Majesté vne chose qui regarde ce Roy de Terrenate, afin qu'elle commande à ses Ministres d'y apporter remede: il est vray que tant que Dom Pedro vescu, on le traita avec respect & bien-seance; mais au temps de Dom Iuan de Silua ie le vis dans vne chambre ou toute l'eau de la pluie luy tōboit sur le corps, & ou on le faisoit mourir de faim. Vn iour l'estant allé voir, il s'agenouilla deuant moy, & me pria de faire en sorte enuers le Gouverneur qu'on le mit en lieu où il ne fust point moüillé, & qu'on donnast quelque ordre pour sa subsistance, car il mourroit de faim: qu'il estoit le plus souuent obligé à demander l'aumosne, & qu'il n'auroit point eu de pain s'il ne l'eût demandé de cete maniere: ce que ie rapporte icy pour la reputation de V. Majesté aupres de ces Nations, qui ont sujet de croire que c'est par ses ordres qu'on traite de la sorte vn Prince qui faisoit auparavant trembler toutes les Isles de ces Mers.

Du gouuernement de Dom Iuan de Silua, & de ce qui se passa avec les Holandois.

Dom Iuan de Silua arriua en ces Isles l'an 1606. de son temps les Holandois se mirent avec quatre vaisseaux & vne patache à l'emboucheure de la Baye de Manila, & y demurerent l'espace de six mois, prenant tous les vaisseaux qui venoient à Manile; il ne se trouua point d'abord de vaisseaux en estat de leur opposer, mais ils y furent si long-temps, qu'il eut le temps d'en armer quatre, & d'en acheuer vn qui estoit commencé: on osta des fenestres des maisons des bourgeois de Maniles les barres de fer pour acheuer ce vaisseau: Il fit fondre cinq grosses pieces d'artillerie, & outre ces cinq vaisseaux, il arma trois galeres, & mit dessus cette armée mille Espagnols: il trouua le Holandois peu preparés à le receuoir, & qui ne songeoient à autre chose qu'à s'enrichir du butin qu'il faisoit sur les Chinois qui viennent tous les ans aux Maniles: il aborda d'abord vn de ses vaisseaux Holandois, le feu s'y prit & fut emporté en l'air; il se rendit maistre des deux autres, & ils tuerent beaucoup de monde: mais qui auroit dit que cette victoire eut deü estre la cause de sa perte, & vn commencement de tant de mal-heurs. Vostre Majesté luy donna le quint du profit, & ce don avec la part qu'il y auoit de plain droit luy valoit plus de deux cens mille ducats comme il me l'a dit. Ce succez luy mit en teste de grandes entreprises ausquelles il s'engagea sans les mesurer avec les forces de ce Pays: il entreprit contre le sentiment de tous les

habitans, d'aller attaquer l'Isle de Terrenate, & épuisa les coffres de Vostre Majesté, & les forces de l'Isle. Cette entreprise des Molucques luy reussit fort mal comme tout le monde luy auoit prédit. Il voulut y retourner vne autre fois plus fort, & sans prendre conseil de personne, il entreprit de faire bastir sept gallions avec les trois qu'il auoit, & six galeres: il luy arriua ce qui arriue ordinairement à ceux qui ne proportionnent pas leurs desseins avec leurs forces; il auoit resolu de faire ses vaisseaux de quinze cens tonneaux, & auoit demandé au vice-Roy des Indes dix gallions & six galeres pour se joindre avec luy, & trauailler ensemble à chasser les Holandois de ces Mers. Il l'escruiuit à Vostre Majesté, & remplit la cour de grandes esperances, mais elles estoient mal fondées; car le Vice-Roy ne pouuoit pas enuoyer six vaisseaux sans se seruir de ceux qui estoient destinez à la garde des costes, & sans exposer ce Pays aux insultes des Holandois, outre qu'ils auoient fait plusieurs fois l'experience du peu d'affection que les Portugais ont pour les affaires d'Espagne.

Le Vice-Roy promit d'enuoyer ces vaisseaux pourueu qu'on luy enuoyast cinq mille escus. Les coffres de Vostre Majesté & la caisse estoient épuisez, il n'y auoit point d'argent. Il enuoya Christoual de Asqueta avec des obligations des Officiers de Vostre Majesté pour emprunter cet argent des marchands, chose ridicule à ceux qui connoissent les marchands des Indes. Asqueta s'embarqua sur vn vaisseau, pour l'armement duquel les marchands presterent seize mille escus, avec quarante Espagnols qu'on luy donna pour augmenter son autorité & son credit; il coula apparamment à fonds, car l'on n'en a iamais eu de nouvelles. Dom Iean de Silua demanda aussi au Vice-Roy de la nouvelle Espagne des troupes & des munitions, mais il fit partir si tard ceux qui deuoient solliciter ce secours, que ces mesures ne se rencontrerent point avec celles du Vice-Roy; quelque diligence qu'il peût faire pour cela, il fallut aller chercher dans le fonds des bois des arbres assez grands pour pouuoir seruir à la fabrique de ses gallions: Je scay par la relation des Religieux de S. François, & de la bouche de l'Alcade de la prouince où ils furent coupez, que six mille Indiens trauaillerent l'espace de trois mois pour tirer les masts de la Capitane au trauers de six lieuës de montagnes fort rudes. On donnoit par mois quarante reaux à chacun des Indiens, surquoy il falloit qu'ils cherchassent à viure. Je passe sous silence le mauuais traitement & les inhumanitez de ceux qui auoient la conduite de ce trauail, & le nombre de ces Indiens qui y perdirent la vie; quatorze gallions d'une grandeur ordinaire n'auroient pas coûté la moitié. Je ne dis pas à Vostre Majesté le nombre de ceux que l'on fit pendre, qui furent obligez de quitter femmes & enfans, & de se retirer es montagnes. Ceux qu'on vendit pour esclaves pour payer le dommage qu'on supposoit estre arriué par leur negligence, le scandale de l'Euangile, & de la cruauté avec laquelle ces miserables estoient traittez par la tyrannie & l'auarice de ceux qui conduisoient l'ouurage.

Il enuoya ramasser tous les soldats qui estoient dans les autres Isles voisines, & nommement ceux de la garnison de l'Isle de Cibu; l'on en tira l'artillerie pour la conduire à Manila, ce qui donna occasion aux Indiens de l'Isle de Mindanao de ruiner leurs habitations en ces Isles. Il deffendit sur peine de la vie que personne ne sortist de la ville, & cependant l'on ne donnoit point d'ordre pour la subsistance de ces ouuriers, si bien que quantité se retirerent, & l'allerent chercher dans les Pays voisins: ce que firent aussi les mariniers auxquels il osta la moitié de leurs rations, & il s'en enfuit plus de deux cens dans le temps qu'ils en auoient le plus affaire. Il fit prouision de beaucoup de viures pour les Indiens qui furent inutiles, car elle ne se fit pas à temps: il enuoya querir du metal & du salpêtre au Japon, en deux ans de temps il fit fondre cent cinquante pieces de grosse artillerie; & comme ceux qui en auoient la conduite estoient fort ignorans, de 36. pieces qui furent épreuées en ma presence, il y en eut 27. qui creuerent. Ils n'en pûrent iamais faire aucune qui fût à l'épreuue, iusques à ce que quelques Japonois firent des fours à leur mode, & des soufflets qui faisoient grand vent. L'artillerie de ces Japonois se trouua meilleure,

mais quelques-vnes de leurs pieces ne laisserent pas de creuer, à cause qu'ils ne scauent pas faire l'alliage du cuiure. Dom Iuan de Silua estoit engagé bien auant dans ce dessein, & voyant qu'apres deux ans de temps il n'auoit point de nouvelles d'Afqueta, il creut qu'il s'estoit perdu: il depécha au Superieur des Iesuites à Goa, le priant de demander de sa part au Vice-Roy sept gallions; ils obtinrent avec peine & grande contradiction de la part de la ville de Goa quatre gallions & quatre galliotes mal armées & mal montées d'hommes. C'est vne pitié de voir ce qui se passe aux Indes en cette matiere: Ils partirent pour aller aux Maniles, & ayant trouué les vents contraires, ils arriuerent fort tard à Malaca & au détroit; le General qui commandoit ces vaisseaux n'osa le passer, quoy que le Recteur ou Superieur des Iesuites l'exhorta fort de l'entreprendre, & la chose alla si auant, que le General luy dit vn iour qu'il s'allast vistement cacher sous couuerte, d'autant que les mariniers le cherchoient pour le tuer, à cause, ce disoient-ils, qu'ils les vouloit faire noyer. Dom Iuan sceut que ces vaisseaux l'attendoient à Mallaca, il enuoya le Capitaine Iuan Gallegos pour leur porter de ses nouvelles, avec ordre de l'attendre là, qu'il les prendroit en passant, & que ces vaisseaux joints en corps d'armée iroient attaquer les Holandois à Iaua où ils ont leur principale retraite; que de là ils passeroient aux autres Isles, à Ambuena & aux Molucques: Gallegostomba entre les mains des Holandois vers le Cap de Sincapoura; ils aprirent de luy le dessein de Dom Iuan; deuant cét aduis le Roy d'Achen qui auoit fait ligue avec les Holandois vint avec vne armée de 400. vaisseaux & de 4000. hommes pour prendre Malaca. Les gallions se trouuerent là fort à propos, il brusla vn des galions & se retira sans rien faire dauantage. Les Holandois y vinrent apres qu'il fut party, ils bruslerent les trois autres dans la riuere de Malaca, s'auancerent dans le détroit où ils prirent le Capitaine Gallenegos. Les Portugais acquirēt peu d'honneur en cette action, mais ce n'est point mon intention d'en parler icy. Dom Iuan partit des Maniles le 28. Feurier 1616. avec dix galions plus grāds que tous ceux qui se sont veus en Europe: il partit avec ces galions & quatre galeres: il fit voile dans le détroit croyant y trouuer les quatre galions de Goa; il sceut qu'ils auoient esté bruslez, & au lieu d'aller attaquer les Holandois à Iaua, il laissa les galions dans le détroit, & passa avec les galeres à Malaca, où il fut receu sous vn daiz avec grande allegresse de ces peuples: il se trouua bien en peine de la resolution qu'il deuoit prendre; tantost on le conseilloit d'attendre le Vice-Roy de Goa l'année suiuaute, d'autres luy conseilloit de retourner aux Maniles, mais la mort le déliura de cette irresolution le 19. Auril 1616. Il laissa ordre à l'armée de retourner aux Maniles, & d'y porter son corps. L'air du détroit est fort mal sain, les eaux y sont empoisonnées, si bien que l'on y jettoit tel iour iusqu'à 40. personnes mortes de peste. Les soldats auoient le visage passe, estoient enflez, & disoient tous que s'ils y fussent demeurez quinze iours dauantage, ils n'auroient pas eu assez de monde pour faire le seruire des vaisseaux: ils auoient perdu toutes leurs anchres dans les courrans de ces Mers qui sont fort grands, & se feroient échouez contre la coste s'ils n'en eussent treuē à acheter à Malaca: enfin cette armée arriua en aussi mauuais ordre, comme si elle eût esté vn an en Mer.

Remonstrā-  
ce que toute  
la ville fait à  
Dom Iuan,  
& l'occasion  
qu'il perdit  
pour n'auoir  
pas voulu  
suiure le cō-  
seil qu'ils  
luy don-  
noient.

Vn iour il fit mettre son armée en estat de faire voile, & d'aller attaquer les ennemis; & dans vn discours qu'il leur fit, il leur exposa qu'il auoit receu vn ordre exprez de Sa Majesté d'executer cette entreprise. Le Docteur Vega luy demanda que cēt ordre fut leu publiquement: Le Secretaire le leut. Vostre Majesté luy commandoit de donner auis au Vice-Roy des Indes, afin qu'ayant joint leurs forces, & le Vice-Roy y estant en personne, ils allassent chercher l'ennemy: on luy opposa qu'il n'auoit point satisfait à l'ordre de Vostre Majesté, qu'il falloit cinquante mariniers sur chacun de ces vaisseaux, & qu'il n'y en auoit pas douze effectifs: en effect ils s'estoient enfuis comme j'ay dit cy-deuant, que chaque galion n'auoit que deux anchres disproportionnées à la grandeur de ces machines, & deux autres anchres de bois, qu'ils appellent dans le Pays Cenepites; que dans ces Mers où il y a de grands

courans & beaucoup de bancs, il falloit jeter l'anchre quasi tous les iours avec danger de se perdre. Qu'il n'auoit cordages ny voiles, & qu'il laissoit la ville depeuplée & exposée aux insultes de ses ennemis. Qu'il en auoit osté toute l'artillerie contre les ordres de Vostre Majesté, & toute sorte de maximes de bon gouuernement: Que l'ennemy sçachant la route qu'il auoit à faire auroit peu prendre ce temps pour attaquer Manila, qu'il l'auroit trouuée sans deffense, & entourée de quinze mil Chinois, & de ceux du Pays, qui se iourneroient indubitablement contre les habitans, à cause des mauuais traitemens qu'ils en auoient receus. Que la route qu'il prenoit estoit impraticable, le Mousson y estant contraire.

La conclusion des principaux de cette assemblée fut, qu'il auroit mieux fait d'attendre l'année suiuant le Viceroy des Indes, & de prendre en ce temps-là de meilleures mesures pour vne si grande entreprise. Le Docteur Vega luy entendit toutes ces raisons & beaucoup d'autres dans vn Memorial qui est imprimé: Le Fiscal fit ses protestations; la chose vint si auant, que ces deux Officiers furent contraints de sortir de la ville de crainte d'estre arrestez: La ville d'ailleurs estoit diuisée en partys, il la laissa dans ce pitoyable estat, & plusieurs gens qui s'estoient engagez à le suiure s'absenterent le iour qu'il fallut partir: A peine estoit-il party, qu'on vid paroistre à la bouche de la Baye de Manila cinq vaisseaux Holandois, qui auroient eu bon marché de nous s'ils eussent sceu l'estat où nous estions: mais sur l'auis qu'ils eurent que Dom Iuan estoit allé vers Iaua, ils prirent cette route pour secourir ceux de leur Nation. Ce fut vn grand mal-heur pour nous de ce que nostre armée ne rencontra point ces vaisseaux, car si elle les eût pris comme elle pouuoit faire aisément, il nous eut esté facile de venir à bout des Holandois qui estoient dans les Isles; & i'ay vne lettre de Dom Ieronimo son cousin, où il assure qu'ils estoient tous resolu de se rendre, & que ceux du Pays nous auroient donné les mains pour les chasser, car ils sont tousiours prests à suiure le party du plus fort.

Ces cinq vaisseaux Holandois dont ie viens de parler, auoient passé le détroit de Magellan, & auoient couru les costes du Peru & de la nouvelle Espagne: d'autre costé, les Holandois des Moluques auertis du dessein de Don Iuan, auoient choisi dix de leurs meilleurs vaisseaux, sur lesquels ils auoient mis leurs meilleurs hommes, & l'eslite de leur artillerie; mais comme ils virent qu'il ne venoit point, & que le temps de ce voyage estoit passé, ils resolurent de le venir chercher iusques dans les Maniles; & ayant appris sa mort par le rapport des Indiens, ils concerterent avec eux de nous attaquer de tous costez dans ces Isles. L'Indien qui comande dans Mindanao vint avec 60. Caracorras qui sont des petites galiotes, & attaqua la prouince de Camarines, il y brusla vn vaisseau, & deux pattaches qu'on y bâtissoit pour Vostre Majesté, & y fit prisonniers vne trentaine d'Espagnols, avec les deux Chefs qui commandoient: ces Caracorras se diuiserent en deux esquadres, l'vne voulut aller chercher les Holandois, l'autre fut à l'Isle de Panay. Dom Diego de Quiñones qui comandoit dans l'Isle des Pintados, enuoya contre eux Lazaro de Torrez avec deux Caracorras; il en prit quatre, & mit les autres en fuite, elles se perdirent apparamment dans ces Golphes, car on n'en a point eu de nouvelles depuis.

L'Isle de Mindanao la derniere des Isles Philipines, est esloignée de quelques vingt lieues de l'Isle de Cibu; la pointe de cette Isle qui regarde celle de Cibu est habitée par des Indiens pacifiques qui payent tribut à Vostre Majesté, & entre lesquels il y a beaucoup de Chrétiens. La coste court de l'Orient à l'Occident, & s'incline quelquefois du Nord-Est au Sud v est sur le Nord-Est Sud v est, elle a plus de 300. lieues de circuit; la partie la plus auancée vers le Zud est sous le 6. degré de latitude Nord, elle est peu cultiuée; mais ceux qui y ont esté assurent qu'ils y ont veu plusieurs mines d'or, quantité d'arbres de canelle & des ciertes. Le Capitaine Estevan Rodriguez de Figueroa y fut l'an 1596. auectitre de Gouverneur & de Capitaine General de cette Isle. L'entreprise se fit à ses dépens, mais sa mauuaise fortune voulut, que la premiere fois qu'il mit pied à terre, il fut tué par vn Indien qui luy auoit dressé vne embuscade. Le

La copie de  
cette lettre  
a esté mise à  
la fin des  
Relations  
des Philippi-  
nes, avec les  
autres pie-  
ces qui y  
sont citées.

Les Holan-  
dois vien-  
nent aux  
Maniles  
pour cher-  
cher Dom  
Iuan.

Capitaine Juan de la Xara en voulut prendre la conduite ; mais le chef estant mort la diuision se mit entre les gens, & l'entreprise fut abandonnée. Cependant ces Indiens coururent avec leurs vaisseaux dans ces Isles, & y firent beaucoup de mal. Du temps du Gouvernement de Dom Francesco Tello, les Gouverneurs ont negligé d'y apporter remede : Ces Indiens n'attaquent iamais les Espagnols, mais ils sont si redoutables aux autres Indiens qui payent tribut à Vostre Majesté, qu'ils ne sont point en seureté dans leurs maisons. Le leur ay entendu dire des choses qui deuroient faire honte aux Gouverneurs de Vostre Majesté ; Ils se plaignent qu'ils ont tant de soin de leur faire payer les tributs qu'ils leur imposent, cependant qu'ils sont si negligens à les deffendre de ceux que leur attachement pour l'Espagne a rendu leurs ennemis. Qu'on nous laisse en liberté, ce disent-ils, & qu'on nous permette d'auoir des armes, nous nous deffendrons fort bien, comme nous faisons auparauant que les Espagnols eussent entrepris de nous proteger ; & si les Iesuites & les autres Religieux ne les entretenoient dans l'obeissance, en leur faisant esperer vn meilleur traitement, ils se reuolteroient, & se mocqueroient de nous, comme ont desia fait quelques-vns. Le marque icy ces desordres à Vostre Majesté, afin qu'elle commande à ses Gouverneurs d'y apporter remede, puis que sa conscience en est si chargée, & qu'ils ont eu l'effronterie d'escire que ces Indiens estoient en paix, & reduits, en vn temps qu'ils détruisoient & brusloient actuellement Vos Eglises.

L'arriuée  
des Holan-  
dois aux  
Philippines.

Les Holandois ayans donc appris la mort de Dom Iuan de Silua, vinrent à vn port nommé Yloilo, avec dessein d'y bastir vn Fort pour se rendre maistres de ces Isles, & pour en tirer des viures pour Terrenate, qui est la principale place des Molucques ; ils auoient desia fait vne autre descente en cette Isle en vn endroit nommé Areualo habité par les Espagnols ; & apres auoir bruslé toute leur habitation sans que Vos soldats qui estoient en garde eussent seulement la hardiesse de tirer vn coup de mousquet, ils estoient demeurez d'accord avec les naturels du Pays de venir habiter ces Isles : Dom Diego de Quiñones avec soixante & dix hommes entreprit de leur empescher ce dessein, & fit vn petit fort de fascines & de gabions remplis de terre ; les Holandois en approcherent avec leurs dix galions ; & voyant que leur artillerie ne les obligeoit point à quitter la place, ils mirent à terre sept compagnies d'Infanterie, qui l'attaquerent par deux endroits : La resistance fut si vigoureuse, qu'on les obligea à se retirer. Lazaro de Tormez avec quarante soldats s'estoient mis en embuscade sur le chemin de leur retraite, & leur tua beaucoup de leurs gens, nous y eumes vingt personnes ou morts, ou blesez. Cette action fut de grande importance à cause de la disposition où estoient les naturels du Pays, & des autres circonstances qui l'accompagnoient. On auoit resolu de faire vn Fort au Port de Yloilo, & d'y enuoyer six pieces d'artillerie avec vn Ingenieur ; car on voyoit bien que si l'ennemy y venoit, il tascheroit de se rendre maistre de ce poste. Elles arriuerent vn mois apres que l'occasion de s'en seruir fut passée, si Dom Diego eut eu ces pieces, il auroit coulé à fonds la moitié de cette armée, tant il importe que celuy qui gouverne fasse les choses dans leur temps. Les Holandois au sortir de l'Isle de Yloilo vinrent à l'Isle de Mariueles qui est au milieu de la Baye de Manila : La sentinelle qui est tousiours dans cette Isle fit le signal de l'arriuée de ces vaisseaux, les Holandois barerent les deux amboucheures ; & apres auoir reconnu le Port de Cabité avec vne lunette de longue veuë, ils se retirerent. Andreas de Alcaraz estoit alors le plus ancien du Conseil, & faisoit la charge de Capitaine general. On mit en deliberation si l'on se deuoit mettre en Mer avec les vaisseaux qui estoient dans le Port, & aller attaquer l'ennemy : on alleguoit en faueur de cette resolution la perte irreparable de tous les vaisseaux qui deuoient en ce temps-là venir de la Chine. On representoit l'incommodité qui se seroit ensuiuie d'vn semblable blocus, pendant lequel on auroit manqué de toutes les choses necessaires que ceux de dehors auoient accoustumé de nous apporter ; on y pouuoit remedier en auertissant les Chinois de ne pas venir dans tout le mois d'Auril, le Capitaine General ne le voulut pas permettre, à cause que l'année precedente

redente comme on eut enuoyé par son ordre vn semblable aduis à la Chine dans le temps qu'il y auoit des vaisseaux Holandois deuant la Baye, les Chinois furent longtemps sans y venir, ce qui auoit causé vn notable preiudice aux droits que le Roy a sur les Entrées: toute la ville pressoit le Gouverneur de faire sortir l'armée; les Ecclesiastiques luy en firent des protestations. Alcaraz y trouuoit mille difficultez; Qu'il n'y auoit ny voiles ny cordages, que les coffres de Sa Majesté estoient épuisez, que l'artillerie estoit douteuse, qu'il estoit necessaire de la faire refondre, enfin que si l'affaire ne réussissoit pas, tout le Pays courroit risque de se perdre. Comme on estoit dans cette irresolution, les vaisseaux de la nouvelle Espagne arriuerent: ils auoient eu vn mauuais voyage, à cause qu'ils n'estoient pas venus dans le temps propre, qui est vne faute qui se fait tous les iours, quoy que ceux qui la font en portent la peine, & en fassent penitence. Il y auoit dessus 150. mariniers, beaucoup de passagers, & quelque artillerie. Ce fut vn grand bon-heur pour nous que l'ennemy n'eut point de nouvelles de leur arriuée, car il luy auroit esté facile de s'en rendre maistre, l'vn de ces vaisseaux ayant déchargé à vn Port éloigné à vingt lieues du lieu ou estoient les Holandois, & l'autre dans vne Isle nommée Cybuyan.

Dans ces entrefaites celuy qui commandoit les Indiens de Mindanao, vint avec son Escadre de Caracoas, à vn lieu de la coste des Maniles nommé Balayam. Le peuple s'enfuît; ils mirent le feu au magazin des cordages par la faute de celuy qui y commandoit; car il auoit esté auerti par le Mestre de Camp Dom Iuan Ronquillo du dessein des Indiens sur cette habitation.

On demanda en vain à l'Alcalde Major 500. soldats pour la deffendre: il différa de iour à autre de les enuoyer, & donna lieu à l'ennemy de faire ce coup. Nostre Seigneur nous fit la grace que tout le cordage ne brusla point, & qu'il en resta assez pour mettre en estat les vaisseaux de l'armée, sans quoy il eût esté impossible de les mettre en Mer.

L'on enuoya deux Galeres pour empescher que les Indiens ne se joignissent, & pour les attaquer auparauant leur jonction; car deux Galeres à coups de rames pouuoient couler à fonds leurs 35. Caracoas. Elles passerent de nuit assez proche de l'armée Holandoise sans estre découuertes; elles trouuerent les Indiens dans vne riuere de l'Isle de Mindoro nommée Baco; si les Galeres se fussent postées à l'entrée de la riuere, vn seul de leurs bastimens n'en seroit pas échappé: en effet les Indiens se voyans pressés de si près, s'adresserent à ceux des nostres qu'ils auoient fait prisonniers, les priant de leur faire donner bon quartier. Celuy qui commandoit les Galeres n'eut pas le courage d'en approcher de plus près, & s'en alla à vne autre Isle, disant qu'il n'osoit pas se hasarder d'entrer plus auant dans la riuere, de peur d'y perdre ses Galeres; & quoy que le vent qui estoit tout son pretexte eût cessé sur la minuit, il n'y retourna point que le iour suiuant sur le soir, apres auoir sceu que les ennemis n'y estoient plus. On a dissimulé cette faute pour de certains respects, comme on a fait en beaucoup d'autres rencontres. Il sembloit qu'il y eût quelque mauuais demon employé à trauerser les desseins des armes de Vostre Majesté; car ils apprirent que deux vaisseaux qu'on auoit depêché cette année là de la Nouvelle Espagne avec des troupes & de l'argent pour secourir les Molucques, auoient esté jettez par les vents d'auant sur les costes du Japon, & qu'au mois de Juillet l'Amirante s'estoit perduë, d'où neantmoins on auoit sauué les marchandises & les soldats, que le General nommé Francesco de la Serna estant venu à la coste de Pangacinan à vingt lieues de l'armée Holandoise s'estoit mis à couuert dans vn Port de cette coste, & avec l'aide de l'Alcalde Major de cette Prouince, il auoit déchargé à terre son vaisseau, en auoit osté l'artillerie, & s'estoit fortifié dans vn poste, apres auoir enuoyé à la ville l'argent, & ce qu'ils auoient de plus précieux. Les Holandois en eurent auis, ils y vinrent, l'on mit le feu au vaisseau de peur qu'ils ne l'emmenassent. Aux Maniles cependant on auoit nommé le Mestre de Camp Dom Iuan Roquillo pour commander l'armée; il fut aussi tost au Port pour mettre en estat six Galions, car il n'y auoit point d'esperance

d'en pouuoir donner dauantage. On enuoya des personnes de confiance dans toutes les Isles voisines pour en tirer tout ce qui leur est necessaire : on esprouua l'Artillerie & on fit refondre celle qui n'estoit pas bonne : on auoit trouué le juste alliage du metal & la proportion qu'il leur falloit donner, tellement que les fondeurs n'en manquoient point, tout le monde se preparoit à ce combat, & à contribuer ce qu'il pouuoit à l'armement des vaisseaux. Les Holandois voyant que le temps de l'arriuee des marchandises de la Chine approchoit sortirēt de la Baye, & se mirent à vingt lieues de là au lieu nommé la playa Honda, que les vaisseaux Chinois viennent touiours reconnoistre. Le vaisseau Hollandois que Dom Iuan de Silua prit l'an 1610. s'estoit mis en ce mesme Poste : la baye estant ainsi libre on fit venir l'Amirante. Elle arriua dans le Port chargée de munitions, car on l'auoit destinée à seruir de magazin, elle portoit 30. pieces d'Artillerie, on la mit en estat de seruir, ainsi nostre armée estoit de sept Gallions, le moindre desquels auoient 30. grandes pieces de bronze: on nomma les Capitaines & les Officiers des Gallions avec ordre à chacun de prendre les soldats, & les Bourgeois de Maniles qui voudroient les suivre : les Chefs furent ceux-cy. Du Gallion de S. Iean Baptiste l'Admirant Pedro de Heredia: du Gallion S. Michel l'Admirante Rodrigo de Guilaftiqui: du Gallion San Felipe le Capitan Sebastian de Madrid : de celuy de Nuestra Señora de Guadalupe, le Capitan Iuan Bautista de Molina: de celuy de San Lorenzo, le Capitan Azendo: du gallion de saint Marc qu'on appelloit l'Amiral à cause qu'il l'auoit esté l'année que Dom Iuan de Silua fut à Malaca, fut donné à Dom Iuan de la Vega fils du Docteur Vega Conseiller de l'Audiance de Manilla.

L'on eut de la peine à conuenir du chois de l'Amiral, Dom Diego de Quiñones qu'on auoit fait venir d'Oton, & qui n'estoit pas encore bien guery de sa moultuetade, y pretendoit avec Fernando Moñis Arramburu qui auoit esté Amiral des Carauelles d'Espagne, & pour de certains esgards que ie ne puis expliquer, l'un & l'autre en furent exclus, fautes qu'on a reconnu depuis en vn temps où il n'y auoit plus de remede; mais pour ne paroistre pas qu'ils eussent euité l'occasion, ils offrirent de seruir de leurs personnes : Arramburu se mit aupres du general, pour le seruir de son Conseil, & on donna vne galere à Dom Diego avec la qualité de Quarraluo: Dom Alonso Henriquez en commanda vne autre en qualité de general, Dom Pedro d'Almazan la troisieme. Le Gallion nommé le Saluador estoit la Capitane. C'estoit le plus grand & le meilleur gallion qu'on eut veu en mer, il portoit 56. grosses pieces d'Artillerie, dont la pluspart estoient de 25. ou 30. de Balle, & le reste de 18. L'Armée sortit du port, & se mit à la voile le 8. d'Avril pour aller chercher l'ennemy. Le soir de cette journée-là qui estoit vn Samedy, elle alla mouiller à la bouche de la Baye pour apprendre de ses nouvelles. L'on sçauoit en general qu'il auoit déjà pris beaucoup de vaisseaux Chinois. Vn espion nommé Iuan de Guaca qui les auertissoit de ce qui se passoit à l'armée ennemie, leur escriuit qu'à six lieues de là il y auoit deux de leurs vaisseaux & que le reste estoit dans la Playa Honda. Cette relation se trouua fausse, & fut cause que nous ne remportasmes point la victoire la plus complete qui se puisse souhaiter, comme on le verra par la suite. Sur cet auis le general prit ses mesures pour venir fondre au matin sur ces vaisseaux, il ne les trouua point, & ne peüt arriuer que sur le soir deux heures après le Soleil couché à la Playa Honda, autrement il y fut arriué à la pointe du iour, & on auroit surpris quatre vaisseaux, dont les Officiers estoient à terre, ne songeans à autre chose qu'à se refioiir du butin qu'ils auoient fait; ils descourirent l'un de nos vaisseaux, eurent le temps de retourner dans leur bords, & de se ioindre aux deux autres de leurs vaisseaux qui reuenoient de la coste de la Chine, où ils auoient fait de grands butins. Ils prirent la largue avec 2. vaisseaux Chinois qu'ils auoient pris, les armées ne firent autre chose ce iour là que de s'observer l'une & l'autre. Le Vendredy au matin nostre armée parut séparée, ou faute de n'auoir pas pü suivre la Capitane, ou par faute de pilotes à quoy il y auoit plus d'apparence. Car en ces quartiers



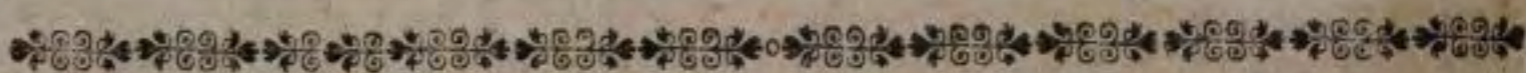
cy, on ne s'éclaircit & ne punit jamais les fautes qui se sont faites, en quoy l'Amirale eut aussi grand tort; car elle manqua à les rallier. Le Capitaine, celle de saint Michel, & de S. Iean Baptiste estoient fort pressez de l'ennemy, les autres en estoient éloignez de plus de trois lieues au dessus du vent. L'ennemy voulut profiter de l'occasion, & resolut d'aborder la Capitane, croyant que s'il s'en pouvoit rendre maistre, les autres ne luy donneroient pas beaucoup de peine, car il supposoit qu'elles estoient là seulement pour l'appuyer. Il tâcha de luy gagner le dessus du vent; la Capitane qui estoit bonne voiliere fit la mesme chose, & pour virer d'un bord à l'autre plus promptement, elle donna vn cable à la galere de Dom Antonio Henriquez qui la remorqua autant qu'il falloit pour luy faire gagner le vent sur l'ennemy qui s'auançoit avec son armée en cette ordre; la Capitane estoit à la teste, & les autres en suite, en sorte que la proue de l'une touchoit la poupe de celle qui estoit deuant: Ils pouuoient attaquer le S. Iean Baptiste qui estoit à la poupe de la Capitane, où le S. Michel sur lequel ils auoient l'auantgage du vent; mais ils estoient resolus d'attaquer la Capitane, & ne pouuant point gagner sur elle l'auantage du vent, ils en approcherent fort près, & chacun de ses vaisseaux la salua de toute sa bordée. La Capitane leur respondit de mesme, & lâcha à chacun des vaisseaux des ennemis, vingt-cinq vollées de canon, si bien qu'ils ne retournerent plus à la taster de la sorte: Nous auons sçeu qu'ils tinrent cette nuit là conseil dans leurs vaisseaux; & qu'il y en eût quelques vns qui furent d'avis de faire voiles aux Molucques, tant ils auoient esté mal-traitez par nostre Capitane; mais le General les rassura, leur disant que la Capitane estoit le seul vaisseau de deffense de nostre armée, & qu'il entreprendroit de sen rendre maistre. Dom Iuan Ronquillo rallia cette nuit son armée, & Dom Diégo de Quinones porta l'ordre aux Galeres, que chacune attaqua le vaisseau ennemy dont elle se treueroit le plus proche, & que le S. Laurens secoureroit celuy des nostres qui se treueroit le plus preszé.

Le 15. d'Auril nostre armée auoit le dessus du vent sur celle de l'ennemy: Dom Diego de Quinones fut demander au General les ordres pour l'attaque, le General luy donna le mesme ordre que le iour precedent, y adioustant seulement qu'on luy laisât la Capitane des ennemis, & les alla inuestir, apres auoir inuoqué l'immaculée Conception de la Vierge. Les Holandois esperoient que nos Espagnols sauteroient d'abord sur leurs vaisseaux, & ils auoient tant de deffenses pour les faire perir, que Dom Iuan de Ronquillo fut obligé de publier vn ordre que personne n'entrât sur les vaisseaux qu'apres qu'ils se seroient rendus. La chose fut executée, nostre Capitane aborda celle de nos ennemis, & quoy qu'il luy eût presque tué tout son monde, elle ne se voulut point rendre; en fin elle la mit en vn tel estat, qu'elle coula à fonds: le General & quelques autres se sauuerent dans la chaloupe, ils dirent qu'elle estoit chargée de richesses qu'ils auoient prises sur les Chinois. Le Capitaine se nommoit le nouveau Soleil d'Hollande, qui passa sous l'horison ce iour-là malheureusement pour eux. Le Capitaine Iuan Baptista de Molina fut le premier qui aborda vn des gallions de l'ennemy; Diégo fit la mesme chose avec sa galere; ils les auoient desia mis en estat de demander quartier, lors qu'un vaisseau des Holandois qui estoit en feu vint tomber sur eux, ce qui les obligea d'abandonner leur prise. Molina & Dom Diego allerent attaquer l'Amiral des Holandois qui s'estoit accroché avec Dom Pedro de Acredia, & qui luy auoit tué la pluspart de son monde. Le Holandois le quitta, & prit la largue pour se retirer, mais en si mauuais estat, que les Indiens & les Chinois assure qu'il coula à fond le iour d'apres.

Le Capitaine Sebastien de Madrid fut tué allant à bord d'un autre vaisseau. Cette bataille fut aussi sanglante qu'il y en ait jamais eüe sur Mer, les vns & les autres estans resolus de mourir plustost que de se rendre. Trois de nos gallions suiurent ceux de l'ennemy; mais comme en matiere de la Mer celuy qui fuit à l'auantage, ils ne les purent pas joindre, & la nuit estant suruenüe, nous les perdismes de veüe, vn de nos gallions perdit sa routte, & ne nous joignit que deux iours apres.

Nostre General se resolut de retourner à Manila à cause que l'eau luy manquoit. Le Gallion de S. Michel fut obligé de faire la mesme chose, il faisoit eauë de tous costez, & on ne la pouuoit vaincre avec les pompes. Le Gallion de Pedro d'Acordia vint à l'embouchure de la Baye dans le mauvais estat où les ennemis l'auoient mis. Le iour suiuant deux Gallions de l'ennemy parurent au lieu où la bataille s'estoit donnée; ils auoient avec eux vn vaisseau du Iappon chargé de farines, ils ne sçauoient rien de la bataille, & vinrent attaquer le vaisseau de S. Marc: il s'échoüa vers la terre, & mit le feu à son vaisseau si proche des ennemis, qu'il pouuoit entendre les iniures qu'ils luy disoient. Ainsi se perdit le meilleur gallion de nostre armée apres la Capitane. Il y auoit deffustrente-six pieces de canon que l'on a peschées depuis. Le chef qui le commandoit fut pris, & est à remarquer qu'il fut pris le iour mesme de S. Marc, par l'intercession de qui l'année precedente Dom Iuan de Silua auoit remporté vne signalée victoire. Dom Iuan Ronquillo en eut auis, & alla chercher ces deux vaisseaux, mais vn jeune garçon Hollandois qui estoit dans le vaisseau de S. Marc s'estoit jetté à la nage, & les auoit auertis de nostre armée, si bien qu'ils auoient pris la route du Iappon.

L'on a de la peine à comprendre que les ennemis eussent dix vaisseaux, car il ne s'en treuua que six dans le combat, mais l'vn s'enfuit le iour de la bataille, & son Capitaine fut pendu aux Molucques pour cette lascheté. Le General en auoit renuoyé vn autre avec les blesséz, à l'attaque de Dom Diego de Quiñonez, & aussi à cause qu'il faisoit beaucoup d'eau: Dans le Gallion de Nostre-Dame de Guadalupe, le Capitaine Molina auoit vne image de la Vierge en relief, qu'il tenoit dans vn petit tabernacle de bois; vne balle de dix-huict liures le mit en mille pieces, & l'image ne fut point endommagée. Dans celuy de S. Iean Baptiste il y auoit le tableau d'vn Crucifix, il y entra vne balle de douze liures qui porta sur le tableau sans y faire autre mal que d'oster vn peu d'or qui estoit sur la robe de la Vierge. Dans la Capitane vn canonier mit trois fois le feu à vne piece d'artillerie sans qu'il la pût faire tirer; le canonier estonné voulut voir d'où pouuoit venir ce deffaut, & il trouua que la piece estoit ouuerte; si elle eût pris feu elle eut fait vn grandissime dommage, & eut pû bruler le vaisseau, ce qui fait voir clairement que la Vierge les fauorisa en cetté occasion. La ville de Manila cependant n'estoit pas oisive, on y porta en procession l'image de Nostre-Dame de Guyau, tout le monde se confessa & se communia: on tint le S. Sacrement exposé sur les Autels, & on fit d'autres deuotions auxquelles nous deuous principalement le bon succez de cette journée.



## SECONDE PARTIE;

*Des moyens de conseruer les Philipines, & combien la conseruation de ce Pays importe à Vostre Maiesté.*



A premiere raison de proteger ces Isles est celle de la propagatiõ de la Foy Catholique, à laquelle Vostre Maiesté est d'autant plus obligée, qu'elle a herité à ce zele d'augmenter nôtre Religion, & la gloire de Dieu, de ses illustres ancestres, & principalement de ses pere & mere; & d'ailleurs c'est sous ce seul tiltre qu'elle jouit de la richesse des Indes: si Vostre Maiesté abandonnoit cette entreprise, sa gloire en receuroit vne grande diminution aupres des nations estrangeres, & principalement aupres des heretiques, qui pourroient dire que Vostre Maiesté n'a point esté portée à la conqweste de ces Pays, par le zele de la gloire de Dieu; mais par la seule raison de l'interest, puis qu'elle laisse perdre le Christianisme aux lieux où elle ne trouue point de profit à le conseruer. La 2. raison est celle de la conscience, Vostre

Majesté ne pouvant pas abandonner le Christianisme, dans vn lieu où elle peut espérer de le pouuoir établir. La troisieme est la raison d'Estat; ce seroit donner des armées & des forces à vos ennemis, & en faire declarer d'autres qui ne sont desia que trop enuieux de la grandeur de ses Estats: l'importance de la conseruation de ces Isles se void assez par les grandes despenses qu'ils font pour luy en oster la jouissance: on voit clairement qu'ils font plus qu'ils ne peuuent d'eux-mesmes, & l'on ne peut pas douter qu'ils ne soient assistez sous main des ennemis de Vostre Majesté, & des autres Princes enuieux de sa Grandeur de ses Estats; ie puis faire voir bien clairement que les Holandois en tireroient plus de huit millions par an, s'ils en estoient les seuls & libres possesseurs, & s'ils auoient entre leurs mains les drogues, les espiceries, le commerce du Japon, de la Chine, & des Royaumes circonuoisins.

La 4. raison est que si nous n'arrestions point leurs forces en ces pays-cy, ils accableroient les Indes de Portugal.

La 5. raison est la connoissance certaine des richesses qu'il y a dans les Isles Philipines qui n'ont point esté conuues iusques à cette heure, & que ie declareray dans la suite de ce discours. Enfin en les abandonnant outre le profit qui se peut tirer de ce commerce, Vostre Majesté abandonnera encore le poste le plus propre de tout l'Orient pour y planter la Religion Catholique, & pour extirper des Royaumes qui en sont voisins l'idolatrie dans laquelle ils sont. Ce poste entretient la guerre des Moluques, & les fournit tous les iours de munitions de viures & de soldats, ce que l'Inde de Portugal ne pourroit faire; on ne peut aller qu'une fois l'an de l'Inde de Portugal aux Moluques à cause des vents, mais l'on y peut aller presque en tout temps de Maniles; ainsi il est bien plus aisé de tirer du secours de ce costé que de l'autre. La mesme raison empesche la communication d'auiis entre les Portugais & les Moluques, au contraire l'on a tous les iours aux Maniles des nouvelles des Moluques; le voyage n'est ordinairement que de quinze iours, & nos Isles ayant en abondance toutes sortes de viures, il est bien plus aisé de les secourir, que du côté de l'Inde de Portugal, qui en manque bien souuent pour sa propre subsistance.

Les vaisseaux & les places que Vostre Majesté tient dans ces Isles, obligent les ennemis à de grandes dépenses, & leur font acheter bien cherement les profits qu'ils tirent des Moluques.

Le commerce que ceux des Maniles ont avec les Chinois les empesche de traiter avec les Holandois, sans cela ils ne pourroient pas s'en empêcher, & mettroient entre leurs mains les marchandises qu'il faut necessairement qu'ils debitent hors de leur Pays.

Enfin il y va de la grandeur & de la reputation de Vostre Majesté de conseruer ces Isles, & avec elles la gloire qu'elle y a acquise de faire trembler tant de Nations avec vn si petit nombre de ses Sujets, dans le temps mesme qu'ils sont enfermez de tant d'ennemis, & qu'ils les ont mesme receu dans le cœur de leur ville & principale habitation.

Depuis que Vostre Majesté donna ordre à Dom Pedro de Acuna d'aller reprendre les Moluques, que les Portugais auoient perduës, tout l'argent que Vostre Majesté a enuoyé depuis ce temps-là a esté employé pour le mesme sujet: la despense que fit Dom Iuan de Silua a ruiné ces Isles, & a endebté Vostre Majesté. Elle doit encore de ce temps-là plus de deux millions aux Indiens, sans ce qui fut emprunté aux habitans de Maniles; hors de semblables occasions ces Isles auroient dequoy s'entretenir d'elles-mesmes, sans couster dauantage à Vostre Majesté que ce qu'elle en tire; ce que l'on verra dans le compte suiuant qui a esté tiré fidelement des Registres de la Chambre Royale des compres.

## ESTAT DV REVENV DES PHILIPINES.

Il y a trente-six mil cinq cens seize tributs & demy, desquels il y en a vingt-huit mille quatre cens quatre-vingt

Les droits de la Doüane que les Chinois payent sur le pied de six pour cent des marchandises, cy

80000

La ville de Manila porte toutes les charges d'un si grand dessein & d'une si pesante machine.

L'on fait voir que la plus grande partie de l'argent que l'on dépense sous le titre de conseruer les Philipines n'est point employé pour les Philipines qui se passeront de ce secours, mais pour les Moluques que l'on a annexées à ces Isles.

trois qui payent huit Reaux, le reste en paye dix, qui sont ceux de la province d'Ylocos.

cy 39807. patagons 2. Reaux.

Outre ces tributs il y en a cent trente mille compris dans les Commanderies, qui payent à Vostre Majesté 2. Reaux, sous le tiltre de Siruado

32734

Le dixiesme de l'or 2000

Le dixieme des bestes à corne 2500

Les licences que Dom Juan de Silua establit sur les Chinois qui demeurent dans l'Isle à raison de 8. patagons par teste. cy 80000

Les droits des marchandises que les habitans des Philippines chargent dans les vaisseaux du Mexique, 2500

Les droits de la Doüane des marchandises qui viennent au Mexique appartenantes aux habitas des Isles qui se payent à raison de trois pour cent 12000

autres menus droits 4000

en tout 255541. patagons.

Si bien qu'une année portant l'autre Vostre Maiefté en tire à peu près deux cens cinquante mille pieces de huit, sans faire entrer les frets des vaisseaux qui viennent de la Nouvelle Espagne aux Isles, ny les 12. pour cent que les marchandises payent à Acapulco, pource que cela fait partie du reuenu du Mexique: ce reuenu des Isles suffiroit pour entretenir 4. Gallions & 6. Galeres pour leur deffense.

Des richesses que V.M. a donné aux Isles, & de la facilité qu'il y auroit à en profiter.

Vostre Maiefté a de grandes richesses dans ces Isles qui s'en pourroient tirer avec fort peu de despenfe. L'opinion que j'ay que V. M. a en ce Pays les plus grandes richesses de toutes les Indes, est fondée sur ces raisons: dès que les Espagnols s'y establirent, ils sceurent que dans les montagnes qui sont à 40. lieues de la ville dans la province de Pangasinam, il y auoit plusieurs mines d'or, que cet endroit estoit habité par des Indiens de guerre qui n'ont point esté conquis, qu'ils ne permettoient point à ceux de la plaine d'y venir, mais leur portent beaucoup d'or en certain temps de l'année pour auoir de leur bestail.

Sur cet aduis Guido de Labaçares qui en estoit Gouverneur enuoya quelques soldats à la montagne, ces soldats mal munis des choses necessaires & en trop petit nombre ne pûrent pas forcer la resistance qu'ils y trouuerent; les viures leur manquerent, ils retournerent la pluspart malades & estoufferent la connoissance de ces Mines pour oster au Gouverneur la pensée d'y retourner vne seconde fois; ainsi la connoissance qu'on en auoit se perdit peu à peu parmy les Espagnols: les Religieux qui auoient la direction du spirituel de cette province en ont conserué quelque tradition, principalement ceux de l'Ordre de S. Dominique, mais faisant reflexion sur la tyrannie avec laquelle on traite les Indiens qu'on employe à trauailler aux Mines dans les Indes Occidentales, ils ont fait ce qu'ils ont pû pour estouffer aussi cette connoissance: il y a quelques années que j'en eus quelque lumiere, & comme le temps descouure bien des secrets, traitant vn iour avec quelques Religieux de la difficulté que les Roys d'Espagne auroient à l'auenir à conseruer ces Isles, si elles ne produisoient assez de richesses pour les obliger à en prendre le soin par leur propre interest, ils me donnerent de grandes lumieres des richesses de ces Isles, & principalement celuy qui en est maintenant l'Archeuesque me dit qu'un Religieux Dominiquain Curé d'une Peuplade nommée Vina la Tonga, appelé Iacinto Palao, auoit eu certain morceau de Mine qu'un Indien luy auoit apporté, que ce Dominiquain l'obligea à garder le secret; car il auoit, ce disoit-il, receu ce morceau de Mine fort riche à cette mesme condition; pour moy touché du desir de la conseruation de ce Pays, ie fis amitié avec ce Religieux, & ie luy demanday comme par curiosité ce que s'en estoit; il me dit que la chose estoit vraye, adioustant que personne n'en auoit plus de connoissance que luy, pource qu'il auoit fait amitié avec quelques vns des Indiens, & d'auantage qu'il asseuroit qu'on pouuoit tirer la moitié de fin des Mines qui y estoient, & vnde ces Indiens entr'autres à qui il auoit monstré vne piece de 58. sols, luy dit, mon Pere, nous auons beaucoup de ce Metail là haut, mais de tous les Metaux les Indiens

n'estiment que l'or. Je traittay avec Diego de Soria Euesque de Segouie, à cause que cette Prouince depend de son Euesché : & avec le P. Bernard du même Ordre, & ie fis tant par mes raisons, que ie le fist tomber dans mon sentiment, luy faisant considerer que si on trouuait à ces Mines, la chose se passeroit autrement qu'au Perou, puis qu'en ces Pays-cy on y pourroit faire travailler des Chinois qui seroient ravis de trouuer cette occasion d'estre employez à ce travail. Apres auoir surmonté de la sorte les difficultez que i'auois trouuées du costé des Religieux, ils s'ouuerent à moy plus librement, & l'Euesque me dit qu'il auoit sceu par le moyen des autres Indiens qui traitent avec ces peuples, qu'il y auoit les plus grandes richesses du monde, & que d'un morceau de terre colorée qu'ils luy auoient apporté, qui pouuoit remplir vn bassin à lauer les mains, il en auoit tiré par lauage sept Tayls d'or, c'est à dire 44. Castillanos, & m'asseuroit que toute la roche estoit aussi riche. Je rendis compte à Dom Iuan de Silua de ce que i'auois fait avec ce Religieux, & il resolut d'y aller en personne, mais il mourut en ce temps-là; & quand mesmes ces richesses n'y seroient pas, V. M. ne laisse pas d'estre obligée d'y enuoyer, & de leur faire prescher l'Euangile, puis qu'elle s'est engagée de le faire, d'autant plus qu'ils sont dans la même Isle & fort proche de nostre ville. On en tireroit encore cét auantage que l'on pourroit traiter avec eux ce que l'on n'a pû faire iusqu'à cette heure, car ils ne permettent pas mesmes aux Indiens d'entrer dans leur Pays; la chose au reste est si aisée que les soldats qu'on tireroit des Maniles la pourroient executer avec vn millier d'Indiens pour porter leurs viures, & leur faciliter le passage, toutes les fois que V. M. me le commandera, ie feray vn detail de tous les moyens & de la conduite particuliere qu'il faudroit obseruer dans cete entreprise, avec protestation de n'auoir aucune autre fin que la gloire de DIEU, celle de V. M. & le bien de ces peuples.

La chose qui importe le plus est le choix des Gouverneurs qu'on y enuoye : Il y a trente ans que ie suis dans les Philipines, & ie n'ay pas veu en tout ce temps-là vn Gouverneur qui fut propre pour cette charge, si ce n'est Gomez Perez de las Marinas, qui y a plus fait pour le bon-heur de ces peuples en trois ans de temps qu'il y a esté, que tous ceux qui y ont esté auparauant luy, ou qui sont venus apres. Les autres, où n'auoient point eû de Gouvernemens auparauant, où n'auoient les dons que Dieu donne à ceux qu'il destine pour bien gouverner les peuples : Il est necessaire qu'il entende la guerre, mais il est necessaire aussi qu'il ne soit point trop persuadé de sa suffisance dans le mestier; Qu'il escoute le conseil de ceux qui ont la pratique du Pays, où les choses se gouvernent tout autrement qu'en Europe; là où ceux qui ont voulu se gouverner de la maniere que la guerre se fait en Flandres & en Europe, sont tombez dans des fautes irreparables; mais le principal est qu'ils ayent pour but le bien de ces peuples, qu'ils les traitent avec douceur, qu'ils soient fauorables aux estrangers, & qu'ils ayent grand soin de faire partir en temps & en bon ordre les Nauires qui vont en la nouvelle Espagne, exhortant tout le monde à traiter chez les Nations voisines de cét Estat, les animer à bastir des vaisseaux, & pour le dire en vn mot, viure avec les Indiens plutôt comme vn bon pere, que comme Gouverneur du Pays. Je puis assurer V. M. que s'ils auoient vescu de la sorte, les Philipines seroient maintenant le plus heureux & le plus riche Pays du monde. Tous les desordres qui sont arriuez sont venus du deffaut de quelques-vnes de ces qualitez dans l'esprit des Gouverneurs. Gomez Perez reussit à cause qu'il auoit esté plusieurs fois Corregidor, & qu'il auoit appris dans cette charge l'art de gouverner, & l'economie de la guerre : Il estoit avec cela fort religieux, & ce qui importe le plus, il s'interessoit fort à faire reussir les choses qu'il entreprenoit : Il fortifia Manila; il y establit vne fonte d'artillerie, & y fit beaucoup d'autres ouurages sans qu'il en coutast beaucoup à V. M. Il passa aux Molucques avec la plus belle armée qu'on y ait veue, & cela sans leuer sept millions d'escus, que V. M. a permis aux autres Gouverneurs de faire leuer au Mexique pour de semblables entreprises. V. M. void par là qu'il importe beaucoup de bien choisir vn Gouverneur, & principalement celuy-cy, en-

Qualitez  
que doiuent  
auoir ceux  
qu'on enuo-  
ye pour gou-  
uerner les  
Philipines.

tre les mains duquel elle a abandonné des peuples si esloignez : Les Indiens, Seigneur, ne connoissent Vostre Majesté que par le Gouverneur qu'elle leur donne; c'est de luy & du bon exemple qu'il donne que depend la conuersion de ces Peuples, le desordre & le scandale n'estant pas seulement vne consequence pour ce Pays, mais pour la Chine & pour les autres Nations voisines. Ils croyent que vostre Majesté est telle que ceux qui la representent, & ce qui me fait venir les larmes aux yeux est d'auoir veu des gens qui faisoient la cause de tous les desordres qui arriuoient dans le Pays; Enfin ceux qui n'auront pas ces qualitez desuient plustost le pays qu'ils ne l'edifient. Vn Gouverneur qui aura ces qualitez doit considerer la guerre des Holandois comme sa principale affaire, ils n'ont rien tant en l'esprit que de chasser les Espagnols hors de ces Isles: Je croy qu'il y a trois moyens de se deffendre de leurs desseins. Le premier est d'enuoyer vne armée semblable à celle qu'on auoit mise sur pied pour aller aux Molucques sous la conduite de Alonso Facardo, laquelle si elle ne se fust point dissipée, & qu'elle se fust jointe avec celle qui estoit dans les Manilles, auroit obligé ceux du Pays à se ranger sous la domination de Vostre Majesté. Quand on enuoyera de semblables armées de la nouvelle Espagne & du Perou, il faudra auparauant en donner auis au Gouverneur des Philippines, afin qu'il arme des Vaisseaux de son costé, & qu'il fasse prouision des choses necessaires pour rafraichir ces Troupes lors qu'elles arriueront aux Maniles. Vostre Majesté à la verité, est obligée de faire cette mesme dépense ailleurs; mais elle ne peut estre mieus employée qu'en ces quartiers, car si jamais les Hollandois s'en rendent les Maistres, ils le seront de toutes les Indes. Le second moyen non pas de les en chasser tout à fait, mais de les obliger à faire de grandes despenses & de leur faire achepter bien cherement le profit qu'ils y trouuent, seroit de commander au Gouverneur des Philippines de faire bâtir huit Galeres & de les tenir à Terrenate. La lettre de Don Ieronimo de Silua que ie mettray cy-aprés avec vne autre que le Mestre de Camp Lucas de Vergara Gauria m'écrit, me font connoistre cōbien il importerait de se seruir de ce moyen.

Moyés propres pour  
conseruer &  
augmenter  
l'estat des  
Philippines.

Les consequences sont que les Holandois n'ont point de ports dans ces Isles, & que leurs vaisseaux passent tousiours d'une plage à l'autre: secondemēt que tous les jours de l'année il ne manque presque point d'y auoir sept ou huit heures de calme, pendant lesquelles les Galeres peuuent couler à fonds vn Galion, & on a veu des exemples dans le temps qu'il y a voit vne Galere & vne Galiotte. Troisiēment, qu'ils ne separeront point si loin à loin leur factoreries, où ne pouuant aller de l'une à l'autre qu'en corps de flote, cette despense absorbera le profit de ce commerce.

La quatrième, les Galeres leur osteront les viures qu'il faut qu'ils allent querir bien loin pour raitailler leurs fortresses qui sont dans ces pays qui en manquent. La chose sera facile avec des Galeres, & les Holandois sans ce secours de viures, ne sçauroient pas demeurer vn an dans le Pays: car les Indiens qui leur en apportent, & de qui ils tirent tout le clou de girofle seroient obligez à se ranger de nostre party, à quoy ils seront tousiours fort disposez lors qu'ils nous verront les plus forts, & qu'on les gouvernera avec adresse.

La cinquième, qu'il seroit facile avec des Galeres de faire vne descente dans les factoreries qu'ils ont, & principalement à Bantam dans l'Isle de Iaua. On pourroit brusler leurs magasins où ils mettent toutes leurs épiceries: il n'y a point de fonds pour les grands vaisseaux, mais seulement vn Havre où il faut qu'ils échouent sur la vase, ainsi ils ne s'en peuuent seruir quand ils veulent, & il seroit fort aisé aux Galeres de les brusler lors qu'ils sont échouez: si Dom Iuan se fust seruy de ce moyen, il auroit chassé les ennemis de ces Isles, & n'auroit pas, comme il a fait, épuisé les finances de Vostre Majesté.

La sixième raison est, que l'on entretiendroit avec beaucoup moins de despence ces Galeres que des vaisseaux: il faut enuoyer des viures de temps en temps des  
Philippines

Philippines: la despense de ce transport est grande, les viures en sont plus chers aux Maniles, il faut tourmenter les Indiens, & les Hollandois en prennent tousiours par le chemin quelque partie; tous ces inconueniens cesseront en y entretenant des Galeres: Il y a vne Isle nommée Macassar à deux iournées des Molucques; le Roy de cette Isle a enuoyé demander des Religieux au Gouverneur de Terrerate, & offrit en mesme temps au Gouverneur des Philippines des viures pour les Molucques; adioustant que s'il n'auoit pas d'argent pour les payer, il les fourniroit à credit. Les viures seront à bien meilleur marché de ce costé là qu'aux Philippines, les Galeres les pourroient conduire sans aucun risque de l'ennemy, & pourquoy ne cultiue-t-on pas la bonne disposition de ce Prince enuers les Espagnols; peut-estre mesme qu'on l'obligeroit à fermer ses Ports aux Hollandois, avec lesquels il y a desia quelque commencement de rupture.

Il faut encore remarquer qu'ils n'ont point de Ports dans la pluspart des lieux où ils ont des forteresses, & que le plus souuent leurs vaisseaux ne peuuent point estre deffendus de leur artillerie; ainsi il faut qu'ils demeurent long-temps en ces rades pour charger le clou de girofle, & dans vn temps de calme les galeres auroient de grands auantages sur eux; outre que n'y ayant point dans le pays de bois propre pour leurs vaisseaux, on les embarrasseroit fort si on leur abbatoit vn Mast ou quelque autre manœuure. Dans la pluspart de ces Forts qui ont 25. ou 30. hommes, avec vn Chef qui les commande, ils n'y ont point d'eau douce, il la faut aller chercher ailleurs; les galeres leur osteroient cette commodité: elles ont cét auantage sur les gallions qu'elles se mettent à couuert où elles veulent; on leur feroit ainsi vne guerre fort gallante, & on leur couperoit le col avec vn cousteau de bois. Cette pensée m'est commune avec tous ceux qui ont quelque connoissance des Molucques; il y a presentement dans cette Cour vne personne à laquelle les Hollandois ont dit que c'estoit la chose qu'ils apprehendoient plus en ce pays-là. Il me reste à représenter à Vostre Majesté le peu de despense qu'il y auroit à entretenir ces galeres: Vne galere de 24. bancs preste à faire voile ne coustera aux Philippines que 4000. ducats, la chiourme se leuera de la sorte; le Gouverneur n'a qu'à enuoyer à l'Isle de Mindanao trois cens soldats, lesquels non seulement tiroient de captiuité dix mille Chrestiens subjets à Vostre Majesté qui y sont, mais feroient plus de forçats qu'il n'en faut pour armer ces Galeres, & si cela ne suffisoit pas, on pourroit enuoyer à Malaca pour le compte de Vostre Majesté vne autre fregatte chargée de clouds de girofle, & on en rapporteroit des Negres qui sont fort propres pour la rame, & qui ne coustent dans le Pays qu'environ deux cens Reaux. La Chiourme se nourriroit de Rys à peu de dépençe, de poisson & de certaines cezinas qu'on trouueroit mesmes souuent dans les vaisseaux sur l'ennemy, ou qu'on pourroit acheter à bon marché dans l'Isle de Macassar.

Pour troisieme & dernier moyen de les faire subsister, ie ne me hazarde point à l'escrire, & il n'est pas à propos que ie le fasse; i'en rendray compte à Vostre Majesté quand elle me le commandera: ie ne m'estendray pas dauantage icy, me reseruant à le faire toutes les fois que Vostre Majesté vouldra faire mettre à execution quelque vnes des choses que i'ay proposées.

Enfin il est si vray que tout despend de la personne du Gouverneur, que non seulement les subjets de Vostre Majesté en despendent, mais aussi la paix, la guerre, l'audience Royale, l'Archeuesque, les Euesques, les soldats & les Bourgeois; pour ce que c'est luy qui a entre les mains de quoy les recompenser & les honorer de Charges, de paix & de guerre; ceux de l'Audience Royale ont interest de l'auoir pour amy, afin qu'ils donnent des Charges à leurs parents & à leurs creatures. Il peut diminuer aux Euesques & à l'Archeuesque le reuenu de leur Temporel, il a mille moyens de le faire, & ils scauent qu'il leur en a coûté bien cher toutes les fois qu'ils se sont broüillez avec luy. Pour le Cabildo ou Doyen de Maniles il le choisit, car cette place dépend de Vostre Majesté; ainsi ils n'osent pas le choquer, ils sont

ordinairement leurs creatures, & scauent par ce moyen tout ce qui se traite dans le Chapitre: Personne n'ose escrire à Vostre Majesté sans leur faire voir les lettres auparavant, & il y a eü des Gouverneurs qui les faisoient ouvrir & en enuoyent d'autres en la place: Les Religieux dépendent d'eux par ces mesmes raisons; les Officiers de Vostre Majesté ne font que ce que veut le Gouverneur; on en a veu demeurer en prison trois années pour ne l'auoir pas fait, ils y sont demeurez iusqu'à ce que Vostre Majesté les a fait entrer dans leurs Charges, & peut-estre que les tourmens qu'ils y ont soufferts sont cause de la mort de deux de ces Officiers, & de la perte du Facteur, le meilleur Ministre que vostre Majesté ait iamais eü dans les Philipines. Les plaintes sont si long temps à arriuer à Vostre Majesté, que lors que l'on y enuoye le remede, on trouue que celuy qui l'attendoit est desia mort. Il importe que le Gouverneur ne soit point interessé, & qu'en partant Vostre Majesté luy donne de telles esperances qu'il traueille plustost pour les meriter que pour tirer du profit de son Gouvernement: Qu'il soit d'un âge meür, qu'il ait esté employé dans les Gouvernemens comme le sont les Corregidores qui se trouuent sur les costes d'Espagne, & ont acquis dans les occasions de ces emplois l'experience de la paix & de la guerre; car ceux qui sont venus avec la seule connoissance de la guerre ont plütoft ruiné le pays, qu'ils ne se sont rendus capables de le gouverner, comme nous l'auons esprouué pour nos pechez les années passées: Sur tout qu'ils ne soient point obligez de leurs charges à d'autres qu'à Vostre Majesté, car ces dependances sont capables de leur faire mille fautes. V. M. à beau leur deffendre par ses cedulaes qu'ils ne donnent point les Charges du pays à leurs domestiques, mais à ceux du pays qui les auront meritées: C'est ce qu'ils obseruent le moins, & il n'y a personne qui ose leur représenter ces cedulaes ou ordres, & quand mesmes il s'en trouueroit d'assez hardis pour les leur signifier, & par maniere de dire d'attacher la sonnette au col du chat, qui est-ce qui pourroit les obliger à les executer; ce ne sera point l'Audiance Royale: il m'arriua de vouloir demander vne fois qu'on executast vne cedula Royale de V. M. vn de ses auditeurs me dit ne le faites pas, car outre que vostre demande ne vous reüssira point, vous vous mettrez mal avec luy; c'est par cette raison qu'il leur faut deffendre de mener avec eux des personnes auxquelles ils soient obligez: car elles y viennent avec vne auarice & vne presumption insatiable; & toutes les Indes ne sont pas assez grandes pour les satisfaire. Ce qu'il y a de plus mal est qu'elles corrompent les bonnes intentions du Gouverneur par leurs conseils, & ie n'aurois iamais fait si j'auois à dire tous les inconueniens que le pays a à craindre de cette sorte de gens. Ils partent du Pays tout chargés de sa dépouille & de ses richesses, se rient des miserables qu'ils y laissent, attaquent mesme leur honneur avec beaucoup d'insolence, & le Gouverneur croit qu'il n'y a que ces gens qui ayent du merite, les autres passent aupres de luy pour incapables; il y en eut vn qui eut bien la hardiesse d'escrire à V. M. qu'il n'y auoit personne en tout ce Royaume à laquelle elle se peüt fier, toutes ces choses se font impunément, car personne n'oseroit se plaindre; enfin, V. M. deuroit enuoyer des Gouverneurs comme l'Empereur Theodose enuoya saint Ambroise au Gouvernement de Milan: Allez, dit-il, & songez que ie vous enuoye pour agir, non pas comme vn Gouverneur, mais comme vn Euesque. Tel doit estre le Gouverneur des Philipines, si V. M. veut qu'il y fasse son seruice. Au reste ce que ie dis icy n'est point contre Don Alonso Faxardo à qui V. M. a donné le Gouvernement de ces Isles, ie croy mesme qu'il s'en acquittera comme il doit pour le bien du seruice de V. M. & celuy de ses peuples: Car ie le trouuay en de fort bonnes dispositions lors que ie le vis au Mexique, ie remerciay Dieu de le voir si bien disposé à son seruice & au vostre, & le priay de luy donner la grace de faire en sorte qu'il y reüssit.

Pour ce qui est des Officiers qui composent l'Audiance Royale il faut qu'ils ayent à proportion les mesmes qualitez que nous auons dit estre requises en la personne



du Gouverneur; ce n'est pas que ie croye qu'il seroit mieux d'oster tout à fait cette Audiance pour les raisons qu'en apportent ceux du Pays dont ie donneray vn Memorial à part à Vostre Majesté : Enfin les choses de cét estat sont tellement en desordre, qu'aparamant toute chose il seroit bon d'y enuoyer vn Visitador pour le reformer, pour entendre les plaintes des peuples & remedier aux vexations qu'ils souffrent : mais afin qu'il ne leur arriue pas comme aux grenouilles qui ayant demandé vn Roy à Iupiter ils en receurent vn qui les deuora toutes, il seroit necessaire que V. M. le choisit dans le Pays, qu'il eut assez d'experiance & de connoissance pour n'estre pas trompé, & assez de conduite pour remedier à ces desordres avec la prudence & la douceur que requiert vn nouuel establissement, autrement si on y en enuoye vn de la Cour d'Espagne, comme il ne seroit pas informé des choses ny de leur remede, l'inconuenient seroit moindre de n'en enuoyer point d'autre, à cause du danger que courreroit ce Pays d'estre entierement destruit par vn nouveau venu.

Que le Gouverneur ne souffre point qu'il y aye de Iaponnois dans le Pays, car il importe beaucoup d'y aporter ce reglement; que l'on n'y souffre point davantage de Chinois que V. M. a permis d'y en souffrir : on n'y prend point garde, cependant nous auons l'experiance de ce que cette negligence nous a cousté & nous peut couster à l'auenir.

Que Vostre Majesté commande au Gouverneur de subiuguer l'Isle de Mindanao, ce qui sera facile, comme i'ay desia dit, & entierement necessaire pour les raisons estenduës dans vn memorial à part que ie presenteray à V. M.

Qu'il fasse amitié avec le Roy de l'Isle de Macassar, elle a 250. lieues de circuit, elle est fort riche, il n'y a que 20. lieues de là aux Molucques, elles en peuuent tirer des viures : Le Roy est desia bien disposé à nostre égard : Ses peuples sont capables d'estre instruits & de receuoir l'Euangile, & comme cette Isle est plus proche du departement des Iesuites, il importerait beaucoup d'y faire passer ces Religieux : deux Peres qui y ont desia esté escriuent qu'on les y a fort bien receus.

Que V. M. commande que les garnisons des Maniles soient ouuertes; nous auons l'experiance que cette liberté y fait passer plus de gens : Il faudroit changer de trois ans en trois ans la garnison des Philippines avec celle des Molucques, & ils n'auroient point tant de repugnance comme ils ont à cette heure d'aller aux Molucques; maintenant quand on les y enuoye, ils se plaignent comme si on les enuoyoit aux galeres, les changeant de la sorte les soldats y iront volontiers, & deuiendront hommes agueris. Ceux qui ont seruy dans les Molucques sont meilleurs soldats que les autres, à cause des frequents occasions qu'ils ont de venir aux mains avec les ennemis.

Que V. M. commande que la garnison de Manila soit ouuerte comme l'est celle de S. Iean de Vlloa, & de la Hauana. Dom Iuan de Silua en faisant tout le contraire ces dernieres années a esté cause que ces Isles se sont depeuplées, les soldats s'enfuyans qui d'un costé qui d'autre, & personne ne se hazardant d'y passer par cette raison. Pour ce qui est du traitement qu'on doit faire aux Indiens, & ce qui regarde la conscience de V. M. & le bien du Royaume, ie le mettray dans vn memoire à part. On a veu par experiance que les Religieux ont fait vn grand tort en deffendant à ces Indiens qu'ils ne payassent point leurs taxes des fruiets qu'ils recueillent, ils ne sont pas capables de regler les choses de cette nature : & pour finir par ce qui est le plus necessaire, V. M. doit considerer que cét establissement est nouveau, & comme dans ces commencemens il a eu besoin de sa faueur & de sa protection, il en a encore bien plus de besoin, maintenant que les disgraces qui sont arriuées à vos sujets & à vos soldats, les forces des ennemis de la Couronne, & les mauuais traitemens qu'on leur fait tous les iours, les obligent à quitter le Pays; le moyen de les y attirer ou retenir seroit que les Ministres de V. M. leur donnassent le passage : du temps de vostre pere non seulement on leur faisoit cette grace, mais on les equipoit mesme des choses necessaires pour cette nauigation, & on les déchargeoit des droits & des imposi-

tions que payent les autres, il seroit bien plus necessaire maintenant par les raisons que je viens de dire d'en vser de la sorte, & de les traiter avec moins de rigueur. Je suis témoin oculaire que lors que nous arriuâmes au Port d'Acapulco, apres vne Navigation de cinq mois, au lieu d'y trouuer les rafraichissemens que nous y esperions, ils nous receurent plus mal que les Hollandois, puis qu'ils donnerent des rafraichissemens à ces ennemis de vostre couronne, & les renuoyerent contents: pour nous ils nous traitterent comme ennemis. Je mettray dans vn memoire particulier quelques considerations qui regardent le seruice de V. M. sur le sujet de ce qui se passe dans ce Port.

Les Commandes que V. M. a dans les Philippines s'estendoient autrefois iusqu'à la troisieme generation; V. M. a ordonné depuis peu par vne Cedula Royale qu'elles ne passassent qu'à la seconde, ce qui est fort preiudiciable à la conseruation de cet Estat, d'autant plus que V. M. les donne dans la Nouvelle Espagne pour iusqu'à la quatrieme generation. Les Philippines au contraire qui y ont passé iusqu'à cette heure pour vne Colonie Royale, & qui sont gouuernées par vne Iustice Royale, n'en jouissent que pour deux generations, cela fait qu'il s'en treuve fort peu qui ayent le courage d'y aller seruir V. M. & ceux qui y sont ont de la peine à y demeurer, considerant que leurs petits fils doiuent tomber dans vne extrême pauureté, ces Commandes deuant finir en la personne de leurs fils, ou des enfans de leurs filles: D'ailleurs il est vray que deux vies ou deux races durent plus en la nouvelle Espagne, que quatre dans les Philippines, & cela à cause des frequentes occasions de guerres, & des Navigations qu'ils sont obligez de faire, dans lesquelles ils perdent la vie, en laissant leurs heritiers à l'hospital comme nous en voyons maintenant beaucoup: pour respondre à l'objection que me pourroient faire, ceux qui croient qu'il est à propos que les Commandes vaquent bien tost, à cause que l'on a ainsi plus de moyens de recompenser ceux qui vont seruir dans ces Isles avec cette esperance, ie dis qu'il faudroit prendre ce temperament, de ne les point donner pour quatre vies comme en la nouvelle Espagne, ny pour deux comme on le pratique maintenant, mais pour trois vies comme on auoit accoutumé de faire, ainsi on remedieroit au defaut de celles de la Nouvelle Espagne qui durent trop, & on encourageroit par cette esperance les gens de merite à y aller seruir V. M.

*La lettre du Mestre de Camp Lucas de Vergara, dont il est parlé dans la Relation precedente.*

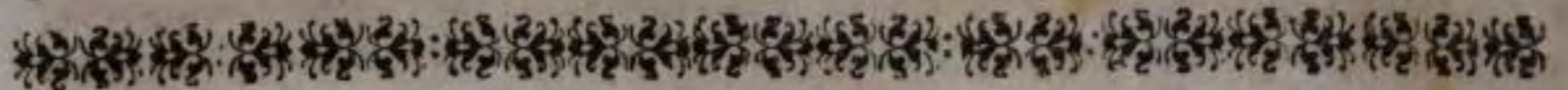
Carta del  
Maestre de  
Campo  
Lucas de  
Vergara,  
escrita à  
Don Fran-  
cisco Go-  
mez de A-  
rellano  
Dean de  
Manila,

**IE** vous donnay auis par le vaisseau de saint Anthoine que ie fis partir le 30. du mois de May passé, que i'y estois arriué avec mes trois vaisseaux de secours: ie vous rendis compte de la bonne reception que l'on m'y fit; mais ie dois adiouster icy que i'ay sceu des Hollandois mesmes que de leurs vaisseaux qui auoient esté à Maribéles, il n'en estoit retourné que quatre, le premier celuy qui y rapporta ceux qui furent blesez à Oton, vn autre lequel s'estoit separé du corps de l'armée pour donner la chasse à quelques vaisseaux de Sangleyes, lequel au lieu de reioindre son escadre, lors qu'il vit l'armée d'Espagne, détacha vn Ionck fort riche qu'il auoit pris qui remorquoit, & s'enfuit deuers ces Isles.

On m'a dit que l'on auoit fait mourir le Capitaine de ce vaisseau, deux autres qui s'estoient trouuez au combat arriuèrent sous la forteresse de Malaio le 8. de Iuin percez de coups & chargez de blesez: Ils disent qu'il n'y auoit que six vaisseaux & trois galeres lors qu'ils s'estoient battus avec les nostres, & que de 600. hommes qu'ils auoient tirez des garnisons qu'ils ont dans ces Isles, il n'en est retourné que cent en vie: Ils trauaillent pour remettre en estat ces deux Nauires, ils n'en ont presentement que cinq dans ces Isles, & encore si foibles de monde, que si nostre armée eut suuy sa pointe, il n'en seroit eschappé pas vn: Les Hollandois & ceux de Terrenate sont reuenus fort tristes de cette entreprise, dont ils esperoient beaucoup de butin & de gloire; ils ont des estoffes de soye qu'ils nous vendent bien cher, mais elles leur doiuent couster encore plus cher qu'ils

ne nous les vendent. Ils consolent ceux de Terrenate & les autres Indiens leurs amis, en leur faisant entendre qu'ils vont mettre en Mer vne grande armée qu'ils ont dans l'Isle d'Ambayno & de Sunda, & qu'avec ces forces ils viendront attaquer les Philippines au parauant que le secours qu'elles attendent d'Espagne leur soit arriué; cependant ils mettent au meilleur estat qu'ils peuvent leurs places, connoissant que ces Insulaires perdent tous les iours l'affection qu'ils auoient pour leur party, & aprehendant que lors que nous ferons les plus forts dans ces Mers, ils ne quittent leur party pour prendre le nostre. Le Roy de Tidore en a la mesme opinion que i'en ay, & elle est fondée sur ce que nous en auons appris d'eux-mesmes, & particulièrement de ceux de l'Isle de Machian, laquelle est plus riche en clouds de girofle, & plus habitée que toutes les autres. Ils prirent leurs Sangaje qui en auoit desia commencé le Traitté, & le firent mourir dans la forteresse de Malayo, ce qui a irrité contre eux dauantage les habitans de cette Isle. J'ay sçeu par le moyen d'une Caracoa qu'on auoit enuoyé à Ambayno pour prendre langue de l'ennemy, que les Holandois auoient sept nauires dans cette Isle, qu'ils en enuoyoient vne chargée de cloud de girofle en Europe, & que ceux du Pays estoient en guerre avec eux, comme aussi les habitans de l'Isle Banda où il y a deux ou trois vaisseaux Anglois qui s'y fortifient, avec l'assistance des Habitans: que les Anglois & les Hollandois en sont venus aux mains, & que les premiers ont fait quarante prisonniers: ce qui est fort à nostre auantage, ils font courir le bruit qu'il y a 20. vaisseaux Hollandois à Sunda, ie ne sçay si cette nouvelle est vraye, cependant ie me prepare à les receuoir, & ie fortifie du mieux que ie puis les places que le Roy a dans ces Isles; mais il nous manque des soldats; il en est passé dauantage aux Philippines qu'il n'en est venu de-là: J'ay beaucoup de malades, & beaucoup de places à garder, & trois entre autres dans l'Isle de Batachina, dont la garnison consume beaucoup de monde, à cause que l'air y est mal sain; ces garnisons sont assez bien munies de viures, par les soins que j'ay pris de faire amasser ceux que j'ay treuüé dans le Pays; ainsi avec le ris que j'ay amassé, & ceux que j'ay dans les magazins, ie fais mon cõpte qu'ils me dureront iusques au mois d'Octobre, & si on m'enuoye les autres viures que j'attens de l'Isle de Matheo, i'en auray pour tout le mois de Nouembre, esperant que dans ce temps-là on m'enuoyera du secours des Isles, & que le Capitaine general qui connoist les besoins de ce Pays, ne perdra point de temps à faire partir le secours, car c'est son affaire aussi bien que la mienne: Vous m'obligerez extremement de l'y exciter autant que vous le pourrez faire, il y va du seruice de Dieu & de celui de Sa Maiesté, pour lequel vous auez tousiours eu tant de passion; ie vous prie de me donner aduis de ce qui se passe en vos quartiers, ie vous promets de faire la mesme chose de mon costé: P'enuoyay à vostre Seigneurie avec le dernier vaisseau trois oiseaux de Paradis: Le Sergent Romera qui est chargé de cette lettre vous en porte deux autres; ie souhaitterois qu'ils fussent mieux conditionnez qu'ils ne sont, il ne s'en est point treuüé de meilleurs, à cause que les vaisseaux qui les apportent ne sont point encore arriuez cette année. Il vient d'arriuer vne troupe de Hollandois qui cõfirme les derniers auis que ie vous ay enuoyez; il importe beaucoup que nos marchandises soient icy pour tout le mois de Decembre; & quand il n'y auroit point d'autre armée que celle des Philippines, elle sera toujors plus forte que celle de l'ennemy, & en estat de leur empêcher le trafic du clou de girofle, qui est le plus grand mal qu'on leur puisse faire. C'est le sentiment de ceux qui sont les mieux intentionnez pour le seruice de Sa Majesté; j'escris à ses Ministres, & ie vous prie de me rendre aupres d'eux les mesmes offices que vous m'auez toujors rendus en semblables rencontres.

Dans l'Original espagnol ils sont nommez Paxaros celestes.



## M E M O I R E

## Pour le Commerce des Isles Philipines.

P A R

Don Iuan Grau y Montfalcon, Procureur General des Isles Philipines.

*Dedié à Don Iuan de Palafox y Merideza, Euesque de la  
Puebla de los Angeles.*

Justification  
de la con-  
seruation  
y comercio  
de las Illas  
Philipinas, á  
l'Ilustrissimo  
Reuerendis-  
simo Señor  
Don Iuan  
de Palafox,  
y mendoza  
del consejo  
de su Maie-  
stad en el  
Real de las  
Indias.  
Obispo de la  
Puebla de  
los Angeles.  
Por Don  
Iuan Grau  
y Montfal-  
con, Proc-  
rador Gene-  
ral de las I-  
las Philipinas,  
Agente del  
Principipa-  
do de Cata-  
luna, y Sin-  
dico de la  
ciudad de  
Barcelona.

**I**A Y dressé vn memoire au nom de la ville de Manila capitale des Philippines, dans lequel j'ay mis tout ce qui regarde l'interest de ces Isles & leur conseruation; Vostre Seigneurie Illustrissime se treuua dans l'assemblée dans laquelle ce memoire fut dressé avec 85. chefs de demandes que ces Isles faisoient au Roy, quoy que ie sçache d'ailleurs que vous estes bien informé des besoins de ces Pays, ie n'ay pas laissé de vous en rafraichir icy la memoire, en les réduisant sous quatre poincts principaux, ces poincts estans les mesmes sur lesquels le Roy vous a donné ordre de vous infor-

mer.

*Le 1. en quelle forme & en quelle quantité se doit faire desormais le commerce de ces Isles.*

*Le 2. s'il sera á propos qu'on continuë ou qu'on leur augmente la permission dont ils ont iouy iusques à cette heure de faire traite des marchandises de ces Pays, & pour retour d'y transporter de l'argent.*

*Le 3. si cette permission de porter des marchandises dans la nouvelle Espagne, se doit seulement entendre des marchandises qui viennent de ces Isles, ou estre restrainte aux seules marchandises de la Chine.*

*En 4. lieu, si on doit permettre de nouveau le Commerce du Perou avec la nouvelle Espagne, á cause du dommage qu'ont souffert les Isles Philipines dans le temps qu'il a esté suspendu.*

Le premier poinct comprend tous les autres: la conseruation de ces Isles dépend absolument du commerce: la raison en est fort estenduë dans le memorial, mais tout le discours se peut reduire à ces trois propositions. La premiere que les Isles Philipines sont absolument necessaires pour augmenter la propagation de la Foy pour conseruer la reputation & la grandeur de cette Couronne pour deffendre les Molucques, & leur commerce, pour maintenir les Indes Occidentales, pour faire vne diuersion des desseins que nos ennemis y peuuent auoir; & enfin pour conseruer le commerce de la Chine.

Les Philipines ne se peuuent conseruer que par le commerce qu'elles ont avec la nouvelle Espagne, & c'est de là qu'elles peuuent attendre tout leur secours: La principale raison qu'eurent les Roys Catholiques d'entreprendre la decouuerte des Indes fut celle de la predication de l'Euangile, les richesses qu'on y a trouuées depuis n'ont esté qu'accessaires à ce premier dessein: ils creurent selon l'Euangile qu'il falloit premierement chercher le Royaume de Dieu, & que toutes les autres choses que les hommes estiment leur arriueront en suite. En effect quand on fut aux Philipines on ne sçauoit point qu'elles fussent riches, & elles ne le sont pas d'elles-mesmes. On ne considera autre chose sinon qu'elles pouuoient seruir de passage pour porter l'Euangile dans la Chine & dans les autres Royaumes des Indes, toutes ces Isles sont maintenant Catholiques, il y a vn Archeuesché, trois Eueschez, plusieurs Couents, Monasteres & Hospitaux, & c'est vne grande gloire à la Couronne de Castille d'auoir estably la Religion Chrestienne dans des Pays si esloignez, & au milieu des Mahometans, des Gentils & des heretiques. Il semble que ç'a esté par vne prou-

dence particulière de Dieu qu'elles ont esté trouvées si nécessaires à la conservation des Molucques, afin que cette considération & cet interest humain obligest ceux de nostre Nation à faire les despences nécessaires pour y conserver la Religion, & que si la pieté se trouvoit trop foible pour les y obliger, ce qui ne se doit pas croire de nos Roys de Castille qui sont trop Religieux, la considération de l'interest y suppléast. Il y a plus de 70. ans que les Roys de Castille font la guerre aux Pays bas avec des despences extrêmes, pour ce seul point seulement de n'y vouloir pas permettre la liberté de conscience. Jamais Monarque n'a entretenu de guerre si ruineuse que celle-là: Qui pourra dire que la même raison ne les oblige pas à faire quelque despense pour conserver la Religion dans ces Isles, & empêcher que les Heretiques, les Juifs, les Mahometans & les Gentils de différentes sectes n'y mettent le pied, comme ils ont fait à Bantam, que l'on peut dire la Geneve de l'Orient. Pour le 2. point il est incroyable de quelle reputation ces Isles font à la Couronne d'Espagne, combien de Roys leur rendent hommage à cause de ces Isles; celui de Terrenate mourut dernièrement dans les Isles des Maniles; celui de Siao & de Tidor se reconnoissent ses sujets; celui de Camboya son allié; l'Empereur de la Chine son amy & celui du Japon l'a toujours esté, jusqu'à ce que les Hollandois ayent mis le pied dans le Pays; le Gouverneur des Isles traite avec tous ces Roys, à pouvoir de leur déclarer la guerre, & conclure la paix avec eux, sans attendre les ordres d'Espagne qui en est trop esloignée, avec vne autorité plus grande que celle de tous les autres Vice-Roys de l'Europe: la Domination de l'Espagne s'estend icy sur vn Pays qui a plus de 1400. lieues de circuit, & qui comprend les Archipeles de saint Lazare & des Molucques, celui des Molucques contient cinq Isles principales qui ont chacune leur Roy avec 70. autres plus petites: Les Isles qu'on appelle les Philipines font au nombre de 40. entre lesquelles il y en a qui sont plus grandes que toute l'Espagne, sans compter les petites & les desertes desquelles il seroit difficile de rapporter le nombre; mais la principale de toute est celle de Luçon dont Manila est la ville capitale, laquelle estant, comme ils veulent dire, antypode de la ville de Seuille, semble la vouloir imiter dans la grandeur de son commerce, dans la beauté de ses edifices, & dans les secours qu'en tirent les Indes: tout ce qui est depuis le Cap de Sincapura jusqu'au Japon despend de cette Isle, ses vaisseaux courent les Mers, vont à la Chine, à la Nouvelle Espagne, & font vn commerce si riche, que si il estoit plus libre on pourroit dire qu'il seroit le plus important de tout le monde: il n'y a pas tant à s'estonner que l'Espagne puisse conserver ce qu'elle a en Italie, en Allemagne & au Pays bas, le cœur de cette Monarchie en estant proche & pouvant secourir & servir cet Estat; mais il n'y a rien de plus grand que de voir que 3336. Espagnols, car il n'y en a pas davantage dans ces Isles en comptant les habitans, les soldats, & les Maducéens en conservent la possession contre les attaques des Hollandois, des Japonnois, des Iaos, & d'autres Nations, & qu'en même temps ils s'assurent des insultes que leur pourroient faire les Chinois ou Sangleyes, qui sont au nombre de 30000. dans l'Isle des Maniles, qu'ils ayent aussi à se garder de 8000. habitans de ces Isles: que de ce petit nombre d'Espagnols on ait peu former trois armées, vne pour la deffense des Maniles, l'autre pour secourir Terrenate, & la troisième pour la Garnison de l'Isle Hermosa, ces troupes estant continuellement aux mains avec ces ennemis qui les environnent.

Pour l'importance des Molucques tout le monde la connoist il y a long-temps; ce fut pour les chercher que Charles V. enuoya Magellanes; ces Isles ont esté le sujet d'une longue guerre entre les Port. & les Cast. elle se termina par vn engagement qu'on en fit à la Couronne de Portugal; car il parut dès lors que la Castille auroit bien de la peine à conserver des Pays si esloignez; mais les Hollandois ayant depuis pris pied à Bantam, l'experience fit connoistre qu'il estoit encore plus aisé aux Espagnols de les defendre qu'aux Port. Quoy qu'ils eussent les Indes Or. Don Diego de Acuña Gouverneur des Philipines eut ordre d'en chasser les Holandois, &

depuis d'un commun concert entre les deux Nations, on joignit le Gouvernement de ces Isles à celui des Philippines, laissant neantmoins aux Portugais tout le cloud de girofle à cause que le commerce que les Portugais font dans les Indes Orientales, ne se pouvoit conseruer autrement; cette suite d'euenemens fait voir que la conseruation des Moluques & de l'Inde Orientale depend des Philippines; les Espagnols avec les secours qu'ils en ont tirez les ont conseruées les armes à la main depuis l'année 1603. iusques à cette heure; ce n'est pas qu'estant en petit nombre comme ils sont, ayant de grands Pays à deffendre, & le secours qu'on leur donne estant fort limité, ils n'ayent esté obligez de laisser quelque part aux Holandois du commerce du cloud de girofle, mais il leur couste bien cher.

On tire de ces Isles tous les ans 2816. liures de cloud de girofle: les Holandois en ont pour leur part 1098. les Portugais & les Espagnols 1718. dont ils ont obligation aux Philippines: Enfin si le commerce tomboit entre leurs mains, les Espagnols perdroient celui des Indes Orientales; & les Holandois employeroient les forces qu'ils sont obligez de tenir en ce Pays, contre les autres Estats de la Couronne de Castille. On les a veu entrer quelquesfois dans ces Mers de l'Orient avec tant de forces, que s'estant joints aux Princes du Pays, aux Mahometans, aux Gentils, aux Roys de Perse, & au Mogol, ils ont esté sur le point d'en chasser les Espagnols, & l'auroient fait sans la diuersion du costé des Philippines: Toute cette estenduë de Pays qui est depuis le Cap de Bonne-Esperance iusqu'aux Maniles se diuise en deux parties: les armées Portugaises deffendent la partie qui est entre ce Cap & le détroit de Sincapoura qu'ils ne passent guieres; l'autre partie depuis Sincapoura iusqu'au Japon est deffenduë par les armées des Philippines, ce qui oblige aussi les Holandois à diuiser leurs vaisseaux en deux parties, & sans la diuersion des Philippines, toutes leurs forces tomberoient sur l'Inde que tiennent les Portugais, avec un danger euidant d'en estre accablez.

En effet le Holandois entretient bien plus de monde, & fait vne plus grande dépense du costé des Philippines que de celui des Portugais, il a peu de garnisons pour leur opposer, & se contente de Factoreries; mais passé le Cap de Sincapoura, il entretient les garnisons de Malay, Toloco, Tacubo, Malaca, Tacome, Marieco, Motir, Nofagia, Tafazen, Tabelole, Berneult, Tabori, Gilolo, Amboino, Lagu, Marmo, Maçoma, Belgio Bantan, & l'Isle Hermosa.

Dans ces 19. places il auoit l'an 1603. 3000. soldats & 30. grands vaisseaux de guerre, & tout cela pour se deffendre des Espagnols des Philippines. Cette dépense & la diuersion de ces troupes qu'il est obligé d'entretenir au delà du Cap de Sincapoura ont esté cause qu'il attaqua plus foiblement les autres endroits des Indes, autrement leurs Gallions passeroient dans ces Mers pour nous y faire la guerre, & puis qu'elles le font quelquesfois, nonobstant toutes ces difficultez, ayant à faire de si grandes dépenses dans les Isles, que seroit-ce si ils auoient commerce libre, s'ils en estoient tous seuls les maistres; car déchargez de cette dépense, ils pourroient attaquer plus viuement les Occidentales. L'on fait tous les ans la dépense de six cens mille escus pour l'armée nauale qu'on leur oppose de ce costé là; si leurs forces estoient accreuës au point que nous le venons de dire, il faudroit augmenter la despence de l'armée de Barlouento d'une somme plus grande que ne coustent les Philippines au Roy.

Il faut en sixième lieu considerer l'honneur des armes d'Espagne, que les victoires qu'elles ont remportées en ces Quartiers ont esleué à un haut point de gloire, & le secours que les Couronnes de Castille & de Portugal, qui sont si vnies dans l'Orient, se donnent l'une à l'autre. On croit que si Don Iuan de Silua eut vescu plus long-temps, il auroit chassé les Holandois du Pays avec les forces vnies de ces deux Couronnes: La dernière raison est celle de conseruer le commerce de la Chine, il n'y a point de commerce dans le Monde qui approche celui là: le commerce de l'Orient dont les Romains ont fait autrefois tant de bruit estoit proprement celui

Celuy de la Chine qu'ils ne connoissoient pas, il est tout entier entre les mains des Portugais de Macao & des Espagnols des Manilhes. Les Portugais de Macao ont permission d'entrer dans la Prouince de Canton, & les autres de cette Nation se hazardent volontiers aux risques de passer le destroit de Sincapura. Macao ne se pourroit pas conseruer sans le secours qu'il tire des Philippines, & elles empêchent aussi aux Hollandois le commerce de la Chine: il est vray que les Chinois ne veulent point traicter avec eux, mais cette auersion vient de quelques prises qu'ils ont faites sur les Sangleyez, & il ne leur seroit pas difficile de se remettre bien avec eux: on a veu mesme que lors que les Marchands Chinois ne trouuoient point à vendre leurs marchandises dans les Philippines, ils les portoient aux Hollandois, tellement qu'on ne peut pas douter que la conseruation du commerce de la Chine ne depende entierement de la conseruation des Philippines. Après auoir prouué par ces huit raisons que ie viens de rapporter, la necessité de conseruer ces Isles, ie feray voir que la dépense que l'on fait pour conseruer vn si grand auantage, est peu considerable, & qui l'couste plus au Roy à entretenir l'Isle de S. Martin, de laquelle il ne retire autre auantage que d'oster vne retraite aux Corsaires des Indes, qui en trouuent bien d'autres. Les Isles Philippines dependent tous les ans, comme on a fait voir dans le grand Memorial, 37077. escus pour le payement des gages des officiers de iustice & des Ministres qui les gouernent; Pour les Ecclesiastiques 37277. escus: Pour la correspondance avec les Roys voisins 1500. escus. Pour la recepte du domaine du Roy 11550. escus. En garnisons & en troupes qu'elles entretiennent 229696. escus. Pour la guerre de terre, & pour les garnisons des Molluques 97128. escus. Pour la fabrique des vaisseaux 283184. escus. En munitions & viures pour les gens de guerre 153302. escus, lesquelles sommes ensemble font 850,714. escus, qui est toute la despense de ces Isles, sans y obmettre la moindre chose. Voicy la recepte.

Les tributs des commanderies payent à la Couronne tous les ans 53 j. 715. escus.

Les Indiens repartis sous les commandes des particuliers payent au Roy tous les ans chacun deux reaux, qui montent à la somme de 21 j. 107. escus.

Les licences & permissions qui se donnent aux Sangleyes. 112 j. escus.

Le tribut que payent les Sangleyes. 8 j. 250. escus.

Le cinquième & le dixième de l'or. 750. escus.

Les decimes qui se content pour hazienda real à cause que le Roy en entretient les Ecclesiastiques & le Clergé. 2 j. 750. escus.

Le fret des vaisseaux de sa Maiesté, 350. escus.

Les amandes de la chambre, 1 j. escus.

Le Almoxari fazgos ou doiannes, 38 j. escus.

La mesada & demye anate, 6 j. escus. Ces dix articles de recepte font 243 j. 922. escus.

Ausquels articles de recepte il faut encore adiouster les droits & les frets des vaisseaux, & les autres droits d'entrée \* qui se prennent dans la nouvelle Espagne sur les marchandises qui viennent des Isles, qui peuuent monter à 300 j. car cela se doit conter entre le reuenu des Isles; & dans vne cedula ou ordonnance, datée du 19. Feurier 1606. il est ordonné que la somme qui viendra sera remise tous les ans à Manila. Ces marchandises qui ont payé ces droits à Acapulco, se reuennent deux & trois fois dans la nouvelle Espagne, & à toutes les fois elles payent des droits, ainsi elles enflent encores le reuenu des Isles qui monte avec cet autre à la somme de 593 j. 922. escus, tellement que le surplus de la dépence des Isles, ne peut monter qu'à 256 j. 792. escus, sans mettre en ligne de recepte le casuel de ceux qui meurent sans faire de Testament, la croisade & le party des cartes.

Il faudroit rabattre de la dépence des Philippines celle des Molluques, la Couronne de Portugalles a tenuës autresfois avec grande dépence, elles tomberent enfin entre les mains des Hollandois: Acuna les reprit sur eux comme nous

Les Espagnols marquent les milliers par la figure cy iointe.

\* Almoxarifagos.

avons dit, & attendu l'impuissance où estoit le Portugal de les deffendre, on les ioignit l'année 1607. au gouvernement des Philippines, en quoy il y a trois choses à considerer, l'une que les Moluques ne sont point du nombre des Philippines, l'autre qu'elles sont maintenant à la Couronne de Portugal, puis qu'elle a le commerce du cloud de girofle, cependant que les Espagnols sont chargez de toute la dépence qu'il faut faire pour les deffendre; & pour la troisieme, que ceux des Manilhes n'en tirent aucun avantage; car les Moluques n'ont point d'autre commerce que celui du cloud de girofle, qui est tout entier entre les mains des Portugais. On doit encor considerer que les Espagnols espargnent par là 400. mille escus aux Portugais, qu'ils mettoient auparavant en la deffense de ces Isles; ainsi la dépence qu'on fait maintenant pour les Moluques, ne doit point courir sous le titre de la dépence des Philippines. Les Moluques coustent tous les ans en paiement des soldats 97128. escus. Les provisions qu'il faut faire pour leur subsistance trente mille escus par an: Les Ecclesiastiques & l'administration des reuenus du Roy 4000. escus: l'admirauté cent mille escus, car pour envoyer le secours ordinaire & pour les autres rencontres il faut qu'il y ait tousiours vne armée nauale aux Manilhes, ainsi les Moluques coustent par année plus de 230000. escus, lesquels estant deduits des 256000. que coustent en tout les Philippines, il ne restera que 26000. escus, somme qui ne merite pas d'estre considerée dans vne occasion où il s'agit de la grandeur de la Couronne. Après auoir montré que l'on doit conseruer les Philippines, il reste à faire voir quels sont les moyens plus propres d'y reüssir, ils se reduisent à deux, l'un que le Roy fournisse tout l'argent pour leur conseruation, comme il fait pour l'Isle de saint Martin, & pour les autres garnisons, ainsi la despence des Isles estant de 850000. escus tous les ans & le reuenue de 244000. la Maiesté suplera les 606000. escus qui restent. Cette despence est grande à la verité; mais la conseruation de ces Isles est encor plus necessaire, comme ie l'ay fait voir, il faudroit mesme se resoudre à quelque chose dauantage; car outre la despence de 850. mille escus, il y a eu telle année dans laquelle ceux des Isles ont contribué du leur plus de 200000. escus.

L'autre moyen de les faire subsister est celui du commerce, c'est de là que viennent les 244000. escus que rendent ces Isles, & s'il cesse elles rendront moins de reuenue, & il faudra à proportion augmenter le secours: il importe encor de donner de bonnes assignations pour ces 606000. escus que le Roy doit fournir, & enfin de mettre entre les mains de ceux des Manilhes quelque capital, qui leur puisse seruir à faire vn plus grand commerce, & de les mettre par là en estat de secourir mieux le Roy dans ses besoins.

Pour ce qui est de la qualité, de la quantité, & de la forme de ce commerce, ie diray premierement, sur le sujet de la qualité, que ces Isles ont deux commerces, l'un qui leur est propre & l'autre estranger: celui qui leur est propre est peu de chose, puisque celui des Moluques n'y est point compris, quoy que toutes sortes de raisons voudroient qu'elles en ioüssent: pour l'estranger il n'y a que celui qu'ils font à la Chine, en portant les marchandises qu'ils tirent de leur pays en la nouvelle Espagne, & en rapportant de l'argent, qui est la seule marchandise qui soit propre pour les Chinois: ainsi les Isles ne se peuuent conseruer que par le commerce, & le commerce ne se peut faire que des marchandises de la Chine portées en la nouvelle Espagne, avec quelque peu de marchandise des Isles.

Pour ce qui est de la quantité de ce commerce, elle a esté long-temps sans aucune limitation, & ce fut en ce temps-là que les Isles aquirent les richesses qu'elles ont maintenant; on y trouua quelques inconueniens qui regardoient principalement le commerce de l'Espagne, & cette consideration fit qu'on limita ce commerce à 250. mille escus de marchandise & à 500. mille de retour, ce qui a duré depuis l'année 1605. iusqu'à 1635. auquel temps Dom Pedro de Quiroga restrei-



gnit de sorte cette permission, qu'on ne pouvoit faire ce commerce dans la forme qu'il s'estoit imaginé, sans le ruiner entierement : Dans l'article 107. du memorial, on a mis au long les inconueniens de cette restriction, & si Dieu n'en eust empesché les suites par la mort de celuy qui en estoit la cause & l'autheur, ces Isles seroient entierement perduës, & ne seroient point en estat de receuoir le remede que le Conseil a commencé d'y apporter, en chargeant vostre Seigneurie Illustrissime de prendte connoissance de cette affaire, pour donner en suite sur la relation qu'elle en fera les ordres necessaires pour la conseruation des Isles & de tout ce qui en depend, Vostre Seigneurie Illustrissime en estant aussi-bien informée comme elle est, nous esperons tous que la resolution que l'on prendra là-dessus, sera proportionnée aux besoins d'un peuple aussi fidele que celuy-cy, & qui est continuellement aux mains avec les ennemis de la Couronne.

Pour ce qui est de la forme qui se doit garder dans le commerce des Isles avec la nouvelle Espagne, Dom Pedro de Queroga y auoit voulu establir des reglemens extraordinaires, & fort differens de tout ce qui se pratique en Espagne & dans les autres Ports des Indes. Il faisoit ouuir les caissës, peser les paquets, compter en detail chaque genre de marchandise, sans denonciation ou information precedente, ny sans qu'il y eust indice de fraude, & cependant sous pretexte des fraudes qui se pouuoient commettre, il osta à ce commerce 300. mille escus, & 600. mille en marchandises qui sont asseurement comprises dans la composition; il faisoit payer les droits des Marchandises, non pas à proportion de leur valeur, mais selon le prix qu'il y mettoit de son caprice, si bien qu'il se rencontroit plusieurs fois qu'on les donnoit après pour la moitié moins à Acapulco & dans le Mexique. Il empeschoit le retour des marchandises vendues, chose qui a tousiours esté permise, puis-qu'on ne peut pas refuser à celuy qui a vendu son bien, la permission de remporter l'argent qu'il en a tiré, cependant il faisoit payer cette permission, imposoit de nouveaux droits, mal-traittoit les mariniers de cette nauigation, iusqu'au point de les obliger à quitter dans vn temps, là où les Isles ne faisoient autre chose que de représenter le besoin qu'elles en auoient, & cependant que les Gouverneurs de Manilhes au contraire leur accordoient que tout ce qu'ils pouuoient demander, & le Conseil leur donoit toutes sortes de priuileges & de frâchises, pour les animer à continuer vn si fascheux mestier : Il est vray que Dom Pedro faisoit toutes ces choses sous pretexte du seruice de sa Maiesté, & cependant ces rigueurs ont empesché l'espace de deux ans le commerce des Philippines, & ont fait perdre au Roy 600. mille escus de droits, & beaucoup dauantage à ses sujets, ces Isles demeurant cependant exposées à vn risque euident de se perdre. Il semble que pour establir vne bonne regle en ce commerce, ce soit assez de l'exemple de la conduite de Dom Pedro & des suites qu'elle a eues, les inconueniens de ces nouueutez faisant voir qu'il faut plustot suiure ce qui se pratique dans les Ports de Seuille, de Carthagene, Veraerus, &c. où les Loix & Ordonnances Royales ont réglé il y along-temps ce qui se doit pratiquer en semblables rencontres : On obserue toute la rigueur de ces Loix dans les Philippines, pourquoy n'en suiura-on pas les reglemens dans la partie où elles sont fauorables; ses habitans n'ont pas moins merité de la Couronne, & leur commerce n'est pas de diferente nature que celuy des autres suiets de sa Maiesté.

Et quand il y auroit des maluersations dans ce commerce, ce que ie n'accorde-  
ray pas icy, ce ne sont point des choses extraordinaires ny differentes de celles qui se pratiquent tous les ans dans les flottes de la carriere des Indes : Ces maluersations consistent à embarquer plus de marchandises qu'on n'en a confessées sur le Registre du Roy, d'en faire passer de fort differentes de ce qu'elles paroissent au dehors, de tirer plus d'argent qu'on n'en met sur le Registre. Qu'on voye les remedes qu'on y apporte à Seuille, à Cadis, à San-Lucar, à Cathagena, à Porto-Vello, à la Vera-Crus, à la Hauana, qu'on apporte le mesme remede aux Manilhes

& à Acapulco, qu'on mette des gardes, qu'on reçoive les denonciations, qu'on établisse des recompenses pour ceux qui les voudront faire : on dira qu'il seroit plus seur d'examiner toutes les marchandises dans le détail, lors qu'elles s'embarquent à Seuille ou qu'elles se débarquent dans les Indes : on a fait voir dans le Memorial en l'article 85. que ce remede n'est point propre & qu'il ruinerait le commerce. La mesme chose se doit entendre du commerce des Isles.

On dira que les malversations qui se commettent dans les Isles Philippines, sont d'autant plus dangereuses, que l'argent qui vient sans estre registré aux Philippines aussi-tost qu'il y est arriué, est porté à la Chine, & ne roule plus dans le commerce des sujets d'Espagne : pour moy ie suis d'un sentiment contraire à cela; ie demeure bien d'accord qu'en effect cet argent est perdu, qu'il ne ressort iamais de la Chine, mais aussi les Chinois ne s'en seruent point pour nous faire la guerre, ny pour aider à nos ennemis à nous la faire; là où celuy qui vient en Espagne, passe aussi-tost entre les mains des François, des Anglois, des Flamens, ou des Portugais; de là il est enuoyé en Orient, & passe comme l'autre par un plus long circuit iusques à la Chine, qui semble en estre le centre; mais avec cette difference, que c'est après auoir serui aux ennemis de cette Couronne à nous faire la guerre, pourquoy par cette raison traicter plus rudement nos insulaires que les autres, on ne doit pas leur oster sous un si mauuais pretexte ny leur limiter un commerce qui est si necessaire pour leur conseruation.

Enfin puisque ces Isles, comme ie viens de dire, sont si necessaires à cette Couronne, & qu'il n'y a que deux moyens de les conseruer, l'un que sa Maiesté en fasse toute la despence, l'autre de leur accorder le commerce, puisque le premier de ces moyens est d'une grande despence, que le second est facile & commun; il semble qu'on s'y deuroit arrester & le mettre en execution, leur permettant le commerce dont ils ont iouy iusques à ce temps avec la nouvelle Espagne, dans la qualité necessaire, & dans la forme ordinaire, sans y adiouter des circonstances qui le diminuent & le rendent difficile; car elles le ruineroient tout à fait avec ces Isles si necessaires à la Monarchie. Les habitans des Isles Philippines esperent que l'information qu'en donnera vostre Seigneurie Illustrissime, leur aidera à faire connoistre la iustice de leurs pretentions.

2. Point.

Depuis l'année 1604. ces Isles ont eu la permission de porter en la nouvelle Espagne la valeur de 250. mille escus de marchandise, & d'en rapporter 500. mille en argent, sur les deux vaisseaux qui sont destinez pour cette nauigation, ils supplient sa Maiesté de leur permettre d'augmenter la valeur des marchandises iusqu'à 500. mille escus, & la permission d'en remporter iusqu'à 800. mille en argent.

On a mis au long dans le Memorial le fondement de cette priere, que ie reduits icy à six ou sept chefs. Le premier à cause que le commerce a esté pratiqué de la sorte iusqu'à l'année 1604. qu'il fut limité. Ces Isles estoient alors riches, il y auoit 40. ans qu'elles iouïssent d'un commerce libre, & estoient en estat de souffrir cette perte; mais elles ont esté tousiours en diminuant depuis, elles estoient moins suiettes en ces temps-là aux courses des ennemis, & iusqu'en l'année 1600. on n'auoit point veu d'armée d'ennemis dans ces Mers; mais depuis ce temps-là le trafic de clou de girofle, la prise des vaisseaux de la Chine, le commerce avec les Iapponnois, y attirerent les Hollandois & exciterent ceux du Iappon, de Mindanaho, & les autres barbares à faire de mesme, ainsi dans le temps que le commerce diminueoit, les incommoditez de la guerre ont esté en augmentant, tellement que si on les veut conseruer, il faut augmenter le secours. Adiustez à cela les pertes que les insulaires ont faites depuis l'année 1575. dans le temps que le commerce estoit libre, ils y trouuoient aisément remede; mais depuis la limitation, il n'y a point d'autre remede que d'en augmenter la permission.

La seconde raison est, que dans le temps de cette limitation, il y auoit moins

d'habitans dans les Manilles qu'il n'y en a maintenant, les secours d'hommes qu'il a esté nécessaire d'y enuoyer, en ont augmenté les habitans, tellement qu'il s'y trouue maintenant au seruice de sa Maieité 3338. Espagnols, & 25040. Indiens de différentes nations, sans y comprendre les habitans, les marchands & les artisans, c'est à dire le double de ce qu'il y auoit l'année 1604. & comme il est nécessaire qu'ils ayent tous part au commerce, afin qu'ils ayent la mesme part qu'ils y auoient auparauant, il faudra augmenter au double cette permission.

3. Cette limitation n'est plus dans les mesmes termes dans lesquels elle auoit esté accordée d'abord, car dans la repartition des 250. mille escus, qui se fait par tonneau, les Gouverneurs y ont donné part depuis aux Hospitaux, aux Conuens, aux mariniers, aux canonniers, à ceux qui sont employés dans les ambassades, toutes ces parts emportent vne grande partie de cette permission, ils en faut outre cela rabattre les œures pieuses, la solde des mariniers, & la vaiselle d'argent, qui est vne autre diminution.

4. Ainsi ces peuples ont quasi esté forcez à enfreindre ces limitations du commerce, & à porter plus d'argent qu'il ne leur étoit permis; mais en remettant les choses au point que ie les suppose, chacun ayant la permission de mettre dans le commerce autant qu'il a de capital, il ne se hazardera point à le faire passer sans le faire enregistrer.

5. La principale raison de la limitation, est l'interest du commerce de Seuille, on a représenté au Roy que ce commerce en diuertissoit l'argent du Pérou, & diminueoit le debit des marchandises de l'Europe dans la nouvelle Espagne, qui se fournissoit de celles de la Chine. Dans le Memorial on a repondu à cet inconuenient, i'adiousteray seulement icy que s'il est vray, comme supposent ceux de Seuille, qu'au lieu de 250. mille escus, ils chargent pour 4. millions de marchandises, & qu'ils en rapportent 10. millions en argent, au lieu des 500. mille escus qu'on leur permet, quel inconuenient y arriueroit-il à leur estendre cette permission, n'arriueroit-il pas plustot qu'au lieu des 750. mille escus que le Roy tire des droits de la somme limitée, qui passe par el registro, qui s'enregistre, ils seroient augmentés des droits d'vne partie du surplus, si on accordoit la permission de leur transports, au lieu que maintenant qu'il entre per alto, & sans estre enregistré, le Roy n'en tire rien du tout: mais il y a vne raison sans replique, c'est que les marchandises & l'argent ne peuuent pas estre en plus grande quantité que le capital de ceux qui les chargent, & il est clair qu'ils n'ont point vaillant 4. millions en marchandises, & qu'ils ne peuuent point faire des retours de dix millions: ainsi si la permission s'estend iusqu'à tout leur capital, il n'y aura plus de fraude dans l'enregistrement.

Le dernier fondement est, que les gains de ce commerce ne sont pas si grands que l'on s'imagine, & lors qu'on charge peu de marchandise, le profit en est consommé en faux frais, ce qui est encore vne nouvelle raison de leur augmenter cette permission.

Il semble qu'il seroit plus à propos qu'il n'y eut point de limitation qu'en la sōme de l'argent qu'ils rapportent de la nouvelle Espagne, & que l'on chargea telle quantité de marchandises que le Gouverneur des Isles iugeroit à propos chaque année. Car les insulaires ne se resoudront iamais à laisser leurs effets dans la nouvelle Espagne, & n'y en porteroient que pour l'argent qu'il leur seroit permis d'en rapporter. Ce ne seroit point vne nouveauté d'en vser de la sorte, mais vn stile qui s'est gardé piusqu'à cette heure: on accommoderoit la charge des vaisseaux à leur port, & au volume des marchandises, & non point à leur valeur intrinseque, qui n'a point de proportion avec le port des vaisseaux; on pourroit enregistrer à part les fruiets qui se tirent du pays sans les faire entrer dans le compte de la permission, comme on le dira cy après. Cette pratique a esté trouuée bonne par les derniers Gouverneurs & Viceroy; Dom Pedro de Quieroga mesme a sçeu toutes ces veritez, il ne

se plaignoit pas que les marchandises excédassent les 250. mille escus permis; mais de celles qui s'embarquoient sans enregistrement, ou qui estoient mal taxées; enfin il n'y auroit aucun inconuenient si la limitation ne s'estendoit qu'à l'argent qu'on tire du Perou & de la nouvelle Espagne.

3. Point.

Si au contraire l'on veut limiter la quantité des marchandises, la ville supplie vostre Seigneurie Illustrissime de faire en sorte que celles qui naissent dans le pays n'y soient point comprises; car outre les marchandises de la Chine, qui sont les seules que ce reglement doit regarder, il y en a d'autres qui se fabriquent ou se recueillent dans les Isles, comme la cire blanche & iaune, les Talingas, Manteles, les toilles de cotton qu'ils appellent lampotes, la ciuette, & les mantas de llocos de Moro y de Bombon: il y a ordinairement la charge de 100. tonneaux de ces marchandises, dont le volume occupe beaucoup de place, quoy que les marchandises soient de peu de valeur, cependant il importe aux habitans de les transporter en la nouvelle Espagne, car ils n'ont point d'autre moyen de s'en deffaire. Iusqu'à cette heure ces marchandises ont esté enregistrées, ont payé les droits, ont esté eualluées sans prendre garde si elles faisoient partie des 250. mille escus de la permission, & cependant elles ont fait partie des 500. mille escus de retour, & lors que les habitans n'ont pas eu assez de marchandises de la Chine pour acheuer les 250. mille escus, ils y ont suppléé; non pas qu'ils ayent creu qu'il leur fust deffendu de les embarquer autrement; mais pour suppleer au defaut des autres: les insulaires demandent donc, qu'on declare que ce genre de marchandise se pourra transporter en la nouvelle Espagne, sans limiter la quantité ny les faire entrer dans la permission.

Ce reglement a esté fait principalement pour les foyes de la Chine, qui portoient preiudice au delà de celles qu'on y enuoye de l'Espagne; mais cette consideration ne se rencontre point dans les marchandises des Isles, outre qu'on ne defend iamais aux Prouinces de se communiquer les vnes aux autres les fruiets qui leurs sont propres, ce seroit leur oster vne communication fondée sur le droit des Gens; ceux des Philippines ne trouuant pas de debit de leurs marchandises dans les pays voyfins, furent obligez de les enuoyer au Perou, à Tierra firme, Guatilama & dans la nouvelle Espagne; leur oster cette liberté c'est les assieger en quelque façon & les reduire à la necessité de perir. Enfin ces genres de marchandises, comme j'ay desia dit, ne font point de tort à celles qui viennent d'Espagne, vn pauvre Negre ou Indien qui auroit pour cinq sols vne aulne de toille des Isles, ne pourra pas mettre vn escu à vne aulne de toille de Roïen: Vostre Seigneurie Illustrissime voit par là avec combien de iustice les Isles luy font cette priere.

4. Point.

Il semble d'abord que la suspension du commerce entre le Perou & la nouvelle Espagne, n'importe point aux Manilhes; mais pour faire voir combien il importe qu'il se remette en son ancien estat, il faut sçauoir qu'au commencement tous ces commerces estoient libres; d'vn costé on apportoit des marchandises de la Chine, & de l'autre celles de la nouvelle Espagne; on deffendit après celuy des marchandises de la Chine, & par là l'on interrompit le commerce de la nouvelle Espagne: ceux du Perou & de la nouvelle Espagne, exposerent que si on les deffendoit à cause qu'elles estoient estrangeres, on ne deuoit pas leur deffendre la communication de celles qui estoient propres dans leurs pays; on leur permit la cargaison d'vn vaisseau tous les ans, qui partiroit de Callao port de Lima, pour porter à Acapulco la valeur de 200. mille escus en argent, & qui en rapporteroit des marchandises propres à la nouvelle Espagne, & non point d'autres, avec de nouvelles deffenses de celles de la Chine: la chose dura de la sorte depuis l'année 1604. iusqu'à l'année 1634. que l'on deffendit pour cinq ans ce commerce, sur des informations iudicieuses. L'interest des Philippines dans cette suspension est clair, l'année que les vaisseaux du Perou ne viennent point à Acapulco,

les Isles courent risque d'estre priuées du secours ordinaire ; car auparauant, lors que les vaisseaux des Isles s'estoient perdus en Mer, qu'ils s'estoient eschoüez, ou qu'il arriuoient trop tard, accidens fort ordinaires dans cette nauigation, l'on y enuoyoit le secours ordinaire sur les vaisseaux du Perou, ce qui ne se peut pas faire cette suspension subsistant, & le manquement d'une année de ce secours se pourroit rencontrer en tel temps qu'il seroit cause de la perte irreparable des Isles. En second lieu les Soiries qui se font dans la nouvelle Espagne se debitoient dans le Perou & celles de la Chine dans la nouvelle Espagne; il est euident que la nouvelle Espagne n'ayant point de debit de ses soyes, celles qu'on y porte de la Chine ne s'y vendent pas si bien, & il est arriué que les vaisseaux des Isles n'ont pas mesmes peu vendre autant de leurs marchandises qu'il en falloit pour payer leur fret & leurs droits, comme on l'escrit du Mexique, dont vostre Seigneurie Illustrissime se pourra informer sur les lieux.

La nouvelle Espagne a des mines d'argent, mais la plus grande quantité s'en transporte en Espagne, ou est employée dans le commerce de Guattimala, Iucatan, des Isles de Barlouento, des costes de Cartagene & de Venezuela : il est impossible que les Philippines ne se sentent du manquement des 200. mille escus, qui venoient auparauant du Perou, & le manquement de cette somme n'est point si peu considerable que les Isles n'en ayent souffert vne grande incommodité, & n'ayent esté obligées à supplier qu'on y remediast en restablissant la liberté du commerce du Perou avec la nouvelle Espagne : La nouvelle Espagne & le Perou demandent cette mesme permission avec instance, & qu'elle ne soit point restrainte à la somme de 200. mille escus, somme trop petite pour la grandeur de ces Estas: quelle apparence de leur deffendre la communication avec ceux de leur pays dans cette extremité du monde où ils sont releguez ; n'est-il pas estrange que pour escrire de Lima au Mexique, il faille enuoyer les lettres en Espagne, & qu'il y ait si peu de communication entre ces peuples dans vn temps où elle seroit si necessaire, pour ioindre leurs forces par Mer contre leurs ennemis communs, & contre les Indiens du costé de la terre; mais quoy cette deffense a esté cause d'un autre grand desordre; ce commerce qui se faisoit auparauant en payant les droits du Roy, se fait maintenant sans qu'il en profite. Il y a tous les ans quelque Prelat ou quelque Ministre qui passe d'une de ces Prouinces à l'autre: cette année l'Arch. D. Feliciano de Vega, & L'Oydor D. Antonio de Vlloa, ont passé de Lima au Mexique: l'Euesque de la Nueua-Vizcaya, qui le doit estre de l'Euesché de la Paz, & les Oydores de l'Audiencia de Mexico ont passé du Mexique à Lima.

Ils s'embarquent en differens temps, chacun veut estre le maistre dans son vaisseau, ainsi il passe tousiours 3. ou 4. vaisseaux de Acapulco à Lima, ou au contraire; & comme ils sont fretés pour aller & reuenir, ce sont 10. ou 12. voyages, car ceux du Perou ne demeurent point dans la nouvelle Espagne, & les Viceroyes ne sont pas assez puissans pour empescher qu'on n'embarque de l'argent dans ces vaisseaux, ils s'excusent sur ce qu'ils ne peuuent pas en vser autrement, au lieu que du temps de la permission ils n'auoient point d'excuse, & il falloit enregister.

Dans la nouvelle Espagne, il y a plus de 14000. personnes qui sont occupées à la fabrique des soyes, le commerce des soyes depend des soyes cruës de la Chine, & du debit qu'ils en trouuent dans le Perou, lequel venant à manquer, la nouvelle Espagne manque aussi du profit qu'elle en tiroit, & ce manquement se fait sentir iusques dans l'Espagne mesme, car ceux de la nouvelle Espagne, appauuris par là, n'y peuuent pas enuoyer tant de marchandise & d'argent. Lors qu'on accorda cette permission on en examina les inconueniens, il n'est rien arriué depuis qui ait obligé de changer vne resolution si iuste, & ce fut le seul caprice de Francisco de Victoria qui en fut l'auteur. Cet homme sans songer à autre chose qu'à la reputation d'auoir fait vne chose singuliere, & à faire le capable dans vne matiere qu'il n'entendoit pas, s'auisa de changer le commerce des Philippines & du Perou, sur des

maximes fausses qu'il s'estoit mis en teste, comme on le peut voir dans le Memorial aux art. 1. & 2. & depuis le 93. iusques au 119. Et quand mesmes les changemens qu'il y fit auroient esté fondez en raison, la suspension de ce commerce fut pour 5. ans, & ce temps-là estant maintenant passé, il semble que la iustice veuille, que l'on remette les choses dans leur premier estat. Adioustez à cette consideration, que ces pays ayant esté chargez depuis l'année 1630. de diuerses leuées qui s'y sont faites, comme celles qu'ils appellent la demie Annate, le papier seellé, la reünion des Commanderies, & autres charges qui sont conuës à Vostre Seigneurie Illustrissime, il semble estre iuste que cependant que l'on les accable de ce costé-là, on les soustienne d'un autre, en leur remettant la liberté de ce commerce. Il faut encore considerer que lors que l'on accorda cette permission de tirer de l'argent du Perou, la chose fut faite en consideration de ce qu'en mesme temps on leur interdit le commerce de la Chine, dont ils tiroient grand auantage; car ils payent trois fois plus cher les marchandises qui viennent d'Espagne, depuis que l'on leur a deffendu de se seruir de celles de la Chine; i'auoüe que ce commerce de la Chine avec le Perou, ruinoit celuy du Perou en Espagne, pour leur rendre cette interdiction plus supportable, on leur permit en mesme temps de tirer pour 200. mille escus de marchandises de la nouvelle Espagne: qui ne sont pas à si bon marché que celles de la Chine; mais aussi qui ne coustent pas tant que celles d'Espagne: ce que i'auance icy se prouueroit aisément par la date des declarations qui ont esté faites sur ce fuiet. La mesme raison que l'on eut alors de leur accorder cette facilité, subsiste encore auourd'huy, & mesme en de plus forts termes: car les marchandises d'Espagne, sont augmentées de prix, & le pays qui demande cette permission est plus chargé d'impositions & moins riche qu'il n'estoit en ce temps-là.

L'on a respondu dans le Memorial aux raisons qu'on a alleguées pour maintenir l'interdiction: ils alleguoient entr'autres raisons, que le vaisseau qui va tous les ans à Acapulco, au lieu de deux cens mil escus, portoit trois millions, supposition qui meriteroit plustost d'estre punie que d'estre examinée. Premièrement ce vaisseau n'estoit que de 200. tonneaux, & les gallions de la carriere des Indes qui ne se chargent que d'argent, & sont de 7. ou 800. tonneaux ne portent qu'un millio chacun: Mais pour quel dessein auroient-ils enuoyé vne si grande somme en la nouvelle Espagne, pour y estre employée; me direz-vous, en marchandises; & commet vn vaisseau de 200. tonneaux pourroit-il porter pour 3. millions de marchandises. On ne peut pas dire aussi que ce fut pour faire passer cet argent en Espagne; car la route ordinaire de Panama est bien plus seure & plus courte. Les Caragues de 500. tonneaux qui vont de Portugal aux Indes passent pour fort riches quand leur charge vaut vn million d'or, encore faut-il qu'il y en ait vne partie en diamans, rubis, citrue, musc, marchandises qui ne tiennent pas de volume. On void clairement par là qu'un vaisseau de 200. tonneaux équipé & auictuailé pour 3. mois en Mer, temps que l'on met à aller de Acapulco à Lima, ne peut point porter de marchandises pour ces sommes imaginaires. Enfin la suspension de ce commerce auroit alteré notablement celuy de la nouvelle Espagne & de la Castille, s'il estoit vray qu'il eut esté de 3 millions d'or. L'experience que nous auons du contraire fait voir encoie le peu de fondement de cette supposition, & que iamais la permission du commerce du Perou n'a esté suiue des excés que l'on luy attribue. Les Philippines, le Mexique & le Perou demandent ensemble que le temps de cette suspension estant maintenant acheué, on remette les choses en leur premier estat, ce que ces pais attendent principalement de la relation que V. S. Illustriss. fera du besoin qu'elles en ont. Le Roy vous a aussi commis pour examiner la pretention des habitans des Isles Philippines, d'estre remboursez de leur part de la composition de 630. mil escus. Je n'entreray point icy dans le fonds de cette pretention particuliere, puisque les raisons en sont deduites bien au long dans la cedula ou declaration du Roy ou V. S. Illustriss. les pourra mieux voir qu'il ne me seroit aisé de vous les représenter icy.

RELATION  
DES ISLES PHILIPPINES,  
Faite par vn Religieux qui y a demeuré 18. ans.



Es Isles nommées Philippines, pour auoir esté conquises du Regne de Philippe second, furent descouuertes l'an 1521. par Ferdinand Magellanés fameux Portuguais, qui donna son nom au destroit. Ce grand Pilote apres auoir eternisé son nom par vne Nauigation si nouuelle & si difficile, mit pied à terre dans l'vne des Isles Philippines fort petite nommée Matan, où il fut tué en trahison par les Indiens. Ruy Lopez de Villa-Lobos les reconnut apres luy l'an 1539. Et enfin, elles furent pacifiées l'an 1571. par le Commandant Michel Lopez de Legaspi. Il y a lieu de s'estonner que les Portugais, qui auoient descouuert plusieurs années aupara- uant les Moluques, la Chine & le Japon, & y auoient fait des habitations, n'ayent eu que long-temps apres connoissance de ces Isles, quoy qu'elles soient comme au centre & au milieu de leurs autres descouuertes : Ils connoissoient bien l'Isle de Borneo, qui est la derniere de ces Isles du costé du Sud; mais ils ne s'y estoient iamais arrestez en faisant le voyage des Moluques, pressez peut-estre par la trop grande auidité qu'ils auoient des espiceries, & des drogues, qui y sont en si grande abondance.

*Cette Re-  
lation a  
esté tra-  
duite d'un  
manuscrit  
Espagnol  
du cabi-  
net demõ-  
sieur Dom  
Carlo del  
Pezzo.*

Les Geografes disent qu'il ya onze mille Isles dans ce grand Archipel, dont les Philippines font partie, & qu'elles sont adjacentes à l'Asie, comme les Canaries, & les Terceres à l'Affrique. Elles trauerent la Zone torride, & s'estendent le long des costes de la Chine, & de l'Inde. Elles ont à leur Midy les Moluques, & le Japon du costé du Nord : Il y en a plus de quarante qui sont sujetes au Roy d'Espagne, dont les principales & les plus grandes, sont Manila & Mindanao. Manila est la Capitale de toutes les autres, la demeure du Gouverneur, de l'Archeuesque, & le siege de l'Audiance Royale : Ces deux Isles ont chacune six cent mille de circuit; elles sont plaines de montagnes, ont des riuieres & de grandes forests, & sont à 13. degrez & demy d'eleuation du Pole Arctique. Les autres ne sont pas esgale- ment grandes, les vnes ont cent mille de tour, les autres cinquante mille, & quel- ques vnes encores moins, sont quasi toutes habitées d'Indiens, & celles qui ne le sont pas, leur seruent pour y faire leurs semailles, pour y aller chasser des bestes fauues & des Sangliers, & pour amasser de la cire, choses dont les Isles abon- dent le plus.

Les Isles qui ne sont pas encore sous la domination du Roy d'Espagne, ont leurs Roys particuliers, qui sont Mohometans. L'Isle de Borneo trois fois plus grande que toute l'Italie, est la plus grande de toutes : Les sujettes au Roy d'Espagne, sont Manile, Zebu, Oron, Mindanao, Bohol, Leite, Samar, Mindoro, Marinduque, l'Isle des Negres, l'Isle du Feu, Calamianes, Masbat, Iolo, Taquima, Capul, Laparagua, l'Isle des Tables, l'Isle Verte, Burias, Tiago, Maripipe, Pana- ma, Panaon, Sibuian, Luban, Bantajan, Panglao, Siquior, Catanduan, Imaras, Tagapola, Banton, Romblon, Similara, Cuio, Cagaianes, Mariuelez, Poro, Bab- uianes, l'Isle des Cheures esloignée des autres, & d'autres plus petites.

Dans ces Isles subiettes au Roy d'Espagne, chaque homme marié paye dix reales de tribut, & cinq celuy qui ne l'est pas, elles ont desia presque toutes receu l'Ez

uangile, & ainsi il y a peu de Gentils. Dans les Isles pourtant de Mindanao, Taqui-  
ma & d'Iolo, qui sont conquises depuis peu: la plus-part sont Mores, ou Gentils;  
mais l'on espere que le zele des Missionnaires les conuertira bien-tost à IESVS-  
CHRIST.

Auant la conqueste de ces Isles par les Espagnols, les naturels du Pays estoient  
sujets aux Principaux d'entr'eux, qui estoient reconnus comme Nobles, & à  
qui tous les autres obeyssioient; ils possedoient vne grande quantité d'or & d'escla-  
ues à proportion de leur noblesse; & i'en ay connu deux, l'vn à Bohol, & l'autre  
à Dapitan village de Mindanao, qui auoient chacun plus de cent esclaves; ce ne  
sont point esclaves estrangers comme ceux d'Angole, qui sont en Europe, mais  
de la mesme nation; & c'estoit vne chose pitoyable de voir avec quelle violence,  
& comme pour peu de chose ces Principaux se faisoient des esclaves; car quelque  
peu d'argent qu'vn homme deust à vn autre, l'interest, faute de paiement, mon-  
toit à vne si grande somme qu'il luy estoit impossible de payer, & ainsi la personne  
du debiteur estant affectée à la dette, il demouroit esclave de son creancier avec  
toute sa posterité. Ils faisoient aussi des esclaves avec vne tiranie & vne cruauté  
estrange, pour des fautes de peu d'importance, comme pour ne pas garder le silen-  
ce aux sepulchres des morts, & pour passer deuant la femme d'vn des Principaux,  
lors qu'elle estoit au bain: Ceux qu'ils prenoient en guerre estoient aussi tous esclaves.  
Apresent, avec le Baptesme, on leur a osté toutes ces violences & tyrannies;  
il leur est pourtant resté vne coustume assez particuliere, qui est de ne point gar-  
der cette maxime generale, que, *Partus sequitur ventrem*: Car il y en a qui sont es-  
claves entierement, & d'autres qui ne le sont qu'à moitié: Les premiers sont ceux  
qui naissent d'vn pere & d'vne mere esclave; les autres dont le Pere est esclave, &  
la mere libre, ou bien au contraire; & dans quelques villages, l'usage est que si le  
pere est esclave & la mere libre, qu'vn des enfans est libre, & l'autre esclave: Le  
priuilege qu'ont ces demy esclaves, est qu'en donnant vne certaine somme d'ar-  
gent à leur Maistre, ils le peuuent obliger à leur donner la liberté; auantage que  
n'ont pas ceux qui sont entierement esclaves.

Toute la Religion de ces Indiens est fondée en tradition, & sur vn usage intro-  
duit par le Diable mesme, qui leur parloit autrefois par la bouche de leurs Idoles,  
& de leurs Prestres: Cette tradition se conserue par des chansons qu'ils appren-  
nent par cœur dès leurs ieunesse, les entendant chanter dans leur navigations, dans  
leur travail, dans leurs diuertissemens & dans leurs Festes, & mieux encore quand  
ils pleurent leur morts. Dans ces chansons barbares, ils content les genealogies  
fabuleuses & les faits de leurs Dieux, dont ils en font vn Principal & Superieur à  
tous les autres, que les Tagales appellent *Bathala mei Capal*, qui veut dire le Dieu  
Createur, & que les Bisaies appellent *Laon*, qui veut dire le Temps: Ils ne s'es-  
loignent point de nostre creance sur le point de la creation du Monde; ils croyent  
vn premier homme, le deluge, la gloire, & les peines de l'autre vie.

Ils disent que le premier homme, & la premiere femme sortirent du tuyau d'vn  
Rozeau qui creua dans Sumatra, & qu'entre eux il y eust quelques differens sur  
leur Mariage; ils croyent que les ames au sortir du corps alloient dans vne Isle, où  
les arbres, les oyseaux, les eaux, & toutes les autres choses estoient noires: que  
delà elles passoient dans vn autre Isle, où toutes choses estoient de diuerses cou-  
leurs, & enfin, qu'elles arriuoient à vne, où tout estoit blanc; ils reconnoissoient  
des esprits inuisibles, vne autre vie, & des Diables ennemis des hommes, dont ils  
auoient grande frayeur. Leur principale Idolatrie estoit d'adorer & tenir pour  
Dieux ceux de leurs ancestres qui s'estoient le plus signalez par leur courage, ou  
par leur esprit, ils les appelloient *Humalagar*, qui est ce qu'on dit en Latin, *Manes*,  
& chacun autant qu'il pouuoit donnoit de la diuinité à son pere lors qu'il mouroit:  
Les vieillards mesmes, mouroient dans cette vanité, c'est pour cela qu'ils choisif-  
soient vn lieu remarquable, comme vn de l'Isle de Leite, qui se fit mettre sur le



bord de la Mer, afin que ceux qui nauigeroient le reconnussent pour Dieu, & se recommandassent à luy. Ils adoroient encor des animaux & des oyseaux, ils reconnoissent vne espece de diuinité dâs l'Arc-en-Ciel, les Tagales adoroient vn oyseau tout bleu de la grosseur d'vne griue, & l'appelloient *Bathala*, qui estoit vn nom de diuinité : ils adoroient le Corbeau, qu'ils appelloient *Meilupa*, qui veut dire le Maistre de la terre : Ils auoient vne grande veneration pour le Crocodile, ils le voyoient dans l'eau, ils l'appelloient *Nono*, c'est à dire grandpere. Ils luy faisoient reglement des prieres, avec grande deuotion, & des offrandes de ce qu'ils portoient dans leurs barques, afin qu'il ne leur fit point de mal : Il n'y auoit point de vicil arbre dont ils ne fissent vn Dieu, & c'estoit vn factilege de le couper. l'en ay veu vn fort grand nommé Nonog dans l'Isle de Samar, qu'vn Religieux pour oster toutes ces superstitions enuoya couper ; Il ne se trouua aucun Indien qui le voulust entreprendre ; il falut que quelques Espagnols l'allassent abbatre : ils adoroient aussi des pierres, des roches, des escueils, & des pointes de terre qui auacent dans la Mer, leur faisant des offrandes de ris de poissons, & d'autres choses semblables, où en leur tirant des flesches en passant.

Dans l'Isle de Mindanao entre la Caldera & le fleuve, s'aduanee vne grande pointe de terre, qui rend la coste dangereuse & fort haute ; la Mer bat rudement contre ce Cap, qui est tres-difficile à doubler : les Indiens en passant luy offroient en Sacrifice des flesches, le priant de les laisser passer ; ils les tiroient de si grand force qu'ils les faisoient entrer dans le rocher ; d'où vient qu'on l'appelloit la pointe des flesches. Vn iour les Espagnols bruslerent quantité de ces flesches, en haine d'vne si vaine superstition, & en moins d'vn an, l'on y trouua plus de quatre mille : lors que Don Sebastien Hurtado de Corcuera conquist l'Isle de Mindanao, il y a 3. ans, il ordonna qu'on ne l'appelleroit plus *la pointe des flesches*, mais *de S. Sebastien*. Ils auoient mille autres superstitions ; s'ils voyoient vne couleuvre, ou vn lezard, s'ils entendoient esternuer ou chanter vn oiseau, qu'ils appelloient *Corocoro*, ils le prenoient pour vn mauuais augure, & n'eussent pas passé plus auant. Ils n'auoient point de Temples remarquables, point de Festes ny iours de Sacrifices publics, mais chacun en particulier selon son dessein ou necessité faisoit ses offrandes à *Humalagar*, ou à *Dinata*, qui estoit le nom de leur Dieu, & quoy qu'ils n'eussent point de Temples, ils auoient des hommes & des femmes pour Prestres, dont les vns s'appelloient *Catolouan*, & d'autres *Babailan* : Ces Prestres estoient les plus disposez à se laisser tromper du Diable, & à tromper apres le Peuple par mille adresses & inuentions, principalement au temps de leurs maladies, où ils s'abbatent, perdent courage, veulent vn prompt remede, & donnent tout ce qu'ils ont à celuy qui le leur promet.

Il y a de ces Prestres qui ont vn commerce particulier avec le Diable ; il leur parle par la bouche de leurs petites Idoles, & leur fait croire qu'il est celuy de leurs Ancestres qu'ils adorent : il passe quelquesfois dans le corps de leurs Sacrificateurs, & dans ce peu de temps que dure le Sacrifice, il leur fait dite & executer des choses qui remplissent de crainte les assistans : ils prennent cet Ordre de Sacrificateurs de leurs amis, ou de leurs parents, qui leur en veulent enseigner le Mystere ; leur auuglement leur fait estimer beaucoup ce rang ; car outre la reputation & le respect que cet amploy leur attire, ils ont encore de grandes offrandes ; tous ceux qui ont assisté au Sacrifice, leur donnent, qui du coton, qui de l'or, qui vne poule : Le Sacrifice se fait dans leurs maisons, la Victime est tantost vn porc, tantost vne poule, tantost du poisson ou du ris, & selon les differentes Victimes, le Sacrifice est nommé diuersement, il se fait en frappant la Victime, avec certaines ceremonies, que le Sacrificateur fait en cadance, marquée par vn tambour ou par vne cloche, c'est dans ce temps-là que le Diable les possede, qu'il leur fait faire mille contorsions & grimaces, & à la fin, ils disent ce qu'ils croyent auoir veu ou entendu.

Ces peuples sont bien-faits de leurs personnes, ont le visage beau, sont blancs, se courent d'un habillement qui leur descend jusques sur la cheville du pied, il est de coton rayé de diverses couleurs, ils le portent blanc, quand ils sont en deuil, neantmoins cette maniere d'habit n'est pas si generale; ceux que l'on appelle *Pintados*, & ceux de l'Isle de Mindanao, portent de petites casques blanches, jaunes ou rouges, qui leur viennent jusques sur les genouils, & se lient avec une ceinture d'une aune de large, & de deux brasses & demy de long; elle est ordinairement blanche ou rouge, elle leur vient jusques sur les genouils; ils ne portent ny chausses ny souliers, & au lieu de chapeau ils se servent d'une piece de drap, dont ils font deux ou trois tours alentour de leur teste: Toute leur parure consiste à avoir de beaux coliers fort riches, des pendans-d'oreilles, des anneaux ou des bracelets d'or: ils portent ces bracelets au dessus de la cheville du pied; les uns les portent d'ivoire, les autres de laiton; ils ont aussi de petites plaques rondes de trois doigts de diametre, qui se mettent dans un trou qu'ils se font faire à l'oreille: Autresfois dans quelques-unes de ces Isles, les hommes se marquoient des figures sur tout le corps, d'où vient le nom Espagnol *Pintados*, cette operation se faisoit dans la fleur de leur aage & dans le temps qu'ils avoient plus de forces pour souffrir ce tourment: Ils se faisoient bieder de la sorte, apres avoir fait quelque action signalée: Les Maîtres de cet Art, tracent premierement sur leurs corps le dessein de cette peinture qu'ils suivent apres à coups de pointes fort aigües, & jettent sur le sang qui en sort, une poudre qui ne s'efface jamais: ils ne se piquent pas tout le corps en une seule fois, mais partie par partie, & anciennement pour avoir droit de le faire pour chaque partie, il falloit faire une action signalée & de nouvelles protestes. Ces peintures sont galantes & bien proportionnées aux parties du corps sur lesquelles elles sont faites, & quoy qu'elles soyent de couleur de cendre, elles ne laissent pas d'estre agreables à la veüe; les enfans ne se peignent point, les femmes ne portent les marques de cet ornement que sur toute une main, & sur quelque partie de l'autre; pour ce qui est des dents, elles imitent en tout les hommes: ils se les liment dès leur plus tendre ieunesse, les uns les rendent par là esgales, les autres les affilent en pointes, en leur donnant la figure d'une sie, & les courent d'un vernis noir & lustré, ou de couleur de feu, & ainsi leurs dents deviennent noires ou rouges comme du vermillon; & dans le rang d'en-haut, ils font une petite ouverture qu'ils remplissent d'or, qui brille d'avantage sur le fond noir ou rouge de ces vernis.

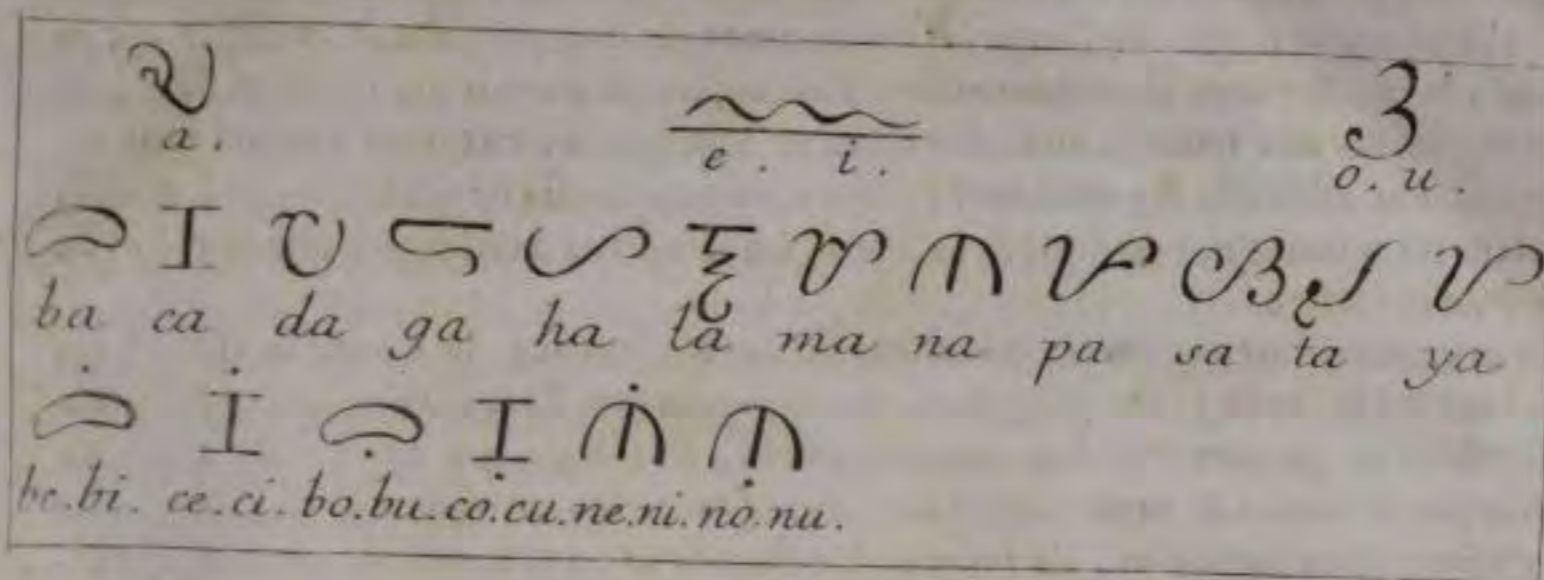
Les femmes aussi-bien que les hommes sont continuellement dans l'eau, aussi nagent-ils comme des poissons; ils n'ont que faire de Pont pour passer les rivières, se baignent à toutes les heures du iour, autant par plaisir que par propreté: les femmes mesme nouvellement accouchées ne s'en scauroient empescher, & se baignent dans les eaux de fontaines les plus froides, l'on y met les enfans au sortir du ventre de leur mere; au sortir du bain ils se frottent la teste avec de l'huile de *Ajonjoli*, melée avec de la ciuette; ce qu'ils font aussi en d'autres occasions & par galanterie, principalement les femmes & les petits garçons; ils se baignent aussi dans leurs maladies, & ont des sources d'eau chaude pour cet effet particulièrement au bord de l'Estang du Roy, qui est dans l'Isle de Manilla.

Il n'y a point de langue qui soit generale dans toutes les Isles, mais chaque canton en a une particuliere; il est vray qu'elles ont toutes quelque rapport, semblable à celui, qui est entre la langue Lombarde, la Sicilienne & la Toscane: En l'Isle Manilla, ils ont six dialectes; il y en a deux dans l'Isle d'Oton; il y a de ces Langues qui ont cours dans plusieurs Isles: Les plus uniuerselles sont la *Tagaca* & la *Bifaya*. Cette-cy est fort grossiere; mais l'autre est plus polie, & plus curieuse; si bien qu'un Religieux qui avoit grande connoissance de ces Isles, avoit de coutume de dire, que la langue *Tagala* avoit les avantages des quatre principales langues du Monde; qu'elle estoit misterieuse, comme l'Hebraïque; qu'elle avoit

## DES ISLES PHILIPINES.

5

les articles de la Grecque, aussi-bien pour les noms appellatifs, que pour les noms propres; qu'elle estoit elegante & abondante comme la Latine, & qu'elle n'estoit pas moins propre que l'Italienne pour les complimens, & la Negotiation: ils n'ont que trois voyelles, mais elles leurs seruent de cinq; n'ont que douze consones, qu'ils expriment diuersement, en mettant vn petit point au dessus, ou au dessous, comme on le peut voir dans la figure suiuant.



Les consones n'estant marquées d'aucun point se prononcet par a. si elles ont vn point au dessus, on les prononce par e. ou par i. Si le point est dessous, on les prononce par o. ou par u.

Ils ont appris de nous à escrire en tirant leurs lignes de la gauche vers la droite, au lieu qu'auparauant ils escriuoient de haut en bas: les roseaux ou les feuilles de palmiers leur seruent de papier, & la pointe d'un stile de fer leur tient lieu de plume. L'écriture ne leur sert que pour s'escrire les vns aux autres, car ils n'ont point d'histoires ny de Liures d'aucune Science; nos Religieux ont imprimé des liures en la langue des Isles des choses de nostre Religion; ils ont dans les Moluques vne maniere d'escrire à leurs amis, fort galante; ils ioignent ensemble, & font vn bouquet de fleurs de diuerses couleurs, & celuy qui le reçoit entend en considerant leur variété & leurs couleurs, comme autant de diuers caracteres, le sentiment de son amy; ils n'ont pas assez de capacité pour s'appliquer aux Sciences, se contentant d'estre bons charpentiers, de bien trauailler l'or ou le fer: On les a employez en ces derniers temps à faire des bas de soye & de coton, à escrire & à lire nos caracteres, à chanter, à dancer, à iouer de la fluste, de la guitarre & de la harpe; les cordes dont ils se seruent pour ces derniers instrumens, sont de soye torse, & rendent vn son aussi agreable que les nostres, quoy qu'elles soient de matiere bien differente: ils auoient autrefois vn instrument nommé *Cutiapé*, dont quelques-vns d'entr'eux se seruent encore maintenant: il ressemble assez à vne vielle, & est monté de quatre cordes de cuiure; ils le touchent si adroitement, qu'ils luy font dire ce qu'ils veulent, & c'est vne chose auerée qu'ils se parlent, & se disent les vns aux autres ce qu'ils veulent par le moyen de cet instrument, adresse particuliere à ceux de cette Nation.

La pluspart de ces Insulaires n'ont qu'une femme; ce n'est pas qu'il n'y ait des Pays où ils en prennent plusieurs, principalement dans l'Isle de Mindanao; l'on peut dire que les maris y acheptent leur femmes, puisqu'ils ont accoutumé de faire quelque regale à leurs parens selon leur qualité de *Dato* par exemple, qui signifie vn homme de consideration; de *Tinaua*, qui veut dire libre; ou *Oripuen*, qui signifie vn esclau; les femmes de consideration dans l'Isle de los Pintados se nomment *Binocot*, c'est à dire femme qui est dans la chambre, car *Bocot* signifie vne chambre, & les femmes n'en sortent que fort rarement, encore se font-elles porter alors sur les espaules de leurs esclaves: l'en ay veu vne à Dapitan peuplade de l'Isle de Mindanao, si delicate, & si precieuse, qu'elle se faisoit tousiours porter à l'Eglise sur les espaules de celuy de ses esclaves qu'elle aimoit le mieux; c'est vn trait de ciuilité chez ces

Melindrosa.

Dames de porter la main droite deuant la bouche, quand elles parlent à vn hōme:

Ces peuples viuent dans des maisons couuertes de paille, de feuilles d'arbres, ou de grands roseaux qui estant fendus en deux leurs seruent de tuille: l'on voit peu de meubles dans leurs maisons, c'est vne chose rare que d'y voir des chaires, car ils s'assient tousiours à terre, ou sur des tapis faits de Roseaux: ils n'ont ny lit ny matelas; leurs storres de Roseau leur seruent de l'vn & de l'autre; ils mangent à terre, ou sur des petites tables fort basses, mais elles ne sont en vsage que chez les principaux d'entr'eux; les feuilles de Platanes, qui ont vne brassé de long & vne demy brassé de large, leur seruent de seruiete: Leur exercice est le labour, la pesche tres-abondante dans leurs costes, & dans leurs riuieres, la chasse des Sangliers & des fauues, avec des chiens, & la lance; exercice auquel leur legereté & leur adresse les rend fort propres; ils vont aussi chercher du miel & de la cire dans les montagnes ou dans des arbres, où la nature a enseigné aux abeilles de faire l'vn & l'autre.

Leurs armes sont aux vns la lance, aux autres les flesches, le *Campilan* qui est vn grand coutelas, le cris, ou poignard, les *Zompites* ou *Sarbatanes*, avec lesquels ils soufflent de petites flesches empoisonnées, des *Bacacais* ou petits roseaux bruslez par le bout; & pour deffendre leur grain des animaux & des hommes qui y pourroient faire tort, ils sement des chausses-trappes, que les anciens appelloient *tribulos*, fait en sorte qu'une des quatre pointes, dont ils sont composez est tousiours en haut, & ceux qui y passent s'y enferment sans s'en apperceuoir; mais maintenant les Espagnols leur ont appris à manier les armes à feu, & ils y reussissent fort bien, principalement vne nation nommée les *Pampangos*, dont plusieurs sont enrollés dans les troupes d'Espagne, & y seruent avec beaucoup de fidelité, & secondent bien la chaleur que leur donnent les Espagnols dans les combats de Mer & de Terre.

Ils sont fort feconds, & i'en ay peu veu de mariés qui n'eussent des enfans: Quand ils viennent au monde, ils les nomment selon les accidents qui arriuent au temps de leur naissance; l'vn aura esté nommé *Maglenté*, à cause du tonnerre qui tombast au temps qu'il naquist, car *Lenté*, signifie coup de tonnerre; l'autre se nommera *Gubaton*, à cause que les ennemis parurent à la coste en ce mesme temps; car *Gubat* signifie ennemy: Ils ont esgard à la Noblesse, & i'ay connu vne femme qui se nommoit *Vray*, c'est à dire or fin; l'on luy auoit donné ce nom, à cause de la Noblesse de sa race; ils auoient accoustumé dans quelques vnes de ces Isles, de mettre entre-deux ais la teste de leurs enfans, quand ils venoient au monde, & la pressoient ainsi, afin qu'elle ne demeura pas ronde, mais qu'elle s'estendit en long; ils luy applatissoient aussi le front, croyant que c'estoit vn trait de beauté de l'auoir ainsi. Quand il naist vn enfant à quelqu'un d'entr'eux qui est le plus en consideration, ils festent la naissance l'espace de huit iours avec des chansons fort gayer, chantées par les femmes.

Ils perdent courage lors qu'ils sont malades, ils n'employent ny la seignée, ny d'autres remedes, que certaines herbes medecinales, dont il y a abondance dans ces Isles; ils ont l'vsage des ventouses, non pas de celles de verre, car il n'y a point de verre en ce Pays-là, mais de petites coquilles ou de petites cornes de bestes fauues; ils boient de l'eau de Cocos, tenuë quelque temps au serain, & cette eau est si saine, que son continuel vsage les guarantit de la pierre, maladie dont le nom n'est pas connu chez ces peuples.

Quand il en meurt quelqu'un, la Musique des plaintes & des lamentations commence aussi-tost; les vns pleurent à cause qu'ils sont veritablement touchez de la perte, les autres se loüent à la journée pour pleurer: Ils prennent ordinairement des femmes, comme plus propres à cette Musique; ils lauent le corps du deffunt, à cette triste cadance, ils le parfument avec du storax, & d'autres odeurs, qui sont fort en vsage parmy eux; & apres les auoir ainsi pleurez trois iours, ils l'enfeuclif-

sent: Ils ne les mettent pas en terre, mais dans des bierres de bois fort dur & incorruptible, qu'ils tenoient dans leurs maisons; les ais de la bierre estoient si bien joints que l'air n'y pouvoit entrer; aux autres ils leurs fondoient de l'or dans la bouche, & ornoient leurs bierres de pierreries: Ils auoient encore le soing de porter toutes sortes de viandes à leur sepulture, & de les laisser-là, comme s'ils les eussent seruiés pour le deffunt; ils ne vouloient laisser aller les autres tout seuls, il leur falloit donner des esclaves hommes & femmes, pour leur tenir compagnie: ils les tuoient, apres leur auoir fait vn grand repas, afin qu'ils pussent aller avec le deffunt; ils encaisserent vne fois avec vn des Principaux du Pays vne Galere renforcée de rameurs, afin qu'ils le peussent seruir en l'autre Monde: le lieu plus ordinaire de la sepulture estoit la maison du deffunt, dans l'estage le plus bas, où ils faisoient vn trou pour mettre la caisse: ils les enterroient quelquesfois dans la campagne, & alors l'on faisoit pendant plusieurs iours de grands feux au bas de la maison, & l'on posoit des sentinelles, de peur que le deffunt ne vint enleuer ceux qui y estoient restez en vie: les pleurs & les lamentations se finissoient avec la sepulture; mais les festins, & les yvrogneries duroient plus ou moins selon la qualité du defunt. Les Tagales portoient du noir pour marque de deuil, les Bisaias du blanc, & se rasoient la teste & les sourcils: Quand vne personne de consideration venoit à mourir, l'on gardoit le silence dans toute la peuplade, iusques à ce que l'on eust osté l'interdit, qui duroit plus ou moins selon la qualité du deffunt; dans ce temps, il ne falloit pas faire le moindre bruit; mais le deuil de ceux qui auoient esté tuez en guerre ou par trahison duroit plus long-temps, & ne finissoit point que leurs enfans & leurs proches n'en eussent tué beaucoup d'autres, non-seulement du nombre des ennemis du deffunt, mais mesme d'estrangers, ou d'inconnus, car leur fureur ayant esté ainsi satisfaite, ils croyent pouuoir mettre fin à leur deuil, & le solemniser par de grandes Festes & de longs repas.

Ils sont pour la pluspart bons hommes de Mer, i'entend pour nauiger entre leurs Isles, car n'ayant pas l'usage de la Bouffole, ils ne reussiroient pas de mesme en pleine Mer; ils se seruent de diuers bastimens, qui vont à la voile ou à la rame: Les plus grands de cette derniere sorte se nomment Ioncques & Caracorous, & quoy qu'ils ne soient pas fort grands, ils ne laissent pas d'y mettre vne centaine d'Indiens, car à chaque bande il y a trois rangs de rameurs; ils se seruent de ces bastimens, pour traffiquer entre ces Isles, les chargent de poisson sec, de vin, de sel, de cire, de coton, de Cocos, & d'autres semblables marchandises.

Ils sont naturellement poltrons, & plus propres pour dresser vne embuscade, que pour faire teste à leurs ennemis: Et c'est là-dessus principalement qu'est fondée la soumission dans laquelle ils vivent avec les Espagnols, car ils ne les seruent point par affection.

Ils recoiuent facilement nostre Religion. Le peu d'esprit qu'ils ont ne leur permet pas d'aprofondir la difficulté de ses Mysteres, ils sont aussi peu soigneux de satisfaire au deuoir du Christianisme qu'ils ont receu, & il les y faut contraindre par la crainte du chastiment, & gouverner comme des enfans à l'Escole. Les yvrogneries, & les vsures sont les deux vices ausquels ils sont le plus sujets, la pieté & les soins de nos Religieux ne leur en ont pas encore peu faire perdre tout à fait l'habitude.

Le climat de Manilla, & de la plus part des autres Isles Philippines est fort chaud; l'on n'y sent point de difference d'vne saison à l'autre, la chaleur y est toute l'année esgalement grande. Les pluyes commencent à la fin du mois de May, & durent sans interruption trois ou quatre mois, hors de ce temps il y pleut rarement: Aux mois d'Octobre, Nouembre & Decembre, le Pays est suiét à des Houragans, que ceux du Pays nomment *Vaguios*: Ce sont de grands Vents, qui en 24. heures font tout le tour du compas, & commencent par le Nort: Ils rompent les

les Palmiers, arrachent les plus grands arbres, abattent les maisons, & enleuent dans l'air quelquesfois les personnes, il s'en est veu qui ont ietté les Vaisseaux vne portée de mouliquet auant dans les terres.

A l'extremité de l'Isle Manilla proche de l'embouchure par ou entrent les Nauires qui viennent de la nouvelle Espagne, il ya vn Volcan ou Montagne, qui iettent souuent des flammes, & tousiours de la fumée : Dans ces Isles il n'y a ny bled, ny vin, ny huile d'oliue, ny de pas vn des fruits que nous auons dans l'Europe, si ce n'est des oranges dont ie parleray cy-apres ; le ris y vient en grande abondance, & leur tient lieu de pain ; ils en ont de deux especes, l'vne se seme dans des lieux tousiours couuerts d'eau, & l'autre sur les montagnes, où il n'est arrousé que de l'eau du Ciel ; leur boisson se fait de ce mesme ris, que l'on fait tremper dans l'eau ; où elle se tire des palmiers & des cocos, & d'vn autre genre de petits palmiers qu'ils appellent Nipa ; ils gardent ces boissons dans de grandes eruches, & ne les en tirent que les iours de Feste, & de reioüissance ; ces boissons donnent à la teste & enyurent autant que du vin d'Europe.

Les cheuaux, & les vaches qui sont dans ces Isles, y ont esté transportées du Mexique & de la Chine, car anciennement il n'y en auoit point. La chair de porc est celle qu'on mange le plus ordinairement, il y en a grande abondance ; elle est fort saine & de fort bon goust ; il y a aussi vne infinité de volaille, de fauues, de sangliers, de chevres, de ciuettes, beaucoup de feves, de coton, de fraises, & meisme de canelle, qui ne se trouue que dans l'Isle de Mindanao, & n'aprouche pas de la bonté de celle de Ceilan : Il n'y a point de mines d'argent dans ces Isles, & le peu d'argēt que l'on y voit en a esté porté du Mexique, en retour des marchandises qu'ils y enuoyent tous les ans : Il y a des mines d'or dans l'Isle de Manilla, & dans la riuere de Buruan de l'Isle de Mindanao : Il n'y en a pas veritablement assez pour satisfaire au desir des Espagnols, mais le peu qu'il y en a suffiroit aux Indiens qui ne l'estiment que par le peu d'usage que l'on en tire, quand il n'entre point dans le commerce ; il y a beaucoup de cire & de miel dans leurs montaignes, & depuis que les Espagnols s'y sont habituez, ils y ont basti beaucoup de moulins à sucre, & il y est si commun que l'on en a vingt-cinq liures de 16. onces chacune, pour vn teston : Ils ont trois sortes de fruits les plus communs, les platanes, les santores, & les birinbines : Il y a 15. ou 16. sortes de platanes, les vns sont doux, cette douceur aux autres est meslée de quelque aigreur, il y en a qui sentent bon, mais toutes ces especes sont fort agreables au goust : Je ne sçay point de fruit de l'Europe auquel l'on puisse comparer, si ce n'est aux musas qui croissent en Sicile. Les birinbines, & les santores se mangent plustost en conserue qu'autrement, à cause de leur aigreur, & apprestez en conserue, ils ont le goust de prunes, & quand on les laisse bien meurir sur l'arbre, ils sentent le coing, quoy que du reste ils ne luy ressemblent en façon du monde. Ces Isles ont beaucoup d'autres arbres qui viennent sans culture ; leurs montaignes leur fournissent des racines, dont ils tirent leurs plus ordinaire nourriture, ils les nōment *Pugaiian* & *Coror* : Ils en ont d'autres qu'ils cultiuent comme les *Apari*, les *Vbi*, *Laquei*, & celles qu'ils appellent *Camotes*, qui sont les *Patanes* d'Espagne, les Espagnols se seruent aussi bien de ces dernieres que les Indiens.

Mais l'arbre le plus vtile qu'ils ayent est le Palmier, non pas celui qui porte des dates, car ils n'en ont point de cette espece, mais bien de ceux qui portent le cocos de la grosseur d'vne orange ; quand ce fruit est encore verd, il est plein d'vne eau fort douce & fort bonne à boire : Ils en tirent du vin, du vinaigre & du miel, & comme ce fruit se seiche en se meurissant, cette eau se change en chair blanche plus dure qu'vne amande, & c'est de cette chair, qu'ils tirent de l'huile, & vn lait semblable à celui que l'on tire des amandes. Le cocos à deux enuelopes ; la premiere qui est la moins dure sert de mesche quand elle est seiche, & l'on l'employe pour le funain, & menu cordage des Vaisseaux, ou d'estoupe pour les calfader ; l'autre enuelope est plus dure, elle leur sert de vaisseaux pour boire, ou de plats

## DES ISLES PHILIPINES.

pour dresser leurs viandes, les feuilles de la palme sont les tuilles dont ils couvrent leurs maisons : Ils employent le tronc de ces mêmes arbres pour les soutenir, & en faire les piliers.

Ils ont vn autre arbre, dont ils ne tirent pas moins d'usage, car il leur sert de source perpetuelle, & fournit d'eau à toute vne peuplade, laquelle estant située sur vn lieu haut fort sec, n'a point d'autre eau que celle qu'ils en tirent, en faisant des incisions dans leurs troncs, & dans leurs plus grosses branches, car il en sort vne eau claire & douce. Les arbres de ces Isles sont tousiours verts, & il n'y en a que de deux especes, qui quittent leur feuille; ils appellent l'vn *Barlan*, & l'autre *Dabdas*.

Les roseaux de ces Isles ont cela de particulier, qu'ils ont de tour iusques à trois palmes & huit brasses de long; ils leurs seruent de materiaux pour bastir vne maison entiere, ils en font des piliers, des linteaux, des escaliers, le plancher & les murailles; ils leurs seruent de chevrons pour en faire le toit, & quand ils sont fendus en plusieurs parties, ce sont les tuilles dont ils le couvrent: ils n'ont point d'autres marmites pour cuire leurs viandes que ce roseaux, point d'autre bois pour brusler, car les arbres leurs seruent pour bastir leurs petites Barques, ou pour mieux dire les radeaux avec lesquels ils trafiquent, de ris, de cocos, d'abaca qui est la filasse de ce Pays.

Ces Isles ont grande abondance de diuerses sortes d'oranges particulieres à ces pays là, pour leur bon goust: l'en ay veu de si grosses qu'elles auoient 4. Palmes de tour, d'autres estoient rouges par dedans comme de l'escarlate, & fort douces; il y en a qui ont à l'endroit de leurs pepins vne autre petite orange, & on les appelle par cette raison les oranges qui ont des fils.

Je mettray icy au rang des vegetaux vne sorte de feuille qui leur sert de nourriture, ou plustost de regale; elle est en grand usage chez les Indiens, les Chrestiens & les Mahometans, mesme chez les Espagnols; ils en font vne composition qu'ils appellent *Mamuen*, il y entre trois choses, cette feuille, qu'ils appellent *Buio*, Elle est lisse & ressemble en couleur & en grandeur, à vne grande feuille de lierre, mais elle n'est pas si espaisse; elle sent fort bon, est aromatique, ils la plantent au bas de quelque arbre sec, sur lequel elle rampe; l'autre fruit qui entre dans cette composition se nomme *Bonga*, de la grosseur d'vne oliue, & enfin ils y mettent vn peu de chaux viue: On fait vn petit cornet de la feuille; on met dedans la *bonga* & la chaux, l'on masche tout ensemble: Cette composition teint la salive d'vne couleur rouge comme du sang, & les levres du plus beau vermillon du monde; elle conferue les dents, fortifie l'estomach & donne vne fort bonne haleine: L'on a quatre-vingts de ces feuilles à Manilla pour vn real: Cependant il s'en consomme vne si grande quantité, que l'on a trouué qu'il s'en vendoit en vn an pour quatre-vingts dix-mille reaux de sept sols & demy piece.

Il y a beaucoup de couleuvres dans ces Isles qui sont fort dangereuses; certaines entr'autres qui attaquent les hommes quand elles ont des petits; la morsure de celles qu'ils appellent *Omodro*, est fort dangereuse, & ceux qui en sont mordus ne vivent que la moitié d'vn iour. C'est de cet effet quelle tire son nom, car *Odro*, signifie demy iour: Il y en a vne autre fort grande nommée *Saua*; i'en ay tué vne de cette espece qui auoit deux brasses & demy de longueur, & l'on porta à nostre College de Manilla, la peau d'vne autre qui auoit 32. pieds de long. Les *Sauas* se pendent aux branches des arbres qui sont sur les chemins, de-là se lancent sur les hommes, sur les bestes fauves, ou sur quelque autre proye, leur font trois ou quatre tours à l'entour du corps, & apres leur auoir cassé les os les deuorent: Mais Dieu a pourueu à ces Isles de quantité d'herbes, qui seruent de contrepoison à tous ces differents venins; l'on trouué dans les montagnes des racines, & des herbes qui sont autant de remedes specifiques contre la morsure des couleuvres. Les principales sont *Manongal*, *Manambo*, *Logab*, *Boroctongon*, *Maglingab*, *Ordag*, *Balocas*, *Bonas*, *Bahay*, *Igluhar*, *Dalogdogan*, *Mantala*.

Il y a aussi dans ces Isles des animaux, dont ie dois faire la description: la ciuette se trouue dans les montagnes, sa peau ressemble assez à celle du Tigre, & elle n'est pas moins sauuage que luy, mais elle est beaucoup plus petite: Ils la prennent, la lient, & apres luy auoir osté la ciuette, qui est dedans vne petite bourse, qu'elle a dessous la queüe, ils la laissent en liberté pour la reprendre vn autre fois. Les Cocodrilles, dont leur riuieres sont pleines, sont si grands que lors qu'ils ont la gueule ouuerte, vn homme de la plus grande taille pourroit demeurer debout entre vne machoire & l'autre; il est tout couuert d'escailles, n'a presque point de langue, à les dents fort pressées, & fort aiguës; il en a plusieurs rangs, & celles du rang du milieu de la machoire d'enbas, entrent dans les trous ou defauts des autres, qui leur respondent à la machoire d'enhaut, & ainsi, quand il en serre sa prise, il n'y a point de force qui la luy puisse arracher; il fait des œufs en grande quantité, est furieux lors qu'il est dans l'eau, & attaque les barques; il n'est pas tant à craindre sur terre, où il vient quelquesfois pour faire quelque prise ou pour demeurer au Soleil.

Le poisson femme est appellé de la sorte, à cause que son visage & son sein, est tout à fait semblable à celuy des femmes, auquel il ressemble aussi par la maniere dont il s'accouple avec le masse; ce poisson est grand comme vn veau, sa chair, dont i'ay mangé, à le goust de celle de vache; l'on le pesche avec des filets de cordes grosses comme le doigt, & l'ors qu'il est pris dedans on le tué à coups de darts: ses os & ses dents ont beaucoup de vertu contre toute sorte de dissenteries, principalement contre le flux de sang; quelques-vns ont voulu dire que ces poissons estoient les Sirenes de la Mer, si fameuses chez les Poëtes; mais elles n'ont rien de la beauté du visage, & de la voix qu'ils leur attribuent.

Ie finiray enfin par la description du *Tabon*, oyseau de la grandeur d'une poule de couleur cendrée, qui fait des œufs, trois fois plus gros que des œufs de poule; mais qui les pond d'une maniere particuliere; il choisit des Isles desertes & pleines de sable, où il fait premierement vn trou d'une brassé, ou d'une brassé & demie de creux, & apres y auoir mis ses œufs, il les couure de sable, les poussins rompent la coquille, detournant petit à petit avec les pieds le sable qui les couure; si quelqu'un de ces poussins est assez mal-heureux pour rompre l'œuf par le bout d'enbas, il ne vient pas à bien, & meurt faute de pouuoir detourner le sable; l'on en trouue quelquefois iusques à 150. dans vn mesme trou, & i'en ay mangé souuent, lors que dans mes voyages, i'ay eü l'occasion d'aborder dans ces Isles.

Il y a de la canelle dans l'Isle de Mindanao, du poiure à Patani, & à Champan Pays qui tient à la terre ferme de la Chine.

Le gouvernement Politique de ces Isles est le mesme que celuy des autres Prouinces suiuettes à la Couronne de Castille: Le gouverneur reside à Manilla, est President de l'Audience & comme Capitaine General, dispose de toutes les charges de paix, de guerre & aussi des Commanderies de mille & de deux mille Indiens, qui payent au Commandeur le tribut que les autres Indiens payent au Roy: Mais le Commandeur, qui a esté pourueu par le Capitaine general est obligé de faire venir de Madrid dans l'espace de trois ans la confirmation de sa prouision.

Le Gouverneur établit des Coregidores & des Alcaldes Mayores ou Gouverneurs de Prouinces, esquelles ces Isles sont diuisées. Il nomme les Capitaines, & les Almirantes des Armées qui vont tous les ans à Acapulco & à Terrenate: il prend connoissance des affaires ciuiles, dont l'Audiance Royale prononce les decisions ou Arrests: Cette audience est composée d'un President, qui est tousiours le gouverneur de 4. Oidores, ou Auditeurs, & d'un Procureur Fiscal: Il y a quatre villes aux Philipines, Manila, Zebu, Caçares, & la Nueba Segobia, & vn village nommé Areuallo. Il y a garnison à Manila & à Cabire, qui est le Port où s'arrestent les Vaisseaux de guerre, à six mille de Manile: Il y a aussi garni-



son à Zebu, Otong, Carouga, Lanbuangang, Iolo, Nueua Segobia, à l'Isle Hermosa, & aux Moluques: Tous ces ports sont fortifiés, ont leurs chasteaux, de l'artillerie, l'on enuoye de Manila tout ce qui est nécessaire pour ces garnisons. Il seroit assez difficile de faire vn denombrement de toutes les différentes peuplades des Indiens, & de ces Isles, qui sont Sujets aux Roy d'Espagne: Il y en a bien trois cent milles familles qui peuuent faire vn million d'ames.

L'Archeuesque de Manille à trois suffragants, celuy de Zebu, de Caçares & de la nouvelle Segouie: ils n'ont point d'autres reuenu que la pension que le Roy leur donne: celle de l'Archeuesque est de 3000 ducats, & chacun de ses suffragants en a quinze cents: la ville de Manilla est petite, mais elle est belle, & bien fortifiée. Ses maisons sont toutes basties de pierres, sont spacieuses, bien aëries, ses rues larges & droites, & l'on s'y peut promener à l'ombre à toutes les heures du iour. Les Eglises sont belles: Il y a cinq Couuents, celuy des Augustins qui est le plus ancien, des Cordeliers, des Iacobins, des Augustins deschaussez: deux Vniuersitez, vne entre les mains des Peres de saint Dominique, & l'autre entre celle de la Compagnie. Ces Religieux sont encore diuisez dans ces Isles, où ils ont soing de l'instruction des Indiens. La ville est fermée d'vne bonne muraille, & d'vn fossé, son Chasteau & ses rempars, sont bien garnis d'artillerie; il passe au pied de ses murailles, vne riuere qui porte barques, avec vn pont de bois, dont les piliers sont de pierre: Il y a dans Manilla deux mille Espagnols en contant les soldats & les habitans, vne fois autant d'Indiens, & vingt mille Sangleyes ou Chinois, qui exercent tous les Arts nécessaires dans vne Republique, payent chacun tous les ans neuf escus & six reaux de tribut. L'on batist à Manilla des Gallions beaucoup plus grands que ceux qui nauigent dans la Mediteranee, car il y a grande abondance de bois, de goudron, & d'abaca, qui ressemble au chanvre d'Europe, & dont l'on fait de fort bons cordages pour les Vaisseaux: L'on fait venir les Ancres de Goa, & le fer pour la clouterie vient de la Chine en petites barres & est d'vn fort bon service.

Les Espagnols des Manilles trafiquent dans toutes Isles de cét Archipel à Burney & Camboa, d'où ils apportent de la cire, du beurre, du camanguien ou storax, de l'iuoie, & du Bezoar; ils trafiquoient autresfois au Iapon, au parauant que l'on eust commencé à y persecuter les Chrestiens; il venoit de là, du fer, de la farine, de toute sorte de fruits, de petits coffres & des escriitoires vernissées fort bien trouuillées. Nangoza qui estoit le port où se faisoit ce commerce, auquel il estoit fort propre à cause qu'il n'est pas elloigné de Manila: Ce port nous est maintenant fermé, car l'Empereur du Iapon croit que sous pretexte de ce commerce, il entre dedans son Pays des gens pour prescher l'Euangile, qui est la chose du monde qu'il apprehende le plus: Nous traittons aussi avec les Portugais de Macao, qui viennent tous les ans aux Manilles avec deux ou trois vaisseaux, & y portent des soyes, du musc, des pierres precieuses, du bois d'Aquila & de Calambouc, bois de bonne odeur, & fort precieux. Ceux de Maniles vont mesme quelquefois à Macao pour en rapporter de ces marchandises; mais leur commerce principal est avec les Chinois qui viennent tous les ans à la fin du mois de Decembre, & au commencement de Ianuier avec vingt ou trente Vaisseaux chargez de fruits & de marchandises precieuses: Ils sortent ordinairement d'Ocho, de Chincheco, Ports d'Anay Prouince de la Coste de la Chine qui regarde les Philippines, ils en apportent des petites oranges, des noix, des chataignes, des prunes, des raisins secs & du Chicuei, fruit semblable à vne pomme fort ronde, transparent, & de la couleur de l'ambre iaune quand il est meur.

Sa pelure est fort deliée, & sa chair fort douce, & fort agreable au goust: ils apportent aussi toutes sortes de toiles, & en ont d'aussi fines que celles qui viennent de France, ou des Pays-bas. Beaucoup d'estofes noires dont les Indiens font leurs habits, de la soye plate & de torse de toutes couleurs, des damas, des velours & des tabis, des staffetas doubles, des toilles d'or & d'argent, des gallons, des passe-

mens, des tours de lit, des coussins, & de la porcelaine, mais non pas de la plus fine, car la traite de celle-là est deffendue: Ils apportent des perles de l'or, du fer, en petites barres, du fil, du musque, de beau parasols, des pierres fausses, mais fort belles à la veüe du salpêtre; de la farine, du papier blanc, & de diuerses couleurs, & autres petits ouurages de bois couuerts de vernis, & d'or en relief d'un artifice inimitable: entre toutes ces estofes de soye que les Chinois apportent, il n'y en a point de plus estimée que les blanches, la neige ne l'est point d'auantage, & il n'y a point d'estofe de soye en Europe qui en approche.

Ils s'en retournent au mois de Mars, & remportent en la Chine l'argent de leurs marchandises: Ils chargent aussi d'un bois nommé Siburno, qui est le bois de bresil, dont l'on se sert dans les teintures: ces marchands Chinois sont si aspres au gain, que si vne marchandise leur a reüssi vne année, ils en chargent beaucoup l'année suiuaute: Vn Espagnol qui auoit perdu le nez, dans vne certaine maladie, fit venir vn Chinois pour s'en faire vn de bois & couvrir sa deformité: l'ouurier luy fit vn nez si juste que l'Espagnol fort satisfait le paya largement & luy en donna 20. escus; le Chinois attiré par la douceur de ce gain chargea bien finemēt l'année suiuaute vne Barque plaine de nez de bois, & reuint à Manilla, mais il se trouua biē loing de ses esperances, & avec vn pied de nez; Car pour auoir le debit de cette nouvelle marchandise, il trouua qu'il auroit fallu couper le nez à tous les Espagnols du Pays.

Outre les marchandises de la Chine que l'on apporte dans les Isles, il y a de la cire, de la canelle, de la ciuette, & d'une sorte de toille de coton fort bonne, qu'ils appellent *Campotes*. Toutes ces marchandises se portent au Mexique où elles se vendent avec grand profit & sur le champ. Et ie ne croy pas qu'il y ait au reste du monde vn trafic plus riche que celuy-là; les droits que le Roy en tire sont grands, & joint à ce qu'il tire des Isles montēt bien à cinq cens mille escus; mais il en despence huit cent mille à l'entretien du Gouverneur, des Conseillers, de l'Archeuesque, des Euesques, des Chanoines, de ceux qui ont des Prebendes, & des autres Ecclesiastiques. La plus grande partie de cette somme est employée à l'armement des Gallions que l'on enuoye au Mexique, aux Moluques, & de ceux que l'on tient dans ces Mers pour resister aux Holandois: on despence beaucoup à maintenir les aliances des Roys de ces quartiers-là, & principalement celle du Roy, d'une des Isles Moluques nommée Tidor, si bien que le Roy d'Espagne entretient plustost ces Isles pour y conseruer la Religion, comme le dit Philippe second dans vne certaine rencontre, que pour le profit qu'il en a tiré iusqu'à cette heure: Les Holandois n'ont peü prendre pied dans ces Isles, quoy qu'ils les ayent attaquées plusieurs fois, ils ont vne Ville considerable dans l'Isle de Iaua Maior, de là ils enuoyent ce qui manque à leur garnisons de l'Isle Hermosa, Amboina & Terenante: ils ont fait aliance avec les habitans de cette Isle, & tirent la plus grande partie du cloud de girofle des Moluques, trafiquent au Iapon, dans vn port nommé *Firando*. Les Chinois ne leur ont point voulu permettre leur commerce, à cause d'une tradition qui court dans la Chine, que les hommes qui ont des yeux bleux les doiuent vn iour conquerir.

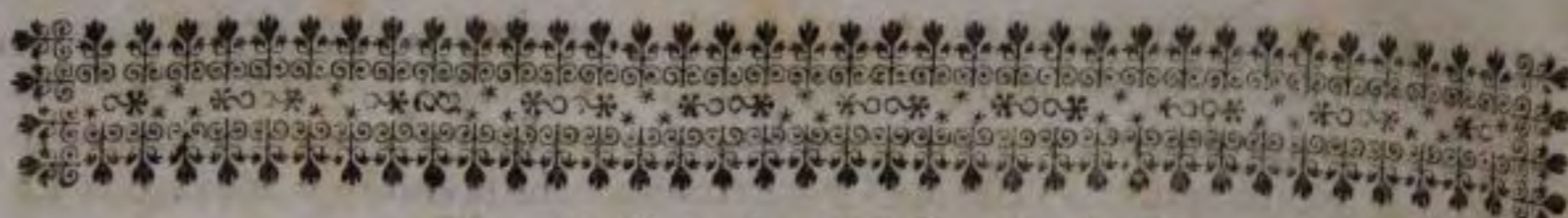
Le voyage de manilla au Mexique, dure quatre, cinq, six, ou sept mois: L'on part de Manilla qui est sous 13. degrez  $\frac{1}{2}$  au mois de Iuillet avec des vents d'aval; l'on va tousiours gagnant vers le Pole, iusques à ce que l'on ait atteint le 38. ou quarantième degre. Les Pilotes font cette nauigation, à cause que dans ce parage ils sont plus asseurez de trouuer les vents, & qu'autrement ils coureroient risque de rencontrer des calmes plus à craindre dans les longues nauigrations, que les tempestes les plus furieuses: Depuis que l'on est sorty des Isles Philipines, iusques à ce que l'on soit proche de la coste de la nouvelle Espagne, l'on ne voit aucune terre, si ce n'est vne chaisne d'Isles nommées *des Larrons*, & *la Sapaná*, qui est à 300. lieues de l'embouchure des Philipines. Les Peuples qui les habitent sont Barbares, vont tout nuds; Ils apportent à nos Vaisseaux quand ils passent par-là, du poisson,

du ris, de l'eau fraische qu'ils troquent non pas pour de l'or, ny pour de l'argent, mais pour du fer, qu'ils estiment bien d'avantage, à cause de l'usage qu'ils en tirent pour faire des instrumens, & pour bastir leurs petites Barques. La premiere terre que l'on decouvre après est l'Isle des Cedres tout proche la coste du Mexique: Le golfe qui est entre cette Isle & celle des Larrons, est sujet à de grandes tempestes, qui sont particulièrement à craindre vers les Isles du Japon, que l'on passe neantmoins sans les voir: dans tout le temps d'une si longue navigation, il ne passe guere de jour que l'on ne voye quelque oyseau, il y en a mesme qui vivent ordinairement dans la mer; l'on y voit de grandes Balaines, & beaucoup de Dauphins.

Quand on approche à 60. 80. & 100. lieues de la coste; on voit des marques en Mer par lesquelles l'on connoist que l'on est dans cette distance: Ces marques sont de longs roseaux entraisnez par les rivieres de la nouvelle Espagne, qui s'estant joints ensemble font vne espece de radeau; ils voyent sur ces roseaux des Singes Marins qui est vne autre assurance qu'on approche de la coste: Lors que le Pilote descouvre ces marques, il change aussi-tost de route, & au lieu de la continuer vers l'Est, il met le Cap au Zud, de peur de s'engager dans les terres, & dans quelque golfe, d'où il auroit de la peine à sortir; mais quand il a descouvert la coste de la nouvelle Espagne, il la suit jusques au port de Acapulco qui est sous le dix-huitiesme degré.

Acapulco est vn grand Port, bien couvert de tous vents, & deffendu par vn fameux Chasteau; là desbarquent les passagers & les marchandises que l'on porte après sur des mulets jusques à la ville de Mexique, qui en est esloignée de quatre-vingts-lieues, le chemin est desert, plein de montagnes, l'on y souffre d'extrêmes chaleurs l'incommodité des Mosquitoes; Du Mexique pour aller en Espagne, l'on descend au port de Vera Cruz, c'est vn voyage de quatre-vingts cinq lieues: l'on passe par la Ville de los Angeles, qui a bien six mille habitans, & dont l'Evêque a soixante mille escus de rente. Les bancs & les rochers qui sont à la bouche du Port de Vera Cruz en deffendent mieux l'entrée que la forteresse qui le commande, quoy qu'elle soit tres-bonne: C'est en ce Port que s'arrestent les flottes qui viennent d'Espagne chargées de vin, d'huile d'olive, de toilles, de cire, de canelle, de papier & d'autres marchandises d'Europe: ces Flottes autresfois y passioient l'hyuer, car elles arriuoient au mois de Juin, & y demeuroient jusques au mesme mois de l'année suiivante: elles y arriuent maintenant au mois de May, & en partent vers le mois d'Aoust: Elles mettent ordinairement trois mois pour aller en Espagne: Pour moy ie mis cent iours à faire ce voyage. L'on touche au Port de la Havana en Cuba qui est le meilleur des Indes Occidentales, fort seur & deffendu de trois Chasteaux: C'est là que les deux flotes, celle du Mexique, & celle de la terre ferme se ioignent ensemble avec les gallions, & de là apres avoir rangé la coste de la Floride, & de la nouvelle France, viennent reconnoistre le Cap de Fineterre ou de S. Vincent, pour rendre le Bord à Cadis qui est la fin de leur voyage, & qui sera aussi celle de cette Relation que j'ay faite pour obeyr à vne personne à qui ie souhaite fort qu'elle puisse estre agreable.

*La relation suiivante a esté traduite d'une Relation Espagnole Imprimée à Mexique l'année 1638.  
Le corps de ce recit ne s'accorde point avec le titre, car l'on voit que les Espagnols n'avoient point encore en ce temps-là conquis cette Isle.*



## RELATION

### DE LA GRANDE ISLE DE MINDANAO,

Et de la conqueste qu'en ont fait les Espagnols.



Indanao est vne des plus grandes Isles de l'Archipel des Philippines ; quelques-uns ont dit qu'il comprend plus d'unze mille Isles ; pour moy ie croy qu'à conter les petites & les grandes, celles qui sont peuplées & les desertes, il n'y en a gueres moins. Esteyan Rodriguez de Figneora auoit entrepris de la conquerir à ses despens, & le Roy luy auoit promis pour sujets dix mille Indiens qu'il choisiroit entre ceux qu'il auroit conquis ; Il y passa en qualité de Gouverneur & de Capitaine General avec quatre cent Espagnols & quatre mille Indiens : Il auoit embarqué ses troupes sur des Caracoras, qui sont des bastimens qui vont à la rame, & entre lesquels il y en a qui voguent avec 100. rames : Ils en ont aussi d'une autre sorte qu'ils appellent Luangas qui sont plus grands & qui ont 130. Rameurs : Ceux de la Baye prirent la fuite à son arriuée ; mais vn de ses infidelles resolu de tuer le Capitaine General, & jure de l'opium qu'il auoit pris, se mit en embuscade proche du lieu du débarquement, se ietta sur le General & luy donna vn si grand coup de son Campillan ou Sabre dont le plumbeau est de plomb, qu'il luy coupa la teste en deux d'une oreille à l'autre.

Je puis dire en quelque façon auoit esté tesmoin oculaire de l'effet de ce coup, car l'année 1632. on transporta le corps de ce Capitaine hors de la vieille Eglise de nostre College, qu'il auoit fondée : Je luy vis le crasne ouuert de la sorte, nos gens n'eurent pas beaucoup de peine à donner la chasse à ces Indiens ; mais ils furent enfin obligez à se retirer ; ce fut-là l'origine & le commencement de toutes les pertes que nous auons faites depuis dans les Philippines : Celuy qui conduisoit l'entreprise estant mort de la sorte, ses gens se contenterent de se fortifier sur les bords d'une riuere, & ils auoient desia reduit beaucoup de ces Indiens sous l'obeyssance du Roy, lors qu'ils changerent ce Poste & s'allerent establir en vn Port nommé la Caldera, quoy qu'ils n'eussent pas acheué la cōqueste de ces Indiens, ce Port ne laissoit pas de les tenir en bride, & de les empescher de courir par Mer & par Terre, comme ils ont fait depuis sous le gouvernement de Dom Pedro de Acuna, qui retira la garnison de ce Poste, ce qui a esté la cause de la ruine de ces Isles. Vn nommé Buissan Mahometan de Religion, commandoit alors tout le Pays qui est tout le long de cette coste, & vn autre nommé Sylongan, celuy qui est le long de la riuere : Ceux-cy assemblerent leurs amis & leurs suiets, ceux des Isles de Sangerilo, de Saragan & les Caragas, qui habitent la coste opposée à celles de Mindanao & qui regardent de ce costé-là nos Isles des Pintados, si bien qu'ils mirent ensemble des armées de 150. Caracoas ou Luangas armés de pierriers, de mousquets & de tant de soldats, qu'ils mettoient quelquesfois sept ou huit hommes à terre ; ils s'estoient rendus par là maistres de la Mer & de la Terre, prenoient nos Vaisseaux, les brusloient dans les Ports, pilloient les Eglises, faisoient esclaves les Indiens qui auoient embrassé nostre Religion. Ils en ont pris vne seule fois iusqu'à 2500. il y eust mesmes des Espagnols, qui tomberent dans le mesme mal-heur : l'an 1616. ils firent ligue avec les Hollandois qui vindrent avec dix Gallions dans la Baye de Manilla : Ces Indiens prirent ce temps-là & auancerent jusqu'à Balayal lieu fort riche, qui n'est pas fort esloigné de la ville, & ils mirent à feu & à sang tout ce qu'ils trouuerent & bruslerent vn Gallion & vne Patache que l'on batissoit à Pantao ; ils prirent 30. Espagnols & les Capitaines Avias Giron & Dom Iuan Pimentel qui les commandoient, avec quelques Religieux de Saint François.

Caichil Coralat succeda au Roy Buan son Pete ; il a fait plusieurs fois la Paix avec l'Espagnol, mais il l'a rompuë tousiours avec la mesme facilité quand il y a trouue son aduantage, comme il fist en l'année 1633. Il pillà & saccoça en ce temps-là quantité d'habitations de l'Isle de Manilla, mais le plus grand mal qu'il fit fut dans nos Isles des Pintados, où il fit mourir plus de deux cens personnes, & entre autres le Pere Iuin del Carpo Ministre de ces Peuples ; car il auoit donné ordre à ses gens de ne luy point pardonner pour satisfaire à vn vœu qu'il auoit fait à Mahomet dans vne grande maladie qu'il auoit eue de ne pardonner à pas vn Religieux qui tomberoit entre ses mains.

Les Peuples ses voisins, & principalement ceux de l'Isle de Iholo qui sont Mahomethans, & qui payoient autresfois le tribut à l'Espagne, & qui s'estant reuoltez depuis, auoient attiré tous les Espagnols qui s'estoient joints à luy: L'Isle est petite, il y a bien 3000. hommes qui portent les armes, fort braues, & qui nous ont bien donné de la peine, principalement vn d'entr'eux nommé Dato Achen, qu'on peut comparer avec les plus braues Corsaires de l'Afrique, il brulla vn Arsenal que nous auions dans la Prouince de Camarines; il tua beaucoup de monde & y prit de l'artillerie, dont il fortifia sa retraite: Il courut les Isles des Pintados & y fit plusieurs captifs; entr'autre le Pere Iuan Domingo Bilancio, qui mourut dans cét Esclavage fort respecté de ces Barbares: ils l'enterrentent avec ceremonie, ne nous ont iamais voulu rendre son corps, disant que c'est vn Saint & qu'il a fait des miracles dans leurs Pays: nous auons fait des descentes dans l'Isle de Iholo, mais les Insulaires en sont tousiours sortis avec reputation, si ce n'est lors que Dom Christoval de Lugo Lieutenant General des Isles des Pintados, leur brulla vne de leurs principales habitations, encore à la fin, ils l'obligerent de sortir de l'Isle où ils ont vne retraite bien fortifiée, & où ils ont beaucoup d'artillerie. On ne remedie point aux desordres que font ces Mindanaos & ces Iholoes; on a beau enuoyer des troupes contr'eux, ils se sauuent entre ces Isles qui sont en grand nombre, & comme leurs bastimens sont plus legers que les nostres, il est plus difficile de les attrapper. L'an 1634. Dom Iuan Cereço Salamanca Gouverneur des Philippines fit commencer à bastir vn fort dans vn lieu nommé Sangobar, qui est vn Cap qu'ils venoient tousiours reconnoistre lors qu'ils sortoient avec leurs petits bastimens. Cachil Cotolat ne pouuant souffrir d'auoir les Espagnols si proche, assemble ceux des Isles d'Iholo, de Borneo & d'autres insulaires nommées Camucones, qui habitent vne des Isles sujettes au Roy de Borneo. Ces Camucones ont fait beaucoup de prises sur nous, tuant tous les Espagnols qui leurs tomboient entre les mains: Ils commencerent avec de petits bastimens, & s'estans entichis par les prises qu'ils ont faites, ils mettent maintenant des armes en Mer, & ont fait de grands ravages iusqu'à l'année 1636. qu'ils se ioignirent avec Corolat, & eurent bien la hardiesse de se mettre en pleine Mer: ils pillerent Palapa, passerent le Cap du Saint Esprit, & apres auoir fait plus de 100. Chrestiens captifs à Baco, ils separerent leurs Escadres: l'vne fut vers Abbay, qui est dans l'Isle de Manilla; le Capitaine Mena sortit contre eux, & leur prist sept Caracoas dans les Isles de Capul, & mit en liberté beaucoup de Chrestiens; ils abandonnerent trois autres Caracoas; en ce rencontre il ne mourut personne de nos gens qu'un Religieux de Saint François, d'un coup de mousquet: L'autre Escadre alla du costé de l'Isle Ybabao, y fit quelques captifs, mais la tempeste ietta trois de leurs Caracoas sur la coste, de sorte qu'il en reuint fort peu en leurs Pays. Corolat l'an 1636. enuoya vne armée contre nous sous la conduite de Tagal; nostre Fort de Samboagar n'estoit pas en estat de les empescher de sortir, ils firent quantité de prises & de captifs; ils pillerent les Eglises, & entr'autres prirent vn voile qui couuroit vn Crucifix, duquel Corolat se fit faire vn manteau, disant qu'il l'auoit pris sur le Dieu des Chrestiens.

Le Gouverneur Dom Sebastien Hurtado de Corcuera enuoya Nicolas Gonzales pour nettoyer la Mer de ces Corsaires: Le Gouverneur de Samboagen luy donna auis qu'ils auoient passé cette nuit-là avec huit Vaisseaux bien chargés de butin contre les Isles de Bazilan & celle de Mindanaho: Il les alla attendre derriere la pointe d'un rocher qui s'auance fort en Mer, esloigné de trente lieuës de nostre forteresse, & qu'ils appellent la pointe des fleches, à cause que ces Indiens ont la superstition de la venir reconnoistre toutes les fois qu'ils sortent en Mer, pour y tirer quantité de fleches: On les y trouua le matin du vingt-vniesme, on leur prist sept vaisseaux, Tagal leur General y mourut avec 300. Mores, qui se battirent comme des Lions, & ne voulurent iamais de quartier, seulement le Cousin de Tagal se fit Chrestien avec quatorze autres: ce fut là le premier auantage que nous auons tiré de la forteresse de Saboagan: Ce succes estonna fort les Indiens, mais le prodige qui arriua ensuite les estonna encores d'auantage: cette roche appelée des fleches s'abisma la mesme nuit, ce qu'ils prirent pour vn mauuais augure.

*Lettre du Pere Marcello Francisco Masfrillo Iesuite, dans laquelle il rend compte au Pere Salazar Prouincial des Philippines de la conqueste de l'Isle de Mindanao, ou pour mieux de ce qui se passa en la descente qu'y fist le Gouverneur des Isles Philippines.*

Dom Sebastien Hurtado de Corcuera Gouverneur en l'an 1635. entreprit contre l'auis de la pluspart de ses Officiers d'aller forcer ces Insulaires dans leur propre retraite; il fit embarquer son monde sur onze champanes ou petits bastimens, les vents contraires nous arresterent long-temps à la pointe de Nasavv dans l'Isle d'Oton: On enuoya ordre dans ce temps-là, aux Prieurs des Isles Pintados qui vouloient seruir dans cette entreprise comme volontaires, de se rendre à l'armée, Corollat en eut nouvelle. Nous partismes le troisieme de Mars

## 16 RELAT. DE L'ISLE DE MINDANAO.

pour aller à Mindanao, qui est à quelques 60. lieues de Samboangan: On embarqua quatre compagnies d'Espagnols, & vne de Panpangos: Le 13. de Mars nous nous trouuâmes à la veüe de Mandanao & d'une peuplade que nous sceûmes apres estre la residence de Corrolat, mais sa retraite estoit dans la Montagne: Le Gouverneur firmarcher ses troupes pour l'attaquer, elles trouuerent vn retranchement qu'elles forcerent entourré d'un bon fossé deffendu, de huit pieces de bronze, de vingt-six pierriers, arquebuses à croc, & dedans mille Indiens; ils en trouuerent trois autres derriere celuy-là, qu'ils tafcherent en vain de forcer, tant l'accez en estoit difficile, & grande la deffense des Mores: ils y perdirent beaucoup de monde, & le Gouverneur obligea le reste de se retirer. Gonzalez cependant auoit gagné avec beaucoup de peine & plus de temps qu'on auoit concerté vne eminence qui commandoit le poste de Corrolat. Le iour suiuant il en sortit avec ses troupes, & vint fondre sur les retranchemens de Corrolat; il en prend l'espouuante avec toutes ses troupes; les Espagnols entrent dans le poste, & mettēt tout à feu & à sang: La femme de Corrolat les voyant entrer par l'endroit qui estoit le seul par où elle se pouuoit sauuer, se precipita du haut de ce rocher avec vn de ses enfans entre ses bras, apres auoir exhorté en vain les femmes qu'elle auoit aupres d'elle à faire la mesme chose. Corrolat blelé d'un coup de mousquet au bras se sauua en vne peuplade à quatre lieues de là, où l'on dit qu'il se fait penser de sa blessure: l'on brussa les logemens de Corrolat, & on partagea aux soldats le butin de quatre années qu'ils trouuerent dans ce poste. Le 25. de Mars, on se rembarqua pour aller à Samboangan; le sergent Major Palomino fut enuoyé vers Monçay Roy de Buayen, & legitime Roy de Mindanao, qui tenoit sa residence à douze lieues du poste de Corrolat, pour le disposer à se rendre tributaire du Roy d'Espagne. Palomino estant party, le Gouverneur y enuoya des troupes fraîches, avec ordre de le defarmer ou de l'amener par force, mais auparauant que ceux qui estoient chargez de ce second ordre arriuaissent, Palomino auoit desia traité avec ce Prince, & conclud qu'il rendroit les esclaves Chrestiens, qu'il payeroit tribut au Roy d'Espagne, qu'il receuroit dans ses terres les Iesuites, & qu'il leur permettroit d'enseigner ses Sujets, & de les conuertir. Qu'il souffriroit qu'on bastit vn fort sur ses terres, & enfin qu'il entreroit en ligue offensue & deffensue avec les Espagnols. L'Ambassadeur de ce Roy pressa le Gouverneur d'enuoyer quelque present à son Maistre, le Gouverneur luy dit qu'il auoit esté iusques alors son ennemy, qu'il le regaleroit lors qu'il luy auoit renuoyé les captifs, & promit aussi à cet Ambassadeur quatre mille escus si il luy mettoit entre les mains Corrolat en vie, ou deux mille s'il le faisoit tuer.

Ceux de l'Isle de Basiran suiuirent son exemple, elle est à deux lieues de nostre fort: elle paye trois ou quatre mille tributs: elle les payoit auparauant au Roy d'Iolo, & maintenant ils sont venus habiter la pluspart sous le canon de la forteresse de Samboangan.

Le Roy de Sibuguey riuere plus fertile que le Pampangan, est venu expressement rendre hommage au Gouverneur, & son fils s'est embarqué sur les Galions de Terrenate pour estre élué à Manila, tant est grande la consternation de tous ces Insulaires depuis la deffaitte de Corrolat qui les traittoit comme Sujets; le Roy mesme d'Iolo a enuoyé son premier Ministre Dato Achen pour confirmer le Traité que sa femme auoit arresté l'année pafsée avec nos Capitaines, & s'est excusé d'y venir luy-mesme, sur ce que le Roy de Burney s'est joint aux Camucones ses ennemis pour luy venir faire la guerre.

*De Taytay le 2. Iuin 1637.*

Vostre tres-humble seruiteur & obeïssant fils,  
MARCELLO FRANCISCO MASTRILLO.

Mapa que por parte de la Real Academia de Historia se hizo para el uso de la Armada Real en el año de 1763, para el conocimiento de las costas de las Indias Orientales.





# RELATION

DE L'EMPIRE

DV IAPON.

Comprise dans les responses que François Caron  
President de la Compagnie Holandoise en ces  
païs, fit au sieur Philippe Lucas Directeur  
General des affaires de la mesme Com-  
pagnie des Indes Orientales.

*Reueüe & augmentée par l'Autheur, & purgée des fausses re-  
marques & additions que Henry Hagenæer y auoit in-  
serées; tellement qu'elle est maintenant en toutes  
ses parties conforme à son original.*

AVIS SUR LA RELATION DV IAPON.



L est fâcheux que l'on n'ait pas fait dauantage de questions à monsieur Caron qui y respond si bien, & avec tant de connoissance d'un païs dont nous n'auons eü iusqu'à cette heure que des Relations fort douteuses: lors qu'il me fit la grace de m'enuoyer sa Relation que ie donne icy traduite; ie pris occasion de luy faire de nouvelles questions par l'entremise de l'incomparable Monsieur C. H. de Zuykchen: Voicy comme il respondit à celles que ie luy fis faire sur les liures de Medecine des Iaponois, & s'il estoit vray, comme vn fameux Autheur de ce temps l'auoit écrit, qu'il en eut traduit quelqu'un en Holandois.

*Cette Relation a esté traduite de l'Original Holandois de Mr. Caron.*

I'ay demandé à monsieur Caron s'il auoit ce discours de la Medecine du Iapon dont vous dites que parle P. mais il m'a asseuré que c'estoit vn abus, & que iamais il n'en a eu autre information de luy que de bouche. Les continuelles occupations qu'il a eues pendant sa demeure dans ce païs-là, ne luy ont pas permis, à ce qu'il dit, d'estudier pour entendre leurs liures, quoy qu'il sçeut tres-bien la langue; de sorte qu'il n'en a apporté aucun. Il m'a pourtât raconté beaucoup de particularitez de la façon dont on y pratique la Medecine en ayant essayé les effets plus d'une fois: Et premierement il dit qu'ils ont vne merueilleuse science du battement du pous, qu'ils tastent vne demie heure durât, & sans rien demâder au malade, & sçauët par le deuiner tout

Seconde Partie.

□ A



## R E L A T I O N

Le progrès & causes de son mal, ce que Martinius & d'autres escrivoient aussi des Chi-  
 nois. Il n'y a point d'Apothicaire, mais le valet du Medecin le suit par tout avec vne  
 cassette où il y a douze tiroirs, & dans chacun d'iceux cent quarante quatre petits sa-  
 chets, avec des herbes & des drogues différentes, desquels ils prennent ce qu'il faut,  
 le meslent & le font cuire chez le malade. Ils ont aussi cette methode, comme en la  
 Chine, de faire entrer par la peau, des poinçons d'or fort deliez, & qu'on l'auoit gueri  
 vne fois par ce moyen d'vne fièvre violente, en luy appliquant en six endroits de  
 ces poinçons, l'vn au front entre le crane & la peau, l'autre du coude vers en-haut,  
 & ie ne sçay ou les autres: il n'en sentit point de douleur, sinon vn peu, quand on per-  
 ça premierement la peau. Vne autre fois estant quasi desesperé on le guerit en luy  
 bruslant la peau en 20. endroits, ce qui se fait avec de petites bouletes ou pelotrons  
 faits d'vne herbe seche qui prend facilement feu, lesquels estans reduits en charbon  
 sur la peau, y laissent vne marque noire, & tombent apres auoir esté vn iour ou deux  
 artachez à la peau.

Je dois encores adiouster vne Relation qui vient de luy, du mépris que ces peuples  
 font de la mort, & de leur amour pour la gloire. Monsieur Caron dit que deux Gen-  
 tils-hômes Iaponois s'estans rencontrés sur vn escalier du Palais de l'Empereur, leurs  
 épées se froierent l'vne contre l'autre; celuy qui descendoit s'offensa que l'autre  
 l'eût froilé de son espée, & luy en dit quelque parole: l'autre s'en excusa sur le ha-  
 zard, & adiousta qu'enfin c'estoit deux épées qui s'estoient froilées, & que l'vne valoit  
 bien l'autre: ie vous vais faire voir, respond ce querelleur, la difference qu'il y a de l'v-  
 ne à l'autre, & s'en ouurit le ventre sur le champ: l'autre picqué de cét aduantage que  
 l'on prenoit sur luy, se haste de monter pour seruir sur la table de l'Empereur vn plat  
 qu'il auoit entre les mains, & reuint trouuer celuy qui luy auoit fait la querelle, qui ex-  
 piroit du coup qu'il l'estoit donné; & apres luy auoir demandé s'il viuoit encore, il  
 s'ouurit aussi le ventre, luy disant qu'il ne l'auoit pas preueni s'il ne l'eût treuvé occu-  
 pé à faire le seruice de son Prince, mais qu'il mourroit satisfait, puis qu'il luy auoit al-  
 lés fait voir que son espée valoit bien la sienne.

J'ay mis à la fin de cette Relatiō ces remarques de Hagenauer, que monsieur Carron  
 condamne de fausseté, car pour peu qu'il y ait de veritez meslées, j'ay crû que l'on ne  
 deuoit pas les supprimer: ainsi l'on trouuera la Relation telle que Monsieur Carron l'a  
 publiée, & avec les mesmes figures, à l'exception de la Carte de l'Isle du Japon que  
 j'auois fait grauer, & que j'ay supprimée depuis à cause que j'ay appris de Monsieur  
 Vossius que Monsieur Carron la tenoit fausse.

### Q U E S T I O N P R E M I E R E.

*De quelle estenduë est le Royaume du Japon? est-ce vne Isle  
ou terre ferme?*

**L**E pays du Japon que les habitans nomment Nipon, à en Iuger selon la con-  
 noissance que nous en auons iusques à present, semble estre vne Isle, ce que  
 toutefois ie ne voudrois pas asseurer: car ie trouue qu'vne grande partie de  
 ce pays-là est inconnu à ceux mesmes du Japon. Les Iaponois les mieux informez  
 me disoient que depuis la Prouince de Quanto où est la ville & le chasteau d'Iedo  
 résidence de l'Empereur & ou est la plus grande partie de son domaine, il y a 27.  
 journées de chemin en tirant vers le Nordest, iusques à la pointe de la Prouince  
 de Sunga; que l'on passoit de là au pays d'Iesso ou Sessō, par vn bras de mer, qui  
 peut auoir vnze milles de largeur: que ce pays d'Iesso est plain de montagnes &  
 presque desert: que ceux qui l'habitent ont le corps couuert de poil; qu'ils vont  
 tout nuds; qu'ils portent les cheueux & la barbe longue plus semblables à des bestes  
 qu'à des hommes; qu'il y a des fourures fort precieuses: ils adoustoient que le

pays est de grande estenduë & que ceux du Japon ont penetré bien avant sans en auoir jamais trouué le bout, & sans auoir pu apprendre ny par leur Voyages, ny par la Relation de ceux du pays, iusques où il s'estend; qu'ils auoient entrepris diuers voyages pour ce dessein; que le manquement de viures les auoit fait retourner sur leurs pas, sans acheuer cette descouuerte; que les Relations de ces Voyageurs de la quantité du pays sterile & presque inhabité auoit autánt osté à l'Empereur la curiosité de ce dessein, que la difficulté des viures. Mais pour vous faire voir qu'il est encores incertain, si le Japon est vne Isle, vous remarquerez que ce Golphe de mer, qui est entre la Prouince de Sunga & Yesso, a quarante mille de circuit, quoy qu'il n'en ait que onze de largeur; qu'il est bordé de hautes montagnes & d'un pays innaccessible, qui s'estend iusques à la frontiere de la Prouince d'Ochio, ce qui est cause qu'on a tousiours fait le voyage par mer, qui est le plus court n'estant que de vnze milles, & que l'on a laissé le chemin de terre, plus long & peut estre impraticable: de là vient que l'on n'a pas pu reconnoistre si ces montagnes ne tiennent point au pays d'Yesso; & qu'il est demeuré douteux iusques à cette heure si la mer destache en cet endroit le Japon d'Yesso, & si elle y fait vn destroit ou vn Golphe.

Q V E S T I O N S E C O N D E .

*Quelles sont les Prouinces qui composent cet Empire.*

**L** Es deux grandes Isles de Chiekoch & Saycock sont de cet Empire, elles ont leurs Rois & leurs Seigneurs qui reconnoissent l'Empereur du Japon; le Japon s'estend depuis ces deux Isles iusques au pays d'Yesso, dont on ne connoist pas l'estenduë. On le diuise en sept Prouinces Saycock, Chiekoc, IamAystero, Ietsengo, Ietsesen, Quanto, & Ochio.

Ces Prouinces sont sous la domination de plusieurs Roys, & de differens Seigneurs, comme on peut voir par vn état particulier que i'ay mis icy, du reuenu que chacun de ces Seigneurs tire des terres où il commande, afin qu'on iuge par là, de la puissance de cet Estat.

*Estat du reuenu des Roys & autres Grands Seigneurs du Japon, avec le nom de leur residence & de leurs terres.*

**L** E Cockien, dont on se fert dans cette Relation, vaut enuiron quatre escus de nostre monnoye.

Caugano Tsiunangon, Roy ou Prince des Prouinces de Canga, Getchiu & Natta: le chasteau de Langa est sa residence, & a de reuenu. 1190000 Cockiens.

Surngano Daynangon Prince des Prouinces de Surnga, Toto & Micauvva: le chasteau de Faytsiu est sa residence. 700000

Onwarino Daynangon Prince des Prouinces d'Owary & de Mino: le Chasteau de Mangay est sa residence. 700000

Sendayno Thiunangon, Prince des Prouinces de Massamné & d'Ochio: le chasteau de Senday, qui est inprenable est sa residence. 640000

Satsumanon Thiunango, Prince des Prouinces de Satsuma, Ossinny, Fiongo, & de Luchio. Le chasteau de Cangasima est sa residence. 600000

Kinocouny Daynangon; Prince des Prouinces de Kino & d'Iche: le chasteau de Wake-jamma est sa residence. 550000

Catto Fingonocamy, Prince de Fingo, & des Prouinces voisines. Le chasteau de Koumamotte est sa residence. 554000

Matfendeyro, Iemenosco, Prince des Prouinces de Tfunkisen & de Faccata. Le chasteau de Foucosa est sa residence. 510000

Matfendeyro Ionocamij, Prince ou Roy en la grande Prouince de Ietsesen:

## R E L A T I O N

|  |        |
|--|--------|
| d'Oecde est sa resid.  | 500000 |
| Catto S. Kibo, Roy ou Prince en la grande Prouince d'Olio : d'Ais est sa residence.                              | 430000 |
| Affaino Tayfima Prince de la Prouince de Bingo : d'Okky est sa resid.  | 420000 |
| Matfendeyro Nangato, Prince en la Prouince de Soua : Fangij est sa resid.  | 370000 |
| Mitono T'hiunangon, Prince de la Prouince de Firayts : Mit, est sa resid.  | 360000 |
| Nabissima Sinano, Roy ou Prince en la Prouince de Fisien : Logioys est sa residence.                             | 360000 |
| Matfendeyro Sintairo, Prince de la Prouince d'Inabafoky : Tackaham est sa resid.                                 | 320000 |
| Todo Ifumy, Prince en la Prouince d'Inga Iche : de t'Sou est sa resid.   | 320000 |
| Matfendeyro Lonuey, Prince de la Prouince de Bifen : d'Offajamma est sa residence.                               | 310000 |
| Inno Cammon, Prince de la Prouince de Totomy : Sawaiamma est sa residence.                                       | 300000 |
| Foffo Cauwa Ietchiu, Prince ou Roy de la Prouince de Boyfes : Cokera est sa residence.                           | 300000 |
| Ojefungij Daynfio, Roy en la grande Prouince de Ietsengo : Gunysauwa est sa residence.                           | 300000 |
| Matfendeyro Denrio, aussi Roy en la mesme Prouince de Ietsengo : Formando est sa residence.                      | 300000 |
| Matfendeyro Auwa, Prince de la Prouince d'Auwa : d'Inets est sa residence.                                       | 250000 |
| Matfendeyro Ietchigonocamij, Prince de la prouince de Conge : Tackato est sa residence.                          | 250000 |
| Matfendeyro T'siufio, Prince de la Prouince de Yoo : Matsjamma est sa residence.                                 | 250000 |
| Arjama Grimba, Prince de la Prouince de T'sickingo : Courme est sa resid.  | 240000 |
| Morino Imafack, Prince de la Prouince d'Imafacka : le chasteau de T'siamma est sa residence.                     | 200000 |
| Tory Inganocamy, Prince en la Prouince de Sewano : le chasteau de Iamman-gatta est sa residence.                 | 200000 |
| Matfendeyro Tofa, Prince de la Prouince de Tosnacory : le chasteau de Toco-siamma est sa residence.              | 200000 |
| Satake Oxiou, Prince en la grande prouince de Wano : le chasteau d'Akita est sa residence.                       | 200000 |
| Matfendeyro Simofaucamy, Prince de la grande Prouince de Simofa : le chasteau de Tattedbays est sa residence.    | 200000 |
| Foriwo Iamaiffiro Prince de la Prouince d'Infino : le chasteau de Masdayts est sa residence.                     | 180000 |
| Ikouma Ikinocamy, Prince de la Prouince de Sanike : le chasteau de Coquam est sa residence.                      | 180000 |
| Fonda Kaynokamy, Seigneur de la Prouince de Faryma : le chasteau de Tarno est sa residence.                      | 150000 |
| Sackay Counay, Seigneur de consideration en la grande prouince de Wano : le chasteau de Fackfo est sa residence. | 150000 |
| Tarasauwa Simado, Seigneur en la grande prouince de Fifen, le chasteau Lavats est sa residence.                  | 120000 |
| Kiongoek Wakafa, seigneur de la prouince d'Wacafa : le chasteau d'Ofamma est sa residence.                       | 120000 |
| Forij Tango, seigneur dans la grande Prouince de Ietchesen : le chasteau Kawanchissima est la residence.         | 120000 |
| Minsio Fiongo seigneur du pays de Bingo : Foucke Iamma est sa residence.   | 120000 |

|   |        |
|---|--------|
| Sackopbarta Eskibou Seigneur du pays de Kooske: Tattays est sa residence.   | 120000 |
| Matfendeyro Tawayts Gouverneur ou Capitaine du chasteau de l'Empereur en la prouince de Quana                       | 110000 |
| Oeckendeyro Imafacka, Seigneur du pais de Simotfke, le chasteau de Oetsno-mio est sa residence.                     | 110000 |
| Sannada Ius, Seigneur en la Prouince de Sinanode Kofke est sa residence.  | 110000 |
| Tayfribanna Finda, Seigneur en la Prouince de Sickingo, le chasteau de Iman-gouwa est sa residence.                 | 110000 |
| Ongafaura Ouckon, Seigneur au pais de Farima, Kays est sa residence.  | 100000 |
| Indatij Voutomij, feigneur du pais de Gio, d'Itafima est sa residence.  | 100000 |
| Nambou Sinano, Seigneur de grande qualite en la Prouince d'Ochio, le chasteau de Morriamma est sa residence.        | 100000 |
| Niwa Grofeymon, autre Seigneur de qualite en la grande Prouince d'Ochio, le chasteau de Sirakauwa est sa residence. | 100000 |
| Abeno Bitchiou, Capitaine du chasteau d'Iwatsuky, qui est à l'Empereur du Ja-pon au pays de Moufays.                | 80000  |
| Kiongock Oenieme, Seigneur du gays de Tanga, le chasteau de Tanabe est sa residence.                                | 70000  |
| Makino Surnga, Seigneur en la grande Prouince de Iethingo, le chasteau de Wangarecka est sa residence.              | 70000  |
| Nackangauwa Nisien, Seigneur en la Prouince de Bongo, le chasteau de Nan-goun est sa residence.                     | 70000  |
| Mathfendeyro Camba, feigneur du pais de Sinano, Matfmoutet est sa resid.  | 70000  |
| Nayto Samma, Seigneur en la Prouince de Fitayts, le chasteau de Iwaysko est sa residence.                           | 70000  |
| Ieckenda Bitchiou, Capitaine du chasteau de Matsjamma, le chasteau de Bitchiou est sa residence.                    | 60000  |
| Matfura Fifennocamij, Seigneur en la Prouince de Fisen, le chasteau de Firando est sa residence.                    | 60000  |
| Sengooek Fiwo, feigneur en la Prouince de Sinano, le chasteau D'Oienda est sa residence.                            | 60000  |
| Catta Sewado, Seigneur en la Prouince de Gyo, Oets est sa residence.  | 60000  |
| Tofauwa OKiou, Seigneur en la Prouince de Dewano, le chasteau Shinchiro est sa residence.                           | 60000  |
| Matfendeyro Iwamy, Seigneur en la Prouince de Farima, le chasteau ce Bifon-gory est le lieu de sa residence.        | 60000  |
| Matskourra Boungo Seigneur en la Prouince de Fisen, le chasteau de Simabarra est le lieu de sa residence.           | 60000  |
| Iescouwa Tonnomon, Seigneur en la Prouince de Bongo, le chasteau de Fita est sa residence.                          | 60000  |
| T'fingaer Ietchiu, feigneur en la grande Prouince d'Ochio, le chasteau de T'fun-gaer est sa residence.              | 60000  |
| Ongafauwara Sinano, Seigneur en la Prouince de Farima, le chasteau de Sekays est sa residence.                      | 60000  |
| Itho Chiury, en la Prouince de Fonga, le chasteau Orasy est sa residence.   | 50000  |
| Fourta Fiwo, Seigneur en la Prouince de Iwamy, le chasteau de Daysiro est sa residence.                             | 50000  |
| Wakifacka Arbays, Seigneur en la Prouince de Sinano, le chasteau de Ino est sa residence.                           | 50000  |
| Touky Nangato, Seigneur en la Prouince de Iohe; Toba est sa residence.  | 50000  |
| Arima Seymonofke, Seigneur en la Prouince de Nicko, le chasteau de Accouda est sa residence.                        | 50000  |
| Outa Fiwo, Seigneur en la Prouince de Iamatta, le chasteau d'Ouda est sa resi-                                      |        |

|  |        |
|--|--------|
| dence.   | 50000  |
| Matfendeyro Devvado Seigneur en la grande Prouince de Ietsesen le chasteau d'Oune est sa residence.    | 50000  |
| Minino uyts Foky Seigneur en la grande Prouince de Ietsengo, le chasteau de Ribatta est sa residence.  | 50000  |
| Inaba Minbou Seigneur en la Prouince de Boungo, le chasteau d'Ousthiro est sa residence.               | 50000  |
| Croda Caynokamy Seigneur en la Prouince de Chinano, le chasteau de Camro est sa residence.             | 50000  |
| Matfendeyro Souodonna Seigneur en la Prouince d'Ifumy, le chasteau de Kifnowadda est sa residence.     | 500000 |
| Tonda Sammon Seigneur en la Prouince de Sounocammij, le chasteau d'Aman-gafack est sa residence.       | 50000  |
| Stotfianangij Kemmots Seigneur en la Prouince d'Ichie, le chasteau de Cangou est sa residence.         | 50000  |
| Fonda Ichenocamij Seigneur en la Prouince de Micauvva, le chasteau d'Okafacka est sa residence.        | 50000  |
| Mathfendeyro Iamayliro seigneur en la Prouince de Tomba, le chasteau de Caf-fajamma est sa residence.  | 5000   |
| Morij Caynocamij Seigneur en la Prouince d'Inga Iche, le chasteau de Sourosada est sa residence.       | 50000  |
| Tonda Notanocamij seigneur en la prouince de Farima, le chasteau de Fimens est sa residence.           | 50000  |
| Akito Sionofke seigneur en la prouince de Firayts, le chasteau de Chichindo est sa residence.          | 50000  |
| Aflano Oenime seigneur en la prouince de Chione, le chasteau de Cassame est sa residence.              | 50000  |
| Neyto Cinocamij seigneur en la mesme prouince de Chione, le chasteau d'Akan-date est sa residence.     | 50000  |
| Catto s'Kibodo Seigneur en la grande prouince d'Ochio, le chasteau d'Ayns est sa residence.            | 5000   |
| Sama Dayfiennocamij, seigneur en la mesme prouince d'Ochio, le chasteau de Soma est sa residence.      | 50000  |
| Fonda Iamatta, Seigneur en la prouince de Tayfima, le chasteau d'Issius est sa residence.              | 50000  |
| Ouckob Cangato, seigneur en la prouince de Mino, le chasteau de Canno est sa residence.                | 50000  |
| Neyto Boyfen, seigneur en la prouince de Dewano, le chasteau de Iodara est sa residence.               | 50000  |
| Inavva Aways seigneur en la prouince de Tamba, le chasteau de Fouckuytsiamma est sa residence.         | 40000  |
| Camy Dyrick Seigneur en la prouince Iwamy, le chasteau de Mongamy est sa residence.                    | 40000  |
| Cattayngiri Ifimou seigneur en la prouince de Iammata, le chasteau de Tatsta est sa residence.         | 40000  |
| Chonda Findanocamy seigneur en la grande prouince de Ietsesen, le chasteau de Maroka est sa residence. | 40000  |
| Matfendeyro Bongo seigneur en la prouince de Ivvamy, le chasteau de Nackasima est sa residence.        | 40000  |
| Fonda Nayky seigneur en la prouince de Farima: Fimeris est sa resid.                                   | 40000  |
| Matfendeyro Tango, seigneur en la grande prouince d'Ochio: Sucky est sa residence.                     | 40000  |
| Canna Maury Ifoumo, seigneur en la Prouince de Finda: le chasteau d'Oumory est                         |        |

|  |       |
|--|-------|
| sa residence.  | 40000 |
| Ciongoek Chiuty, seigneur en la Prouince de Tango: Tannabe est sa resid.   | 36000 |
| Outta Giwe, seigneur en la Prouince de Mino: Itnoday est sa resid.   | 30000 |
| Matfendeyro Gerfio Gouverneur du chasteau de Iouda en la prouince de Jamayfiro.                                      | 30000 |
| Matfendeyro Ouckon Seigneur de la prouince de Faryma, Ako est sa ref.  | 30000 |
| Minfonoja Ichenocamy seigneur de la prouince de Kooske le chasteau de Chino-tayuez est sa residence.                 | 30000 |
| Iammafacka Kaynokamy seigneur de la prouince de Bitchiou, le chasteau de Nar-se est sa residence.                    | 30000 |
| Matfendeyro Iammatto seigneur en la prouince de Ierfesen, le chasteau de Cats-jamma est sa residence.                | 30000 |
| Inno Fiwo seigneur en la prouince de Costie, Anna est sa residence.  | 30000 |
| Matfendeyro Tonnomon seigneur en la Prouince de Mikauwa, le chasteau de Iuffinda est sa residence.                   | 30000 |
| Akifuckis Nangako seigneur en la prouince de Nicko, Sumyno est sa resid.   | 30000 |
| Sauo Inaba, seigneur en la prouince de Sinano, Souia est sa residence.   | 30000 |
| Foyssimo Fongo, seigneur en la mesme prou. de Sinano. Tackaboyts est sa ref.   | 30000 |
| Sunganoma Ouribe seigneur en la prouince de Totomy, Sese est sa resid.   | 30000 |
| Simaes Oemanoske seigneur de la prouince de Nicko, Sando Barra est sa ref.   | 30000 |
| Kinostay Iemon seigneur en la prouince de Bongo, Fins est sa residence.  | 30000 |
| Sono r'Siussima, seigneur de l'Isle T'siussima.  | 30000 |
| Koyndo Fimano seigneur en la prouince de Tonga, Okoda est sa resid.  | 30000 |
| Fonda Fimosa vn des plus vaillans de tout cet Estat, & Gouverneur du chasteau de Nissiwon en la prouince de Mikauwa. | 30000 |
| Gorick Serfnokamy, seigneur en la prouince de Mikauwa, le chasteau de Fam-mamats est sa residence.                   | 30000 |
| Chinfio Suraga, en la Prouince de Fitait, T'suitoura est sa residence.   | 30000 |
| Secuma Fisen, seigneur en la prouince de Sinano, Irajamma est sa resid.  | 30000 |
| Todo Toinfima, seigneur en la prouince de Mino, Cannajamma est sa ref.   | 30000 |
| Fonda Ifumy, seigneur en la prouince de Fitait, Minngauwa est sa ref.  | 30000 |
| Tongauwa Tosa, seigneur en la prouince de Bitchiou, Nikais est sa ref.   | 30000 |
| Matfendeyro Tosa, seigneur en la prouince de Ierfesen, le chasteau de Kono-matta est sa residence.                   | 30000 |
| Sugyfarra Foky, seigneur en la prouince de Fitayts, Oungoutry est sa ref.  | 20000 |
| Kinostay Counay, seigneur en la prouince de Bitchiou, Kourosi est sa ref.  | 20000 |
| Matfendeyro Koysero, seigneur en la prouince de Farima, le chasteau de Fa-rima est sa residence.                     | 20000 |
| Inafacka T'sonnokamy, Gouverneur du Chasteau du Roy, en la prouince d'O-sacca.                                       | 20000 |
| Matfendeyro Keumots, seigneur en la prouince de Tamba, le chasteau de Cam-mejomme est sa residence.                  | 2000  |
| Masteyfacke, seigneur en la prouince d'Ochio, Sanbonmats est sa ref.   | 20000 |
| Oumoura Minbou, seigneur en la prouince de Fisen, Daymats est sa ref.  | 20000 |
| Matfendeyro Ifumy, seigneur en la prouince de Mino, le chasteau de Iwa-moura est sa residence.                       | 20000 |
| Matfendeyro Chinocamy, seigneur en la prouince de T'sounocouny, le cha-steau de Faynotory est sa residence.          | 20000 |
| Minfuo Fayto, seigneur en la prouince de Micauwa, Coria est sa ref.  | 20000 |
| Nyto Tatewaky, seigneur en la prouince de Chiono Iwayffowo est sa ref.   | 20000 |
| Ongafawary Wakafa, seigneur en la prouince de Simosa, Sekijada est sa resi-dence.                                    | 20000 |
| Fichicatta Cammon, seigneur en la prouince de Chiono, le chasteau de Ma-   |       |

wassa est sa residence. 20000  
 Iwaki Sirrosy, seigneur en la mesme prouince de Chiono, le chasteau de Iedou-  
 ra est sa residence. 20000  
 Rekongo Fiongo, seigneur en la prouince de Dewano, Iurii est sa ref. 20000  
 Tackenacca Oenieme, seigneur en la prouince de Bounga, le chasteau de Fou-  
 nay est sa residence. 20000  
 Mourii Ichenocancii, Seigneur, en la prouince de Boungo, le chasteau d'Ou-  
 nais est sa residence. 20000  
 Wakebe Sackion, seigneur en la prouince de Totomy. Oumiso est sa ref. 20000  
 Ilifois, Infnocamy, seigneur en la mesme prouince, Cosiois est sa resid. 20000  
 Il y a outre cela plusieurs autres Seigneurs qui ont des reuenus fort considerables,

scavoir.

|  |       |                         |       |
|--|-------|-------------------------|-------|
| Sangoro Saffioie.  | 20000 | Outano Tango.           | 10000 |
| Fory Minnafacka.   | 20000 | Fieno Ouribe.           | 10000 |
| Qua Iamma Sammon.  | 15000 | Auby Ceynocamy.         | 10000 |
| Fossacauwa Gemba.  | 15000 | Otana Moufoys.          | 10000 |
| Fackina Deyfen.  | 15000 | Majuda Iammatta.        | 10000 |
| Matfendeyro Deyfen.  | 15000 | Taytsibanna Sackon.     | 10000 |
| Gottoways, seigneur de l'Isle de Gotto<br>pres de Firando. | 15000 | Cackebe Sayngoro.       | 10000 |
| Cattayngiry Iwamy.   | 15000 | Mynangauwa Chinamocamy. | 10000 |
| Cuslima Ietfingo.  | 15000 | Iaydsio Dewanocamy.     | 10000 |
| Coubory Tomoty.  | 15000 | Coungay Inaba.          | 10000 |
| Tackandy Mondo.  | 15000 | Oictana Caweyts.        | 10000 |
| Miake Ietfingo.  | 15000 | Niwa s'Kibon.           | 10000 |
| Saccan Ouchon.   | 15000 | Fory Arbays.            | 10000 |
| Couda Iwamy.   | 15000 | Fosio Mimafacka.        | 10000 |
| Nafno Ieurs.   | 15000 | Sayngo Wakofacka        | 10000 |
| Oudaura Bifen.   | 10000 | Tonda Inaba.            | 10000 |
| T'pjamma Giwo.   | 10000 | Miangy Sinsfen.         | 10000 |
| Fira Oucka Giuemon.  | 10000 | Sannanda Niki           | 10000 |
| Ofeki Iemmon.  | 10000 | Iron Tangou.            | 10000 |
| Fayssien Gouwa s'Kibon.                                    | 10000 | Ikenday Ietfeses.       | 10000 |
|  |       | Touda Nayki.            | 10000 |

Il y a aussi le reuenu des Seigneurs de la Cour qui sont actuellement dans le seruire, qui est trop considerable pour n'en parler point.

|                              |        |                          |       |
|------------------------------|--------|--------------------------|-------|
| Doyno Oydonna President.     | 150000 | Matfendeyro Iurdonno.    | 20000 |
| Sackai Outadonna Chancelier. | 120000 | Abe Bougodonne.          | 15000 |
| Nangay Sinadonna.            | 100000 | Auwe Iamma Ouckerodonne. | 15000 |
| Sackay Sannickodonna.        | 90000  | Ciongoek Sinsendonno.    | 15000 |
| Audo Oukiondonno.            | 60000  | Itacoura Nyfiendo.       | 15000 |
| Inote Cawaytsdo.             | 50000  | Narfie Iucdonno.         | 15000 |
| Inabe Tangedonne.            | 40000  | Akimouta Taylimaddonno.  | 15000 |
| Sackay Auwado.               | 30000  | Forita Cangadonna.       | 10000 |
| Sackay Iammessirodonno.      | 30000  | Miura Simaddonno.        | 10000 |
| Nayta Ingado.                | 20000  | Maynda Gonoskedonno.     | 10000 |
| T'fintfia Winbondonno.       | 20000  | Miffonno Iammatta.       | 10000 |
| Miffou Oukiendonno.          | 20000  | Fory Ietfuocamy.         | 10000 |
| Matfendeyro Iemondonno.      | 20000  | Miury Oemenoskedonno.    | 10000 |
| Iammanguyts Tayssimaddonno.  | 20000  | Fondo Sanjadonna.        | 10000 |

Tout ce reuenu monte à la somme de 19345000.

La table & la garderobbe de sa Majesté, l'entretien de son Palais monte à la somme de

La Garde du Corps en laquelle sont diuisés les principaux de sa Noblesse, qui est

est payée directement selon sa charge.

500000

Ainsi la dépense de la maison du Prince jointe à ce qu'il donne aux principaux Seigneurs du pais, mōte tous les ans à la somme de 28345000. cockiens de 4. fleurins piece.

## T ROISIESME QUESTION.

*Quels titres prend ce Prince & quelle est son autorité.*

**L**E Prince du Japon prend le titre d'Empereur, les Roys & les seigneurs du pays le reconnoissent pour Souuerain : il a le pouuoir de les enuoyer en exil, de leur otter leurs reuenus & leurs terres, & de les donner à d'autres, comme il est souuent arriué durant le sejour que i'y ay fait.

## QVATRIESME QUESTION.

*Du lieu de sa residence, de sa Cour & de sa suite.*

**L**A Ville d'Yeddo où le Prince tient sa residence est fort grande, le circuit du chasteau peut estre d'une lieue & demie, il est entouré de trois fosséz, reuestu de grosses pierres taillées en pointe, avec trois contre-escarpes, lesquelles se communiquent, la derniere avec la seconde, & la seconde avec la premiere; mais cette communication est couppée par des ponts-leuis des corps de garde & tant d'autres diuers ourrages qu'il seroit tres-difficile d'en donner le plan, dans l'espace que comprennent ces trois contre-escarpes. L'on rencontre huit ou neuf portes qui ne sont pas directement opposées les vnes aux autres; car si vous auez trouué la premiere sur la main droite, la seconde sera sur la gauche & ainsi des autres: il y a vne place d'arme entre l'une & l'autre de ces portes, avec vne compagnie en garde: & au de là vn grand degre de pierre, qui porte sur vne platte forme, passé laquelle on descend de l'autre costé, & l'on entre dans de grandes esplanades bordées de galleries, pour seruir de couuert contre le soleil & la pluye, ou l'on pourroit mettre plusieurs Regimens en bataille.

Les rués du chasteau sont fort larges & les Palais qui les bordent d'un costé & d'autres fort magnifiques: le Palais de l'Empereur est dans l'enceinte interieure du chasteau, avec le Serail de ses femmes, des parcs, des viuiers, des jardins & autres diuersités que l'art y a faites & qui surpassent celles que la nature fait ailleurs. Les portes de ce chasteau sont renforcées des deux costés de plaques de fer, espais-fes d'un pouce, employées en croix: les Princes du Sang sont logez dans la seconde enceinte, avec les Conseillers d'Etat, qui approchent le plus de la personne du Prince. Dans le troisieme circuit sont les Palais des Roys & des principaux Seigneurs du pays, les personnes de moindre consideration sont logez au dehors de cette troisieme enceinte, si bien que lors que l'on void de loin ce grand chasteau, il paroist comme vne montagne d'or; car tous ces seigneurs taschent à l'enuie l'un de l'autre, de faire quelque chose de superbe dans leurs bastimens, & de meriter la faueur du Prince, en contribuant ainsi à l'embellissement du lieu de sa residence. Les enfans de ces seigneurs que l'on presume leur deuoir succeder, demeurent dans des Palais comme autant d'ostages de la fidelité de leurs peres.

La ville d'Iedo, ou est ce chasteau à trois lieues de long & deux de large: les bastimens y sont aussi pressés qu'ils le puissent estre, dans les villes les plus peuplées de l'Europe: ces seigneurs ont vn si grand train, tant de cheuaux, de Gentils-hommes qui les suiuent, de Palanquins qu'on leur porte, & le peuple est en si grand nombre, qu'il est tres-mal-aisé de se desmesler de la foule des rués; le Roy sort quelquefois à cheual & quelquefois aussi dans vn Palanquin ouuert de tous costez: il est ordinairement suiuy d'un nombre de Seigneurs, qu'on nomme les Seigneurs de la compagnie du Roy, qui tiennent vn grand rang dans le pays, & qui tirent de grands appointemens du Prince: ils ne luy rendent point d'autre seruite que celuy de l'accompagner; ils sont tous remarquables par quelque merite singulier; les vns sont Musiciens, les autres jouent des



instrumens, il y a entre-eux des Peintres, des Sçauans, des Poëtes, d'autres qui font profession d'éloquence, enfin il n'y en a point qui n'aye quelque mérite particulier. Les gardes du Corps marchent en suite; cette Garde est composée d'un nombre choisi des enfans que les Roys & les plus Grands Seigneurs ont eu de leurs concubines du pays, qui par cette raison sont exclus de l'esperance, de succeder à leurs peres, il y en a beaucoup au Japon; le Roy de Mito oncle de l'Empereur auoit de mon temps cinquante quatre garçons & dauantages de filles: On voit apres vne brigade de la seconde compagnie des gardes; elle est de mille hommes, cinq cens dequels marchent leurs Officiers à la teste, vne portée de canon deuant sa Majesté, & les cinq cens autres apres dans la mesme distance; & quoy que ce nombre des gardes soit grand, il n'y entre personne qui n'ayt esté auparauant soigneusement examiné; les qualitez requises pour y entrer sont la bonne mine, l'exercice de toutes sortes d'armes, l'estude des lettres & les bonnes mœurs: si bien que quand sa Majesté sort, on voit vne infinité de personnes bien faites à pied & à cheual, toutes vestries de soye noire, qui gardent soigneusement leurs rangs & obseruent vn silence si grand, que l'on n'entend pas vne parole; on tient nettes les ruës & les chemins par où il doit passer, on les sable mesme de sable blanc lors qu'on est auertty de sa sortie; Les portes des maisons qui sont sur les mesmes ruës, sont toutes ouuertes, pas vn des habitans dans ce temps-là, ne met la teste à la fenestre, & n'a la hardiesse de demeurer debout deuant sa maison, chacun est retiré, ou à genoux sur vn tapis deuant sa porte pour voir passer le Prince.

Quand sa Majesté fait le voyage de Meaco, ce qui n'arriue qu'une fois en 5. ou 6. ans, on travaille vn an auparauant aux preparatifs de ce voyage, on regle la quantité de monde qui le doit suiure, quel iour de chaque mois chaque seigneur se doit rendre auprès de la personne de l'Empereur pour le suiure: vne partie des seigneurs qui sont du voyage partent 1. iour ou 2. deuant sa Majesté, l'Empereur apres avec ceux du Conseil, & quelques iours apres le reste des Roys qui le doiuent accompagner: on voit dans ce tēps sur les chemins vne incroyable multitude de monde, & lors que ces troupes sont arriuées à Meaco, quoy qu'il y ait plus de cent mille maisons, cette grande ville se trouue trop petite pour y loger vne si grande affluence de gens, & on est obligé de dresser des tentes hors des murailles de la ville.

La visite du Dario est le sujet de ce vbyage: On conte d'Yedo à Meaco 125. milles, l'on rencontre plusieurs villes & villages sur cette route à trois ou quatre mille les vnes des autres. Il y a sur tout ce chemin 28. logemens, dans chacun desquels l'Empereur trouue vne nouvelle Cour, qui le doit suiure dans le voyage, de nouveaux Gentilshommes, d'autres soldats, des cheuaux frais, d'autres prouisions, & tout ce qui est necessaire pour la Cour d'un prince qui marche avec vn si grand train: Ceux qui sont partis d'Yedo avec le Prince s'arrestent au premier logement; ceux qui l'attendoient au premier logement le suiuent iusques au second; ceux du second iusques au troisieme, & ainsi de suite iusques au dernier; si bien que chaque troupe ne marche qu'une demie iournée avec sa Majesté: mais comme le prince est arriué à Meaco, toutes les troupes s'y rendent les vnes plustost, les autres plus tard, selon l'ordre qu'elles en ont receu: & il ne demeure dans ces logemens qu'ils ont quittez que la garnison ordinaire: l'Empereur retourne avec le mesme ordre de Meaco à Yedo.

L'année 1636. on dressa vn superbe monument à la memoire du pere de sa Majesté dans vn lieu nommé Niko, qui est à quatre iournées de chemin de Iedo; on suspendit deuant le Temple cette couronne de cuiure, dont la Compagnie des Indes fait present à l'Empereur: ce monument est fait en forme d'un chasteau entouré de doubles fosséz; les remparts sont reuestus de pierre: on auroit iugé que ç'auroit esté l'ouurage de plusieurs années; il est cependant vray qu'il fut basti en cinq mois, & que les massons, peintres, vernisseurs, orfevres, & enfin tous les artisans trauaillerent sans aucun salaire: ce chasteau est fort à l'escart dans le pais, en vn lieu où il ne sçauoit seruir à autre vsage que pour loger l'Empereur les deux iournées qu'il s'y arreste; lors

qu'il va visiter ce sepulchre.

On sçait en general que les tresors de sa Majesté consistent en or & en argent enfermés dans des quailles qui peuvent peser chacune mille rayles, c'est à dire à peu près quatre vingt liures, poids de Hollande : ces quailles sont distribuées dans les tours de son chasteau : il y en a qui y ont esté mises il y a plus de cent ans auxquelles on ne touche point, comme si cette vieilllesse meritoit quelque respect : Ces tresors augmentent tous les iours, car la dépense de chaque année esgalle à peine la recepte, & le revenu de deux mois.

Le pere de l'Empereur d'aujourd'huy, fils de cet Ingoschio, qui apres auoir sauué l'Estat des dernieres guerres ciuiles, luy auoit donné la forme du gouvernement qu'il a maintenant, mourut l'an 1631. âgé d'environ cinquante ans; estant au lit de la mort, il dit entre autres choses à son fils; tout le tresor de tout l'Empire est maintenant à vous, mais il y a des choses que ie vous veux donner moy-mesme : vous trouuerez dans ces coffres les anciennes loys de cet Estat, des receuil de toutes les maximes & de tout le bon sens des plus sages de nostre Nation, avec les pierreries & les bagues, j'ay tousiours eu en grande estime ces choses, aussi bien que mes ancestres, & vous en deuez faire grand cas par cette raison.

Les Iaponois estimoient plus que tous ces tresors les curiositez suiuantes. A son fils aîné Empereur du Japon, il laissa

Vn Cimeterre courbé en arc marqué sous le nom de Iouky Massame.

Vn autre Cimeterre marqué sous le nom de Samoys.

Vn autre plus petit Cimeterre qui porte le nom de Bungo Doyffero.

Vn petit vaisseau pour preparer le Tfia ou The, sous le nom de Naraisiba.

Vn autre plus grand sous le nom de Stengo.

Vn liure escrit à la main intitulé Aue Kokikendo.

Il laissa outre cela à son frere aîné Roy d'Ouway Atstano Mie, vn tableau appelle Darmé, que l'on ne regarde que par l'enuers.

Vn Cimeterre appelle Massame.

A son second frere, Roy de Kinocouny, vn Cimeterre sous le nom de Teefmassame. Vn tableau de grenouilles.

Au troisieme frere, Roy de Mito, vn Cimeterre sous le nom de Sandamné.

Vn liure écrit à la main nommé Scache, & bien que ces six dernieres pieces ne peussent pas entrer en comparaison avec celles qu'il auoit leguées à son fils, si est-ce qu'il n'y en auoit pas vne qui ne valut plus de mil Oebans d'or, qui valent quarante sept mille thays : il laissa outre cela à plusieurs Princes & Princesses du Sang, à des Seigneurs & Dames de qualité, à des soldats & des domestiques, pour plus de trente millions d'or de legs.

L'Empereur d'aujourd'huy n'estoit pas marié quand il vint à la Coutonne; il a mesme depuis esté long-temps sans auoir de femmes; le peu d'estime qu'il a pour elles, & vne inclination peu honneste qu'il a pour les garçons, l'a tousiours esloigné du mariage : Le Dayro pour le destourner de cette abomination luy enuoya deux filles les plus belles de son pais, le priant de prendre pour femme Midai ou celle qui luy plairoit dauantage : il en choisit vne, avec laquelle neantmoins il n'eut aucune habitude, demeurant tousiours dans le mesme train de vie : Cette Princesse en deuint malade d'affliction, mais elle cachoit le sujet de son mal, pour ne se pas attirer la disgrâce du Prince : La Nourrice de l'Imperatrice qui estoit en possession de luy parler avec assez de liberté luy toucha quelque chose de l'horreur de ce vice, & de la beauté de sa femme : à ce discours il changea de visage, & donna ordre sur le champ au surintendant de ses bastimens de faire bastir vn grand Palais, avec des murs esleuez, & des fosses bien profonds, & y fit enfermer cette belle Imperatrice, & toutes les Dames de sa suite qui y ont esté depuis fort estroitement gardées : La Nourrice du Roy qui auoit esté iusques alors fort considérée, en fut outrée au dernier point, elle voyoit avec regret que l'Empereur n'auoit point d'enfants, & que cette debauche ne laissoit point de lieu d'en esperer :

Midai en Iaponois signifie l'Imperatrice.

elle fit choisir dans les Serails de tous les Roys du País des plus belles personnes qui y estoient, & prit son temps de les faire paroistre deuant l'Empereur à des heures qu'elle creut estre les plus fauorables à son dessein; il Parresta principalement à la fille d'un Sellier qui estoit fort belle; les autres dames à qui celle-cy auoit esté preferée en eurent vne si grande jalousie, qu'elles conspirerent ensemble de faire mourir l'enfant que le Prince en auoit eu, ce qu'elles executerent, & l'on dit que l'on a tenu iusques à cette heure la chose secrette à l'Empereur, pour espargner le sang que la decouuerte d'une semblable coniuuration auroit fait retandre.

Les Croniques du Japon rapportent que le país estoit gouverné il y a cent ans par vn prince nommé Dairo qui y commandoit par droit de succession, que les peuples le reconnoissoient pour leur souuerain, & qu'ils l'auoient en opinion de sainteté; qu'il n'y eut point de son temps de guerre ciuile, les Japonois estans persuadez que c'eust esté aller contre Dieu mesme, que de s'opposer aux commandemens de ce Prince: Quand vn Roy du país auoit quelque chose à demesler avec vn autre, ce Souuerain connoissoit de leurs differens comme si Dieu l'eust enuoyé pour les gouverner souuerainement: quand ce Sainct Prince marchoit, il ne deuoit point toucher à terre; il falloit empescher que le Soleil ny la lumiere n'esclairast sur sa teste; c'eust esté vn crime de luy couper la barbe & les ongles: toutes les fois qu'il mangeoit on luy preparoit son manger dans vn nouveau seruire de cuisine qui n'estoit employé qu'une fois: il eut 12. femmes qu'il espousa avec beaucoup de solemnité: ces femmes le suiuoient dans leurs carrosses, sur lesquels on voyoit leurs armes & l'inscription de leurs titres. Il y auoit dans son chasteau deux rangs de maisons, six de chaque costé: Sur chacune des portes de ces maisons estoient les armes & les titres de celle de ces femmes qui l'habitoit: il auoit de plus vn serail pour ses concubines: ce qui se pratiquoit au temps de ce fameux Daïro s'obserue encore aujourdhuy dans la Cour des Princes qui luy ont succédé sous le mesme nom, qu'ils retiennent tous: On apreste tous les iours vn superbe souper dans chacune de ces douze maisons: l'on y prepare vne musique de mesme sans sçauoir dans laquelle des douze le Prince doit souper: lors qu'il en a choisi vne & qu'il y est entré, l'on y porte aussi-tost tout ce qui a esté préparé dans les autres maisons, & ces vnze autres Dames y viennent aussi avec leur suite & leur musique, pour seruir celle que le Dairo a choisie ce iour-là; ce ne sont que jeux, que comedies, & que diuertissemens selon que l'on les iuge deuoit estre agreables au Prince: Quand le Dairo a vn fils, pour luy choisir vne nourrice on ramasse ensemble 80. des plus belles femmes du país & de la premiere condition: Les douze femmes du Daïro & les Princes du Sang regalent ces quatre vingt femmes à l'enuie les vns des autres: A l'occasion de ce premier choix on fait de grandes resiouissances; & le iour suiuant on en choisit 40. entre ces 80. que l'on reçoit encores avec plus de ceremonies à cause qu'elles sont reduites à vn plus petit nombre: Le iour que ce second choix se fait se passe en festes & en resiouissances: Les 40. qui n'y sont point entrées sont congediées, & ne retiennent rien d'une grandeur de si peu de durée, que les presens qu'on leur a faits, & l'honneur d'estre entrées dans le premier choix: Entre ces 40. on en choisit 10. & de ces dix on en choisit 3. & en fin de ces 3. on en choisit vne: Le choix se fait avec beaucoup de ceremonie & de regale, qui vont tousiours en augmentant iusques à la fin, l'honneur du choix augmentant à mesure que le nombre des personnes choisies diminue; le dernier choix par cette raison est encores solemnisé avec plus de magnificence que les autres: La Nourrice pour prendre possession de sa place donne la mammelle la premiere fois au Prince; on fait de nouvelles festes le iour de cette prise de possession: Il y a tous les iours quelque nouvelle resiouissance dans la Cour; ils en font à l'occasion des mariages, des accouchemens, & des festes de leur Religion. Toutes ces mesmes choses se pratiquent encores aujourdhuy dans la Cour du Daïro; car encores qu'il y ait perdu la Souueraineté du país, il ne laisse pas de s'estre conserué toutes les richesses qui peuuent fournir à des dépenses si excessiues.

La charge de General des armées du Daïro estoit ordinairement exercée par le second de ses fils : le Daïro l'a voulu diuiser & en faire part à vn troisieme, dont il ay-  
moit passionnement la mere : il la partagea donc entre ces deux freres, avec ce regle-  
ment qu'ils la posséderoient l'un apres l'autre l'espace de trois ans : il arriua que l'un  
de ces freres s'y établit si puiffamment, que le Daïro ne le pût obliger ny par promes-  
ses ny par menaces de ceder la place à son frere, qui deuoit commander à son tour : il  
fallut enfin appeller à son secours les Princes voisins & faire la guerre à ce fils rebelle  
qui y perdit la vie ; voila la premiere reuolte dont l'histoire du pays fasse mention : l'au-  
tre de ses fils qui comandoit ces troupes victorieuses s'en seruit à se rendre maistre de  
l'Estat, laissant à son aîné, que cét Empire regardoit apres la mort du Daïro, les mes-  
mes richesses & les mesmes reuenus dont il iouyssoit auparauant. Cette vsurpation  
donna lieu à vne seconde guerre & à l'election d'un nouueau General d'armée qui  
deposseda le premier & se rendit maistre absolu du pays. Vne troisieme guerre qui  
suivit apres acheua de mettre cét Empire en combustion ; il n'y auoit point de petits  
villages qui ne courussent aux armes les vns contre les autres : la mesme diuision  
estoit parmy les principaux Seigneurs du pays, & ne cessa que par la conqueste qu'en  
fit vn homme de conduite & de courage nommé Taïco, qui de simple Capitaine  
d'une troupe de cinquante hommes, eut vne si bonne fortune, qu'il mist en trois  
ans de temps tout le pays sous son obeyssance ; laissant aux Princes de la maison du  
Daïro toutes les marques de leur premiere fortune. Ce nouueau Conquerant fut  
couronné Empereur avec beaucoup de pompe par le Daïro mesme ; il iugea bien que  
les Roys & les Seigneurs du pays s'accommoderoient mal-aisément à obeyr à vne  
personne de sa condition ; il enuoya par cette raison les principaux d'entre-eux, &  
ceux principalement qu'il croioit les plus remuans, dans la Corée, avec vne armée de  
soixante mille hommes pour la subiugter, ce disoit-il, & les tint occupés dans cette  
entreprise l'espace de sept ans, les animant tousiours à ne point penser au retour,  
qu'ils n'en eussent acheué la conqueste ; ces troupes desesperées de pouuoir reuoir  
leurs femmes & leurs pays dechargerent leur rage sur les habitans du pays ; ils s'e-  
stoient rangez sous leur domination, & attendoient par cette raison vn traite-  
ment plus doux ; ils firent leurs plaintes à Tayco, & le prierent de les deliurer de  
cette oppression : l'Ambassadeur qu'ils luy enuoyerent reconut bien-tost qu'il n'y  
auoit point d'esperance d'obtenir qu'on rappellast ces troupes, puis qu'on les en-  
tretienoit dans son pays par maxime d'Estat ; & porté qu'il estoit d'un veritable a-  
mour pour sa patrie, il ne trouua point d'autre moyen pour venir à bout de sa com-  
mission que de faire empoisonner l'Empereur. La chose reüssit comme il l'auoit  
pensée ; car les principaux Seigneurs qui commandoient les troupes dans la Corée,  
ayant appris la mort del'Empereur retournerent au Iappon, sans attendre d'Ordre.

Lors que Tayco mourut, Fideri son Fils n'auoit que 6. ans ; Tayco auoit choisi vn des  
principaux du pays nommé Onguofchio, & l'auoit déclaré par son testament Tuteur  
de ce ieune Prince, apres auoir tiré de luy vne promesse escripte de son sang, que lors  
que son fils auroit l'âge de quinze ans, il le feroit couronner Roy du Iappon, & luy re-  
mettroit entre les mains toute l'autorité & toutes les forces qu'il laissoit à sa dispo-  
sition durant le bas âge de son pupille : mais bien loin de satisfaire à cette promesse, il  
conduisit les choses à tel point, que Fideri desesperant de pouuoir rentrer en posses-  
sion de l'Empire par d'autres voyes, crut estre obligé de faire des troupes, & d'y em-  
ployer la force : Onguofchio auoit trauaillé de longue main à le ruiner dās l'esprit des  
peuples & des plus grands du pays ; il luy imputoit la ruine qui deuoit suivre de cette  
guerre, & l'accusoit aupres d'eux de s'estre fait rendre des honneurs qu'il ne deuoit  
pretendre qu'apres son couronnement. Il ramassa apres toutes les forces dans la pro-  
uince de Surnga, il se met à leur teste, il assiege ce Prince dans la place où il faisoit  
sa residence, il le presse, il est enfin obligé de se rendre, à condition qu'on luy sau-  
ueroit la vie, renonçant de son costé à la pretention de l'Empire, & se contentant  
de demeurer dans la condition des Seigneurs particuliers du pays qui reconnoissent

de l'Empereur les terres où ils commandent, il enuoye sa femme qui estoit fille d'Ongoschio; pour mieux asseurer ces conditions, Ongoschio euita de luy donner audience, & cependant fit mettre le feu au Palais où ce mal-heureux Prince estoit logé avec toutes ses autres femmes & toute sa Cour; il fit mourir en suite toutes les personnes de condition qui auoient tenu le party de Fideri, & regna depuis sans que personne osast s'opposer à sa fortune. Ongoschio estant mort fort vieux, son fils Coubofanna fut solennellement installé en sa place, & l'Empereur qui regne auourd'huy nommé Chiougon est fils de ce Coubofanna.

## CINQUIESME QUESTION.

*Du nombre de ses Soldats & de leurs armes.*

Il conte 4.  
florins  
d'Hollande  
pour le  
Cockien.

LE reuenu des Roys & des Seigneurs du pays monte à la somme de cent quatre vingt millions quarante mille florins, comme ie l'ay iustificié par le compte du reuenu de chacun en particulier. Chaque Seigneur doit entretenir des soldats pour le seruice de l'Empereur, à proportion du reuenu dont il jouit: celuy par exemple qui a dix mille florins d'appointement, doit entretenir 20. fantassins & 2. caualiers. Le Seignr de Firando, qui a six cens mille florins entretiendra selon la mesme proportion douze cens fantassins, & six vingts maistres, sans y comprendre les valets, les esclaves, & les autres dependances d'une semblable troupe; si bien que le nombre des Soldats que les Roys & les Seigneurs du pays sont obligez d'entretenir au seruice de l'Empereur, monte au nombre de trois cens soixante & huit mille fantassins, & de trente huit mille huit cens Maistres. Sa Majesté entretient encore de son reuenu propre enuiron cent mille hommes de pied, & vingt mille cheuaux, qui composent les garnisons de ses places, & les troupes de sa garde: adioustez à cela que la plupart des grands Seigneurs se picquent d'entretenir vne fois plus de monde au seruice du Prince, qu'ils ne sont obligez, comme on l'a assez veu, dans les dernieres guerres des Arimases. Les Caualiers sont armez de pied en cap, leurs armes sont des carabines fort courtes, des jaelots, des dards, & le sabre.

Les fantassins sont diuisez par compagnies, cinq soldats ont vn homme qui les commande: cinq de ces chefs qui sont avec leurs gens 25. hommes, en recognoissent vn autre qui est par dessus eux; tellement qu'une Compagnie de 250. hommes à deux chefs principaux, & dix autres subalternes, mais les vns & les autres sont commandez par vn seul qui a le commandement sur toute la troupe; ces Compagnies sont subordonnées à vn Officier superieur: La mesme graduation s'observe dans la Caualerie: les armes de l'Infanterie sont le sabre, la picque, le mousquet plus pesant ou plus leger selon les forces de celuy qui les doit porter, & le pot ou morion pour toutes armes defensives. L'Empereur peut scauoir exactement le nombre de ses soldats, celuy de ses Sujets, combien il y en a dans les villes, combien de laboureurs sont occupez à la campagne. Les maisons des villes sont diuisées cinq à cinq, & sont vnies ensemble sous vn chef, qui doit tenir vn roole de ceux qui meurent ou qui naissent dans leur departement: Il porte ce roole à vn officier qui est au dessus de luy; cet officier le porte au Seigneur du lieu, le Seigneur du lieu au Roy de la Prouince, & celuy-cy à deux officiers que l'Empereur a destinez à cette charge.

## SIXIESME QUESTION.

*De l'authorité de ses Ministres, & des principaux de son Conseil.*

La quatre principaux Conseillers qui sont toutes les affaires: les Roys & les Seigneurs du pays les considerent: les plus riches de ces Conseillers ont de reuenu iustques à deux millions de liures, & les moins riches deux ou trois cents mille liures de rente.

Ils ne peuuent pas faire deux fois les mesmes remonstrances au Roy sur les choses

sur lesquelles il s'est expliqué, ny differer l'execution de ses ordres. Ces Conseillers sont choisis entre les principaux du pays, qui ont esté nourris auprès de luy, l'esperance d'occuper cette place tient ses courtisans fort soubmis, & fort appliquez à pressentir ses pensées & ses inclinations, & à y accommoder toutes leurs actions & leurs réponses; c'est la regle de tous leurs conseils: le pays iroit sans dessus dessous qu'ils n'oseroient pas en parler au Prince, s'ils n'auoient trouué vne conjoncture fauorable de le pouuoir faire: si bien que les plus importantes affaires dépendent des occasions & du temps auquel on les porte.

Tous les autres qui composent son Conseil ont chacun leurs departemens, n'y ayant que ces quatre qui ayent vne autorité generale sur toutes les affaires du Royaume.

SEPTIESME QUESTION.

*De l'autorité des principaux Seigneurs du pais, & quelles sont leurs forces.*

LE reuenu des Seigneurs du pays est grand, comme nous auons dit; mais leur dépense l'est encores dauantage: ils sont obligez de demeurer six mois à la suite du Prince. Ceux qui ont leurs terres du costé du Nort & de l'Orient y passent six mois. Ceux du midy & de l'Occident les relient, & lors que les vns entrent en seruite, & que les autres en sortent, ce n'est que feste & magnificence. Il y a de ces Seigneurs qui ont quatre & cinq mille hommes à leur suite; le Seigneur de Firando, dans le pais de qui se trouue le magazin de nostre Compagnie, quoy qu'il soit vn des moindres, a tousiours à sa suite dans ses voyages, au moins 300. hommes, & il entretient dans les deux maisons qu'il a à Yedo plus de mille bouches.

Les autres Seigneurs font le mesme à proportion de leurs reuenus: Il n'y a point de ville plus peuplée que Yedo. Ce grand peuple y rend toutes choses fort cheres; leurs bastimens, la liurée de leurs valets, leurs femmes, les presens & les festins, font que leur dépense excède ordinairement leur reuenu. Adioustez à cela que l'Empereur les oblige quelquefois à entreprendre de grands desseins. Il arriua de mon temps qu'on distribua à chacun d'eux vne partie d'vn grand bastiment: ils fournissoient tous les iours certain nombre d'ouuriers selon leurs reuenus: Je considerois avec estonnement la diligence & l'ardeur avec laquelle les massons & les autres artisans taschoient à l'enuiel vn de l'autre à fournir leur tasche, & d'auancer vn ouurage duquel ils deuoient estre mal payez.

Quand vn grand Seigneur bastit vne maison, outre la porte qui doit seruir ordinairement à entrer & à sortir, il en fait faire vne autre ornée de bas reliefs, dorée, & couverte par endroits de ce beau vernis que nous appellons de la Chine: Quand elle est acheuée on la couure de planches, de peur que la pluye ou le Soleil nen gastet la beauté: Elle demeure ainsi couuerte iusques au temps que sa Majesté y vienne. On luy donne vn superbe festin dans ce nouveau Palais; il entre & sort par cette porte, on la ferme & condamne apres, personne ne deuant passer apres le Prince par vne porte dont le seuil a esté honoré de sa personne. On inuite le Prince à ce festin trois ans au parauant qu'il se fasse; on employe ce temps à en faire les preparatifs, tout ce qui y doit seruir est marqué aux armes du Prince.

C'est vne resiouissance & vn festin qui dure trois mois: sa dépense avec celle du bastiment pourroit épuiser les richesses & le capital des plus puissans de nos Princes: L'Empereur fait quelquefois la faueur à vn de ses Seignrs de luy enuoyer quelque vne des Gruës que les oiseaux ont pris. Ce leur est vne si grande faueur, que ie ne finirois iamais si i'entreprendois de rapporter tous les festins & toutes les differentes resiouyssances qu'ils en font. La 1. fois que l'Empereur fait l'honneur à quelqu'vn d'aller manger chez luy, la coustume veut que l'Empereur luy fasse quelque don, pour leurs cheuaux, comme ils disent: Il en fit vn il n'y a pas long-temps à Satouma dans cette

L'Original  
Hollandois  
porte tot  
boonen  
voet sine  
Pasroden.

occasion, qui valoit plus de six cens mille liures de rente. Le Roy fait tous les mariages des grands. Ils rendent de grands respects à la personne qu'il leur a donnée pour femme : Ils font bastir de nouveaux palais pour la loger : Ils luy donneront quelquefois deux cens femmes pour les seruir, & ils leur entretiennent vne Cour superbe. Le dedans de leurs maisons sont vernis, la dorure n'y est point épargnée, on voit mesme en quelques-vnes des statuës & des bas reliefs.

Lors que ces Dames sortent pour aller voir leurs parens, ce qu'elles ne font qu'une fois l'année; toutes les Dames qui sont à leur seruire les suivent dans des Palanquins fermez; telle de ces Dames en a iusques à cinquante à sa suite. Les Palanquins sont dorez, vernis & ornez en quelques endroits d'or & d'argent massif, les enfans qu'ils ont de ces femmes données par l'Empereur succedent à leurs Estats, & s'ils meurent sans enfans, ces mesmes Estats passent en d'autres familles selon la disposition du Prince; ils ont beaucoup de concubines, delà vient ce grand nombre d'enfans qu'ils ont dans leurs maisons; mais ceux-là ne succedent pas aux Estats de leur Pere; tout ce qui se peut imaginer pour le plaisir de la vie, se treuve dans leurs Serails, des Iardins, des Canaux, des Bois, des Vollieres; tous les jours ce ne sont que Comedies, Musiques & semblables diuertissements: les hommes n'y entrent point, s'ils ne sont de leurs plus proches parens, & cela mesme ne leur arriue pas souuent; on fait dans ces maisons vne garde fort exacte; les Dames soit qu'elles soient vieilles ou ieunes ne peuuent auoir aucune conuersation avec les hommes de dehors: elles passent dans cette closture tout le temps de leur vie, on ne leur pardonne rien, l'on punit de mort iusques au moindre soubçon de crime: les filles qui sont destinées à seruir dans ces lieux sont choisies avec grand soin, & seruent leur maistresse avec vne modestie tres-grande & beaucoup d'adresse: on les diuise par troupes de seize personnes; chaque troupe a sa Dame qui la commande: ces troupes seruent leur maistresse chacune à son tour, & dans l'ordre qu'elles ont appris; car on leur fait des leçons de bien seruir comme on leur apprend ailleurs à danser ou à faire quelque ouvrage: la diuision de ces troupes se fait encore remarquer autrement: chacune a ses habits d'une couleur & d'une estoffe particuliere: si dans vne troupe elles sont habillées de rouge avec des rubans verds & vne coëffure de mesme, l'autre troupe aura du blanc avec du ruban rouge; elles sont pour la pluspart des premieres maisons du pays, belles, bien esleuées, & ont les manieres fort nobles: elles s'engagēt à seruir pour le moins pour 15. ou 20. ans, & la pluspart mesme pour toute leur vie: Ils les prennent quelquefois fort ieunes dès l'âge de 4. ou 5. ans, & lors qu'elles ont seruy iusques à celui de 25. ou 30. ans, ils les marient à quelques-vns de leurs Gentilhommes ou personnes de leur suite, chacune selon sa condition. Celles qui passent dans ce seruire l'age de 30. ans, y demeurent ordinairement le reste de leurs iours. Toutes les femmes depuis celles qui sont de quelque condition iusques aux premieres Dames du pays sont fort sçauantes, aussi n'ont-elles point d'autre occupation: La coustume du pays leur deffend d'entrer en connoissance d'aucune affaire qui regarde le gouuernement des Estats, & de la maison de leur mary: elles se tiennent fort sur leur garde de ce costé là, & n'entrent iamais dans cette matiere: Les hommes d'ailleurs quand ils passent dans leur Serail n'y portent point d'autres pensées que celle de se diuertir, & il n'y a point de femmes au monde qui ayent plus d'adresse pour se faire aymer: ils apportent pour raison de cette garde estroite de leurs femmes, & de l'ignorance dans laquelle ils les tiennent de leurs affaires, que les femmes sont faites pour donner du plaisir, pour esleuer leurs enfans, qu'ils en vsent ainsi pour esuiter les jalousies, les brigues, les querelles, les guerres, & les autres desordres qu'une plus grande liberté fait naistre dans les pays ou la mesme chose n'est point obseruée. Ces femmes d'ailleurs sont fort fidelles à leurs maris; ie n'en rapporteray icy qu'un ou deux exemples qui arriuerent de mon temps. L'Empereur fit mourir secretement dans le Royaume de Fingo vn Gentil-homme de merite qui auoit vne fort belle femme; quelques iours apres sa mort l'Empereur fit venir cette Dame & la voulut obliger à demeurer dans  
le

le Palais ; elle ſçauoit la mort de ſon mary , & dit à ce Prince : Te me deurois reſiouir & m'eſtimer heureuſe de ce que vous m'avez jugé digne de voſtre amitié ; auſſi reçois-ie cette grace comme ie dois, mais ie prends la liberté de vous demander le temps de trente iours pour acheuer de pleurer la mort de mon mary : permettez qu'après cela ie puiſſe traiter ſes parens dans l'vne des tours de voſtre chateau ; car ie voudrois finir par cette reſiouyſſance le déplaiſir de ſa perte : le Roy luy accorda cette priere , qui ne differoit que de quelques iours le plaiſir qu'il ſe promettoit de la jouiſſance de cette Dame : Il beut par excez le iour de ce feſtin, la Dame prit ce temps , & faiſant ſemblant de ſe vouloir appuyer ſur l'vn des balcons de cette tour, ſe precipita du haut en bas en la preſence du Roy , & ſatiſfit ainſi à ſon honneur , & à la fidelité qu'elle deuoit à ſon mary.

Vn des principaux Seigneurs du pays deuint paſſionément amoureux d'vne fille de ſon Serail, qu'il auoit oſté à la veſue d'vn pauvre ſoldat ; cette veſue eſcriuit vn billet à ſa fille pour luy repreſenter la pauvreté où elle eſtoit , le Seigneur la ſurprit comme elle liſoit cette lettre ; il la preſſe de la luy monſtrer : la fille eut honte de deſcouvrir la pauvreté de ſa mere , elle en fit vn bouchon & l'aualla avec tant de precipitation, qu'il luy demeura dans la gorge & l'eſtouffa. Ce Seigneur qui rapporta la choſe à quelque amié ſecrete luy fit ouurer la gorge , on deſpoye la lettre , & on trouue qu'elle auoit eſté écrite par la mere de cette fille, il en fut au deſeſpoir ; mais n'ayant point d'autre moyen de reparer ſa faute, il appella auprès de luy la mere de cette fille , & elle y eſt encoro entretenüe avec toutes les commoditez qui luy manquoient auparavant.

Vne fille en ſeruant ſon maĩſtre , & faiſant effort pour atteindre à vn plat qui eſtoit ſur la table ne peut retenir vn vent que l'on n'attendoit , elle ſ'en punit elle meſme, ſe mordit le ſein qu'elle porta à ſa bouche & expira ſur le champ de rage & de honte.

Les principaux Seigneurs & qui ont de grands Eſtats outre leur nom propre, ont encoro celuy de leurs terres ou du chateau de leur reſidence, par lequel ils ſont plus connus ; mais ils ont cela de particulier au Japon qu'ils changent tous trois fois de nom ; les enfans en ont vn qu'ils changent quand ils ont atteint l'âge de virilité , & ce nom qu'ils portent alors ne ſe donne iamais ny aux enfans ny aux vieillards : le troiſième & dernier nom ſe prend dans la vieilleſſe , mais outre ces trois noms dont ils changent , ils retiennent touſiours celuy de leur famille.

Ces peuples ſont fort retenus dans leurs diſcours , il ne leur eſchappe gueres de dire rien de ſale , & quand il arriue à quelqu'vn d'eux de manquer à cette retenüe , les plus jeunes ſe leuent & ſ'en vont : ils portent beaucoup d'honneur & d'amitié à leurs parens , ils croyent que ceux qui manquent à ce deuoir ſeront punis par leurs Dieux. Vne fois le mois ils ſ'abſtiennent de manger de rien qui ait eu vie , & ſont abſtinence le iour que leurs peres & leurs meres ſont morts. Mais pour retourner aux reuenus des Seigneurs du pays , ie diray que les vns le tirent des grains , les autres des mines d'or , les autres de celles d'argent , quelques-uns du cuiure , du fer , de l'eſtain & du plomb : d'autres le tirent de leurs bois , grains , cottons , ſoyes : ceſt reuenus ſont exactement contez , & le conte eſt fidelement rapporté à ceux des Officiers de l'Empereur qui ont commiſſion d'en tenir regiſtre.

L'Empereur met auprès de chacun des plus grands Seigneurs, vn Chancelier ; en le depeſchant il écrit en cette forme au Seigneur auprès de qui il l'enuoye. Nostre bien aimé, vos Eſtats ſont de grande eſtendue, vous avez grand nombre de Sujets, c'eſt pour cette raiſon que i'ay pris le ſoin de vous enuoyer vn homme ſage & de confiance, qui a eſté eſleué dans ma Cour ; ie l'enuoye pour vous ſoulager dans le ſoin que vous deuez auoir de vos Sujets, pour eſtre auprès de vous : ſeruez-vous de luy, & receuez comme vous deuez ce ſoin que ie prend de ce qui vous regarde. Il prend ordinairement pour cet employ des perſonnes qui ont eſté eſleuez à la Cour , dont la fidelité eſt connue, &



deuant que de partir, ils signent de leur sang, qu'ils aduertiront le Roy de ce qui viendra en leur connoissance des affaires qui regardent l'Estat, & qu'ils tiendront vn journal exact de toutes les actions du Prince aupres duquel on les met: les Princes ne peuvent rien faire sans le communiquer à ces personnes, & on peut dire que ce sont eux qui gouernent leurs Estats.

La plupart des grands Seigneurs ont entre leurs seruiteurs des personnes de bon sens, qu'ils obligent de les auertir tous les iours des fautes qu'ils remarquent dans leur conduite: car ils sont persuadez que les hommes ne se font point justice sur ce point, qu'ils ne peuvent pas connoistre leurs deffauts, & scauent que les hommes nourris dans le commandement & dans vne grande autorité, sont encores plus sujets à cette faute, commune à tous les hommes, de suiure la pente de leurs passions: ils disent qu'ils ayment mieux que leurs domestiques les en aduertissent, que d'attendre les reproches que les estrangers leur en pourroient faire.

Quand quelque Seigneur meurt, il se trouue ordinairement 15. ou 20. de ses Sujets qui se fendent le ventre & meurent avec luy: la plupart de ceux qui se tuent de la sorte se sont obligez à cette condition en entrant au seruice de leur maistre. Le sacrifice de leurs Sujets se fait de cette maniere. Ils assemblent leurs parents dans vne Eglise, ils mangent avec eux dans le mesme lieu & le font avec gayeté, sans que l'approche de la mort paroisse en rien troubler la resiouyffance du festin; ils se fendent apres le ventre en forme de Croix: il s'en voit d'autres encores plus braues qui apres s'estre fait cette incision, se couppoient la gorge: les vns se le fendent en croix, les autres d'une autre façon, & ceux qui se font de plus belles incisions & plus historiées meurent avec plus de gloire que les autres. *a*

Lors que ces Seigneurs bastissent quelque grand bastiment pour le Roy, ou pour eux-mesmes il se trouue entre leurs seruiteurs des gens qui les viennent prier de permettre qu'ils se jettent dans les fondemens de leur bastiment; car les Iaponois ont vne opinion que les murs qui sont bastis sur des corps humains sont exempts de tous les accidens qui arriuent aux autres: ces bons valets se jettent dans les fondemens, & sont écrasés par les premieres pierres que l'on y met. *b*

Le Roy a plusieurs chasteaux: les deux principaux sont ceux d'Osacca & de Yedo; ie n'ay pas veu les chasteaux des principaux Seigneurs du pays: mais ie scay par la relation de ceux qui y ont esté, qu'ils ont des villes & des chasteaux considerables: leurs villes sont toutes d'une même enceinte, & les villages d'une même mesure: Chaque rue a soixante Ieckiens de circuit, chaque Ieckien est de deux cent aulnes, & deux portes qui la ferment de nuit: On fait garde, & on tient de la lumiere à chacune de ces portes. La distance des grands chemins est marquée par des colonnes miliaires: il y a dans chacune deux personnes, qui en ont le soin, & doiuent rendre conte de ce qui se passe parmy le peuple qui est commis à leur direction; ce sont ceux qui portent leurs plaintes à leurs Superieurs, & les informent de leurs besoins, ce que le commun peuple ne pourroit pas faire avec la même bien-seance. *c*

### VIII. QUESTION.

*Quels sont leurs reuenus, & en quoy ils consistent.*

Les villes & les villages n'ont aucun reuenu, on ne paye au Seigneur du pays aucune imposition ny redevance que ce qui se donne pour le fond sur lequel les maisons sont basties: ce droit se paye à proportion de leur grandeur, les moindres payent vingt sols, & les plus grands iusques à vingt liures. Quand il se presente quelque occasion ou le Seigneur a besoin de monde, chaque maison fournit vn homme à son Seigneur: il arriue peu que l'on exige d'eux de semblables couruées: on ne les retient quelquefois que l'espace d'une heure, & au plus tout le temps d'une demie

ournée, tous les fruits de la terre, tous les profits de la Mer composent les revenus du Prince. Les Gentils hommes & les soldats subsistent des appointemens qu'il leur donne, le Marchand des gains qu'il fait, les artisans du travail de leurs mains, & les laboureurs qui sont comme esclaves de la partie des fruits de la terre qu'ils ont cultivée, & qu'on leur laisse pour leur subsistance. d

IX. QUESTION.

*Comment la Justice y est administrée.*

CHaque Seigneur particulier depuis l'Empereur jusques au moindre Bourgeois a droit de Justice sur ses Sujets & sur ses seruteurs.

Le Roy dans toutes les Jurisdictions des villes & des villages a ses officiers qui administrent la Justice: On fait l'honneur à vn Gentilhomme qui a mérité la mort de



EXPLICATION DE LA FIGURE.

- A Est le criminel qui se coupe le ventre.
- B Vn de ses amis qu'il s'est choisi pour luy ayder, s'il luy prenoit quelque foiblesse.
- C Celui qui luy presente le petit sabre pour s'ouvrir le ventre.
- D L'Eglise devant laquelle se fait ordinairement cette justice.
- E Les Prestres qui ont soin d'enterrer le criminel, & de prier pour son ame.
- F Douze des plus proches parens & amis du criminel.
- G Représente le peuple des spectateurs.

luy permettre de se couper le ventre, & de se deffaire luy-mesme: on n'accorde pas le mesme privilege aux autres personnes de moindre condition: on n'y fait aucune estime des Marchands, à cause, se disent-ils, que leur occupation est de debiter des faussetez pour mieux vendre leurs marchandises: les Artisans le sont aussi peu par cette autre raison, que l'artisan est comme le valet du public: les Gentils-hommes, au contraire, & les soldats sont honorez de tout le monde, & il semble que les autres soient obligez de les entretenir & de leur rendre toutes sortes de devoirs.

X. QUESTION.

*Quelles sont les crimes que l'on chastie le plus rigoureusement.*

ON punit de mort les moindres crimes, mais principalement le larcin, quand il ne seroit que de la valeur d'un sol; c'est vn crime capital que de iouer de l'argent; toutes sortes d'homicides y sont punis de mort; il y a de plus des crimes que l'on punit, non seulement par la mort du criminel, mais aussi par celle de son pere,

de ses enfans, de ses freres, tous ses biens sont confisquez, sa mere, ses filles & ses sœurs sont vendues pour estre esclaves. Les biens qui viennent de ces conspirations ne vont point au profit du Prince, mais sont mis entre les mains de certains administrateurs qui les emploient selon l'occasion, tantost à bastir des Temples, tantost à reparer les chemins, & tousiours à l'ornement ou à la commodité du public; ces crimes capitaux sont contreuenir aux Edits de sa Majesté, la maluersation d'un Officier dans sa charge, destourner l'argent du Prince, exiger de ses sujets des droits auxquels ils ne sont pas obligez; la fausse monnoye, l'incendie, le violment, le rapt, pour ces crimes, non seulement le criminel, mais aussi ses plus proches parens sont punis de mort: si la femme en est complice, elle est punie de mesme, sinon on la vend pour estre esclave; ainsi la femme ne meurt iamais que pour son propre crime: leurs supplices sont le feu, la croix où l'on attache le patient la teste en bas & les pieds en haut; faire tirer par quatre cheuaux, & l'eau ou l'huile botillante.

Il arriva qu'un valet qui auoit meilleur opinion de luy qu'il ne la meritoit, s'offrit à un Gentil-homme pour entrer en son seruice en qualité de celuy qui deuoit porter ses souliers, & il luy demanda beaucoup plus de salaire que ce Gentilhomme qui estoit pauvre ne luy en pouuoit donner; il se crut offensé de la pretention injuste de ce valet, mais il en cacha le ressentiment, & luy dit, vous mettez à trop haut prix vostre salaire, mais vous me plaisez, ie vous prendray à mon seruice: trois iours apres son maistre luy enuoya faire un message, il luy reprocha au retour qu'il auoit demeuré trop long-temps, & le fit mourir, se seruant de ce pretexte pour se vanger de l'offense qu'il pretendoit auoir receu de l'autre. e

Il n'y a pas long-temps que le Roy de Firando fit enfermer dans des quaiſſes armées de pointes de fer, trois Dames de son Serail, l'une à cause des pratiques secretes qu'elle auoit eu avec un Gentil-homme qui se tua sur le champ en s'ouurant le ventre: les deux autres à cause seulement qu'elles en auoient eu connoissance. Lors qu'un mary trouue sa femme enfermée avec un homme, il les peut tuer tous deux: Quand le mary est en voyage, son pere, son fils ou son frere pendant son absence ont le mesme droit de faire cette iustice, ses domestiques mesme le peuuent faire: De là vient qu'ils ont peu d'exemples d'adulteres. Lors que j'estois dans le pays, un mary surprit sa femme avec son galand, il tua l'homme, & lia la femme dans cette mesme chambre, la laissant toute la nuit en cet estat: le iour suiuant il inuita tous ses plus proches parents avec ceux de sa femme, aussi bien les Dames que les hommes, disant qu'il leur vouloit donner à tous ensemble un festin: il n'est pas ordinaire que les femmes s'inuitent ainsi avec les hommes, mais cette fois là la chose fut réglée de la sorte. Les Dames qui estoient dans une chambre à part demandoient de temps en temps à voir la maistresse du logis, ce fascheux mary leur respondoit qu'elle estoit occupée à donner les ordres pour les bien receuoir: comme les Dames & les hommes estoient en mesme temps à table, ce mary se dérobe de la compagnie, & coupe les parties honteuses de cet homme, qu'il auoit tué la nuit precedente, les met avec des fleurs dans une boëtte, il va trouuer sa femme, la delie, luy fait prendre un habit de deuil, & luy met entre les mains cette boëtte fermée, luy disant, allez presenter ce regal à vos parents & aux miens, afin qu'ils iugent si ie vous dois faire misericorde: cette femme qui estoit à demy morte s'alla jeter aux pieds des principaux de la compagnie, leur cria misericorde, leur presente la boëtte, on l'ouure, mais la veuë de ce qu'elle renfermoit luy fit tant d'horreur, qu'elle tomba éuanouïe, & son mary prenant ce temps luy, couppa la teste. f

Un homme qui s'estoit obligé de fournir une certaine quantité de pierres & de bois de charpente auoit corrompu ceux qui deuoient examiner la qualité & la quantité de ces marchandises, la chose fut sçeuë, les examinateurs furent obligez de s'ouuir le ventre: l'Entrepreneur fut condamné à estre mis sur une croix, mais comme il

estoit aimé de la pluspart de ceux du Conseil, quoy qu'il ne soit pas ordinaire de demander au Roy la grace de personne, ils ne laisserent pas de s'assembler, & de demander celle de ce miserable.

Le Roy leur fit vne réponse qu'ils n'attendoient pas. Je ne puis approuver, leur dit-il, vostre priere; mais ce que ie trouue de plus mauvais, c'est qu'il me semble qu'elle me fait connoistre que vous auez perdu l'esprit; est-il iuste qu'un si grand crime demeure impuny? d'où vient donc que vous me demandez la grace? est-ce qu'il vous a corrompu comme il a corrompu les autres? auez-vous fait comme eux dessein sur mes Finances, & vous deuez-vous seruir ainsi de la liberté que ie vous ay donnée? Il arriva de mon temps qu'un Gentil-homme dont les terres estoient proches d'Yedo, exigea de ses païsans des sommes plus grandes qu'il n'en deuoit tirer: Les païsans se plaignent, le Conseil en est aduertý, on condamne le Gentilhomme à se fendre le ventre avec toute sa race: Il auoit vn fils à 247. milles de là du costé de l'Occident qui estoit au seruice du Roy de Fingo, & vn oncle qui estoit encore plus esloigné de vingt milles dans la prouince de Satsouma: vn autre fils au seruice du Roy d'Ecquinocconi: vn autre petit fils de sa fille qui estoit du costé d'Orient à cent dix milles d'Yedo, au seruice du Roy de Massane: vn autre fils aupres du Gouverneur du chasteau de Quouano: deux autres freres qui estoient au seruice de Sa Maiesté: vn fils le plus jeune de tous qui auoit esté marié à la fille vniue d'un fort riche marchand, dont la personne est fort conuue de messieurs de la Compagnie des Indes Orientales: toutes ces personnes, quoy que les vnes vers l'Orient, les autres vers le Midy, & fort esloignées les vnes des autres, furent executées non seulement au mesme iour, mais à vne mesme heure, tant ils sont exacts à donner leurs ordres, & à les faire executer: & vous remarquerez que ces criminels deuoient estre eux-mesmes les executeurs de cet ordre, car ils estoient de condition à pouoir eux-mesmes le ventre.

Le Marchad d'Osacca dont la fille auoit épousé le fils de ce malheureux pere mourut d'affliction & sa fille apres que son mary se fut ouuert le ventre, se voulu tuer de ses propres mains; on la garda si estroitement qu'elle ne le peut pas faire; mais elle s'opinistra à ne vouloir ny boire ny manger, & mourut ainsi au bout de neuf jours. g

Ces peuples enuisagent la mort sans en tesmoigner aucune apprehension ny d'amour pour la vie, lors qu'il la faut quitter; mais les exemples en sont encores plus ordinaires entre les femmes. On punit la menterie de mort lors qu'elle a pour sujet les affaires de la Iustice, ou celles du Gouvernement; toutes les punitions que ie viens de dire regardent les Gentils-hommes & le reste du peuple: mais pour les Roys du pays, quand ils ont fait quelque faute, on ne les condamne point à mort. A quatorze milles d'Yeddo il y a vne Isle nommée Faisinchima, elle peut auoir vne lieuë de circuit: Cette Isle est le lieu d'exil des Roys du Iapon; à toutes les pointes de l'Isle il y a des Corps de garde pour empescher que ceux de dehors n'ayent correspondance avec les exilez, & ne leurs rendent aucune assistance; tous les mois lors que le vent le permet, l'on vient releuer la garde, & l'on porte ce qui est necessaire aussi bien pour la subsistance des soldats que pour celle des exilez, ce qui se reduit à peu de chose, vn peu de ris & quelques racines; les exilez ont pour logement de petites maisons fort basses où les incommoditez de l'Hyuer & de l'Esté se font sentir egalement, adjoustez à cela qu'ils sont obligez de trauailler à ramasser de la soye, à la preparer dans la quantité & selon la tasche qui leur a esté donnée.

L'an 1631. que le Roy mourut, tous les exilez & tous les prisonniers qui estoient dans son estat furent deliurez à mesme heure & mesme iour, on donna mesme quelque argent à chacun de ceux d'entre les prisonniers, qui estoient pauures, pour les mettre en estat de commencer vne meilleure fortune.

## RELATION

## VNZIESME QUESTION.

*Quelle est leur Religion ?*

Cette Nation est peu attachée aux superstitions de sa Religion; ils ne prient Dieu ny le matin, ny le soir, ny deuant, ny apres leurs repas: les personnes Religieuses seulement vont vne fois le mois dans le Temple; ils se seruent souuent dans leurs prieres de la parole de Namanda, qui doit estre le nom d'un de leurs Dieux, auxquels ils ont plus souuent recours: leurs Prestres preschent ordinairement trois fois l'an; les peuples qui sont de leur creance s'y assemblent; dans leurs maladies ils ont recours aux Hermites qui s'asseyent aupres des malades, & leurs lisent certaines parolles, dont on ne peut pas entendre vn seul mot: il en est de mesme de toutes les escritures qui regardent la Religion, la medecine & les autres arts & sciences; car il n'y a que les sçauans du pays qui les entendent & les puissent lire.

## DOUXIESME QUESTION.

*Quelles sont leurs Temples ?*

Le nombre des Temples & des Idoles du Japon est incroyable, les plus grands ont iusques à vingt Prestres, & les plus petits en ont deux.

## TREZIESME QUESTION.

*Quels sont leurs Prestres ?*

Tous ces Prestres n'ont autre exerciçe que de lire deuant les Idoles, d'enseuelir les morts ou de les brusler & d'enterrer en suite avec beaucoup de ceremonies leurs cendres. *h*

## QUATORZIESME QUESTION.

*Quelles sont leurs Sectes ?*

Il y a parmi eux douze sectes differentes, il y en a vnze dont les Prestres ne mangent rien qui ayt eu vie. ils ne peuuent aussi auoir aucune habitude avec les femmes: s'ils manquent à ces obligations on les condamne à estre enterrez au milieu du chemin iusques à la ceinture, & tous ceux qui passent par là, qui ne sont pas Gentilshommes, sont obligez de leur donner vne estreinte d'une corde, qu'ils ont attachée au col, demeurant dans ce supplice trois ou quatre iours quant que de mourir.

Il n'y a point de Temples plus riches ny de Prestres plus à leur aise que ceux de cette derniere secte; quelques vns de ces Temples ont la Seigneurie & le reuenu des terres où ils sont situez; chaque Iaponois a son Temple affecté avec quelque Prestre de sa secte; ils les entretiennent par principe de pieté, toute leur deuotion est renfermée dans ce soin; chaque secte à ses opinions particulieres, les vns croyent que l'ame est immortelle, que l'esprit passera dans l'autre monde, où il sera heureux ou malheureux, selon le merite de ses actions; pas vn d'eux ne croit que le monde doive finir, d'autres ne croyent point l'immortalité; & disent qu'il n'y a rien à craindre en ce monde que la iustice des hommes; les plus deuots d'entre eux fond de leurs Temples des lieux de diuertissemens, ils sont situez ordinairement dans les lieux les plus agreables du pays, sur des éminences au milieu de quelque beau bois de haute futaye; ils leurs seruent de reduit lors qu'ils veulent s'aller réjouyr à la campagne, ils y boient & mangent en la compagnie de leurs Prestres, ils y menent mesme des femmes de débauche sans que leurs Prestres y trouuent à redire; ie ne leur ay jamais entendu disputer leur Secte, & il n'y en a guere qu'ayant affaire d'argent, ne changent leur Religion pour cent richedalles.

Cette dernière & douzième secte est la plus suivie, les Prestres n'observent aucune distinction pour les viandes, ils se marient: cette secte se nomme Ikko, & a plus de superstitions que toutes les autres. Celuy qui est le Supérieur de tous leurs Prestres & de tous leurs Temples qui sont en grand nombre est suivy & respecté comme vn Dieu, iusques-là que ceux qui sont de la secte luy font des prieres lors qu'il passe par les rues dans vn palanquin. Tous les Prestres reconnoissent pour supérieur le grand Daïro qui est dans la mesme estime parmy eux que le Pape l'est entre les Catholiques: l'Empereur mesmes est obligé de faire vn voyage tous les trois ans à Meaco pour luy faire la reuerence: leurs Prestres, les plus grands du pays & les Gentils-hommes sont fort decriés par l'amour qu'ils ont pour les garçons.

QVIN ZIESME QUESTION.

*De la persecution des Catholiques. \**

**A**V commencement ils faisoient couper la teste à ceux qui s'estoient fait Chrétiens, & les mettoient apres sur vne croix; ce supplice d'abord parut fort rude; mais ils virent qu'ils se presentoient à ce supplice sans faire paroistre aucune alteration: il ne se lit rien dans l'histoire des plus grandes persecutions de l'Eglise, qui approche des inuentions qu'ils ont trouués pour mettre à bout la constance des Martyrs Chrestiens: vne fois l'an, on fait inquisition generale, on les oblige tous d'escrite dans vn liure, qui se garde dans vn Temple, qu'ils sont tous bons Iaponnois, & que la Religion des Chrétiens est fausse; avec tout cela ils n'ont pû empêcher les progres du Christianisme, il s'en trouue tous les ans plusieurs centaines que l'on fait mourir dans les tourmens: ils ont publié depuis peu qu'un Chrestien qui auroit esté condamné à estre attaché sur vne Croix la teste en bas, seroit exempt de ce supplice, s'il en declaroit vn autre; & il arriue que ne pouuant souffrir ce supplice, qui est le plus-grand de tous ceux qui ont iamais esté inuentés, ils se denoncent souuent les vns les autres: les Iaponnois esperent par ce moyen ruiner la Religion, car ils tiennent vn registre exact de ceux qui se sont sauuez par cette voye, avec intention, comme ie l'ay appris, de les faire tous mourir en vne fois, lors qu'ils croiront estre venus à bout de tous les autres. Entre les diuers exemples de la constance de ces nouveaux Chrestiens, il n'y en a point de si admirable que ceux qu'en donnent quelquefois des enfans de dix ou douze ans; ils refusent la vie qu'on leur offre; nous voulons, disent-ils suivre l'exemple de nos peres, & aller avec eux dans vn pays de joye où nos persecuteurs ne nous pourront point faire de mal; il s'en est rencontré d'autres, qui apres auoir accepté la grace qu'on leur offroit, sont retournés au supplice, & se sont iettez dans les flammes, suivant en cela l'exemple & l'exhortation de leurs peres qui leurs disoient, venez mes enfans, deliurez-vous de la persecution de ces meschans hommes, nous vous menerons dans vn pays, où il ne manque rien pour la douceur de la vie. On fit vne recherche dans ces derniers temps de tous les ladres du pays; on trouua dans les Hospitaux entre autres malades 354. Chrestiens, que l'on diuisa sur deux vaisseaux pour les enuoyer aux Isles de Manilla en forme de present aux Espagnols, qui y commandent.

Les Chrestiens d'ordinaire sont conduits comme les autres criminels au lieu du supplice: mais les Prestres, soit qu'ils soient Portugais, Espagnols ou du Iapon, sont conduits sur quelque meschant cheual, avec vn baillon à la bouche: vne moitié de la barbe & de la teste razée, & cet endroit où le poil est razé est peint de couleur rouge: le baillon qu'ils ont à la bouche, tient à vne corde, laquelle estant attachée par derriere les oblige d'auoir tousiours la teste leuée en haut; ce qu'ils font pour les empêcher d'esmouuoir par leurs discours, ou par leurs signes, ceux qui les voient mener au supplice.

\* Pour mieux faire entendre tout ce qui est dit icy des Martyrs du Iapon, j'ay crû qu'il ne seroit pas mal à propos de joindre à la fin de cette relation celle qui en a esté faite par R. Cufberts, ce que j'ay fait pour satisfaire à la priere de Cornelle Nieuvvenrode.

## SEIZIESME QUESTION.

*Quels sont les meubles de leurs maisons ?*

Leurs maisons sont toutes basties de bois, ils en ont si grande abondance dans le pays, qu'encore qu'il s'en consume grande quantité pour le chauffage & pour les bastimens, il ne laisse pas d'y estre à tort bon marché: le premier plan de leurs maisons est élevé de quatre pieds au dessus du rez de chaussée, & comme elles sont fort sùiettes à estre bruslées, elles ont toutes vn espace & vn lieu, qui est moins exposé à ce danger, où ils mettent ce qu'ils ont de meilleur: leurs murailles sont faites de planches & couvertes de grosses nattes, qu'ils ioignent fort iustes les vnes avec les autres.

Ils habitent la partie la plus basse de leurs maisons, & tiennent fort propres les chambres où ils reçoivent leurs amys. k

Les maisons des personnes de condition sont diuisées en deux appartemens, d'un costé est le logement des femmes qui ne paroissent iamais, l'appartement où ils reçoivent ceux qui luy vont rendre visite est de l'autre costé, les femmes ont plus de liberté dans la maison des Marchands & des Bourgeois, celles-là se laissent voir, mais on traite les personnes de ce sexe avec beaucoup de respect, & l'on trouueroit fort mauvais que dans leur conuersation on leur eut manqué de respect, iusques dans les moindres choses, ou qu'elles l'eussent souffert.

La vaisselle dont ils se seruent est peinte & dorée, les portes & les cloisons de leurs chambres, dans les maisons les plus magnifiques, sont couvertes de papier, mais de papier, qui est tout couuert d'or; ils ont plusieurs chambres de plain pied séparées les vnes des autres par des cloisons de planches; ces cloisons sont comme des parauants, si bien qu'en les couchant les vnes sur les autres ils peuuent faire de plusieurs petites chambres vne grande sale; le plafond de leurs chambres est embelly de peintures; ils tiennent sur leur fenestres des fleurs dans des pots, le pays en fournit toute l'année; quasi toutes les maisons ont vne galerie qui sert de passage pour aller au iardin; les iardins sont ornés de termes, & de bois tousiours verds, & sont ordinairement disposez de sorte que l'on en a la veüe du principal appartement de la maison; les belles vaisselles, leurs cabinets, leurs beaux vernis, ces coffres qu'on nous apporte de ce pays ne leurs seruent point pour orner la partie de leur maison, qui est en veüe, ils les tiennent dans des lieux, où personne n'entre, que leurs amys les plus particuliers; ils parent le reste de la maison de porcelaine, de pots plains de Tsia, de peintures, de liures manuscrits & de leurs armes.

Rlyppen  
steen.

## DIX-SEPTIESME QUESTION.

*Comment ils reçoivent ceux qui les visient.*

Les personnes de condition aussi bien que les autres, vous reçoivent avec beaucoup d'honnesteté; on vous fait seoir, on vous presente du tabac & du tsia, on vous apporte du vin, si vous en voulez, le maistre du logis vous en presente luy-mesme dans vne tasse vernissée: on vous donne la musique tant que dure le repas, & il y a cela de bon parmy eux, qu'après auoir fait la débauche ils se retirent sans faire de bruit ny de querelles. Il n'y a point de cabarets ny de tauernes dans le pays; ils ne laissent pas de manger souuent ensemble, mais c'est dans leurs maisons particulieres, cela n'empesche pas que ceux qui voyagent ne soient fort bien logez, & ne trouuent des hostelleries fort commodes.

## DIX-HVICTIESME QUESTION.

*Quelle forme de Mariage ils ont.*

Ils se marient sans s'estre connus, les peres & meres du costé de l'homme & de la femme, ou leurs plus proches patens font le mariage, si il se rencontre qu'après quelque

quelque temps le mary ne soit pas content de sa femme, il se peut separer d'elle; le mary n'est point puny pour voir des femmes publiques\*; il peut avec sa femme avoir encore des concubines, mais la femme, comme nous auons dit, est punie pour le moindre crime: on la punit mesme de mort pour auoir parlé en secret à vn homme, cette grande contrainte des femmes & cette liberté des hommes fait qu'elles s'estudient de connoistre bien l'humeur de leurs marys, & qu'elles ont mille adresses pour s'en conseruer l'affection: les femmes publiques sont esclaués des Seigneurs dans le pays desquels elles se prostituent: Il y a par tout de ces lieux publics, de peur que les hommes n'attendent à la pudicité des personnes libres, ou des femmes mariées.

\* Le Holandois fait cette remarque, à cause que le contraire se pratique en Hollande.

XIX. QUESTION.

*Comment ils eleuent leurs enfans.*

ILs eleuent leurs enfans avec beaucoup de soin; ils ne les crient ny ne les rudoient point: Lors qu'ils pleurent ils ont vne patience merueilleuse pour les appaiser, connoissant bien que c'est vn deffaut de l'aage, & qu'ils ne peuuent pas profiter des reprimandes qu'on leur feroit en ce temps: cette conduite leur reussit si bien, que les enfans de onze ou douze ans y paroissent sages come des vieillards: Ils scauent les coutumes de leur pays, ils parlent & respondent à propos, ils ne leur font rien apprendre qu'ils n'ayent atteint l'aage de 7. ou 8. ans; ils ne croyent pas que deuant cet aage ils soient capables d'instruction; & quand le temps de les enuoyer à l'école est venu, ils les font estudier sans les contraindre. Ils ne les obligent point à apprendre des choses pour lesquelles ils croyent qu'ils ayent quelque repugnance. Ils taschent de les animer à suivre la vertu par les exemples qu'ils leurs mettent souuent deuant les yeux de personnes de leur condition, qui ont esleué leur fortune & celle de leurs parents par cette voye; ils reussissent mieux dans cette education pleine de douceur, que les autres qui y employent la rigueur & le chastiment: cette conduite d'ailleurs est fort propre à l'humeur de ceux du pays, qui ne se peut gagner par la force & par la violence.

XX. QUESTION.

*Comment les enfans succedent aux biens de leurs peres.*

Lors qu'ils sont en aage de pouuoir prendre connoissance des affaires, & de viure dans leur condition, le pere quitte sa profession, & la laisse exercer à l'aisné de ses enfans, il le loge dans le principal appartement de sa maison, il le met en possession de la plus grande partie de ses biens; & lors qu'il est assez riche pour le faire, il luy quitte la maison toute entiere, & en prend vne autre, ne se retenant de son bien que ce qui est necessaire pour sa subsistence, & pour celle de ses autres enfans.

Les femmes ne portent rien en mariage à leurs maris; les personnes de condition donnent bien quelque argent à leurs filles lors qu'elles se marient, mais cet argent se renuoye dès les premiers iours du mariage; car ils ne veulent rien receuoir de leurs femmes, de peur, disent-ils, qu'elles n'en tirent auantage, & qu'elles ne leur en fassent quelque iour des reproches.

XXI. QUESTION.

*De la fidelité de cette Nation.*

Cette Nation est estimée fidelle, elle l'est en effect par principe d'honneur, qui fait leur plus grande passion: aussi il n'arriue gueres que l'on attaque l'honneur de personne, & ils exposent fort resolument leurs vies pour le deffendre. J'en rapporteray icy cet exemple. Quand ce Fideri dont nous auons parlé fut trahi par son tuteur, il auoit aupres de soy la femme du Roy de Cocora; les enfans de Cocora y estoient aussi



avec plusieurs femmes de Roys & de Seigneurs du pays, qui de meuroient en sa Cour comme en ostage. Cocora se declara avec le tuteur contre Fideri, Fideri fit dire à cette Dame qu'elle le vint trouver, elle luy manda qu'elle deuoit obeissance à son mary, qu'il comanda à son mary de luy commander ce que Sa Majesté desiroit d'elle. Fideri fut picqué de cette response, & luy fist dire qu'elle vint dans son chasteau, où qu'il luy feroit venir par force: cette femme qui estoit de grande condition, qui croyoit que c'est manquer à son honneur & à celui de son mary, de sortir de sa maison, se resolut de mourir plustost que d'obeir à ce commandement: Mais comme elle connoissoit qu'elle ne pouuoit pas resister à l'autorité du Prince, elle s'enferma avec sa nourrice, ses enfans, & quelques vnes de ses damoiselles, qui estoient resoluës de mourir avec elle: Elle fit dresser quantité de bois à l'entour de cette chambre, elle écrit son testament, fait quelques vers sur sa mort, & remet ces papiers entre les mains d'un gentilhomme de son mary, le chargeant de les presenter à son maistre, lors qu'il auroit veu sa chambre en feu, ce qui fut executé comme elle l'auoit commandé. Ils se gardent encore cette fidelité les vns aux autres, que si quelqu'un prie son amy de deffendre son honneur & sa vie, ils se tiennent si obligez de cette confiance, qu'il n'y a danger auquel ils nes'exposent volontiers pour la meriter. Lors qu'il s'est fait quelque crime, & qu'on tasche par la torture d'obliger l'un des criminels à declarer ses complices, quoy que les tourments soient insupportables, & qu'ils sçachent que la mort les doit finir, ils ne les denoncent iamais.

## XXII. QUESTION.

*Quel est le traffic du pais, & par les mains de qui il passe.*

**T**OUT le commerce qui se fait dans le Iapon passe par les mains des Estrangers; il n'est pas grand à proportion des richesses du pays, par cette raison peut-estre qu'ils ont abondance de toutes choses qui sont necessaires à la vie: Entre les Estrangers les Chinois y ont traffiqué de tout temps, les Espagnols & les Portugais y ont traité l'espace de cent ans, les Anglois ausli quelque temps; mais ils s'en sont retirez à cause du peu de profit qu'il y a à faire. Il y vient tous les ans deux vaisseaux du Royaume de Camboya & de Siam, mais ce trafic depuis peu est fort diminué. Les Hollandois y sont enfin venus, ils y negocient depuis 40. ans, & y sont bien establis; toutes les marchandises des Estrangers sont portées dans la ville de Meaco, qui est comme un estape où ils portent leurs marchandises pour les vendre & en acheter d'autres. Il y en vient quelquefois de plus de trois cent milles auant dans le pays: Et comme il est fort bossu & plein de montagnes, toutes les voitures se font sur des cheuaux, dont le nombre est incroyable.

Les Estrangers y portent tous les ans quatre ou cinq milles picols de soye, quantité d'ouurages de soye, deux cent mille peaux de cerf, 100. mille peaux vertes, beaucoup de chanvres & de toiles, de la laine, du vif argent, du spialter ou zinch, du cloud de girofle, du poivre, du musc, du bois de sappan ou bresil, du sucre, de la porcelaine, du canfre, du borax, du calambac, des dents d'Elephant, corail rouge, & toutes sortes de merceries que les Chinois y apportent ordinairement.

XXIII. QUESTION.

*Quel est le trafic du dedans du pais, & quels voyages ils font par Mer.*

**I**L y a à Meaco plusieurs Marchands fort riches, ils ont eu dans le commencement qu'ils ont habité le Japon grand commerce avec les peuples de la Chine, les Roys mêmes de ces deux pais s'enuoyent tous les ans des Ambassadeurs respectivement l'un à l'autre. Il arriva que dans un tumulte les Japonois qui se trouuerent dans une ville de la Chine prirent les armes, & saccagerent cette ville: le Roy de la Chine fut estonné d'apprendre qu'un si petit nombre d'hommes eust eu l'avantage sur tout un peuple de ses Sujets, il en considéra la conséquence, il fit sortir de ses Estats tout ce qu'il y avoit de Japonois, on dressa une colonne où estoit gravé l'Edict de leur bannissement, & la deffense aux Chinois de passer au Japon, ce qui peut-estre a esté observé plus estroitement qu'à cette heure: peut-estre aussi que les Chinois lors qu'ils viennent au Japon font ce voyage secrettement, ou sous d'autres pretextes: du costé du Japon ils n'y trouvent point de difficulté; car soit que l'Empereur veuille rendre le bien pour le mal, où qu'il ait considéré que les siens s'estoient attirés par leur faute ce mauvais traitement, il en permet l'entrée aux Chinois aussi bien qu'aux autres Nations qui y viennent.

Depuis que les Japonois ont esté bannis de la Chine, ils ont toujours accoustumé d'aller à Tay-Ouan, où les Chinois leur portent leurs marchandises: mais on fit enfin deffense aux Chinois de continuer ce trafic: Quelque cent ans apres cette deffense ils se sont remis à ce commerce: ils obtinrent de l'Empereur du Japon des passe-ports & des permissions d'aller à Tay-Ouana Camboya & à Siam: Dans ces passe-ports estoient contenus les reglemens de la maniere dont ils se devoient comporter à l'égard de ceux du pais, & cela pour prevenir le desordre qui leur estoit desja arriué, comme nous avons dit: mais diverses considerations ont depuis obligé Sa Majesté à revoquer ces passe-ports, & à ne point souffrir que ses Sujets sortissent du pais. Une des raisons de cette deffense est qu'ils croyoient qu'il y va de l'honneur de la Nation, de l'exposer à recevoir des traitemens semblables à ceux qu'il avoit desja receu en la Chine.

L'autre qu'il leur importe d'empescher qu'on ne fasse quelque transport d'armes hors du pais, dont ils sont fort jaloux: il n'y a pas long-temps que l'on fit mourir un Chinois avec son fils qui fut surpris dans ce trafic de contre-bande: & enfin de peur que ses Sujets, en traitant avec les Estrangers, ne rapportent dans leur pais la religion & les opinions des Chrestiens.

VINGT-QUATRIESME QUESTION.

*Du profit du Commerce.*

**I**L n'y a aucune imposition sur la marchandise; l'Empereur ny le Seigneur dans le pais de qui se fait le trafic n'en tirent aucun avantage: avec cela les guains sont fort mediocres, soit à cause de la dépense du long transport des marchandises où de la grande quantité de peuple qui se mesle du trafic.

VINGT-CINQVIESME QUESTION.

*Quelle correspondance il a avec ses voisins.*

**L**'Empereur du Japon n'entretient point d'Ambassadeurs aupres d'autres Princes, qu'aupres de celui de la Chine, le Roy d'Espagne, celui de Siam, & le Pape même luy en ont enuoyé en divers rencontres; il les a tous receus avec magnificence, mais il n'en a point renuoyé à ces Princes.

Seconde Partie

□ D ij

## VINGT-SIXIESME QUESTION.

*Marchandises qu'on tire du Japon.*

L'Empire du Japon a tout ce qui peut estre necessaire à la vie, de l'or, de l'argent, du cuiure, de l'estain, du plomb, & de tous ces metaux en abondance; du coton, du chanvre, du poil de chevres, cent picols de foye, trois ou quatre mille picoles de filofelle, beaucoup de peaux de cerf, & autres ouurages de menuiserie: beaucoup de drogues qui sont en vſage dans la medecine, & grande abondance de ce qui est necessaire pour la nourriture des hommes ou pour leur entretien.

## VINGT-SEPTIESME QUESTION.

*Quelle est leur monnoye, leur mesure & leur poids?*

ON ne parle qu'une langue dans tout le Japon, tout le monde y est habillé de la meſme façon; c'est par tout vne meſme monnoye, vn meſme poids & vne meſme mesure; les casies à la verité ont esté autrefois de differente valeur dans des Prouinces differentes; mais l'Empereur les a fait refondre & a fait faire vne nouvelle monnoye de casies de cuiure qui court par tout; il a meſme achepté l'ancienne plus qu'elle ne valoit pour retirer par ce moyen tout ce qu'il y auoit dans le pays de cette vieille monnoye, ce qu'ils ont fait en quatre ans de temps: outre ces casies il y a encores trois sortes de monnoyes d'or, dont la plus haute pese le poids de six reales qui font 48. tayles; chaque tayle peut valoir 57. sols; dix pieces de la moyenne pesent ensemble six reaux & demy, & faut six tayles & demie: les dix pieces de la troisieme & de la plus petite de ces monnoyes d'or pesent cinq huitiesmes d'une reale, & chacune de ces pieces fait vn tayle & vne seiziesme partie d'un tayle. Pour l'argent l'alliage est le meſme que celui des escus: les pieces d'argent sont en forme de bastons sans qu'elles ayent de poids certain; on pese ensemble autant de ces bastons, ou lingots d'argent, qu'il en faut pour faire cinquante tayls; on les enveloppe ensemble dans vn sac de papier, & on compte les sacs sans les dépaqueter: il y a encores vne petite monnoye d'argent qui a la figure d'une feve ronde qui n'a point aussi de poids arresté, qui pese depuis vne maes ou schelling jusques à dix maes; les casies suivent apres, il y en a de differentes valeur, le millier vault depuis 8. jusques à 26. schellins: l'aune, le boisseau pour mesurer les grains, les poids des cartis sont les meſmes partout le pais.

## VINGT-HVICTIESME QUESTION.

*Quel bestail & quel gibier on trouue dans le pais.*

ILs ont toutes les sortes d'oiseaux; de gibier; de venaison & de bestail que nous auons icy; grand nombre de cheuaux, vaches, taureaux: ils ne chastrent point le bestail, & ainsi ils n'ont point de bœufs. On y trouue grand nombre de cerfs, sangliers, cochons, ours, signes, canars, gruës, faucons, faisants, pigeons, poules, & toutes les sortes de petits oysseaux que l'on se peut imaginer.

## VINGT-NEVFVIESME QUESTION.

*Quelles eaux medicinales.*

ILs ont diuers bains d'eaux chaudes, qui ont passé par des mines de cuiure, de salpêtre, de soufre, de sel, de fer & d'estain: ils s'en seruent vtilement pour la guerison de plusieurs maladies. I'en ay veu vne entre autres qui venoit d'une mine d'estain: elle sortoit d'une grotte qui estoit au pied d'une montagne, l'entrée auoit bien dix pieds d'ouuerture, & autant que la veuë se pouuoit estendre dans l'obscurité de cette

grotte, on voyoit tout autour de l'ouuerture des pierres taillées en pointes comme des dents d'Elephant attachées aux costez de cette grotte; la chaleur de cette eau est temperée, elle coule incessamment: on y peut sans peine tenir la main. l'en ay veu vne autre qui estoit aussi au pied d'une montagne proche la Mer, elle a cela de particulier qu'elle ne coule que deux fois le iour, & chaque fois l'espace d'une heure: mais lors que le vent souffle du costé de l'Est, & qu'il est violent, elle coule à trois & quatre différentes reprises dans le temps de vingt-quatre heures.

Il y en a vne autre qui sort d'une espèce de puits, dont les costez sont de pierres fort grosses & fort pesantes, quand l'heure à laquelle elle doit couler est arriuée, elle vient avec vn vent si fort, & avec vne si grande abondance d'eau, que ces grosses pierres que ie viens de dire, en sont ebranlées, & la premiere eau en sort à la hauteur de trois ou quatre brasses; cette eau est chaude iusques à vn degré, auquel on ne peut point eschauffer nostre eau ordinaire; elle conserue aussi sa chaleur beaucoup plus long-temps que l'eau commune; le canal par où doit couler cette eau est reuestu des deux costez de murailles de pierre, de peur qu'elle ne brusle la campagne; de ce canal on la deriue en plusieurs petites maisons, où les malades se logent.

TRENTIESME QUESTION.

*Comment se passe l'Audiance que l'Empereur donne aux principaux Seigneurs du pais, aux Gentils-hommes; & avec quelle suite ils s'y presentent.*

**L'**Empereur donne son Audiance tous les iours des festes solemnelles, entre lesquelles le 1. iour de l'an est la premiere, & la plus grande: Le troisieme iour du troisieme mois est la seconde: La troisieme se rencontre au cinquieme iour du cinquieme mois: La quatrieme le septiesme iour du septiesme mois: La cinquieme le neuuieme iour du neuuieme mois.

Outre ces iours de feste il la donne encore deux fois tous les mois à la nouvelle & à la pleine Lune. Le rang dans cette Audiance est réglé, & la suite avec laquelle ils vont au Palais de l'Empereur de memes: ceux des grands Seigneurs du pays qui ont cent mille liures de rente y vont avec cent personnes, les autres plus ou moins selon leurs facultez. Il y a de ces Seigneurs de la premiere qualité qui ont chez eux iusques à 4. ou 5. mille hommes & femmes, ils ne peuvent entrer dans la ville, ny auoir auprès d'eux dans la premiere enceinte du chasteau ou logent les grands Seigneurs, que le nombre d'hommes permis à ceux de leur condition, & ceux qui en peuvent auoir cent dans la premieré enceinte: Lors qu'ils entrent dans la seconde ou demeurent les Conseillers d'Etat & les Princes, ils n'en peuvent auoir que vingt, mais personne ne peut entrer à cheval dans cette enceinte.

Ceux qui sont de qualité à y entrer autrement sont portés dans des palanquins ou dans des chaises, les autres y entrent à pied, les ruës de ces Palais sont pavées au milieu de grandes pierres de taille, & au costé de petits cailloux, mais ils les tiennent avec cela si propres qu'il n'y paroist pas la moindre ordure. Pour ce qui est de la troisieme enceinte du Palais où est la demeure de l'Empereur personne n'y peut entrer qu'à pied & sans aucune suite, seulement les plus grands Seigneurs ont deux valets auprès d'eux & vn jeune garçon pour porter leurs souliers; ceux d'une condition mediocre vn valet, & celui qui porte leurs souliers; & les autres vn porteur de souliers seulement.

Dans cette multitude infinie de monde l'on n'y entend pas le moindre bruit ny la moindre parole, tout le monde composant ses actions & y demeurant avec le mesme respect que si il estoit en presence de l'Empereur; non seulement les superieurs gardent entre eux leur rang, mais leurs valets aussi: il n'y a point de lieu où l'on se puisse asseoir, mais tout autour sont des galeries où sont rangez à couuert les soldats

# RELATION

30

de la Garde. Il y a par tout des gens qui ont l'œil pour empeschier les desordres & les moindres bruits qui se commettent en ce lieu sont punis de mort. Ils y sont avec tant de respect, qu'il y a peu d'exemple que l'on en vienne à cette rigueur.

L'on garde encores cet ordre dans toutes les villes que les rues sont diuisées selon vne certaine mesure, & fermée chacune par des grilles que l'on ferme, & que l'on garde la nuit: personne ne peut passer en ce temps-là d'un quartier à l'autre, s'il ne monstre au corps de garde le seau du Gouverneur de la ville, qu'il va prendre chez le Bourg-maistre de sa rue, qui luy donne la permission par écrit; ainsi l'on n'entend iamais parler qu'il se soit fait aucun desordre la nuit.

*Palais de L'empereur du Japon, et sa maniere de donner audience.*



*A. L'empereur. B. le partement de sa M<sup>te</sup>. C. le lieu ou se tient son Conseil. D. son Serail dont la plus grande partie est occupée par l'empereur. E. 4. gentils hommes des principaux du pays qui gardent le Prince ce jour-là. G. 4. Châtelains pour recevoir les ordres de l'empereur. L. 4. gentils hommes de la garde choisis entre les principaux du pays. K. N. officier qui porte au Prince les requêtes de ses sujets et qui parle pour eux. L. les 4 premiers princes du sang les seuls qui puissent approcher si près du Thron. M. 3. des principaux Seigneurs du pays qui ont auis une raye marquée dans la sale d'audience qu'ils ne peuvent passer.*



## TRENTE-VNIESME QUESTION.

*Quelle est leur écriture, leur arithmetique, & s'ils ont des histoires.*

Les Chinois, les Japonnois, ceux de la Corée & du Tonquin ont chacun vn langage particulier, & tout à fait differend l'un de l'autre, si bien qu'ils ne s'entendent point, leurs lettres mesmes sont differentes: mais ceux de ces quatre Nations qui ont estudié ont vne maniere d'écriture, qu'ils scauent lire chacun dans leur langage: Ils escriuent fort nettement avec des pinceaux: tous leurs meffages se font par billets, & comme leur écriture abrege beaucoup, ils mettent peu de temps à les escrire. Leurs requestes, leurs écrits, leurs lettres, & tous les formulaires de leurs secretaeries tiennent peu de place, & sont exprimez par peu de caracteres, quoy qu'ils contiennent beaucoup de choses: La maniere des Italiens de tenir des liures de compte n'approche point de l'exacritude avec laquelle ils tiennent les leurs. Ils font toutes les regles d'arithmetique, la diuision, la multiplication, la regle de trois, & les fractions, aussi viste que pas vn de nos plus habiles Flamans. Ils ont grand nombre de liures, & plusieurs d'entre-eux ont des bibliothèques: Elles n'y sont pas neantmoins si communes qu'en Hollande. Les Annales du pais se gardent chez le Daïro, c'est luy qui les continue: Tous les liures qui se font sortent de cette Cour, c'est l'occupation de ceux de cette famille: les Seigneurs & les Gentils-hommes du Daïro y travaillent aussi avec leurs femmes & leurs filles; car pour l'ordinaire elles ne se marient point, & partagent avec les hommes cette occupation: si bien que cette Cour, qui est composée de quelques huit cens personnes, quasi toutes d'une mesme race, n'a point d'autre pensée que de gouster les plaisirs de la vie, & de s'exercer dans l'estude de la sagesse; c'est ce qui se considere principalement dans cette Republique, on ne s'y auance que par cette voye, & chacun y tient le rang que son esprit & son estude luy ont acquis: ce genre de vie leur donne vne si bonne opinion de leurs personnes, qu'ils n'ont point d'estime pour le reste des hommes, & nulle conuersation avec ceux qui ne sont pas de leur cour ny de leur profession: Le quartier de la ville où ils demeurent est separé du reste par des murailles: ils se distinguent aussi par vne façon particuliere d'habits; leur langage est plus figuré que celuy du commun, & ils escriuent cette écriture qui n'est leuë & entenduë que par les scauans: Il y a plus de cent Prestres entre eux qui passent pour estre plus nobles que l'Empereur mesme, & auxquels on donne par cette raison des titres plus releuez.

Ils entendent parfaitement bien l'art de fondre le fer, ce qu'ils font à descouuert, plus il fait froid, plus ils croyent que le temps y est propre; ils se seruent pour cet effet d'une tonne, ils la remplissent de terre franche ou de glaise, ne laissant au milieu qu'une ouuerture de demy pied de diametre, & la fortifient par dehors avec des cercles de fer; ils le fondent à force de vent, ils le tirent de ces tonnes avec leurs cuilleres, & le jettent dans leur formes, avec toute l'adresse des plus grands maistres en ce mestier.

L'Imprimerie & l'Artillerie ont esté conneuës au Japon enuiron 150. ans auparauant qu'elles fussent en vsage en Europe, si on en croit leurs histoires. Ils ont appris ces arts des Chinois: Leurs histoires ou chroniques sont pleines d'euuenemens estranges: i'au-  
Roche-vel-  
len.

rois mille particularitez à dire des reuolutions de cet Estat, de ses Loix, de ce qu'il y a de plus particulier, de la maniere de viure de ses habitans, mais qui seroient trop longues pour les joindre aux responses que i'auois à faire à vos demandes, auxquels ayant satisfait le mieux qu'il m'a esté possible, ie finiray icy, & ie demeureray, &c.

*REMARQUES D'HAGENAR*  
que Monsieur Caron de Savoie.

† **I**ls ont des tours aux quatre coins de leurs Temples, les dedans de leurs Temples sont enrichis de dorures & de vernis, on en voit vn grand nombre, mais ils sont pour la pluspart fort petits.

Leurs Idoles ou Statuës sont faites sans dessein, si on les examine selon les regles de l'art, & comme elles representent pour la plus part des monstres, elles paroissent plus propres à donner de l'horreur que de la religion. Ils leur font des prieres fort courtes, & jettent à la fin quelque monnoye de cuiure dans des petites quaifes qui sont faites comme les troncs des Eglises des Catholiques.

\* J'ay remarqué dans le voyage que ie fis à Yedo, quelques villes & chasteaux qui auoient des flancs à redens, il y a au milieu de leurs ruës grand nombre de puits, à cause que les maisons estant faites de bois, elles sont fort sujettes au feu.

*a* Leurs Temples ou Pagodes sont de bois, ils sont esleuez de trois ou quatre pieds au dessus du rez de chaussée, leur forme est quarrée: dans les plus grandes chaque cote a quarante pieds de longueur.

*b* Ils sont pour la pluspart esclaves, & viuent vne vie miserable: il ne faut pas festonner si pour en sortir ils s'offrent si librement à vn seruice si estrange.

*c* On ne permet pas d'aller tout autour de ce chasteau le long du costé du fossé qui regarde la campagne, les murs en sont bastis de grosses pierres de cailloux. Les joints sont remplis de petites pierres avec de la terre glaise au lieu de mortier.

*d* Les reuenus de la terre & le droit de pesche se donne ordinairement à des Seigneurs particuliers, & nommément celuy de la pesche de la baleine: on en prend deux ou trois cens tous les ans, elles ne sont pas si grosses que celles de nos quartiers, le lard a sept ou huit poulces d'épaisseur, elles ont beaucoup de chair qui se mange en ces quartiers-là.

*e* Les gens de ce pais sont fort superbes & fort iniustes; la pluspart des soldats quoy qu'ils viuent dans vne grande pauvreté ont de ieunes hommes pour tenir & porter leurs souliers, à qui ils donnent pour le seruice la valeur de dix ou douze sols par mois: leur Justice est fort seuer.

*f* Lors que l'on va à Iedo qui est vn voyage de cent trente six milles, à la disnée & au soir on est accablé de femmes fort propres & fort bien mises qui vous seruent malgré vous. Lors que les Officiers de nos vaisseaux arriuent dans le pais, les hostes leur demandent tous les iours s'ils ne veulent point de femmes, & font pour le temps de leur sejour vne espece de mariage, dont les conditions sont qu'on leur donnera cinq ou six sols tous les iours pour leur despense, vne paire d'habits de soye qui peut monter à 25. ou 30. francs; vne autre paire d'habits de thaille de cotton & deux paires de souliers. L'Hollandois fait vn festin qui tient lieu de celuy des nopces, & est réputé marié pour ce temps-là.

*g* On conte le temps de ce pays par mois: treize de ces mois font vne année, & pour en corriger l'inegalité, l'addition est vne fois de deux fois sept, & l'autre d'apres de neuf fois neuf, ce qui se rapporte en quelque maniere à nostre bissext.

*h* Ils n'ont point de prieres arrestées le soir deuant & apres auoir mangé, comme il y a dans les autres Religions. La feste qu'ils font en memoire des morts est celebrée par diuerses sortes de Prestres, qui semblent estre de differents Ordres & de differentes maisons: On dresse au milieu d'une Eglise vne espece de representation de mortuaire: ces Prestres sont autour qui chantent & marchent les vns apres les autres dans vn ordre assez semblable à celuy qui se pratique dans les processions des Catholiques.

Leurs

Leurs sepultures & leurs cimetières sont sur les eminences les plus proches des temples : elles sont de pierre, d'un pied & demy, ou de deux pieds de haut ; on met là proche dans vne pierre creuse vn peu d'eau & de ris pour les pauvres gens & pour les oiseaux : on voit sur quelques-uns de ces tombeaux vn petit pilier, le nom du mort y est gravé, & s'il en faut croire l'inscription, ils ont tous esté de grands hommes.

¶ Nous auons veu avec estonnement dans ces pais-là vne grande quantité de lardes, qui auoient les doigts tous mangez, & dont le vilage estoit extrêmement difforme.

¶ Le toit des maisons est fait de bardeau ou de petits bouts de planches posez les vns sur les autres comme des tuiles : il y a sur le comble des tonnes pleines d'eau pour s'en seruir en cas d'incendie ; ils ont du bois dont la couleur est verte quand il est sec : ils en ont de marbre, d'autre qui est blanc comme celuy dont on fait nos espinettes ; vous y voyez aussi du bois de canfre dont ils tirent des planches de neuf à dix pieds de long, & de trois à quatre de large.

¶ Il y a plus de six vingts ans que les Portugais ont eu connoissance du Japon par le moyen de ceux de Siam & de Camboia ; la fertilité de son pais, la douceur de son climat, & les mines d'argent les y ont attiréz. Ils trouuerent parmy ces peuples beaucoup de ceremonies semblables à celles qui se pratiquent dans l'Eglise Romaine, & beaucoup de disposition à en receuoir la Religion ; iusques-là qu'on leur permit au commencement de bastir de belles Eglises dans la Prouince de Nagazachi ; mais l'ambition Espagnole & leur maniere d'agir imperieuse les perdit en ce pais : l'on pillà leurs vaisseaux, on les brula, & on fit mourir tous ceux de cette Nation. L'an 16. ils chasserent tous les Portugais en haine de ce qu'ils auoient transporté dans les pais des Prestres.

¶ J'ay appris de personnes bien informées de ces pays, que les Japonnois estoient originaires de la Chine ; que s'y estant faite vne coniuuration contre l'Empereur, dans laquelle les principaux du pais estoient embarquez, il en fit mettre en prison & mourir quelques-uns ; mais comme il descouuroit tous les iours de nouveaux comitez, il crut qu'il seroit plus seur de les exiler dans les Isles prochaines.

#### AVIS SVR LA RELATION DES MARTYRS DV IAPON.

**J**E mets icy vne Relation des Martyrs du Japon, à cause qu'elle peut seruir pour conuaincre ceux qui ont douté iusques à cette heure des autres Relations des progrès du Christianisme en des pais si éloignéz ; on ne peut douter de celle-cy, ny soubçonner son autheur d'estre d'intelligence avec les Iesuites & les autres Religieux qui les ont publiées, puis qu'il n'est pas de leur Religion, & que d'ailleurs il est assez sincere pour auouer que les Hollandois qui estoient au Japon dans le temps que tant de gens mourroient pour la confession de la Foy Chrestienne, ayât esté interrogez comme les autres s'ils n'estoient pas Chrestiens, auoient respondu qu'ils estoient Hollandois, comme on le verra vers la fin de cette Relation, ce que nos Missionnaires appellent conuertir le pays à la Foy de IESVS-CHRIST ; c'est au langage de ces Chrestiens infecter le pais de Religion : Il n'y a gueres d'apparence que des gens qui parlent de la sorte nous supposent des Martyrs ; la premiere chose que les Capitaines de leurs vaisseaux recommandent à ceux de leur equipage lors qu'ils approchent des costes du Japon, est de prendre garde qu'il ne leur échape de faire aucun acte de Religion en presence des Japonnois, jusques là que l'on demande à tous ceux qui sont dans les vaisseaux s'ils n'ont point de monnoye de l'Europe ; le Capitaine leur oste & l'enferme, de peur que la veüe des Croix qui sont dessus, ou du nom de IESVS-CHRIST ne leur attire quelque affaire, & ne nuise à leur commerce.

Leonard  
Camp dans  
l'ais qu'il  
écrivit à la  
Compagnie  
sur le Com-  
merce du  
Japon.





## R E C I T

## De la persecution des Chrestiens du Japon.

par REYR GYSBERTZ, traduit de  
l'original Hollandois.



Ue la fin de l'année mil six cent vingt & deux, & le commencement de l'année suiuaute, il y eut enuiron cent trente personnes, hommes, femmes & enfans decapitées & bruslées en la Ville de Nangasacke, outre les Religieux qui furent de ce nombre; ils firent decapiter deux Prestres qui auoient esté long-temps icy prisonniers dans le magazin de nos marchandises; ils auoient esté pris par les nostres près de l'Isle Formosa sur le Nauire Elizabeth de la Flotte d'Espagne. De ces deux Prestres, l'un estoit nommé Dom Pierre Suynego Espagnol, & l'autre Dom Louys Pieterz natif d'Anuers; entre ceux qui furent bruslez, il y eut vn Spinola de Gennes, vn autre Flamand avec beaucoup de Prestres Portugais & Espagnols; les autres estoient Japonnois qui auoient receu & caché ces Prestres dans leurs maisons, ou estoient voisins de ceux qui les auoient logez, car tels sont les Loys du Pays: on brusla & on decapita avec ce Suynego & ce Louys cent trente personnes, & peu apres cent autres, tant hommes, que femmes, que petits garçons, & nommément vn Escriuain Japonnois & vn autre qui nous seruoit d'Interprete: Ils demeuroident chez nous avec ces deux Prestres, & auoient trouué moyen de les mettre en liberté, mais ils furent aussi-tost repris & ramenez: nous fismes tout nostre possible pour leur sauuer la vie, parce qu'ils auoient esté à nostre seruice, mais ce fut inutilement.

La veille du jour auquel on doit brusler quelqu'un, vn Officier au son d'un Bassin public que chaque maison proche du lieu du supplice, apporte quatre ou cinq fagots de bois bien sec, plus ou moins, à proportion des personnes qui doiuent estre bruslées: Chaque rue a son Commandant qui a le soin de faire executer cet ordre. Au lieu choisi pour le supplice on dresse autant de poteaux qu'il y a de personnes à brusler; on arrange les fagots autour des poteaux à la distance de cinq ou six pieds, en sorte qu'il y ait vne place vuide pour l'entrée des criminels; on leur attache vne main au plus haut du poteau, on laisse l'autre main libre, les pieds sont aussi attachez au bas du poteau; on ferme apres l'entrée en agençant du bois à vne hauteur conuenable; l'on met le feu de tous costez, de façon que ces miserables sont plustost estouffez par la fumée que bruslés. Apres que Dom Pierre Suynego & Louys Pieterz eurent souffert le supplice, la nuit suiuaute des Portugais & des Japonnois Chrestiens coupperent quelques parties de leurs cadavres, & les emporterent pour les garder comme des reliques de Martyrs, tellement que le iour suiuant il ne restoit que fort peu de ces corps: les Gouverneurs de la Ville de Nangasacke en furent irritez au dernier point, & comme peu de iours

apres ils condamnerent au feu Spinola, le Flamand & leurs Compagnons, ils donnerēt ordre qu'on fist vne grande fosse, qu'on l'emplit de bois, que l'on mit dessus les corps des personnes estouffez, qu'on les couurit encores d'autre bois, & qu'ainsi ces corps estans reduits en cendres, on les ietta incontinent apres dans la mer; afin d'oster ainsi aux Chrestiens les moyens d'en conseruer la memoire avec leurs reliques: on auoit auparauant cet ordre couppé la teste à quelques autres de cette mesme ville; l'on ietta ces testes avec leurs corps en mer, à cinq lieues de terre, neantmoins les Chrestiens de ces quartiers assurent que la Mer rejetta à bord ces mesmes testes, auxquelles ils portent vn grand honneur, comme à des reliques sacrées; entre ceux qu'on condamna au feu avec Spinola, il se trouua vn Flamand natif de Bruxelles, qui estant conduit dans le cercle ne voulut point souffrir d'estre lié au poteau, mais se jettant à deux genoux l'embrassa estroitement, demeura tousiours les yeux arrestez en terre, & expira dans cette posture.

Cinq autres personnes estant aussi attachées aux prochains poteaux, le vent se mit à souffler en telle maniere, que la flamme estoit repoussée du lieu où ils estoient, ce qui faisoit que leur tourment en duroit dauantage: Ils taschoient de s'entre donner quelque peu de vent pour se rafraischir, & s'animoient l'vn l'autre iusqu'à ce qu'ils fussent estouffez. Deux autres vers qui le vent pouffoit plus viuement la flamme, les cordes qui les attachoient au poteau estans bruslées, passerent au trauers du feu, & tout rotis qu'ils estoient, demanderent la vie, promettant d'abandonner la Foy si on la leur accordoit: Mais les bourreaux à qui l'on auoit commandé de mettre à execution la Sentence, les repousserent dans le feu avec leurs crocs, disant que ce n'estoit pas de bon cœur qu'ils faisoient cette promesse d'abandonner leur foy, mais seulement à cause qu'ils ne pouuoient souffrir le tourment du feu: qu'ils n'estoient plus dans le temps de demander grace, qu'ils le deuoient faire plus tost. Je pourrois apporter beaucoup d'autres exemples de semblables cruauitez, mais ceux-cy suffisent pour faire connoistre la fureur de cette persecution.

Il sembloit qu'elle deût finir apres tant de cruauitez; & en effect elle cessa vn peu, iusqu'à ce qu'au mois de Ianuier de l'année 1624. on prit vn Prestre en la ville de Iedo ou l'Empereur tient sa Cour, & avec luy l'hoste chez lequel il estoit logé, toute sa famille, & beaucoup d'autres personnes au nombre de cent vingt-huict ou enuiron furent tous bruslez à vne lieue de la ville de Iedo, au lieu nommé Suniagouw: car l'Empereur estoit grandement irrité qu'on eut treuue des Chrestiens & mesmes des Prestres si proche de son Palais. La personne chez qui ce Prestre estoit logé estoit tres-riche, elle fut trahie par vn Chrestien Apostat, qui faisant semblant d'estre tousiours Chrestien, luy demandoit l'aumosne, il l'a receut, & s'estant assuré par là qu'il estoit Chrestien, l'alla incontinent denoncer aux Iuges, & pour la recompense de cette trahison ils luy donnerent les maisons & encores tous les biens de celuy qu'il auoit trahy; on fit encores defense de luy faire des reproches de cette action sous de grandes peines, pour en exciter d'autres par l'exemple de ce bon traitement à faire la mesme chose.

Le frere du Gouverneur de la ville des Firando nommé Ginterrodom, qui estoit en ostage à Iedo & Agent pour son Frere, escriuit aussi-tost ces nouvelles par deçà; le Gouverneur les ayant appris, fit vne exacte recherche des Chrestiens qui ne vouloient point abjurer leur Religion, & les fit tous mourir le dernier iour de Ianuier, bien qu'il fust feste, à cause du commencement de la nouvelle année.

Quoy que Firando soit vne fort petite Ville, il ne laissoit pas d'y auoir grand nombre de Chrestiens; il y en eut trente-six ou trente-sept qui aimerent mieux mourir que de changer leur Religion, les autres ne suiurent pas vn si bel exemple, & ne sceurent point profiter de l'exemple d'vn jeune enfant de six à sept ans, qui alla au supplice en chantant les Pseaumes Chrestiens en langue Iaponnoise: Ces derniers furent conduits dans vne petite Nasse à la coste de cette Isle de Firando située vers le Norouest ou la mer est profonde & fort agi-

tée, on leur attachâ de grosses pierres & on les jetta dans la mer.

On jetta aussi en mer les corps qui se trouvoient dans les sepulchres, que l'on soupçonnoit estre de Chrestiens, & les pierres aussi de peur qu'il n'en resta aucune marque: on fit la mesme diligence par tout l'Empire du Japon.

Vn de nos Interpretes nommé Lion fut aussi fait prisonnier avec tous ceux de sa famille, & mesme tous les parens de sa femme, au nombre de cent personnes ou environ, ses deux petits enfans estoient de ce nombre, dont le plus ieune estoit encore à la mammelle.

Le luy enuoyay le facteur du Marchand appellé Simon Simonz, & luy fis sçauoir que s'il me vouloit donner & confier ses deux petits enfans ie les ferois esleuer aux despens de la Compagnie; mais il le refusa, & tesmoigna qu'il desiroit emmener les enfans avec luy.

Il y auoit parmy ceux dont nous auons fait mention vn autre enfant aagé d'environ cinq ans & demy, auquel ce facteur demanda; mon petit enfant, pourquoy est-ce que ie te voy icy? l'enfant respondit d'vn visage fort gay; c'est parce que ie suis Chrestien. On taschoit par tous moyens de faire en sorte que cét Interprete renonça sa Religion, & pour ce sujet on differoit de iour en iour le temps de son supplice; mais comme le bruit couroit qu'on le deuoit faire mourir avec tous ceux de sa maison, le Gouverneur luy commanda de partir avec eux, & d'aller en Nangasacke; il vint prendre congé de nous cette mesme nuit; nous ne sçauons point si on luy fit cette grace à cause de l'amitié que le Gouverneur a pour nous, ou si ce fut à cause de la continuelle conuersation qu'il auoit avec luy depuis longtemps, parce que nos Interpretes ont tous les jours affaire avec luy: on enuoya aussi avec luy vn des Interpretes des Anglois & deux autres qui tous estoient natifs de Nangasacke, sous pretexte qu'il ne iugeoit pas à propos de faire mourir des personnes qui n'estoient pas de sa Jurisdiction. Apres cette execution on enuoya querir tous les peres de famille pour s'assembler dans vn Temple de Francke, où on les fit iurer deuant les Images de leurs Dieux avec de grandes imprecations, qu'il n'y auoit aucun Chrestien logé dans leurs maisons, & le signerent de leur sang; la plupart tirerent ce sang du petit doigt de la main gauche.

Dans Nangasacke les Chrestiens estoient en repos, si ce n'est que de fois à autre l'on prenoit quelque Prestre, & l'on en prit vn qui estoit Espagnol à demy lieuë de la ville le 15. iour de l'année 1626. fort âgé & qui auoit demeuré 40. ans dans le Japon. Le Gouverneur de la ville nommé Gonrocque ne prenoit pas plaisir à répandre tant de sang, & la plupart du temps il estoit malade, ou feignoit de l'estre, comme ie l'ay pû reconnoistre par ses discours & par ses actions: il supplia souvent l'Empereur d'aggreer qu'il se deffit de sa charge pour la remettre entre les mains d'vn autre, ce qu'il reitera tant de fois qu'enfin l'année 1626. il l'obtint; & en sa place l'on en mit vn autre qui estoit Prince du Sang Imperial que l'on nommoit Kauwaitdo personnage tres-renommé pour sa prudence, pour sa iustice, & pour l'exacte obseruance des Loix; l'experience neantmoins a fait connoistre qu'il n'estoit pas si cruel, comme il en auoit la reputation; les Chrestiens apprehendoient fort son arriuée, principalement à cause que la ville auoit auparauant tousiours esté gouvernée par des Marchands & autres personnes du tiers Estat, & mesme ordinairement le Gouverneur estoit facteur de l'Empereur, & achetoit des Marchands Estrangers les marchandises dont sa Cour auoit besoin. Il faut sçauoir aussi que les Japonnois qui sont de naissance sont orgueilleux, cruels, ne font aucune estime des personnes qui se meslent du trafic, & tiennent beaucoup au dessus d'eux tous ceux qui ne sont pas de leur rang, ce qui estoit vn nouveau sujet de crainte pour les Chrestiens de Nangasacke.

En l'année 1626. le dix-septiesme iour de Iuin ce nouveau Gouverneur Kauwaitdo fit son entrée dans Nangasacke, & le dix-neufuiesme du mesme mois, il fit dresser cinquante-trois poteaux distans l'vn de l'autre d'vne aulne & demie,

comme on le pratique, avec du bois tout autour, & le vingtiesme il fit conduire treize prisonniers au feu, sçauoit trois Prestres, dont l'un estoit Euesque nommé François Parquero Portugais, âgé de soixante & dix ans: le second se nommoit Balthazar de Torres Espagnol de l'Ordre de Saint Dominique âgé de soixante & huit ans: le troisieme, Iean Baptiste du mesme Ordre Italien de nation, âgé de cinquante-sept ans; cinq Portugais Abremen Iosse avec son fils âgé de quatorze ans; Balthazar de Solie Pilote, qui auoit dans Nangasacque de tres-belles maisons, & vn jardin fort agreable & spacieux; Iean de Coste aussi Pilote, Iacques de Coste natif de Nangasacque; les cinq autres estoient Iaponois qui auoient souuent caché des Prestres dans leurs maisons: Les Prestres & les Iaponois persevererent en la foy iusqu'à la mort; mais les cinq Portugais n'eurent pas la mesme force, adorerent les Idoles du Iapon, & imitans la coustume du pays se firent couper les cheueux. Ces Portugais n'estoient pas condamnés au feu pour la Foy, mais parce qu'ayant esté exilés du Iapon ils y estoient reuenus pour voir leurs femmes & leurs enfans, car ils y estoient mariez, quand ils furent bannis: vous remarquerez que selon la rigueur des Loix du pays il ne leur eut de rien seruy de quitter le Christianisme, puit que on les punissoit pour n'auoir pas gardé le ban auquel ils estoient condamnés, mais on leur fit grace pour donner exemple aux autres Chrestiens de renoncer à leur Religion.

Le 12. Iuillet ensuiuant on descouurit encore neuf Chrestiens qui furent bruslez vifs comme les precedens, cinq hommes, trois femmes & vn jeune enfant de cinq à six ans, à qui l'on couppa la teste; c'estoit pour auoir retiré des Prestres dans leurs maisons; il y en a encore beaucoup qui sont à present en prison, contre lesquels on a prononcé la sentence, mais on n'a pas encore commandé de les executer à cause que le Gouverneur auoit eu ordre de venir promptement trouuer l'Empereur à Meaco, peut-estre pour auoir differé l'execution de quelques Chrestiens.

Le 29. de Iuillet l'on prist encor vn Prestre à Ombria pres de Nangasacque, il s'estoit tenu caché pendant quelques années dans les huttes des lepreux, qui estans bannis des villes & de la conuersation des hommes, sont dispersez parmy les champs, souffrant de grandes incommodités; il pensoit estre là bien caché, parce que les Iaponois ont grande auersion des ladres, dont il y a grande quantité dans le pays, & n'entrent iamais dans leur huttes, si ce n'est pour quelque occasion bien pressante; car ces huttes sont fort tristes, fort petites & basties de paille, ces miserables s'en seruant pour se garantir de la pluie pendant la nuit; de iour ils vont de costé & d'autre chercher leur vie.

Le Gouverneur Kauwaytsdo s'estant informé de la grande constance des Chrestiens, & de leur grand nombre dans la ville de Nangasacque, & voyant qu'il auoit encore plusieurs milliers de personnes à faire mourir auant que les pouuoit destruire, s'auisa d'un autre moyen pour y paruenir. Il y auoit long-temps qu'on obligeoit les Chrestiens par serment de declarer ce qu'ils auoient mis à profit sur les vaisseaux Portugais, Iaponois & Chinois, l'on les menaçoit de grandes peines s'ils ce- loient quelque chose; L'on tenoit vn registre exact de toutes ces Declarations: & quand les vaisseaux estoient arriuez, on confisquoit tous leurs effects, comme pour leur faire payer l'amande. Ce procedé fut cause que plusieurs Chrestiens qui auoient du bien quitterent la Religion, effrayés aussi des menaces que leur faisoit le Gouverneur, qu'ils n'en seroient pas quittes pour la perte de leurs biens, mais qu'il les feroit mourir s'ils ne renonçoient à la foy; toutesfois il leur faisoit entendre cela avec de belles paroles, & comme leur donnant conseil. Mais pour les pauures, il ne les menassoit que de tourmens les plus cruels si ils ne renonçoient la foy, promettant au contraire à ceux qui luy obeiroient, toute protection faueurs & recompense, & non seulement de l'argent, mais aussi de prendre le soin de les mettre à leur aise. Aux paroles il adiousta les effects, de peur que ces promesses ne fussent tenuës.

pour vaines : il donna aux Apostats les maisons & les fonds de ceux qui furent exécutez ; & contenta les autres par d'autres moyens, en obligeant les marchands & gens de marine de loger dans les maisons de ces Chrestiens apostats, qui auoient droit pour ce loüage de prendre la dixiesme partie du prix des marchandises qu'ils vendent, sans qu'ils fussent obligez de leur fournir autre chose que le feu & la chandelle, par ce moyen il fit que ces Apostats qui auparauant mouroient de faim, furent assez à leur aise ; & ainsi quand les Portugais furent arriuez avec leurs Galioetes ils ne purent plus loger chez les Chrestiens comme deuant, si ce n'est avec ceux qui ont renoncé la Foy, & les Chrestiens aussi n'osent les aborder pour trafiquer avec eux, ny pour autre chose, comme ils auoient coustume de faire, car les Portugais aiment mieux trafiquer avec les Chrestiens Iaponois, qu'avec les Payens, à cause de la confiance de foy, ce qui enrichissoit beaucoup les Chrestiens ; à present ils n'ont plus cette liberté : ainsi ce Gouverneur par ses adresses fit beaucoup dauantage d'apostats qu'il n'auoit fait par ses cruautez.

Le 10. iour du mois d'Octobre le nouveau Gouverneur qui auoit fait son entrée commanda à tous les nouveaux conuertis au Paganisme de le venir trouuer chez luy vestus de leurs plus beaux & meilleurs habits ; ils vindrent au nombre de plus de quinze cent, il les receut tous avec mille demonstrations de courtoisie, & leur témoigna le desir qu'il auoit de leur faire du bien, afin que les Chrestiens, voyant vn si grand nombre d'Apostats si bien traités fussent induits à renoncer la Foy : Mais comme l'Empereur luy a mandé de venir en Cour, & qu'il se dispose desia pour son voyage ; i'estime que le reste de cette année les Chrestiens auront quelque relasche.

L'an 1627. le huit de Fevrier on prit 12. personnes dans vn certain Bourg appelle Mongy esloigné enuiron d'vne lieüe de Nangazacque au territoire d'Arrima, dont le Seigneur s'appelle Bongemendo ; on leur fit de grands tourmens ; premierement on les marqua au front avec vn fer rougi au feu, puis on leur demandoit si ils ne vouloient pas renoncer leur Religion, ils respondirent qu'ils ne le feroient iamais ; qu'ils ne vouloient reconnoistre qu'vn seul Dieu, par le secours duquel ils esperoient vn iour de receuoir le salut eternel, avec la force de perseverer dans leur Religion.

Incontinent qu'ils eurent fait cette responce on fit encore d'autres marques à chacun d'eux, sçauoir vne à chaque levre ; mais parce qu'ils continuoient dans la mesme resolution, on les despoüilla tous nuds, hommes femmes, puis ayans estendu leurs pieds & leurs mains, on les battit à coups de bastons d'vne si estrange maniere, que peu s'en falut qu'ils n'expirassent dans vn si cruel tourment.

Entre ces Martyrs, il se trouua vn ieune enfant âgé de six ans, qui ayant souffert tous ces tourmens ne montra pas moins de constance que tous les autres ; comme on vit qu'on ne les pouuoit vaincre par aucuns tourmens on les renouua en prison : cependant on en saisit encore enuiron quarante autres que l'on tourmenta de diuers supplices, les frappant à grands coups de bastons iusqu'à les laisser à demy morts, leur brullant les membres les plus sensibles, leur faisant endurer plusieurs autres tourmens ; à quelques vns entre autres on couppa les doigts des pieds & des mains.

Enfin ne pouuans estre induits par toutes ces sortes de cruauté à renoncer la Foy on les fit tous mourir, il y en eut dix-sept d'entr'eux qui furent iettez en mer, au nombre desquels se trouua vn certain personnage avec sa femme & trois de ses petits enfans ; l'aîné auoit dix-sept ans, le second treize, & le plus ieune n'en auoit que six : celui-cy voyant qu'on attachoit de grosses pierres au col de son pere, de sa mere, de son frere & de sa seur, & qu'on se mettoit desia en deuoir de luy en faire autant, parut ébranlé de l'horreur de ce spectacle ; les Iuges interrogeoient le pere & la mere si ils vouloient qu'on donna la vie à cet enfant, ils respondirent qu'ils ne le vouloient pas & qu'ils auoient resolu de luy faire courir la mesme for-

tune qu'eux ; c'est pourquoy ce petit innocent fut ietté dans la mer avec tous les autres : car il faut sçauoir que selon la coustume & les Loix des Iaponnois le pere a puissance de vie & de mort sur ses enfans.

Huict autres de ces prisonniers qui auoient souffert toutes sortes de tourmens furent decapitez, & 16. qui estoient de reste furent menez en vn certain lieu que les Iaponnois nomment Singock, c'est à dire en nôtre langue Enfer, en ce lieu il sort du pied d'vne montagne escarpée vne eau bouillante qui fait vn lac, & les ayant conduits au sommet de la montagne ils les interrogerent pour la dernière fois, si ils ne vouloient pas abandonner la Religion Chrestienne, mais chacun d'eux refusant de le faire, ils furent tous precipitez du haut en bas dans ce lac d'eau bouillante, & ainsi ces pauures Martyrs rendirent leurs ames à Dieu, avec vne constance tout à fait admirable.

On ne sçauoit assez admirer vne si grande perseuerance dans des personnes qui n'ont aucune lecture de l'Escriture Sainte, & il semble qu'vne semblable constance qui n'est point fondée sur la parole de Dieu merite plustost le nom d'opiniatreté que de constance; ils sçauoient fort peu de chose de l'Escriture Sainte, & à peine en auoient ils appris que l'Oraison Dominicale, & l'*Aue Maria*, avec quelques prieres aux Saints : Les Prestres leur imprimant bien auant en l'esprit, qu'il ne faut point pour quoy que ce soit renier la Foy, & leur defendent sous de grandes peines, leur declarant que si il leur arriue de le faire, qu'ils n'esperassent iamais d'estre participans de la vie eternelle, au lieu de laquelle ils ne deuoient attendre que des tourmens sans fin; c'est vne chose estonnantte que n'estans appuyez que sur vn fondement si foible, il s'en trouue pourtant vn si grand nombre qui ont tant de force pour endurer des tourmens si cruels.

Notez que c'est vn Calumnie qui fait ce rage port.

Le quatorziesme iour de May on fit mourir encores quelques Chrestiens, sçauoit six femmes, sept hommes, & comme nous auons desia dit, ce fut apres auoir esté appliquez à tous les plus cruels tourmens du monde; mais persistans en la Foy, & qu'estans amenez tout aupres de ce lac d'eau bouillante, ils inuquoient le Nom de Iesus & de Marie, selon la coustume de l'Eglise Romaine; ce qui leur auoit esté plusieurs fois defendu; comme ils ne laissoient pas de continuer on leur mit vn baillon pour les empêcher de parler, & approchez qu'ils furent au bord de l'eau, on en puisoit dans des arroufoirs & on versoit sur les corps de ces miserables Martyrs goutte à goutte de cette eau bouillante, & particulièrement sur les membres les plus sensibles, & leurs ayant encores demandé si ils vouloient renoncer, l'ayant refusé, on leur lia les pieds & les mains & on les ietta dans ce lac d'eau bouillante.

Le Gouverneur Kawaitido estant reuenu de Iedo à Nangasacque le dix-huictiesme Iuillet fit brusler vn Prestre Espagnol âgé de trente-six ans qui auoit esté pris l'année precedente dans les huttes des ladres avec ses deux seruiteurs Iaponnois, & trois de ces ladres qui l'auoient retiré. On tient encores prisonniers trois Prestres, leur sentence est déjà prononcée, & on a desia planté les poteaux pour les brusler dans deux ou trois iours, avec ceux qui les ont logez : pour les femmes & les enfans qui ont esté trouuez dans ces maisons où on a logé les Prestres, on leur coupera le col.

Le dix-septiesme Aoult cinq Chrestiens furent condamnez au feu, trois hommes & deux femmes; les femmes renoncèrent la Foy Chrestienne, mais les hommes souffrirent constamment le martyre; l'vn d'eux estoit Prestre, Iaponnois de naissance nommé Thomas Soyse, (c'est à dire Interprete) homme sçauant qui a autrefois prêché dans Nangasacque au temps que la Religion Chrestienne y fleurissoit: l'on trouua dans ses papiers le Catalogue de quantité de Chrestiens qui demeuroient aux enuirs de Nangasacque vers Ombra & vers Arima; par ce moyen on eut connoissance de plusieurs milliers de Chrestiens, qui auoient veü iusques à cette heure inconnus en ces lieux; mais à present ils sont miserablement tourmentez; & il faut qu'ils se resoluent à renoncer la Foy ou à souffrir vne mort tres-cruelle; les deux autres sont l'hoste chez lequel on trouua le Prestre & le fils de

cet hoste. Peu de temps apres on se feruit dans Nangasacque d'une nouvelle inuention pour ramener les Chrestiens à la profession du Paganisme; le Gouverneur bannit de Nangasacque treize Chrestiens & les relegua à Iedo, de ce nombre estoient deux vieillards fort âgés & fort riches, & qui du temps des precedens Empereurs auoient eu des charges considerables dans Nangasacque, & pour cete raison estoient bien connus de tous les Courtisans, tant à cause de ces charges qu'ils auoient eu, que pour les richesses qu'ils possedoient; les autres qui les accompagnoient estoient ou enfans ou parens de ces deux vieillards, tous ces Chrestiens ne paroissent pas beaucoup estonnez de la crainte de la mort; ils passerent par cette ville le quinzième de Septembre, nous attendons ce qui en arrivera: On chassa aussi & bannit de la ville plusieurs pauvres gens, leur commandant de s'en aller aux montagnes, avec defences de demeurer aux bourgs & villages, & on enuoya des espions apres eux pour les obseruer & empescher qu'ils n'y bastissent aucuns lieux pour habiter & se defendre des miures du temps, les obligeans par là de demeurer dans les deserts sans retraite, & y mener vne vie pire que celle des bestes sauvages.

L'on donne charge à ces espions de parcourir tous ces lieux, afin que si ils y rencontrent des faisceaux de paille, de chaume ou autre chose qui peut seruir pour se defendre contre le froid, les pluyes & la chaleur du Soleil, ils y missent aussi-tost le feu; d'auantage dans Nangasacque on ferma à clef & on cloüa les portes de plusieurs Chrestiens afin qu'ils n'en pussent sortir, leur laissant seulement quelques trous pour demander à leurs voisins les choses necessaires; & l'on defendit sous grandes peines à plusieurs qui gaignoient leur vie à quelque employ de le continuer, & à qui que ce soit de les employer dans les choses de leur professiõ. On ne permet point aux gens de mer, qui voient aux diuerses Prouinces où les Japonnois trafiquent de sortir du pays, qu'auparuant ils n'ayent renoncé la Foy; car la pluspart de ces Mariniers estoient Chrestiens, c'est pourquoy le plus grand nombre d'entre eux renoncerent la Foy, parce qu'ils ne scauoient point d'autre moyen pour gagner leur vie; ceux aussi qui sont bannis & releguez aux montaignes près de Nangasacque sont sans cesse importunez par les cris & les pleurs de leurs femmes & enfans qui se pleignent d'estre exposez le iour aux ardeurs insupportables du Soleil, & la nuict au froid, à la pluye & aux vents, qu'ils en ont le corps tout enflés, & qu'ils ne peuuent plus supporter ces incommodités; ainsi plusieurs qui auoient resolu en leur esprit de ne renier iamais Iesus-Christ pour quoy que ce fut, perdent courage & changent de resolution à la veüe de ces tourmens.

Le dix-septiesme de Septembre 18. personnes, hommes & femmes, furent executez; il y en eut dix de bruslez, deux d'entre eux estoient Religieux de l'Ordre de saint François, dont l'un se nommoit François âgé de cinquante ans, les autres estoient naturels Japonnois; scauoir six hommes & deux femmes, l'une âgée de soixante-trois ans, l'autre de soixante & vn, les huit autres furent decollez, quatre hommes, vne femme & trois enfans, dont deux n'auoient que quatre ou cinq ans, le troisieme n'auoit que trois ans.

Le vingt-sixiesme Octobre le Gouverneur Kawaitido obligea le Capitaine des Vaisseaux Portugais d'emmener à Macao trois Princes de la famille de Fidero Samma le dernier Empereur de la derniere race, qui auoit esté despoüillée de l'Empire l'an mil six cent vingt-six apres la prise d'Osacka, leurs femmes & leurs enfans en estoient aussi & faisoient bien en tout trente-deux ou trente-trois personnes, quelques vns des plus grands du pays les accompagnerent iusques aux vaisseaux, on fit estroite defense aux Portugais de les laisser à Macao, on les obligea de les conduire à la premiere commodité iusques en la ville de Goa, & on menaça de la perte de la vie & des biens tous les Portugais qui viendroient de là en auant au Japon, si ils manquoient d'executer ce commandement: peu de temps apres nous aprismes des mesmes Portugais qui auoient conduit ces Princes & ces Princesses à Macao qu'ils y moururent tous de peste ou d'autres maladies contagieuses, qui couroient alors en cette ville là, hormis vne Princesse de la mesme maison, laquelle estoit fort âgée: nous auons veu qu'on

en auoit ainsi vſé enuers eux, à cauſe du reſpect de la race Royale dont ils eſtoient.

Lan 1628. pendant que Kauwayſdo demouroit à Iedo les Chreſtiens qui habitoient aux pays des montagnes aux enuiron de la ville de Nangaſacque commencerent à ſentir vn peu de treue à leurs perſecutions; ils venoient à la ville, viſitoient leurs amis, receuoient d'eux des aumosnes, leurs amis auſſi ſortant de la ville alloient demeurer avec eux dans les huttes qu'ils auoient faites; quelques-fois auſſi ils ſ'aſſembloient aux maiſons prochaines, ainſi l'Hyuer de cette année leur fut pas ſi faſcheux à paſſer que l'Eſté qui l'auoit precedé, & ils iouïrent de cette douceur iuſques au dernier Iuillet que le Gouverneur Kauwayſdo fut de retour; Car alors il commanda que l'on emmena à Arrima trois cents quarante-huit de ces Chreſtiens, qui auoient eſté exilés aux montagnes, & qui auoient perſeueré en la Foy; & les ayant fait venir, il ſe mit à les faire tourmenter par les ſuplices du monde les plus inſupportables, tantost leur faiſant verſer de l'eau bouillante ſur le corps, tantost les faiſant battre à coups de baſton, & appliquer en ſuite le fer rouge ſur leurs playes; tantost les expoſant les iours entiers tout nuds à l'ardeur bruillante du Soleil, & apres au froid de la nuit, preſentant aux vns des vaiſſeaux pleins de ſerpens, & les menaçant de les faire mordre ſi ils n'abandonnoient leur Religion; tantost faiſant rougir au feu des grilles de fer diſans qu'ils alloient mettre deſſus les corps de leurs enfans: Ces Tyrans voyant que par la cruauté de ces tourmens il y en auoit qui tomboient malades, crainte qu'ils ne mouruſſent Martyrs, ils les faiſoient le pluſtoſt qu'ils pouuoient remettre en ſanté par la diligence des Medecins, pour les tourmenter par de nouueaux tourmens, & recommençoient tous les iours ces effroyables ſuplices: ie paſſe ſous ſilence ce que la prudence m'empêche de dire des taletéz qu'ils ont commis enuers les femmes mariées & les Vierges. Quelques-vns de ces Chreſtiens ont ſouſtenu ces tourmens l'eſpace de 20. iours, les autres de 40. il y en a eu mêmes qui les ont ſouffert juſques à 60. iours auparauant que de renoncer la Foy Chreſtienne. Le dernier jour du mois de Septembre de toute cette grande troupe de Chreſtiens il y en auoit encore cinq ou ſix de reſte qui n'auoient pas apoſtaſié: les corps de ces plus conſtans eſtoient tellement deuenus pourris, que la ſanie & le pus qui en ſortoient rendoit vne auſſi mauuiſe odeur que celle des cadayres, avec tout cela ils eſtoient reſolus de mourir Martyrs. Le Seigneur & Gouverneur de la ville d'Arrima ( les predeceſſeurs duquel auoient eſté Chreſtiens, comme nous auons dit cy-deuant ) eut ordre de prendre le ſoin de cette perſecution, d'autant que Kauwayſdo eſtoit ſelon leur iugement trop doux pour tourmenter les Chreſtiens.

S'il ne fit pas mourir incontinent les Chreſtiens, ce ne fut pas par compaſſion qu'il eut pour eux, mais parce qu'il voyoit que la mort des Martyrs rendoit les autres plus conſtans dans leur Religion, qu'il n'en falloit venir là qu'à l'extremité apres eſtre venu à bout de tous les autres moins conſtans.

Le dix-ſeptieſme de Septembre, dans la ville de Nangaſacque, l'on en condamna encore vingt-cinq, la moitié deſquels furent decapitez, & l'autre moitié bruſlez: il ſe trouua entre ceux-là deux Religieux de Saint François Eſpagnols, tous deux encores jeunes, âgez ſeulement de trente-cinq ou trente-ſix ans, les autres eſtoient naturels Japonnois, hommes, femmes, jeunes garçons & petits enfans, tous Citoyens du lieu, dans les maiſons deſquels les Religieux auoient demouré, ou dans celles de leur voiſinage.

On fera ſurpris d'entendre que la punition ſ'eſtende au voiſinage; il faut ſçauoir que quand dans quelque maiſon on prend vn Religieux ou vn Preſtre, toute cette famille eſt condamnée au feu, & celles auſſi des deux maiſons plus proches, à droit & à gauche, pour n'auoir pas decelé le Preſtre reſident dans leur voiſinage; malheureux voiſins qui le plus ſouuent n'ont en rien fauoriſé le Preſtre nyle nom Chreſtien; car ces Religieux ne conuerſent pas librement le iour dans la maiſon où ils ſont cachez, mais demeurent en quelque cache ſous le plancher des cham-



bres; d'autres demeurent tout le long du jour tout auprès des lieux de la maison les plus sales; d'autres se retirent entre des ais si proches qu'on ne peut pas soupçonner qu'il y ayt vne homme caché tant il est difficile que les voisins puissent auoir aucune part dans la faute qu'on leur impute: à la verité il est bien souuent arriué que l'on a sauué la vie à des voisins qui faisoient voir leur innocence par des preuues conuainquantes, mais cela passoit pour vne grande faueur, & n'ont pas laissé que de perdre tout leur bien.

Le dernier jour de Decembre ie receus des lettres de Monsieur Melchior Santwort, par lesquelles i'appris, que de cestrois cens quarante-huiét, dont l'on a cy-deuant parlé, les trois plus jeunes sont morts épuisés de force dans la violence continuelle des tourmens: mais que ce sont les seuls de tout ce grand nombre que i'ay dit, qui ont souffert iusques à la fin ces tourmens, & ont acquis l'honneur du Martyre, & que tous les autres renoncèrent la Foy.

L'an 1629. le vingt-sept de Juillet arriua à Nangasacque vn nouveau Gouverneur nommé Onemendonne Seigneur de Bongo qui estoit descendu d'vn autre Gouverneur, qui s'estoit fait Chrestien, & il estoit d'vne mesme famille que Kauwaytsdo, sçauoir de celle de l'Empereur, & auoit esté employé par l'Empereur dans les autres Prouinces pour exercer la iudicature, & d'autre fois aussi pour descouurer & espier les conspirations faites contre l'Empereur dans les Prouinces du Japon nouvellement conquises. Or ces pays de nouvelles conquestes supportoient avec peine la recherche qu'il faisoit des criminels; cestuy-cy sembloit auoir esté enuoyé exprés pour effacer entierement le nom Chrestien, & acheuer ce que Kauwaytsdo qui auoit la reputation parmy les Japonnois d'auoir esté trop doux, auoit laissé imparfait.

Il est venu avec quarante hommes de guerre, dont il y en a trente qui sont Gentils-hommes, & les gens de sa maison; il auoit donné à ces gens de guerre des logements hors la ville; au matin ils entroient dans la ville, venoient chez luy & y demouroient cachez, & la nuict ils retournoient en leur logis; il faisoit courir le bruit qu'il auoit sept cens hommes de guerre, quoy qu'il n'en eut pas dauantage que ce que nous venons de dire.

Ce nouveau Gouverneur le lendemain de son arriué fit dresser vn grand nombre de poteaux avec du bois agencé autour: quelques-vns asseuroient qu'on deuoit brusler le Capitaine Moor, Dom Ieronymo de Masteda & quatre autres Portugais qui estoient prisonniers; d'autres estimoient que ces poteaux auoient esté plantez pour ces Japonnois qui auoient receu & caché des Prestres dans leurs maisons: trois jours apres il enuoya par la ville ses gens de guerre, sçauoir ses soldats & ses nobles avec quelques autres par toutes les places de la ville, & afin que le lecteur entende bien cecy, il faut sçauoir que la ville de Nangasacque est distribuée en quatre-vingt huit places, chacune desquelles a des portes à ses extremités, qui estans fermées de nuict font autant de quartiers séparés à la façon d'vne haye close: chaque quartier a son nom, son Chef qui doibt s'informer de tout ce qui arriue dans son département: chaque premier habitant commande à cinq maisons, & est obligé de rapporter au Chef de la place, & luy dire s'il est arriué quelque desordre en quelqu'vnes de ces cinq maisons qui luy sont commises, & s'il s'est commis quelques ruines ou autres chose semblable, & incontinent aduertir le Chef; toutes ces cinq maisons sont punies, comme nous auons desia dit, en parlant du supplice & mort des Chrestiens: le Chef de chaque place est tenu d'aller trouuer tous les jours le Lieutenant Ciuil de la ville, & luy rendre compte jusques aux choses de moindre consequence; si la chose est d'importance il en va faire son rapport au Gouverneur ou à son Lieutenant, en l'absence du Gouverneur, tant est grande l'exactitude du gouvernement des Japonnois.

Kauwaytsdo mit entre les mains du nouveau Gouverneur son successeur le denombrement de toutes les places ausquelles il y auoit des Chrestiens, avec celuy des maisons & des Peres de famille, où ils estoient logez, ce qui le soulagea beaucoup Onemadonne d'as la recherche qu'il en desiroit faire: ayant donc estably tout à l'heure des espions

par tous les passages, tant de mer que de terre, qui empeschassent que nul ne pût eschapper; auparavant qu'il fut nuit il commanda de fermer les portes des places, & de ne les ouvrir le matin qu'il ne fut grand jour, afin que ceux qui d'une place passeroient dās l'autre fussent plus aisemēt reconnus, à quoy il employoit à cela ses gens de guerre.

Il enuoya après ses Satalites en chaque place à celuy qui en deuoit respondre, avec commandement de leur enseigner les maisons des habitans, dont les noms estoient contenus au catalogue qu'il en auoit: ils entroient en suite dans les maisons marquées, interrogeoient le pere de famille, sçauoir s'il estoit encore Chrestien ou non? si il disoit qu'il eut renoncé, ou qu'il niait d'estre Chrestien, incontinent ils escriuoient cette confession & s'en alloient ailleurs; mais si il confessoit d'estre Chrestien, ils luy demandoient si il ne vouloit pas renoncer la Foy Chrestienne? que si il refusoit, ils luy faisoient commandement de venir à la Cour, où estant arriué, sans aucune precedente interrogation, on l'enfermoit aussi-tost dans vn lieu clos, ce lieu se nomme Godon: pendant qu'il y alloit, les gens de guerre faisoient la mesme demande à la femme, aux enfans & à toute la famille; que si pareillement ils le refusoient ils faisoient vn scellé de tous les biens & meubles, fermoient portes & fenestres, & amenoient avec eux toute la famille; que si la famille renonçoit la Foy, ils escriuoient & marquoient tous les biens qui estoient dans la maison, & y laissoient la famille dedans pour les auoir en sa garde: ainsi ayans assemblé beaucoup de Chrestiens en ces Godons, le Gouverneur nouveau Onemandonne commanda de les conduire dans la ville d'Arrima vers ce lac d'eau bouillante nommé Singock, ou Enfer, dont nous auons cy-deuant parlé; puis ayant posé des poutres sur des rochers qui sont çà & là au bord du lac, il fit bastir dessus de petites huttes capables seulement de contenir vne homme assis, & fit faire ces huttes de telle sorte que le vent y entroit de tous costez, comme on void aux maisons de Malaca & de Iaua, & ayant mis sur ces huttes du foin verd ou autre herbes semblable de l'espoisseur d'un demy pied pour augmenter la puanteur des vapeurs de l'eau bouillante de ce lac, il fit entrer dans ces huttes ces pauures Chrestiens, les faisant asseoir & coucher sur cette herbe arrangée par petits faisceaux, puis on fermoit la porte sur eux, mais presque à tous momens on l'ouuroit pour voir si quelqu'un d'eux n'estouffoit point: aussi on prenoit garde soigneusement que pas vn d'eux ne s'endormit, de peur que la mort ne le deliurast de tous les tourmens qu'ils leur preparoient, & ceux auxquels ils voyoient les forces abbatuës, pour preuenir la suffocation & l'euanouissement, il les faisoient retirer afin de continuer à les tourmenter s'ils ne renonçoient la Foy Chrestienne; le seul moyen qui leur restoit pour cūter les supplices qu'ils souffroient & ceux qu'on leur preparoit.

Mais ils resolurent le jour suiuant de les approcher du riuage de l'eau bouillante, & en emplir des arrousoirs pour verser l'eau sur leur corps, mais non pas sur la teste de peur de les faire mourir, & leur demandoient continuellement si ils ne vouloient pas renoncer la Foy: Or cette eau est si forte & si penetrante qu'elle ronge la chair iusques aux os; elle pet ce mesme iusques au dedans du corps, si l'on en verse tout à coup en grande abondance, l'on diroit qu'elle est toute de soulfhre ou de bitume.

Dans le Japon l'on trouue en plusieurs endroits des eaux chaudes, mais il n'y en a point qui monte si hault ny qui soit si chaude que celle-cy; on n'en a gueres trouuée qui ayent pū endurer cette cruauté trois jours de suite sans mourir, & quand quelques-uns estoient reduits à l'extremité, ou par l'eau chaude qu'on versoit sur eux, ou la nuit, par la puante infection des vapeurs, l'on auoit soin tout à l'heure de les faire reuenir, & de leur rendre des forces par le secours des plus habils Medecins qu'on auoit amené pour ce sujet, & après on continuoit à leur faire les mesmes tourmens; & par cette cruauté ceux-là mesme qui auoient resolu d'estre constans & fermes iusques à la fin, furent contraints de renier la Foy, ne pouuans resister à la violence de ces tourmens: on les continua durant tout le mois d'Aoust, iusques à ce que tous eussent finalement renié la Foy; pas vn n'a pū perseuerer de toute cette grande multitude qu'un jeune garçon âgé enuiron de dix-sept ans, qui ayant esté plusieurs fois

brullé de cette eau, traité par leurs Medecins, puis exposé de nouveau aux mesmes tourmens, y perdit enfin la vie.

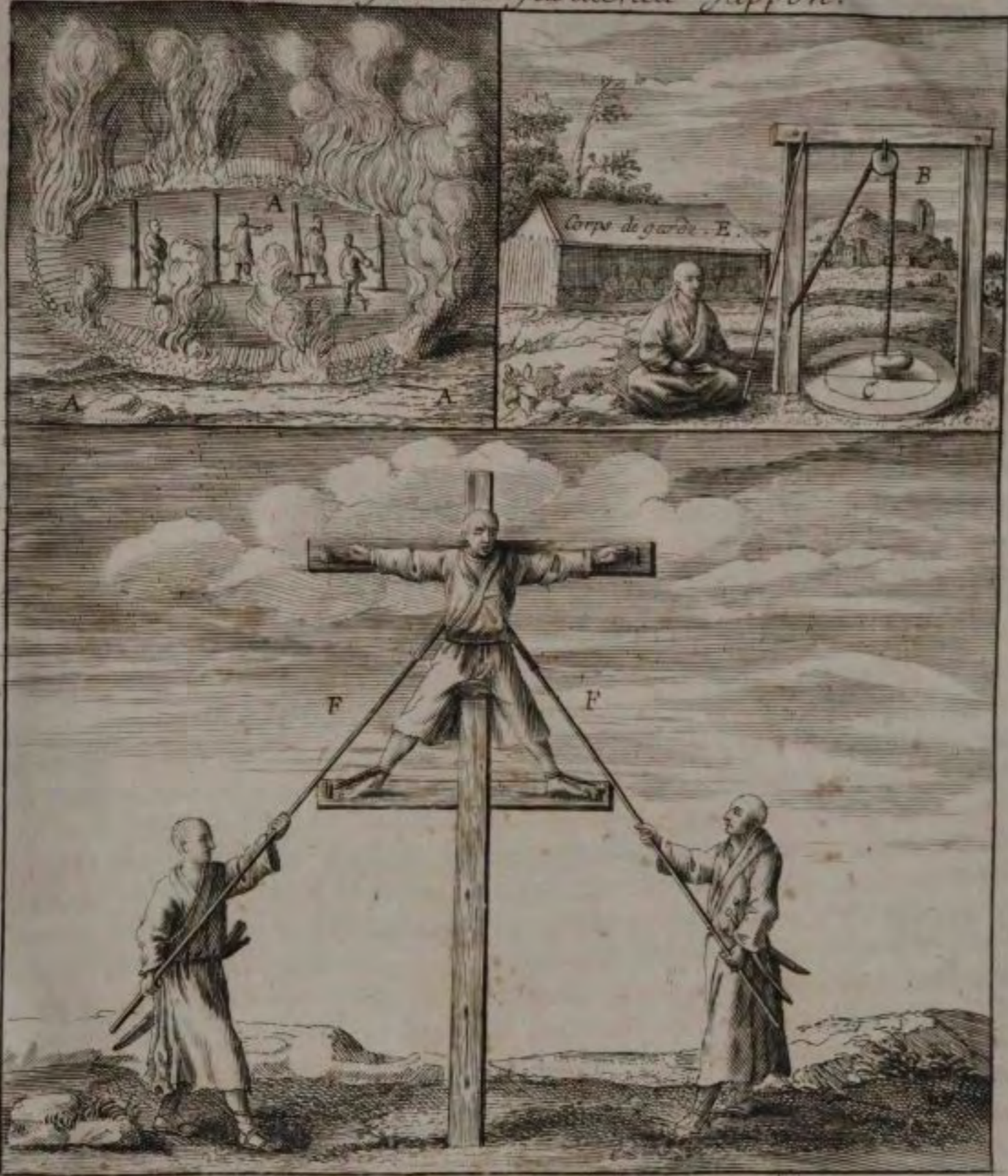
Ils n'ont pas plus espargné les femmes, ils les ont tourmentées par d'autres manieres de supplices aussi rigoureux; car les vefues qui estoient paruenues à vne grande vieillesse ont esté enuoyées à ces eaux infernales, & pour les jeunes filles, & les femmes de moyen âge, ils les ont obligées de marcher par la ville toute nuës sur les pieds & sur les mains comme des bestes, & il s'en est trouué qui l'ont entrepris avec vne ferme resolution de le faire; mais elles ont mieux aymé renoncer la Foy, que d'estre contrainte de l'exccuter, ne pouuant souffrir cette honte; & s'il s'en est trouué quelques-vnes qui s'y soient resoluës, elles n'en ont pourtant pas eu meilleur marché, pour auoir surmonté cette honte; mais on leur a fait souffrir, ou des tourmens plus cruels, ou des spectacles plus odieux, iusqu'à ce qu'enfin elles ayent esté contraintes d'abandonner la Foy.

Nous auons connu vne vefue Chrestienne fort sage & fort delicate, avec qui Monsieur Santwort auoit eu vne grande amitié; elle n'auoit qu'un seul fils, pour lors âgé de 18. ans ou enuiron; les Tyrans employerent toutes les menaces qu'ils purent pour contraindre ce ieune homme de commettre vn inceste avec sa mere en presence des Iuges; la mere & le fils furent si espouuâtez de cette execrable & abominable cruauté, qu'ils ne sçauoient que dire ny que penser; si est-ce toutefois qu'on ne pût, par quelque moyen que ce fust, les résoudre à commettre vne si horrible meschanceté, quelques menaces & tourmens qu'on leur fit: les Iuges asseuroient, que si ils n'obeyssent, on ne les tiendrait plus pour Chrestiens, mais pour veritables apostats: la mere ny le fils ne pouuant supporter le des-honneur d'un nom si detestable, s'offroient l'un & l'autre de mourir de la plus cruelle mort, qu'il leur plairoit ordonner, plustost que d'en venir là, mais cela ne leur seruit de rien; car les Iuges voyans qu'ils n'auançoient rien avec toutes leurs menaces, ordonnerent que l'on menast cette vefue à vn estalon, & que luy ayant attaché les pieds & les mains, on la luy exposast pour en estre souillée en presence de son fils, & on luy fit après plusieurs autres ignominies.

Enfin les Iuges voyant l'admirable constance de cette Dame, qui ne peût estre esbranlée par aucune menace, ny par leur saletez & des-honestetez, ny par le conseil & l'exhortation de ses amis les plus considerables, la condamnerent avec son fils d'estre menée aux eaux infernales, où estans arriuées ils ordonnerent au fils de puiser de cette eau bouillante, & d'en verser sur le corps de sa mere, & à la mere d'en faire autant à son fils en telle quantité qu'ils commanderoient; ce que la mere & le fils ayans reciproquement refusé, bien qu'ils eussent eux-mêmes puisé de ces eaux dans les arrousoirs, & se les eussent mis entre les mains l'un de l'autre, & que de plus l'un de ces bourreaux tint en main vne espée nuë & vn coutelet de l'autre, avec quoy il les menaçoit, les iniuriât avec les plus sales & vilaines paroles qu'il pouuoit prononcer contre eux. Enfin cette femme desolée voyant qu'elle ne pouuoit mourir comme elle eut bien voulu, ny estre desliurée des tourmens qu'elle ne pouuoit plus souffrir, renonça à sa Religion. J'ay jugé à propos d'escrire vn peu au long cette histoire, afin que chacun puisse apprendre de là toutes les autres actions horribles de cruauté qu'ils ont exercées sur les Chrestiens.

En vn mot le Gouverneur Onemandonne en quarante cinq ou six iours extirpa tous les Chrestiens sans effusion de sang ny meurtre, (à l'exception de ce ieune garçon dont j'ay cy-deuant parlé,) ce que les autres Gouverneurs n'auoient auparauant peu faire par toute sorte de morts durant seize ans: pour y paruenir, & afin qu'il s'en peût donner la gloire toute entiere, il ne voulut point pour l'exccution de tous ces tourmens appeller l'assistance d'aucuns des Iuges de Nangasacque, ny d'Arrima pour y estre presens, & il n'a point espargné la vie des Chrestiens pour aucune bienveillance qu'il eut pour eux, ny qu'il fit conscience de les faire mourir, mais seulement

Manierre de faire la Justice, au Japon.



A. Manierre de bruler; le patient est attaché par le bras à un pilie, avec vne corde de douze piedz de long. B. Manierre de pendre la teste en bas dans un trou. F. Manierre de crucifier, on attend quelque fois le patient la teste en bas, en ce cas on ne luy ouvre point le costé, mais on le laisse mourir dans cette posture.



8



pour ne point faire des Martyrs, sçachant bien que les Chrestiens Catholiques Romains les ont en vne fort grande veneration.

Il n'a iamais pû rencontrer vn Prestre, bien qu'il ait promis vne grosse somme d'argent à celuy qui luy en pourroit decouvrir quelqu'un, parce que le plus grand contentement qu'il eut peü recevoir, ce disoit-il, eust esté de le tourmenter de la mesme maniere, pour luy faire renoncer sa foy, comme il se vantoit d'en venir à bout, s'il en eust peü trouver l'occasion.

Après qu'il eut contraint tous les Chrestiens d'abandonner la Foy, il obligea tous les peres de famille d'attester par escrit signé d'eux qu'ils n'estoient point Chrestiens, & qu'ils n'en logeoient point dans leurs maisons: Le Seigneur Melchior de Santwort & Vincent Romeyn signerent qu'ils estoient Hollandois, on se contenta de cela. Ces choses se passerent pendant que Guillaume Ianfz & moy demeurions dans la ville de Nangasacque: nous en partismes le 23. Septembre, & nous en retournasmes à Firande. Alors on redonna à tout le monde la liberté de voyager par mer & par terre, & le Gouverneur Onemandonne ayant fait cette action, ne voulut plus se mesler d'aucune affaire; & le dernier de Septembre il renuoya ses gend'armes, & commença à paroistre tous les iours en public, & s'aller diuertir dans les beaux jardins qui sont en grand nombre à Nangazacque, & à triompher d'auoir mis à fin vne entreprise d'vne si haute consequence.

Voila comment s'est perdu en ce pais le Christianisme Romain, qui auoit acquis dans l'Empire du Japon depuis seize ans enuiron quatre cens mille Chrestiens: l'an 1626. que nous attuasmes à Nangasacque, l'on comptoit encore quarante mil Chrestiens, desquels il n'en reste pas vn à present en cette presente année 1629. L'an 1629.

*Continuation du precedent recit des Martyrs du Japon par Varen.*

J'ay eu le soin de m'informer l'an mil six cent quarante-neuf de quelques Hollandois, arriues nouvellement du Japon à Amstredam dans les Nauires de la Compagnie ( quoy que ce ne soit pas de droit chemin ) car ce voyage ne se fait jamais de la sorte; quel estoit l'estat du Christianisme en ces pays-là: ils m'ont dit que depuis quelques années en çà on n'auoit pris aucun Chrestien, qu'ils n'en auoient connu aucun, & qu'il estoit croyable qu'il n'y en auoit plus.

De plus, ils prennent garde de prés non seulement que le Christianisme ne s'introduise de rechef par les Marchands estrangers qui abordent en leur pays; mais aussi qu'on n'en fasse aucun exercice dans tout le Japon. L'Empereur a estably pour ce sujet des visiteurs pour visiter par tous les Nauires Flamans pour voir s'ils ne trouueront point de liures imprimez, afin de les emporter; les Hollandois sont encores obligez de les apporter eux-mesmes, sur peine de la vie, & de confiscation de leurs biens, s'ils font autrement, & encourent aussi la mesme peine, si à la veüe des Japonnois ils prient Dieu les mains iointes, ou font quelques autres actes de Religion que les Chrestiens ayent coustume de faire, & sont ainsi contraints de dissimuler leur Religion, & mesmes de passer pour Payens auprès du Magistrat Japonnois. Cela se void par vne lettre escrite par vn Japonnois de Nangasacque qui estoit cousin du President de la Compagnie Hollandoise, en datte du 28. Octobre 1642. entre autres choses il luy mande, qu'encores que les Loix du Japon soient grandement seueres contres les Chrestiens, neantmoins, comme ils ont remarqué, que les Hollandois qui trafiquent dans le Japon, n'ont iamais entrepris d'estendre la Religion Chrestienne; on leur a permis d'aborder à Nangasacque pour y exercer leur negoce, outre que cette ville n'appartient à aucun Seigneur particulier, mais à l'Empereur mesme, qui en permet dans le pays l'abord à routes les Nations Estrangeres; que si ils veulent aussi trafiquer, il leur sera permis; mais qu'ils prennent garde que ceux qui y viendront ne fassent aucun acte exterieur de la Religion Chrestienne, qu'avec cela on leur accordera plus qu'ils ne demanderont; que si on s'apperceuoit que nous fauorisassions le moins du

monde le Christianisme, nous serions ruinés avec tous les habitans de cette ville de Kisma, ( c'est une petite Isle à Nangasacque, où ce Consul faisoit sa demeure : C'est pourquoy vous trouuerez à propos de commander à vos Sujets qu'ils tiennent leur Religion Chrestienne si secrette que personne ne s'en apperçoie, tout ce que vous demanderez vous sera donné, mesmes la franchise des impôts, & vous en ferez en plus grande consideration; d'ailleurs Nangasacque est en vne assiete bien plus commode que n'est Firando, & la Compagnie y trouuera bien plus de profit.

Cette lettre du Consul Japonnois confirme assez ce que les Holandois m'en ont raconté, de là nous pouuons connoistre la diligence detestable & impie des Magistrats à empescher l'accroissement de la Religion Chrestienne, & la hayne execrable qu'ils ont contre elle, puis qu'il ne leur suffit pas d'exercer leur cruauté enuers les Chrestiens innocens par des tourmens inouys, mais qu'ils veulent encore interdire l'exercice de la Religion Chrestienne à des peuples estrangers baptizés & esleués en la Foy, & les rendre hypocrites au grand opprobre de la Religion.

On cherche quelle peut estre la cause de cette persecution, mais ie n'en peux rien dire de certain, puisque les Catholiques Romains n'en ont rien escrit que ie sçache; voicy ce qu'en dit Hagener en ses remarques sur Caron page 32. Les Ceremonies de l'Eglise Romaine ont tousiours beaucoup plû aux Japonnois, d'où il arriua que cette Religion s'estendit beaucoup, jusques-là que dans la ville de Nangasacque on auoit basti des Temples magnifiques; mais l'arrogance & l'ambition Espagnole fut cause que les Japonnois ( sçauoir les grands ) commencerent à les hayr, & dans quelques rencontres les Castillans : l'on attaqua & combattit leurs Nauires avec le fer & le feu, on les prit quoy que ce ne fut pas sans la perte de beaucoup de Japonnois.

Vn autre Holandois nommé Leonard Campen, au liure qu'il a fait de l'esmoulement du negoce du Japon, & qui est adiousté à la description de Caron, dit, que les Espagnols non contents du gain qu'ils auoient fait au commerce du Japon, tatcherent de rependre leur Religion par tout cet Empire, afin que ce leur fut vn moyen de s'en rendre les maistres; mais comme ils n'auoient plus besoin que d'un Chef, ils en furent empeschés par les Holandois; l'Autheur ne dit pas par quel moyen ils l'empescherent; ie croy qu'il veut dire que les Holandois firent rapport à l'Empereur du Japon des desseins des Espagnols, & qu'ils layrepresenterent la tyrannie qu'ils ont exercée en Hollande: toutes les autres entreprises qu'ils ont faites dans l'Europe; le but des Holandois estoit, que les Espagnols estant chassés, ils eussent tous seuls le commerce du Japon, veu qu'en ce temps-là il y auoit entre les Holandois & les Espagnols des inimitiez irreconciliables; de là on peut coniecturer, s'il en faut croire les Holandois, que la cause de cette persecution a esté l'insatiable enuie de l'Espagnol de joindre à son Empire l'Empire de l'Occident & l'Orient; qu'après s'estre rendu puissant dans plusieurs endroits des Indes & dans plusieurs Isles & Villes par le moyen de l'vnion de Portugal à ses Estats, qu'il auoit aussi eu dessein de se rendre maistre du Japon; toutesfois ie ne me voudrois pas trop fier aux Holandois de ce rapport, aussi ie ne le tiens pas pour bien certain; il y a bien plus d'apparence de croire, que les Anglois & les Hollandois ont fait en sorte que les Espagnols ont esté mal dans l'esprit de l'Empereur du Japon & des Roys du pays, pour en acquerir par ce moyen les bonnes graces: ce n'est pas que ie doute que la superbe des Espagnols n'ait esté vne des principales causes de leur ruine; puis la calomnie des Bonzes ennemis capitaux du nom Chrestien, qui faisoient de mauuais rapports des Espagnols à l'Empereur, qui fait grand estat des Bonzes, & a de la haine pour les Chrestiens; l'auarice aussi à l'enuie des Gouverneurs & des Seigneurs du pays: les Marchands Portugais & Espagnols ne trafiquoient qu'avec les Chrestiens Japonnois, & non point avec les autres; & cela faisoit que les Grands qui leur ostoyent ce trafic, n'aymoient pas les Chrestiens; on adiouste encores par les lettres, que les Chrestiens s'escriuoient, où ils faisoient voir par plusieurs raisons que iamais le Japon ne seroit en repos iusques à ce que tout le pays eut receu la Religion Chrestienne, ce qui sembloit emouuoir les peuples à sedition.

# RELATION

*De la découverte de la Terre d'ESO, au Nord du Japon.*

TRADVITE DE L'HOLANDOIS.



ES Hollandois faisant voile l'année 1643. sur le vaisseau nommé *Castriçon*, le long d'une Coste esloignée environ de 30. milles d'un Cap du Japon nommé *Nabo* par ceux du pays, & que les Hollandois appellent *Cabo de Goeree* qui est à 39. degrez 45. minutes de latitude Septentrionale en rangeant la coste de ce pays, depuis le 42. degre, iusqu'au 43. ils trouuerent 20. brasses d'eau, bon fond vaseux & de bonne tenue. Sous la hauteur de 43. degrez ils virent les vilages de *Tocaptie*, *Sirarca*, & un peu plus auant *Contchoury* & *Croen*; aux enuiron de ces places qui sont proches les vnes des autres, il y a plusieurs mines d'argent: La terre en quelques endroits de ces quartiers leur parut tout à fait sans herbes, en d'autres endroits ils virent des terres doubles, celles de deuant estoient basses avec de petits bocages; ils trouuerent la coste fort poissonneuse, ce qu'ils attribuerent aux balleines qui chassent le poisson le long de ses bords, où ils virent beaucoup de chiens qui se jettent à l'eau, & sont dressez à prendre le poisson, & à le porter à leur maître.

Nos gens mirent pied à terre sous la hauteur de 44. degrez 30. minutes; ils trouuerent que cét endroit de la coste d'ESO est plein de montagnes fort hautes, dont la plus haute est appellée le *Pic d'Anthoine*; ceux qui en sont proches disent qu'il y a des mines d'argent fort riches; l'on y void diuerses sortes d'arbres fort droitz & fort hauts, qui seroient tres-propres à faire des masts: le terroir est de glaise, fort humide, & couuert presque par tout d'ozeille & de ronces: A la hauteur de 46. degrez trente minutes, il y a un grand golfe où les Hollandois pescherent en quatre iours de temps plus de mille liures de Saumon le long de la coste; les terres au dedans sont couuertes d'herbes, & ressemblent assez à la coste d'Angleterre: la terre y est grasse, ce n'est pas qu'en quelques endroits il n'y ait aussi des dunes qui s'estendent assez loin; les habitans ne sement ny ne labourent point, ainsi ils ne retirent aucun auantage de la bonté de leur terre. Sous le 48. degre 50. minutes, il y a de petites collines couuertes d'une herbe courte; la terre en cét endroit a à peine plus d'un mille de largeur, court au Nord-west, il y a bon ancreage à un mille ou un mille & demy de la coste à 40. 35. 30. 25. brasses fonds de sable.

Sous la hauteur de 45. degrez 50. minutes, est vne Isle que les Hollandois ont nommé l'Isle des Estats, & plus auant vne autre nommée la Terre de la Compagnie, qui est séparée de celle des Estats par un détroit qui peut auoir quatorze milles de largeur: Ils ont mis pied à terre dans l'Isle de la Compagnie, proche d'une montagne d'où sortoit un torrent d'eau de neige fonduë: Ils y trouuerent vne espece de terre minerale qui brilloit comme si elle eut esté toute d'argent. Elle estoit meslée avec un sable fort friable, car ayant mis la terre dans de l'eau, elle se fondit entierement: Il y a en cét endroit des montagnes fort hautes, couuertes aussi bien que les valées de la coste d'herbe fort longue, sans aucun arbre de bois fort.

Il y a un grand courant le long de cette coste, qui porte au N.O. il ne fait pas peur d'y jeter l'ancre, car le long de la coste il y a plusieurs rochers.

L'Isle des Estats qui est plus auant a des montagnes fort hautes, qui paroissent sans arbres & sans verdure, & dont les sommets sont couuerts de rocks.



## 2 RELATION DE LA DECOUVERTE

Lors qu'ils furent arriuez à la hauteur de 45. degrez 10. min. en vn lieu nommé Acqueis, qui est au fond d'un golfe qui entre bien deux milles auant dans les terres, & qui peut auoir vn demy mille de largeur, ils trouuerent que la terre qui le borde estoit vne haute terre toute couuerte d'arbres, c'est presque par tout terre glaise, on ne la cultiue ny ne la seme point, mais elle ne laisse pas de porter de fort bons fruiçts, des meures, des grozeilles rouges & blanches, des framboises, il y a aussi beaucoup de chesnes, d'aulnes, & d'autres arbres qui croissent ordinairement sur les montagnes.

Les riuieres sont bordées de rozeaux, la greue le long de la Mer est pleine de roziens qui portent des rozes rouges; vous les voyez pousser entre les écailles d'huitres dont tout le terrain est couuert, la Mer en cet endroit a beaucoup d'huitres, qui ont pour la pluspart vne aune & demie de long, & vn demy quartier de large. Ils n'y virent point d'autres bestes sauuages, qu'un Ours noir fort gros, point de moutons ny d'autre bestail, pas mesme des canards ny des poules, mais beaucoup d'aigles & de faucons.

Tous les habitans de cette Terre d'Esô se ressemblent, ils sont tous d'une taille ramassée, trapus, ont les cheueux longs, la barbe de mesme, si bien que leur visage en est presque tout couuert, hormis sur le deuant où ils ont la teste razée, les traits du visage assez beaux, n'ont point le nez applati, ont les yeux noirs, le front plat, le teint jaune, & fort velus par le corps. Les femmes n'y sont point si noires que les hommes; quelques-vnes d'entre-elles se coupent les cheueux autour de la teste, tellement qu'ils ne leur couurent point le visage: D'autres les laissent croistre & les releuent en haut comme font les femmes de l'Isle de Iaua, elles se marquent de bleu les levres & les sourcils; les hommes aussi bien que les femmes ont les oreilles percées, avec des anneaux d'argent. Elles en ont aussi aux doigts, & quelques-vns portent de petits tabliers d'une estoffe de soye fort legere.

Autant que nous en pouuons juger ils n'ont point de Religion, on remarqua seulement que lors qu'ils beuuoient aupres du feu, ils jettoient quelques gouttes d'eau en diuers endroits du feu comme par forme d'offrande, ils fichent aussi de certains petits bastons coupez, au bout desquels il y a de petits estendars; on en vit de mesme façon pendus dans leurs maisons: quand ils tombent malades il coupent de longs éclats de bois, & les lient sur la teste & sur les bras du malade.

On ne remarque point entre-eux aucune police ny forme de gouvernement; ils sont aussi grands maistres les vns que les autres, ne sçauent ny lire ny escrire, on les prendroit pour des Bandits, ou pour des gens qui auroient esté chassés de quelq' autre Pays, ont quasi tous des balaffres ou des cicatrices sur la teste: Chacun d'eux a deux femmes, elles sont occupées à faire des nattes, à coudre les habits de leur mary, à luy accommoder à boire & à manger, & quand ils ont ramassé du bois dans les forêts, la femme le porte dans la petite barque où elles rament, aussi bien que luy: Ils sont fort jaloux des estrangers lors qu'ils approchent de leurs femmes & de leurs filles, & se mettroient en deuoir de les tuer s'ils s'apperceuoient qu'ils les voulessent debaucher. Les hommes & les femmes aiment également à boire, & s'enyurent aisément. Leur poil & leurs longs cheueux les font paroître d'abord fort barbares, mais leur maniere de traiter fort sage & fort auisée monstre bien qu'ils ne le sont point: lors qu'ils doiuent paroître deuant des estrangers, ils se parent de leurs plus beaux habits, témoignent beaucoup de modestie, font la reuerence en inclinant la teste, & passant & repassant les mains l'une sur l'autre, & chantent, mais d'une voix tremblante, comme les Japonnois: ce n'est pas que si on leur commande quelque chose ils ne se familiarisent aussi-tost, & ne paroissent avec vn visage riant & ouuert. Les femmes en couche logent dans vne maison particuliere ou les hommes n'entrent point durant deux ou trois semaines. Leurs enfans sont tout à fait blancs lors qu'ils viennent au monde: Quand elles leur donnoient la mammelle, elles le faisoient en sorte que nos Holandois ne pouuoient rien voir de leur sein, dont elles ne découurent qu'auant

## DE LA TERRE D'ESO.

3

qu'il en faut pour en approcher la bouche de leurs enfans.

Les petites filles courent quelquesfois toutes nues par vn beau temps, mais lors qu'elles rencontrent nos gens elles témoignent assez en baissant la teste & se croisant les cuisses, la honte qu'elles auoient de paroître en cét estat. Les femmes portent leurs enfans avec elles, les tenant suspendus à vne sangle arrestée à l'entour de leur front. Elles sont bien plus propres dans leur manger, dans leur boisson, & dans leur chambres, dont elles courent le plancher de nattes, que dans leurs habits qui sont fort mal propres, & qu'elles ne changent point.

Leurs maisons sont sur la pente des collines; il y en a de basties de planches jointes les vnes aux autres, & couuertes de bardeau: la pluspart sont dressées de troncs d'arbres plantez en terre, & couuertes par les costez & par le bout aussi de grands bouts de planches, avec vne fenestre par en-haut pour laisser sortir la fumée; car le feu se fait tousiours au milieu de la chambre: Plus auant on en void vne autre separée du reste avec vne espece de parauent, elle est de dix ou douze pas de long & de six de six de large, couuerte par en bas de natte faite de jonc. Elles n'ont d'exaucement que deux fois la hauteur d'un homme, & sont fort semblables aux maisons des payfans de la Hollande, les portes estant si basses, qu'il se faut courber beaucoup pour y entrer: On ne void point plus de dix ou douze de ses maisons ensemble, elles sont ordinairement à vne demie lieuë les vnes des autres, encore y en a-t'il beaucoup qui ne sont point habitées. Ils n'ont point d'autres meubles que des nattes de jonc, & pour tout ornement des robes du Japon; ont rarement des chaises ou des liëts: cét hyuer dernier il mourut de froid & de famine beaucoup de monde à Acqueis, ils couuroient d'écailles d'huitres ces corps morts; ils les mettent ordinairement dans de petites caisses qu'ils tiennent esleuées de terre sur quatre petits bastons: les petites huttes sous lesquelles ils les tiennent sont bien trouuillées: on ue void point d'offrandes autour comme autour des bieres des Chinois.

Leur nourriture la plus ordinaire est le lard de Baleine, l'huile de Baleine, le poisson, & toutes sortes d'herbages, mais principalement des boutons de roze rouge, dont il y a grande quantité à Acqueis; ils sont gros comme des neffles, & apres les auoir fait secher, on les garde comme vne bonne prouision pour l'hyver: Ils ont de petites coupes vernies de laque, & d'autres petits vaisseaux de mesme qui leur seruent de plats; chacun a son petit plat & son vaisseau, ils se seruent de petits bastons au lieu de fourchettes. Ceux qui sont sous le 48. degré 50. min. quoy qu'ils soient razez comme les Japonois, qu'ils portent comme eux des robes de soye, ne leur ressemblent neantmoins pas par le visage, ils ont le teint vn peu plus blanc qu'eux, & ne se seruent point, lors qu'ils mangent, de ces petits bastons.

*Knoppen,*  
c'est plutôt  
les gateaux  
que l'on  
mange aussi  
en Suede &  
qui n'ont  
pas le goust  
desagréable.

Ils sont la pluspart habillez à la Japonnoise, il y en a peu qui portent des estoiffes de soye; l'habit le plus commun est vne estoiffe qu'ils nomment Kingan, avec des fleurs semblables à celles du Nenuphar peintes dessus; quelques vns font eux-mesmes l'estoiffe de leurs robes, ou se seruent de peaux de bestes; les hommes les portent ouuertes par deuant, & les femmes fermées comme vne chemise.

Ces peuples sont naturellement paresseux, ne cultiuent point la terre, ny ne la sement; ils passent le temps dans de petits Praos, ou barques qu'ils font en creusant le tronc d'un gros arbre, & en releuent les bords avec quatre planches qui peuuent faire vn pied de bord; ils les conduisent comme font nos payfans lors qu'ils apportent leur laiët au marché dans leur petit batteau; car ils ne mettent point en mesme temps les deux rames dans l'eau: ils vont avec ces petits batteaux tirer des lours marins, & à la pesche des Baleines; car ils ont des harpons faits d'os, dont la pointe est armée de fer ou de cuiure, & tout ce qui est necessaire pour cette pesche, & aussi des Saines pour la pesche des autres poissons, semblables à celles dont on se sert en Hollande. Ils dressent vn piege aux oiseaux avec vn arc, duquel ils y font vn trou en rond, où ils mettent vne amorce; quand les oiseaux viennent à y toucher, l'arc se débande, & l'oiseau demeure pris: Ils portent tousiours leurs coutelas & leurs fleches quelque

#### 4 DECOUVERTE DE LA TERRE D'ESO.

part qu'ils aillent; dont ils tuent des Ours, des Cerfs, des Elans, des Renes, & autres animaux inconnus en nos quartiers.

Ils filent du chanvre qui vient dans les bois sans estre cultiue, ils le tiennent serré par vn bout entre leurs dents, & les faisant seruir de quenouille le tordent, apres de leurs mains, & en font d'assez bon fil.

Ils troquent avec les Iaponnois leur lard de Baleine, des huiles de poisson, des langues de Baleine sechées à la fumée, des fourures, plusieurs sortes des plumes d'oiseaux, ils y viennent vne fois tous les ans, & leur apportent du rys, du sucre, des robes Iaponnoises de soye, ou de cette étoffe bleüe qu'ils nomment Cangan, des Pipes de cuire, des boîtes à mettre du tabac, & des petits vaisseaux vernis avec de la laque pour mettre leur boire & leur manger; des pendants d'oreilles d'argent, des anneaux de cuire pour mettre aux oreilles, des haches, des cousteaux, enfin presque tout ce qu'ils ont leur vient des Iaponnois: ils se seruent de beaucoup de paroles Iaponnoises, sont fort subtils & intelligens en ce qui regarde leur commerce, & ne sont point portez au larcin.

Ceux qui sont sous le 46. degré estiment beaucoup le fer, & le prennent volontiers en échange de leurs fourures & de leurs plumes d'oiseaux qu'ils arangent fort proprement dans les boîtes; ils ont pour armes l'arc & les flèches, avec vne épée courte ou cousteau orné d'un petit filet d'argent le long du plat de la lame, fort semblable à ceux que l'on porte au Japon; ils le portent attaché à vne sangle comme les Persans; & le carquois au costé droit pendu à vne escharpe à l'entour de leur teste; leurs arcs sont de 4. ou 5. pieds de long; sont de bois d'Aulne; les fleches longues de demie aulne fort bien faites, avec vn petit harpon de canne au bout qu'ils trempent dans vn poison noir; ceux qui en sont blesez meurent subitement. Quand ils veulent faire mourir quelqu'un de leurs ennemis prisonniers, ils l'estendent tout de son long par terre, la face enbas, deux luy tiennent les bras, & deux autres les jambes, cependant que celuy qui doit faire l'execution avec vne massüe armée de fer qu'il tient à deux mains, prend son escouffe de dix ou douze pas, & vient en dansant en décharger vn coup sur la teste de ce miserable, & apres il luy en donne d'autres coups qui se croisent sur le dos.

Ils traittent de mesme ceux qui sont surpris avec leurs femmes, ou avec leurs filles.

Matfmei est la Capitale du Pays, quoy qu'elle ne soit pas fort grande; auparauant que d'y arriuer, on passe vne grande Baye nommée Cauendo; & tout proche de la ville il y a 13. pieds d'eau.

C'est là que le Prince ou Gouverneur du Pays tient sa residence, les Iaponnois l'appellent Matfmei Sinnadonne: il passe tous les ans à costé du Japon nommée Nabo, & de là par terre à Iedo pour faire la reuerence à l'Empereur du Japon, auquel il porte pour present beaucoup d'argent, des plumes d'oiseaux, dont ils se seruent pour mettre à leurs flèches, & avec cela quantite de fourures fines.

Les Places qui sont plus renommées de ce Pays sont Matfmei, Sirarca, Tocaptie, Contchoury, Groen, Acqueis, Oubits, Porobits, Sobossary, Croen, Outchoeira, Esan, & Sirocany. Les habitans de Contchoury nomment autrement ces Places, Matomey, Compso, Pascour, Hape, Tocaptie, Abney, Sanpet, Oubits, Groen, Sirarca, Saro, Contchoury & Acqueys.

Voila en peu de mots tout ce que nous auons peu apprendre iusqu'à cette heure de ces Terres nouvellement decouuertes. Si nous y adioustons le rapport d'un Iaponnois nommé Oery, qui traffique tous les ans à Matfmei, où il porte du Ris, du sucre, vne étoffe nommée Kingan peinte en bleu dont ils font leurs vestes, des robes du Japon peintes avec de certaines eaux, des pipes de tabac, & autres bagatelles, au retour desquelles il rapporte des fourures & des plumes d'oiseaux; ce Iaponnois nous dit que Eso estoit vne Isle, & nous signa la Relation qu'ils nous en fit.

BRIEFVE  
RELATION DE LA CHINE,  
ET DE LA  
NOTABLE CONVERSION  
des Personnes Royales de cet Estat.

*Faïcte par le tres-R. P. MICHEL BOYM de la Compagnie de IESVS, enuoyé par la Cour de ce Royaume là, en qualité d'Ambassadeur au S. Siege Apostolique, & recitée par luy mesme dans l'Eglise de Smyrne, le 29. Septembre de l'année 1652.*



E voicy vestu à la Chinoise & de la mesme façon que nos Peres patoissent en public dans l'un des plus vastes, & des mieux policez Royaume de la terre. Je sçay que plusieurs d'entre vous souhaitent d'apprendre de moy le commencement, le progrès, & l'estat present de la nouvelle Eglise, qui s'est formée dans ce pays-là: mais comme vn éloignement si estrange, & vne si longue absence de l'Europe m'a fait oublier la pureté du langage Italien; ie n'oserois m'engager dans cette narration, si ie n'estois assuré que vous excuserez facilement les improprietez, que ie seray sans doute contraint de laisser couler dans vn discours, qui n'est entrepris que pour vostre satisfaction. Il faut donc sçauoir que la Chine fut autrefois si grande & si vaste, que sa latitude comprenoit plus de soixante cinq degrez; ie veux dire tout cet espace de terre qui est entre la ligne Equinoctiale & la mer glacée: de sorte que tous les peuples Septentrionaux de la grande Tartarie n'estoient qu'une partie, & encore fort petite de l'empire des Chinois, qui receuoient du costé du Midy l'hommage & le tribut de toutes les Indes Orientales, & particulièrement des Roys de Cochon, de Ceylan, d'où vient la canelle, de Malaca, de Chiampa, & de Cambogia, qui s'aduouoient leurs feudataires, de mesme que les Roys de Siam, de la Cochinchine, & de Tunquim, qui encore auourd'huy sont leurs tributaires. Du costé d'Orient leur monarchie (à ce qu'on rapporte) alloit au delà de la mer, & s'estendoit par toute l'Amerique Septentrionale iusques dans la nouvelle Espagne: du moins il est assuré que les Philippines, où est Manila & le Royaume de Mindanao, l'Isle Formose, les Moluques (d'où vient tant de girofle) & tout le Japon, appartenoit aux Chinois. Et pour le costé d'occident, l'histoire de cette nation assure que leur domination n'y auoit d'autres bornes que les flots de la mer Caspie, & qu'ils estoient mesme il n'y a pas long temps, supremes Souuerains des peuples de la Surmacande, du Royaume de Tyber abondant en precieuses laines, du Royaume de Laos, où sont les plus grands elephans & où se trouue le Bezoar, & du Royaume de Pegu, d'où l'on apporte les rubis. Certainement à qui considere dans la carte geographique les nations que ie viens de nommer, il est impossible de ne s'estonner de l'amplitude de mesuree de tant de climats & de tant de pays autres-fois soumis à la Chine. La grandeur de

*C'est plus  
tost 56.d.*

*Sama  
chiad ou  
Samahad.*

cette monarchie estoit bien si prodigieuse, que les Empereurs tous politiques qu'ils estoient, ne pouans plus commodément gouverner des peuples si éloignez, se resolurent de choisir parmy cent quatorze Royaumes ceux-là seulement, qui pouroient composer vn Empire assez vny. A quoy contribua beaucoup la situation des quinze prouinces, qui font presentement l'estat de la grande Chine: parce que du costé d'Orient & du Midy la mer les defend contre toute sorte d'ennemis. Du costé d'Occident il y a vn fleuve nommé Huám d'une longueur & d'une largeur excessiue: du costé du Septentrion il y a vne muraille, non pas de quatre cens (comme plusieurs cartes mettent) mais de six cens lieues d'Allemagne, chacune desquelles contient quatre milles d'Italie; & ces deux choses mettent les Chinois dans vne extreme seureté. De plus leurs Monarques firent vne loy rigoureuse, qu'aucun de leurs subiets ne sortist du Royaume pour trafiquer, & qu'aucun n'eust la hardiesse de conduire ou d'introduire aucun estranger dans leurs estats, sous peine de la vie: & de là vint que nous autres d'Europe ne pouuions point auoir la connoissance de leurs coustumes, de leurs richesses, & de leur politique. Mais depuis la découuerte du nouveau monde par la nauigation des Espagnols du costé d'Occident, & des Portugais du costé d'Orient & du Midy, ces peuples commencerent à venir dans nostre connoissance, par le moyen du trafic qu'eurent les marchands d'Europe dans les ports de la Chine. Iean Roy de Portugal n'en fut pas plustost instruit, qu'il demanda au souuerain Pontife & à Saint Ignace quelques Peres de la Compagnie, qu'il fondonoit à lors à Rome, pour aller prescher le saint Euangile dans les Indes Orientales. Saint Xauier y fut enuoyé avec quelques autres de ses compagnons, d'où apres plusieurs traux supportez, & le baptesme de plus d'un million d'idolâtres, il s'en alla iusques dans le Japon, où ses predications furent suiues de grandes conuersions. Toutesfois il oyoit souuent faire aux Japonois ces instances cy. *Bien que nous ne scachions pas respondre à vos raisons, il y a pourtant dans la Chine beaucoup de docteurs & de gens de lettres, lesquels peuuent satisfaire à vos doutes: allez donc, allez premierement conuertir les Chinois, & vous verrez en suite que nous deuiendrons tous Chrestiens.*

Ce fut là l'occasion qui fit resoudre le Saint, à vser de tous les efforts possibles, pour entrer dans la Chine, & y prescher nostre sainte foy. A cet effet il procura que les Portugais destinassent vne ambassade aux Chinois, laquelle fut malheureusement empeschée par la malice du Gouverneur de Malaca, qui pour ce suiet fut excommunié par le Saint, suiuant le pouuoit qu'il en auoit, à cause de sa charge de Nonce Apostolique; & cette excommunication fut bien-tost suiue des chastimens de la Iustice de Dieu, qui permit que ce miserable, estant rappelé dans le Portugal, mourust dans la prison d'une lepre si hideuse & si puante, que ses plus proches parens mesme ne peurent iamais s'approcher de luy. Le Saint ne laissa pas malgré les oppositions de cét impie, de perseuerer dans son entreprise avec vn courage inuincible: & quelques charitables marchands luy ayant donné par aumosne quelques sacs de poiure, ils les redonna à vn certain Chinois, à condition qu'il le porteroit dans la Chine; & pour cét effet il alla dans l'isle de Sancian, où plusieurs vaisseaux Portugais trafiquoient avec les Chinois. Il esperoit que celuy avec qui il auoit conuenu, viendrait le prendre dans cette isle, pour le transporter à la Chine; mais il ne parut iamais, à cause de l'assurance qu'il auoit des extremes rigueurs, qu'on exerce contre ceux qui font entrer des estrangers dans le pays. Cependant le Saint se trouua si fort à administrer les Sacremens aux Portugais, & à prescher la foy aux Chinois de cette isle-là, qu'il contracta la maladie, de laquelle il mourut comme il auoit vescu, ie veux dire tres-sainctement. Les Portugais voulans porter ses os dans les Indes, mirent son corps dans vne fosse pleine de chaux, afin que la chair fust bien-tost consumée: mais lors qu'il fut temps de partir, ils trouuerent le corps tout entier, qu'ils transporterent à Malaca, où il fut pour vne seconde fois enseuely dans vne fosse couuerte de

terre & de pierre : & toutesfois quand ils voulurent faire voile du costé de Goa, ils le trouuerent encor aussi frais que deuant, sans la moindre apparence de corruption. Au contraire, ils virent sortir de quelques endroits quantité de sang, tout ainsi que s'il eust esté viuant ; & dans cet estat il fut porté à Goa, où l'on le voit encore auiourd'huy, & où ie l'ay veu de mes propres yeux dans l'Eglise du bon Iesus de nostre maison Professe, où il est conserué dans vne grande chassé d'argent bordée tout à l'entour de grandes pieces de cristal, & enrichie de pierres precieuses : & bien qu'il y ait desia cent ans que ce Sainct est mort, il est pourtant encore tout entier, sans qu'il ait pû estre gasté par la corruption que produisent les extremes chaleurs de Goa, où aucun corps mort ne peut demeurer plus de vingt-quatre heures. Vrayement c'est vne chose bien remarquable de voir les pieds du Sainct si blancs & si beaux, qu'ils ne sont point differens de ceux d'un homme viuant que par certaines rides & inegalitez. De sorte qu'on peut iustement dire d'eux, *O quam speciosi pedes euangelizantium pacem.* On voit la face tout entiere avec vn œil ouuert & la paupiere dedans ; ce qui paroistra prodigieux à ceux qui sçauent que la paupiere est vne des parties qui se corrompent les premieres dans les corps morts. Il y a quelques années que les Peres, pour satisfaire à la deuotion des Chrestiens, & pour auoir des reliques, tirerent quelques intestins du Sainct, avec toutes les permissions & ceremonies necessaires. Les os des ioinctures d'une de ses mains paroissent vn peu decharnez, ce qui ne vient pas de la corruption du corps ; mais de ce que la chair en fut enleuée par quelques personnes, & encore de ce que ce sainct Corps fut mis dans vn lieu fort estroit.

La mesme année que le Sainct mourut, & au mesme temps qu'il deuint malade dans l'isle de Sancian, le venerable Pere Mathieu Ricci naquit en Europe par ses prieres, comme l'on croit, lequel apres entra dans la Chine, & fonda les Eglises, qui sont dans les deux Cours du Roy. Auant luy toutesfois le Pere François Petriz, par le moyen des Ambassadeurs deputez par les marchands de Macao, trouua l'occasion d'aller iusques dans la metropolitaine de Quamtum, où apres que les Ambassadeurs eurent proposé les poincts de la negociation, le Pere presenta aux Grands de la Chine deux escrits qui contenoient en langue Chinoise ce qui suit.

*Je suis le docteur qui enseigne la loy du Seigneur du Ciel, & parce que i'ay ouï dire que dans vostre Royaume il y a beaucoup de gens sçauans, ie serois bien aise de conferer avec eux sur les principaux poincts de ma doctrine : mais parce que moy & mes compagnons auons accoustumé d'offrir à Dieu des sacrifices, lesquels ne peuuent pas bien commodément estre presentez sur la mer, & que d'ailleurs ie suis trop vieux pour retourner dans mon pays, ie supplie tres-humblement vos Grandeurs de permettre que ie demeure dans vos estats, & offre sur terre mes sacrifices, pour la prosperité de vostre Empereur & de toutes vos illustres personnes.*

Les Chinois leurent avec grande satisfaction ces requestes, & enuoyerent au Pere vne veste de damas cramoisy, de laquelle malgré toutes ses oppositions ils le vestirent, lors qu'il fut arriué à eux, & l'obligerent de s'asseoir au milieu d'eux, pour respondre aux interrogations qu'ils luy faisoient sur cette loy qu'il professoit. Ce Pere leur fit entendre par l'entremise d'un truchement, qu'il adoroit le seul Createur qui a produit toutes choses, & lequel commande qu'on honore ses parens, qu'on ne tué point, qu'on ne dérobe point, & qu'on ne fasse point d'autres choses de cette nature : de telle sorte, que si l'homme obserue ces preceptes, son ame qui est immortelle, iouyra d'une beatitude eternelle dans l'autre vie. Ils tesmoignerent vne grande joye en entendant parler de l'immortalité de l'ame, & plusieurs des Mandarins consentoient à la demeure du Pere dans la Chine ; mais leur Chef s'y opposa, alleguant la loy qui defend sous peine de la vie, qu'on ne laisse point entrer aucun estranger dans le Royaume. Ainsi pour responce ils dirent au Pere, que pour l'ignorance où il estoit de leur langue, sa demeure en ce pays-là seroit du tout inutile ; mais que dès qu'il auroit acquis quelque connoissance de leur langage, il pourroit avec le temps obtenir pour soy & ses compagnons l'entrée dans la

Chine. Il fallut donc que de ceux de nos Peres qui estoient venus à Macao, les vns s'en allassent au Japon, où ils moururent glorieusement pour la confession de la foy; & que les autres, comme le Pere Michel Rogier & le Pere Mathieu Ricci, duquel j'ay auparauant parlé, s'appliquassent à l'estude de la langue Chinoise, dans laquelle ils n'eurent pas plustost fait quelque progrès, qu'ils s'en allerent à Quantum en la compagnie des marchands. Ils furent dans cette ville receus par les grands, & sur tout par le Viceroy, qui prenoit grand plaisir à leur conuersation, aprenant d'eux beaucoup de curiositez appartenantes à la Physique & aux Mathematiques. Les Peres demanderent qu'il leur fust permis de rester dans la Cour, ce qui leur fut liberalement accordé par ce Viceroy, qui leur donna vne maison, au deuant de laquelle il fit mettre cette inscription en lettres d'or: *Icy demeurent les Docteurs du grand Occident, qui enseignent la doctrine du Seigneur du Ciel.* Cela les accredita beaucoup, & porta quantité de personnes à les visiter. Plusieurs admiroient les instrumens de Mathematique, & demandoient pour quelle raison nous estimons que la terre est ronde, car ils croyent qu'elle est carrée; pourquoy il n'y a pas cinq elemens, mais seulement quatre; pourquoy les arbres & les metaux ne sont pas au nombre des elemens. D'autres s'informent des particularitez d'un si long voyage, des choses de l'Europe, de nostre sainte loy. Dieu se seruit de cette occasion pour attirer ces gens à sa connoissance. En effet plus de quatre cens se firent Chrestiens, parmi lesquels estoient quelques Mandarins des plus graues. Le Viceroy sur la fin de son gouvernement, de crainte qu'on ne l'accusast auprès de l'Empereur, enuoya dire aux Peres qu'ils retournassent à Macao; adoucissant toutesfois cét ordre fascheux par ces paroles, qu'il fit adiouster à celles du commandement: *Je vous fais cette grace que de laisser à mon successeur de bonnes informations de vostre probité & science, particulièrement pour les Mathematiques; lesquels memoires il n'aura pas plustost veu, qu'il vous rappellera.* La chose arriua de la sorte qu'il l'auoit assuree: parce que son successeur aprenant la bonne reputation de nos Peres, & oyant dire merueilles de leur doctrine, les enuoya chercher, & leur rendit la maison où ils estoient auparauant: mais estant eleué à vne plus haute dignité, & craignant quelque accusation, il vouloit les renvoyer à Macao, & desia leur auoit commandé de vendre leur maison: alors les Peres le coniuèrent que du moins il leur permist d'aller dans vn autre ville de ce Royaume, en cas qu'on ne leur voulut point accorder de demeurer dans la Cour: *P'en suis content,* respondit le Viceroy, *& j'escriray au Gouverneur de Xaoceu qu'il vous recoine, & qu'il vous donne vne maison.* A la faueur de cette lettre les Peres y furent tres-bien accueillis, & y fonderent vne Eglise avec vne residence. Quelque temps après ils allerent de ce lieu là dans la prouince de Kiàm-sy, où ils baptizerent beaucoup d'idolâtres. En suite ils passerent à Nankim, où personne ne vouloit les receuoir, soit dans les maisons, soit dans les barques, pour la crainte qu'ils auoient d'estre accusez, d'auoir eu quelque commerce avec les estrangers.

Cependant tandis que le Pere Mathieu Ricci prenoit vn peu de repos au milieu d'une campagne, il luy sembla voir vne personne qui l'exortoit efficacement, & l'animoit à continuer dans son dessein de prescher la foy dans ce pays-là; & comme le Pere tout estonné du discours que cét inconnu luy tenoit, voulut s'informer de son nom & de sa qualité, il ouyt de luy cette responce, *Ego vobis propitius ero in veraque aula.* La verité de cette apparition parut manifestement le matin suiuant, auquel temps quelques Mandarins le vindrent inuiter à se retirer dans leurs maisons de Nankim, où bien-tost avec leur assistance il fonda vne Eglise & vne residence, qui produisit de grands fruits en peu de temps, par la conuersion de beaucoup d'idolâtres.

De là nos Peres resolurent d'enuoyer à l'Empereur vn present, lequel fut malheureusement arresté dans le chemin par vn Eunuque de la Cour, qui mit en prison ceux de nos Peres qui le portoient, sous pretexte que leurs liures, &

leurs Crucifix estoient des enchantemens pour faire mourir l'Empereur, auquel pourtant il fit sçavoir tout ce qu'il auoit trouué dans le train de ces Estrangers. De là à quelques mois le souuenir des choses que nos Peres luy apportoiēt s'estant ressuscitée dans son esprit luy fit conceuoir le desir de les voir, & exprimer ce desir par ces mots icy, *Où est cette cloche qui sonne d'elle-mesme?* (voulant parler d'un horologe, lequel estoit vne partie du present.) Ceux qui estoient alors auprès de sa personne respondirent que les Estrangers qui la portoient n'estoient gueres esloignez de là, & qu'ils attendoient les ordres de sa Maiesté. *Faites-les venir au plus tost,* adiousta-t'il d'abord. Les Peres estans arriuez offrirent premierement vn grand horologe à rouës & puis vn autre fort petit, quelques raretez de verre, des Perspectives merueilleuses, des instrumens de Mathematique, & sur tout vn beau Tableau de Iesus-Christ nostre Seigneur, & de sa saincte Mere. L'Empereur resta si satisfait de ces presens, que le plaisir qu'il receut de leur veüe fit naistre en luy le desir de sçavoir comme estoient faits ceux qui auoient présenté des choses si admirables; mais comme le soin de conseruer la Maiesté Royale dans le plus haut poinct de veneration où elle puisse estre ne permet aux Monarques de la Chine de donner audience que tres-rarement, & quasi iamais, il enuoya son peintre vers les Peres pour tirer leurs portraits, & fit déboursier l'argent necessaire pour bastir selon leur volonté vne Tour pour le grand horologe: il portoit tousiours le petit avec soy, & estant prié par l'Imperatrice sa mere de le luy laisser voir; de crainte qu'elle ne luy demandast, fit mettre en desordre les rouës auant que l'enuoyer. Elle voyant qu'il ne sonnoit pas, le renuoya bien-tost, de quoy l'Empereur fut fort content. Vne autrefois comme vne piece de l'horologe se fut rompuë, le Pere fut appellé pour l'aiuster dans vne Sale, où le Roy voyoit tout ce qu'y s'y faisoit, sans pourtant estre veu. Le Pere pour examiner chaque piece en particulier desit entierement l'horologe; ce qui estant apperceu par sa Maiesté, elle se mit à crier, *l'horologe est mort.* Le Pere ne dit rien alors, & ne fit pas mesme semblant de l'auoir ouï; mais après que dans fort peu de temps il l'eut parfaitement racommodé, & reünny toutes ses pieces, l'Empereur s'estonna extremement, & ne se réioüit pas moins de l'entendre subitement sonner. Il commanda à ses Eunuques d'apprendre bien l'art de le gouverner; mais eux craignans qu'il ne se rompist, dirent que les Peres estoient absolument necessaires pour cela. Et ce fut la raison qui porta l'Empereur à refuser de respondre aux requestes du Tribunal nommé *Li Pü*, lequel sollicitoit fortement la sortie des Peres estrangers. Cependant on faisoit de grandes conuersions dans les autres Prouinces du Royaume, & la multitude des Eglises & de Residences s'augmentoit de iour en iour. Le Pere Matthieu Ricci ne fut pas seulement connu de ceux qui composoient la Cour, mais encore de tous les grands du Royaume, iusques là mesme qu'aucun d'eux ne venoit visiter l'Empereur qui n'allast aussi saluer le Pere; de sorte que pendant vne année, qu'il seiourna dans cette Cour, plus de deux mille Licenciez qui s'estoient venus presenter pour obtenir le degré de Docteur, le visiterent tous en particulier; & luy conformement à la coustume du pays fut obligé de leur rendre la visite: ce qui estant ioint au trauail infatigable, qu'il prenoit à composer en cette langue plusieurs Liures sur les matieres de la Foy, luy causa la maladie de laquelle il mourut dans les plus beaux actes d'une sainteté heroïque. Les Colas, qui sont les premiers après le Roy, & qu'il auoit conuertis à la Foy, enuoièrent vn riche & precieux tombeau, pour y enfermer son corps; le Roy donna le lieu pour la sepulture, & fournit les frais necessaires pour les funerailles. Les principaux Seigneurs tous idolatres qu'ils estoient attacherent à son sepulchre des eloges escripts sur des pieces de damas, en caracteres d'or. Et auiourd'huy mesme aucun ne vient à Pekim qui n'aille visiter le tombeau du Pere. Je croy d'en auoir dit assez pour vous donner vne legere connoissance des commencemens de la Foy dans la Chine.

Après la mort de Vàn-Liè, ses successeurs Tièn-Ki, Tay-Cian, & Gün-Cin

Seconde Partie.

(?) a ii



voyant avec quelle certitude nos Peres predisoient les Eclipses, & combien leurs Mathematiciens se trompoient en cela, firent commandement aux nostres de reformer leur Calendrier; voire mesme l'Empereur Gün-Kim fit bastir vne Academie, où il ordonna que nos Peres enseignassent les Mathematiques, & obligea les Grands à ouyr leurs leçons. Et afin que vous puissiez auoir quelque idée de l'intelligence & de la capacité de ces peuples, ie trouue à propos d'en toucher icy quelques exemples, qui pourront vous esclaircir là dessus. Il y eut vn des plus remarquables Mandarins lequel pria l'vn de nos Peres de luy enseigner les demonstrations d'Euclide, & pour cét effect ne manquoit point de venir deux fois chaque iour prendre la leçon. Tous les Chrestiens assureoient au Pere qu'il perdoit son temps; mais à la fin de l'année comme l'explication des liures d'Euclide fut acheuée, ce Mandarin vint remercier le Pere, & luy dit qu'il se vouloit faire Chrestien: estant interrogé du motif qui le portoit à cette resolution, il respondit, Si dans ces matieres de Mathematique vostre doctrine est si certaine, qu'il est impossible, comme i'ay experimenté, de vousy conuaincre de la moindre erreur; & si avec cela vous protestez d'estimer infiniment plus vostre foy que les Mathematiques, il y a grand suiet de croire que vous estes bien plus assuré de la verité de cette Religion, que vous loüez tant, & que vous nous dites estre necessaire pour se sauuer, & qu'en cela vous ne pouuez pas vous tromper: & ainsi il se fit Chrestien. Agréez vous que i'adiouste à cét exemple vn autre. Le fils d'vn Mandarin entendant que nos Peres cherchoient vn seruiteur pour leur maison, quitta le bonnet & la robe de son degré, & de la prouince de Nankim s'en alla dans la ville de Cai-fün-fü metropolitaine de Honan, où il pria les Peres de le receuoir à leur seruice, ne demandant point d'autre salaire que la vie. Après qu'il fut receu chez eux, il s'exerça durant long-temps avec vn plaisir incroyable dans les plus bas offices de la Maison; mais parce qu'il auoit le talent de catechiser, les Villageois le demandoient souuent à nos Peres. Le Pere Vice-Prouincial estant venu visiter ces Residences n'eut pas plustost ietté les yeux sur ce ieune homme, qu'il luy sembla d'abord l'auoir veu ailleurs, & luy demanda s'il n'estoit pas de Nankim, s'il ne se nommoit pas Iosoph, & s'il n'estoit point fils d'vn tel Mandarin? Ce pauvre ieune homme adouua franchement ce qu'il ne pouuoit pas nier. Helas! luy repliqua le Pere, ne scauez vous pas l'extreme affliction où sont tous vos parens, pour vostre perte, & n'avez vous pas appris qu'ils ont enuoyé de tous costez des gens pour vous chercher? Qu'est-ce qui vous a fait quitter vostre maison, pour venir icy seruir de valet aux Peres? Voicy la response qu'il fit à cette demande là. Hé quoy, mon Pere, vous vous estonnez de ce que ie suis venu de la prouince de Nankim iusqu'à Honan, & vous ne vous estonnez pas de vous-mesme, qui estes party d'vn pays si esloigné, & vous estes exposé aux dangers d'vn voyage de trois années, pour venir icy deliurer de l'enfer les ames de mon pere, de ma mere, & la mienne encore? I'ay resolu de vous seruir iusqu'à la fin de ma vie, & ainsi ie vous prie de permettre que ie continuë. Le Pere luy porta tant de raisons pour le contraire, qu'il l'obligea enfin à reprendre le bonnet & la robe conforme à son degré; après quoy il le reconduisit luy-mesme à ses parens, lesquels ne furent pas moins ioyeux du recouurement de leur fils, qu'edifiez de son action, avec le reste des Chrestiens. Mais puisque nous celebrons aujourdhuy dans cette Eglise icy de Smyrne la feste du grand saint Michel, ie crois, Messieurs, que vous serez bien aises que ie rapporte vn exemple à propos de cét Archange. Vn idolatre de qui la femme estoit possedée du demon pria les Chrestiens de reciter leurs oraisons sur cette energumene: les prieres de ces bons fideles furent si efficaces, que le demon prit d'abord la fuite, mais il ne laissa pas de retourner à quelque temps de là l'infester de nouveau. Les Chrestiens vindrent pour la seconde fois avec la sainte Croix, dont la veuë chassa incontinent le demon. De là à six mois cette femme enfanta vn fils, lequel deuint malade iusqu'à la mort, les Medecins l'auoient desia abandonné comme desesperé: le pere de

l'enfant desia Christianisé estoit inconsolablement affligé de la perte qu'il alloit faire; & comme il pensoit en soy-mesme aux remedes dont il pourroit vser pour la guerison de son fils, il entendit en l'air vne voix qui disoit: *Je suis le demon qui ay fait deuenir ton fils malade, si tu veux qu'il demeure en vie, escrie le nom de ton S. Michel Archange, & mets cette escriture dans le berceau du petit.* Ce qui ne fut pas plustost executé que le demon & la maladie furent esgalement chassés. Le peu de temps qui me reste me fait laisser beaucoup d'autres exemples semblables.

Peut-estre seriez vous bien-aíses de sçauoir les questions que les Chinois ont coustume de proposer à nos Peres. Ne croyez pas qu'ils demandent des choses grossieres ou faciles, comme font la pluspart des autres Nations estrangeres; ils font de subtiles propositions sur de grandes difficultez: Ils veulent qu'on leur donne raison du mystere de la Trinité, & de l'Incarnation; D'où sçauiez-vous, disent-ils, qu'il n'y a qu'un Dieu, & que celuy-là est trin en personnes? qu'il n'a qu'un fils, & non pas deux ou trois, ou plus encore? Que le saint Esprit procede du Pere & du Fils, & n'est point pour cela fils du Fils, ny du Pere? De plus, si Dieu est bon, & a crée ce monde, comme vne participation de sa bonté, d'où vient qu'il y a tant de maux? Si Dieu sçauoit que les hommes deuoient estre si malicieux, pourquoy les laissoit-il naistre? Pourquoy les vns sont ils riches, les autres pauures? Les vns viuent long-temps, les autres fort peu? Ils demandent encore: si Dieu pouuoit avec vne parole pardonner le peché de nos premiers parens, quelle necessité y auoit-il que son Fils se fit homme? & s'il estoit necessaire qu'il se fit homme, pourquoy ne s'vnit-il point à nostre nature dans vn âge parfait, & dans vn corps d'une iuste grandeur? à quoy bon naistre si petit d'une Vierge? Après, pourquoy ne suffit-il point qu'il se fust fait homme, sans souffrir les tourmens & les ignominies de la Croix? Enfin, pourquoy ne naquit-il point dans la Chine, ou n'y enuoyast-il auparauant des Predicateurs de sa Loy, afin que nos predecesseurs ne se damnassent point? Pourquoy est-ce qu'estant si misericordieux, il a permis qu'ils se soient perdus par faute d'instruction? Ils demandent encore, d'où vient que Dieu permet que les malades recoiuent souuent la guerison après l'inuocation des pagodes & des demons, puis que c'est fournir aux Idolatres vn iuste fondement de croire que c'est par la vertu de ces fausses diuinitez qu'ils recourent la santé? Ils s'enquierent encore, d'où c'est que nous auons appris que l'ame estant sortie du corps n'est point suiuite à la corruption de mesme que les membres qu'elle abandonne, & s'il est certain qu'elle soit immortelle? Qu'est-ce qui nous fait asseurer que cette ame n'estoit point auant la formation de nostre corps, & pourquoy nous ne croyons pas plustost que les ames passent d'un corps à l'autre? Pourquoy c'est qu'elle estant immortelle ne rend point le corps incorruptible? De plus, pourquoy Dieu n'a pas donné à tous les hommes vne si forte inclination pour le bien, qu'il ne leur fut pas possible de s'abandonner à tant de meschancetez? Et si Dieu a institué le mariage pour la generation des enfans pourquoy est-ce qu'encore bien qu'un homme n'en ait point d'une femme, il luy defend pourtant d'en espouser vne autre qui luy en puisse enfanter. Voila à peu près les questions que les Chinois font ordinairement; en quoy il leur faut donner satisfaction. Il est vray qu'en ce poinct ils sont extremement loüables, parce qu'ils sont tres-raisonnables, s'ils voyent qu'on leur apporte de bonnes raisons; au lieu de se ietter sur les subtilitez, pour ne point paroistre ceder, ils aduoient d'estre satisfaits, & confessent la verité.

Les Chrestiens furent grandement confirmez dans la Foy, & les Gentils dans l'estime de nostre sainte Loy, par vne escriture qui se trouua dans la prouince de Xèn-xù sur vn grand marbre en caracteres Chinois & Egyptiens ou Coptiques, lesquels tesmoignoient que l'an de Iesus-Christ 636. estoient arriuez à la Chine certains Prestres, lesquels enseignoient qu'il n'y auoit qu'un Dieu trin en personnes, lequel auoit crée du neant tout le monde, & que le Fils de Dieu pour deliurer nos premiers parens du peché originel se fit homme, en naissant d'une Vierge, &

L'an de  
N. Seig.  
1616.

qu'après plusieurs miracles, & la predication de sa doctrine confiée à ses Disciples, il souffrit la mort de la Croix, mais qu'il ressuscita le troisieme jour & monta au ciel le quatrieme après sa resurrection. Que ces Prestres là rasoient leur teste en forme de couronnes, qu'ils offroient des sacrifices, & faisoient plusieurs autres choses propres de la sainte Loy. De plus, cette Escriture assureoit que quatre Empereurs de la Chine bastirent plusieurs Eglises, & fonderent des rentes perpetuelles pour ces Prestres, lesquels habitoient dans le mesme Palais que l'Empereur. Cette Escriture fut imprimée par les Idolatres, & par les Chrestiens, lesquels en firent vne tres-vtile comparaison avec les liures de la foy que nos peres ont imprimez: car le parallele se trouvant parfait produisit quantité de belles conuersions.

Vne autre pierre fut trouuée dans la prouince de Fochien en cette maniere; les Gentils voyant que pendant la nuit vne flamme s'éleuoit du milieu d'un marbre, se persuaderent que c'estoit sans doute la marque d'un tresor caché sous ce lieu-là: ils ne manquerent pas de venir le matin leuer cette pierre, sous laquelle ils en trouuerent vne autre avec la sainte Croix. Ce qui ayant esté veu par un Maistre Chrestien, fut cause de beaucoup de biens qu'opere ce Maistre-là par vne composition, où il descriuoit quelques Mysteres de la sainte Croix, exhortant ces idolatres à embrasser la foy, à abandonner les idoles, & à suiure l'exemple de leurs deuanciers dans l'adoration de la sainte Croix. On trouua beaucoup d'autres Croix semblables.

Depuis cetemps-là iusqu'icy les Residences des Peres de la Compagnie de Iesus sont arriuées iusqu'au nombre de vingt-sept, d'où ils vont visiter les Eglises avec les Chrestiens, qui sont en tres-grand nombre dans tous les quinze Royaumes & Prouinces. Il n'est ny office, ny condition, ny dignité de personnes dans la Chine, dont il n'y ait beaucoup de baptisez, comme il conste par liste des Peres: de sorte que les Chinois Chrestiens conuertis & baptisez par nos Peres, passent le nombre de cent mille. Que si cette multitude paroist incroyable à quelqu'un, ie le prie de considerer le prodigieux nombre de Gentils qui se trouuent dans la Chine, puisque si selon le rapport des Autheurs il y a soixante dix millions d'ames dans l'Europe, j'assure comme vne chose tres-certaine que dans la seule Chine il y en a plus de cent millions, en comparaison desquels cent mille sont un bien petit nombre. Il faut donc prier nostre Seigneur qu'il enuoye beaucoup de semblables ouuriers, desquels on puisse esperer le fruit qu'on pretend, & qu'il inspire aux fideles de fonder des rentes suffisantes pour le soustien de ses Ministres Apostoliques: car c'est ce qui veritablement manque aux Peres, qui à grand peine peuvent subsister dans ce pays là avec les aumosnes qu'ils ont eues en partant de l'Europe; & qui pourtant, pour mieux edifier les Chinois, ne veulent point receuoir d'argent, ny encore moins de gages de ceux qu'ils instruisent. Et en verité c'est de quoy les Chinois ne se peuvent assez estonner par vne admiration qui porte les idolatres mesmes à faire ces reproches à leurs Bonzes. *Voyez*, leurs disent-ils, *ces Maistres du grand Occident, qui n'ont pas seulement fait à leurs despens un voyage de trois années pour nous venir prescher la sainte Loy mais qui ne veulent pas mesme icy prendre aucune chose pour la peine qu'ils ont à nous enseigner vne doctrine si raisonnable: & vous autres ne voulez rien faire si vous n'estes payez.* Ils comprennent fort bien cette verité, ie veux dire, que nos Peres ne sont point allez là pour chercher leurs biens ny leurs richesses, mais seulement leurs ames. La sainteté de la Loy Chrestienne est encore bien plus accreditée par l'assurance qu'ils ont de ce qu'ils n'auroient iamais pû se persuader, à sçauoir de ce que nous gardons vne chasteté perpetuelle, & que nous sommes des Religieux qui viuent pauurement. Et bien que vous me voyez tout reuestu de soye, sçachez poutant qu'il n'est aucun dans cét Auditoire, ny possible dans toute cette ville de Smyrne, dont l'habit ne couste beaucoup plus cher que le mien, à cause que la soye est à un prix extremement bas dans la Chine. Et voila bien assez  
pour

pour vous donner vne grossiere idee des progrès de la sainte foy dans ce Royaume là.

La Religion Chrestienne se trouue à present à la Chine dans l'estat que ie m'en vay sommairement raconter. L'Empereur Gun-kin auoit dans ses thresors l'ima-<sup>Zun-kin.</sup>ge de sainte Marie Maiour avec vne espinete, que son grand-pere auoit receu du venerable Pere Matthieu Ricci, & voulant ouyr l'harmonie de cét instrument, il commanda à nos Peres de le mettre d'accord. Ceux cy prirent cette occasion de luy faire vn present, qui fut d'vn Liure de quarante & six feuillets de parchemin, où estoient peints en miniature & avec de tres-belles couleurs, les miracles de la vie de nostre Seigneur: & au dessous nos Peres auoient escrit en lettres d'or les textes de l'Euangile avec leur explication: la couuerture estoit de deux lames d'argent, sur lesquelles estoient les quatre Euangelistes en relief, deux de chaque costé Maximilian Duc de Bauiere auoit autrestois donné ce mesme Liure pour la mission de la Chine au R. P. Nicolas Trigaut, quand il vint en Europe. Ces Peres adiousterent encore à ce Liure l'image des trois Roys Mages sur la cite, & couurant l'vn & l'autre present d'vn riche brocatel, ils commanderent au porteur de les decouvrir tous deux lors qu'ils les presenteroient à sa Maiesté. L'Empereur voulut lauer les mains auant que les recevoir, & dès qu'il les vid à descouuert, il parut extrememēt surpris & comme hors de foy-mesme durant long-temps, ne scachant à quel des deux il attacheroit sa veuë: mais suiuant enfin l'inspiration du Roy des Roys, il s'arresta sur l'adoration des trois Roys Mages, se mit d'abord à deux genoux, & fit vne profonde reuerence, baissant la teste iusqu'à terre: les deux Reynes & tous ceux qui estoient presens en firent de mesme à son exemple. En suite l'Empereur indiquant avec le doigt le petit Iesus à ces deux Reynes: Ce petit enfant, leur dit-il, est plus grand & plus puissant que vostre idole Toe. Ce Roy, adiusta-t'il, en montrant le plus vieux des saints Mages, est plus vertueux que l'Empereur Yü, que nos Chinois estiment si fort pour l'innocence extraordinaire de sa vie. Après ces paroles il considera derechef la mesme image durant quelque temps, & ne la laissa que pour s'attacher au Liure avec vne mesme affection. Il le voulut voir sur l'heure mesme page par page, contemplant attentiuement toutes les images, & lisant avec plaisir tous les textes de l'Euangile, que nos Peres auoient escrit au dessous. Toutes les affaires les plus pressantes furent remises à vn autre temps, quoy qu'il s'en presentast beaucoup: le dîner mesme fut différé, & la journée entiere se passa à considerer ces deuotes peintures, & à lire ce petit abbrege de nostre sainte foy. Le iour suiuant il fit mettre ces sacrées images dans la Sale publique de la vertu, & quelque temps après il y alla luy-mesme accompagné des deux Reynes & de toute la Cour, pour les adorer derechef à genoux en presence de tout le monde. Mais craignant que dans ce lieu public elles ne fussent pas assez respectées des idolatres, il les fit rapporter dans son cabinet le plus secret, où il se retiroit du depuis tres-souuent, & s'entretenoit avec plaisir à lire les textes de l'Euangile, & l'explication des mysteres de nostre foy. Quelques fois mesme en sortant, si quelqu'vn venoit parler à luy, il me semble, leur disoit-il, que la loy du Seigneur du Ciel est tres-vraye, mais ie ne scaurois encore la comprendre. Ce qui fut cause que nos Peres commencerent à composer plusieurs liures pour donner à l'Empereur, & à tous les Chinois vne plus claire connoissance de nos saints mysteres. Cependant l'Empereur fit fondre toutes les idoles d'or & d'argent, qui estoient dans son Palais: ayant fait appeller son fils & son heritier, il luy fit commandement de n'inuoquer iamais que le Seigneur du Ciel: ce qui fit croire à plusieurs qu'effectiuement il auoit embrassé la Religion Chrestienne. Il est vray qu'il fut entierement conuaincu, mais ayant manqué de perseuerance, & luy & tous les Estat furent tres-iustement chastiez de Dieu, comme vous allez entendre. Sa concubine regnante accoucha d'vn fils, qui par ses cris & par ses gestes extraordinaires fit d'abord croire à tout le monde qu'il estoit possédé du demon. La mere

suplia l'Empereur de permettre que certains Bonzes nommez Tao Sù, qui croyent auoir pouuoit de chasser les demons, vissent dans le Palais, pour y faire quelques processions avec leurs idoles : l'Empereur le permit, de sorte que les idoles rentrent derechef dans le Palais après en auoir esté chassées. Cette infidelité ne fut pas long-temps impunie : on apprit presque à mesme temps à la Cour qu'un fameux chef de voleurs nommé Ly, qui du temps de la famine s'estoit emparé des prouinces de Kèn-sy, & Kàn-sy, s'en venoit avec plus de soixante & dix mille hommes assieger la ville Royale de Pekin. La nouvelle ne fut que trop veritable : & ce fameux brigand, qui auoit enuoyé au deuant de soy plusieurs de ses soldats habillez en marchands, pour corrompre la fidelité des Mandarins & des Eunuques, qui commandoient les Gardes, ne trouua point d'obstacle à son arriuee, & son argent plus tost que ses armes luy ouurirent les portes de cette importante ville. L'Empereur indigné de se voir si laschement trahy en faueur d'un de ses suiets, & d'un meschant voleur, qui estoit desia le maistre dans Pekin, après auoir pris un peu de vin, se mordit le doigt, & du sang qui en sortit, il escriuit ce peu de mots avec un pinceau : *Que les Mandarins soient punis, & le peuple innocent pardonné.* Il delia ses cheueux presque à mesme temps, & s'en couurant la face, Voila, dit-il, le Royaume perdu, & ie m'en vay plein de honte trouuer mes ancestres. Après ces mots il s'alla pendre sur l'heure mesme dans un bois voisin, qui après auoir esté long-temps le lieu de sa recreation ordinaire, fut enfin celuy de sa malheureuse mort. Les deux Reynees en firent de mesme, & le Prince heritier de l'Empire, avec un grand nombre des Seigneurs principaux perirent dans un lac, où le mesme desespoir les fit precipiter. Le voleur L'y entra dans le Palais sans resistance, & trouuant tous ces Princes morts, il se fit d'abord declarer Empereur, contraignit tous les Mandarins à luy prêter serment de fidelité, & faisant tourmenter les vns, & mourir les autres, ramassa de grosses sommes d'argent.

\*Rieuogzu

Cependant V'an-quei, qui avec un million de soldats gardoit la muraille frontiere contre les Tartares, aduertty de cette reuolution, se resolut de venger la mort de l'Empereur, & celle de son propre pere, que le voleur Ly auoit fait mourir. Il ne fit pas difficulté de s'accorder avec les Tartares, & de ioindre ses troupes aux leurs pour chasser le Tyran : il leur promit mesme de les deliurer du tribut qu'ils payoient ordinairement au Roy de la Chine. L'usurpateur n'osa point attendre dans Pekin une si grosse armée, qui venoit contre luy, il s'enfuit au premier aduis qu'il en eut avec le thresor qu'il auoit ramassé. Mais les Tartares, après l'auoir suiuy durant long-temps, retournans à Pekin s'emparerent de la ville, resolu d'en faire de mesme de toute la Chine ; & prenans tantost une prouince tantost une autre, ils auoient presque entierement executé leur dessein. Leurs efforts neantmoins furent moindres durant quelque temps, pour l'apprehension qu'il auoient d'un neveu de l'Empereur V'an-liè nommé Kùm-quàm declaré Roy presque à mesme temps dans la Cour de Nan-kein : mais celuy-cy s'abandonnant bien-tost à toute sorte de vices ruina ses affaires, perdit sa prouince & disparut, sans que personne ait peu sçauoir ce qu'il est deuenu. Celuy qui auoit esté couronné Empereur dans la prouince de Fokien estoit d'un humeur bien differente : c'estoit un Prince du sang Royal nommé Lùm-vù, qui n'estoit pas pourtant de la branche de V'an-liè, homme sçauant & genereux, tres-bon amy des Peres de la Compagnie, & de tous les Chrétiens. Ayant veu son armée en fuite par la trahison d'un de ses Mandarins, il resolut d'aller luy-mesme en personne presenter la bataille aux ennemis ; mais passant le grand fleuve avec ses nouvelles troupes, le pont se rompit au milieu, & ce pauvre Prince se perdit malheureusement avec grand nombre de ses gens. Son frere ne fut pas plus heureux que luy : ayant esté en suite declaré Empereur dans Quàm-tùm, il fut pris par les rebelles, & mis en prison, où il mourut de regret : & ainsi dans moins de trois ans la Chine vid couronner & mourir trois de ses Empereurs.

Lùm-yù quelque temps avant sa mort auoit enuoyé vn Ambassadeur Chrestien nommé Pan-Achilleo, Vice-Roy, & Grand Chancelier du Royaume, au Roy Tùm-liè neveu de Vàn-liè, pour le consoler sur la mort de son pere, & pour luy offrir sa Ville, sa Cour, & dequoy s'entretenir pendant le temps que les rebelles l'auoient chassé de la prouince de Hacquam. Il luy auoit fait protester par le mesme qu'il ne pretendoit nullement vsurper l'Empire, mais seulement en chasser les vsurpateurs en ces dangereux temps, pour le remettre entre les mains de son legitime Seigneur. Il arriua que pendant le temps que Pan-Achilleo estoit en ambassade auprès de ce Roy dans Veiefu en la Prouince de Quamsy, le Docteur Luca Chretien, & General d'armée, passa par là avec dix mille hommes, menant avec soy le P. André Xauier Cofler de la Compagnie de Iesus, qui de Vienne en Austricha estoit venu depuis quelque temps à la Chine. Ce Pere parlant avec le Grand Chancelier Pan-Achilleo, apprit que le Roy Tùm liè estoit bien en ce lieu, mais qu'il y estoit avec vne si grande frayeur des demons, qu'il n'osoit demeurer sur terre dans quelque maison que ce fust, mais soit qu'il fit voyage ou non, il ne sortoit iamais de ses vaisseaux: Le Chancelier luy adiousta, que le Roy auoit maintenant l'esprit plus en repos depuis qu'il luy auoit donné son reliquaire, & que s'il vouloit parler à sa Maiesté, il luy feroit aisément donner audience. Le Pere accepta cotte offre, & s'estant fait introduire auprès du Roy, il en fut receu avec vne affection singuliere: sa Maiesté mesme ne voulut pas qu'il luy fit la reuerence, qu'on fait aux Roys dans ce pays-là, pour traiter plus familièrement avec le Pere, qui luy fit present de quelques perspectiues cilindriques, & semblables choses de Mathematiques, & d'vne Image de la sainte Vierge, qui auoit d'vn costé le petit Iesus entre ses bras, & de l'autre S. Iean. Le Roy prit grand plaisir à cette conuersation, & receut ces presens avec beaucoup de ioye: & lors que le Pere demanda congé pour suiure le General qui s'en alloit partir, sa Maiesté luy dit que quand il retourneroit il vint demeurer dans sa Cour. Quelques temps après le Roy fut couronné, & le mesme iour de son couronnement il pria Pan-Achilleo de faire venir le Pere en sa Cour, ce qu'il fit d'abord; & le Pere fut logé à son arriuee, & demeura du depuis dans le Palais du Roy desia couronné, & reconnu Empereur de tout le monde. La crainte de quelques nouueaux tumultes fit passer la Cour en vne autre Prouince qui estoit fort soupçonnée de rebellion. Ce fut là que Pan-Achilleo n'oublia rien pour obliger l'Empereur & les Reynes d'embrasser nostre sainte Foy: desia tous trois ensemble, à sa persuasion, recitoient tous les iours à genoux le *Pater noster*, l'*Aue Maria*, & le *Credo*; & l'Empereur auoit desia permis aux Reynes de recevoir le Baptesme, lors que l'Imperatrice fut touchée par vn merueilleux accidēt. Elle ne sçay si ce fut en veillant ou en songe qu'vn petit enfant luy apparut, & luy dit avec vne voix penetrante, Si tu ne suis ma Loy ie te feray mourir: & quand elle vid après l'Image de la Vierge que le Pere Xauier Cofler auoit donnée à l'Empereur, elle assura que c'estoit ce petit enfant qu'elle voyoit au bras de la Vierge, qui luy auoit apparu avec la croix que tenoit ce petit saint Iean de l'autre costé; ce qui luy fit demander le Baptesme. Elle voit bien, dit-elle bien-tost après à Achilleo, que le Baptesme est tout à fait necessaire pour se sauuer; mais qu'importe-t'il que ie le reçoie de vostre main, ou de celle du Pere? Ne m'avez-vous pas dit que les Peres ont permis à Peking aux Gentilshommes de la Chambre de baptiser les filles & les Dames du Palais? il semble qu'ils deuroient accorder cette permission plus aisément pour moy, qui ne puis recevoir personne dans mon appartement, & beaucoup moins vn estrangier, à qui l'entrée en est defendue sous de si grosses peines, & qui ne sçauroit en approcher sans faire murmurer tous les grands du Royaume. Achilleo luy respondit, qu'il ne pouoit rien determiner sur ce suiet, mais qu'il sçauroit bien-tost du Pere tout ce qui se pourroit faire pour la satisfaction de sa Maiesté: il ne manqua pas d'en parler au plustost au Pere Xauier, qui luy respondit fort serieusement, que grand nombre d'Empereurs & d'Imperatrices estoient

allez en enfer sans Baptême, & que si l'Imperatrice y vouloit encore aller, le chemin en estoit fort large; mais que si elle vouloit assurer son salut, il estoit plus expédient qu'elle receut le Baptême de la main des Peres, pour estre mieux instruite auparavant sur les mysteres de nostre sainte Foy: ce qui ne se pourroit faire que fort difficilement, si à l'occasion de ce Baptême on ne receuoit les Peres dans le Palais de l'Imperatrice: que Dieu vouloit sans doute que l'Imperatrice & les Reynes receussent publiquement le Baptême, pour seruir d'exemple à toute la Chine, & porter efficacement tout le monde à faire le mesme; & que les Princesses mesme receuant ce Sacrement avec plus d'humiliation, le receussent aussi avec plus de merite. Cette responce fut rapportée fidelement à l'Imperatrice, qui en receut vn sensible déplaisir, se trouuant d'vn costé dans vne extreme apprehension de perdre son salut, & de l'autre ne pouuant se résoudre à rompre quelques respects humains qui l'empeschoient de receuoir le Baptême: Mais quelques iours après elle apprit que l'Empereur qui estoit absent, auoit receu aduis que la Ville capitale de la Prouince estoit rendue aux rebelles: Cette nouvelle, quoy que fausse, la ietta dans vn tel desespoir, qu'elle fut sur le point de s'estrangler avec vne corde; procedé qui est assez ordinaire en de semblables occasions parmy les Chinois, qui n'estiment rien de plus honteux que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Pan-Achilleo empescha l'Imperatrice d'executer son funeste dessein, en luy representant que Dieu la vouloit obliger à receuoir le Baptême de la main des Peres, & qu'après cela personne ne scauroit luy rauer le salut eternel. L'Imperatrice & les Reynes furent tellement touchées de ces paroles, que se mettant à genoux deuant l'Image du Sauueur, & de la sainte Vierge, elles promirent à Achilleo de receuoir le Baptême comme les Peres voudroient. Donques le Pere Xavier les ayant fait instruire toutes trois au plustost sur les plus importantes matieres de nostre Religion, leur donna le Baptême, en presence d'Achilleo leur Parrain, avec les ceremonies ordinaires de l'Eglise Romaine. Il donna à l'Imperatrice le nom d'Helene, à la Reyne mere celuy de Marie, & à la Reyne, femme legitime de l'Empereur, le nom d'Anne: toutes les Damés de l'appartement des Princesses receurent aussi à mesme temps le Baptême, avec vne consolation tres-grande. L'Empereur arriua le lendemain, & d'abord l'Imperatrice l'inuita à adorer les images de Iesus-Christ & de la sainte Vierge, & luy dit ouuertement; On n'adore plus dans ce Palais l'idole Tuò è, mais seulement Iesus-Christ le vray Dieu. L'Empereur loüa la genereuse resolution de ces nouvelles Chrestiennes, & tesmoigna qu'il vouloit luy-mesme suiure leur exemple: En effet il seroit desia baptisé si pour diuerses considerations on n'eut iugé plus à propos qu'il fut plus long-temps catechumene: Il ne laisse pas de reciter tous les iours soir & matin les Oraisons du Catechisme, & d'offrir luy-mesme des parfums odoriferans aux saintes images, & peut-estre que depuis mon depart il aura receu le Baptême. Quoy qu'il en soit, ie n'ay qu'à vous dire pour la suite de l'Histoire, que ces Princesses ne furent pas plustost baptisées, que cinq Prouinces, ou plustost cinq Royaumes, enuoyerent presque aussi-tost assurer l'Empereur de leur obeissance, & luy demander des Vice-Roys, & tous les autres Officiers, qu'on leur enuoya avec la satisfaction de tout le monde. L'Empereur après s'estre fait couronner dans la Prouince de Kanton, fut encore supplié d'y vouloit faire sa demeure ordinaire; il le fit avec plaisir: mais vne de ses concubines estant accouchée d'vne fille qui mourut d'abord, l'Empereur fut d'autant plus affligé de la mort de sa fille, que la naissance luy auoit donné plus de ioye. Après beaucoup de plaintes il enuoya demander au Pere André Xavier d'où venoit ce triste accident, que ce n'estoit pas là que ce le Pere luy auoit promis, que Dieu le fauoriseroit tousiours, puis qu'il venoit de perdre malheureusement sa fille. Le Pere respondit, que l'Empereur ne se pouoit iustement plaindre de la mort de cette fille qu'il auoit eue d'vne Concubine, contre les defenses de la sainte Loy; qu'il luy conseilloit de

s'adresser au vray Dieu, & de le supplier avec confiance d'accorder des enfans à la Reyne sa femme legitime. Cependant la Reyne Anne, qui ne cessoit d'offrir des sacrifices à Dieu pour obtenir vn fils & vn heritier de son Royaume, fut conseillée le lendemain de la part du mesme Pere, de se recommander encore à son Ange gardien, pour pouuoir heureusement accoucher, & de faire brusler quelques chandele benites qu'il luy enuoyoit deuant les images de nostre Seigneur, & de la sainte Vierge. Ce fut enuiron midy qu'un Gentilhomme de la Chambre luy donna ce conseil en presence de l'Empereur; & enuiron la minuit suivante elle accoucha tres-heureusement d'un enfant male. Cette naissance combla de ioye toute la Cour, & sur tout l'Empereur, qui fit porter au Pere quelques mots d'astrologie escripts en langue Chinoise, témoignant qu'il seroit bien aisé qu'il luy enuoyast l'explication par escrit. Le Pere luy escriuit qu'il croyoit que son fils seroit tres-heureux, estant nay à minuit aussi bien que le Fils de Dieu lors qu'il voulut se faire homme & naistre d'une Vierge pour l'amour de nous: que cette naissance estant arriuée dans le temps mesme que le Soleil se ioint au signe du Dragon, il auoit suiet de croire que l'enfant seroit vn iour comme vn Soleil qui donneroit de l'eclat à toute la Chine, representée par le Dragon qu'elle porte pour ses armes: que Dieu vouloit sans doute establir la Maison Royale par cet enfant nouvellement nay, pour recompenser la pieté & la liberalité de l'Empereur, qui peu de temps auparauant auoit donné des riches aumosnes à l'Eglise de Dieu: Mais que sur tout il estoit tres-important d'apprendre à cet enfant dès sa plus tendre ieunesse à craindre Dieu, & à garder ses saints Commandemens, pour pouuoir vn iour bien gouverner ses suiets. Cette response fut tres-agreable à l'Empereur & à toute la Cour. L'Imperatrice & les Reynes sollicitoient pour le Baptesme du petit enfant, & pressoient le Pere de le luy donner; mais le Pere s'en excusoit, disant que quoy qu'il le desirast avec passion, il ne pouuoit le faire que l'Empereur n'y consentist, & ne promit de le faire esleuer à la Religion Chrestienne, & ne le forcer iamais à prendre plus d'une femme. L'Empereur deférant beaucoup aux persuasions de plusieurs autres, differoit le Baptesme, en refusant son consentement, & cela faisoit mesme qu'il n'estoit pas de si bonne intelligence avec les Reynes; iusqu'à ce que le petit Prince nouvellement nay fut saisi d'une maladie mortelle. Pour lors tout le monde supplioit le Pere de vouloir dire la Messe pour sa santé, mais le Pere se seruant de cette occasion fit dire à l'Empereur que Dieu estoit en colere, & avec beaucoup de raison, puis qu'après luy auoit fait soumettre cinq Royaumes entiers, il ne s'estoit pas mis en peine d'en rendre graces à sa diuine Maiesté, ny procurer que son fils fut fait fils de Dieu par le moyen du Baptesme. L'Empereur fut si touché de cette remontrance, qu'il dit d'abord à Achilleo d'appeller le Pere, en adioustant ces mots: le veux offrir mon fils au Seigneur du ciel, & pretens qu'il soit baptizé de la main du Pere. On appella donc le Pere, & en presence de l'Empereur il baptiza le petit Prince entre les mains de Pan-Achilleo son Parrain avec toutes les ceremonies ordinaires, il luy donna le nom de Constantin, & par abreuiation en langue Chinoise, Tàm Tym, qui veut dire en ce pays-là, c'est celui-cy qui determinera. Ce nom fut tres-agreable à l'Empereur & à toute la Cour, qui ne l'appelle point autrement. Mais ce qui acheua la ioye de tout le monde, & qui donna vne grande estime de nostre sainte Foy, fut que le petit enfant fut soudainement guery entre les mains de son parrain immediatement après auoir receu le Baptesme. L'Empereur pour faire paroistre sa reconnoissance commanda à Achilleo d'enuoyer les Mandarins Chrestiens à Macao pour porter des presens de sa part à l'Eglise de la Compagnie de Iesus qui est en cette ville. Ces Mandarins partirent bien-tost après sur quelques nauires, portans sur leurs Banieres de ioye le signe de la sainte Croix, & soudain après auoir pris terre dirent hautement qu'ils estoient Chrestiens. Tout le peuple les conduisit à nostre College, où ils donnerent au Pere Visiteur les lettres de l'Empereur, par lesquelles il sup-



plioit nos Peres d'offrir de sa part en action de graces au Seigneur du ciel les presens qu'il leur enuoyoit, & de dire la Messe pour luy, & pour son fils. Ces presens consistoient en deux chandeliers d'argent, deux encensoirs, & deux vases à fleurs de mesme matiere avec les armes de la Chine, & vn arbre de senteur pour brusler en parfums. Outre cela l'Imperatrice y auoit adiousté deux pieces d'argent pour acheter des odeurs, & quelques pieces de satin & de damas. Les Ambassadeurs porterent tout cela publiquement à l'Autel à l'offertoire de la Messe; & après auoit fait leurs profondes reuerences à la façon de la Chine, ils les offrirent de la part de l'Empereur à l'Eglise de nostre Compagnie en presence de toute la ville, qui y estoit accouruë avec des témoignages d'vne ioye extraordinaire.


Depuis ce temps-là Dieu a fait la grace à l'Empereur de gagner beaucoup de victoires contre les Rebelles, & quoy que l'on dit à mon depart que les ennemis auoient pris la capitale du Quàm-tùm par la trahison d'vn Mandarin; on m'a escrit depuis que l'Empereur l'auoit reprise, qu'il auoit encore remporté quelque importante victoire, & qu'il continuoit auantageusement la guerre.

An.1644.

La mesme année que le present Vicaire de Iesus-Christ Innocent dixiesme fut fait Pape, on trouua dans les costes de la Chine vers la prouince de Quàm-Tùm, des escreuices de Mer, qui estans encore en vie, & lors mesme qu'elles estoient cuites, par vn prodige tout à fait merueilleux, auoient chacune sur le dos & au dessous de l'eschine vne croix blanche, & aux deux costez de cette croix deux estendars dépliés de mesme couleur. On n'a point veu depuis ce temps-là de semblables escreuices, si ce n'est vne autre fois l'an 1647. lors que Dom-Iun-liè à present Empereur, comme l'heritier legitime de Vàn-liè son grand-pere, fut couronné dans cette mesme Prouince de Quàm-Tùm; & ce fut cette mesme année que toutes ces Royales personnes se conuertirent, & que le Prince heritier de l'Empire fut baptisé. Je crois que Dieu vouloit faire connoistre par ces signes merueilleux que parmy les estendars de la guerre, la sainte Croix deuoit triompher par le saint Baptesme dans l'Empire de la Chine, qui s'estend iusqu'au Tropique du cancre ou de l'escreuice durant le Pontificat d'Innocent X. Le Liure intitulé, *l'Irlande Sainte*, contient plusieurs prediCTIONS de S. Malachie Euesque sur les Souuerains Pontifes, que l'experience a fait iusqu'icy trouuer veritables. Dans celle qui touche le Pape qui regne tres-heureusement auourd'huy, ce saint Prelat dit que de son temps on doit voir dans le monde *Iucunditas Crucis*. En effet vn Souuerain Pontife pourroit-il receuoir vne plus grande ioye du signe de la croix, que de voir de son temps dans vn Royaume si grand & si vaste comme la Chine, des Roys & des Reynes qui reçoient avec veneration le signe de la sainte Croix en receuant le Baptesme, & qui enuoyent de si loin vn Ambassadeur pour adorer cette mesme Croix, en baissant les pieds de sa Saincteté, & pour implorer le secours de ses prieres, & de celles de toute l'Eglise Catholique, sur tout deuant l'Autel & le sepulchre des saints Apostres saint Pierre & saint Paul, pour la conuersion du reste de ces peuples qui sont en si grand nombre; enfin pour supplier sa mesme Saincteté d'accorder à toute la Maison Royale sa benediction Apostolique, qui ne se donne que par le signe de la sainte Croix.

An.1647.

Il ne reste maintenant, si ce n'est que nous adressant à la misericorde infinie du tres-haut & tres-puissant Seigneur, nous luy disions avec la plus grande humilité, & le plus grand zele qu'il nous sera possible: Vous sçavez (Seigneur) & dans le temps & dans l'eternité, les momens les plus fauorables pour le salut d'vn chacun; iettez vn peu les yeux sur tant de vos creatures qui se perdent dans les pays du monde les plus esloignez de nous; regardez ces ames que vous avez créées & rachetées avec le Sang precieux de vostre Fils vnique; & faites, ie vous prie, que vostre nom soit desormais sanctifié dans chacune d'elles, & que tous ces peuples qui sont à peine connus dans l'Europe, *Cognoscant te Deum verum & quem misisti Iesum Christum*, croyent en vous, qui estes le seul & le vray Dieu, en I.C. vostre Fils.


  
**FLORA SINENSIS.**  
 OV TRAITE'  
**DES FLERVS, DES FRVITS,**  
 DES PLANTES, ET DES ANIMAVX  
 particuliers à la Chine.

*Par le R. P. MICHEL BOYM Iesuite.*

AV LECTEUR.

**L** A verité mesme qui est Iesus-Christ dit dans saint Matthieu, que l'on connoist les faux ou les veritables Prophetes par leurs ouvrages, comme l'on distingue les bons arbres d'avec les mauuais par leurs fruits.

Il semble que l'on doive iuger de mesme de la bonté des pays, & que selon qu'ils produisent de bons ou de mauuais arbres, l'on ne se trompe guieres à iuger par là de leurs qualitez, c'est par cette raison que ie presente icy à mon Lecteur les plus curieux fruits des Indes Orientales & de la Chine; mais ie luy dois faire remarquer que la pluspart des arbres & des plantes de nostre Europe, ne peuuent profiter dans les Indes, & degenerent tousiours lors que l'on les y transplante: les laitües mesme qui viennent si aysement chez nous, degenerent à vne autre plante, comme si la force de cette partie de la terre, qui est entre les deux Tropiques étouffoit la vertu prolifique de la plante. Mais la terre de la Chine a cet auantage que non seulement elle a des arbres qui luy sont particuliers, mais qu'elle produit aussi ceux des Indes, & avec cela beaucoup de ceux de l'Europe. Ce qui vient de la grande estenduë de cet Empire, composé de quinze Royaumes: aussi ont ils des fruits tout l'hyuer; car dans ceux qui sont les plus auancez vers le Midy, les fruits meurissent aux mois de Novembre, de Decembre, de Ianuier & de Feurier; l'on transporte ces fruits nouveaux en grande diligence aux autres Royaumes qui en manquent dans cette saison, & par vn semblable commerce les Chinois ont toute l'année des fruits nouveaux, la diuersité de ces fruits me paroissoit admirable, mais i'estois encore plus estonné de la differente maniere dont les arbres de la Chine les portent; dans l'Europe, ils les portent tous sur leurs branches, & les arbres qui nous sont communs avec les Chinois, comme les pruniers, les abricotiers, & les pechers, les portent de mesme: la Chine en a vn qui porie son fruit au tronc de l'arbre,

si pesant au reste que c'est tout ce que peut faire un homme que de le porter. les Portugais l'appellent *Giaka*, à cause des pointes dont il est armé: les Chinois l'appellent *Po-lo-mie*, il y en a qui au lieu de branches iettent de grandes feuilles du haut de leurs troncs & des fruits d'un goust tres-agreables, semblables à nos melons: il en croit un autre dans l'Isle de *Hay-nan* dans la Prouince de *Quam-tum*, qui ne porte point de fleurs, dont les fruits croissent attachez à sa racine d'une figure semblable à nos figues, mais qui rougissent quand ils commencent à meurir; ie n'en sçay point le nom, mais cette maniere de porter des fruits est bien opposée à celle de tous nos arbres de l'Europe, comme aussi la maniere dont se forme le noyau d'un arbre qu'ils appellent *Ka-giu*; car il n'est point enuveloppé de la chair de son fruit, & il vient à un des bouts du fruit: cette variété fait voir la presumption de nos sçauants, qui ont voulu borner le pouuoir de la nature, & luy prescrire des reigles d'agir conformes aux observations qu'ils auoient faites sur une aussi petite partie de la nature qu'est le pays qu'ils habitent; la consideration de cette grande variété qui fait si bien connoistre la presumption des hommes, leurs doit en mesme temps eleuer l'esprit à la contemplation de la Toute-puissance de Dieu, qui est infiniment au dessus de tout ce que les hommes en peuuent penser. Outre les manieres de multiplier les fruits que nous auons, les Chinois obseruent encores, lors qu'ils les veulent semer, d'enterrer tout le fruit qui contient la graine, & de replanter après les diuers jets qui en prouiennent: pour le *Papaya* ils en plantent les feuilles, qui en peu de temps deuiennent de grands arbres; lors qu'ils veulent multiplier les arbres, ils en couchent les branches en terre, comme l'on prouigne le serment des vignes; ils obseruent soigneusement le temps auquel le Soleil entre dans le quinzième degré d'*Aries*, croyant que ce qui a esté planté dans ce temps-là profite mieux qu'en tout autre: ils le pratiquent ainsi lors qu'ils couchent en terre les branches du *Goyau*, qui profitent merueilleusement en peu de temps; ils ont aussi une maniere d'anter les fleurs qui leur est particuliere, & qui fait venir quelquefois trois ou quatre differentes fleurs sur une mesme tige. I'ay crû deuoir inserer icy principalement les figures des plantes, qui sont particulieres aux Indes & à la Chine, & qui ne sont point décrites dans la pluspart des herbiers, & ie l'expose icy à mon Lecteur, auquel ie souhaite fort qu'elles puissent plaire.

Des Prouinces de la Chine & de l'excellence de ce pays par dessus tous les autres.

\* *Quangsi*  
& *Kiangsi*  
sont au  
Sud, & *Hu-*  
*quang* vers  
le milieu  
des Pro-  
uinces de  
la Chine.  
\* *Leaotung*  
est au Le-  
uant de  
*Peking*.

L'Empereur *Xun* auoit autrefois diuisé toute la Chine en douze grandes Prouinces, elle a esté depuis diuisée en quinze, six desquelles touchent à la Mer, & sont *Peking*, *Xantung*, *Kiangan* ou *Nanking*, *Chekiang*, *Fokien*, *Quantung*, les Prouinces de \* *Quangsi*, *Kiangsi*, *Huquang*, *Honan*, *Xansi*, sont vers le Nort, *Xensi*, *Suchuen*, *Queicheu*, *Yunnan*, tirent plus vers l'Occident, la Chine a encore le pays de \* *Leaotung*, qui est au couchant de la Prouince de *Peking*, & c'est dans cette partie de la Chine que commence cette fameuse muraille,

muraille, les Isles de Hainan, Lienlieu ou Isle Formose, Cheuxan, dependent aussi de la Chine avec vn si grand nombre d'autres petites Isles le long de ses costes, qu'il semble qu'elles ne soient point separées les vnes des autres, & qu'elles fassent vn autre continent.

La Chine est vn abregé du monde, car elle contient tout ce qu'il y a de plus beau dans le reste de la terre habitée, elle a dans ses parties Meridionales tous les fruits & toutes les delices des autres pays qui sont vers le Midy, & dans les autres Prouinces qui sont vers le Nort, tous les auantages de ceux qui sont dans cette situation, son ciel est temperé, la terre par tout extremement fertile, la Mer & les riuieres semblent ne l'aroufer que pour l'enrichir, elle doit infiniment à la nature; mais d'ailleurs ces auantages ont esté si bien cultiuez, qu'il semble qu'elle ne doiuo pas moins à l'esprit & à l'adresse de ceux qui l'habitent.

## YAY-CV.

*La Palme de Perse & celle de la Chine ou des Indes, autrement le Cocos.*

**L**E Palmier qui produit les dattes & qui vient esgalement bien en Perse, aux Indes & en la Chine, est de deux sortes, le masse & la femelle. Ils portent tous deux des fleurs, mais celles de la femelle seules se conuertissent en fruits, pourueu qu'ils se trouuent plantez l'vn proche de l'autre, car autrement la femelle mesme ne floriroit point, ceux qui les cultiuent iettent les fleurs du masse sur celles de la femelle & par là la rendent prolifique. On appelle dattes les fruits que l'on cueille auparauât qu'il soient meurs, ils sont plus durs que ses autres qui ont demeuré plus long-temps sur les arbres, ils appellent les derniers Tamara. Les Palmiers que nous auons en Italie, ne portent point de fruits à cause qu'on n'y apporte pas cette diligence, & si après quelques années quelqu'vn de ces arbres y a fleury, cela est venu de ce que l'arbre est paruenü à vne certaine hauteur de laquelle il a pû decouurer quelqu'autre Palmier. Il n'y a point de cette sorte de Palmiers dans la Chine, où ie crois neantmoins qu'il viendroit fort bien: on tire du vin, du miel & du sucre de ces fruits, qui seruent aussi de medecine & purgent quand on en mange en abondance. Les Indes & les Prouinces Australes de la Chine ont le Cocos, qui est vne autre sorte de Palmier: il est certain que l'on en pourroit faire venir ailleurs en les semant; car cet arbre ne se peut antet: mais ie douterois fort qu'il portât du fruit hors du pays où il vient naturellement, il y a mesme des endroits où il vient naturellement, sans toutefois porter du fruit, principalement dans des pays de sable, dans les deserts & le long du bord de la Mer. Ces deux sortes de Palmiers ont les feüilles de mesme figure, les racines semblables, & sont toutes deux egalement hautes; le Cocos vient mieux quand il est cultiné, principalement si on luy met au pied, du fumier de vache, ou quelque terre legere: ordinairement la septième année qu'il a esté planté il porte fruit; si vous coupez les fleurs de cet arbre de la branche qui les portoit, & que vous y attachiez à la pice vn vaisseau pour receuoir ce qui en découle, vous en recueillerez vne liqueur fort agreable au goust qui distille de cette branche, comme du bec d'vn al'ambic, ils appellent cette liqueur surra, ils la distillent & en tirent vn vin qui a beaucoup de force, ce vin brusle comme de l'eau de vie & se transporte par routes les Indes; mais ce Palmier dont on a ainsi couppé les branches, ne porte plus de Cocos, & pour le distinguer de l'autre, ils l'appellent palma de sourra. Celuy auquel on laisse porter le Cocos pousse d'autres fruits, aussi-tost que l'on a osté ceux qui sont murs, le fruit est plus gros que la teste d'vn homme: l'esorce en est

verte, il n'est pas rond, mais à trois arêtes: si vous le cueillez lors qu'il est encor tendre, l'écorce en est verte, cette écorce a vne chair blanche, & au milieu vn noyau qui approche assez de la grandeur & de la figure d'un œuf d'Austruche: il est plain d'une eau fort douce, qui est vne boisson d'un grand secours dans les chaleurs excessives de ce pays-là. Les Portugais appellent ces Cocos Lania, si on laisse meurir entierement le fruit sur l'arbre, sa premiere écorce, qui est verte au commencement, comme nous auons dit, deuiet de couleur de chataigne, & cette poulpe ou chair qu'elle enferme, se change en vn tissu, que les Portugais appellent Cairo; ils en font des cables, qui seruent dans leur plus grands Vaisseaux: pour ce qui est du noyau, qui est la partie du fruit qu'ils appellent proprement Cocos, on trouue qu'il est plain d'une moüelle blanche comme la neige, & douce comme des amandes, avec fort peu d'une eau vn peu aigrette, dont ils se seruent quelques-fois au lieu de vinaigre: de cette amande ils tirent de l'huile, vne espece de succe, qu'ils appellent giagra, & du vin qui prend feu comme l'eau de vie; ils font des cueilliers des pieces du noyau. Dans l'Isle d'Aynam en la coste de la Chine, ils en font des escuelles après auoir enchassé d'or le bord de ce Noyau; aux Indes & principalement dans les Maldiuës, ils font leurs vaisseaux de ces Palmiers, leurs feuilles leur seruent à faire des voilles, des paniers, & ils ne se seruent point d'autres tuilles pour couvrir leurs maisons; ainsi de toute cette plante il n'y a que la seule racine dont on ne tire point d'usage, & elles font la plus grande richesse du pays: Au Maldiuës on trouue de petits Cocos, qu'ils disent estre produits au fond de la Mer, mais il y a plus d'apparence de croire qu'ils viennent de l'arbre que nous venons de descrire, & qu'ayant esté long-temps battus dans la Mer, ils acquierent cette dureté que n'ont pas les autres; quoy qu'il en soit, c'est la chose du monde que ces peuples estiment dauantage, persuadés qu'ils sont que c'est vn tres-presens remede contre toutes sortes de venins, & que c'est le plus grand cardiaque que l'on puisse trouuer, si on boit avec de l'eau ce qu'on en a rappé. Je n'en mets point icy la figure à cause qu'elle se trouue dans tous les herbiers.

### PIM-LAM.

#### *De l'Areca & du Betel.*

SI l'Areca n'auoit point les feuilles plus larges que le Palmier, & le tronç plus haut & plus mince, il luy ressembleroit assez, car il pousse comme le Palmier vne branche chargée de fleurs du milieu de ses feuilles, le fruit a la figure d'un œuf de couleur verte, de la grandeur d'une noisette; la chair de cette noisette est de la couleur de nos ongles, & quand elle est bien meure on y remarque des petites vaines rouges.

Pour le Betel sa feuille est toute semblable à celle du poivre, elle est aromatique & a la propriété de corriger les cruditez de l'estomac: il rampe comme le serment, & a besoin de quelqu'autre plante sur laquelle il se puisse attacher. Aux Indes Orientales & aux quatre Prouinces Australes de la Chine, le Betel meslé avec l'Areca, est en grandissime usage: ils en portent tous dans des petits sacs & s'en presentent les vns aux autres: aux Tunquin toute la conuersation commence par là, & on n'entre point en matiere que l'on n'ayt donné & receu de l'Areca. Les plus riches qui craignent d'estre empoisonnés par cette drogue, ce qui se fait assez souuent, reçoient bien de celuy qu'on leur presente; mais ne mangent que de celuy qu'ils ont fait preparer & mesler avec de la chaux viue, & des escailles d'huitres bruslées: dans l'Indostan à Cochin, & dans les Estats du Mogol au lieu d'huitres, ils se seruent de perles calcinée, ils en frottent la feuille du Betel, ils en font vne enveloppe qu'ils emplif-

font de la mouelle de l'Areca, qui est dure ou molle, selon qu'elle est fraichement cueillie; ils tiennent dans leur bouche cette composition qui fait vne de leur delices, d'abord il en sort vn suc rouge comme du sang qu'ils crachent, mais sur la fin ils aualent ce qu'ils en succent, & quand ils n'en tirent plus de suc, ils reiettent l'Areca & la feuille: ils assurent qu'il n'y a rien de plus propre pour fortifier l'estomac, il est vray que ceux qui s'en sont seruis quelque temps ne s'en scauroient plus passer, & que le iour qu'ils en ont pris leurs levres paroissent teintes d'vn rouge fort vif: les Medecin employent aussi l'Areca dans leurs medecines; on en porte beaucoup au Iappon & en d'autres pays où cette plante ne croit point: Je n'en mettray point icy la figure à cause qu'elle est dans la pluspart des herbiers.

## FAN YAY CV, ou le PAPAYA.

Les fruits & l'arbre que les Indiens appellent Papaya, est appellé Fan yay en dans la Chine, il y en a vne grande abondance dans l'Isle d'Haynam habitée par les Chinois & dans celle de Iunnam, Quam-sy, & dans les Prouinces de Canton & de Focien qui sont vers le Midy: cet arbre porte beaucoup de fruits attachez à son tronc, qui est fort poreux, il n'y a point de ces fruits qui ne soient plus grands qu'vn grand melon, la chair en est rousse, d'vn goust tres-agreable, si molle au reste, que l'on en peut prendre avec vne cuillier; l'on croit que la qualité de ce fruit est froide, & qu'elle est contraire à la generation & au plaisir des femmes si l'on en mange beaucoup; il se multiplie de la semence de son fruit lors qu'il tombe, & des reiettons qu'il pousse à ses racines: l'on voit souuent sur le mesme arbre des fleurs ouuertes semblables à nos Lis, des boutons, des fruits encore tous verds, & d'autres qui sont jaunes & tout à fait meurs: il a cela de particulier qu'il ne pousse point de branches, mais seulement des feuilles qui naissent au haut de la tige, au mesme endroit d'où elle pousse ses fleurs blanches & ses fruits: elle meurt en tout temps, l'on en peut auoir des fruits meurs tous les mois de l'année; il est neantmoins vray que la pluspart des fruits des Indes meurent au mois de Decembre & au mois de Ianuier: si vous plantez vne feuille ou quelque partie de son tronc, il prend racine facilement, croit de mesme & deuiet vn grand arbre en peu de temps; la veüe de ces arbres, de leurs feuilles & de leurs fruits, est tres-agreable.

## PA-CYA O,

ou Figes des Indes & de la Chine.

Le tronc de la fige des Indes est vert & fort gros, n'est point solide, ny baïseus cōme les autres, mais semble composé de plusieurs autres feuilles qui s'envelopent les vnes sur les autres: il a beaucoup de seue, ses feuilles sont d'vn vert clair, ont iusques à neuf palmes de lōg & deux & demy de large; ne pousse qu'vne brâche chargée de fleurs, du milieu de ses feuilles; il s'en forme vne grappe, dans laquelle on contera quelquefois plus de mille figes, c'est tout ce que peut faire vn homme de porter vne de ses branches; ces figes ont la figure d'vn petit concōbre, & sont plus ou moins grosses selon la force de la branche qui les a portées; la peau en est iaune, la chair en est molle, douce, blanche, avec quelque odeur, & ont le goust de fraises confites dans du sucre: si l'on coupe le fruit par sa largeur on y trouue vne croix semblable à celle qu'ont les concombres; ils coupent souuent ses branches avec les fruits encore tout verds, & les pendent dans leur maisons où le temps les fait meurtir, & quelquefois ils les courent de ris; d'autres les font meurtir en les couurant de chaux; quand elles sont cuittes dans du miel ou du sucre, & qu'on les

fait secher après, elles sont fort propres aux personnes coleriques & flegmatiques, les feuilles seruent de remede à ceux qui sont d'un temperament aduste. Ce fruit se trouue toute l'année dans les Indes, & dans les prouinces meridionales de la Chine; car quoy qu'il croisse aussi dans celles qui sont vers le Nord, il n'y porte point de fruit: l'arbre ne fleurit qu'une fois l'an, on le peut multiplier par le moyen de la graine, mais plus aisément par les reiettons qu'il pousse de son pied; car au bout de six mois ils portent du fruit: Au Bresil ils l'appellent Bananas, en Sirie & à Damas ils l'appellent Musa, c'est plustost vn arbusste qu'un arbre; quand on a couppé la branche qui porte le fruit, la plante se seche, on l'arrache & on la donne ordinairement aux Elephans: quoy qu'en six mois de temps la plante produise son fruit & qu'il meurisse, il y en a tousiours de meurs en toute saison dans les Indes, à cause qu'ils se succedent les vns aux autres.

### KIA-GIV, ou KAGIV.

**L**E Kia-giu ou Kagi ne croit point dans la Chine, mais bien dans les pays qui autrefois en dependoient, ie ne doute point qu'il ne vint aisément dans Iunan, dans Quam-si, & dans les Isles de la Chine si on l'y plantoit: l'arbre en est grand, les feuilles fort belles & tousiours vertes; le fruit est iaune, quelquefois rouge, a de l'odeur lors qu'il meurt, mais le suc de son fruit est acere, & prend au gosier lors qu'on le mange: il donne deux fois son fruit dans vne mesme année, & c'est vne curiosité de voir qu'après qu'il a poussé ses fleurs, il pousse son noyau ou semance, & après sa pomme, qui conforte l'estomach, lors que l'on en mange avec du vin ou du sel: le noyau est au dehors de la pomme, vne pelure iaune enferme la chair de ce fruit, qui est blanche, assez dure, & a le goust de chataigne ou d'amande, lors qu'on la fait rostir; aussi les Indiens & les Portugais se seruent-ils de ces noyaux au lieu d'amandes, lors qu'ils font des dragées. Les mois de Feurier, de Mars, d'Aoust & de Septembre, sont les temps de sa maturité.

### LI-CI & LUM-YEN.

**L**'On ne trouue point ailleurs que dans les Prouinces Australes de la Chine, les fruits qu'ils appellent Li-ci & Lum-ien; la pelure du fruit appelé Li-ci ressemble à la pomme de pin; mais au contraire la peau du Lum-ien est fort deliée & fort lice, l'un & l'autre de ces fruits a le goust de fraises & de raisins. Les Chinois des Prouinces Australes font secher ces fruits, & les transportent durant l'Hiuer en d'autres Prouinces: il font aussi vn vin fort agreable de l'un & de l'autre; ils meurissent au mois de Iuin & de Iuillet, la poudre de leurs noyaux est en vusage dans leur medecines; si ces fruits sont sauuages, leurs noyaux sont gros & ont fort peu de chair tres-aigrette, mais au contraire lors que l'on les a transplantez, les noyaux par la culture en deuiennent beaucoup plus petits, & ont d'auantage de chair douce, qui est de la couleur de nos ongles: l'on les arrose d'eau salée, lors qu'ils ont esté cueillis pour les faire durer plus long-temps, car estant preparez de la sorte, lors qu'on les pele après on leur trouue le mesme goust que s'ils venoient d'estre cueillis: l'on tient que le Li-ci est froid de sa nature, & que le Lu-mien est d'une qualité plus temperée.

### GIAM-BO.

**I**L y a deux sortes de Giambo, celuy qui porte son fruit rouge ou blanc vient dans les Indes; mais celuy qui tire plus sur le iaune, & qui sent la rose, croit à Malaca, à Macao, & dans l'Isle de Hiam-Xam, qui depend de la Chine: la pre-





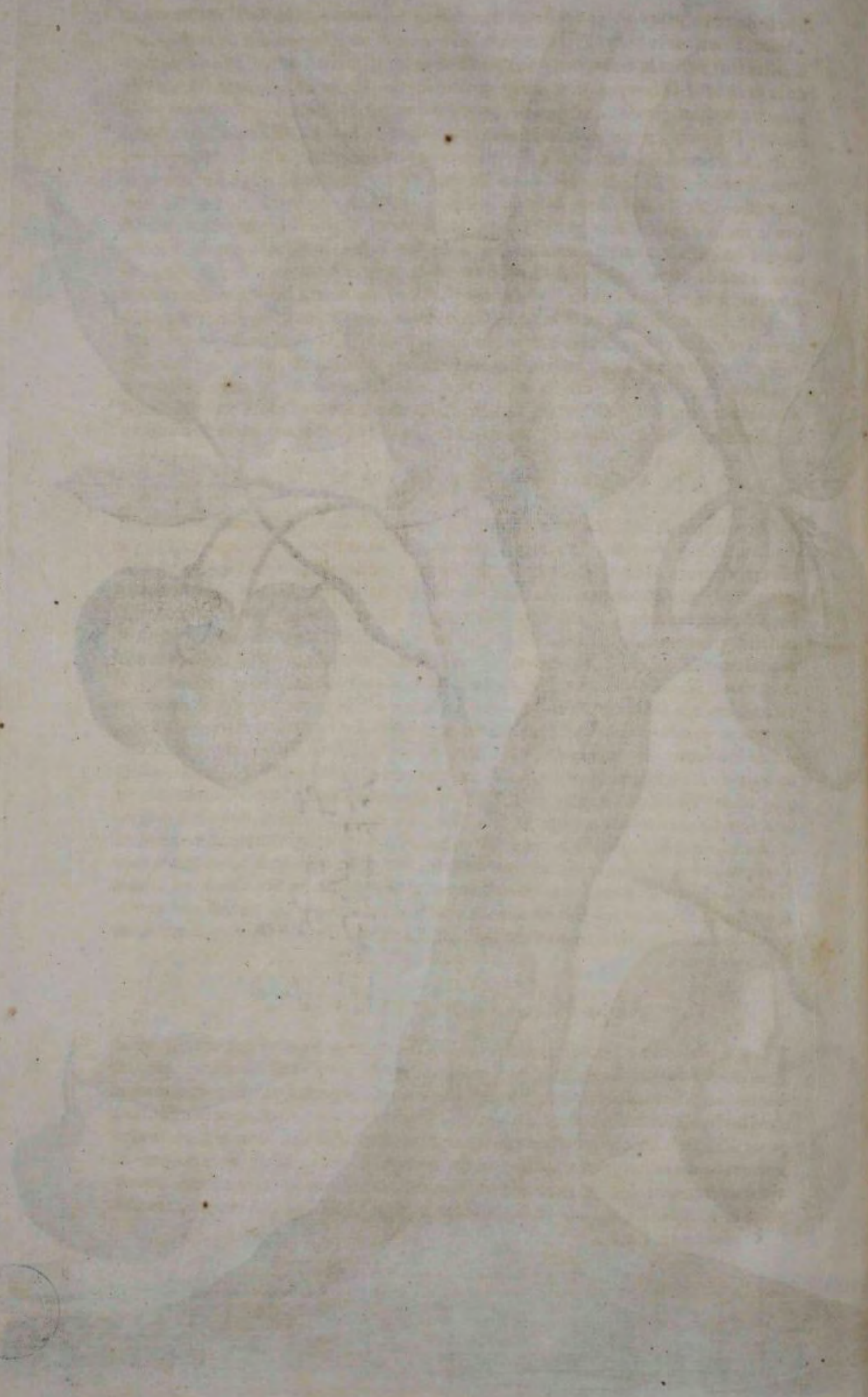


菓 *Giâm*  
 波 *pô*  
 樹 *Xu'i Arbor.*

菓 *Giâm*  
 波 *pô*  
 菓 *Kô Fru*  
 子 *çu ct'*



芳 *Li'*  
木 *Gi*  
果 *Fruct'*  
樹 *Arbor.*



miere de ces especes, porte ses fleurs de couleur de pourpre, & la derniere les porte jaunes, tirant sur le blanc; son tronc & ses branches sont de couleur de cendre, ses feuilles sont belles & lices, ont huit poulces de long, & trois de large; son fruit est de la grandeur de nos pommes, d'une qualite fort froide, & est compose d'une chair blanche & spongieuse, que l'on ne peut pas dire entierement aigre, ny tout a fait douce: l'on voit en mesme temps, sur vne mesme branche des fleurs, des fruits verts, & d'autres qui sont tout a fait meurs: ils ont accoustume de les manger au commencement de leur repas, mais sur tout ils en trouvent l'usage fort propre, pour esteindre la soif, durant les chaleurs, qui sont extraordinaires. Ils sont par la mesme raison fort propres pour les fievres, & pour les maladies coleriques: l'on en fait d'excellente conserue dans les Indes; au lieu du pepin, il a vn noyau rond, dont la chair est verte, dure, & couverte d'une pelicule; le fruit est agreable a la veue, celui de la premiere espece est, ou tout a fait rouge, ou tout a fait blanc, ou moitié blanc & moitié rouge; mais l'autre espece, qui tire sur le jaune enferme deux noyaux, ou plutost vn noyau qui est separé en deux: outre cette difference, il a encore vne couronne semblable a celle qui est sur les Grenades, & a l'odeur d'une rose; la chair en est fort douce, & fort poreuse, le jaune se mange en quelques endroits au mois de Mars, & en d'autres au mois de Juillet, pour ceux de la premiere espece, leur vray temps est le mois de Novembre & de Decembre.

## FAN-PO-LO-MIE, ou l'ANANAS.

L'Ananas croist dans les Prouinces de Quam-tum, Quam-sy, Iunnan, Focien, & dans l'Isle d'Haynan, si toutefois cette plante n'y est point estrangere, & n'y a esté transportée du Bresil; les feuilles & la racine ressemblent beaucoup a celles de l'artichaut: auparauant que son fruit meurisse l'on y remarque vne grande diuersité de couleurs, mais il est d'un jaune meslé de quelque rougeur lors qu'il est meur; il porte peu de graine, les grains en sont noirs, ou pour mieux dire les pepins; car ils ressemblent beaucoup aux pepins d'une pome: il se multiplie par sa graine, par sa tige, par les reiettons qu'il pousse de sa racine, & mesme il vient bien des feuilles qui se voient au haut de son tronc, car estant plantées elles prennent racine & portent fruit dès la mesme année: le fruit a vn palme & demi de longueur, la chair en est jaune, spongieuse & pleine de suc; il sent fort bon lors qu'il est meur, est doux au goust, mais d'une douceur qui est meslée de quelque acide: ils disent que ce fruit est extremement chaud, & se fondent sur ce que son suc corrode & mange le fer, comme si le ius de citron, qui est si rafraichissant, ne faisoit pas la mesme chose; pour moy ie crois tout le contraire, & j'ay éprouué que l'on le donne avec suecez dans les fievres: aux Indes & chez les Cafres; il est meur dans les mois de Feurier & de Mars, & en la Chine, en Juillet & en Aoust: l'on en fait vne excellente conserue, mais qui ne retient pas tout le goust de son fruit, c'est selon mon goust & a mes yeux le plus beau & le meilleur fruit des Indes.

## MANKO ou le MANGA.

IL y a plusieurs especes de ce fruit dans Indes, le plus grand pese quelquefois iusques a trois liures, principalement s'il a esté greffé sur le cedre, qui luy donne son odeur, & cette peau froncée que l'on voit dans les poncirs: ils n'ont pas dans les Indes cette diuersité d'antage qui se pratique chez nous, & ne connoissent point d'autre maniere que de couper vne branche du Manga, de la ioindre contre vne autre du sauuageon, sur lequel ils le veulent anter, & de les entourer de terre detrempée avec de l'eau: cette branche ainsi jointe porte ses fruits jaunes, verts & rouges: ils en font de la conserue lors qu'ils ne sont pas encores meurs:

ils les font quelquefois ; & estant preparez de la sorte ils ont le gouft du verjus : leur chair est douce lors qu'ils sont meurs, & de couleur iaune & de pourpre : l'amande de son noyau est fort amere & spécifique pour faire mourir les vers aux enfans : on éprouue aussi que c'est vn bon remede contre le flux de ventre : il meurt aux mois d'Auril & de May, & se peut conseruer iusques en Nouembre, plusieurs le tiennent pour le meilleur fruit du monde. Il croit en grande abondance aux pays Meridionaux.

## PI-P A.

**L**E Pi-pa croit en la Chine, sa verdeur prend vne couleur iaune lors qu'il meurt, d'un gouft semblable à celui de nos prunes : l'arbre en est fort beau tant à cause de ses feuilles que de ses fleurs : le noyau en est dur & de la figure d'un œuf ; ordinairement on le cueille au mois de Feurier & de Mars, il est d'un fort bon gouft, & ressemble encores aux prunes par sa peau.

## CIEV-K O, ou le GOYAVA.

**L**Es Indiens appellent Goyava le fruit qui est connu des Chinois sous le nom de Cieu-ko, ceux qui n'y sont pas accoustumez trouuent d'abord qu'il sent les punaises ; mais avec le temps, on trouue qu'il a quelque chose d'aromatique & de fort, & au lieu de cette auersion que l'on en auoit au commencement on y prend gouft ; il reserre & est fort propre à arrester les flux de ventre & à fortifier l'estomac par sa chaleur ; ses noyaux sont durs comme du bois, il en a beaucoup, ils sont ronds & multiplient la plante ; mais elle se prouigne aisément, & l'on en a piustot du fruit par cette voye : ses branches se chargent de fruits, ses feuilles sentent bon ; mais si on les frotte trop long-temps, leur odeur se change en vne senteur peu agreable ; ses fruits sont bons pour les maladies qui viennent d'une intemperie chaude : les Portugais l'appellent Pera à cause qu'elles ont la figure d'une poire ; aux Indes il meurt principalement aux mois de Nouembre & de Decembre, mais il s'en trouue toute l'année : à la Chine, vers Macao, on le mange aux mois de Iuin & de Iuillet.

## PO-LO-MIE.

**L**Es Portugais appellent cet arbre Giacca, il a cela de remarquable qu'il ne produit que deux ou trois fruits, qui sortent de son tronc de la figure d'un œuf, mais qui surpassent en grosseur tous les autres fruits du monde, plus gros que les citrouilles, c'est bien tout ce qu'un homme peut faire de porter vn de ces fruits, le fruit a des piquans ; au dedans il est plain d'une matiere visqueuse, qui enveloppe des fruits iaunes : il y en a si grand nombre qu'ils peuvent suffire à vingt personnes. Je ne scaurois mieux faire entendre la conformation si extraordinaire de ce fruit, qu'en disant que c'est vn sac qui en enferme plusieurs autres pleins de miel, dans lesquels il y a des chastaignes ; le noyau qui est représenté dans la figure a vne amande du gouft d'une chastaigne : le fruit est encores meilleur que nos melons, la poulpe ou chair qui est la plus dure passe pour la meilleure ; les Portugais l'appellent Cocobarca, ils connoissent quand le fruit est meur par son escotce qui s'amollit, tant qu'elle est dure ils le laissent sur l'arbre, ou s'ils le cueillent ils attendent qu'il s'amolisse & soit meur ; l'arbre ne porte point de fleur, & les fruits commencent à paroistre au mois de May & de Iuin.

## S V-P I M.

**L**A Chine seule produit ce fruit, il y en a de iaunes comme de l'or, & d'autres couleurs de pourpre ; les plus gros sont comme nos plus grosses pommes, la chair en est





ab Indis  
Puritanis  
Coyaua

臭  
菓  
樹

Chen  
Kō  
Xü.i. Arb

臭  
菓  
子

Chen Kō  
Kō Fru-  
Çü ctus



棍  
棍  
菓  
子

Pi  
pä  
Kō Fru  
Çu et'



Man-Kō  
Fruct'  
Arbor

蔓  
菓  
樹

Kō  
Xü

蔓  
菓  
子

Mankō ab Indis man-  
ga

Ko  
Çu



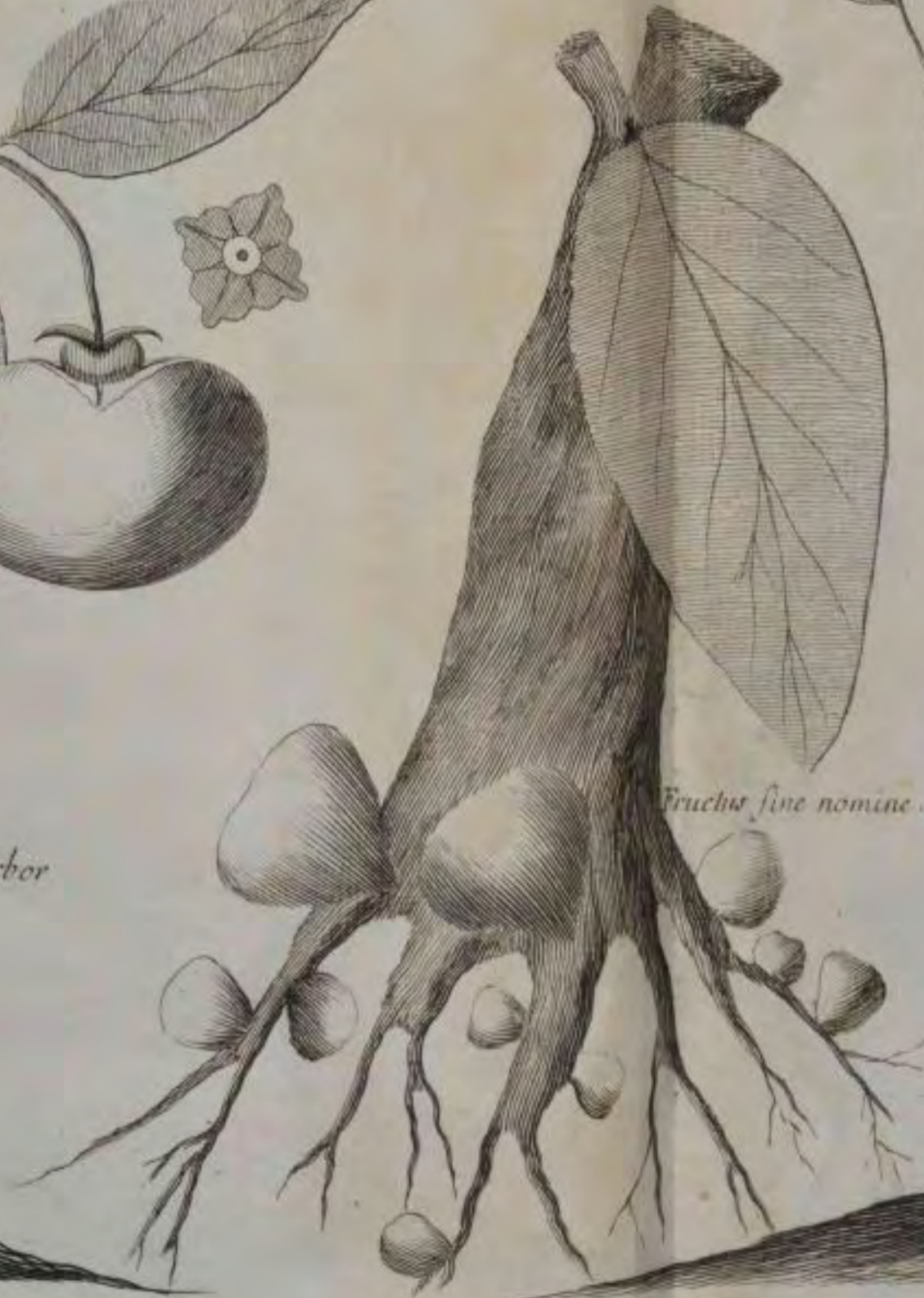








柿 *Sii*  
 大 *pim*  
 樹 *Xii Arbor*



*Fructus sine nomine.*

亞 *yâ*  
 大 *tâ*  
 菜 *Kô Fru*  
 子 *cû ctus*



亞 *yâ*  
 大 *tâ*  
 樹 *Xii Arbor*

樹木の図



樹木の図  
No. 100

1875



## DE LA CHINE.

23

molle, rouge, & sa peau de mesme elle enferme plusieurs petits noyaux; ce fruit ressemble aux figues de l'Europe, lors qu'on les seiche ils se conseruent plusieurs années, & les Medecins Chinois s'en seruent dans leurs medecines, dans les Prouinces de Quam tum & de Iunkim, il se mange aux mois de Ianuier, de Feurier & de Mars; mais dans celles qui sont plus vers le Nort, comme à Xensi & à Honan, il meurt aux mois de Iuin, Iuillet & Aoust, il y a plaisir à voir cet arbre chargé de ses beaux fruits; mais les oyseaux en font si friands qu'il le faut garder continuellement.

### Y A-T A.

**L**E mets cet arbre au rang de ceux de la Chine, quoy qu'il y ait esté transporté de Malaca; car le pays de Malaca a esté autrefois dependant de la Chine, son fruit au dehors a la figure d'une pomme de pin, mais l'écorce en est verte, sa chair ou poulpe est blanche comme de la neige, & plus agreable au goust que le blanc-manger dont les Portugais font si frians: ce fruit est diuisé en plusieurs petites cellules qui enferment chacun vn noyau noir, en des endroits il meurt aux mois d'Octobre & de Nouembre, aux autres aux mois de Feurier & de Mars, plus le fruit est gros & plus on l'estime pour sa bonté.

### D V-L I A M.

**L**E Du-liam croit à Iaua, Malaca, Macao & Siam, pays autrefois dependans de la Chine, son fruit & le tronc de l'arbre qui le porte, est armé de piquans, la premiere fois que l'on en mange il sent les oignons cuits; mais ceux qui y sont accoustumez ne trouuent rien de meilleur, & le trouuent de bon goust, tellement qu'il est toujours cher, quoy qu'il y en ayt grande abondance: la chair en est blanche, le fruit est jaune quand il est meur, le noyau est semblable à celui du Giacca: on fait vn fort bon saou des cendres de ce noyau, ils remarquent que celui de ces fruits qui a cinq cellules ou caiut sont meilleurs que ceux qui n'en ont que trois; ordinairement on l'ouure avec les pieds quand il est meur à cause des piquans de son écorce, la feuille du Betel est ennemie de ce fruit; car si on les met ensemble, il se gaste aussi-tost, ceux qui se trouuent incommodez d'en auoir trop mangé, se guerissent de la chaleur & inflammation qu'ils en sentent, s'ils prennent seulement vne feuille de Betel: il meurt en Iuillet & en Aoust, on porte au loing la poulpe ou chair de ce fruit, qui ressemble à du lait caillé, & enferme vn noyau, les feuilles de l'arbre ont plus d'une demy palme.

### *Fruit A nomine.*

**L**'Appelle ainsi ce fruit que ie vais descrire, à cause que ie ne me souuiens pas de celui que luy donnent les Chinois, ie le vis la premiere fois dans l'Isle d'Haynam, & après dans la Prouince de Quam-tum: cet arbre est fort haut, ses feuilles fort grandes, & qui couuroient presque tout vn homme: il a cela de particulier que sa principale racine entrant profondement en terre, les autres racines qui paroissent hors de la terre, portent des fleurs rouges & des fruits semblables à nos figues, qui prennent vne couleur rouge quand ils meurissent: les Chinois ont encores d'autres fruits fort extraordinaires; mais comme ie n'en pourrois pas donner la figure, & que ie ne les ay pas assez examinez, ie n'ose pas entreprendre d'en parler icy; pour ce qui est des autres fruits des Indes Orientales, comme le Giangame, le Giamtelame, le Carambole, ils ne meritent pas que ie m'arreste icy à les descrire.

## LE POIVRE.

Les Chinois appellent le poivre hucyao, il croit dans la Prouince d'Iunnan, & dans les Isles dependantes de la Chine; mais principalement dans l'Isle de Iaua, dans celle de Borneo, & dans les forests de la coste de Malabar, il rampe, & a son serment noueux comme celuy de la vigne: de chaque costé de ces noueux sort vne feuille d'vn vert obscur par dessous, & fort verte de l'autre costé: il pique quand on le met sur la langue: ceux qui le cultiuent croyent auoir remarqué quelque difference de sexe dans le poivre, & que celuy où les nerfs ou fibres des feuilles sont également éloignées les vnes des autres, sont les feuilles de la femelle; que les feuilles du male au contraire ont ces nerfs ou fibres inégalement disperiez: cependant il est vray que sur vne mesme branche ou serment de poivre, l'on voit de ces deux sortes de feuilles; celuy qui croit dans les forests est different de l'autre que l'on cultiue dans les jardins, lors que l'on prend le soing de le fumer de fiente de bœuf ou de cendre que l'on met au pied, il croit aussi haut que l'arbre que l'on luy a donné pour le soustenir.

La racine du poivre est fort petite & n'entre pas bien auant en terre, chaque feuille pousse vne grappe; la plus forte grappe porte cinquante grains, & les moindres en ont trente, lors que le poivre est vert il est doux, & est plain d'vn suc fort semblable a du miel, les habitans le confisent tout vert avec du sel & du vinaigre, & en font leurs delices. Le poivre long sert de contrepoison & guerit le mal des yeux, le noir est different du blanc par la feuille, qui a vn goust plus delicat: les feuilles du poivre noir cuites dans l'huile sont bonnes pour la colique, & pour toutes les autres defluctions froides de l'estomac. Il y a tousiours des grappes vertes sur le poivrier, elles meurissent aux mois de Decembre & de Ianuier, & les ayant cueillis ils les tiennent au Soleil où elles noircissent; si l'on le cueille auparauant qu'il soit meur, il ne se garde pas si long-temps sans se corrompre, les grains des grappes du poivre sont tout à fait semblables aux grains de genieure. Le poivre est chaud & prouoque l'vrine, il ayde à la digestion, est resolutif, il eclaircit la veuë, est bon pour la morsure des bestes sauvages. Il ayde aux femmes à se deliurer de leur fruit lors qu'il est mort, & estant mellé avec du miel, il guerit l'esquinancie, si on le prend avec du miel; il arreste la toux, mellé avec des feuilles de laurier; il guerit des trenchées, pris avec des raisins secs, il purge doucement la pituite de la teste, & infusé dans du vinaigre, il guerit les apostumes & les duretez de la rate.

## LA RVBARBE.

Voy que la Rubarbe se trouue par toute la Chine, si est-ce qu'elle vient plus communement dans les Prouinces de Sucinen, Xensy, & dans la ville de Socieu, qui est proche de la grande muraille que Marco Polo Venitien appelle Socuir, elle croit dans vne terre rouge & fort humide, les feuilles sont plus ou moins grandes selon la bonté du terroir où elle croit: ordinairement elles sont longues de deux palmes, & vont tousiours en estreffissant iusques à l'endroit où elles naissent de la racine: les feuilles sont bordées de petits poils par leurs bords, elles iaunissent & se seichent à mesure que la plante meurt, & à la fin tombent à terre. La tige de la plante s'éleue bien d'vn pied, est foible & se charge de fleurs semblables à des grandes fleurs de violette: si on les presse il en sort vn suc qui tire sur le blanc, l'odeur en est forte & n'est pas agreable au cerueau: la racine qui est en terre se trouue quelquefois longue de trois pieds, & grosse comme le bras d'vn homme, elle iette de tous costez de petites racines que l'on coupe auparauant que de la diuiser par taleoles, la chair de la racine paroist iaune & semée de petites veines rouges, d'où il sort vn suc iaune & rouge, qui est

est vn peu gluant. L'experience leur a appris, que s'ils faisoient secher au Soleil ses Taleoles lors qu'elles sont fraichement coupées que la vertu s'en perdroit avec ce suc gluant que nous venons de dire, & qu'elles demeureroient fort legeres, ils les estendent par cette raison sur de longues tables, les retournent trois ou quatre fois par iour afin que le suc s'incorpore mieux, & apres auoir continué cette diligence trois ou quatre iours, ils les enfilent & les exposent au vent, mais dans vn lieu ou le Soleil ne donne pas. L'Hyuer est le temps plus propre pour faire la recolte de la rubarbe, auparauant que les feuilles commencent à pouffer, car alors toutes les vertus de la plante sont enfermées dans la racine; elles commencent à pouffer au commencement du mois de May; si on arrache la racine en Esté, & dans le temps que ses feuilles sont encores vertes, comme elle n'est pas encore meure, l'on n'y trouue point ce suc jaune, ny ces veines rouges, & toute la racine est poreuse & fort legere, & n'approche point de la perfection de celle qui a esté cueillie en temps d'hyuer. Vne chartée de Rubarbe fraichement cueillie ne se vend qu'vn escu & demy; mais aussi, à peine sept liures de rubarbe fraichement cueillie donnent-elles 2. liures de Rubarbe seiche: lors qu'elle est faische & verte elle est fort amere & fort desagreceable au gouft: les Chinois l'appellent *Tayhuam*, c'est à dire en leur langue, fort jaune.

## KVEIPI, la CANNELLE.

LA Cannelle se trouue dās les Prouices de Quam-tum, de Quam-sy, & de Tunquin, mais encore en plus grāde, quantité & meilleure dans l'Isle de Ceilan, nom que les Chinois luy ont donné, à cause du naufrage qu'y firent leurs vaisseaux: La feuille de l'arbre qui porte la canelle a 3. nerfs ou fibres vertes, ses fleurs sont blanches & ont vn peu d'odeur. Son fruit & son noyau ressemble assez à celui de l'oliue: lors qu'il noircit, il leur marque le temps de leuer l'escorce de la canelle: Le fruit est plein d'vne liqueur grasse ou onctueuse, sent le laurier, picque la langue, & est amer: l'arbre porte deux escorces, la seconde escorce est celle que nous appellons canelle, naturellement elle est grise; mais lors qu'on l'a ostée de l'arbre & qu'on l'a sechée au Soleil, elle prend cette couleur roussastre que nous luy voyons; trois ans apres, il vient vne nouvelle escorce en la place de celle qu'on a ostée; autrefois les Chinois chargeoient la canelle de l'Isle de Ceilan & la portoient à Ormus, d'autres Marchands la receuoient là, & la portoient en Alep & en Grece: on croyoit en ce temps-là qu'elle venoit d'Égypte ou d'Ethiopie où elle ne croit point: on voyoit quelquefois dans le Golphe de Perse quatre cent Vaisseaux Chinois chargés d'or, de soyries, de pierres precieuses, de musc, de porcelaines, de cuiure, d'alun, de noix muscades, de cloud de girofle, & principalement de canelle: les Marchands auoient donné à cette escorce le nom de Cinnamon, car ces deux mots signifient bois de la Chine, doux & qui sent bon; à peine conserue-t-il sa vertu vn an durant, la racine de l'arbre est sans gouft, sent le canfre; on distille de l'eau de l'escorce pendant qu'elle est verte & des fleurs aussi, mais elle n'est pas si aromatique; elle guerit la colique & les ventosités, prouoque l'vrine, fortifie le cœur, le foye, la ratte, les nerfs, le cerueau, & sert mesme contre les morsures & le poison des serpents, excite l'appetit, preserue du haut mal; de son fruit ils font vn vnguent pour les fluxions froides, lors qu'on le brulle, il rend vne odeur fort agreable: la poudre de canelle beüe avec de l'eau guerit les morsures de viperes, esteint les inflammations internes des reins, & estant employée avec des choses qui amollissent, elle oste les taches du visage.

On ne met point icy la figure de la canelle, à cause qu'elle est dans tous les herbiers,

## LA RACINE DE LA CHINE.

Les Portugais appellent la racine de la Chine Pao de Gina, elle ne se trouve que dans les Prouinces de Yunnan, Quamsi, Quantum, Kaoli & Leaotum, c'est vne plante espineuse qui a des espines mesmes sur ses fueilles: les Chinois mettent dans leurs boüillons à la viande la poulpe ou chair tendre de cette racine, elle est medecinale, & fort bonne contre la Schyatique, les vlcères des reins, les obstructions, la paralytie, l'hydropisie: Ils s'en seruent aussi pour dessécher toutes sortes d'humeurs, elle guerit les douleurs du Periofte: on tient meilleure celle qui pese dauantage, & on estime plus la blanche que la rouge: Ils croyent que la poudre de cette racine avec du sucre est bonne pour la poitrine, & que sa conserue fait le mesme effect. Les Portugais ont esté les premiers qui en ont apporté l'usage & la connoissance dans les Indes & dans l'Europe l'an 1535. les Chinois l'appellent PE-FO-LIM.

## SEM-KIAM, le GINGEMBRE.

Les feuilles du Gingembre ressemblent à vne plante que les arboristes appellent Litospermon, ou à vne espee d'Asphodelle nommée Hastula Regia, ou pour les comparer à vne chose plus cōnuë, elle ressemble assez aux roseaux les plus communs, il s'en trouve par toutes les Indes, & dans l'Amérique, mais le meilleur vient en la Chine: on estime dauantage celui qui est vert toute l'année, sa racine se conserue plus long-temps si on la cueille au mois de Decembre & de Ianuier, & si on la couure de terre detrempée; car cet enduit empêche que son humidité ne s'euapore, outre que si on n'y apporte cette diligence ses pores se remplissent de vers: Ils n'estiment pas celle qui est amere, & qui a beaucoup de feuilles, ils s'en seruent dans leur medecine, & quand ils veulent faire suer leurs malades, ils leur donnent vne decoction fort chaude de cette racine: ils croyent mesme que de la porter sur soy c'est vn remede cōtre la goutte, & que ceux qui en ont pris le matin à jeun, ne peuuent point estre empoisonnez ce iour-là. Ils en font communément de la conserue, qui est vn remede éprouué contre les fluxions froides du ventricule.

## FVM-HOAM, ou l'OYSEAV DV ROY.

Sinicum  
carmen ait.  
Humeris  
virtutes, alis  
iustitiam,  
lumbis obe-  
dientiam  
reliquo cor-  
pore fidei-  
tatem signi-  
ficat. A-  
uis piissima,  
ante, instar  
Rhinocerō-  
tis, Retro,  
instar cerui graditur, caput Draconis in modum; brachia simillima testudini gerit; caudam sicut gallus, alas autem quinque  
pulcherimarum auium coloribus coruscas refert.

Les Chinois ont vn oiseau d'une rare beauté, quand ils sont long-temps sans le voir ils apprehendent quelque fascheux euenement dans la famille Royale, le male s'appelle *Fum*, la femelle *Hoam*: il fait son nid dans les montagnes du Royaume de Tan, que l'on appelle maintenant *Leaotum*, il a la teste semblable au Paon: les Poëtes Chinois se sont imaginez que son dos represente les Vertus, ses ailes la Justice, ses costes l'Obeïssance, & que tout son corps estoit vn symbole de la fidelité. Qu'il porte le deuant de son corps comme le Rhinoceros, le derriere comme le cerf, & la teste comme le dragon.

Les Magistrats du païs ont leurs habits ornez des figures de ces oiseaux, releuées en or; cet oyseau n'a pas tout à fait vn pied & demy de long.







*Avis Regia.*

*Mas. 鳳 Fum*

*Fem. 凰 Hoam*

*綠 Lō Vindium*

*父 mâc | alarum*

*龜 quey | testudo*

*Rhabarbarum.*

*Gallina Sylvestris.*

*野 鷄 Yé*

*鷄 Kí*

*大 芥 Faj*

*芥 huâm*

桂  
皮  
樹  
木  
子  
十

Gyao

Ko

fu

Cinnamomum.



Arbor Ficus Indica et Sinica.

樹 朶 xú kō

Arbor

Fru

土 利 攬 dú rí' an

桂 皮 quèy pì  
樹 朶 xú i Arbor  
子 朶 kō Fru  
子 朶 çu ctus

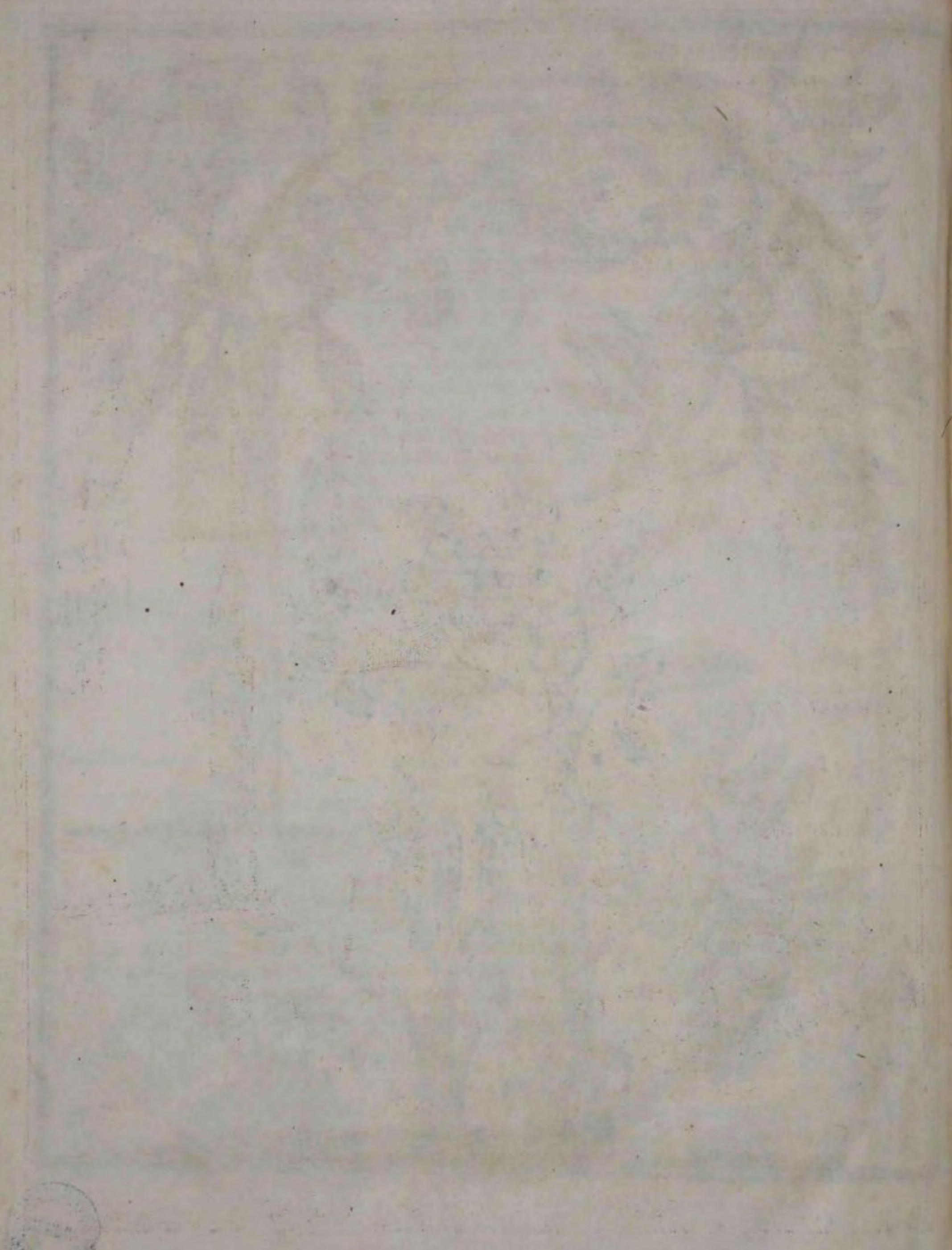
子 朶 çu ctus



巴 豆 樹 朶 子  
Cyāo kō Fru çu ctus

巴 豆 樹 朶 子  
Pā cyāo xú





## Y E-K I.

C'est ainsi que les Chinois appellent vne Poulle sauvage; elle est d'un fort bon goust, a le plumage fort beau, & est fort grande. Ils ont aussi d'autres poulles qu'ils appellent Ciam-uj-ki, celles-là ont vne queue longue de quatre pieds, elles se trouuent en Cauli, autrement la Corée: il y en a d'autres qu'ils appellent Toki, c'est à dire la poulle chameau, à cause d'une bosse qu'elle a sur le dos, semblable à celle de cet animal, la teste en est grande.

## HIAM, le MVSC.

L'Animal qui porte le musc est semblable à un cerf, & a aussi quelque chose du tygre, son poil est de couleur d'airain, & tire un peu sur le noir, ce que nous appellons musc est la chair des reins de cet animal, & de ce que la nature a caché au dessous; mais les marchands hachent toute sa chair avec son sang, & l'enfermant dans un petit sac qu'ils font de sa peau, ils le vendent apres comme si c'estoient les testicules de cet animal; c'est bien du musc, mais il n'est pas si parfait que celui que nous auons décrit le premier: Il y en a vne troisieme sorte qu'ils font en y meslant du sang de dragon; & ainsi d'un des sacs du veritable musc, ils en font 2. ou 3. Entre autres manieres qu'ils ont de le connoître, ils le mettent sur le feu, & le tiennent pour veritable s'il euapore tout a fait; & en ont mauuaise opinion, s'il en reste quelque chose de semblable a du charbon: ils s'en seruent dans la medecine, croient qu'il facilite l'accouchement des femmes, qu'il est bon pour la poitrine, & qu'il nettoye le corps des mauuaises humeurs. J'ay tiré ces proprietés & ce que j'en disicy des liures mesmes des Chinois & de leurs Dictionnaires.

## S V M-X V.

Les Chinois apriuoisent cet animal, luy mettent des colliers d'argent, il prend les souris dans leurs maisons, on le vend iusques à 8. ou 9. escus, il a le poil fauve & noir en quelques endroits, il est fort beau & fort agreable à la veüe.

## LO-MEO-QVEI.

Dans quelques prouinces de la Chine, principalement dans celle de Ho-nan, l'on y void des tortuës vertes, qui ont quelquefois des ailes bleuës à leurs pieds; elles marchent fort lentement, mais elles s'aident en faisant quelques sauts & en estendant leurs ailes, les Chinois estiment les pieds ailés de ces tortuës à cause de leur rareté. Je vis dans un petit lac d'eau douce & peu profond de l'Isle d'Hainan des cancre, lesquels aussi-tost qu'on les auoit tirés de l'eau, perdoient en un momēt la vie & le mouvement, se petrifioient sans qu'il parut rien de changé dans la figure extérieure ou intérieure de leur corps. Il est certain que la poudre de ces cancre beuë avec du vin arreste le flux de ventre & le flux de sang lors qu'on la boit avec du vinaigre; ils guerissent le mal des yeux, en ostent les nuages & les taches, soulagent ceux qui ont la fièvre, & sont d'un grand secours contre le poison.

## LE CHEVAL MARIN.

Lors que j'estois au Mofambique ie vis plusieurs fois des harats de cheuaux marins qui se rouloient au bord de la Mer: l'Oidor ou le Iuge de la ville m'enuoya un iour la teste d'un pour me la faire voir: ie trouuay qu'il y auoit trois coudées depuis sa

bouche iusques au garot ou espaules : le remarquay dans la partie inferieure de la mâchoire les dents fort grandes & recourbées, & d'autres dans la partie superieure qui respondoient à celles-là, & qui estoient plus petites, avec deux autres dents, dans la partie inferieure sur lesquelles sa langue estoit couchée. Vn jour qu'un gentil-homme Portugais me voulut faire voir le pays, qui est à l'opposite de l'Isle de Mosambique, comme nous rasons la coste dans vne galiotte à 20. rames, nous vismes à vn jet de pierre de nous 50. cheuaux marins qui hannissoient, tantost se plongeoiert dans l'eau, tantost venoient au dessus. Le plaisir que nous auions à les voir estoit troublé de la peur qu'ils n'attaquassent nostre galiotte, quoy que nous eussions trente hommes. Vn de nos esclau estira vn coup de fusil à celui de ces cheuaux qui estoit le plus proche, & le frappa entre les yeux, la beste tomba; & comme sur le midy nous vismes que les autres cheuaux ne paroissoient plus, & que celui-là ne remuoit point, cét esclau en approcha avec ses camarades, & le trouua mort; ils le traînerent à la tente ou nous estions, & me presenterent ses dents: la peau en estoit si dure qu'ils ne la pouuoient percer de leurs lances. Il n'a point de crins, si ce n'est à l'extremité de la queue: ceux qu'il a en cet endroit sont noirs, luisans & flexibles comme de la corne de la grosseur d'une plume: d'un seul crin ils s'en font vn brasselet: ces Caffres, car c'est ainsi qu'on appelle les habitans de cette partie du monde, s'en parent, aussi bien les hommes que les femmes, ce qu'ils font aussi des poils de l'Elefant, persuadez qu'ils font que cela les preserue de la paralisie.

Aux Indes, & principalement à Goa, ils font des chappelets & des crucifix des dents de cet animal: ils croyent que ces chappelets arrestent le flux de sang, mais l'experience fait voir que toutes les dents de cheual marin n'ont pas cette vertu, & qu'elle depend en partie du temps auquel on les arrache. Lors qu'on seigne quelqu'un on les applique sur l'ouerture de la veine, & c'est l'épreuue dont ils se seruent pour connoistre si elles ont la propriété d'arrestter le sang: Dans l'Hospital Royal de Goa qui est sous la direction des Peres de nostre Compagnie, où il y a quelquefois iusques à deux cens malades, on garde vne de ces dents, qui fait voir tous les iours vne experience aussi surprenante; Il ne se passe point de iour qu'on ne fasse plusieurs seignées; & ils ont accoustumé d'arrestter le sang en appliquant cette dent. Je me souuiens d'auoir leu dans l'Histoire des Indes, que les Portugais ayant pris vn iour vn paro ou petit vaisseau de Malabar, ils trouuerent entre les corps morts des ennemis, le corps de celui, qui commandoit le vaisseau, percé de coups d'espées & de mousqueta. des sans qu'il peût sortir vne goutte de sang de ses blessures; mais dés qu'ils l'eurent despoüillé, & qu'ils luy eurent osté vn petit os, qu'il auoit pendu à son col, qui estoit sans doute de dents de cheual marin, le sang commença à sortir avec violence de toutes ses playes, n'estant plus arresté par la qualité de ces dents, qui le tenoient comme glacé.

### LE SERPENT GEN-TO.

C'est le plus grand serpent qui se trouue dans l'Isle Hay-nan, & dans la prouince de Quam-tum, Quam-si & autres, il deuore des cerfs entiers, il n'est pas fort venimeux, est couleur de cendre, & quelquefois long de vingt-quatre pieds: Quand la faim le presse, il sort des bois, & s'aidant de sa queue, il saute & attaque les hommes & les bestes; quelquefois de dessus vn arbre il se jette sur les hommes, & les tue en les serrant de ses plits: son fiel est vne chose precieuse aux Chinois, ils s'en seruent pour le mal des yeux. Aux Indes & dans le Royaume de Quam-sy on trouue vne pierre dans la tette de certains serpens qu'ils appellent serpens cheuelus, laquelle guerit les morsures, de ce mesme serpent, qui autrement tueroit dans vingt-quatre heures: cette pierre est ronde, blanche au milieu, & autour est bleüe ou verdastre: lors qu'on l'applique sur la morsure, elle s'y attache d'elle-mesme, & elle ne tombe point qu'elle n'ait succé le venin. On la laue apres dans du lait, & on l'y lais-

se quelque temps pour luy faire reprendre son estat naturel; cette pierre est rare, si on la presente vne seconde fois à la morsure, & qu'elle s'y attache, elle n'a pas succé tout le venin dès la premiere; si elle ne s'y attache point, c'est vne marque que tout le venin est hors, & on s'en resiouit avec le malade: Ils se seruent contre le mesme venin d'une racine que les Portugais appellent Rais de Cobra, qu'ils font macher à ceux qui sont mordus, iusques à ce qu'elle leur ait fait venir deux ou trois rapports à la bouche.

Les Chinois ont vn autre serpent qui est fort venimeux; car ceux qui en sont mordus meurent en peu de temps, mais ils ne laissent pas de l'estimer beaucoup à cause du grand remede qu'ils en tirent. Ils le mettent viuant dans vn vaisseau plain de bon vin, en sorte que la teste seule soit dehors pour faire euaporer tout le venin, & que le reste du corps demeure enfermé dedans: On fait bouillir ce vin, ils en separent après la teste, & sa chair leur tient lieu d'une tres-excellente theriaque.

## H I V E N - P A O .

**H**uen-Pao est vne espeece de Leopard ou de Panthere que l'on void dans la Prouince de Pekim; il n'est pas neantmoins si feroce que les tigres ordinaires, les Chinois en font grand cas.

*Vne Croix trouuée l'an 1625. dans la Prouince de Xensî.*

**C**omme on jettoit les fondemens d'une nouvelle muraille dans la ville de Sancyuen (ou Sancyuen) en la prouince de Xensî: on trouua vne Croix taillée dans vne pierre avec des caracteres Cyriaques & Chinois, qui explique comme nostre religion a esté transportée dans le Royaume de la Chine par les successeurs des Apostres: L'on y mit les noms des Prestres & des Euesques de ce temps-là, & mesmes quelques priuileges que les Empereurs de la Chine auoient fait aux Chrestiens.

Le Gouverneur du lieu en ayant esté aduertý, comme les Chinois estiment beaucoup tout ce qui est antique, il fit courir vn escrit à la louange de cette antiquité, & fit grauer sur vne autre pierre les mesmes lettres & les mesmes figures, & l'erigea comme vn monument venerable dans vn hermitage de la ville de Sigan, qui est la Capitale de la contrée & de la Prouince: nos Peres qui sont à la Chine en ont enuoyé vne copie à Rome, qu'on garde à la Maison Professe.

La pierre à cinq empans de large, vn d'espoisseur, & dix de longueur: sur le dessus est vne croix qui approche celle des Cheualliers de Malthe: voicy comme le Pere Kircher explique dans son prodome de la langue Coptique, les neuf caracteres Chinois qui y sont graués.

*Pierre dressée à la memoire eternelle de la loy de lumiere & de verité, qui a esté portée de la Iudée en la Chine.*

**L**E reste qui a esté graué en caracteres Chinois. contient ces mysteres de nostre Religion, escrits d'un stile Chinois, qui en parlent comme on voit en suite.

*De la Creation du Monde.*

**C**eluy qui a tousiours esté veritable, immuable, sans principe, d'une connoissance tres-profonde, & qui n'aura point de fin, a créé toutes choses par sa puissance admirable, & a fait les Saincts par son infinie Majesté & Saincteté.

Cette Essence diuine trine en personnes & vne en substance, nostre vray Seigneur, qui est sans commencement la Oyu ( qui en laugue Chaldée est le mesme que Eloha ) a fait les quatre parties du Monde, & du Chaos a fait deux Kis, c'est à dire, deux vertus, a changé les tenebres, a fait le Ciel & la terre, a fait que le Soleil & la Lune nous donnassent par leurs mouuemens le iour & la nuit, enfin a créé toutes choses.

Mais en creant le premier homme il luy a donné la iustice originelle, & le constituant chef sur toute la terre, &c.

*De la cheute d'Adam.*

**M**Ais depuis que Satan eut trompé Adam, & luy eut fait corrompre ce qui estoit parfait de sa nature, la malice s'empara de son ame pour en troubler la paix, & y mit la discorde qui mina cette egalité d'esprit, dont il jouissoit auparauant.

*Da Mystere de l'Incarnation.*

**A**Lors vne des Diuines Personnes de la Tres-saincte Trinité qu'on nomme le Messie, resserrant & cachant sa Majesté, s'accommodant à nostre nature, se fit homme; & ayant enuoyé vn Ange pour annoncer aux hommes leur bon-heur, cette joye nasquit en Iudée d'une Vierge: Vne estoille fit aussi connoistre ce bon-heur; les Roys l'ayant apperceuë le vinrent reconnoistre par des presens, afin que la loy & les propheties des vingt-quatre Prophetes fussent accomplies: Il gouuerna le monde sous vne loy merueilleuse & toute diuine, qu'il establit par la vraye foy, consumma la spirituelle qui s'accomplit sans le bruit des paroles: Il proposa les huit beatitudes, & changea les choses du monde en eternelles: Il fit entrée aux trois vertus (*Theologales*) & donna la vie en destruisant la mort. Il descendit en propre personne aux Enfers, & confondit tous les demons: Il conduisit par sa pieté les bons au Ciel, & assura le salut aux iustes. Enfin apres auoir accompli ces choses, il monta au Ciel, & institua le Baptesme en eau & au S. Esprit pour nettoyer les pechez, en rendant la pureté aux hommes: Il se sert de la Croix pour embrasser tous les hommes sans en excepter aucun, & les excite par la voix de sa Charité, &c.

On lit sur cette pierre plusieurs autres choses de la vie & dignité des Apostres, des Prestres, & des Ministres de Iesus-Christ: mesme de l'excellence de la loy Chrestienne, qu'un homme de grand merite venu de Iudée nommé Olopuen propose aux Chinois l'an de Christ 636. sous le regne du tres-vertueux Prince le Roy Tai, qui la fit incontinent publier par tout son Royaume, parce qu'il fut iugé par les sçauans que cette loy estoit sainte & immaculée.

i-  
ne  
à  
o-  
a  
i-

it  
e

a  
c  
o  
e  
e







